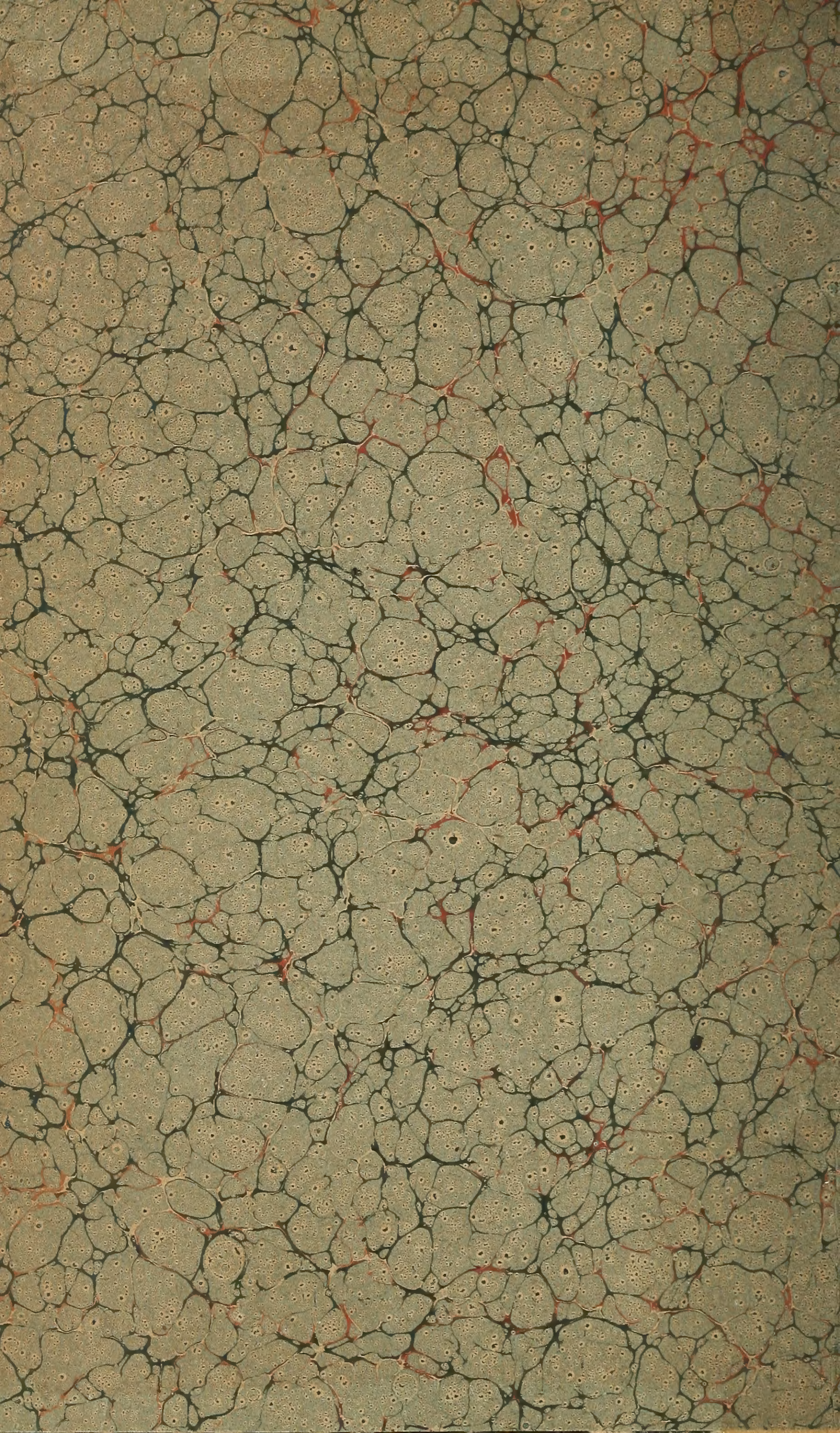
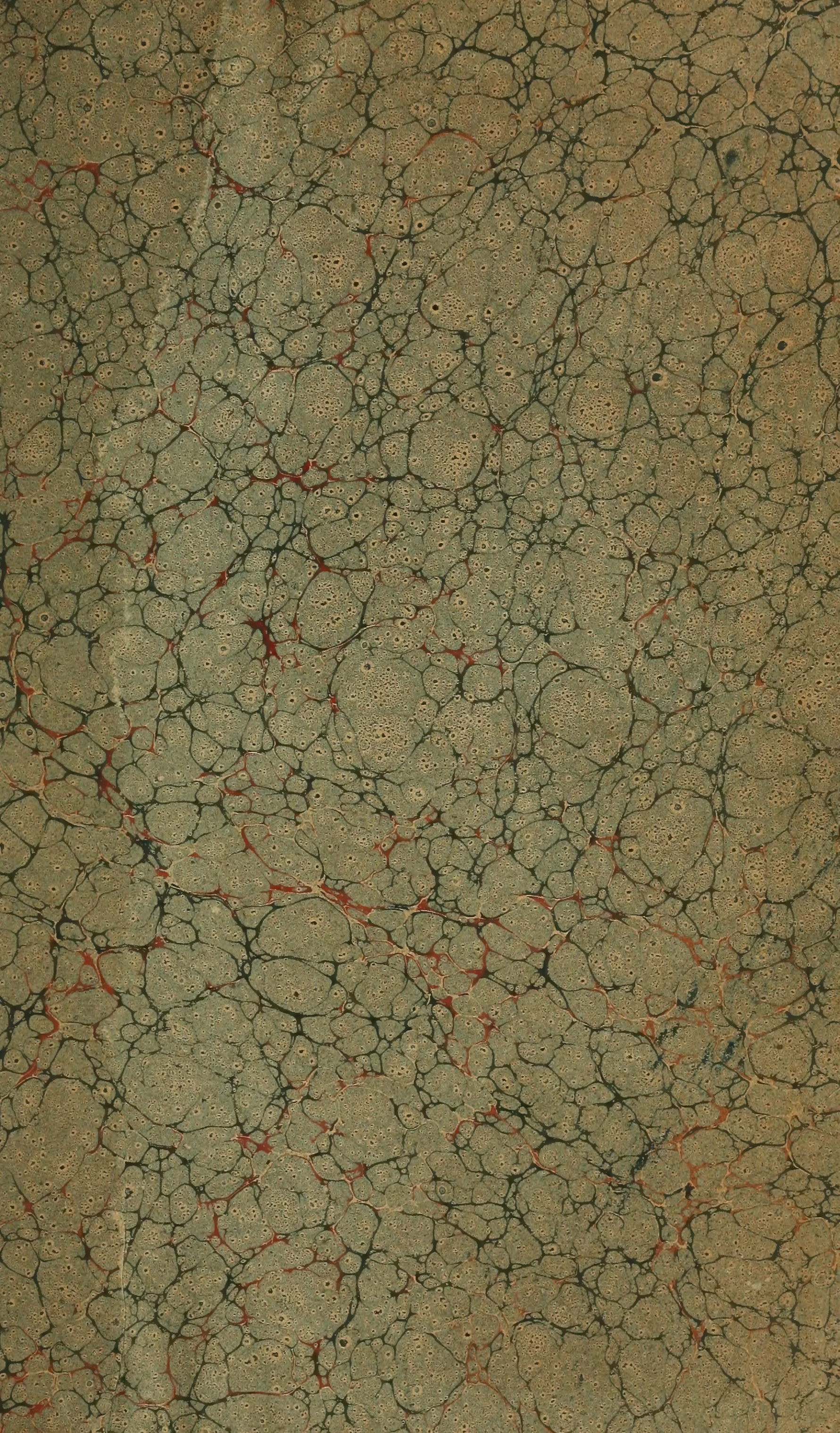






ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
Rue St.-Hyacinthe-St.-Michel, 30.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

TOME HUITIÈME.



PARIS,

PITOIS-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES,

RUE DE LA HARPE, 81.

1839.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

(Séance du 7 août 1839.)

AVIS.

La Société croit devoir à tous ses membres quelques explications au sujet des mutations qui se sont récemment opérées dans la composition de son bureau.

M. Brullé, secrétaire, ayant été nommé professeur à la faculté des sciences de Dijon, la Société a dû pourvoir à son remplacement. Dans la séance du 5 juin 1839, M. le docteur Démary a été proclamé secrétaire.

M. Aubé, trésorier, que des affaires de famille ont forcé presque dans le même temps de s'absenter de Paris, s'est vu obligé de renoncer à remplir des fonctions qui exigent une résidence continuelle. La démission de M. Aubé ayant été acceptée par la Société, dans la séance du 20 mars, M. Montandon, secrétaire du conseil des postes, a été élu trésorier dans celle du 3 avril 1839.

Dès leur entrée en fonctions, ces nouveaux titulaires se sont empressés de s'entendre avec la commission de publication, afin de régler l'ordre des mémoires qui de-

vaient entrer dans la composition des Annales de 1839. La Société a décidé, conformément à l'avis des membres de cette commission, que les deux premiers numéros, qui paraissent ordinairement l'un après l'autre, et à trois mois d'intervalle, seraient réunis en un seul volume, afin de compenser, par une publication plus rapide, le retard inusité qu'a éprouvé celle des deux derniers trimestres de 1838. La cause de ce retard ne doit point être imputée, du reste, à l'ancienne commission de publication, qui a redoublé de zèle et d'activité, malgré l'absence fréquente du dernier secrétaire, mais bien à certains membres, débiteurs de cotisations arriérées, et qui, sourds aux avis réitérés du trésorier, ont négligé de remplir les engagements d'honneur qu'ils avaient contractés avec la Société. Celle-ci, qui avait dû naturellement compter sur la rentrée intégrale des cotisations de ses membres, a mieux aimé suspendre momentanément ses publications, que de s'exposer à compromettre ses intérêts et ceux de son éditeur, en prélevant sur un exercice futur les sommes destinées à payer ses dépenses actuelles. Cette suspension se serait prolongée longtemps encore, si, dans la séance du 3 avril 1839, plusieurs membres n'avaient proposé, d'un mouvement spontané, de combler, à l'aide d'une contribution volontaire, le déficit de la caisse. Cette proposition ayant été mise aux voix par le président, a été adoptée à l'unanimité. En conséquence, une liste de souscription a été ouverte; et elle a été remplie, non seulement par tous les membres présents à la séance, mais encore par une partie de ceux en résidence à Paris qui n'y assistaient pas, ainsi que par plusieurs membres étrangers qui, depuis, se sont empressés de s'associer à la pensée de leurs collègues.

La Société prononcera incessamment la radiation des

membres qui n'ont pas exécuté les engagements qu'ils avaient contractés envers elle, et elle se propose de publier la liste de ces retranchements.

Avant tout, elle doit remercier les membres qui recevront ce double numéro de l'empressement qu'ils ont toujours mis à lui envoyer chaque année le montant de leur cotisation. L'avenir de la Société, l'avancement de la science dont elle s'occupe, reposent sur leur fidélité.

La Société remercie également les entomologistes qui lui ont adressé leurs travaux. Elle recommande à ses membres de lui faire part de toutes les observations qu'ils seraient à même de recueillir; elle engage aussi toutes les personnes qui feraient imprimer leurs publications en dehors des Annales, à lui envoyer un exemplaire de leurs ouvrages. Le secrétaire en fera une analyse succincte dans la séance qui suivra celle où ils auront été offerts, et il en sera fait mention au procès-verbal.

L'administration a pris des mesures efficaces pour faire parvenir exactement à tous ses membres les numéros des Annales; elle s'assurera, au moyen d'un contrôle journalier, si ces numéros sont arrivés à leur destination.

C'est ici le lieu de rappeler une délibération qui a été prise par la Société, dans la séance du 5 décembre 1838, à l'effet de séparer les attributions du secrétaire de celles du trésorier, confondues jusqu'alors. En vertu de cette délibération, le secrétaire reste chargé de la correspondance scientifique; c'est à lui seul que les membres de la Société doivent adresser leurs mémoires, ainsi que les communications qui intéressent la science. La perception des cotisations, la réponse aux réclamations des membres

qui n'auraient pas reçu les numéros auxquels ils ont droit, toute la correspondance administrative enfin, est confiée au trésorier.

La Société a cru devoir faire suivre le présent avis du texte de son règlement, qu'elle vient de faire réimprimer avec les modifications qui résultent de plusieurs délibérations prises par elle depuis sa fondation.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Formation de la Société.

ARTICLE 1er. La Société est constituée sous le titre de *Société entomologique de France.*

ART. 2. Son objet est de concourir aux progrès de l'entomologie.

ART. 3. Elle s'occupe de tout ce qui concerne l'histoire naturelle des crustacés, des arachnides et des insectes.

ART. 4. Le nombre des membres de la Société est illimité. Les Français et les Étrangers peuvent également en faire partie.

ART. 5. Tout membre français ou étranger paie une cotisation annuelle de *vingt-quatre francs.* Il reçoit immédiatement son diplôme, et successivement toutes les publications faites par la Société, à partir du premier trimestre de l'année de sa réception.

ART. 6. Les membres domiciliés dans les départements et à l'étranger, ajouteront à cette cotisation une somme de deux francs, pour frais de port sur le territoire français.

ART. 7. Pour être reçu membre de la Société, il faut être présenté par un membre résident. Le bureau, sur cette présentation, nomme une commission pour faire un rapport sur le candidat. Quand le rapport est fait, la Société prononce au scrutin secret, et à la majorité, à la séance suivante. A cet effet, les membres résidants sont convoqués par lettres.

Art. 8. La Société choisit des membres honoraires parmi les savants qui auront illustré la science. Leur nombre ne pourra jamais dépasser celui de douze, dont deux tiers français et un tiers étrangers. Ils ne sont astreints à aucune cotisation, et reçoivent les diverses publications de la Société. Lorsqu'il y a lieu à la nomination d'un membre honoraire, le président désigne une commission de cinq membres, qui présente, à la séance suivante, un rapport et une liste de candidats.

Art. 9. Tout membre résidant, ou non résidant, a droit d'assister aux séances et de prendre part aux délibérations.

Art. 10. La Société publie un recueil périodique de ses travaux, sous le titre de : *Annales de la Société entomologique de France*, qu'elle envoie à tous ses membres en échange de leur cotisation (1).

CHAPITRE II.

Du Bureau et de l'Administration de la Société.

Art. 11. L'administration de la Société est confiée à un bureau.

Art. 12. Le bureau est choisi parmi les membres résidants, élu au scrutin secret, et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, il n'y a pas eu de majorité absolue, il sera procédé à un

---

(1) **Extrait du traité avec MM. Pitois-Levrault et Cie.**

Les Annales de chaque année se composeront de quarante feuilles d'impression, et de seize planches in-8, dont huit seront coloriées.

M. Pitois s'engage, moyennant une indemnité qui lui est accordée par la Société, à supporter tous les frais de corrections et remaniements qu'entraîneront l'impression des mémoires et la gravure des planches.

Les auteurs des mémoires dont se composeront les Annales de la Société pourront, s'ils en font la demande avant l'impression, obtenir un tirage à part de dix à vingt exemplaires, aux conditions ci-après, savoir : pour chaque feuille de texte, il sera payé cinq centimes; pour chaque planche en noir, dix centimes; pour chaque planche coloriée, trente-cinq centimes.

Si quelque auteur désirait un plus grand nombre d'exemplaires, il en traiterait de gré à gré avec l'éditeur.

scrutin de ballotage entre les deux membres qui auront obtenu le plus de voix. Il se compose de six fonctionnaires, savoir :

1° Un président;
2° Un vice-président;
3° Un secrétaire;
4° Un secrétaire-adjoint;
5° Un trésorier;
6° Un archiviste.

Art. 13. La Société pourra nommer un président honoraire.

Art. 14. Le bureau est renouvelé tous les ans à la seconde séance de décembre, et entre en fonctions à la première séance de janvier.

Art. 15. Tous les fonctionnaires sont rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être nommé deux années consécutives.

CHAPITRE III.

Des Fonctionnaires.

Art. 16. Le président (et en son absence le vice-président) dirige l'ordre des séances, nomme les commissions de concert avec le bureau, distribue le travail, etc.

Art. 17. Quand les votes sont également partagés, le président a voix double pour déterminer l'adoption ou le rejet.

Art. 18. Le secrétaire (et en son absence le secrétaire-adjoint) rédige le procès-verbal de chacune des séances. Il est chargé de donner lecture de la correspondance, des mémoires adressés à la Société, etc. Il reçoit et inscrit les travaux à mesure qu'on les présente.

Art. 19. En cas d'absence de ces fonctionnaires, le dernier président, ou, à son défaut, le doyen d'âge, préside, et le plus jeune remplit les fonctions de secrétaire.

Art. 20. Le trésorier est personnellement responsable des fonds qui lui sont confiés.

Art. 21. Les dépenses courantes sont payées par lui sans autorisation préalable. Les dépenses extraordinaires ne peuvent l'être qu'en

vertu d'une délibération de la Société, prise en présence de son trésorier, et qui lui sera notifiée par le secrétaire. Il justifie de toutes dépenses par pièces à l'appui.

Art. 22. Une commission de trois membres est nommée chaque année par la Société, à la première séance de janvier, à l'effet d'examiner les comptes du trésorier : elle fait un rapport sur ces comptes à la séance suivante.

Art. 23. L'archiviste est personnellement responsable des objets et pièces qui sont sous sa garde, et doit donner communication de ceux qui lui seront demandés.

Art. 24. Chaque objet prêté ne peut l'être que sur un récépissé, et doit être rendu dans le délai d'un mois, sauf à être redemandé par la même personne, si nulle autre n'en a fait la demande.

CHAPITRE IV.

Ordre des séances. — Travaux.

Art. 25. Les séances ordinaires de la Société ont lieu à Paris, à sept heures du soir, les premier et troisième *Mercredis* des mois de *Novembre*, *Décembre*, *Janvier*, *Février*, *Mars* et *Avril*, et seulement le premier mercredi des autres mois.

Art. 26. Chaque séance a lieu dans l'ordre suivant :

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente ;

2° Présentation des ouvrages offerts à la Société ;

3° Lecture de la correspondance ;

4° Rapport sur les travaux des sociétés savantes ;

5° Communications verbales relatives à l'entomologie ;

6° Rapports divers demandés par la Société ;

7° Lecture des travaux des membres ;

8° Lecture de ceux des personnes étrangères à la Société ;

9° Propositions de présentation et propositions administratives des autres membres ;

10° L'ordre du jour pour la prochaine séance réglé par le président.

Art. 27. Toute lecture a rigoureusement lieu par ordre d'inscrip-

tion. En conséquence, tout membre qui a des rapports, travaux ou propositions manuscrites à faire, doit en prévenir le secrétaire avant la séance, pour être inscrit à l'ordre du jour.

Art. 28. Toute décision est prise par assis et levé, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par deux membres.

Art. 29. Toute proposition réglementaire doit être écrite et signée par son auteur, et déposée en séance entre les mains du président. Ce dernier la renvoie à une commission, qui fait son rapport à la séance suivante, dans laquelle elle est adoptée ou rejetée par la Société.

Art. 30. Les membres de la Société qui font partie d'autres Sociétés savantes, sont invités à chaque séance à faire un rapport verbal ou par écrit, sur ce qui a pu s'y passer de relatif à l'entomologie.

Art. 31. Les ouvrages manuscrits ou imprimés, présentés ou adressés à la Société par des personnes étrangères, sont renvoyés à une commission de trois membres nommés par le président, pour qu'il en soit fait un rapport ou analyse, dans le plus bref délai.

Art. 32. A la première séance de mars de chaque année, il sera lu par le secrétaire un résumé des travaux de la Société, pendant le cours de l'année précédente, et dont la rédaction est confiée aux deux secrétaires.

Art. 33. Toute discussion étrangère aux sciences dont la Société s'occupe est sévèrement interdite.

Art. 34. Tout membre résidant a le droit d'amener aux séances une ou deux personnes étrangères à la Société, et qu'il devra, en arrivant, présenter au président.

CHAPITRE V.

Des publications.

Art. 35. La Société nommera une commission de cinq membres, à laquelle s'adjoindront tous les membres du bureau. Cette commission sera chargée de réunir tous les mémoires présentés, de choisir ceux qui devront être proposés à la Société pour l'impression de son recueil, et d'en surveiller la publication.

Art. 36. Cette commission sera nommée chaque année dans la première séance d'avril, au scrutin et à la majorité des suffrages. Les membres adjoints au bureau ne seront éligibles qu'après une année d'intervalle.

Art. 37. Chaque commission doit, avant de cesser ses fonctions, terminer la publication des Annales de l'année courante. Si cette publication n'était pas terminée au renouvellement de l'année, l'ancienne commission devrait continuer ses travaux, et la nouvelle commencerait à réunir les matériaux pour la livraison de l'année suivante.

Art. 38. Dans le cas où un membre cesserait de faire partie de la commission, il serait remplacé dans la plus prochaine séance.

Art. 39. Aucun travail ne pourra être imprimé dans le recueil des mémoires, s'il n'a été préalablement lu, ou du moins communiqué par extrait à la Société. Il portera, quelle que soit l'époque de sa publication, la date de la séance dans laquelle il aura été présenté.

Art. 40. Lorsqu'un membre désirera faire imprimer dans le recueil de la Société le travail dont il aura donné communication, il devra le remettre à la commission de publication. Celle-ci, d'après l'étendue du travail, le nombre des planches qui l'accompagnent, et le sujet dont il traite, jugera de l'opportunité de la publication.

Art. 41. La commission a droit de choisir et d'extraire, pour les livrer à l'impression, les mémoires des personnes étrangères à la Société et qui auraient été adressés et lus en séance ; toujours sous l'approbation de la Société.

Art. 42. La commission déléguera un ou plusieurs de ses membres pour surveiller la gravure, le tirage et le coloriage des planches qui doivent accompagner les mémoires.

Art. 43. Dans tous les cas non prévus par les articles précédents, la commission devra en référer à la Société.

CHAPITRE VI.

Des propriétés, revenus et dépenses de la Société.

Art. 44. La Société forme une bibliothèque. Ses membres sont invités à l'augmenter par les ouvrages qu'ils ont publiés.

Art. 45. La bibliothèque sera placée dans le local où la Société tient ses séances, et sera ouverte, aux membres seulement, tous les mardis, depuis une heure jusqu'à trois en hiver, et depuis deux jusqu'à cinq en été.

Art. 46. Tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui la composent actuellement, ainsi que ceux dont elle s'augmentera suc-

cessivement, seront confiés à la garde de l'agent de la Société, sous la surveillance de l'archiviste, qui en dressera le catalogue en double expédition, l'une pour rester entre ses mains, l'autre pour être remise audit agent.

Art. 47. Aucun ouvrage ne pourra être prêté que sur un reçu donné à l'agent de la Société, qui sera tenu de le présenter au besoin à l'archiviste. Tout ouvrage prêté devra être rendu dans le délai d'un mois, sauf à être redemandé par la même personne pour un nouveau délai si elle en avait encore besoin, mais dans le cas seulement où nulle autre n'en aurait fait la demande pendant la durée du premier prêt.

Art. 48. Tous les ouvrages prêtés aux membres de la Société devront être réintégrés à la bibliothèque dans la dernière quinzaine de décembre, afin que l'archiviste en constate l'état et en fasse son rapport à la Société dans la première quinzaine de janvier.

Art. 49. La Société avise aux moyens de se procurer les divers ouvrages, recueils académiques, scientifiques, dans lesquels se trouvent des travaux relatifs à l'entomologie.

Art. 50. La Société reçoit avec reconnaissance les dons qui lui sont faits. Ils sont inscrits aux procès-verbaux des séances avec les noms des donateurs.

Art. 51. L'archiviste tient un registre dans lequel sont inscrits les ouvrages qui appartiennent à la Société, et où sont consignés le nom du donateur et le jour où ils ont été offerts. Ils portent, en outre, le timbre de la Société, et chaque feuillet du registre est paraphé par le président.

Art. 52. Les procès-verbaux, rapports, travaux quelconques de la Société, doivent être déposés aux archives, ainsi que deux exemplaires de tout ce qu'elle fait imprimer.

Art. 53. Nulle personne étrangère à la Société ne peut consulter les archives sans une autorisation accordée par le bureau.

Art. 54. La Société ne forme pas de collection d'insectes, quant à présent; les objets qui lui seraient envoyés en communication seront confiés à la garde de l'archiviste.

Art. 55. Chaque membre résidant paie sa cotisation d'avance, par trimestre. Les membres non résidants doivent faire parvenir la leur,

sans frais, au trésorier de la Société, dans le mois de janvier de l'année courante. Ils l'en préviendront par lettre, à laquelle il sera répondu dès que les fonds seront arrivés. Cette réponse servira de reçu.

Art. 56. La Société vérifie ses comptes dans la première séance de chaque année.

Art. 57. La Société ne correspond que par l'intermédiaire de son secrétaire ou de son trésorier. Le premier a dans ses attributions la correspondance purement scientifique; le second est chargé de celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*. Les lettres et paquets adressés à l'un comme à l'autre doivent être affranchis.

Art. 58. Tous les ans il sera imprimé, à la fin du recueil de la Société, une liste des membres qui la composent.

Art. 59. En cas de dissolution de la Société, tous les membres résidants sont appelés à décider sur la destination qui doit être donnée à ses propriétés.

Art. 60. Le présent règlement est obligatoire pour tous. Celui qui refuse de s'y conformer, perd sa qualité de membre de la Société.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD, RUE SAINT-HYACINTHE-SAINT-MICHEL, 30.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

MÉMOIRE

SUR DEUX GENRES REMARQUABLES DE CURCULIONITES DU CHILI.

Par MM. GAY et SOLIER.

(Séance du 21 novembre 1838.)

Quoique les insectes que nous allons décrire doivent faire partie d'un travail encore inédit sur les Coléoptères du Chili du voyage de M. Gay, nous avons pensé qu'il serait convenable de publier par anticipation quelques genres remarquables, afin de les faire plus tôt connaître, (la fin de notre travail ne pouvant être prochaine), et d'assurer ainsi à M. Gay la découverte de ces insectes; bien faible récompense des travaux immenses qu'il exécute dans le Chili pour l'avancement des sciences naturelles. D'ailleurs, comme l'on accueille en général avec indulgence ou avec faveur une monographie d'une famille d'insectes, nous avons pensé qu'il en pourrait être de même de la monographie d'un genre. Nous espérons aussi que les détails anatomiques que nous donnerons sur la bouche des insectes qui font le sujet de ce mémoire ne seront pas sans utilité. Nous commencerons

d'abord par deux genres de la riche famille des *Curculionites*, en nous guidant sur l'excellente monographie de M. Schoenherr.

Le premier de ces genres présente quatre espèces très distinctes que l'on serait tenté de diviser en deux si l'on tenait compte du *facies;* mais, en les examinant plus attentivement, on peut reconnaître qu'elles offrent de grands rapports d'organisation, et qu'elles s'éloignent moins dans leur forme générale qu'un premier coup d'œil ne le ferait présumer. L'*Eublepharus rouleti* semble s'éloigner des autres par l'organisation de ses mâchoires, ou tout au moins par les lobes de ces organes. L'interne (1), ou lobe mineur d'après Germar, présente dans deux espèces trois longues dents cornées vers le bas de ce lobe, plus robustes que les autres et même les seules existantes dans le *Schoenherri*. Ces trois dents ne se distinguent point des supérieures dans le *Germari*, et enfin on n'en voit aucune dans le *Rouleti*, car il ne faut pas regarder comme telles les poils réunis en touffes dont quelques unes ressemblent à des dents; car ces poils situés à la partie supérieure nous semblent appartenir au lobe extérieur, ou lobe majeur, selon M. Germar. Si l'on prenait en considération ces différences organiques des lobes des mâchoires, on devrait isoler le *Rouleti* des trois autres par cette définition : « *Lobe interne des mâchoires inerme ;* » et les trois autres seraient distingués par ce caractère : « *Lobe interne des mâchoires ayant plusieurs longues* » *dents dont les trois inférieures*, QUELQUEFOIS SEULES,

(1) Quoiqu'il soit bien difficile de distinguer les deux lobes, nous ne doutons pas cependant que celui dont il est ici question ne soit le lobe intérieur, sa position le faisant présumer ainsi. On dirait que dans ces *Curculionites* les deux lobes sont réunis en un seul; ils nous ont cependant paru distincts dans le *Schoenherri* et dans le *Rouleti*.

« *généralement plus robustes et cornées, rarement à peu* « *près égales aux autres.*» Mais, outre qu'il pourrait se faire que chez le *Rouleti* le lobe interne eût été endommagé ou qu'il fût replié en partie en dedans de la bouche, ce qu'on ne pense cependant point, l'observation ayant été faite sur plusieurs bouches et les mâchoires examinées sur toutes leurs faces; outre l'incertitude que peut présenter ce caractère, disons-nous, comme il est d'une difficile observation dans ces insectes et que ces dents ont peut-être peu d'importance, nous n'avons pas hésité à réunir les quatre espèces qui nous sont connues et qui présentent un ensemble d'organisation assez remarquable, à l'exception des antennes, qui sont plus grèles (les articles étant manifestement plus allongés) chez le *Servillei*, mais dont les proportions respectives sont à peu près les mêmes que chez les autres.

Notre genre *Eublepharus*, dont l'étymologie signifie *grosse paupière*, par ses antennes coudées, de douze articles, par la forme de son rostre et celle du *scrobs*, nous paraît appartenir à la division de *Entimides* de Schœnherr; et nous le plaçons dans la deuxième subdivision de ces insectes, quoique les élytres recouvrent des ailes rudimentaires, mais nullement propres au vol. La forme très oblongue de leur corps et les angles huméraux très peu ou point saillants, sont des caractères qui donnent à ces insectes plus de rapports avec ceux de cette subdivision qu'avec ceux de la première. Dans la deuxième subdivision des *Entimides*, Schœnherr ne cite que trois genres : *Hipporhinus*, *Epirhynchus* et *Prypnus*. Notre genre diffère du premier de ces trois par les yeux orbiculaires, très saillants, et dont l'orbite est relevé à la partie supérieure en forme de tubercule ou de corne, comme chez les *Brachycerus;* le prothorax, plus allongé et plus cylin-

drique, s'avance en dessus vers la tête en un lobe chargé de deux élévations tuberculeuses. Les élytres des *Eublepharus* présentent également deux élévations semblables ou callosités plus ou moins saillantes, que l'on n'aperçoit chez aucun des *Hipporhinus* qui nous sont connus; le rostre est notablement bossu entre les antennes. Outre ces différences, les mandibules de notre genre sont plus saillantes, aiguës et unies ou bidentées au côté intérieur, tandis que celles de l'*Hipporhinus verrucosus* sont courtes, concaves en dedans et coupées carrément en forme de gouge (1). Les *Eublepharus* se distingueront des *Epirrhynchus* par les antennes à deuxième article du funicule aussi long ou plus long que le premier, et dont les suivants sont plus ou moins courts, mais non perfoliés et serrés, ainsi que l'indique Schœnherr pour son genre. Les yeux saillants et le prothorax subcylindrique pas sensiblement transverse, ne peuvent permettre de réunir nos insectes aux *Epirrhynchus*, genre au reste qui ne nous est connu, ainsi que le précédent, que par la description du savant monographe que nous venons de citer. Enfin, nous ne pouvions réunir nos insectes au genre *Prypnus*, qui nous est également inconnu, à cause du rostre, qui ne peut convenir à la description de celui de ce genre, et à cause du prothorax avancé en lobe au-dessus de la tête et sur les côtés près des yeux. Les antennes de notre genre paraissent aussi différer de celles des *Prypnus* par le *scape*, qui n'atteint pas tout à fait les yeux. D'après ce qui précède, nous n'avons point douté que nos insectes ne dussent constituer un genre particulier inconnu de M. Schœnherr, et auquel on devra probablement réunir les *Curculio stru-*

(1) Le menton offre aussi quelques différences, mais moins prononcées.

mosus et *prosus* d'Olivier, à en juger du moins par les figures de ces deux espèces, qui nous sont inconnues.

Avant d'exposer les caractères de ce genre et donner la description des espèces qui le composent, nous allons comparer le deuxième genre que nous décrivons avec ses congénères.

Comme pour le précédent, le Chili nous a fourni jusqu'à présent quatre espèces du genre *Physothorus* à thorax renflé, dont nous allons parler (1). Ces insectes se distinguent par un canal creusé sur la poitrine pour recevoir le rostre (ce qui les rapproche des *Cryptorhynchides* de M. Schœnherr), ensuite par l'extrême longueur des pattes antérieures, dont les tarses ont les deux premiers articles ciliés de très longs poils; le troisième, court et fortement bilobé, est le seul couvert en dessous de brosses de poils : tous ces caractères indiquent que ce genre doit se placer à côté des genres *Macromerus* et *Cœlosternus*. Le genre *Mecopus*, qui ne nous est pas connu, a bien aussi les pattes très longues; mais, outre qu'elles sont grèles, le funicule de ses antennes n'ayant que six articles et ses yeux très grands étant presque connivents au-dessus de la tête, nos insectes ne peuvent se réunir avec ceux présentant de tels caractères. Si nous le comparons actuellement aux deux genres que nous avons cités précédemment, nous verrons que, par la massue remarquable des antennes du *Cœlosternus*, par ses cuisses antérieures unies ou bidentées, et par ses tarses plus grèles, on ne peut lui réunir nos *Physothorus*. C'est donc avec le genre *Macromerus* que les insectes qui nous occupent ont le plus de rapports. Les antennes de ce genre ont les quatre premiers articles du

(1) Ou tout au moins trois espèces, si le *Lœvirostris* n'était que la femelle du *Maillei*, ce dont nous n'avons pu nous assurer.

funicule allongés, obconiques ou légèrement renflés en massue, le premier étant sensiblement plus court que le deuxième dans notre genre; les deux premiers articles seulement sont étroits et allongés, le premier étant notablement le plus long; le troisième est assez court et obconique; les trois suivants sont globuleux, et le septième légèrement transverse et embrassant presque la base de la massue, courte, ovale, et ne paraissant composée que de trois articles, le terminal étant très petit. Chez les *Macromerus*, les élytres, peu convexes, sont plus larges à leur base que le prothorax. Dans les *Physothorus*, ces élytres, raccourcies, connées et fortement convexes, sont plus étroites que le prothorax subglobuleux, avec une espèce de tubulure vers la tête. Sa base est tronquée comme celle des élytres, tandis qu'elle est bi-sinuée chez les *Macromerus*. Chez ces derniers, les yeux, plus grands, sont plus rapprochés au-dessus de la tête, et le rostre est plus étroit et plus arqué. Les deux premiers articles des tarses sont beaucoup plus étroits que chez les *Physothorus*. Enfin, chez ces derniers, la partie du canal pectoral située sur le *mesosternum* se prolonge un peu moins en arrière, et ses bords sont très fortement relevés, et forment un demi-cylindre obliquant le plus souvent vers la tête et quelquefois presque droit. Le renflement et la grandeur du *prothorax* donnent aux quatre insectes qui composent notre nouveau genre un aspect particulier très remarquable, qui, joint aux différences caractéristiques que nous venons de signaler, nous ont paru mériter sa création.

Nous n'avons point comparé nos *Physothorus* avec les *Zygops* et autres genres voisins formés aux dépens des *Pœcilma* de Germar, parce que chez ces divers insectes ce sont les pattes postérieures qui sont les plus écartées et les plus longues, tandis que dans le genre que nous con-

sidérons ce sont les pattes antérieures qui présentent le plus d'écartement à leur insertion et dont la longueur est la plus notable.

Nous allons signaler maintenant les caractères propres aux deux genres *Eublepharus* et *Physothorus*, et nous décrirons les espèces qui les constituent.

I° Genre *Eublepharus*, Gay et Solier.

(Pl. 1, fig. 1 à 15.)

Menton le plus souvent subrectangulaire, non rétréci ou se rétrécissant près de la base, rarement légèrement subcordiforme, toujours porté sur un pédoncule très long, sinué sur les côtés et très fortement échancré en arc de cercle à sa partie antérieure (*fig.* 1, 9, 13).

Mâchoires courtes, épaisses : les deux lobes qui la terminent semblent réunis et n'en former qu'un seul affectant différentes formes. L'interne rarement inerme, ordinairement armé de dents cornées ou subcornées, quelquefois égales et quelquefois inégales, les trois inférieures, les seules existantes dans une des espèces, étant plus robustes et plus cornées (*fig.* 2, 3, 7, 10 et 15).

Palpes maxillaires très courts, de trois articles transverses, s'emboîtant les uns dans les autres à peu près comme les articles de la massue des antennes, et diminuant successivement de grosseur (*fig.* 2, 3, 7, 10 et 15).

Languette à peu près nulle et réduite aux deux renflements palpifères devenus libres comme les deux autres articles des palpes, qui s'insèrent dès lors sur le menton (*fig.* 1, 9 et 13).

Palpes labiaux de trois articles : le premier renflé, ovalaire, oblique et plus gros que le suivant, lequel est cupuliforme et renferme le dernier, petit, rétréci ou arrondi à

l'extrémité, et ressemblant à un gland dont le pénultième article serait la cupule. Ces deux derniers sont quelquefois insérés sous le premier, repliés en dedans de la bouche, et ne sont apparents qu'en regardant le palpe sur le côté (*fig.* 1, 9, 11, 13 et 14).

Mandibules assez allongées, un peu creusées en dedans, généralement aiguës, au moins celle de droite : cette dernière bidentée avec la dent inférieure, quelquefois tronquée; celle de gauche unidentée (*fig.* 4 et 12).

Labre nul. Epistome saillant, subrectangulaire et légèrement échancré antérieurement (*fig.* 4 et 12).

Scrobs, ou canaux des antennes, très profonds à l'insertion de ces organes, situés d'abord en dessus, et s'inclinant ensuite vers la partie inférieure, où ils s'élargissent et sont beaucoup moins profonds.

Rostre gibbeux entre les scrobs, élargi antérieurement et vertical.

Tête globuleuse. Yeux latéraux orbiculaires et très saillants, leur orbite relevé en dessus en tubercule cornu (*fig.* 4 et 5).

Antennes de douze articles généralement épaisses, rarement grêles. Scape, ou premier article, épais en massue et atteignant à peine le milieu des yeux. Funicule de sept articles, les deux premiers plus longs que les autres et quelquefois d'une manière notable, à peu près égaux, coniques ou en massues; le troisième plus court que les précédents, mais un peu plus long que les suivants, conique ou obconique; les quatrième, cinquième et sixième généralement courts et globuleux, rarement oblongs et coniques; le septième, plus large que les précédents, le plus souvent transverse, rarement conique, semble embrasser la massue et en faire partie. Cette dernière, ovale, courte ou légèrement oblongue (*fig.* 4 et 8).

Prothorax subcylindrique, ou à peine élargi dans le milieu, avancé sur la tête en lobe le plus souvent bituberculeux, fortement échancré à son sternum et lobé près des yeux.

Corps allongé, subfiliforme, ou élargi vers la partie postérieure, ou à peine ovalaire.

Élytres embrassantes, plus ou moins calleuses avant l'extrémité, à peine plus larges à leur base que le prothorax, et recouvrant des ailes avortées.

Pattes robustes, médiocrement longues. Cuisses à peine en massue dans la plupart. Tibias velus, filiformes; les antérieurs un peu courbés à leur extrémité et armés d'un petit éperon. Tarses généralement courts et larges, à trois premiers articles presque égaux, rarement les deux premiers allongés, plus étroits que le troisième, toujours court et composé de deux lobes suborbiculaires. Ces trois articles garnis en dessous de poils serrés, en forme de brosse.

Voici comment on peut résumer ces caractères (1) :

Menton bien apparent, subcarré ou cunéiforme, porté sur un long pédoncule, fortement lunulé antérieurement.

Palpes maxillaires très courts, de trois articles transverses diminuant de grosseur et emboîtés les uns dans les autres.

Languette nulle ; palpes labiaux de trois articles : le premier renflé, plus gros que les autres; le deuxième cupuliforme, renfermant la base du dernier, petit et en forme de gland.

Mandibules allongées, plus ou moins aiguës et unidentées, celle de droite quelquefois bidentée.

Yeux très saillants, latéraux et orbiculaires, à orbites relevés en tubercule cornu.

(1) L'on a souligné ceux qui distinguent principalement le genre des trois du même groupe.

Antennes à funicule de sept articles; les deux premiers allongés, coniques ou en massue, le septième plus gros que les précédents et emboîtant la massue ovale, de quatre articles serrés et à peine distincts.

Prothorax subcylindrique, ou à peine élargi dans le milieu, lobé au-dessus de la tête et sur les côtés, fortement échancré en dessous.

Corps étroit et allongé. Elytres embrassantes, à peine plus larges ou égales, à leur base, au prothorax, *calleuses près de l'extrémité*, et recouvrant des ailes rudimentaires, impropres au vol.

Rostre penché et vertical, épais, élargi antérieurement et *gibbeux entre les scrobs;* ceux-ci très profonds, à bords tranchants au point d'insertion des antennes.

Nous donnerons, avant de les décrire, une analyse des principaux caractères distinguant les quatre espèces qui nous sont connues.

Dos du prothorax :	non rugueux : articles 4 à 6 du funicule des antennes :	étroits et coniques : élytres ayant deux callosités sur chacune, dont une plus petite.	1. *Servillei.*
		courts, globuleux : une seule callosité sur chaque élytre.	2. *Rouleti.*
	fortement rugueux : callosités des élytres petites ou moyennes. Elytres :	entièrement noires comme le reste du corps; leurs sillons et les plis transverses plus réguliers : callosités très obtuses.	3. *Schoenherri.*
		avec de petites écailles colorées formant des bandes plus ou moins larges : lignes élevées, transverses, partageant les sillons, plus écartées et plus irrégulières : callosités plus petites et plus aiguës.	4. *Germari.*

PREMIÈRE DIVISION. (*Eublepharus.*)

Prothorax subcylindrique non rugueux sur le dos et sans étranglement sensible à la base. Angles huméraux peu marqués et plus ou moins émoussés.

Arrière-corps subcylindrique chez les mâles, et plus ou moins élargi de la base à l'extrémité chez les femelles : élytres brusquement penchées en arrière et fortement calleuses à l'inflexion.

Gibbosité longitudinale du rostre courbée en avant et en arrière de manière à former un creux entre les tubercules superoculaires et l'insertion des antennes (*fig.* 4).

Palpes labiaux de trois articles bien apparents, les deux derniers non courbés au-dedans de la bouche, ni cachés par le premier (*fig.* 1).

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Antennes grèles : tous les articles du funicule étroits, notablement plus longs que larges et obconiques. Lobe interne des mâchoires denté en dedans. Cuisses plus fortement renflées en massue ; les deux premiers articles des tarses plus étroits et plus longs.

I. *Eublepharus Servillei*, GAY ET SOLIER.

Long. 10 à 15 mill. Larg. 3 à 5 mill. (1).

Niger, oblongus, mas subcylindricus, fœmina postice sensim maxime dilatata. Prothorace cylindrico ante valde bituberculato, dorso laxe puncto-granulato. Elytris subtilisseme granulatis, punctato-striatis, lateribus plicatis, ante api-

(1) Dans la longueur on ne comprend pas le rostre, qui est vertical. La largeur a été mesurée à la partie correspondante aux callosités des élytres.

cem quadricallosis, postice vita alba squamata. Pectore abdomineque squamulis albidis maculatis. Antennis pedibusque gracilioribus nigris. Femoribus valde clavatis versus apicem albido cinctis.

Cette espèce, bien distincte des suivantes par ses antennes grèles, avec les articles du funicule tous plus ou moins allongés et obconiques, et par ses pattes moins épaisses, et dont les cuisses sont plus notablement renflées en massue avant leur extrémité, se distinguerait encore d'elles, et en particulier du *Rouleti*, dont elle se rapproche davantage, lors même que ces caractères importants viendraient à manquer.

D'un noir assez obscur, allongé. Arrière-corps s'élargissant à peine de la base vers les callosités postérieures des élytres chez le mâle, mais plus notablement dilaté chez la femelle. Entre les yeux et la gibbosité du rostre on voit de petites écailles blanches, et en arrière des yeux, sur la tête, deux taches rondes formées par des écailles semblables. Tubercules superoculaires, gros, obtus et plus rapprochés. Prothorax subcylindrique très faiblement rétréci vers sa base, à lobe antérieur avec deux gros tubercules obtus. Base légèrement sinuée et velue. Dos de ce prothorax ayant des petits points enfoncés, écartés, et au milieu desquels on distingue une légère granulation. Côtés finement granuleux et marqués en arrière d'une tache blanche, irrégulière, formée par de petites écailles. Élytres couvertes de très fines granulations, plus serrées et plus prononcées sur les côtés et à l'extrémité que sur le milieu du dos. Elles ont des rangées de points oblongs, bien marqués. Leur base, un peu plus large que celle du prothorax, est comme échancrée, et la partie de l'écusson pénétrant dans leur suture est renflée et comme globuleuse, cependant un peu oblongue. On voit quatre

callosités avant l'extrémité ; les postérieures très fortes, et les antérieures légèrement marquées. Ces dernières et l'intervalle qui les sépare, couverts de granulations aussi serrées que sur les côtés, imitant, vues à la loupe, une bande noire distincte du fond des élytres. Chacune d'elles présente en arrière de la callosité postérieure une bande formée par des écailles blanches, généralement un peu arquée, quelquefois bifurquée vers le haut et quelquefois accompagnée seulement d'une petite tache en forme de point et distincte de la bande. Ces deux cas se présentent quelquefois réunis sur un certain nombre d'individus. La poitrine et l'abdomen ont trois rangées de taches blanches, écailleuses comme les précédentes ; une médiane et les deux autres latérales. Ces taches, quelquefois confluentes, forment sur l'abdomen des bandes transverses. Chacune des cuisses est entourée, un peu avant l'extrémité, d'un anneau blanc également écailleux.

Du Chili. Voyage de M. Gay, notamment dans la province de Valdivia et dans l'archipel de Chiloë.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Antennes épaisses : articles du funicule, de trois à sept courts, de quatre à six suborbiculaires : lobe interne des mâchoires, inerme. Les deux premiers articles des tarses courts et larges.

II. *Eublepharus Rouleti*, Gay et Solier.

Long. 13 à 19 mill. Larg. 3 $\frac{1}{4}$ à 6 mill.

(Pl. 1, fig. 5.)

Niger oblongus, mas subcylindricus, fœmina postice vix dilatata. Prothorace cylindrico laxe punctulato ante hand aut

vix bituberculato. Elytris laxe granulatis obsolete punctato, striatis ante apicem valde bicallosis. Postice maculis squammatis albido cœrulescentibus duabus. Pectore abdomineque squammis cœruleo-albidis maculatis. Antennis crassis. Femoribus ante apicem squammis cœruleis cinctis in aliquibus, maculis squammatis albidis aut luteis.

Var. A. *Elytris transversim plicatis et striis punctatis magis distinctis.*

Généralement plus grand et plus étroit que le précédent, surtout chez la femelle, qui s'élargit peu vers la partie postérieure, qui est seulement un peu moins cylindrique que dans le mâle. Tubercules superoculaires plus aigus, sensiblement plus écartés et séparés par un sillon longitudinal s'étendant sur une partie du rostre, dont la base est couverte de petites écailles blanchâtres ou jaunâtres, et ayant souvent une teinte bleuâtre. Prothorax subcylindrique, à dos presque lisse, avec quelques petits points écartés, de chacun desquels sort un poil court, couché en avant, et remplissant presque entièrement ce point. On voit de chaque côté une tache formée par des écailles semblables à celles de la base du rostre. Les deux tubercules du lobe antérieur sont entièrement effacés ou très peu saillants. Leur place est cependant marquée par des poils noirâtres assez nombreux, lorsque ces tubercules manquent complètement. Base du prothorax subtronquée et velue. Élytres un peu avancées vers leur base et recouvrant celle du prothorax, lorsque l'insecte relève ce dernier. L'écusson ne fait aucune saillie apparente entre ces élytres, dont les stries ponctuées, les rides et les granulations sont ordinairement très peu prononcées et même presque entièrement oblitérées. Chaque élytre n'a qu'une seule callosité très forte, au-dessous de laquelle on aperçoit de chaque côté de la suture une tache formée

d'écailles semblables à celles des côtés du prothorax. La poitrine et l'abdomen ont des taches semblables à ces dernières. Les cuisses ont un anneau, un peu avant les genoux, formé d'écailles généralement bleuâtres, mais quelquefois blanchâtres, plus rarement jaunâtres. Abdomen couvert de gros poils noirs, courts et couchés en arrière.

Dans la var. A, les plis transverses des élytres et leurs stries ponctuées sont bien marqués.

Du Chili. Du voyage de M. Gay dans les localités déjà citées.

DEUXIÈME DIVISION. (*Ceropsis.*)

Prothorax à dos rugueux, moins cylindrique, un peu renflé dans son milieu, et présentant un étranglement près de la base. Angles huméraux marqués par un tubercule qui les fait paraître aigus. Arrière-corps, semblable dans les deux sexes, plus ou moins ovale. Antennes, pattes et tarses épais. Les deux premiers articles de ces derniers courts et larges. Callosités des élytres petites ou moyennes. Ces dernières peu penchées en arrière de ces callosités.

Elévation longitudinale du rostre allant en ligne droite depuis les tubercules superoculaires jusqu'à l'extrémité des crobs, et se bifurquant depuis l'insertion des antennes.

Deux derniers articles des palpes labiaux courbés en dedans : on n'aperçoit que le premier article en regardant la bouche par sa face inférieure.

III. *Eublepharus Schœnherri*, GAY ET SOL.

Long. 16 à 20 mill. Larg. 5 à 7 mill.

Niger oblongus. Capite suprà profunde et late sulcato. Prothorace dense sinuato-rugoso, ante bituberculato. Elytris

ante apice in mediocriter obtuse callosis, sulcatis. Interstitiis granulatis, costatis, lineis transversis numerosis, parallelibusque junctis.

Entièrement noir, oblong subparallèle. Angles huméraux légèrement saillants et paraissant légèrement aigus à cause d'un petit tubercule situé sur chacun d'eux. Tête avec un sillon profond et large, se prolongeant entre les tubercules superoculaires très gros, très saillants et obtus au bout. Gibbosité longitudinale du rostre avec un sillon longitudinal dans le prolongement de celui de la tête. Dos du prothorax couvert de lignes élevées, flexueuses, très prononcées et irrégulièrement entremêlées. Partie de l'écusson entrant dans la suture des élytres suborbiculaires, légèrement oblongue et très relevée. Elytres couvertes de nombreux sillons partagés transversalement par les lignes élevées, nombreuses, parallèles, formant des rangées de grandes fossettes, et réunissant les intervalles entre les sillons. Ces intervalles étroits, costiformes et finement granuleux. Le quatrième un peu plus relevé et plus court que les autres, et épaissi à son extrémité postérieure en callosité médiocre, obtuse et lisse. Le troisième et le cinquième se réunissent en cercle audessous de cette callosité. Les intervalles suivants se joignent, en se courbant, au deuxième; le premier ne se joint qu'au neuvième et tout près de l'extrémité. Ce neuvième, ou le dernier, bien marqué en arrière et peu distinct, du moins comme intervalle saillant ou côte, dans les deux tiers antérieurs. Abdomen couvert de points enfoncés, du milieu de chacun desquels sort un gros poil noir couché en arrière.

Des mêmes provinces que les précédents.

IV. *Eublepharus Germari*, Gay et Sol.

Long. 11 à 17 mill. Larg. 4 $\frac{1}{2}$ à 7 mill.

Oblongo-subovalis, niger squammis cæruleo-albidis variegatus. Capite inter oculos fossulato. Prothorace laxe punctato-rugoso. Elytris reticulatis cinereis vel cinereo cæruleis, fasciis tribus nigris abbreviatis. Callis posticis minutis acutis.

Var. A. *Elytris nigris, sutura lineisque angustissimis transversis per pares junctis cæruleo-albidis.*

Moins oblong, un peu plus convexe que le précédent et subovalaire, l'arrière-corps étant plus rétréci vers la base des élytres. Angles huméraux ayant chacun un tubercule très aigu les faisant paraître saillants. On voit sur la tête, entre les tubercules superoculaires moins gros et plus aigus, une fossette orbiculaire ou peu oblongue, en avant de laquelle se présente sur le rostre une ligne élevée, lisse, allant jusqu'à la bifurcation de l'élévation longitudinale. Tergum du prothorax couvert en dessus de plis élevés, sinueux, moins nombreux que chez le précédent, étroits antérieurement et sur les côtés, et plus larges et moins saillants sur le dos à la partie postérieure. Ces plis forment des fossettes au milieu desquelles on voit une petite écaille cendrée ou cendrée-bleuâtre. Elytres couvertes d'écailles de même couleur, et ayant chacune trois bandes n'atteignant ni la suture, ni le bord extérieur, dont la dernière, en forme de tache, située à la partie postérieure. Elles ont de larges sillons interrompus transversalement par des plis moins nombreux et moins réguliers que chez le précédent, et réunissant et interrompant les intervalles costiformes, ce qui les fait paraître réticulés. Le rostre, l'abdomen ponctué sur les bords des segments, la poitrine et les pattes sau-

poudrées de petites écailles semblables à celles qui ornent les élytres.

Du Chili. Du voyage de M. Gay dans les provinces déjà citées.

Genre *Physothorus*.

(Pl. 2, fig. de 1 à 5.)

Menton très long et étroit, subfiliforme, échancré à l'extrémité de manière à former une dent de chaque côté, et paraissant soudé avec son pédoncule, la suture étant peu ou point apparente. Echancrure progéniale très profonde et atteignant l'extrémité du premier article des palpes labiaux (*fig.* 1).

Languette presque semi-orbiculaire, pédonculée à sa base et trilobée antérieurement par les fossettes des palpes entièrement apicales (*fig.* 1).

Palpes maxillaires de quatre articles, dont le premier très gros, renflé et cupuliforme, débordant notablement de toutes parts l'article suivant, court et obconique. Le troisième, plus petit que le second, à peine obconique. Le terminal très petit, étroit, cylindrique et arrondi au bout (*fig.* 1 et 2).

Palpes labiaux, allongés de trois articles diminuant successivement de grosseur : le dernier, étroit et assez long, subcylindrique, arrondi au bout (*fig.* 1).

Mandibules courtes, épaisses, sans dent au côté interne (*fig.* 3).

Labre nul. Epistome presque entièrement enfoncé et légèrement échancré antérieurement. Tête globuleuse. Yeux ovales, déprimés, latéraux et écartés au-dessus de la tête. Rostre allongé, déprimé, un peu étranglé dans le milieu, à peine ou point courbé. Scrobs droits, obliquant vers la partie inférieure de la tête (*fig.* 3).

Antennes insérées un peu au-delà du milieu du rostre, de douze articles. Scape grêle, en massue, n'atteignant pas les yeux. Funicule de sept articles : le basilaire étroit, long et en massue au bout ; le deuxième, également étroit et allongé, plus court que le précédent et légèrement obconique ; le troisième et le quatrième obconiques : ce dernier plus court que le précédent, qui lui-même est notablement moins long que le deuxième ; le cinquième et le sixième moniliformes; le septième court, cupuliforme et aussi large que la massue ovale-oblongue, de quatre articles : les deux premiers grands et les deux suivants petits, surtout le dernier (*fig.* 3).

Prothorax très convexe en dessus, subglobuleux, rétréci antérieurement, lobé en dessus et sur les côtés près des yeux, et échancré en dessous (*fig.* 4).

Poitrine avec un canal, pour le rostre, s'étendant jusqu'aux pattes intermédiaires. Mesosternum offrant, en avant des hanches de ces pattes, une forte saillie en demi-tube, et recevant l'extrémité du rostre.

Premier segment de l'abdomen, vu en dessous, renflé ; les trois ou quatre suivants très courts, sublinéaires, transverses.

Pattes longues ; les antérieures beaucoup plus que les autres. Tibias de ces dernières plus ou moins comprimés, au moins dans un des sexes, fortement courbés au bout, éperonnés et ayant trois épines terminales, dont une plus forte éloignée des deux autres inégales, un peu courbes, insérées à peu près au même point, à la base de l'éperon, et paraissant n'en faire qu'une en regardant le tibia par devant. Un sillon longitudinal en dehors de tous les tibias (*fig.* 5).

Tarses étroits, allongés, à deux premiers articles étroits et garnis de très longs cils aux parties antérieures. Troi-

sième article court, plus large que le précédent, divisé profondément en deux lobes orbiculaires garnis en dessous de brosses de poils. Quatrième article, regardé généralement comme nul, très petit, à peine visible et lié à la base du dernier, étroit, en massue (*fig.* 5).

D'après les observations de M. Gay, la démarche de ces insectes est lente et très gênée, mais non saccadée. Ils s'arrêtent à chaque instant pour écouter. Ils grimpent très bien au moyen de leurs longues pattes antérieures, et se cramponnent encore mieux. Ils se laissent tomber au moindre bruit, et contrefont les morts comme la plupart des *curculionites*.

Ce genre nous a présenté quatre espèces, dont voici une analyse :

Élytres :	très notablement gibbeuses, prothorax plus transverse. Rostre :	plus ou moins tuberculeux.	1. *Maillei.*
		lisse et légèrement ponctué.	2. *Lævirostris.*
	médiocrement gibbeuses, avec un étranglement à leur extrémité : elles sont :	sans taches humérales: leurs tubercules formant de grandes fossettes.	3. *Goureaui.*
		avec une impression antérieure sur le prothorax, et une tache humérale tripalmée : leurs tubercules rapprochés, ne formant point de fossettes : point d'impression sur le prothorax. . .	4. *Boyeri.*

I. *Physothorus Maillei,* Gay et Sol.

(Pl. 2, fig. (3 et 6.)

Niger valide gibbosus subinflatus. Capite punctato, rostro lato asperato. Prothorace magno valde transverso vario-

loso-punctato. Elytris tuberculis numerosis seriatis : seriebus paribus minoribus. Tibiis angustis parùm depressis. An mas?

Entièrement noir, fortement convexe sur le prothorax et sur l'arrière-corps, l'un et l'autre comme renflés. Tête ponctuée. Rostre large, couvert d'aspérités tuberculeuses entremêlées de points enfoncés. Prothorax très gros, notablement transverse, couvert en dessus de gros plis irréguliers formant de très gros points, oblitérés près de la base et sur l'étranglement antérieur. Elytres fortement gibbeuses, renflées et couvertes de rangées nombreuses de tubercules, alternativement gros et petits ; les grosses rangées forment comme des côtes élevées et les autres des sillons interrompus. Abdomen couvert de très gros points écartés. Tibias, les antérieurs surtout, étroits, peu comprimés.

Du Chili. Voyage de M. Gay dans la province de Valdivia et dans l'archipel de Chiloë.

II. *Physothorus lævirostris*, GAY et SOL.

Long. 6 ½ à 13 mill. Larg. 3 à 6 mill.

Niger valide gibbosus subinflatus. Capite punctato. Rostro angustato leviter punctulato. Prothorace subgloboso variolosо-punctato. Elytris tuberculis numerosis seriatis, seriebus paribus minoribus. Tibiis anticis valde compressis. An fœmina precedentis?

Il ressemble au précédent, mais il s'en distingue par des caractères importants, s'ils ne sont pas sexuels (1).

(1) Nous hésitons, quoique nous le soupçonnions, à admettre ces différences comme sexuelles, à moins qu'elles soient particulières à cette seule espèce. Le *Ph. Boyeri* ne les présente pas, quoique nous.

Rostre plus étroit, moins comprimé, lisse, avec quelques petits points enfoncés. Prothorax à peine plus grand que les élytres et à peine transverse. Tibias antérieurs plus larges et fortement comprimés. Le reste comme chez le *Maillei.*

Des mêmes localités.

III. *Physothorus Goureaui*, GAY et SOL.

Long. 10 à 13 mill. Larg. 4 à 5 mill.

Niger mediocriter gibbosus. Prothorace varioloso-punctato, longitrorsum late sulcato. Elytris apice coarctatis, sulcis tuberculis laxis interruptis, interstitiis subcostatis tuberculatis.

Noir, moins gibbeux que les deux précédents; tête couverte de points écartés; rostre large, médiocrement allongé, à ponctuation serrée, avec des lignes élevées plus ou moins interrompues et très légèrement sinueuses. Prothorax couvert en dessus; de très gros points enfoncés le rendent inégal. Ces points sont oblitérés à leur partie antérieure, où l'on voit une impression arrondie prolongée en arrière en large sillon. Élytres avec un étranglement remarquable à son extrémité postérieure; elles ont des sillons larges au milieu desquels on voit quelques tubercules assez gros, écartés et formant des fossettes plus ou moins oblongues. Intervalles légèrement en forme de côtes couvertes de tubercules plus petits que ceux des sillons et écartés comme eux. Abdomen à ponctuation forte et écartée; pattes epaisses; tibias larges, les antérieurs comprimés, mais moins que chez le *Lœvicollis.*

pensons posséder les deux sexes de cette espèce, à en juger par la longueur des pattes antérieures. Le *Lœvirostris* devrait être joint au *Maillei*, et ce dernier nom conservé, si c'était réellement les deux sexes d'une même espèce.

Du Chili. Recueilli avec les précédents par M. Gay.

IV. *Physothorus Boyeri*, GAY ET SOL.

Long. 12 à 15 mill. Larg. 4 ½ à 6 mill.

Niger mediocriter gibbosus. Prothorace varioloso-punctato. Elytris apice coarctatis, tuberculis numerosis seriatis; seriebus paribus minoribus, utrinque macula humerali tripalmata albido-squammata.

Noir, médiocrement gibbeux ; rostre large, ponctué, inégal et avec quelques tubercules écartés. Prothorax peu convexe, couvert de très gros points enfoncés, le rendant inégal. Élytres avec un étranglement à leur extrémité, couvertes de tubercules nombreux assez aigus, creusés en dessous et en arrière pour recevoir un petit poil court, et disposés en séries. Ceux des rangées paires plus petits que les autres ; chacune d'elles avec une tache humérale tripalmée, formée par de petites écailles blanchâtres. Abdomen fortement ponctué; pattes robustes. Tibias plus longs, moins épais et peu comprimés chez les mâles; plus courts, plus larges et assez comprimés chez l'autre sexe.

Du Chili. Voyage de M. Gay dans les provinces précitées.

Au nom de MM. GAY *et* SOLIER,
SOLIER.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche première.

Fig. 1 à 6. Détails de l'*Eublepharus Rouleti.*

1. Menton et palpes labiaux très grossis.
2. Mâchoire gauche vue dans la position naturelle et très grossie.
3. Mâchoire droite vue dans une autre position et très grossie.
4. Tête et antenne très grossies.
5. Insecte de grandeur naturelle.
6. Patte antérieure sur une échelle double.

Fig. 7 et 8. Détails du *Servillei.*

7. Antenne grossie.
8. Mâchoire très grossie.

Fig. 9 à 12. Détails du *Schœnherri.*

9. Menton et palpes labiaux, tels qu'ils se présentent en regardant la bouche par sa face inférieure. On les a figurés situés dans l'échancrure progéniale. Le tout fortement grossi.
10. Mâchoire très grossie.
11. Menton et palpes labiaux vus de côté et très grossis.
12. Mandibules grossies.

Fig. 13 à 15. Détails du *Germari.*

13. Menton et palpes labiaux très grossis.
14. Les mêmes vus de côté.
15. Mâchoire grossie.

Planche II.

Fig. 1 à 5. Détails du genre *Physothorus* (type *Maillei*).

1. Partie inférieure de la bouche très grossie.
2. Mâchoire grossie.
3. Tête et antennes grossies.
4. Insecte sur une échelle double.
5. Patte et tarse antérieurs grossis.

MÉMOIRE

SUR LA LONCHOEA PARVICORNIS *(Maigen)*, ET LA TEREMYIA LATICORNIS *(Macquart)*;

Par M. Perris.

(Séance du 19 décembre 1838.)

M. Macquart, dans son *Histoire naturelle des Diptères*, affirme qu'on n'a pas encore observé le mode de développement de sa tribu des Lauxanides. Je crois donc pouvoir donner comme nouvelles les observations que j'ai faites au sujet de deux diptères de cette tribu, la *Lonchœa parvicornis* et la *Teremyia laticornis*.

(1) La larve du premier de ces insectes vit dans les tiges du chiendent (*Triticum repens*. Linn.). La *Lonchœa* perce, à l'aide de sa tarière, une très jeune pousse, ou plutôt un bourgeon de cette graminée, et y dépose un œuf. La présence de ce corps étranger, et infailliblement aussi d'une liqueur plus ou moins caustique inoculée dans la plaie, affecte d'une manière toute particulière la portion du végétal qui a été attaquée. Le bourgeon s'hypertrophie, s'allonge en décrivant des courbes plus ou moins prononcées, et se dilate ensuite en forme d'ellipse ou de fuseau. C'est une véritable galle qui représente assez un gros bourgeon légèrement aplati, quelquefois sessile, mais presque toujours porté sur une sorte de pédoncule épais et presque cylindrique. Elle est ordinaire-

(1) Voy. pl. 3, fig. 1 et 14.

ment longue de deux pouces, mais on en trouve souvent qui vont jusqu'à trois. Elle est extérieurement revêtue d'écailles, d'abord vertes, ensuite jaunâtres, serrées, symétriquement imbriquées, pubescentes, et quelquefois prolongées à leur extrémité par un appendice, une sorte de petite languette bifide, un peu réfléchie, et hérissée de poils blanchâtres. Ces écailles sont des feuilles avortées, ou plutôt les gaînes des feuilles; elles sont larges, minces, et marquées de stries longitudinales : celles du sommet sont en faisceau, étroites, souvent difformes, quelquefois véritablement foliacées. Si l'on coupe la galle le long de son axe, on voit que ces écailles sont très rapprochées à leur base, et qu'elles naissent d'une substance verdâtre et un peu grumeleuse, creusée au centre d'un sillon longitudinal et étroit, qui se dilate ensuite comme la galle elle-même, et forme une alvéole elliptique. C'est là qu'on trouve la larve, qui vit de la substance charnue de la galle, et agrandit ainsi son habitation, en tournant à son profit les matériaux qui la composent. C'est elle aussi qui a creusé le sillon, ou, pour mieux dire, la galerie dont j'ai parlé, et c'est là qu'on la trouve quand elle est jeune, et quand la galle n'a pas acquis tout son développement. Voici, selon moi, l'explication de ce travail : Lorsque la mère a confié un œuf au bourgeon, celui-ci est encore fort petit : la larve naissante s'établit au centre et commence à miner ; la tige s'allonge, la larve, de son côté, continue sa galerie, et ce n'est que lorsque la tige n'est plus susceptible de se développer en longueur, qu'elle se dilate, parce que la larve, ayant atteint l'extrémité, irrite continuellement cette partie qui constitue son domicile définitif.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que l'extrémité de la galle n'est point bouchée par la matière grumeleuse

qui forme tout l'intérieur de celle-ci. Il existe là une lacune, de manière à former un orifice assez spacieux, mais fermé par les écailles supérieures qui se sont allongées et rapprochées au sommet, sans adhérer entre elles; interdisant ainsi l'entrée à tout ennemi du dehors, mais présentant une issue libre et facile.

On ne trouve jamais qu'une seule larve dans une galle. Cette larve est conformée comme la plupart de celles des muscides : elle est un peu conique, c'est-à-dire que son diamètre va en s'élargissant un peu, à partir de l'extrémité antérieure; elle est longue de trois lignes, blanchâtre, glabre, molle, entièrement apode, et un peu translucide. Sa tête est petite, étroite, rétractile, légèrement échancrée, et surmontée, de chaque côté, d'un appendice charnu, bi-articulé, antenniforme, mais faisant l'office des palpes : les mandibules consistent en deux crochets minces, rétractiles, et dont la partie recourbée peut seule devenir saillante, et est susceptible d'un léger écartement. Les tiges de ces crochets s'enfoncent dans le premier et le deuxième segment, et sont contiguës jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, où elles commencent à devenir divergentes : leur couleur est noire, ce qui permet de les suivre, grâce à la translucidité du corps, et leur consistance est écailleuse. Le corps est un peu plus convexe en dessus qu'en dessous; il se compose de onze segments, dont le dernier est muni de deux petites cornes tronquées, roussâtres, et presque écailleuses : ce sont deux stigmates, de chacun desquels part une trachée tubulaire, légèrement sinueuse, d'un blanc plus clair que celui du corps, et que l'on peut suivre jusque près du bord antérieur du deuxième segment, où elle s'abouche à un autre stigmate latéral, qui paraît au microscope

comme un petit prolongement de la trachée elle-même, et qui est à peine visible.

C'est dans la cellule que j'ai décrite, et que tapissent plus ou moins des excréments d'un vert brunâtre, que la larve subit, sans aucun travail préliminaire, ses dernières transformations. L'enveloppe de la nymphe présente la forme d'une ellipse allongée; elle est d'un brun rougeâtre et écailleuse; on y voit à la loupe la trace des segments, mais un peu contractés, ce qui fait qu'elle est un peu moins longue que la larve, et elle porte à sa partie antérieure deux petites cornes qui ne sont autre chose que les palpes durcis, et postérieurement les deux stigmates dont j'ai déjà parlé. Les deux premiers segments sont, tant en dessus qu'en dessous, marqués de chaque côté d'un sillon parallèle au bord extérieur, qui se trouve aplati et comme marginé, et marqué sur la tranche d'une sorte de suture longitudinale.

La nymphe présente toutes les parties qui constituent l'insecte parfait; sa tête est obtusément conique, à cause d'un mamelon vésiculeux placé sur le vertex, et qui, par sa dilatation, sert à rompre l'enveloppe extérieure lorsque l'insecte veut sortir; les antennes et le style sont couchés perpendiculairement sur la face; la trompe est saillante et appliquée, ainsi que les palpes, sur la partie antérieure du sternum; les pattes reposent sur la poitrine, les jambes repliées sur les cuisses, et les tarses dirigés parallélement à la ligne médiane; les pattes postérieures sont recouvertes, à l'exception des tarses, par les ailes qui se dirigent obliquement vers l'abdomen. La nymphe est blanche, et acquiert insensiblement les couleurs de l'insecte parfait; ce sont d'abord les yeux qui noircissent, puis les antennes, ensuite la trompe, les palpes, les pattes, enfin tout le reste du corps.

Lorsque l'insecte veut sortir, le mamelon dont sa tête est munie se dilate, et la coque se fend le long de la suture latérale dont nous avons parlé : il ne lui reste plus alors qu'à écarter les écailles qu'une admirable combinaison de la nature a laissées libres à l'extrémité de la galle, et ce dernier travail n'exige ni beaucoup de temps, ni de grands efforts.

Il naît des *Lonchœa* depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été, et conséquemment il se forme des galles durant toute cette période. Les œufs pondus au printemps et pendant une partie de l'été produisent des insectes parfaits la même année; mais les larves nées à la fin de l'été et au commencement de l'automne ne subissent leur dernière métamorphose que dans le courant du printemps de l'année suivante; elles passent toute la mauvaise saison tantôt à l'état de larve, tantôt sous celui de nymphe. La galle dans laquelle elles vivent est assez commune aux environs de Mont-de-Marsan, pour que j'aie pu observer et constater tous ces faits.

(1) Quoique la *Lonchœa parvicornis* ne soit pas une espèce nouvelle, je crois toutefois devoir en donner une description succincte :

Longueur, 2 1/2 à 3 lignes; tête noire, pubescente sur le front, trompe et palpes noirs et hérissés de poils très déliés; antennes d'un noir mat, descendant un peu au-delà du milieu de la face; troisième article presque réniforme, et non ovale, ainsi que l'exprime M. Macquart; thorax, écusson, métathorax et abdomen d'un noir luisant et un peu verdâtre; extrémité de la tarière d'un fauve obscur; pattes noires, sauf le premier et le deuxième

(1) Voy. pl. 2, fig. 6.

articles des tarses qui sont fauves; cuisses antérieures ciliées en dessous ; ailes jaunâtres, plus foncées à la base et le long du bord extérieur; cuillerons blancs, balanciers noirs, moins la tige, qui est d'un fauve un peuterne.

Je passe maintenant à la *Teremyia laticornis*.

(1) La larve de ce diptère vit sous l'écorce de divers arbres morts, abattus et coupés par tronçons; j'en ai trouvé sur le robinier, le peuplier, l'érable. Dans le courant de l'été, la *Teremyia*, à l'aide de sa tarière, perce l'écorce de ces arbres dans les intervalles des boursouflures ou saillies, c'est-à-dire dans les parties où elle est le moins épaisse et le moins dure, et y dépose ses œufs, quelquefois en assez grand nombre. Ils donnent naissance à des larves qui ressemblent beaucoup à celles de la *Lonchœa*, dont j'ai parlé avec quelques détails; elles ont absolument les mêmes organes, les mêmes formes, la même disposition de parties; aussi me dispenserai-je de les décrire. Je ferai remarquer seulement que les larves de la *Teremyia* sont un peu moins grandes, plus étroites, plus effilées que celles de la *Lonchœa;* que leur tête est plus profondément échancrée, au point de paraître bifide lorsqu'on ne la regarde pas sous un grossissement considérable.

Ces larves vivent du liber des arbres: à l'endroit où on les trouve, les couches les plus intérieures du liber et la surface du bois sont humides et mucilagineuses, comme le paraissent de jeunes branches d'un arbre vivant lorsqu'on les dépouille au moment où la sève est le plus abondante. Cela me fait croire qu'elles ont la faculté de sécréter quelque liqueur qui a pour but de ramollir les fibres ligneuses, de les décomposer même et de les approprier

(1) Voy. pl. 3, fig. 5.

ainsi à leur destination. Dans les endroits où se trouvent les larves, l'écorce se soulève très facilement; souvent même elle n'est plus en contact immédiat avec le bois, car en la pressant on la voit s'affaisser sensiblement. Autant que je puis en juger, les larves mettent à se développer trois, quatre et même cinq jours; car c'est principalement vers la fin de juin et dans le courant de juillet que les œufs sont déposés, et vers la mi-novembre on rencontre peu de larves transformées en nymphe. Ce retard dans leur croissance trouverait une explication dans la nécessité où elles sont de ramollir leur nourriture, travail préliminaire qui absorbe nécessairement beaucoup de temps. Elles parcourent, en se nourrissant, d'assez grands espaces, et, lorsque le moment de leur transformation est venu, elles s'enfoncent, le plus souvent, dans les lames en partie décomposées et triturées du liber, et y subissent leur première métamorphose.

Ce que j'ai dit de l'enveloppe de la nymphe de la *Lonchæa* s'applique à celle de la *Teremyia*; je me bornerai donc à donner la figure de celle-ci, qui ne diffère de la première que par sa taille un peu plus petite et ses cornes antérieures un peu plus saillantes. Pour le même motif je ne dirai rien non plus de la nymphe proprement dite. L'insecte parfait naît à la fin du printemps; il rampe sous l'écorce qu'ont soulevée le travail de la larve et l'action de l'air et du temps : après bien des peines, bien des efforts, sans doute, il arrive à l'extrémité du tronçon de l'arbre, à moins qu'il ne rencontre plus tôt une division de l'écorce, nettoie son corps, secoue ses ailes, et va jouir de sa liberté.

Voici une description rapide de la *Teremyia laticornis :* Longueur, 2 lignes; tête, trompe, palpes et antennes dun noir mat, celles-ci atteignant l'épistome;

troisième article à peu près elliptique; vertex, thorax, écusson, métathorax et abdomen d'un noir bleuâtre, luisant; tarière noire; pattes noires, avec le premier article des tarses fauve; cuisses antérieures ciliées en dessous; ailes hyalines à base jaunâtre; cuillerons très petits et blancs; balanciers entièrement noirs.

Je terminerai cette notice par un rapprochement succinct des deux genres qu'elle concerne. M. Macquart avait trouvé dans ses observations des motifs suffisants de séparer du genre *Lonchœa* de Meigen le diptère dont il a fait le genre *Teremyia*. Je partage l'opinion de ce savant diptérologiste. A part le mode de reproduction, qui déjà semble constituer une distinction générique assez saillante, je remarque que ces deux insectes présentent, dans leurs organes les plus importants, des différences caractéristiques bien marquées.

Les antennes de la *Lonchœa* sont courtes, et n'atteignent pas à beaucoup près l'épistome; le deuxième article est, du côté de la face, très convexe à son bord antérieur; le troisième est sensiblement concave à sa partie supérieure, et tend à devenir réniforme; le style, vu au microscope, est à peine cilié. Les antennes de la *Teremyia* sont plus longues et descendent jusqu'à l'épistome; elles sont aussi bien plus larges; le deuxième article est à peine convexe antérieurement; le troisième n'est presque pas concave au-dessus, et il est beaucoup plus long et plus dilaté; le style paraît au microscope hérissé de petites soies raides et réunies en petites touffes un peu écartées. Les palpes de la *Lonchœa* sont en massue légèrement courbée vers la face; ceux de la *Teremyia*, quoique ayant la même forme, et décrivant la même courbe, sont évidemment plus dilatés. La tarière ou l'oviscapte de la première est assez large; ses deux bords, fortifiés par une espèce de

côte noire et écailleuse, sont parallèles et se fléchissent brusquement près de l'extrémité, qui est calleuse, pour former une pointe à angles assez ouverts dont chacun des côtés porte trois cils à peine visibles au microscope ; sa forme rappelle celle d'un glaive romain. La tarière de la seconde, sensiblement plus étroite à la base, et dont les côtes latérales sont plus déliées, est aussi plus longue et va toujours en se retrécissant jusqu'à l'extrémité où elle se termine en pointe à peine obtuse, munie de deux très petites soies divergentes, visibles à la loupe ; ses bords sont pourvus, dans toute leur longueur, de cils bien apparents au microscope, raides et écartés, et au nombre de sept de chaque côté : elle représente un poinçon aplati.

Le genre *Teremyia* est donc très naturel, et M. Macquart m'excusera, je l'espère, d'avoir cherché à justifier son opinion, comme si elle avait été l'objet de quelques doutes.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE SYPHONELLA (*Macquart*);

PAR M. EDOUARD PERRIS. (1).

(Séance du 29 décembre 1838.)

On ne sait que bien peu de chose sur ces diptères qui constituent la tribu des *Hétéromyzides* de M. Fallen. Échappant pour ainsi dire à la vue par leur extrême petitesse, ils ont éludé jusqu'ici les recherches des observateurs. Le hasard seul semble devoir nous apprendre ce que des moyens directs d'observation n'ont pu éclaircir, et c'est aussi le hasard qui est venu à mon secours. Je ne suis point certainement à même ni de combler la lacune que je viens de signaler, ni de jeter un grand jour sur l'histoire des diptères dont il est question; mais peut-être ce fait en amènera-t-il d'autres et leur servira-t-il de point de départ.

Vers la fin du mois de septembre dernier, je renfermai dans une boîte plusieurs noix vertes et véreuses, dans l'espoir d'en voir sortir quelque insecte. Je commençais à craindre que cette espérance ne fût déçue, lorsque, après un intervalle de vingt jours, visitant ma boîte une dernière fois, j'y rencontrai, à ma grande surprise, quelques petits diptères, qu'après un léger examen je reconnus appartenir au genre *Siphonella* de M. Macquart (*Histoire naturelle des Diptères*). Ayant ouvert les noix, je fus ravi

(1) Voy. pl. 4.

de trouver dans l'une d'elles des insectes parfaits, des nymphes et des larves de la même espèce. Ces larves vivaient sur l'amande de la noix qui se trouvait largement entamée sur plusieurs points, et qui cependant n'avait perdu que la moitié à peu près de son volume. Ce résidu était saupoudré d'excréments assez gros et noirâtres, comme on en rencontre souvent quand on ouvre des noix véreuses, et sur les côtés il y en avait aussi un tas assez considérable entremêlé de filaments soyeux. Je n'eus garde d'attribuer ces excréments aux larves de la siphonelle; ils étaient beaucoup trop gros et trop nombreux, et d'ailleurs ces filaments dont j'ai parlé ne me paraissaient pas être leur ouvrage. Je pensai donc que la noix avait d'abord été habitée par un autre insecte, quelque curculionite probablement, et je fus confirmé dans cette opinion en voyant la noix percée, près du hile, d'un trou circulaire, et qui était évidemment le résultat d'une corrosion dont la siphonelle n'était certainement pas l'auteur. Le fait de la présence du diptère dans le même fruit où s'était développé l'insecte primitif, porterait d'abord à croire que le premier vivait parasite sur le second; mais il était évident, par les brèches faites à l'amande, aux excréments qui encombraient la noix, et enfin au trou dont j'ai parlé, que celui-ci avait parcouru toutes les phases de son existence, que même il avait pris son essor. Je me suis donc arrêté à l'idée qu'après l'issue du premier habitant de la noix, la mère des larves que j'ai observées avait pénétré dans ce fruit et lui avait confié le soin de nourrir sa postérité. Les larves devaient être dans le principe au nombre de onze, et comme il restait un peu plus de la moitié de la noix, on voit, en faisant la part de ce qu'avait pu consommer l'insecte qui les avait précédées, qu'elles ne sont pas douées d'une voracité bien

remarquable. Il résulte également de ce qui précède que leur développement est assez rapide, et qu'un mois et demi environ suffit à leur croissance et à toutes leurs métamorphoses.

Je passe maintenant aux descriptions.

La larve est longue de deux lignes, blanche, glabre, assez molle et un peu translucide. L'extrémité antérieure du corps, lequel est composé de onze segments, est atténuée et semble se terminer en pointe. La tête est en effet fort étroite, rétractile, et ordinairement très peu saillante en dehors du premier segment. Examinée au microscope, elle paraît échancrée, parce que de chaque côté s'élève un petit mamelon surmonté d'un appendice charnu, bi-articulé et antenniforme. Ces appendices ne sont autre chose que des palpes que la larve ramène à volonté vers les mandibules. Celles-ci ressemblent à deux petits crochets rétractiles, et dont le tiers seulement, c'est-à-dire la partie arquée, peut devenir saillante, à la volonté de la larve. Les deux tiers postérieurs sont cachés dans l'intérieur de la tête et du premier segment, et cette partie ne paraît former qu'une tige unique, et bifide à l'extrémité. Ces crochets sont noirs, et leur couleur permet d'en suivre la direction à travers les tissus; ils sont écailleux, déliés, et susceptibles d'écartement à leur extrémité antérieure : c'est sans doute en les écartant et les rapprochant successivement que la larve ronge la substance qui doit la nourrir.

Sur le bord antérieur du deuxième segment se trouvent deux appendices latéraux et assez singuliers. Ils sont aplatis, blancs et charnus comme le reste du corps; ils présentent la forme d'une ellipse un peu arrondie et divisée en six lobes étroits, profonds et légèrement spatulés; il y en a trois du côté intérieur, un au sommet et deux extérieu-

rement; dans l'intérieur de l'ellipse, on aperçoit cinq points diaphanes, disposés symétriquement.

J'ai été longtemps à découvrir l'usage de ces organes bizarres; mais ayant plongé la larve dans l'eau pour la rendre plus translucide, et l'ayant examinée au microscope, j'ai reconnu que des trachées venaient y aboutir, et qu'ils étaient, dès lors, de véritables stigmates d'une forme toute particulière; peut-être même les cinq petits points diaphanes dont j'ai parlé ne sont-ils que les ouvertures par où l'air s'introduit.

Le dernier segment de la larve est muni de deux petites cornes tronquées et légèrement roussâtres; ce sont aussi deux stigmates d'où partent deux trachées tubulaires que leur blancheur rend apparentes, et qui, après avoir parcouru le corps dans presque toute sa longueur, en décrivant des sinuosités bien sensibles, vont s'aboucher aux stigmates antérieurs que je viens de décrire.

La larve est dépourvue d'organes de locomotion; mais son corps se dilate, sur les côtés, en un léger bourrelet qui a sans doute pour but de faciliter ses mouvements.

Après sa première métamorphose, la larve se présente sous la forme d'un ellipsoïde allongé, tronqué et même un peu échancré à l'extrémité antérieure, d'un brun rougeâtre extérieurement, d'une consistance écailleuse, et marquée de stries transversales assez nombreuses et toutes également fines, de sorte qu'on ne peut distinguer les segments qu'avec beaucoup de difficulté. Cette coque n'a plus que 1 1/3 ligne de long; mais aussi tous les segments de la larve se sont un peu contractés, et la tête ainsi que le premier segment sont tout à fait rentrés dans le second, ce qui est rendu évident par la présence à l'extrémité antérieure des deux stigmates que portait le deuxième segment de la larve, et qui n'ont fait que changer de cou-

leur et de consistance. Les deux stigmates situés à la face postérieure du dernier segment sont reproduits aussi sous l'aspect de deux petites cornes obtuses. A sa partie antérieure, et de chaque côté, tant en dessus qu'en dessous, la coque présente un sillon longitudinal, et la partie comprise entre ce sillon et le bord extérieur est très visiblement aplatie, et marquée sur la tranche d'une espèce de suture.

Je tenais singulièrement à voir la nymphe renfermée dans cette enveloppe; ma patience, mise à une rude épreuve par plusieurs opérations difficiles et peu satisfaisantes, a été enfin couronnée de succès. La nymphe n'offre, dans une période peu avancée de son existence, qu'une masse informe et confuse; peu à peu ses membres se dessinent, et lorsque l'époque de sa transformation approche, elle laisse apercevoir très distinctement toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. Ses antennes sont couchées obliquement sur la face, ainsi que le style qui se dirige vers les yeux; la trompe est pliée sur elle-même et appliquée sur la partie antérieure du sternum ; les palpes sont étalés un de chaque côté ; les pattes reposent sur la poitrine, les jambes repliées sur les cuisses, et les tarses placés perpendiculairement; les pattes postérieures sont recouvertes, à l'exception des tarses, par les ailes qui se dirigent vers l'abdomen. Ces derniers organes ont une forme particulière : ils sont contournés à leur extrémité, et ne présentent que trois nervures longitudinales. La figure que j'en donne tiendra lieu d'une description difficile à rendre.

La nymphe est de couleur blanche, et elle prend graduellement la couleur de l'insecte parfait : ce sont d'abord les yeux qui noircissent, puis la trompe et les antennes, ensuite les pattes, et enfin la poitrine et l'abdomen; le

dessus du thorax conserve seul une teinte blanchâtre lorsque tout le reste est déjà presque noir.

Dans l'insecte parfait l'abdomen ne paraît composé que de cinq segments ; l'examen de la nymphe m'a permis de constater qu'il se compose de dix. Les cinq premiers sont tels qu'on les voit dans l'insecte parfait ; les cinq autres vont en se retrécissant jusqu'au dixième qui est effilé et terminé par deux appendices : l'antépénultième a une forme différente de celle de tous les autres ; il se rétrécit un peu à partir du milieu. Ces cinq segments s'emboîtent les uns dans les autres comme les tubes d'une lunette, et rentrent dans l'abdomen : les trois premiers ne sont velus que sur les bords, les deux derniers sont hérissés, dans toute leur étendue, de poils longs et déliés. Au surplus ces cinq segments, ou du moins une partie d'entre eux, constituent peut-être un organe propre à la femelle (car je n'ai pu m'assurer s'ils existent dans le mâle) et serviraient à l'introduction des œufs dans la noix.

Quelques instants après sa naissance l'insecte laisse tomber de l'extrémité de son abdomen une goutte d'un liquide jaunâtre.

Quoique l'enveloppe de la nymphe n'offre pas une bien grande résistance, elle pourrait cependant donner quelque embarras à un insecte aussi faible : la nature a prévu cet inconvénient, et elle a doué la nymphe d'un levier fort simple et qui remplit son but. Ce levier consiste dans un mamelon vésiculeux placé sur le vertex et susceptible d'une grande dilatation. Il fait effort contre les parois de l'enveloppe et la force à se rompre le long de la suture dont j'ai fait mention, et ensuite transversalement, de manière à détacher la moitié de la calotte supérieure. Cette vessie n'est pas chose nouvelle ; on la rencontre dans la plupart des muscides, et elle a été depuis long-

temps observée dans la mouche domestique ; mais il n'était pas superflu de constater ce trait de ressemblance entre deux diptères placés assez loin l'un de l'autre dans l'échelle méthodique.

Je terminerai cette notice par une courte description de l'organe qui constitue le caractère le plus saillant du genre *Siphonella*, je veux parler de la trompe. Il est très difficile de voir cet organe en entier dans l'insecte parfait. Il est coudé en deux endroits, et sa forme représente assez celle d'un Z dont les angles seraient arrondis. La branche supérieure, un peu plus courte que l'autre, est presque toujours cachée dans la bouche, et n'est visible que lorsque l'insecte allonge sa trompe. L'angle que les deux branches forment avec la tige est susceptible de s'élargir et de se retrécir à la volonté de l'insecte, ou même de s'annuler complètement, c'est-à-dire que la tige peut être ramenée contre la branche supérieure et la branche inférieure contre la tige. Tout cet organe est hérissé de poils, surtout à l'extrémité. Les palpes, dont le bout seul est un peu saillant en dehors de la bouche, et que l'on ne peut voir entièrement que lorsque l'insecte donne à la trompe toute son extension, sont insérés un peu au-dessous du premier coude. Ils sont en massue, légèrement recourbés et hérissés de poils.

N'ayant pas trouvé décrite la *Siphonelle* qui fait l'objet de cette notice, je lui ai imposé un nom qui rappellera son origine, et voici son signalement :

Siphonella nucis (Nob.).

Siphonelle de la noix.

Capite nigro ; facie tamen et epistomate flavis ; antennis intùs brunneo-flavis, extùs nigris ; proboscide nigra, palpis flavis ; thorace, scuto et abdomine nigris, hoc nitido ; fronte spar-

sim, thorace verò, nec non scuto confertissime punctatis; pedibus nigris, excepto tarsorum intermediorum posticorumque primo articulo flavo; alis diaphanis.
Habitat larva in nucibus.

Longueur une ligne ; tête noire, avec la face et l'épistome fauves, ce dernier un peu échancré; front mat, parsemé de points épars, et marqué d'une impression en fer à cheval dont l'ouverture regarde le vertex, qui est muni de quelques petites soies; antennes d'un brun un peu fauve en dedans, noires en dehors; trompe noire, palpes fauves. Tout le corps noir; thorax et écusson mats et tout criblés de points serrés très apparents, qui les font paraître comme chagrinés ; écusson obtusément triangulaire et presque hémisphérique, à peine convexe en dessus, et bordé de petites soies dont deux au milieu plus longues que les autres ; abdomen luisant; pattes noires; tarses intermédiaires et postérieurs revêtus, en dessous, de duvet fauve, premier article de ces mêmes tarses fauve; balanciers noirs, ailes très hyalines, avec la nervure médiastine bien prononcée; nervure costale finement ciliée. Mont-de-Marsan, octobre 1838, dans une noix.

La *Siphonella oscinina* de M. Macquart est la plus voisine de la *Siphonella nucis*, mais celle-ci en diffère : 1° par la taille qui est plus petite, 2° par ses antennes qui ne sont point fauves en dessous, 3° par ses pattes dont les genoux et les tarses ne sont point fauves, 4° enfin par ses ailes qui ne sont point grisâtres.

NOTICE

SUR QUELQUES DIPTÈRES NOUVEAUX;

PAR M. ÉDOUARD PERRIS.

Mycetophila lycogalœ. Nobis (1).

Capite thoraceque nigris; antennarum brunnearum duobus prioribus articulis nigris; abdomine griseo, sericeo; coxis, femoribus, tibiisque anticis et intermediis testaceis; coxis posticis nigrescentibus, femoribus testaceis, posticè nigris, tibiis testaceis; tarsis omnibus brunneis, excepto primo articulo suprà testaceo; alis externè usque ad medium flavescentibus, cœterùm brunneis.

Hab. Larva in lycogalâ miniatâ.

Longueur 1 3/4 lignes (0,004). Tête et thorax noirs, parsemés de petits poils gris et soyeux; palpes bruns; antennes d'un brun un peu soyeux, avec les deux premiers articles noirs; écusson d'un noir foncé et muni de quatre longues soies noires; abdomen d'un gris soyeux, à reflets noirâtres lorsqu'on le regarde par derrière; hanches, cuisses et jambes antérieures et intermédiaires, testacées et un peu soyeuses; hanches postérieures noirâtres; cuisses testacées à extrémité noirâtre; jambes testacées; tous les tarses bruns, moins le premier article qui est testacé en dessus; cils des pattes noirs; ergots d'un testacé noirâtre; ailes à bord extérieur jaunâtre, depuis la base jusque près du milieu, brunâtres partout ailleurs, avec la nervure costale plus foncée, et

(1) Voy. pl. 5, fig. 1, 2 et 3.

une tache brune assez large à la base de la cellule sous-marginale; balanciers blancs.

La larve de ce diptère vit dans la *lycogalâ miniatâ*, aux environs de Mont-de-Marsan. La découverte que j'en fis ayant été un peu tardive, je n'ai pu me procurer que la nymphe. J'ai trouvé celle-ci en novembre dans l'intérieur du champignon qui avait servi à nourrir la larve. Elle est d'abord blanche, et dans l'intervalle de quelques jours elle passe par toutes les nuances intermédiaires entre cette couleur et celle de l'insecte parfait. Elle est nue et laisse apercevoir presque tous les organes qui constituent extérieurement l'insecte parfait : la bouche et les parties qui en dépendent ont seules échappé à mes regards. La figure que je donne de cette nymphe tiendra lieu de description.

Scatophaga serotina. Nobis (1).

Rufa; thoracis dorso dilutè brunneo; fronte orontio; abdomine, maris prœsertim, villoso; alis diaphanis, nervulis transversalibus obscuris.

Longueur 2 1/2 lignes (0,005). Tête fauve, avec des reflets un peu blanchâtres sur la face et les joues; front proéminent et de couleur orange; antennes fauves, style presque plumeux, noirâtre, avec la base fauve, trompe fauve à sa base, brune à l'extrémité; palpes d'un fauve pâle; de longues soies sur l'épistome et le vertex; thorax fauve, avec des soies noires, et, sur le dos, une teinte brunâtre, quelquefois à peine visible et toujours traversée au milieu par une bande longitudinale fauve; abdomen velu, dans le mâle surtout, fauve et parfois sali de brun; pattes fauves; balanciers d'un

(1) Voy. pl. 5, fig. 4 et suiv.

fauve pâle ; ailes hyalines, avec la base jaunâtre et les nervures transversales bordées de brun.

La larve de ce diptère vit dans la bouse de vache, où je l'ai trouvée en octobre aux environs de Mont-de-Marsan. Elle atteint une longueur de 3 lignes ; son corps est blanc, mou, cylindrique, et, la plupart du temps, sali de brun, à cause des aliments que l'on aperçoit dans le tube digestif, par suite de la transparence des tissus ; le dernier segment est toujours noirâtre. La tête est petite, rétractile, de même nature que tout le reste : elle paraît surmontée de deux petites antennes en forme de mamelons bi-articulés ; mais ces organes ne sont autre chose que des palpes que la larve tient ordinairement dirigés en avant, et qu'elle ramène à volonté vers les mandibules. Celles-ci ressemblent à deux crochets noirs et aplatis, susceptibles de s'appliquer l'un contre l'autre, de s'écarter et même de rentrer dans l'intérieur de la tête : ces crochets constituent, dans la partie qui se trouve naturellement logée dans le corps jusqu'au second segment, une tige unique, laquelle devient bifide postérieurement.

Le corps se compose de onze segments ; le dernier est tronqué et bordé de huit à douze tubercules coniques : le bord supérieur de la troncature en est dépourvu, et un peu au-dessous de ce bord on aperçoit deux petits tubes saillants et de couleur brune : ce sont des stigmates auxquels s'abouchent deux trachées tubulaires qui, après avoir parcouru le corps, en décrivant quelques légères sinuosités, vont aboutir à deux autres stigmates latéraux placés au bord antérieur du second segment, ou peut-être entre celui-ci et le premier. Les organes de la progression sont des cils fins et noirâtres placés en très grand nombre tout autour du bord antérieur des seg-

ments, à partir du troisième. A l'œil nu, leur réunion présente l'aspect d'une bande noirâtre, et à la loupe ils ont l'air de petits points noirs.

La larve s'enfonce dans la terre pour se métamorphoser en nymphe. Cette nymphe a pour enveloppe la peau même de la larve qui a pris une teinte d'un brun-rougeâtre (à l'exception du dernier segment qui est noirâtre), et dont la consistance est devenue écailleuse : les palpes, les stigmates postérieurs, les tubercules du dernier segment et les petits cils servant à la progression de la larve, tout se retrouve dans la puppe. Celle-ci est un peu plus petite que la larve, parce que, dans la métamorphose, les segments se sont un peu contractés.

L'état de nymphe dure environ un mois, et lorsque le diptère veut sortir, il soulève les parois de sa prison à l'aide d'un mamelon vésiculeux placé sur le vertex ; la puppe se fend longitudinalement de chaque côté des trois premiers segments, et présente un hiatus suffisant pour le passage de l'insecte.

L'époque tardive à laquelle j'ai obtenu ce diptère m'a inspiré le nom spécifique que je lui ai donné.

Helomyza gibba. Nobis (1).

Griseo luteola; oculis nigris; thoracis quatuor lineis longitudinalibus pallidè flavis, lateralibus interruptis; abdominis secundo segmento maculâ laterali oblongâ nigrâ, tertio, quarto quintoque tribus lineis nigris, quarum dorsalis una, signatis; pedibus albidis, tarsis paulò obscurioribus; alis griseis, nervulis transversalibus obscuris.

Hab. rarò in umbrosis, circà Mont-de-Marsan (Landes).

Longueur, 2 ½ à 3 lignes (0,005 à 0,006m.). Tête d'un blanc mat, surtout la face; sur le vertex une grande

(1) Voy. pl. 6, fig. 1 à 3.

tache profondément bilobée et jaunâtre, un peu plus foncée sur les bords; trompe et antennes d'un fauve clair; palpes et style noirs, avec la base d'un fauve pâle: ce dernier muni de cils longs et un peu écartés; yeux noirs; quelques soies longues et recourbées sur le vertex; thorax d'un gris jaunâtre sur le dos, et marqué de quatre lignes d'un fauve pâle, dont les latérales sont interrompues par un sillon qui descend, en s'élargissant un peu, jusqu'à la base de l'aile; écusson jaunâtre, avec une petite ligne grise sur le milieu et quatre soies noires postérieurement; côtés du thorax, poitrine et métathorax blanchâtres.

Abdomen d'un gris jaunâtre, excepté le premier segment, qui est blanchâtre et sans taches; deuxième segment muni, sur chaque côté, d'une tache noire ovoïde et oblique; troisième et quatrième segments marqués de trois lignes longitudinales noires, dont deux latérales coudées en bas, et une dorsale droite et un peu effilée; dans le cinquième segment, les lignes latérales sont remplacées par un point noir, et la ligne dorsale est plus courte et quelquefois à peine visible : aucune de ces lignes ou points n'atteint le bord postérieur des segments, qui est plus pâle que le reste. L'extrémité du coude des lignes latérales d'un segment aboutit presque à la base de celles du segment suivant, de manière à former une ligne unique, dessinée en zigzag.

Pieds blanchâtres, avec les tarses un peu plus obscurs; balanciers blancs, ailes grises, à nervures transversales bordées de brun.

Les différences de couleur que l'on remarque dans le thorax, l'abdomen et les pattes, tiennent à la présence de petites soies noires qui recouvrent plus ou moins ces parties; ainsi elles sont très rapprochées sur le dos du

thorax et de l'abdomen, ainsi que sur les tarses, et leur donnent une teinte grisâtre; distantes sur l'écusson, sur le bord et à la partie inférieure des segments de l'abdomen, et de là leur nuance plus pâle; enfin, rares sur les côtés du thorax, la poitrine, le métathorax, les cuisses et les jambes, ce qui laisse à ces parties la couleur blanchâtre qui, au fond, est celle de tout le corps.

Toutes les Helomyses que je connais ont le corps voûté et un peu arqué; mais cette structure est tellement exagérée dans celle-ci, que j'ai cru devoir lui donner un nom approprié à cette attitude gibbeuse qui la caractérise, et qui lui donne une structure bizarre et disgracieuse. Son vol est plus lourd que celui des espèces du même genre, et elle en diffère aussi par la forme du troisième article des antennes, dont le bord supérieur, d'abord horizontal, se fléchit brusquement au tiers à peu près de sa longueur, et produit une sorte d'échancrure qui se continue jusqu'à l'extrémité. Une autre différence se remarque aussi dans le style : cet organe, inséré à la base de l'échancrure dont je viens de parler, et sur la petite proéminence qui en résulte, n'est pas, à proprement parler, velu, mais muni de cils très longs à la base, et qui vont en décroissant vers l'extrémité : ces cils sont peu nombreux, je n'en ai compté que neuf en dessus et cinq en dessous.

Cette espèce est assez rare; on la trouve aux environs de Mont-de-Marsan, dans les lieux frais et ombragés, sur les plantes et les arbrisseaux.

Pelecocera lugubris. Nobis (1).

Niger, nitidus, antennarum primo articulo nigro, secundo

(1) Voy. pl. 6, fig. 4 et 5.

nigrescente, tertio flavo, supra obscuro; proboscide flavâ, mediâ parte exceptâ, nigrâ; palpis pallidis; pedibus nigris, femoribus tamen, tibiisque basi et apice flavis; tarsis subtùs flavâ pube vestitis, intermediorum primo articulo flavo, posticorum incrassato; alis brunneis.

Hab. flores, circà Mont-de-Marsan (Landes).

Longueur 2 1/2 lignes (0,005). Tête noire, avec la face argentée, excepté toutefois la saillie, qui est d'un noir luisant; bords latéraux de la bouche fauves; trompe fauve à la base et à l'extrémité, d'un noir luisant au milieu; palpes petits, assez grêles, et d'un fauve très pâle; premier article des antennes noir, deuxième noirâtre, troisième fauve, avec la crête un peu obscure; style noirâtre; thorax d'un noir très luisant, mais revêtu sur les côtés d'un duvet cendré; écusson et abdomen d'un noir luisant, ce dernier finement velu; pattes noires, base et extrémité des cuisses, et en outre, dans les quatre premières seulement, base et extrémité des jambes, fauves; tarses revêtus en dessous d'un duvet fauve; premier article des antérieurs un peu dilaté et ellipsoïde, des intermédiaires fauve, des postérieurs plus long que dans les autres, et sensiblement renflé; balanciers d'un blanc jaunâtre; ailes brunâtres, surtout postérieurement, et le long de la nervure costale.

Assez rare aux environs de Mont-de-Marsan, sur les fleurs printanières, principalement sur celles de la *Potentilla splendens.*

Criorhina bombiformis. Nobis (1).

Hirsutus, rufus, antennis testaceis, femoribus nigris, tibiis tarsisque rubro nigrescentibus.

Hab. flores, circà Mont-de-Marsan (Landes).

Longueur 7 lignes (0,015); face et front fauves, presque dorés, à cause du duvet qui les couvre; une ligne noirâtre du vertex à l'épistome, dilatée et moins apparente à partir des antennes; yeux noirs, antennes testacées, munies de quelques petites soies sur les deux premiers articles; style noirâtre, à base testacée; trompe et palpes noirs; tout le dessus du corps recouvert d'une épaisse toison, d'un fauve vif; côtés du thorax également velus, mais jaunâtres et non fauves; sternum et dessous de l'abdomen d'un noir luisant et métallique, avec quelques petits poils blanchâtres; cuisses noires, genoux, jambes et tarses d'un noir rougeâtre, plus foncé au milieu des jambes, surtout des postérieures, qui sont presque noires; tarses recouverts en dessous d'un duvet serré, à reflets dorés; ailes à bord extérieur et tiers postérieur brunâtres, nervures testacées; balanciers testacés; une tache d'un brun rougeâtre et oblongue à la base du bouton.

J'ai trouvé une seule fois ce beau diptère aux environs de Mont-de-Marsan sur les fleurs du *Prunus padus*. L'épaisse toison dont il est revêtu lui donne quelque ressemblance avec le *Bombus muscorum*, et c'est de là que j'ai tiré son nom spécifique.

Cyrtosia marginata. Nobis (2).

Le petit diptère dont il va être question constitue un genre nouveau, et appartient évidemment à la famille

(1) Voy. pl. 6, fig. 6 et 7.
(2) Voy. pl. 7.

des bombyliers de Latr. et de Meig., d'après le signalement caractéristique donné par M. Macquart dans son *Histoire naturelle des Diptères*; mais la place qu'il doit occuper dans le cadre de cette famille me paraît difficile à assigner. La forme toute particulière de ses antennes et la disposition de ses nervures alaires ne lui donnent d'analogie avec aucun autre genre. Quoi qu'il en soit, nous le placerons parmi ceux qui ont quatre cellules postérieures.

Caractères génériques.

Antennis basi contiguis, triarticulatis; articulo primo brevi, cylindrico, secundo multò longiore, ovato; tertio brevi, elliptico; setâ nullâ; proboscide cylindrica, horizontali, paulò ampliùs exsertâ quàm metitur caput; labio superiore acuto, proboscide duplò breviore; palpis filiformibus, uniarticulatis; thorace valdè gibboso; alarum quatuor cellulis posterioribus, secundâ petiolatâ; tarsis pulvillis tribus instructis.

Antennes contiguës à la base, de trois articles: le premier, le plus court de tous, cylindrique; le second, quatre fois plus long et ovoïde; le troisième un peu plus long que le premier, ellipsoïde ou fusiforme. Cet organe est hérissé de petites soies visibles seulement au microscope, et d'inégale longueur.

Style nul et remplacé par deux petites soies placées à l'extrémité du troisième article.

Trompe cylindrique, horizontale, assez épaisse et saillante, un peu plus que de la longueur de la tête. A partir de la base jusqu'au milieu, mais seulement dans la moitié de sa surface supérieure, c'est-à-dire dans la partie que recouvre la lèvre, elle est couverte de très petits cils raides et fort déliés, qui se montrent encore au

bord inférieur; dans le reste de sa longueur elle est bordée, en dessus et en dessous, de soies semblables à celles des antennes, mais un peu plus fines.

Lèvre supérieure concave, ayant la crête munie de neuf cils, écartés et spiniformes, et les bords inférieurs sinueux; elle est de moitié plus petite que la trompe, et se termine en pointe.

Palpes longs, filiformes et d'un seul article.

Thorax très élevé et gibbeux.

Quatre cellules postérieures aux ailes; la seconde, pétiolée.

Pattes assez longues, ciliées extérieurement; hanches antérieures fortement échancrées et ciliées même en dedans; tarses de cinq articles, de grandeur décroissante jusqu'au quatrième, qui est très petit; le cinquième aussi grand que le deuxième; trois pelottes.

Caractères spécifiques.

Antennis, proboscide palpisque nigris; thoracis suprà nigri lateribus, griseis, vittâ albâ signatis; scuto nigro, postice luteo; metathorace nigro; abdominis nigri segmentis luteo marginatis; femoribus nigris, apice flavis; tibiis flavis; tarsis nigrescentibus, excepto primo articulo flavo; alis vix griseis.

Longueur 3/4 ligne (près de 0,002); front et antennes noirs, ainsi que la trompe et les palpes; face blanche, épistome légèrement proéminent; yeux noirs, occupant presque toute la tête, sans cependant être contigus; thorax d'un noir velouté en dessus, lavé de deux petites lignes grises longitudinales, dilatées à l'extrémité antérieure, et ne paraissant que par reflet; côtés du thorax marqués d'une bande jaune assez large, à bords sinueux, et atteignant l'écusson; le reste gris, ainsi que

la poitrine; écusson noir, à extrémité jaune; métathorax noir, mais recouvert par l'écusson qui le rend presque invisible; abdomen noir, convexe, un peu arqué, à huit segments (y compris l'anus) bordés d'une bande jaune pâle, plus large dans les cinquième, sixième et septième segments, qui en outre, et surtout les deux derniers, sont frangés de petits cils raides et blancs; anus noir et luisant dans les mâles, où il se présente comme un tubercule qui semble muni de deux petits appendices; jaune, avec l'extrémité noire, moins saillant et sans appendices dans la femelle; dessous de l'abdomen comme le dessus, avec cette différence que les bordures jaunes des segments sont plus larges; cuisses noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, le reste d'un fauve pâle, ainsi que les jambes, le premier article des tarses et les pelottes. Les quatre derniers articles des tarses sont noirâtres; les ailes grisâtres, à nervures bien prononcées; les balanciers courts, dilatés et d'un jaune citron.

On trouve ce petit diptère aux environs de Mont-de-Marsan, sur le seigle et d'autres graminées en fleur, dans les terrains arides et les plus exposés au soleil.

Son nom générique rappelle sa conformation singulièrement gibbeuse.

COMPTE RENDU

DES EXPÉRIENCES FAITES CHEZ M. DUPONCHEL PAR PLUSIEURS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ, A L'EFFET DE DÉCOUVRIR L'ORGANE DU CRI DANS LE SPHINX A TÊTE DE MORT (*Acherontia Atropos*).

(Séance du 2 janvier 1839.)

La faculté que possède le Sphinx à tête de mort (*Acherontia Atropos*) de faire entendre une espèce de cri quand on s'empare de lui et qu'on le tourmente, a été l'objet d'opinions si diverses, que j'ai toujours désiré de pouvoir vérifier moi-même dans quelle partie de son corps réside l'organe qui produit ce cri. Deux individus mâles de ce sphinx qui sont éclos chez moi dans le courant de novembre dernier (et ce sont les premiers que j'obtiens depuis que j'élève sa chenille) m'ont enfin fourni l'occasion de faire cette vérification. Mais, sentant que mon témoignage serait insuffisant pour constater le résultat de mes recherches sur un sujet aussi contesté, et craignant d'ailleurs de m'égarer comme mes devanciers si j'y procédais seul, j'ai cru devoir inviter ceux de nos collègues que ces recherches pouvaient intéresser, à vouloir bien y prendre part; MM. Aubé, Boisduval, Pierret et Rambur se sont rendus à mon invitation, et c'est en leur présence, ou plutôt, par eux autant que par moi, qu'ont été faites les expériences dont je vais avoir l'honneur de rendre compte à la société. Mais auparavant je crois indispensable de rappeler succinctement tout ce qui a été avancé

sur ce sujet par les naturalistes qui m'ont précédé dans cet examen.

Réaumur, le premier qui s'en soit occupé, attribue, sans élever le moindre doute, le cri de notre sphinx au frottement de la trompe entre les palpes.

Un observateur cité par Engramelle prétend qu'il est produit par l'air contenu sous les épaulettes ou ptérygodes, et qui en est chassé avec force par le mouvement des ailes.

Le docteur Lorey veut qu'il ait pour cause l'air qui s'échappe par la trachée qu'on voit de chaque côté de la base de l'abdomen, et qui dans l'état de repos se trouve fermée par un faisceau de poils très fins réunis par un ligament qui prend naissance sur les côtés internes de la partie supérieure du ventre ; lequel faisceau de poils se dilate en rayonnant pendant que l'insecte fait entendre son cri.

Suivant M. le docteur Passerini, la tête serait le véritable siége de l'organe qui produit ce cri, c'est-à-dire que les sons sortiraient d'une cavité qui communiquerait avec le faux canal de la trompe, et à l'entrée de laquelle sont placés des muscles assez forts qui s'abaissent et s'élèvent successivement, de manière que le premier mouvement fait entrer l'air dans cette cavité, et le second l'en fait sortir : en effet, dit-il, que l'on coupe la trompe à sa racine, le cri n'en continuera pas moins, tandis qu'il cessera tout à coup, si l'on paralyse l'action des muscles dont on vient de parler, soit en les coupant en travers, soit en les traversant par une grosse épingle qu'on enfonce verticalement dans la tête.

Enfin M. Goureau, dans un mémoire très intéressant sur la stridulation des insectes, inséré dans le tome VI de nos Annales (1er trimestre 1837), place l'organe sonore

de notre insecte dans l'appareil décrit par M. Lorey ; mais il ne pense pas comme lui que le bruit ou son produit par l'air qui sortirait des deux cavités fasse partie de cet appareil, attendu qu'il s'est assuré, en les observant à la loupe, que la membrane qui en tapisse le fond ne laisse apercevoir aucun trou par où l'air pourrait s'en échapper. Il donne donc une autre explication de la manière dont le son se forme, et suivant sa conclusion, l'appareil qui le produit aurait beaucoup d'analogie avec l'instrument musical des cigales.

Ainsi voilà cinq explications différentes du même phénomène, et chacune d'elles est énoncée par son auteur de la manière la plus affirmative : eh bien ! nous allons voir que toutes sont erronées.

D'abord, pour reconnaître le peu de fondement de celle de Réaumur, il nous a suffi de répéter une expérience bien simple, et que tous ceux qui nous ont précédé n'ont pas manqué de faire : ç'a été de dérouler la trompe et d'écarter les palpes de manière à empêcher tout frottement entre ces parties ; or le bruit n'en a pas moins continué et d'une manière aussi intense qu'auparavant. Par la même occasion, nous avons fortement comprimé la trompe à sa racine avec des bruxelles, afin d'empêcher l'introduction et la sortie de l'air qui, suivant M. Passerini, entre et sort alternativement par le faux canal de cet organe, et le cri ne s'en est pas moins fait entendre et sans être nullement affaibli (1).

(1) Il est facile de comprendre qu'une forte pression de la trompe à son origine doit produire le même résultat que son excision, conseillée par M. Passerini. D'ailleurs, n'ayant en notre possession qu'un seul individu, nous avons dû nous abstenir de toute mutilation qui aurait pu le faire périr dès le principe et nous empêcher de continuer nos expériences.

A l'égard de l'explication donnée par l'observateur d'Engramelle, elle ne soutient pas l'examen ; car si, comme il dit, c'est le mouvement des insectes qui, en faisant sortir avec force l'air comprimé sous les épaulettes, forme le son, comment se fait-il que c'est lorsqu'on empêche l'insecte de les ouvrir que, contrarié par cet état de gêne, il crie le plus fort ? D'ailleurs si cela était, on apercevrait quelque mouvement dans les épaulettes qui, attachées par un simple pédoncule à la partie supérieure du corselet, ne manqueraient pas de se soulever, et d'éprouver une espèce de trémoussement au moment où l'air s'échappe de la cavité qu'elles recouvrent. Or, que l'insecte agite ses ailes, qu'il les tienne fermées, les épaulettes restent dans l'immobilité la plus parfaite.

Nos recherches se sont donc dirigées du côté de l'appareil décrit par MM. Lorey et Goureau, chacun à sa manière. Nous allons donc le décrire aussi à notre tour, et nous dirons ensuite comment nous l'avons vu fonctionner. Cet appareil est situé, comme ils le disent, à la base de l'abdomen et sur les côtés du premier anneau ; il consiste en deux faisceaux de poils (un de chaque côté), chacun de ces faisceaux part de l'angle supérieur d'une espèce de boutonnière placée longitudinalement et un peu obliquement de chaque côté de l'abdomen ; ces deux boutonnières sont susceptibles de s'ouvrir et de se fermer à la volonté de l'animal. Lorsqu'elles s'ouvrent, on s'aperçoit que le fond en est tapissé par une membrane translucide qui devient alternativement convexe et concave, comme la soupape d'un soufflet mis en mouvement. Dans l'état de repos, il est impossible de les apercevoir, parce qu'elles sont alors cachées par les faisceaux de poils dont nous venons de parler et auxquels elles servent en quelque sorte d'étui ; ce n'est que lorsque ces faisceaux se redres-

sent et s'épanouissent en rayons, que les deux boutonnières se dilatent et laissent apercevoir la membrane qui en tapisse le fond. Or, ce rayonnement et cette dilatation coïncidant, la première fois que nous les observâmes, avec le cri de l'insecte, nous n'hésitâmes pas à donner raison à M. Goureau; et se croyant sur le chemin de la vérité, l'un de nous, M. le docteur Aubé, se mit à expliquer d'une manière très rationnelle comment le son pourrait être produit par l'appareil dont nous venons de parler. La membrane translucide était la table d'harmonie, le bourrelet qui entoure la boutonnière remplaçait les cordes, et les faisceaux de poils en frottant ce bourrelet par leur épanouissement, faisaient l'office d'archet. Ainsi c'était un instrument de musique parfaitement organisé. Mon fils, médecin de l'école polytechnique, qui était présent à nos expériences, partageait l'opinion de M. Aubé, et la défendait du mieux qu'il pouvait par des arguments tirés de l'organisation du larynx. Des trois autres membres présents, MM. Boisduval et Pierret restèrent neutres dans la discussion; mais M. Rambur, non seulement combattit par le raisonnement la théorie de M. Aubé, mais soutint que l'appareil que nous considérions comme l'organe du cri ne pouvait servir à cet organe; et la suite de nos expériences prouva en effet qu'il avait raison.

Après ce débat, nous ne fûmes pas peu surpris d'entendre notre Sphinx crier, bien que les faisceaux de poils fussent affaissés sur eux-mêmes et les boutonnières fermées. Il y a plus, ces faisceaux de poils s'étant redressés et les boutonnières rouvertes, l'insecte garda le silence le plus obstiné. Il était donc bien évident que le prétendu instrument musical de M. Aubé devait avoir une autre destination qui n'est pas encore connue, qu'il ne contribue en rien à la formation du cri de notre insecte, et que si nous

l'avons vu d'abord fonctionner pendant que celui-ci criait, le hasard seul était cause de cette coïncidence.

Au reste, ce qui prouve surabondamment que cet appareil n'est pas le siége de l'organe sonore que nous cherchons, c'est l'assertion de M. Passerini, confirmée par M. Rambur, que les deux sexes du *Sphinx atropos* font entendre le même cri, bien que l'appareil en question n'existe que chez le mâle, et qu'il est plus ou moins développé chez les autres *Sphingides*, qui toutes néanmoins ne font entendre qu'un bourdonnement fort différent du cri de notre Sphinx lorsqu'elles volent.

L'individu mâle sur lequel nous opérions étant trop fatigué pour supporter plus longtemps nos expériences, nous remîmes au lendemain à les continuer, espérant qu'une nuit de repos lui rendrait une partie de sa vigueur; mais cette nuit fut pour lui la dernière : je le trouvai mort le lendemain matin.

Trois jours après, c'est-à-dire le 13 novembre, par une température assez froide, mais dans mon cabinet où je fais continuellement du feu, il m'est éclos, à huit heures du soir, un second individu mâle du même Sphinx. Mon fils et moi, après avoir écouté attentivement de quelle partie du corps le cri semblait sortir, il nous parut que c'était de la partie supérieure du corselet. Mon fils se mit en conséquence à dépouiller avec des ciseaux courbes extrêmement fins, cette partie de l'épaisse fourrure qui la revêtait; mais notre Sphinx ne put supporter la fin de cette opération; il cessa de crier longtemps avant qu'elle fût terminée, et mourut bientôt après. Cependant l'opinion de mon fils est que le cri pourrait bien provenir du frottement du collier ou prothorax contre le mésothorax, quoique ces deux parties soient ordinairement soudées ensemble dans les Lépidoptères; il paraît que le *Sphinx*

Atropos ferait exception à la règle, car l'insecte vivant présente dans chacune de ces deux parties, lorsqu'elles sont dépouillées de leur fourrure, une surface cornée qui peut frotter sur l'autre; mais cette observation aurait besoin d'être confirmée par de nouvelles expériences.

Il résulte de tout ceci que le siége de l'organe du cri dans le *Sphinx Atropos* est encore à trouver, que tout ce qu'on a dit jusqu'à ce jour à ce sujet, se trouve sans fondement, et que ce cri, dont quelques auteurs parlent comme d'une sorte de voix plaintive, a la plus grande analogie avec celui que font entendre la plupart des *Longicornes*, et qui est produit par le frottement du prothorax, contre la partie lisse de l'écusson.

P. S. Quand j'ai lu ces observations à la Société, je n'avais pas connaissance d'un mémoire de M. Goureau (1), dans lequel il reconnaît qu'il s'est trompé dans tout ce qu'il a dit sur le cri du *Sphinx Atropos*. Il résulte de ses nouvelles expériences, que l'organe de ce cri ne réside dans aucune des parties indiquées jusqu'à présent par les expérimentateurs, et qu'il reste encore à découvrir, bien que, dans ce but, il ait disséqué plusieurs individus de l'insecte dont il s'agit. Toutefois, M. Goureau semblerait croire que cet organe pourrait bien avoir son siége dans le prothorax ou collier, dont les stigmates, dit-il, sont grands, ouverts et situés sur une petite protubérance. Ainsi son opinion à cet égard se rapprocherait de celle de mon fils.

(1) Le troisième trimestre de nos *Annales* de 1838, dans lequel ce mémoire est inséré, n'a paru qu'en avril dernier.

RÉFLEXIONS CRITIQUES

Sur le SPECIES *des Hydrocanthares et des Gyriniens de M. le Docteur* CH. AUBÉ.

Par un AMATEUR, membre de la Société entomologique de France.

(Séance du 2 janvier 1838.)

Nous devons des remercîments à M. le docteur Aubé, d'avoir bien voulu continuer le *Species* de M. le comte Dejean; et, comme il le dit dans sa préface, il serait à désirer que tous les entomologistes, dont les études se sont dirigées sur telle ou telle famille, voulussent bien faire des *Species* particuliers de ces mêmes familles.

Cependant nous avons lieu de nous étonner que dans un ouvrage, qui n'est pour ainsi dire que la suite du *Species* de M. Dejean, qui par le titre mis sur la couverture, paraît publié sous son nom, et qu'il aurait été impossible de faire sans sa collection, on se soit autant écarté de tous les principes qu'il a émis dans les avertissements de son *Species* et de ses catalogues, et suivis dans ces ouvrages.

Nous ne contestons pas ici le mérite du *Species* de M. Dejean; mais ce n'est pas là son principal ouvrage: le pricipal ouvrage de M. Dejean, celui qui a rendu des services immenses à l'entomologie, c'est sa collection, ce sont ses catalogues, qui ont fait connaître l'arrangement méthodique de cette collection.

Le premier catalogue surtout, publié en 1821, a fait pour ainsi dire une révolution dans l'entomologie, et

c'est depuis sa publication que les collections, et surtout celles des provinces, ont commencé à être classées et nommées passablement. Les meilleures preuves que l'on puisse donner des services rendus par cet ouvrage, c'est la promptitude avec laquelle toute l'édition a été achetée, le prix que l'on attachait aux rares exemplaires que l'on trouvait dans les ventes, et surtout les sollicitations faites auprès de M. Dejean pour qu'il en publiât une seconde édition.

Pendant de longues années, M. Dejean a mis sa collection à la disposition de toutes les personnes qui voulaient la consulter; chacun venait nommer chez lui les insectes qu'il voulait déterminer, et l'on peut dire, sans blesser la vérité, que presque toutes les collections de France, même celles des provinces, sont maintenant classées et nommées d'après sa nomenclature.

Nous ne voulons pas répéter ici ce qui a été dit par M. Dejean dans l'avertissement de la troisième édition de son Catalogue, sur l'adoption des noms les plus anciennement publiés; mais nous dirons une chose qu'il n'a pas osé dire, et qu'il est cependant utile de faire connaître.

Plusieurs entomologistes de Paris, parmi lesquels nous nous bornerons à désigner M. le comte de Castelnau, poussés par un sentiment que nous ne saurions définir, ont pris à tâche, toutes les fois qu'ils ont fait paraître quelques publications, de donner de nouveaux noms aux insectes qu'ils décrivaient, quoiqu'ils sussent très bien que ces insectes étaient sous d'autres noms, que leur avait donné M. Dejean, dans presque toutes les collections et dans ses catalogues imprimés. Il y a beaucoup d'espèces que nous pourrions citer, rapportées d'Espagne, en 1812, par M. Dejean, et depuis ce temps connues sous des noms que ces Messieurs ont cru devoir changer.

Certainement il importe très peu à M. Dejean de voir conserver les noms qu'il a donnés; car il y a un bien petit mérite à nommer des insectes, mais cela est très important pour nous autres, pauvres amateurs de province, qui nous voyons à tout instant obligés de changer des noms que nous avons adoptés depuis plus de quinze ans.

Nous croyons donc que M. Aubé a eu un grand tort, en devenant pour ainsi dire le complice de ce qui avait été fait par les entomologistes dont nous venons de parler; mais le plus grand tort dans tout ceci appartient peut-être à M. Dejean, qui aurait dû ne pas laisser paraître un ouvrage, pour ainsi dire sous son nom, sans en conserver la direction, et nous ne saurions trop l'engager à le faire pour les suites à son *Species* qui pourraient être publiées à l'avenir.

En supposant même que l'on adoptât le principe de conserver les noms les plus anciennement publiés, il nous semble que les noms de catalogues imprimés doivent être considérés comme des noms publiés, et prendre rang de date avec les autres; car qu'entend-on par des noms publiés? Comme l'a dit M. Dejean, chacun sait avec quelle légèreté travaillent beaucoup de nos jeunes amateurs; il est souvent impossible de reconnaître les insectes qu'ils veulent décrire; et doit-on regarder comme décrit un insecte que personne ne peut reconnaître? n'est-il pas même possible que quelqu'un, pour faire conserver les noms qu'il a donnés, fasse des phrases diagnostiques absolument au hasard et qui n'aient aucun rapport aux insectes? regardera-t-on alors ces insectes comme décrits, et adoptera-t-on leurs noms? cela ne serait pas possible. Il faut donc examiner si les descriptions sont convenables, et si l'on admet l'examen, rien ne peut tracer le point où l'on doit s'arrêter. Nous croyons donc que les

noms de catalogues imprimés ont autant de droits que ceux des espèces qu'on décrit tous les jours si légèrement, et qu'ils doivent prendre rang de date avec eux, et nous croyons surtout, comme M. Dejean, qu'il n'y a pas de plus faux principe que celui de l'adoption absolue des noms les plus anciennement publiés, et que ce faux principe est la cause principale de la publication des plus mauvais ouvrages.

En examinant attentivement le volume de M. Aubé, nous avons aussi cru remarquer qu'il attachait trop d'importance à tout ce qui était publié, et pas assez à ce qui ne l'était pas. Nous regrettons que, comme l'a fait M. Dejean, dans son *Species* et dans ses catalogues, il n'ait pas indiqué les noms spécifiques qui avaient pu être donnés par différents entomologistes, aux espèces qu'il décrivait.

Nous croyons aussi qu'il aurait dû faire suivre le nom de l'espèce du nom de l'entomologiste qui lui avait donné ce nom, comme l'a fait M. Dejean dans son *Species*, au lieu de reléguer ce nom dans la synonymie, ou même de l'oublier totalement, comme il le fait souvent ; nous signalerons toutes ces omissions au fur et à mesure que nous les rencontrerons.

Les catalogues de M. Dejean étant entre les mains de presque tous les amateurs de province, il aurait été nécessaire pour notre intelligence, et pour nous éviter des recherches inutiles, de signaler toutes les espèces qui avaient été confondues avec d'autres par M. Dejean, ou qu'il ne regardait que comme de simples variétés ; il aurait fallu aussi faire connaître les espèces décrites comme appartenant à sa collection, qu'il a reçues postérieurement à l'impression de son dernier catalogue.

M. Aubé a peut-être bien fait de changer la forme du style, et de supprimer les verbes auxiliaires, les pronoms

et les articles, mais il aurait dû suivre une marche uniforme, ce qu'il n'a pas fait; et je crois qu'il n'y a pas une seule description qui soit entièrement écrite d'après le style qu'il a voulu adopter. Ainsi, par exemple, il dit presque toujours : *le dessous du corps*, au lieu de dire, *dessous du corps*.

Ainsi que l'a dit M. Dejean dans l'avertissement de son dernier catalogue, M. Aubé a trop restreint le nombre des genres, et nous croyons qu'il faudrait rétablir les genres *Thermonectus*, *Graphoderus*, *Scutopterus*, *Cymathopterus*, *Rantus* et *Liopterus*, qui nous paraissent très naturels et suffisamment distingués; nous croyons aussi qu'il faudrait rétablir le genre *Agabus* tel qu'il avait été primitivement établi par Leach sur une seule espèce, le *Serricornis*, et qu'il faudrait rendre aux cinquante-huit dernières espèces du genre *Agabus* de M. Aubé le nom de *Colymbetes*, comme étant la portion la plus considérable de l'ancien genre de ce nom. Dans ce cas, il deviendrait indispensable de créer un nouveau nom générique pour les huit dernières espèces du genre *Colymbetes* de M. Aubé.

Enfin, nous croyons que les divisions établies dans les genres ne sont pas toujours très heureuses ni très naturelles, et qu'elles éloignent les unes des autres des espèces très voisines; il nous paraît aussi que M. Aubé ne s'est pas assez attaché à rapprocher les espèces qui avaient entre elles le plus de rapports, et que souvent elles sont séparées par des espèces très différentes.

Nous allons passer maintenant aux observations de détail que nous avons pu faire en examinant rapidement l'ouvrage de M. Aubé.

P. 9. *Haliplus lineatus*. Il aurait fallu dire, pour l'intelligence des amateurs de province, que cette

espèce avait été confondue avec l'*Obliquus* par M. Dejean.

P. 12. *Haliplus flavicollis.* Dire aussi qu'il avait été confondu avec le *Ferrugineus* par M. Dejean.

P. 15. *Haliplus guttatus.* Dire qu'il avait été regardé comme une variété du *Ferrugineus* par M. Dejean, et donner la citation qu'il en avait faite.

P. 18. *Haliplus cinereus.* Dire qu'il avait été confondu avec l'*Impressus* par M. Dejean ; M. Aubé a oublié d'indiquer la patrie de cette espèce qui se trouve dans les environs de Paris et dans le nord de la France.

P. 23. *Haliplus fluviatilis.* Mêmes réflexions.

P. 35. *Cnemidotus cœsus.* Le mot *cœsus* doit s'écrire par un Æ et non par un Œ.

P. 41. *Pœlobius.* Ce nom générique doit également s'écrire par un Æ et non par un Œ.

P. 47. *Cybister giganteus. Les femelles ne diffèrent des mâles que par la simplicité des pattes antérieures.* Cette phrase est souvent répétée, mais nous croyons que le mot *simplicité* ne peut pas être employé dans le sens qu'on veut ici lui donner.

P. 64. *Cybister Dejeanii.* Nous croyons qu'il n'est pas dans l'usage de donner le nom d'un entomologiste vivant à un insecte que cet entomologiste ne connaît pas et qui n'est presque pas connu. Généralement, on ne doit donner les noms des entomologistes vivants qu'à des insectes que l'on a reçus de ces entomologistes, ou tout au plus qu'à ceux qu'ils peuvent se procurer, car il est désagréable pour un entomologiste qu'il y ait un

insecte qui porte son nom et qui ne soit pas dans sa collection.

P. 69. *Cybister dissimilis*. Nous croyons que cet insecte est le véritable *Fimbriolatus* de Say ; M. Dejean l'a reçu sous ce nom de cet auteur.

P. 74. *Cybister Temminkii*. Nous croyons qu'il faut écrire *Temminckii*.

P. 76. *Cybister tripunctatus*. Il aurait fallu indiquer à quelle variété M. Dejean avait donné le nom de *Similis*.

P. 81. *Cybister Gory*. Dans d'autres genres, M. Aubé écrit souvent *Goryi*; il aurait fallu adopter une manière uniforme.

P. 90. *Notasicus*. Ici on a oublié le nom générique.

P. 91. *Il existe une paire de cette espèce* Nous croyons que le mot *paire* est un mot trivial qui ne peut être employé dans un ouvrage scientifique.

P. 99. *Cybister lævigatus*. Il aurait fallu indiquer ce qui distinguait la variété que M. Dejean a nommée *Consentaneus*.

P. 102. *Dytiscus*. Plusieurs entomologistes pensent que, dans beaucoup d'espèces, il y a des femelles dont les élytres sont sillonnées, et d'autres dont les élytres sont lisses; plusieurs autres, au contraire, pensent que les femelles à élytres lisses ne sont pas de la même espèce que celles à élytres sillonnées; cette question aurait dû être discutée.

P. 107. *Dytiscus Pisanus, Hispanus. Dej. catal.* Cet insecte, pris en Espagne, en 1809 ou 1810, par M. Dejean, avait été nommé par lui *Hispanicus* et non *Hispanus*, comme on peut le voir dans ses catalogues. M. le comte de Castelnau a changé ce nom, ainsi que beaucoup d'autres.

P. 111. *Dytiscus perplexus*, et P. 113. *D. circumflexus.* Comme le *Circumflexus* est un insecte beaucoup plus commun, et plus connu que le *Perplexus*, nous croyons que la description aurait dû être donnée à la dernière espèce et non à la première.

P. 131. *Acilius canaliculatus.* Le nom de *canaliculatus* n'a pas été donné à cette espèce par M. Nicolaï, mais il l'a décrit comme le *canaliculatus* d'Illiger, ce qu'il aurait fallu dire. Il aurait aussi fallu citer Gyllenhal.

P. 132. *Acilius semisulcatus.* Cette espèce a été envoyée à M. Dejean par M. Say, sous le nom de *Mediatus.*

P. 134. Il aurait fallu dire que la variété de cette espèce, que M. Eschscholtz a nommée *Abbreviatus*, venait de Sitcha, sur la côte méridionale de l'Amérique, et non des États-Unis.

P. 134. *Acilius mediatus.* D'après ce que nous avons dit ci-dessus, c'est à tort que M. Aubé cite Say, et il faut changer le nom de cette espèce.

P. 137. *Acilius variegatus* Cette espèce a été nommée par M. Buquet, ce qui n'est nullement indiqué.

P. 139. *Acilius Laporti.* Il nous semble qu'il faudrait écrire *Laportei.*

P. 141. *Acilius circumscriptus.* M. Dejean a changé le nom de cette espèce, parce qu'il adoptait le nom spécifique de *circumscriptus* pour le *dytiscus*, que Gyllenhal a décrit depuis sous le nom de *dubius.*

P. 147. *Acilius incisus.* Il aurait fallu désigner en quoi consistent les variétés que M. Dejean a nommées *Forsstrœmii* et *Scupturatus.*

P. 170. *Hydaticus decorus.* M. Dejean a reçu cette espèce de M. Klug, sous le nom de *Marmoratus*, ce qu'il aurait fallu indiquer. Il arrive très souvent à

M. Klug de changer les noms qu'il a donnés, ce qui produit fréquemment des erreurs, et ce qu'il faut éviter autant que possible.

P. 179. *Hydaticus Luczonicus.* Il nous semble que l'on écrit ordinairement *Luzonicus.*

P. 197. *Hydaticus Servillianus.* Il nous semble qu'il aurait mieux valu dire *Servillei.*

P. 207. *Hydaticus bivittatus.* Rien n'indique ici que le nom de *Bivittatus* a été donné à cet insecte par M. Dejean.

P. 225. *Colymbetes striatus.* Nous sommes ici complètement en désaccord avec M. Aubé, et nous avons peine à concevoir sa manière de procéder.

Il est positif que cet insecte est le *Dytiscus fuscus* de Gyllenhal, M. Aubé le dit lui-même dans sa synonymie. Il est aussi positif, au moins pour nous, quoique M. Aubé ne le dise pas, que c'est aussi le *fuscus* de Schonherr et de Paykull; comment donc supposer que ces trois auteurs, tous trois Suédois, qui sont pour ainsi dire les continuateurs de Linné, et qui le citent dans leurs ouvrages, n'aient pas connu l'espèce qu'il a décrite, et aient fait une transposition en donnant au *Fuscus* le nom de *Striatus,* et réciproquement. M. Aubé n'aborde pas cette question; il se contente de dire que la synonymie de cet insecte est fort embrouillée, ce que nous ne croyons pas, et qu'il s'est décidé, en comparant les deux phrases de Linné, dont l'une dit : *Elytris subtilissime transversim striatis*, et l'autre: *Elytris transversim striatis.* Nous trouvons cette raison fort peu concluante; en général, il faut très peu s'en rapporter aux descriptions des anciens auteurs, et

nous croyons que la tradition est un bien meilleur guide, surtout quand il y a d'aussi bonnes raisons en sa faveur

En supposant même qu'il y ait doute, ce que nous ne pensons pas, nous ferons observer à M. Aubé que, depuis plus de quinze ans, tout le monde en France a adopté une opinion contraire à la sienne, et qu'il vient bouleverser ce qui est établi, ce qui a les plus grands inconvénients, tandis qu'il n'y en aurait eu aucun à laisser les choses telles qu'elles étaient.

P. 227. *Colymbetes Dahuricus.* Ce nom s'écrit maintenant *Dauricus.*

P. 228. *Colymbetes fuscus.* Voyez ce que nous avons dit ci-dessus pour le *Striatus.*

P. 229. *Colymbetes triseriatus.* M. Aubé dit ici : *le seul individu que j'ai pu observer est une femelle, et appartient à M. le comte Dejean.*

M. Aubé était donc certain que cet insecte était le *vicinus* de M. Dejean, mais nous lui demanderons comment il est certain que ce soit le *Triseriatus* de Kirby ; il peut bien le supposer, mais il n'en est pas certain, et il aurait dû par conséquent adopter le nom de M. Dejean.

P. 233. *Colymbetes Groenlandicus. Cymatopterus Bogemanni, var. Dej. catal.* M. Dejean dans son dernier catalogue ne cite pas cette espèce comme une variété du *Bogemanni*, mais bien comme une variété du *Dolabratus.*

P. 237. *Colymbetes conspersus.* Il nous paraît très extraordinaire que cet insecte, qui est très commun dans toute la France et dans toute l'Allemagne, n'ait pas été connu de Fabricius; aussi pensons-

nous, comme M. Dejean, que c'est à lui qu'il faut rapporter le *Dytiscus notatus* de Fabricius ; c'est au moins celui d'Olivier, et d'après la description de cet auteur, il ne peut y avoir aucun doute à cet égard.

P. 239. *Colymbetes notatus*. M. Dejean a nommé cette espèce *Suturalis* et non *Suturatus*.

P. 243. *Colymbetes vicinus*. Pour éviter des recherches inutiles, il aurait fallu dire que M. Dejean a reçu cet insecte depuis l'impression de son dernier catalogue.

P. 253. *Colymbetes collaris* M. Gebler a nommé *Insolutus* et non *Insolatus*, la variété indiquée par M. Aubé, que l'on trouve en Sibérie.

P. 254. *Colymbetes agilis*. Il aurait fallu dire que M. Dejean a confondu cette espèce avec la suivante ; il aurait fallu dire aussi que la variété des États-Unis que possède M. Dejean est le *Suturalis* d'Hurris.

P. 261. *Colymbetes cicur*. C'est ici, avec beaucoup de raison, que M. Aubé a conservé le nom de *Cicur* de préférence à celui de *Cicurus*, qui est plus ancien, et nous eussions désiré qu'il eût agi de même en plusieurs autres circonstances.

P. 268. *Colymbetes Pacificus*. Il aurait fallu indiquer que le nom de *Pacificus* a été donné par Eschscholtz à cet insecte.

P. 269. *Colymbetes Grapii*. Cet insecte est sans aucun doute le *dytiscus niger* d'Illiger ; nous croyons aussi, sans en être certain, que c'est le *Carbonarius* de Fabricius.

P. 274. *Ilybius -4 maculatus -4 notatus. Esch. Dej.* D'après cette indication, il pourrait y avoir doute

sur Esch. qui peut vouloir dire Escher ou Eschscholtz. C'est ce dernier entomologiste qui a pris cet insecte dans le Norfolkland, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, ce qu'il aurait fallu indiquer.

P. 276. *Ilybius biguttulus.* Nous croyons que cet insecte a été nommé par Knoch, *Fenestralis*; il est au moins décrit sous ce nom par Say, qui cite le catalogue de Melsheimer, et non sous celui de *Fenestratus*, comme le dit M. Aubé. Dans tous les cas, comme l'ouvrage de Say est antérieur à celui de Germar, d'après les principes de M. Aubé, le nom de *Fenestralis* doit être restitué à cet insecte.

P. 278. *Ilybius Prescotti.* Il fallait dire que M. Dejean a confondu cet insecte avec le *Fenestratus.*

P. 298. *Agabus œruginosus.* Le mot *œruginosus* doit s'écrire par un Æ et non par un Œ.

P. 303. *Agabus chalconotus.* Presque tous les anciens auteurs écrivent comme Panzer, *chalconatus*, ce qui nous fait penser que ce nom a quelque signification, et que ce n'est pas une faute d'impression, comme plusieurs entomologistes semblent le croire.

Il aurait fallu dire que le *Brunnipes. Dej.catal.* n'est qu'une variété de cette espèce.

P. 305. *Agabus striatus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean a confondu cette espèce avec le *Gagates.* Il n'y a pas de *C. striatus* dans l'ouvrage de Say, mais bien un *Seriatus*; il y a probablement ici une faute d'impression.

P. 324. *Agabus parvulus.* Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé par M. Eschscholtz, et rapporté par lui.

P. 328. *Agabus bipunctatus.* Il aurait fallu dire que le *C. basalis. Dej. cat.*, se rapportait à cette espèce.

P. 329. *Agabus subnebulosus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Bipunctatus.*

P. 332. *Agabus punctulatus.* M. Dejean a nommé cette espèce *Punctatulus* et non *Punctulatus.*

P. 334. *Agabus Americanus.* Il est d'usage de ne nommer *Americanus* que les insectes des Etats-Unis.

P. 335. *Agabus nigricollis.* C'est probablement à cet insecte qu'il faut rapporter le *C. nigricollis. Dahl. Dej. Catal.* et le *Vicinus. Dej. Catal.*, mais il aurait fallu le dire. Quant à la citation *Affinis Dej. Catal.*, elle est fausse, et le *Nigricollis* de Zoubkoft a été regardé par M. Dejean comme une variété du *Congener*, et non de l'*Affinis.*

P. 353. *Agabus melanarius.* Il aurait fallu dire que cet insecte a été regardé par M. Dejean comme une variété du *Guttatus.* M. Aubé dit qu'il n'a vu qu'un seul individu de cet insecte, qui est regardé, dans la collection de M. Dejean, comme venant de Russie ; il aurait fallu dire qu'il était indiqué comme venant de Moscou, car la Russie est bien vaste.

P. 354. *Agabus tristis.* Cet insecte vient de l'île d'Ounalaschka, l'une des îles Aleutiennes, et non de l'Amérique septentrionale.

P. 372. *Copelatus posticatus.* M. Aubé citant dans la Synonymie le *Copelatus multistriatus* de M. Dejean, qu'il ne regarde que comme une variété de cet insecte, il était nécessaire de citer le *Copelatus posticatus. Dej. Catal.*, qui est l'espèce typique.

P. 377. *Copelatus pulchellus.* Il aurait fallu citer le *Copelatus marginipennis. Buquet. Dej. Catal.*, dire en quoi il différait du *Fimbriolatus. Dej. Catal.*, ou s'il n'y avait aucune différence entre eux.

P. 381. *Copelatus punctulatus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cet insecte avec le 10. — *striatus.*

P. 387. *Copelatus Guerini.* Nous ne pouvons approuver les raisons données par M. Aubé, pour le changement de nom de cette espèce. Les noms spécifiques doivent toujours être conservés, quand bien même ils donneraient une fausse idée de l'insecte ; on a conservé les noms de *Cebrio gigas*, *Chrysomela americana*, etc., etc.

P. 391. *Matus bicarinatus.* Il aurait fallu dire en quoi l'*Emarginatus* de M. Dejean différait de son *Elongatus.*

P. 393. *Coptotomus interrogatus.* Cet insecte n'habite pas particulièrement la Caroline, mais on le trouve dans plusieurs provinces des États-Unis.

P. 398. *Noterus crassicornis.* Nous sommes ici presque aussi complètement en désaccord avec M. Aubé, que nous l'avons été pour les *Colymbetes striatus* et *fuscus ;* nous avouons cependant que la synonymie de cet insecte et celle du suivant sont fort embrouillées ; mais par cette même raison, comme celui-ci est connu depuis plus de quinze ans, dans toutes les collections françaises, sous le nom de *Capricornis* et le suivant sous celui de *Crassicornis*, il n'y avait aucune bonne raison pour changer ces noms et pour nous obliger, pauvres amateurs de province, à

changer les étiquettes de nos collections. Nous ferons aussi observer qu'il était indispensable ici, plus qu'ailleurs, de dire que cet insecte était le *Capricornis* du catalogue de M. Dejean. Nous ne croyons pas, comme le dit M. Aubé, que cette espèce soit plus commune que la suivante.

P. 400. *Noterus sparsus.* Voyez ce que nous avons dit pour l'espèce précédente. Il était nécessaire aussi de dire que cette espèce était le *Crassicornis* du catalogue de M. Dejean.

P. 406. *Noterus lævigatus.* L'individu de la collection de M. Dejean, qui lui a été envoyé par M. de Mannerheim, postérieurement à l'impression de son dernier catalogue, vient de Porto-Rico.

P. 416. *Laccophilus interruptus.* Nous croyons, comme Gyllenhal, plusieurs autres auteurs et M. Dejean, que c'est cette espèce qui doit porter le nom de *Minutus*. Dans tous les cas, il fallait citer le catalogue de M. Dejean.

P. 417. *Laccophilus minutus.* Il fallait aussi citer ici le catalogue de M. Dejean, et nous croyons, en outre, que cette espèce devait porter le nom d'*Obscurus*.

P. 418. *Laccophilus testaceus.* Il fallait dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec les deux précédentes.

P. 421. *Laccophilus maculosus.* Il aurait fallu dire que le nom de cet insecte lui avait été donné par Knoch; Say cite le catalogue de Melsheimer.

P. 426. *Laccophilus lineatus.* Il aurait fallu dire que cet insecte avait été confondu avec l'*Irroratus* par

M. Dejean. L'individu de la collection de M. Dejean vient du Cap et non de l'Ile-de-France.

P. 428. *Laccophilus posticus.* Il aurait fallu dire que le nom de *Posticus* lui a été donné par Eschscholtz, qui l'a pris aux îles Philippines.

P. 438. *Laccophilus 4 — vittatus.* Cet insecte, qui a été envoyé à M. Dejean par M. de Mannerheim, postérieurement à l'impression de son dernier catalogue, vient de Porto-Rico et non de l'intérieur du Brésil. Nous ferons aussi observer à M. Aubé que rien dans cet insecte ne justifie le nom de *4 — vittatus* qu'il lui a donné, et que le mot de *vitta* ne s'emploie jamais que pour une ligne longitudinale et non pour une ligne transversale.

P. 439. *Laccophilus variegatus.* Il aurait fallu indiquer que cet insecte a été nommé par Knoch.

P. 444. *Celina.* M. Aubé aurait bien fait de donner une terminaison masculine à ce genre.

P. 449. *Vatellus tarsatus.* Il aurait fallu indiquer que cet insecte avait été nommé par M. Buquet et que c'était l'*Hydroporus tarsatus* du catalogue de M. Dejean.

P. 466. *Hyphidrus variegatus.* Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé par Illiger.

P. 471. *Hydroporus punctatus. Harris.* En indiquant le nom de l'entomologiste qui a nommé l'insecte, M. Aubé a fait ici, par exception, ce qu'il aurait dû faire partout.

P. 473. *Hydroporus 5 — lineatus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean ne regardait cet insecte que comme une variété du *Reticulatus*.

P. 475. *Hydroporus musicus.* Il aurait fallu dire que

M. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Reticulatus*.

P. 480. *Hydroporus pubipennis*. Nous croyons que cet insecte est le véritable *Undulatus* de Say, mais non pas *Undatus*, comme l'a écrit par erreur M. Aubé.

P. 481. *Hydroporus velutinus*. Il y a dans le catalogue de M. Dejean un *H. velutinus* qui n'a pas été décrit par M. Aubé, parce qu'il était en très mauvais état; mais, pour éviter toute confusion, M. Aubé aurait dû donner un autre nom à celui-ci.

Nous saisissons cette occasion pour faire remarquer que, dans les genres les plus voisins, il se trouve souvent des espèces qui portent le même nom spécifique, ce qui peut causer des erreurs, et ce qu'il faut toujours éviter.

M. Dejean a admis en principe de ne pas répéter le même nom spécifique dans la même famille; ainsi, dans son *Species*, il n'y a pas deux Harpaliens qui portent le même nom ; dans son dernier catalogue, il n'y a pas deux Elatérides, ou deux insectes de l'ancien genre *Altica*, qui portent un nom semblable ; M. Aubé aurait dû faire de même pour les *Hydrocanthares*.

P. 488. *Hydroporus bicarinatus*. Il aurait fallu citer le catalogue de M. Dejean, ou dire au moins que cet auteur avait donné le nom de *Cristatus* à cette espèce.

P. 500. *Hydroporus Goudotii*. Il aurait fallu dire que M. Dejean n'avait considéré cette espèce que comme une variété du *Pumilus*.

P. 524. *Hydroporus borealis*. Il aurait fallu dire que

M. Dejean n'avait considéré cette espèce que comme une variété de l'*Alpinus*.

P. 528. *Hydroporus frater*. Nous croyons que le nom de de cet insecte lui a été donné par Spence.

P. 530. *Hydroporus hyperboreus*. Il aurait fallu dire que l'*Assimilis* du catalogue de M. Dejean n'était qu'une variété de cette espèce.

P. 533. *Hydroporus Assimilis*. Il aurait fallu dire que M. Dejean ne considérait cette espèce que comme une variété du *Fluviatilis* de son catalogue.

P. 534. *Hydroporus rivalis*. Il aurait fallu dire que cette espèce était le *Fluviatilis* du catalogue de M. Dejean.

P. 536. *Hydroporus Halensis*. Nous ne sommes pas bien persuadé que cet insecte soit le véritable *Halensis* de Fabricius, et nous croyons qu'il aurait mieux valu lui conserver le nom d'*Areolatus* donné par Illiger, ce que M. Aubé aurait dû indiquer.

P. 538. *Hydroporus fuscitarsis. Il se trouve en Sardaigne..... Il habite aussi l'Italie*. La Sardaigne faisant partie de l'Italie, il aurait fallu dire : il habite aussi le continent de l'Italie, si l'on ne pouvait spécifier la localité.

P. 539. *Hydroporus canaliculatus*. Il aurait fallu dire que ce nom lui avait été donné par Illiger.

P. 543. *Hydroporus Ceresyi*. L'ancien ingénieur-constructeur du pacha d'Égypte s'appelle Lefebvre de Cerisy, et non Lefebure de Cérésy. Il faut *H. Cerisyi*.

P. 549. *Hydroporus parallelogrammus*. Il aurait fallu dire que M. Dejean ne regardait cette espèce que

comme une variété du *Distinctus* de son catalogue.

P. 551. *Hydroporus Schönherri.* Idem.

P. 553. *Hydroporus parallelus.* Idem.

P. 564. *Hydroporus opatrinus.* Il aurait fallu dire que le nom d'*Opatrinus* avait été donné à cet insecte par Illiger.

P. 578. *Hydroporus humeralis.* Cet insecte, qui a été nommé par M. Eschscholtz, ce que n'indiquent pas suffisamment les lettres Esch., a été pris par lui dans le Norfolk-Sund, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et non dans les États-Unis.

P. 585. *Hydroporus pubescens.* Il aurait fallu dire que M. Dejean ne regardait cet insecte que comme une variété du *Planus.*

P. 606. *Hydroporus piceus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Nigrita.*

P. 610. *Hydroporus melanocephalus.* L'espèce décrite sous ce nom par M. Aubé n'est pas le *Melanocephalus* de Gyllenhal, mais son *Nigrita.* M. Dejean en possède un assez grand nombre d'individus qui lui ont été envoyés par Gyllenhal.

P. 611. *Hydroporus nigrita.* L'espèce décrite sous ce nom est le *Melanocephalus* de Gyllenhal. M. Dejean en possède également plusieurs individus qui lui ont été envoyés par le savant suédois.

P. 613. *Hydroporus brevis.* Il aurait fallu dire que M. Dejean regardait cette espèce comme une variété du *Granularis.*

P. 614. *Hydroporus glabriusculus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean regardait cette espèce comme une variété de son *Morio.*

P. 617. *Hydroporus angustatus*. Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Tristis*.

P. 618. *Hydroporus obscurus*. Idem.

P. 621. *Hydroporus umbrosus*. Idem.

P. 622. *Hydroporus striola*. Idem.

P. 627. *Hydroporus vicinus*. Cette espèce a été rapportée de Tanger par M. Goudot, ce qu'il aurait fallu indiquer.

P. 635. *Hydroporus bilineatus*. Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Granularis*.

P. 644. *Hydroporus formosus*. Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec le *Lepidus*. Nous croyons aussi que c'est au *Formosus* qu'il faut rapporter le *Lepidus* d'Alger, décrit par Gyllenhal dans la *Synonymia insectorum* de Schonnherr.

P. 649. *Gyriniens*. Nous croyons que M. Aubé aurait dû commencer cette famille par le genre *Dinentes* et la terminer par le genre *Orectochilus*.

P. 653. *Enhydrus oblongus*. Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé par M. Dejean, et que c'était le *Gyrinus oblongus* de son catalogue.

P. 656. *Gyrinus striolatus*. Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé par M. d'Urville.

P. 662. *Gyrinus venator*. Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé par M. Mac-Leay.

P. 663. *Gyrinus ellipticus*. Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé par M. Dejean et citer son catalogue.

P. 670. *Gyrinus limbatus*. C'est à la variété B de cette

espèce qu'il faut rapporter le *Dichrous*, *Knoch. Dej. catal.*

P. 676. *Gyrinus elongatus*. Cette espèce n'est point l'*Elongatus. Dahl. Dej. catal.*, mais une nouvelle espèce qui a été confondue par M. Dejean avec le *Bicolor*.

P. 678. *Gyrinus bicolor*. M. Aubé a regardé l'individu qui se trouve dans la collection de M. Dejean sous le nom d'*Elongatus. Dahl.*, et qu'il a reçu de Dahl. comme une variété de cette espèce, cependant elle nous paraît bien différente.

P. 679. *Gyrinus Caspius*. Il aurait fallu dire que M. Dejean regardait cet insecte comme une variété du *Bicolor*.

P. 683. *Gyrinus minutus*. Les individus de cette espèce, que l'on trouve dans l'Amérique du nord, ont été confondus par M. Dejean avec le *Dichrous* de Knoch; mais le véritable *Dichrous* est la variété B du *Limbatus* de Say et de M. Aubé.

P. 690. *Gyrinus æneus*. Il aurait fallu dire que M. Dejean regardait cet insecte comme une variété du *Murinus*.

P. 694. *Gyrinus picipes*. Il aurait fallu dire que cet insecte a été nommé par Eschscholtz, qui l'a rapporté de la côte nord-ouest de l'Amérique-Septentrionale, ce qui nous fait croire que ce n'est pas l'*Æneus* de Kirby.

P. 695. *Gyrinus impatiens*. Cet insecte faisait partie du quatrième envoi de M. Lebas, qui en a envoyé 58 individus; M. Dejean en a eu 24 pour sa part; il aurait fallu dire qu'il l'avait reçu postérieurement à l'impression de son dernier catalogue.

P. 697. *Gyrinus analis*. Il aurait fallu dire que cette es-

pèce était des État-Unis ; on a oublié d'indiquer la patrie.

P 703. *Gyrinus Chiliensis.* Il nous semble que l'usage est d'écrire *Chilensis.*

P. 704. *Gyrinus urinator.* Il aurait fallu citer le catalogue de M. Dejean, et dire que le nom de *Lineatus* avait été donné par Hoffmansegg.

P. 708. *Gyrinus ovatus.* Il aurait fallu dire que le nom d'*Ovatus* avait été donné par Klug.

P. 709. *Gyrinus gibbus.* Il aurait fallu dire que M. Dejean avait confondu cette espèce avec l'*Ovatus.*

P. 714. *Gyrinus marginatus.* Le véritable *Marginatus* de M. Dejean se rapporte au *Splendidulus* de M. Aubé; celui-ci a été considéré par M. Dejean comme une variété de son *Marginatus.*

P. 715. *Gyrinus Capensis.* Confondu par M. Dejean avec son *Marginatus.*

P. 719. *Gyrinus strigosus.* A été confondu par M. Dejean avec le *Striatus.*

P. 721. *Gyrinus splendidulus.* Est le véritable *Marginatus* de M. Dejean.

P. 722. *Gyrinus abdominalis.* A été confondu par M. Dejean avec son *Marginatus.*

P. 726. *Orectochilus.* M. Dejean n'a placé dans ce genre que les espèces dont le labre est très avancé ; il il nous semble qu'elles sont assez distinctes des autres pour former au moins une division.

P. 727. *Orectochilus Schonherr. Vient de la Sierra-Leona.* Nous croyons qu'il faut ici, de Sierra-Leona.

P. 740. *Orectochilus gageticus.* M. Westermann a envoyé cet insecte sous le nom de *Gangiticus.*

P. 742. *Orectochilus speculum.* Il aurait fallu dire que

M. Dejean avait reçu cet insecte postérieurement à l'impression de son dernier catalogue.

P. 743. *Orectochilus discus.* Il aurait fallu dire que cet insecte avait été nommé *Sericeus* par Eschscholtz, qui l'a rapporté des îles Philippines.

P. 744. *Orectochilus marginepennis.* Il nous semble qu'il faut écrire *Marginipennis.*

P. 749. *Gyretes dorsalis.* Il aurait fallu dire que cet insecte était le *Semilunatus* de M. de Mannerheim, et que M. Dejean l'avait reçu postérieurement à l'impression de son dernier catalogue.

P. 756. *Gyretes morio.* M. *Chevrolat possède une paire.* Il nous semble que le mot *paire* est trivial, et ne peut pas être employé dans un ouvrage scientifique.

P. 757. *Gyretes levis.* L'usage général est d'écrire *lævis*, par un Æ.

P. 759. *Porrorhynchus. Laporte, Trigonocheilus, Dejean* (*inédit*). Il nous semble qu'on ne peut pas dire *inédit* d'un genre cité dans un catalogue imprimé.

P. 761. *Dinentes..... Cyclous, Eschscholtz* (*inédit*). Même observation que ci-dessus. Il fallait dire, au lieu d'*inédit*, Dejean, catalogue. Nous ferons en outre observer que le nom de Mac-Leay est *Dinentus* et non pas *Dinentes.*

P. 763. *Dinentes grandis.* Il faudrait dire que le nom de *Varians* a été donné à cet insecte par Klug, et non par M. Dejean.

P. 764. *Dinentes proximus.* Il faudrait dire les différences qui existent entre les *Proximus* et *Aterrimus* du catalogue de M. Dejean.

P. 774. *Dinentes punctatus. Cyclous punctatus: Dej.*

catal. Nous ferons d'abord observer que cet insecte a été nommé par M. Dejean *Punctulatus*, et non *Punctatus*.

P. 775. *M. Dejean possède trois individus mâles de cette espèce ayant été pris en Afrique, sans autre distinction plus précise.* Nous ne concevons pas cette phrase, car il est dit positivement dans la collection et dans le catalogue de M. Dejean, que cet insecte est du cap de Bonne-Espérance.

P. 785. *Dinentes australis.* M. Dejean a reçu cette espèce de M. Gyllenhal, comme le véritable *Rufipes* de Fabricius.

P. 786. *Dinentes subspinosus.* M. Dejean a reçu cette espèce de M. Westermann, qui habite Copenhague, et qui peut consulter la collection de Fabricius, comme le véritable *Australis* de cet auteur; nous croyons donc qu'il faut, comme l'a fait M. Dejean, rendre le nom d'*Australis* à cette espèce, et celui de *Rufipes* à la précédente.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LÉPIDOPTÈRE APPARTENANT AU GENRE PAPILIO;

Par M. H. Lucas (1).

(Séance du 20 mars 1829.)

Linnæus en créant le genre *Papilio* lui avait donné une grande étendue, car il comprenait les *Vanessa*, les *Nymphalis*, les *Satyrus*, etc., etc. Mais depuis il a été beaucoup restreint, et avec les nouvelles coupes génériques qu'on a établies à ses dépens, on en a formé aujourd'hui une tribu que les lépidoptérologistes ont désignée sous le nom de Papillonides. Les genres que cette tribu renferme, et qui sont au nombre de six, ont été pour la plupart créés aux dépens du genre *Papilio*. Ainsi parmi ceux que les lépidoptérologistes ont cru devoir établir, nous citerons le genre *Ornithoptera* de M. le docteur Boisduval, qui renferme des espèces appartenant au continent Indien, aux Moluques, aux Philippines et aux îles de la Sonde. D'un autre côté, M. Swainson a cru devoir rapporter à la tribu des Papillonides une espèce de lépidoptère qui avait été placée dans les *Erycina* par Latreille et dans les *Papilio* par Fabricius; cette nouvelle coupe générique porte le nom de *Leptocircus*, Swains. Le genre *Thaïs*, établi par Fabricius, adopté par Latreille, et conservé par tous les entomologistes, a subi quelques modifications, car c'est aux dépens de ce genre qu'a été

(1) Voy. pl. 8, fig. 1.

créé celui de *Doritis* par M. le docteur Boisduval. Ce même auteur a placé à côté de ce genre celui d'*Eurychus;* il renferme des espèces qui jusqu'à présent semblent être propres à la Nouvelle-Hollande. Enfin c'est aussi à la tribu des Papillonides qu'appartient le genre *Parnassius,* qui a été établi par Latreille et adopté par toutes les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle des Lépidoptères. Tel est en peu de mots l'état actuel de la tribu des Papillonides, dont le genre type est celui de *Papilio.* Ce genre, qui semble répandu dans toutes les parties du monde, est excessivement nombreux, car il renferme plus de deux cent vingt espèces, suivant l'ouvrage de M. le docteur Boisduval. Il est facile de concevoir qu'un genre si nombreux devait être fort difficile à étudier et même à classer méthodiquement; c'est au reste ce qu'a très bien senti l'auteur du *Species* des Lépidoptères, car, dans son ouvrage sur ces insectes, il a essayé, afin de rendre ce genre plus facile à l'étude, de partager en plusieurs groupes les nombreuses espèces qui le composent, et cet auteur, après les avoir toutes comparées entre elles, s'est vu conduit à établir trente deux groupes, qui malheureusement seront toujours difficiles à distinguer entre eux, par ce que leur auteur ne leur a assigné aucun caractère.

L'espèce que nous allons faire connaître, et qui appartient au genre *Papilio,* est fort remarquable, et semble, par la forme de ses ailes et la disposition des taches dont ces organes sont ornés, appartenir au vingt-neuvième groupe. Cette espèce, que nous dédions à M. Duponchel, auteur de l'excellente suite des Lépidoptères d'Europe, et que nous plaçons près des *Papilio Grayi* et *Scamander*, nous a été communiquée par M. E. Prévost, qui croit, mais avec doute, l'avoir reçue des environs de Rio-Janeiro.

Le muséum de Paris en possède un individu très frais, auquel malheureusement il manque les antennes ; cet individu a été trouvé par M. Touchard dans la province d'Entre-Rios, située entre le Parana et l'Uruguay (Plata) ; ce voyageur en a fait don à ce vaste établissement, centre de toutes les sciences naturelles.

Papilio Duponchelii, LUCAS.

Enverg. 3 pouc. 3 lignes.

P. alis suprà nigris, in medio vittâ ochraceâ trajectis ; posticis duplici lunularum miniatarum ordine insignibus, externo vix conspicuo. Alis infrà nigrescentibus, posticis triplici lunularum ordine distinctis ; duobus minio tinctis, intermedio ochraceo subnigrescente ; antennis nigricantibus ; capite thorace que nigris, minio maculatis. Palpis ochraceis. Abdomine fusco-nigrescente, ad latera maculis ochraceis nimiatisque ornato. (Fœminam tantùm novi.)

Les ailes en dessus sont noires, traversées dans leur milieu par une bande d'un jaune d'ocre pâle, maculaire, formée de taches irrégulières, affectant cependant une forme plus ou moins oblongue, à l'exception de celles qui sont situées à l'extrémité. Ces taches, sur les premières ailes, sont au nombre de neuf, et de cinq seulement sur les secondes, avec quelques atomes de même couleur. Les secondes ailes présentent deux rangées, en demi-cercle, de lunules d'un rouge carmin, dont l'interne est beaucoup plus apparente que l'externe, laquelle peut se manifester en dessus par quelques atomes rougeâtres et par deux lunules d'un rouge carmin, situés près de l'angle anal. La rangée interne est formée de sept lunules, dont les deux premières beaucoup plus prononcées, les suivantes un peu plus petites, à l'exception cependant de celle qui est

située près de l'angle anal, cette dernière, très grande, très étroite à sa base, s'élargit ensuite et se présente sous la forme de deux petites lignes, dont l'une est dirigée postérieurement et l'autre antérieurement. La dent représentant la queue est petite, peu allongée, grêle et arrondie à son extrémité. Les échancrures de toutes ces ailes sont bordées de jaune d'ocre pâle. Les ailes supérieures en dessous sont d'un brun noirâtre, avec la bande qui les traverse, d'un jaune d'ocre un peu moins foncé qu'en dessus. Les ailes inférieures en dessous sont aussi d'un brun noirâtre, et elles diffèrent du dessus en ce que la bande qui les traverse est composée de huit taches, en ce que leur bord antérieur est d'un jaune d'ocre pâle, en ce que les deux rangées en demi-cercle de lunules, sont beaucoup plus prononcées, surtout celle qui est extérieure, et dont les lunules qui la composent sont au nombre de cinq; et enfin, en ce qu'il existe entre ces deux rangées, une troisième rangée également en demi-cercle, formée de taches d'un jaune d'ocre pâle, très légèrement teinté de noirâtre: ces taches sont au nombre de huit, dont les deux premières et la dernière sont les plus petites. Les antennes sont peu allongées, noires. La tête est noire avec sa partie antérieure et ses côtés d'un rouge carmin. Les palpes sont d'un jaune d'ocre pâle. Le thorax est noir, orné de quatre taches d'un rouge carmin, dont deux, très grandes, situées sur les côtés antérieurement, les autres, beaucoup plus petites, et placées postérieurement. L'abdomen est d'un brun noirâtre, orné sur ses côtés de taches d'un jaune d'ocre pâle et d'un rouge carmin; le bord antérieur du dernier segment est entièrement de cette dernière couleur.

Cette espèce a été trouvée dans la province d'Entre-Rios, située entre le Parana et l'Uruguay.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE AGROTIS (*Treitschke*);

PAR M. PIERRET.

(Séance du 2 janvier 1839.)

Agrotis Desillii. Mihi (1).

Alis anticis griseo-rufis, lineis tribus transversis, exteriori plus minusve angulatâ, maculis ordinariis rufo-brunneis, costâ nunc albâ, nunc griseâ, maris latiori; nervis interdûm albidis, margine externo serie punctorum, nigrâ; posticis maris albis; fœminæ fuscantibus.

Les ailes supérieures de cette espèce sont d'un gris roussâtre, quelquefois un peu fauve, avec trois lignes transverses, ondulées, blanchâtres, plus ou moins bordées de brun; l'extérieure de ces lignes est dentelée. Les taches ordinaires sont petites, d'un brun cendré, la réniforme est marquée dans son milieu d'une ligne blanchâtre, plus ou moins apparente; la troisième tache, située près de la base de l'aile, est étroite et de médiocre longueur; un peu en dehors de la ligne extérieure, on remarque une série transverse de points blancs, placés chacun entre deux petits points noirs, quelquefois peu visibles. Le bord antérieur est marqué d'une série transverse de points noirs. La côte est tantôt d'un gris cendré, tantôt

(1) Voy. pl. 8, fig. 2.

d'un blanc assez pur qui tranche agréablement sur la couleur du fond; les nervures des ailes sont ordinairement blanches, quelquefois grisâtres et marquées de brun.

Les ailes inférieures, blanches dans le mâle, sont brunâtres dans la femelle, plus pâles vers la base, avec les nervures plus obscures.

Le bord externe de ces ailes présente une ligne d'un brun foncé, qui va en s'atténuant jusque près du bord abdominal, où elle disparaît entièrement.

La tête est d'un blanc grisâtre; le thorax est roussâtre en dessus avec les pterygodes blanchâtres, et bordées de brun; il offre à sa partie antérieure une ligne brune qui forme un angle dans son milieu; l'abdomen est d'un blanc roussâtre, plus pâle à la base et en dessous; les antennes sont roussâtres, légèrement pectinées dans le mâle, filiformes dans la femelle; les pattes sont rousses et annelées de brun extérieurement.

Cette noctuelle, qui appartient au genre *Agrotis* de M. Treitschke, paraît devoir être placée à côté des *Agr. Cursoria*, *Valligera* et *Ripœ*. Elle semble même se rapprocher beaucoup de cette dernière espèce.

Elle a été trouvée pour la première fois, en 1837, dans les environs de Saint Sauveur-le-Vicomte, en Normandie, par notre honorable collègue, M. Bottin-Desilles, ancien magistrat, qui a eu l'aimable obligeance de m'en envoyer quatre individus variés, qu'il a obtenus d'éclosion cette année.

Je me plais donc à m'acquitter d'un devoir de justice et d'une dette de reconnaissance, en la dédiant à cet entomologiste distingué, dont le talent d'observateur s'est déjà révélé dans nos Annales, par une notice pleine

d'exactitude et d'élégance, sur la chenille de l'Urapterix Sambucaria.

P. S.—M. Desilles se réserve de donner plus tard une description détaillée de la chenille de ce nouvel Agrotis; cette description fera partie d'un travail qu'il se propose de publier sur les Lépidoptères nocturnes du département de la Manche.

RÉPONSE

AU SECOND MÉMOIRE DE M. DUPONCHEL SUR LA MANIÈRE D'ÉTABLIR UNE BONNE CLASSIFICATION DANS L'ORDRE DES LÉPIDOPTÈRES;

PAR M. GUÉNÉE.

(Séance du 6 février 1839.)

J'ai eu tort, dans ma première réponse, de qualifier de digression un passage où je cherche à établir que la méthode ne doit point être considérée, ainsi qu'elle l'est par beaucoup de personnes, comme une partie purement mécanique de l'entomologie, ou, en d'autres termes, que la méthode et la science ne sauraient être indépendantes l'une de l'autre. Cette expression de *digression*, dont on n'a pas manqué de se prévaloir contre moi, s'appliquait, dans ma pensée, aux images quelque peu ambitieuses dont j'avais cherché à colorer cette partie de la discussion pour la rendre moins aride, et non à l'argument lui-même. Loin de regarder comme oiseux le fond de ce passage, dont j'abandonne bien volontiers la forme à la critique, je suis persuadé, au contraire, que là est le véritable intérêt de la question, et c'est par là que je commencerai ma réponse. Si notre collègue avait bien recherché le véritable sens de mes paroles, il aurait vu, d'abord, que je ne l'ai nullement accusé de vouloir réduire l'Entomologie à une science de mots, et ensuite, que le passage qu'il regarde comme un

hors-d'œuvre est précisément celui qu'il s'attache le plus à réfuter.

La méthode, suivant lui, est tout à fait distincte de la science, et ne sert qu'à y conduire par la détermination des sujets d'étude. Or, je soutiens que cette scission n'est ni praticable ni rationnelle, et que, le fût-elle, elle amènerait des résultats tout à fait vicieux (*). Elle n'est pas praticable, car une partie des genres qu'on a basés jusqu'ici sur l'insecte parfait, considéré seul, ou manquent de caractères solides et exactement applicables à toutes leurs espèces, quand ils forment des groupes homogènes, ou, quand ils reposent sur des caractères valables, pèchent par le peu d'affinité de ces espèces entre elles ; on sait combien je pourrais en citer d'exemples. Elle n'est pas praticable pour M. Duponchel lui-même, car, au lieu de n'employer dans sa classification que des caractères tirés de l'état parfait, ce qui la rendrait plus

(1) Je prie la Société de remarquer que cette assertion et toutes les autres que contient ce mémoire s'appliquent exclusivement aux Lépidoptères, et que, bien que mon opinion personnelle soit que celle-ci peut se généraliser, je n'ai point la prétention de l'étendre à tous les ordres d'insectes et encore moins aux autres classes de la zoologie, que je ne connais que sommairement ou point. Exclusivement adonné à l'étude des Lépidoptères, dans laquelle j'ai rencontré jusqu'ici une source de jouissances continuelles, j'ai peut-être quelques droits à la sympathie de mes collègues, quand je cherche à relever l'importance des études entomologiques, si souvent et si injustement accusées de futilité par ceux qui ne veulent trouver dans les occupations humaines que l'utilité matérielle, et qui ne veulent pas comprendre que tout ce qui procure à l'homme un bien-être exempt d'inconvénients et de regrets a un but direct *d'utilité*. On m'absoudra donc, non pas de me faire, comme le dit M. Duponchel, une idée *sublime* de l'étude des Lépidoptères, mais de la regarder au moins comme une science qui n'a pas moins de droit à notre attention et à notre reconnaissance que toutes les autres parties de la grande étude de la nature.

courte (et partant meilleure suivant lui), plus simple, plus facile à être disposée en tableaux synoptiques, plus accessible à toutes les personnes, etc., etc., cet entomologiste est obligé de recourir aux premiers états (secondairement ou non, peu importe ici), marche qui enlève à sa méthode une partie des conditions qu'il regarde comme indispensables, et qui met son travail en désaccord avec ses principes.

Elle n'est pas rationnelle, car elle crée deux études là où une seule aurait suffi, et deux sciences souvent contradictoires entre elles; elle force le méthodiste d'assigner une place à un insecte, sans s'occuper de savoir si le même animal métamorphosé n'aura pas une place toute différente; enfin, elle expose à réunir à chaque instant ce que la nature a séparé, et à séparer ce qu'elle semble avoir voulu réunir.

Maintenant, quand même cette séparation de la méthode d'avec la science serait praticable et rationnelle, je dis que l'application amènerait encore de graves inconvénients. N'en est-ce pas un, en effet, que d'être obligé de répéter l'histoire des espèces dont les mœurs et les premiers états sont semblables, à chacun des genres dans lesquels les caractères exclusifs de l'état parfait forceront de les disséminer; et ne voit-on pas qu'en abrégeant ainsi la méthode, on aura allongé et embrouillé d'autant la science? Ne voit-on pas aussi, encore une fois, que le travail est doublé pour la mémoire, qui est obligée de retenir deux divisions au lieu d'une, et de décomposer la méthode pour chercher la science, ou la science pour arriver à la méthode? Et quand on sera parvenu à grande peine à former ainsi un entomologiste, je dis qu'il se fera souvent une idée fausse des êtres entre eux, parce que, involontairement, il fera prévaloir

tantôt l'une et tantôt l'autre dans son esprit, et qu'il aura toujours moins d'avantage que celui qui, les ayant fait marcher de pair, les aura retenues toutes deux sans effort.

Et, avant d'aller plus loin, il est peut-être nécessaire que j'explique aux personnes qui liront rapidement ce mémoire, que je ne cherche point à proscrire l'usage des *généralités*. Il importe fort peu, pour le fond de la question, que l'histoire d'un genre soit renfermée, comme on le fait en France, dans un alinéa spécial, séparé des caractères génériques, ou bien qu'elle soit mélangée, comme on le voit chez plusieurs auteurs allemands, avec les caractères eux-mêmes. J'ai suivi la première marche, qui me semble plus commode et plus propre à faciliter les recherches; mais, au fond, l'agencement des phrases m'est assez indifférent, et tout ce que je me borne à soutenir, c'est que chaque groupe générique doit former, autant que possible, une réunion d'êtres dont l'histoire soit la même, dont les mœurs et l'organisation soient identiques, et que c'est là le principal résultat à obtenir dans une classification naturelle.

Je reviens maintenant à la question, que j'éclaircirai par un exemple. La méthode linnéenne, en botanique, réunissait tous les avantages exigés par M. Duponchel : unité de plan et de caractères, brièveté, facilité à être comprise, etc., etc. Ici la méthode était bien distincte de la science, et rien n'empêchait d'appliquer à chaque genre des *généralités* pour y renfermer la partie scientifique, c'est-à-dire d'observation, car c'est à cette partie, la plus importante du reste, j'en conviens, mais non la seule, que notre collègue réduit la science. Certes, cette ingénieuse conception, consolidée encore par l'immense réputation de son immortel auteur, devait durer éter-

nellement. Pourquoi donc les naturalistes modernes se sont-ils dégoûtés de cette classification si simple, de cette nomenclature si facile à retenir? Pourquoi la méthode naturelle, qui va chercher ses principales divisions dans un embryon encore enfermé dans sa graine, et qui force de suivre une plante dans tous ses développements successifs, avant de lui assigner une place, est-elle aujourd'hui généralement adoptée? Ah! c'est qu'on a senti que l'histoire naturelle n'est pas seulement l'étude des individus, mais aussi celle de leurs affinités; c'est qu'on a compris que ces affinités ne résultaient pas seulement de la ressemblance de quelques unes de leurs parties, mais aussi de celle de leur organisation et de leurs mœurs; c'est qu'on ne croit plus aujourd'hui à ce *cachet particulier*, imprimé par la nature à chaque individu, et qu'il n'était donné de signaler qu'au génie, parce que le génie lui-même est impuissant pour découvrir un stigmate qui n'existe pas; c'est qu'après avoir été chercher à grande peine tant de petites ressemblances cachées entre les êtres, on en est venu à préférer celles bien plus importantes qui résultent de leur ensemble, celles de la grande et simple nature.

En un mot, on a vu que la méthode et la science devaient marcher de pair, et que l'étude de l'une était impossible sans celle de l'autre, puisque, semblable à l'athlète de Crotone, le plus grand des naturalistes a usé ses forces à vouloir les séparer.

J'avais promis d'être court, et cependant il m'a fallu traiter longuement cette question, qui résume à elle seule presque tous les nouveaux arguments de M. Duponchel, et notamment ses six conclusions. A ce propos, j'ai dit que ces six conclusions pouvaient se ramener à trois, et peut-être à deux. En effet, on peut voir: 1° que la

sixième n'est que l'explication de la première; 2° que la troisième n'est que le développement de la seconde; que la quatrième n'en est que le corollaire, et que la première partie de la cinquième ne contient qu'un correctif qui est sans valeur, comme argument. Quant à sa dernière partie, j'y ai répondu dans mon premier mémoire.

Je passerai donc rapidement sur ce qui me reste à dire, et je me contenterai de faire observer :

Que j'ai signalé, dans ma lettre à la Société, plusieurs de mes conclusions que M. Duponchel ne me paraît pas avoir réfutées, et qui ainsi subsistent encore dans leur entier;

Que j'ai répondu d'avance, page 243 de mon premier mémoire, à l'objection que notre collègue reproduit dans sa réplique, et qui consiste à dire que les chenilles des espèces européennes ne sont pas suffisamment connues, et que les exotiques le sont encore moins;

Qu'à la page 242, je n'ai point dit que les chenilles conservées dans l'alcool pouvaient remplacer, pour l'étude, les chenilles vivantes; mais que j'ai seulement demandé à M. Duponchel quels moyens de classification il offrait à ceux qui en font collection, ce à quoi il n'a point répondu;

Qu'il me fait dire, à la page 255, que chaque espèce porte son cachet particulier dès sa naissance, ce qui est précisément le contraire de ce que je soutiens, puisque je demande au contraire qu'on étudie l'insecte dans toutes les périodes de son existence, avant de lui assigner une place.

Maintenant, pourquoi M. Duponchel s'est-il donné la peine de citer, à la page 252, jusqu'à quatre exemples, pour prouver que les Lépidoptères ne doivent pas être classés *exclusivement* d'après les mœurs de leurs che-

nilles ? Où a-t-il vu que j'aie jamais soutenu cette thèse? S'il prétend tirer cette conséquence de ma méthode, elle est aussi fausse que si j'avais prétendu, par exemple, que, de ce qu'il emploie comme caractère la forme des antennes, il en résulte qu'il devrait entasser pêle-mêle toutes les espèces qui les ont pectinées, comme les Agrotis, les Bombyx, les Phalénides, les Tinéides, etc., etc. Certes, cette critique ne serait pas plus vicieuse que celle à laquelle il se livre avec tant de complaisance, car je ne reconnais point, puisqu'il faut le répéter encore, de caractère exclusif. Tout ce que je me borne à avancer dans ma troisième conclusion, c'est que l'observation des mœurs doit entrer en considération directe dans la classification des animaux à métamorphoses; et, la preuve que cette opinion ne lui paraît pas si déraisonnable, c'est qu'il a adopté, pour ne citer qu'un seul exemple, le genre *Nonagria*, qui est fondé presque exclusivement sur les mœurs des premiers états.

Notre collègue prétend aussi que les caractères fournis par les chenilles se repoussent, dans beaucoup de cas, avec ceux que présente l'insecte parfait; ce qui, comme je l'ai dit à la page 239, n'est vrai que pour de rares exceptions. Il est vrai que nous ne fournissons l'un et l'autre aucune preuve de nos assertions opposées, car je sens que ma faible expérience n'en est pas une suffisante; je ne puis donc que m'en référer à celle de tous nos collègues.

C'est elle encore que j'invoquerai pour décider si, comme le prétend M. Duponchel, plus nous connaîtrons de chenilles, et plus leurs différences s'effaceront, ce qui ne me semble encore vrai que pour quelques cas particuliers, qui ne prouvent rien contre la règle, et ce qui serait d'ailleurs tout aussi applicable aux insectes parfaits,

ainsi que pour savoir si cette prédiction de M. Duponchel s'est réalisée jusqu'ici.

Enfin, je ne dirai rien sur la question de l'enfance des Lépidoptères ni sur celle de la distinction des robes pour l'accouplement; ce sont deux questions de pure théorie et sur lesquelles nos opinions et nos raisons respectives sont suffisamment exposées. Je ne veux point d'ailleurs donner à M. Duponchel le droit de dire de nouveau que je l'ai réfuté par des plaisanteries, quoiqu'il me semble, qu'à la seule allusion bien innocente que je me sois permise à ce sujet, et que je voudrais pouvoir rétracter, puisqu'elle a blessé notre collègue, j'ai ajouté des raisons aussi graves que la matière et la convenance le comportaient.

Qu'on me permette maintenant de répondre à la critique détaillée que M. Duponchel a faite de la première partie de ma classification des Noctuélides; et si je rappelle en commençant que cette grande tribu est, de tout l'ordre des Lépidoptères, la plus difficile à distribuer méthodiquement, ce sera moins peut-être pour réclamer l'indulgence que mes collègues sont, je n'en doute pas, disposés à m'accorder, que pour faire observer que, si j'avais eu le bonheur de réussir, même en partie, du premier coup, dans cette œuvre ardue, ce serait une preuve bien manifeste de la bonté de la méthode naturelle; car son application aux Sphingides, Bombycides, Phalénides, etc., sera certainement beaucoup plus facile; c'est ce que tous les Lépidoptéristes sauront apprécier. Voyons maintenant les objections de M. Duponchel.

D'abord, en ce qui concerne la tribu des Bombycoïdes, que je n'ai pas comprise dans mon travail, parce que ce n'est qu'après avoir envoyé à la Société celle des Noctuo-Bombycides qui la suit, que je me suis décidé à le donner complet, j'avoue que la multiplicité des genres à y

établir m'a réellement effrayé, car je me suis toujours senti de la répugnance à en créer de nouveaux. Je crois cependant qu'il sera indispensable d'en ajouter un certain nombre, et cela, non seulement à cause de la différence des chenilles, mais aussi à cause de celle des insectes parfaits. J'y reviendrai par la suite, et j'espère que j'obtiendrai que la critique demeure suspendue au moins jusque là.

Pour ce qui regarde les Noctuo-Bombycides, il est vrai que le genre *Cosmia* diffère assez notablement, à l'état parfait, du genre *Ceropacha;* mais M. Duponchel oublie que les N. *Subtusa* et *Retusa*, qui figurent depuis longtemps dans cette tribu, ne sauraient être séparées des *Cosmia*, et qu'elles diffèrent tout autant que celles-ci des premiers genres. Ce n'est donc point à moi, mais à MM. Ochsenheimer et Boisduval, qu'il fallait s'en prendre de ce rapprochement. Au reste, je ne nie point que l'établissement d'une nouvelle tribu avec ces deux genres ne fût soutenable; mais, pour moi, je ne l'ai pas considérée comme absolument nécessaire. Quant à la place *plus naturelle* que M. Duponchel leur assigne, et pour laquelle il s'en réfère à la nouvelle disposition que M. Treitschke a publiée dans son supplément, il me suffira, pour la faire apprécier, de dire que le passage des *Cosmia* se fait aux *Xanthia* par la N. *Oo*, et aux *Cerastis* par la N. *Rubigina!* Il était difficile d'avoir la main plus malheureuse et de tomber sur un genre plus hétérogène que ce genre *Cosmia*, où se trouvent réunies les N. *Oo*, *Acetosellæ*, *Subtusa*, *Xerampelina*, *Cupræa*, etc., etc. J'aime à croire que M. Duponchel épurera ce genre avant de l'adopter, mais il n'en restera pas moins très déplacé, même à l'état parfait, dans les Orthosides. Quant aux chenilles, dont M. Duponchel consent à s'aider dans sa

classification, je suis curieux à mon tour de savoir quels rapports, *même secondaires*, il trouvera entre celles des *Cosmia* et celles de toute la tribu des Orthosides.

En blâmant le placement de la tribu des Bryophagides à côté de celle des Nonagrides, notre collègue aurait dû aussi indiquer une place plus convenable. Il m'aurait rendu d'autant plus service, que j'ai avoué moi-même que cette tribu était intercalaire partout où on essaie de la placer; et, par malheur, elle n'est pas la seule dans ce cas. Au reste, s'il veut se donner la peine de relire les caractères des Bryophagides, il verra si c'est uniquement par cette raison que j'en ai fait une tribu séparée, et si cette tribu n'est pas, au contraire, des plus tranchées; il verra aussi que je n'ai point changé d'avis, comme il m'en fait le reproche, sur le fait observé par M. Guérin, puisque je qualifie encore ce fait d'*anomalie*. Je laisse aussi M. Duponchel s'applaudir de m'avoir démontré, par des raisonnemens concluants, que les Bryophiles ne sont point des Géomètres; mais je pense que tout le monde aura compris que je ne comparais ces Noctuélides *à de petites Phalènes*, que pour donner une idée de leur taille et de l'exiguité de leur corps, de même que j'interprète plus libéralement la comparaison qu'il a faite lui-même de la *Glandifera* avec l'*Orion* et l'*Aprilina*, avec lesquelles elle n'a bien certainement d'autre rapport que la couleur verte.

Il est vrai que la séparation de la tribu des Leucanides d'avec celle des Nonagrides, est principalement fondée sur les chenilles, et je sens que je ne puis exiger que cette raison soit aussi valable pour M. Duponchel que pour moi. Cependant, si j'ai bonne mémoire, c'est cette seule considération qui l'a guidé lui-même dans la création de son genre *Chœrocampe*, lequel ne diffère nullement à

l'état parfait des *Deilephila*, genre déjà assez peu distinct des *Sphinx* proprement dits, et assez peu nombreux chez nous pour que cette création ne fût pas absolument nécessaire. Il m'est impossible aussi de suivre le conseil qu'il me donne de placer les *Gortyna* à côté des *Xanthia ;* je vois bien, il est vrai, que la *Flavago* est jaune comme la plupart des Xanthies, mais les *Gort. Leucostigma, Lunata, Micacea,* etc., etc., ne nous offrent pas même cette ressemblance, à laquelle on ne saurait d'ailleurs attacher aucune importance, comme M. Duponchel lui-même nous l'a fait remarquer à propos, je crois, de l'*Hemithea Coronillaria.* J'avoue, au reste, que je n'ai point la certitude que les N. *Luteago* et *Celsia* soient de véritables *Gortyna,* puisque je ne connais point leurs chenilles, et je suis prêt à retrancher la dernière, si notre collègue veut indiquer une meilleure place ; mais le conseil qu'il me donne d'en faire un genre séparé ne m'est pas d'une grande ressource, puisqu'il ne me dit point où ce genre devrait être placé.

Viennent maintenant les genres *Apamea, Caradrina* et *Rusina.* Pour le dernier, M. Duponchel a raison, et je le remercie de son conseil, car, bien que ce genre fasse transition des Leucanides aux Noctuélides, il sera peut-être mieux placé à la tête des secondes qu'à la fin des premières. Je voudrais pouvoir faire preuve de la même bonne volonté pour les deux autres genres, mais je ne puis apercevoir, ni pourquoi les *Apamea* sont déplacées dans les Leucanides, ni surtout à quel titre les *Caradrina* pourraient figurer dans les Orthosides ; j'avoue même que ce dernier arrangement confond toutes mes idées. A côté de quelle Orthoside les *Car. Exigua, Cubicularis*, etc., pourraient-elles être placées, sans hurler de se voir ainsi accouplées ?

Quant à ce qui concerne le classement de l'*Obesa* dans le genre *Agrotis*, j'en ai déjà donné la raison, page 361, et je ne la répéterai pas ici. Je redirai seulement que les genres *Heliophobus* et *Agrotis* sont trop peu connus à l'état de chenille, pour qu'on puisse répartir sans hésitation les espèces qui les composent. Et puis, je ne me sens pas de force à accepter l'obligation que m'impose M. Duponchel, de ne donner que du définitif, convaincu que je suis, d'ailleurs, qu'il n'y a point de *définitif* dans les sciences d'observation. J'avais compté, j'en conviens, en offrant mon Essai à la Société, sur plus d'indulgence que n'en manifeste notre collègue, et je ne chercherai point s'il a rempli mieux que moi la condition rigoureuse qu'il me prescrit, car je suis persuadé qu'il y a bien peu d'ouvrages en Entomologie qui résisteraient à une pareille sévérité.

J'avoue, en finissant, que je ne comprends pas comment la réponse que j'ai faite au premier mémoire de M. Duponchel, peut avoir eu pour effet de le dispenser d'examiner le point fondamental qui lui restait à traiter, celui de prouver que les insectes parfaits fournissent des caractères génériques, suffisants pour la classification. Certes, l'examen détaillé qu'il a fait de mon travail est loin de pouvoir remplacer, comme il le pense, les preuves que j'attendais à l'appui de cette assertion; car, en admettant qu'il ait prouvé que ce travail est mauvais, ce dont je ne puis être juge compétent, non seulement il n'en résulterait pas que sa méthode est la meilleure, mais on ne pourrait pas même en conclure que la mienne est défectueuse, car je puis être un ouvrier maladroit, et avoir fait de mauvaise besogne avec de bons outils; et cette comparaison, qui m'est échappée, me rappelle l'inexactitude de celle où il demande ce qu'on

penserait d'un architecte, qui irait chercher au loin ses matériaux, au lieu d'employer d'abord ceux qu'il a en abondance sous la main. Mais ces matériaux que j'ai sous la main, me reproche-t-il de ne pas les avoir employés? Nullement. C'est donc de ne pas les avoir mis en œuvre *d'abord,* et avant d'en aller chercher d'autres pour consolider mon travail. Mais c'est bien plutôt cette marche *que la raison réprouverait*, car si chacun d'eux n'est pas mis à sa place, ceux qui auront été ajoutés après coup fatigueront mon édifice, au lieu de le consolider. Que me reproche-t-il donc? Est-ce d'avoir réuni plus de matériaux que lui? Est-ce de les avoir été chercher plus loin? car, pour la certitude qu'ils ne tarderont pas à me manquer, il sait fort bien que je ne l'ai pas, puisque je regarde la mine comme inépuisable. Après tout, les Entomologistes ne s'inquièteront guère que d'une chose, à savoir : laquelle de nos deux maisons est la plus belle et la plus solide. M. Duponchel a remarqué des percées dans la mienne : à la bonne heure; peut-être est-il encore temps de les boucher, sinon, un autre plus habile abattra ma construction et évitera mes défauts en rebâtissant. Tout ce que je désire, c'est d'avoir fourni quelques matériaux utiles; et, ne restât-il de mon édifice que quelques pierres qui attesteront mes efforts, mon ambition sera satisfaite.

NOTE

SUR LE SPHINX CRETICA ;

Par M. Bugnion, de Lausanne (Suisse).

(Séance du 6 février 1839.)

La plupart des entomologistes me paraissent confondre sous le nom de sphinx *Cretica* deux espèces bien distinctes, et même appartenant, à ce que je crois, à des groupes différents.

La première, à laquelle je conserverai le nom de sphinx *Cretica*, est la ♀ décrite et figurée sous ce nom par M. Boisduval dans les *Annales de la Société Linnéenne de Paris*, année 1827, p. 118, 119, pl. 6, fig. 5. La ♀ décrite par le même auteur dans l'*Icones historique des Lépidoptères d'Europe nouveaux ou peu connus*, t. II, p. 20 et 21 ; la ♀ décrite et figurée par M. Duponchel, *Suppl. au tome* III, p. 15, pl. 1, fig. 3.

La seconde, à laquelle je proposerai de donner désormais, et si mon observation est confirmée, le nom de sphinx *Boisduvalii*, est l'espèce décrite sous le nom de sphinx *Cretica* ♂ dans les *Annales de la Société Linnéenne de Paris*, décrite de nouveau, et figurée par le même auteur dans son *Icones*.

Sphinx cretica, Boisd.

Cette espèce a le port et à peu près la taille du sphinx *Nicea*. Ses ailes supérieures sont d'un gris couleur de terre d'ombre, avec six lignes obliques de couleur plus foncée, dont l'une traverse l'aile obliquement dans son

milieu, les cinq autres partant toutes de l'angle supérieur et venant aboutir, en divergeant un peu, au bord interne. La première, la quatrième et la sixième de ces lignes sont un peu plus larges et plus apparentes que les autres. Outre cela, on remarque vis-à-vis du milieu de la côte un petit point noirâtre, placé sur la nervure discoïdale.

Les ailes inférieures dans les deux sexes sont rouges, avec la base très noire ; l'angle anal d'un blanc sale et la marge d'un brun noirâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un rose pâle, un peu jaunâtre, finement sablé de noirâtre, avec l'extrémité grisâtre, aspergée d'atomes plus foncés. Elles sont traversées en outre, non loin de l'extrémité, par une série de points noirs disposés en bande transverse et oblique ; ces points sont placés chacun sur une nervure ; cette série de points noirs, qui se voit en dessous, continue aux ailes inférieures, qui, de ce côté là, sont du même ton que les supérieures, finement sablées comme elles d'atomes noirâtres.

La tête et le corselet sont d'un brun olivâtre, avec une raie blanchâtre, latérale, qui se prolonge du bout du museau jusqu'au delà des ailes inférieures, où elle se confond avec la couleur des flancs. Les antennes sont blanches en dessus et jaunâtres en dessous. Les pattes sont d'un rose pâle, un peu jaunâtre. L'abdomen est, en dessus, de la couleur des ailes ; il offre de chaque côté, près de la base, une tache noire ; le dessous du corps est de la même couleur que le dessous des quatre ailes.

Cette description concerne les deux sexes, le ♂ ne différant de la ♀ que par une taille un peu plus petite et par les antennes.

Les deux exemplaires de cette espèce, que je possède dans ma collection, ont été pris à Smyrne par mon ami

M. Mestral. J'en ai vu trois autres exemplaires dans la collection de M. Valentin, de Lausane, qui m'a dit les avoir reçus de la même localité. Le sphinx rapporté de Constantinople par M. Rivière, et existant dans la collection de M. le comte Dejean, ceux recueillis dans les îles de la Grèce par le docteur Bartels, et celui pris à Derbent par M. Ménétries, paraissent devoir se rapporter à cette espèce.

Sphinx Boisduvalii (Bugnion).

Ce sphinx, qui jusqu'ici a été confondu avec le sphinx *Cretica* (Boisd.), en diffère essentiellement par la forme des ailes, caractère constant, et qui le place dans un groupe à part avec les espèces exotiques, décrites par les auteurs sous les noms de *Alecto*, *Eson*, *Theylia*, *Neoptolemus*, etc.

Cette espèce, qui a été exactement décrite et figurée par M. Boisduval (*Icones*, t. II, p. 20 et 21, pl. 49, fig. 2), est un peu plus petite que le sphinx *Cretica* (Boisd.); ses ailes sont plus étroites, de forme différente; les supérieures sont d'un gris plus brun, les inférieures, beaucoup plus étroites, sont d'un brun noirâtre, avec la marge et l'angle anal d'une couleur beaucoup plus claire et un peu rosée.

Je ne possède pas cette espèce, qui n'existe en Suisse que dans la riche collection de M. Escher-Zollikofer, de Zurich. Je présume que les individus pris par M. d'Urville dans les îles de l'Archipel appartiennent à cette espèce.

Nota. 1° Je possède dans ma collection une troisième espèce de sphinx voisine de celle-ci; je l'ai reçue en 1834 de M. Pierret de Paris, avec l'indication qu'elle a été prise par un voyageur non loin de Smyrne. Ce sphinx, qui par la taille et la forme des ailes, se rapproche

du sphinx *Boisduvalii* (mihi), en diffère cependant par des caractères essentiels ; il diffère aussi de l'*Eson* (Cramer, t. III, p. 57, pl. 236, c.), avec lequel il a plus de rapports encore.

2° Le sphinx *Alecto* des auteurs, que je n'ai jamais vu en nature, a de grands rapports avec le sphinx *Cretica* (Boisd.), d'après la figure de Cramer (t. II, pl. 137. D.). Il en différerait cependant par la forme des ailes, par le dessin des ailes supérieures, par la couleur de la frange des mêmes ailes, par l'angle anal des inférieures, qui, au lieu d'être blanc sale, est rose, par l'*habitat*, Cramer, (t. II, pl. 62), lui assignant pour patrie les Indes-Orientales, la côte de Coromandel et Madras.

OBSERVATIONS

SUR UN TRAVAIL DE M. MAC-LEAY, AYANT POUR TITRE : *On some new forms of Aracnida;*

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 20 février 1839.)

Le nombre des entomophiles qui se livrent à l'histoire naturelle des insectes aptères, animaux encore très peu connus, est si petit, que lorsque quelques Mémoires paraissent sur cette classe, on est souvent très surpris d'y rencontrer des genres vraiment remarquables, et dont même on se refuse à croire l'existence, tels sont, par exemple, les *Tessarops* de M. Rafinesque, genre qui a toujours été révoqué en doute, à l'exception cependant du célèbre Latreille, qui l'a adopté dans le règne animal de Cuvier.

Un travail sur ces animaux ayant paru dernièrement, nous avons pensé qu'il serait utile de le faire connaître aux personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle des insectes aptères, et nous avons jugé à propos d'en accompagner l'analyse de quelques réflexions sur les nouveaux genres, qui forment le sujet principal de ce travail.

M. Mac-Leay a inséré dernièrement dans les *Annals of natural history*, un Mémoire dont le titre est : *On some new forms of Arachnida*, qui renferme la description de cinq nouveaux genres d'Aranéides, dont deux nous sem-

blent trop peu caractérisés pour pouvoir être adoptés. Le premier qui se présente à notre examen est celui de *Nops*, genre bien remarquable, et qui semble par sa forme se rapprocher beaucoup du *Dysdera ;* mais il en est bien distinct par les organes de la vue, qui ne sont qu'au nombre de deux. Nous pouvons avancer, sans aucun doute, que c'est la seule aranéide qui jusqu'à présent ne nous ait offert que deux yeux, et il nous aurait été permis de douter de cette organisation bizarre, si M. Mac-Leay, qui est le créateur de ce nouveau genre, n'était pas un entomologiste aussi connu et aussi recommandable par les travaux qu'il a publiés sur cette branche de l'histoire naturelle. Au reste, cette singulière organisation nous démontre combien la nature est souvent contraire à nos méthodes, qu'elle les renversera toujours, et qu'ensuite elle nous obligera à les perfectionner tant que nous voudrons la limiter, ou du moins être absolus dans nos manières de voir.

Au sujet de ce genre vraiment singulier, nous dirons que M. Rafinesque, dans les *Ann. génér. des Sc. phys. de Philadelphie*, avait fait connaître, sous le nom de *Tessarops*, une nouvelle coupe générique, non moins remarquable que celle établie par M. Mac-Leay, en ce que l'espèce sur laquelle elle a été formée n'offrait que quatre yeux. M. Walckenaer, dans le tome Ier de son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, et dans un Mémoire sur une nouvelle classification des Aranéides inséré dans les *Annales de la Société entomologique*, t. II, n'a pas cru devoir l'adopter, et c'est au reste ce que nous avons fait nous-même dans notre travail sur cette même classe, faisant suite au *Buffon* Duménil. Ce nouvel exemple de M. Mac-Leay nous démontre que nos prédécesseurs, et même nous, avons été un peu trop légers dans

notre jugement; et il ne faut pas toujours croire que la nature est limitée dans sa création, c'est-à-dire que puisqu'elle a créé des aranéides avec huit yeux et même six, elle aurait fort bien pu en créer d'autres avec quatre yeux et même deux (1). Au reste, c'est ce que vient confirmer le nouveau genre de M. Mac-Leay, qui entraîne naturellement avec lui celui de *Tessarops* de M. Rafinesque. Maintenant que nous pensons qu'il n'y a plus aucun doute sur la validité de ces nouvelles coupes génériques, l'ordre des Aranéides nous offre donc des genres chez lesquels l'organe de la vue est de huit, de six, de quatre et enfin de deux yeux.

L'espèce type de ce nouveau genre est :

Nops Guanabacoæ, MAC-LEAY, Ann., hist. nat., vol. II, pl. 1, fig. 1.

Long. 5 lignes.

N. sanguineo-rubra. Palpis maxillaribus articulo ultimo crasso obscuro hirsuto pilis canescentibus; cephalothoracis macula oculifera parva nigra, pectore punctato plano; abdomine obscuro hirto, fusulis pallidioribus; pedibus versus apicem hirtis, unguibus nigris.

Cette espèce, qui habite Cuba, se trouve dans les maisons et ne construit pas de toile.

G[us]. *Hypoplætea*, MAC-LEAY.

Nous croyons que cette nouvelle coupe générique est un double emploi de celle de *Selenops*, créée par M. L. Du-

(1) Nous pouvons dire que la classe des Acères nous offre des genres chez lesquels les organes de la vue sont entièrement nuls, tel est, par exemple, le genre *Cœcalus* de M. L. Dufour, et celui de *Cryptostenrma* de M. Guérin-Méneville, appartenant tous deux à l'ordre des Phalangiens.

four, dans les *Ann. génér. des Sc. phys.* En effet, si l'on compare ce nouveau genre avec celui de *Selenops*, on verra que les caractères du premier sont tout à fait identiques avec ceux du second. Le principal trait caractéristique sur lequel repose le genre *Selenops*, est que les organes de la vue sont sur deux lignes : la ligne antérieure courbée en avant est formée par six yeux; la ligne postérieure, très rapprochée de l'autre, est plus longue que l'antérieure et indiquée à ses extrémités, par deux yeux seulement. Cette disposition est exactement la même dans le genre *Hypoplætea*, seulement la dernière paire d'yeux de la première ligne, et ceux de la seconde ligne affectent une forme plus ou moins ovalaire, c'est le seul caractère qui distingue ce nouveau genre de celui de *Selenops*. Comme nous pensons que ce caractère a trop de valeur, nous considérons les *Hypoplætea* comme étant des *Selenops*. L'espèce sur laquelle ce double emploi a été fait est assez remarquable, et paraît appartenir à la deuxième famille, ou celle des Aïsses, de M. Walckenaer. Nous désignerons donc cette nouvelle espèce sous le nom de *Selenops celer*.

Hypoplœtea celer, Mac-Leay, Ann. hist. nat., vol. II, pl. 1, fig. 2.

Longueur 6 lignes 1/2.

H. Flavescente grisea, abdomine fascia apicale nigra emarginato terminato; ad basim tripunctato, punctis inter pilos ochreo flavos nigris; femoribus trifasciatis fascia media fulva utrinque nigra fasciis externis nigris. Tibiis subfasciatis.

Cette espèce, qui se trouve à Cuba, court avec beaucoup de célérité.

Les *Deinopis* forment un genre assez remarquable; leurs organes de la vue, ainsi que ceux de la locomotion, semblent les rapprocher beaucoup des *Dolomèdes*. La seule espèce connue est le :

Deinopis lamia, Mac-Leay. Ann., hist., nat., vol. II, pl. 11, fig. 3.

Longueur, 5 lignes $\frac{1}{2}$.

D. villosa grisea, capite medio lineis duabus ochraceis obscuris, sterno vitta lata utrinque instructo; abdomine punctis quatuor minutis nigrescentibus basalibus, maculis duabus versus medium nigris; pedibus maculis nigrescentibus variegatis.

Les *Myrmarachnes* ne doivent pas constituer un nouveau genre, c'est une nouvelle espèce de *Atte* qui appartient sans aucun doute à la famille des Voltigeuses de M. Walckenaer. Cette espèce, que M. Mac-Leay appelle *Myrmarachne melanocephala*, est très remarquable par la forme tout à fait cylindrique de son abdomen, ce qui lui donne quelque ressemblance avec le genre *Myrmecia* de Latreille. Les mandibules sont aussi fort remarquables, et présentent le caractère de la famille des Voltigeuses de M. Walckenaer en ce que, dans les mâles, ces organes sont ordinairement beaucoup plus développés que dans les femelles. Nous désignerons cette espèce sous le nom de :

Attus melanocephalus.

Myrmarachne melanocephala, Mac-Leay, Ann., hist. nat., vol. II, pl. 1, fig. 4.

Longueur, 4 lignes $\frac{1}{2}$.

M. Capite nigro; antennarum articulo primo rufo basi

flavo; palpis maxillaribus brunneo-nigris; thoracis abdominis que pedunculo rufis; abdomine nigro; palpis labialibus pedibus que piceis.

Cette espèce a été trouvée au Bengale.

Enfin, le dernier genre est celui d'*Otiothops*. Il ressemble beaucoup aux *Chersis* de M. Savigny ou aux *Palpimanes* de M. L. Dufour. L'espèce sur laquelle ce nouveau genre a été créé est fort curieuse, d'abord par la position qu'occupent les organes de la vue sur le céphalothorax, et surtout la disposition de la dernière paire, qui sont tellement rapprochés entre eux, qu'au premier aspect ils ne semblent former qu'un œil. Les organes de la locomotion sont aussi fort remarquables, surtout les articles composant la première paire de pattes. L'exinguinal se trouve confondu avec la hanche, qui est très développée, et on peut même dire outre mesure; le fémoral est excessivement renflé; les articles qui suivent, tels que le génual, le tibial et le tarse diminuent successivement de grosseur. La seule espèce connue est le :

Otiothops Walckenaerii, Mac-Leay, Ann., hist., nat., vol. II, pl. 11, fig. 5.

Longueur, 5 lignes.

O. Cephalothorace glabro palpisque labialibus castaneo brunneis, pedibus brunneo-testaceis; abdomine nigro-hirsuto.

Cette espèce a été trouvée à Cuba.

Enfin M. Mac-Leay établit encore deux nouveaux genres: le premier est désigné sous le nom d'*Hemarochne* et le second sous celui de *Sclerachne;* nous ne pouvons rien dire sur la validité de ces coupes génériques, M. Mac-Leay ne leur ayant assigné aucuns caractères distinctifs.

Telle est l'analyse que nous avons cru devoir faire des

genres nouveaux établis par M. Mac-Leay dans son travail, et en comparant ces nouvelles coupes génériques avec celles qui sont déjà connues, nous avons été conduits à en détruire deux ; ainsi nous avons vu que le genre *Hypoplætea* est un *Selenops*, et que le genre *Myrmarachne* est un vrai *Attus*. Pour les autres coupes génériques, telles que celles de *Nops*, de *Deinopis* et d'*Otiothops*, elles doivent être conservées, et formeront dans l'ordre des Aranéides un type de genres vraiment remarquables par leur organisation, aussi anomale que bizarre.

NOTE MONOGRAPHIQUE

SUR LE GENRE *Macrodontia*, ÉTABLI PAR M. AUDINET-SERVILLE, DANS SA NOUVELLE CLASSIFICATION DES LONGICORNES, PUBLIÉE DANS LES *Annales de la Société entomologique*, t. I.

PAR M. GORY.

(Séance du 17 avril 1839.)

M. Serville a assigné à ce genre les caractères suivants.

Jambes sans épines internes. *Antennes* filiformes, n'atteignant pas la moitié des élytres, de onze articles cylindriques, semblables dans les deux sexes; le troisième plus long que le quatrième. *Corselet*, muni latéralement de deux ou trois épines plus ou moins longues et fortes, l'intervalle entre la première et la seconde visiblement crénelé, ou même finement épineux. *Palpes* assez longs; article terminal un peu dilaté, comprimé, obconique. *Mandibules* glabres, presque droites, un peu recourbées vers leur extrémité, notablement plus longues que la tête dans les mâles, multidentées intérieurement, quelquefois unidentées à leur partie extérieure, largement canaliculées en dessus. *Tête* ayant au milieu une large dépression. *Elytres* très déprimées, arrondies au bout, et munies d'une petite épine droite à leur angle sutural. *Ecusson* arrondi postérieurement. *Abdomen* entier. *Pattes* longues; cuisses aussi longues que les jambes. Tarses

ayant leur premier article large, triangulaire, plus court que le second. Le dernier très grand, plus long que les trois autres réunis.

M. Serville a fait dans ce genre deux divisions, et, dans chacune, il n'y a qu'une seule espèce. Depuis son travail, j'ai eu le bonheur d'acquérir deux nouvelles espèces, et qui toutes deux modifient les deux divisions de cet auteur, puisque l'une possède bien trois épines latérales au corselet, mais n'a pas les mandibules unidentées extérieurement, vers l'extrémité, et l'autre n'a qu'une seule épine, et encore très petite, à chaque angle du bord postérieur du corselet, et ses mandibules mutiques extérieurement : je pense donc que l'on ne peut s'arrêter à ces divisions, qui pourraient, par la suite, nous forcer à les multiplier à l'infini. Je vais donc ici ajouter les deux espèces nouvelles, ce qui portera à quatre le nombre des espèces composant ce beau genre. Toutes sont propres, jusqu'à présent, aux Amériques.

Ces insectes sont de grande taille ; ils se trouvent dans les plantations, sous les écorces et au pied des arbres ; ils ne font usage de leurs ailes que le soir, et rarement. Leur vol est lourd, peu élevé, et de courte durée. Ils ne produisent aucun bruit.

1° *Macrodontia cervicornis*, AUDINET SERVILLE. Ann. de la Soc. ent. de France, t. I, p. 140, n. 1.

Cerambyx cervicornis.	Linnée. Mus. lud. ulr. p. 65, n. 2.
—	Linnée, Syst. nat. t. 1, 2, p. 622, n. 5.
Prionus cervicornis.	Fabr. Syst. el. t. 2, p. 259, n. 12.
—	Fabr. Ent. syst. t. 1, 2, p. 245, n. 12.
—	Fabr. Mant. t. 1, p. 129, n. 12.
—	Fabr. Syst. ent. p. 161, n. 6.

Prionus Cervicornis.	Oliv. Entom. t. 4, g. 66, p. 13, n. 8, pl. 2, fig. 8, a. b.
—	Latr. Gen. cr. et ins. t. 3, p. 33.
—	Voet. Coleopt. ed. Panz. t. 3, p. 4, n. 4, pl. 2, fig. 4, ♀, pl. 5, n. 5, pl. 2, fig. 5. ♀ Serrarius minor et major.
—	Schoenherr. Syn. ins. t. 1, pars 3, p. 338, n. 15.
Cerambyx cervicornis.	Linné. Syst. nat. ed. Gmel. t. 1, part. 4, p. 1814, n. 3.
—	Degeer. Ins. t. 5, p. 94, n. 1.
—	Shaw. Nat. misc. pl. 284.
—	Herbst. (Borowsk) Naturg. t. 6, p. 122, n. 2, pl. 16.
—	Schwartz. Nomencl. t. 1, p. 61, n. 38.
—	Blumenb. Handb. ed. 7 : a. p. 330, n. 2.
—	Meidinger. Nom. p. 130, n. 13.
—	Cuviers. Dyr.-hist. t. 2, p. 217, n. 2.
Cerambyx cervinus.	Linné. Mus. Adolph. Fridr. 82.
—	Merian. Sur. ins. p. 48, pl. 48.
—	Petiv. Gazooph. pl. 147, fig. 13.
—	Roes. ins. 2, scarab. p. 2, pl. 1, fig. 6.
—	Gronov. Zooph. p. 159, n. 523.
—	Naturf. t. 9, p. 63.
—	N. Schaupl. d. nat. t. 4, p. 68.
—	Mus. Petrop. p. 647, n. 96.
—	Aubent. Misc. pl. 90, fig. 3.

Cerambyx Cervinus. Schoenherr. Syn. ins. t. 1, pars 3, p. 338, n. 15.

Nota. Cet insecte étant connu de tous les entomologistes, et figuré dans beaucoup d'auteurs, je crois inutile d'en faire une nouvelle description.

2° *Macrodontia Dejeanii.* (Mihi) (1). Actéon Dejean (Collection).

Mandibules beaucoup plus longues que la tête, assez arrondies, mutiques extérieurement, fortement carénées en dessus, crénelées depuis leur extrémité intérieure jusqu'à une forte dent qui est placée à peu près aux deux tiers de leur longueur, et mutiques après cette dent jusque près de leur naissance, où elles sont de nouveau crénelées. Tête profondément creusée en dessus et très fortement rugueuse dans cette partie, avec une impression arquée en avant et une carène longitudinale près des yeux; les bords latéraux de la tête sont très finement ponctués. Corselet plus large que long, fortement et irrégulièrement ponctué dans son milieu, lisse sur les côtés; il est un peu échancré vis-à-vis de la tête, et a sa base presque droite; les bords latéraux sont crénelés, et chaque angle postérieur est armé d'une forte épine qui se redresse un peu. Ecusson arrondi. Elytres un peu carrées à la base, creusées au-dessous de l'épaule, se dilatant vers le milieu de leur longueur, ayant les bords latéraux très relevés, arrondies à l'extrémité avec une petite dent à l'angle sutural; elles ont cinq bandes longitudinales, irrégulières dans leur forme, et qui toutes se rejoignent un peu avant l'extrémité. Mandibules, tête, antennes, corselet, bandes des élytres, dessous du corps et pattes, noirs. Palpes et élytres d'un jaune fauve.

(2) Voy. pl. 9.

Cette belle espèce a été prise par M. Lebas dans la Colombie.

3° *Macrodontia Crenata*, Oliv., Entom., t. IV, G^e 66, p. 27, pl. 12, fig. 45.

Macrodontia Servillei, Ann. de la Soc. ent. de France, t. I, p. 140, n. 2.

Prionus quadri-spinosus, Schoenherr, Syn., Ins., t. 1, pars. 3, p. 346, n. 63.

J'ignore quel motif a pu porter M. Schoenherr, dans sa Synonymie, à faire précéder le nom de *Prionus crenatus*, Oliv., de celui de *quadri-spinosus*, sans nom d'auteur ; je crois donc devoir rétablir le nom primitivement adopté. Je ne connais point cette espèce en nature, mais, d'après la figure qu'en donne Olivier, je partage l'opinion de M. Serville, et n'hésite pas à ranger cet insecte dans le genre *Macrodontia*.

Macrodontia flavipennis, Chevrolat, Ann. de la Soc. ent. de France, t. II, p. 65, pl. 3, fig. 1.

Dans sa description, M. Chevrolat a oublié de mentionner la crénelure qui existe à chaque bord latéral du corselet, et l'épine assez saillante qui existe à chaque angle postérieur.

Dans l'individu que je possède, il n'y a que la première paire de jambes qui soit un peu spineuse intérieurement.

OBSERVATIONS

SUR LE *Sybistroma Dufourii*, MACQ;

PAR M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 8 mai 1839.)

Depuis que j'envoyai à mon honorable et savant ami, M. Macquart, le singulier *Dolichopode* qu'il a décrit et figuré dans le septième volume des Annales de la Société, et qu'il a daigné me dédier, non seulement j'ai retrouvé ce même diptère, qui est un mâle, mais j'ai découvert dans les mêmes localités des individus femelles, que je crois lui appartenir.

C'est encore au mois de juillet qu'en 1838 je saisis sur les vitres de mon laboratoire un *Sybistroma Dufourii*; mais ce qui me fit attacher plus de prix à cette découverte, ce fut l'heureuse rencontre sur cette même vitre, et le même jour, d'un *Dolichopode* femelle, qui, sauf la configuration des antennes, avait, par sa taille et ses couleurs, la plus grande ressemblance avec ce *Sybistrome*. L'étude scrupuleusement comparative de ces deux insectes, me laissa la conviction intime que cette femelle ne différait pas spécifiquement du mâle précité. Peu de jours après, en promenant mon filet dans le fossé d'un jardin attenant à mon habitation, j'entraînai un autre *Sybistroma Dufourii*, et deux femelles identiques à celle que j'avais prise sur le fait de cohabitation, à la vitre de mon appartement. Je possède donc aujourd'hui dans ma collection trois mâles et trois femelles de ce Dolichopode.

La largeur de la face et du front, la forme différente des antennes, dont le style est dépourvu de raquette terminale, et l'absence de l'armure copulatrice sont les caractères essentiellement distinctifs de ces femelles. Le style antennaire de celles-ci est, comme dans le véritable genre *Dolichopus*, simple, briévement villosule au microscope et tout à fait dorsal. Les trois articles constitutifs de l'antenne sont courts et serrés ; le premier conoïde on atténué vers son insertion, le troisième petit, orbiculaire, comprimé, recevant le style à sa base dorsale. Tibias hérissés, comme dans les *Dolichopes*, de petites soies raides et noires plus rares aux antérieurs. Corcelet avec des soies noires ainsi que dans le *Sybistrome*. Nervures des ailes de la plus rigoureuse conformité dans ces deux sexes.

Que ferons-nous maintenant, je le demande aux entomologistes consciencieux, d'un mâle qui appartient au nouveau genre *Sybistroma* dont on ne connaît pas les femelles, et d'une femelle que toutes les analogies portent à regarder comme celle du mâle précédent, et qui rentre évidemment dans le vieux genre *Dolichopus ?* Sont-ils donc rares les exemples, dans un même couple d'insectes, d'antennes simples dans les femelles et diversement composées, ou même monstrueusement développées dans les mâles ? Les *Lophyrus*, les *Cerocoma*, et mille autres encore, sont là pour répondre.

Ainsi je n'hésite pas à me prononcer. Notre insecte, qui demeure encore nouveau comme espèce, est un *Dolichopus*. L'épithète de *Dispar* lui eût peut être convenu, mais, par un sentiment de respect qui, comme on le pense bien, n'est pas désintéressé, il faut lui conserver celle que lui a obligeamment donnée M. Macquart. En voyant le couple que j'ai lui destine, ce savant diptérologiste parta-

gera, je l'espère, ma conviction; il pensera aussi avec moi que le genre *Sybistroma*, fondé par Méigen, est destiné à subir le sort des *Elis* de Fabricius, qui ne sont que des mâles de *Scolies*, et de plusieurs autres genres fondés sur la connaissance d'un seul sexe.

Qu'il me soit permis de terminer ces observations par le signalement collectif des deux sexes de l'espèce.

Dolichopus Dufourii.

Sybistroma Dufourii. Macq. Ann. Soc. entom., t. VII, p. 425, pl. 11, fig. 4. *Mas*.

Æneus, griseo-flavido pruinosus; antennis, halteribus, abdominis segmentis tribus primis (margine postico excepto), ventre pedibusque testaceis; tarsis obscuris; alis vix fumosis; antennarum articulo ultimo in femina breviter orbiculato, in mare subpyriforme; maris antennarum stylo corporis longitudine sub apicali, patella ampla elliptica terminato, genitalibus albido-testaceis, lamellis ovatis pilosis. Hab. in humidis. (Saint-Sever, Landes). *Long.* 1 $\frac{1}{2}$ *lin.*

ESSAI

SUR LES *Fulgorelles*, SOUS-TRIBU DE LA TRIBU DES CICADAIRES, ORDRE DES RHYNGOTES;

PAR M. MAXIMILIEN SPINOLA.

(Séance du 3 juillet 1839.)

La *Mouche Porte-Lanterne* était connue des curieux avant d'entrer dans le domaine de la science. Les relations des voyageurs, les contes merveilleux des sauvages, les dessins d'une artiste habile, mais peu instruite (1), avaient répandu, en Europe, la renommée de ces éclaireurs gigantesques du Nouveau-Monde. LINNÉ, qui fut le premier à concevoir le plan d'une méthode d'histoire naturelle, générale et rationnelle, fut aussi le premier à y assigner une place convenable aux *Porte-Lanternes.* Il vit très bien, avec sa sagacité ordinaire, qu'ils ressemblaient, par les traits essentiels de leur organisation extérieure, aux espèces de son genre *Cicada* plus qu'à tout autre insecte quelconque. Il les plaça, à côté d'elles, dans son ordre des *Hémiptères*, où il les isola, en créant le genre *Fulgora*, auquel il attribua les caractères suivants :

Caput, fronte productâ inani.

Antennæ breves, infra oculos, articulis duobus, exteriore globoso majore.

(1) Mademoiselle Mérian (Marie Sybille).

Rostrum inflexum, elongatum, vaginâ quinque articulatâ.

Pedes gressorii.

La plupart de ces caractères manquent de précision, et conviennent tout aussi bien au genre *Cicada*; quelques uns manquent même de vérité absolue.

Les antennes ne sont pas proportionnellement plus courtes que dans les *Cicadelles*. Elles ont plus de deux articles; celui qui est grand et globuleux n'est pas terminal.

Le *rostre*, fléchi et allongé, est commun à tous les hémiptères. Dans les *Fulgorelles*, il a généralement plus de cinq articles.

Les pattes ne sont pas seulement propres à la marche; elles sont aussi propres à la saltation que dans tous les autres hémiptères sauteurs.

Linné n'a connu que huit espèces de son genre *Fulgora*. Elles ont toutes le caractère de tête qu'il avait signalé; cependant les têtes de ces huit espèces sont si différentes entre elles, que les auteurs, qui n'ont pas osé s'écarter de la ligne tracée par ce grand maître, se sont crus obligés d'ajouter que les *Fulgores* ont *la tête variforme;* ils n'ont pas eu l'air de voir ce qui était d'ailleurs évident, c'est qu'une indication aussi vague prouvait, à elle seule, que le genre *Fulgora* n'était pas encore restreint dans ses justes limites.

La méthode de Linné fut généralement adoptée dès qu'elle fut connue, et elle fut fidèlement suivie jusqu'à la publication des premiers ouvrages de Fabricius. On se rappelle la vogue qu'obtint le système de ce dernier auteur à son apparition. On sait qu'il reposait presque exclusivement sur les accidents des parties de la bouche. Ce n'est pas ici le lieu d'en discuter les qualités et les dé-

fauts ; mais, quel que soit le mérite très contestable de ce système si exclusif, on sera obligé de convenir que l'application que l'auteur a faite de ses principes au genre *Fulgora* n'a pas été heureuse. Les phrases génériques de l'*Entomologia systematica* et du *Systema Rhyngotorum* ne parlent plus ni de la tête, ni des pattes; elles n'ajoutent rien à ce que Linné a dit d'incomplet, et ne rectifient même pas ce qu'il a avancé d'erroné sur les antennes; elles ôtent encore un article au rostre, *vagina quadri articulata,* ce qui est trop ou trop peu : trop, si on ne compte que les articles découverts et dépassant le labre, car il n'y en a que trois; trop peu, si on tient compte de tous les articles indistinctement, de l'ouverture œsophagienne jusqu'à l'extrémité, car alors il y en a six.

L'*Entomologia systematica* contenait vingt-cinq espèces de *Fulgores;* il y en a trois de plus dans le *Systema Rhyngotorum;* mais, en revanche, l'auteur en a retranché sept autres, dont cinq entrèrent dans le nouveau genre *Delphax*, qui était un démembrement des *Fulgores*, et les deux autres passèrent dans le genre *Cicada.* De plus, Fabricius a créé, au dépens de ce dernier genre, ses nouveaux genres *Flata, Lystra, Derbe* et *Issus,* qui tiennent de bien plus près aux *Fulgores* qu'à tout autre genre du *Syst. Rhyngot.* Cependant, il ne dit pas un seul mot qui fasse soupçonner ce voisinage; ce silence nous permet de penser que l'entomologiste de Kiel n'a pas même entrevu la possibilité de ce rapprochement, et que les caractères communs à toute la famille des *Fulgores* lui ont échappé entièrement.

C'est à Latreille qu'il était réservé de saisir le fil de l'analogie, et de réunir ces genres dispersés au hasard dans le *Systema Rhyngotorum* en un seul groupe, qui a été pour

lui la famille des FULGORELLES. Elle est composée de quatre genres, savoir : 1° le genre *Tettigometra*, qui doit être placé ailleurs, comme j'espère le prouver dans la suite; 2° le genre *Fulgora*, qui comprend les genres *Fulgora*, *Flata*, *Issus* et *Derbe*, de Fabricius, les genres *Pakilloptera* et *Cixius*, qu'il avait lui-même établis dans son *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, tom. XII, et un insecte du Piémont, qui est à lui seul le type d'une subdivision très remarquable : à coup sûr, Latreille n'aurait pas sacrifié ainsi le résultat de ses propres observations, et il n'aurait pas essayé de confondre ce qu'il fallait distinguer s'il eût travaillé vingt-cinq ans plus tard, et s'il n'eût pas cédé en partie à l'exemple de ses contemporains, qui ne voulaient pas mettre à l'étude des *Hémiptères* l'attention qu'ils ne refusaient pas à celle des *Coléoptères ;* 3° le genre *Asiraca*, qui est un démembrement des *Delphax*, Fab.; et 4° le genre *Delphax*.

Les caractères des *Fulgorelles*, tels que Latreille les a établis, sont certainement moins vagues et plus exacts que ceux du G. *Fulgora*, Fab. Néanmoins, ils laissent encore quelque chose à désirer.

Antennæ sub oculis insertæ. Cela était vrai de toutes les espèces que Latreille connaissait. Depuis lors, M. Burmeister a publié son G. *Botriocera*, qu'on ne saurait placer ailleurs, et qui a cependant *ses antennes insérées dans une échancrure au-devant des yeux*. De mon côté, je possède quelques *Cicadelles* exotiques, voisines des *Bythoscopes*, dont les antennes sont placées *au-dessous de l'angle infero-interne des yeux*. Elles sont donc bien près d'être *sub-oculis*.

Oculi sæpissimè frontis, in multis productæ, et rostriformis lateribus inferis inserti. La tête des *Fulgorelles* diffère beaucoup de celle des Cigales et des Cicadelles.

Mais ces différences ne consistent pas dans la position des yeux à réseau, qui est généralement la même. Ils sont toujours placés vis-à-vis des angles antérieurs du prothorax, tantôt les débordant en arrière et les recouvrant en partie, tantôt étant en simple contact avec eux, tantôt n'en étant séparés que par un rebord très étroit.

Ocelli, etc. L'existence des *ocelles* n'est pas constante. Il y a exception quelquefois dans tout un genre, quelquefois seulement dans certaines espèces du même genre. Comment oserait-on choisir un caractère aussi variable, pour un caractère de famille?

Thoracis segmentum anticum transversum, plerisque late trigonum; posticum trigonum at præcedenti oppositum, illo majus, scutelliforme; ambo conjunctum rhombum delineantia. Cette description ne convient qu'à quelques espèces, et elle est en général inexacte. Le dos du prothorax, *Thoracis segmentum anticum,* n'est presque jamais un simple triangle : il est le plus souvent pentagone ou hexagone; plusieurs de ses côtés sont souvent courbes, saillants ou rentrants. Le dos du mesothorax, *segmentum posticum*, est d'autant plus apparent qu'il est moins recouvert par le bord postérieur du prothorax. C'est le contour de ce bord qui détermine son contour antérieur. Il est rare qu'il soit droit, et il le faudrait pour que ce segment fût encore triangulaire. A la vérité, il finit postérieurement en pointe. Mais cette circonstance n'est pas particulière aux *Fulgorelles.* Dans les cas les plus nombreux, il faudrait avoir une imagination bien complaisante pour reconnaître un rhombe dans l'ensemble des deux pièces réunies.

Plus bas, Latreille ajoute, en parlant du rostre, *articulo secundo tertio paulo breviore.* Je présume qu'il n'a voulu parler que des derniers articles dépassant le labre.

Mais, dans les grandes espèces, le second de ceux-ci ou l'avant-dernier atteint les premiers anneaux du ventre, et il est souvent deux ou trois fois plus long que le troisième ou dernier.

A travers toutes ces inexactitudes, Latreille a eu cependant le rare mérite d'être le premier à saisir un des caractères essentiels de la famille. *Fulcra rostri*, dit-il, *genarum processibus formata, angustissima vix distinguenda, frontis clypeique latera verticaliter occupantia.* Le fait est vrai pour toutes les *Fulgorelles*, et il n'est vrai que pour elles. Comment se fait-il, après cela, que Latreille ait mis à la tête de cette famille son genre *Tettigometra*, dont il dit positivement : *frons plana, transversa : clypeus distinctè fulcratus?* (1)

Trois auteurs vivants, MM. Germar, Burmeister et Guérin, ont étudié les *Fulgorelles* d'une manière spéciale. Leurs travaux, sur cette famille, ont considérablement augmenté la masse de nos connaissances.

Le premier, le docteur Germar, en avait parlé très savamment, dans son *Magasin d'Entomologie*, tom. 3, 1818, tome 4, 1821, puis dans les *Archives de Thon* 1830 (2).

Mais, en 1833, il a refondu ses premiers travaux, dans un *Conspectus generum cicadariarum*, qui a été publié

(1) Il y a dix ans environ que la maison Burdin de Chambéry me fit un envoi d'arbres fruitiers, composé d'espèces demandées. J'y ai trouvé deux jeunes plants avec cette singulière étiquette : *Néfliers sans pepins, qui en ont quelquefois.* Depuis lors, toutes les fois que je rencontre un genre qui n'a pas les caractères de la famille, une espèce qui n'a pas les caractères du genre, et un individu qui n'a pas ceux de l'espèce, je me rappelle, malgré moi, *les néfliers de la maison Burdin.*

(2) Je n'ai pas pu me procurer ce dernier ouvrage.

dans la *Revue Entomologique* de M. Silbermann, t. 1, p. 174 et suivantes. Il y divise les *Cicadaires* en cinq races, ou *stirpes* : 1° *Stridulantes*; 2° *Fulgorellæ*; 3° *Tettigometræ*; 4° *Membracides*; 5° *Cicadellæ*. Voici comment il s'explique sur la seconde, la seule que nous ayons à traiter.

St. 2da *Fulgorellæ*. Antennæ et utrinquè ocellus solitarius antennis approximatus, in genarum plano perpendiculari inserti. Antennæ biarticulatæ, articulo secundo papilloso, setigero. Tibiæ posticæ spinis circumdatæ.

A. Margo costalis elytrorum brevis, aut irregulariter striatus.

I. Antennæ oculis breviores, capitulo incrassato.

1. Elytra et alæ saltem apice dense venosa et reticulata. Clypeus trigonus, basi truncatus.

a. Caput in tabulum productum.

G. Fulgora, *Lin. Fab.*—*Fulg. Laternaria, recurva, Fab.*, etc.

b. Caput anticè obtusum.

G. Phenax, *Germar.* — *Fulgora variegata, Olivier.*

2. Elytra apice reticulata. Clypeus oblongo-ovatus. Caput conico-elevatum.

G. Dictyophora, *Germar.*—*Fulg., europea, hyalinata, fenestrata, Fab.*, etc.

3. Elytra et alæ dichotome venosa, non reticulata. Clypeus oblongo-ovatus, caput obtusum.

G. Flata, *Fab.*— *Fl. nervosa cunicularia, Fab.*, etc.

Elytra plus minùsve irregulariter reticulata, extùs medio angulata. Caput collari latius, clypeo conico. Ocellus nullus.

a. Elytris fornicatis.

G. ISSUS, *Fab.* — *I. coleoptratus, Fab., dissimilis, Fall.*

b. Elytris perpendiculariter deflexis.

G. AMPHISCEPA, *Germar.* — *A. nodipennis* et *malina*, *Germar.*

5. Elytra et alæ saltem apice densa venose et reticulata. Oculi, saltem in inferiore parte pedunculati, verticis margine laterali involuti.

G. LYSTRA, *Fab.* — *L. lanata, costata, turca, Fab.*, etc.

II. Antennæ oculos superantes, capitulo emarginato. Alæ dichotomè venosæ.

G. DERBE, *Fab.* — *D. hœmorrhoidalis, Fab.*, etc., *fulgora Bonelli, Lat.* ?

III. Antennæ oculos superantes capitulo cylindrico.

1. Tibiæ posticæ appendice gladiiformi apice instructæ.

a. Capitulum antennarum articulo basilari longius.

G. DELPHAX, *Latr.* — *Delph. limbata, marginata, Fab.*, etc.

b. Capitulum antennarum articulo basilari brevius.

G. ASIRACA, *Fab.* — *Delph. cylindricornis clavicornis, Fab.*, etc.

Tibiæ posticæ appendice carentes.

a. Tentaculi palpiformes ad basin clypei.

G. OTIOCERUS, *Kirby.*—*Cobax, Vintemi, Germar.*

b. Tentaculi nulli.

G. ANOTIA, *Kyrby-Anotia Bonnetii, Kirby.*

B. Margo costalis elytrorum striis transversis parallelis percussus.

I. Alæ perpendiculariter deflexæ.

G. POECILOPTERA, *Latr.* — *Flata candida, phalœnoides, vittata, Fab.*, etc.

II. Alæ incumbentes.

G. Ricania, *Germar.* — *Flata hyalina, ocellata, Fab.*, etc.

Ce tableau met en évidence tout ce dont la science est redevable à la sagacité de M. Germar. Il a le premier indiqué un des caractères essentiels de la famille. *Antennæ et utrinquè ocellus solitarius, antennis approximatus, in genarum plano perpendiculari inserti.* Il a le premier employé l'innervation des ailes supérieures à la formation des nouvelles coupes. Il a donné une place rationnelle à toutes celles de Fabricius, de Latreille, et de Kirby. Enfin, il en a proposé quatre autres qui lui appartiennent exclusivement, *Phenax*, *Dyctiophora*, *Amphiscepa* et *Ricania.*

C'est à l'obligeance inappréciable d'un des membres fondateurs de la *Société entomologique* que je dois de pouvoir rendre un compte quelconque des travaux du docteur Burmester. M. Serville, que je prie d'accepter ici mes vifs remercîments, a eu la générosité, non seulement de me communiquer soixante-sept Fulgorelles très remarquables de sa riche collection, mais ayant fait faire pour lui-même une traduction française du tome II de l'*Handbuch der Entomologie*, il a eu la complaisance d'en faire faire une seconde copie pour moi et de me l'envoyer. C'est sur cette copie, qui renferme à peu près tout ce que M. Burmeister a dit des *Rynchota*, que j'ai compris combien j'avais perdu à ne pas bien entendre la langue allemande, et combien de doutes et de pénibles recherches que je me serais épargnés, si j'eusse pu consulter le *Handbuch* lorsque je travaillais à mon *Essai sur les Hémiptères hétéroptères.* M. Burmeister était à Berlin, dans une position qui lui permettait de voir beaucoup; aussi a-t-il beaucoup vu et très bien vu. Je me considère comme très honoré de m'être souvent rencontré avec lui, quoique sans le savoir, et cela, non seulement

dans la division de certaines coupes, dans l'établissement de quelques genres, mais, ce qui est bien plus heureux, dans la création des noms, comme cela m'est arrivé pour le genre *Physomerus*.

Si l'augmentation progressive de mon cabinet, et si l'indulgence des savants m'encouragent à donner une suite à mon premier travail, je n'oublierai pas de le rectifier d'après celui du docteur Burmeister, en tout ce qui s'accordera avec les principes posés dans mes considérations générales, et je me ferai un devoir de rétablir l'unité de la nomenclature, en reconnaissant d'avance que partout où il y aura identité parfaite de résultats, la priorité des noms est toute de son côté.

M. Burmeister divise ses *Rhynchota* en six tribus. La quatrième est celle des Cicadines, que l'auteur caractérise ainsi : *des ailes ayant des cellules ; bec dirigé en arrière, de manière qu'il part de la base de la tête*; *tarses de trois articles*; *antennes courtes*, *sétacées*, *de trois à six articles*. Les Cicadines sont ensuite sous-divisées en quatre familles. La troisième, celle des Fulgorines, a pour caractères : *deux ocelles*, *ou point d'ocelles*; *antennes insérées sous les yeux*. Elle comprend vingt-quatre genres.

En voici le tableau :

I. Front n'étant pas séparé des joues par un rebord tranchant.	1. G. *Tettigometra*.
II. Front séparé des joues par un rebord tranchant.	
A. Prothorax et mésothorax formant un rhombe dont le diamiètre transversal est plus grand que le diamètre longitudinal.	
a. Jambes simples.	2. G. *Issus*.
b. Jambes dilatées.	3. G. *Eurybrachis*.

B. Prothorax et mésothorax formant un rhombe dont le diamètre transversal est presque égal au longitudinal.
a. Prothorax plus étroit que le mésothorax.
a. Bord antérieur des élytres sans côtés parallèles.
O. Antennes atteignant au-delà du rebord des joues.
§ Jambes postérieures ayant de fortes épines à leur extrémité.
Dernier article des antennes plus long que l'article basiliaire. 4. G. *Delphax*.
Dernier article des antennes plus court que l'article basilaire. 5. G. *Asiraca*.
Les deux derniers articles des antennes égaux en longueur. 6. G. *Ugyops*.
§§ Jambes postérieures n'ayant pas de fortes épines à leur extrémité.
Un appendice sous chaque antenne. 7. G. *Otiocerus*.
Point d'appendice sous les antennes. 8. G. *Anotia*.
OO. Antennes n'atteignant pas le rebord des joues.
§ Front très étroit.
Front prolongé vers le haut, et pointu. 9. G. *Hynnis*.
Front non prolongé, mais arrondi. 10. G. *Derbe*.
§§ Front large, quadrangulaire.
† Front non prolongé supérieurement.
αα Ailes réticulées partout, avec des cellules carrées.
Élytres longues et étroites. 11. G. *Pterodyctia*.
Élytres échancrées au bord antérieur. 12. G. *Colpoptera*.
ββ Ailes avec des nervures fourchues parallèles, ne formant pas des cellules allongées, si ce n'est à l'extrémité des ailes.
Antennes insérées dans une échancrure au devant des yeux. 13. G. *Bothriocera*.
Antennes insérées sous les yeux.
Jambes antérieures point dilatées

en forme de feuilles allongées.
Front étroit. 14. G. *Cixia.*
Jambes antérieures en forme de feuilles allongées. Front large. 15. G. *Caloscelis.*
†† Front prolongé avec le vertex, en un cône saillant 16. G. *Pseudophana.*
β Bord antérieur des élytres offrant des nervures transversales obliques.
O. Antennes n'atteignant pas au delà du bord des joues.
Vertex séparé du front par un rebord. 17. G. *Ricania.*
Vertex non séparé du front. 18. G. *Pœciloptera.*
OO. Antennes atteignant au-delà du bord des joues. 19. G. *Flata.*
b. Prothorax de même largeur que le mésothorax.
α. Front et vertex courts.
§ Deuxième article des antennes ovalaire et allongé.
Front aussi large que long. 20. G. *Pœocera.*
Front plus large que long. 21. G. *Aphana.*
§§ Deuxième article des antennes globuleux.
Front enfoncé, avec deux bords élevés, mais point de saillie médiane. 22. G. *Lystra.*
Front sans enfoncement, et ayant dans son milieu des saillies médianes. 23. G. *Phenax.*
β Front et vertex prolongés. 24. G. *Fulgora.*

Ce qui frappe le plus dans le tableau précédent, c'est le nombre des genres considérablement augmenté. Dans la méthode de M. Germar, il n'y en avait que quatorze. Ici, ils montent à vingt-quatre. Le G. *Pseudophana, Burm.*, est le même que le G. *Dictyophana, Germar.* Le G. *Tettigometra* reparaît de nouveau dans les *Fulgorelles.* Le G. *Amphiscepa, Germar*, est supprimé ; les espèces qui sont censées lui appartenir rentrent dans le genre *Issus.* Le G. *Cixia, Burm.*, répond à l'ancien G. *Cixius, Latr.*, et

Glata, Germar., et les *Flates, Burm.*, sont un démembrement des *Peciloptères, Latr.* et *Germar.* Des dix genres ajoutés, trois appartiennent à M. Guérin, deux à M. de Laporte, et quatre à M. Burmeister. Ce sont les G. *Hynnis*, *Pterodyctia*, *Colpoptera* et *Bothriocera*. Je ne les connais pas, et je ne puis en rien dire. Le dernier est bien extraordinaire, et si nous nous en tenons à la lettre du tableau, il a bien l'air d'un des *Néfliers de la maison Burdin*. A mesure que l'occasion s'en présentera, j'exposerai les motifs qui m'ont empêché de suivre dans tous ses détails la méthode de ce savant auteur.

Le travail de M. Burmeister a paru en 1835. Dès 1834, M. Guérin Menneville avait donné, dans la partie zoologique du *Voyage de M. Bellanger aux Indes-Orientales*, une nouvelle classification des *Fulgorelles*, avec les descriptions de plusieurs espèces inédites, et des figures très remarquables par leur exactitude et par leur beauté; il a mis un soin particulier à l'étude des antennes, et il en a tiré tout le parti possible. On lui doit les genres *Eurybrachis*, *Ugyops* et *Aphana*, adoptés par M. Burmeister. Il nomme *Cumallia* le genre *Phenax*, *Germ.*; il supprime le genre *Amphiscepa* du même, et, en reprenant les traces de Latreille, il replace les *Tettigomètres* dans les *Fulgorelles*. Je ne copie pas ici son tableau synoptique, parce que je le crois dans les mains de tous mes lecteurs; mais je puis porter témoignage de l'esprit consciencieux dans lequel il a été composé. M. Guérin a eu la complaisance de me confier ses dessins originaux, ses notes manuscrites, et plusieurs *Fulgorelles* très rares de sa riche collection; je ne saurais mieux lui en témoigner ma reconnaissance qu'en déclarant que j'y ai puisé des connaissances précieuses, et que j'y ai trouvé de riches maté-

riaux pour remplir plusieurs lacunes et pour corriger quelques erreurs.

Plusieurs autres savants ont fait connaître isolément des *Fulgorelles* nouvelles, et ils en ont indiqué quelques unes comme des types de nouvelles coupes; mais aucun d'eux n'a embrassé, à ma connaissance, l'ensemble de la famille, et n'a rien innové dans son ordonnance générale.

On voit par cet exposé qu'il en a été de la famille des *Fulgorelles* comme de toutes les autres familles d'insectes. A mesure que les espèces se sont multipliées dans les cabinets, on a reconnu la nécessité de multiplier les coupes génériques. Mais quel est le cabinet, dit quelque part le docteur Kirby, qui ne contienne quelque nouveauté, lorsqu'il contient les produits immédiats de quelques chasses originales? Le mien est dans ce cas; je regrette sans doute son extrême pauvreté; cependant, comme il contient quelques produits de ces chasses immédiates, il contient aussi quelques espèces inédites. J'y ai trouvé plusieurs *Fulgorelles* qu'il m'a paru impossible de rapporter aux genres connus. Mais comment en proposer de nouveaux, lorque de tous côtés des voix d'un timbre bien différent s'élèvent à la fois sans se mettre cependant ni en accord, ni à l'unisson, et crient contre tout ce qui leur arrive, repoussent les distinctions avant de les connaître, ou bien ne s'en emparent que pour les confondre pêle-mêle et pour les anéantir?

Les savants qui s'occupent d'autres branches d'histoire naturelle n'en veulent pas, parce qu'ils sont bien aises de croire savoir l'entomologie sans se donner la peine de l'approfondir.

Les paresseux n'en veulent pas, parce qu'ils sont fâchés d'être obligés d'apprendre des noms qu'ils ont de la

peine à retenir, et parce qu'ils ne se soucient pas d'étudier des différences dont ils n'avaient pas même soupçonné l'existence.

Les observateurs des mœurs et des habitudes des insectes n'en veulent pas, parce que la méthode pour eux n'est pas une science; ils oublient qu'avant de savoir ce que fait un animal, il faut savoir ce qu'il est; que pour le bien connaître, il faut d'abord recourir à l'anatomie de ses pièces extérieures; que cette anatomie est une véritable science, et que la méthode en est une branche, en ce qu'elle est l'ordonnance rationnelle de tous les faits qui lui appartiennent. Cette science vaut-elle plus, vaut-elle moins que les autres? je n'aborderai pas cette question; laissons les maîtres du *Bourgeois gentilhomme* disputer entre eux sur la prééminence de leur art.

Les néophites et les vétérans de la science ont également le malheur de n'en pas vouloir : les premiers, parce qu'ils voudraient pénétrer dans le sanctuaire du temple, au moment où ils ont mis le pied sur le péristyle; les seconds, parce qu'au lieu d'aimer les fruits heureusement greffés sur l'arbre qu'ils ont planté, ils s'imaginent voir la démolition de leurs propres travaux dans ceux des ouvriers qui arrivent après eux; cédant alors à la faiblesse de l'orgueil humain, ils nous quittent, en nous disant, très inutilement sans doute, *j'ai fait ce qu'il y avait de mieux à faire*; *tenez vous-en à ce que j'ai fait* (1).

(1) Je conserve une lettre de feu Fabricius, dans laquelle il me parle de la *Monographia apum Angliæ* du docteur Kirby. Il ne me cache pas que les divisions du G. *Apis*, proposées par l'auteur anglais, n'ont pas son approbation. Cependant ces divisions ont été reçues par tous les entomologistes impartiaux; elles ont été sanctionnées par l'assentiment universel, et elles sont maintenant autant de genres distincts qui ont une place fixe dans toutes les méthodes.

Ayant à vaincre de si fortes résistances, j'ai pensé que des descriptions partielles de quelques espèces anormales ne suffiraient pas pour justifier l'introduction des nouvelles coupes génériques. Il m'a semblé qu'il me fallait d'abord embrasser la famille des *Fulgorelles* dans son ensemble, saisir ses rapports rationnels, fixer sa place, discuter l'importance de ses caractères extérieurs, coordonner ses divisions et ses subdivisions d'après les différents degrés d'importance des différents caractères, descendre insensiblement aux détails, et ne décrire les nouveaux genres et les nouvelles espèces qu'après y avoir été conduit par la marche analytique que je devais m'imposer.

A quel ordre d'insectes appartiennent les *Fulgorelles ?* Telle est la première question que je devais d'abord me proposer.

Pour y répondre, j'ai repris le cours des idées suivies dans mon *Essai sur les Hémiptères-Hétéroptères*, et c'est sur la tête en général, et sur les parties de la bouche en particulier, que j'ai porté mes premiers regards. Une pièce qui est, pour moi, l'analogue de la mâchoire inférieure, et qui porte ordinairement un autre nom, composée de plusieurs articles, creusée intérieurement en canal, et dirigée en arrière dans son état normal, me prouve que les *Fulgorelles* sont des *Arthritignates*.

Mais en faisant abstraction de cette dénomination peu usitée, un suçoir composé de trois pièces, dont une intermédiaire (la langue proprement dite), et deux latérales et symétriques, renfermé dans le canal inférieur de la mâchoire comme dans une espèce de gaîne, m'a prouvé que les *Fulgorelles* sont des *Rhyngota, Fab.*, ou des *Rhynchota, Burm.*, car c'est ainsi que M. Burmeister a réformé le nom adopté par Fabricius, réforme qui est sans

doute très conforme au génie de la langue grecque, mais qui n'offre aucun avantage appréciable pour l'entomologie ou pour la latinité.

Quelle est la place rationnelle (1) des *Fulgorelles* dans l'ordre des *Rhyngotes ?* Seconde question qui se présente immédiatement après la précédente. J'observe que l'extrémité de la pièce articulée qui sert de gaîne au suçoir est, dans les *Fulgorelles* comme dans les *Hétéroptères*, constamment appliquée, pendant le repos, contre la surface inférieure du tronc qui lui sert de retraite naturelle, tandis que, dans les *Psyllides*, les *Aphidiens*, les *Gallinsectes*, cette même extrémité est constamment libre dans les mêmes circonstances. Donc les *Fulgorelles* sont plus voisines des *Hétéroptères* que des *Rhyngotes à extrémité de la gaîne libre*, que j'ai nommés, par cette raison, *Pendulirostres*.

Cependant les *Rhyngotes à extrémité de la gaîne à suçoir retiré contre la poitrine*, offrent plusieurs combinaisons, opposées entre elles, dans la conformation de leur tête et de leur bouche. Dans les uns, et ce sont les *Hétéroptères*, tous les articles de cette gaîne sont à découvert; dans les autres, tous les articles basilaires sont masqués par d'autres pièces de la tête. Ceux-ci forment une tribu nombreuse, dont les *Fulgorelles* font partie, et à laquelle nous conservons le nom de *Cicadaires*, qui a été conservé par ceux qui nous ont précédé.

L'existence des articles basilaires, masqués par d'autres pièces de la tête, est aisée à deviner par un œil un peu

(1) Les expressions de *méthode naturelle*, *méthode artificielle*, et autres semblables, m'ont paru toujours si vagues, et souvent si erronées, que j'ai renoncé, pour mon compte, à en faire usage. Je leur substituerai désormais celles de *méthode rationnelle*, de *marche arbitraire*, etc. Tout le monde est en état d'en apprécier la justesse.

exercé; mais il faudrait employer le scalpel pour la mettre en évidence. Or, les organes qui ne sont visibles qu'à l'aide du scalpel sont étrangers à l'anatomie des pièces extérieures, et n'entrent plus dans une méthode rationnelle. A notre grand regret, il nous faut renoncer à l'emploi de ce caractère. Heureusement ce sacrifice va être bientôt compensé.

Il y a généralement une telle dépendance entre toutes les parties solides d'un corps organisé, que l'une d'elles ne peut changer de forme sans influer sur les formes de plusieurs autres.

Nous pouvons donc présumer que l'existence des articles cachés sera décélée, en dehors, par la forme et par la position des pièces entourantes et superposées. Or, c'est ce qui se vérifie aisément, en comparant la tête d'une *Cicadaire* à celle d'un *Hétéroptère*. On est d'abord frappé du nombre et de la variété de toutes ces différences, et on se perd dans les détails de chaque pièce prise à part. Mais bientôt un examen plus attentif ramène tous ces effets à une seule cause, et nous montre la clef de tous ces contrastes dans la teneur d'une seule loi, que nous pourrons formuler en ces termes :

Dans les *Hétéroptères*, *la tête se développe en avant de son bord postérieur jusqu'à son extrémité antérieure, dans la direction de l'axe du tronc. Dans les Cicadaires, à partir d'une ligne transversale, qui est censée tirée au-devant des yeux à réseau, la tête se replie brusquement en bas, et continue à se diriger en arrière, dans une direction opposée à sa direction primitive..*

Les conséquences nécessaires de cette loi sont nombreuses. Voici quelques unes des plus importantes.

1° Les trois lobes terminaux, savoir, l'intermédiaire et les deux latéraux, qui existent dans les *Cicadaires*

comme dans les *Hétéroptères*, doivent se prolonger en dessous, dans les premiers, et finir à la surface inférieure du corps.

2° Ils ne peuvent s'étendre, dans ce sens, sans refouler en arrière la surface inférieure du prothorax.

3° La surface supérieure du prothorax ne participe pas du refoulement de la surface inférieure, et ses angles antérieurs ne sont pas déplacés.

4° Les angles antérieurs n'étant pas déplacés, le refoulement en arrière du prothorax doit être nul sur les côtés; il augmente en s'en éloignant, et il doit être à son maximum en parvenant à la ligne médiane.

5° Cette disposition de la poitrine favorise le développement du lobe intermédiaire de la tête, et s'oppose à celui de ses lobes latéraux.

6° Le développement en longueur du lobe intermédiaire de la tête donne lieu à l'apparition d'une pièce que nous n'avons pas vue dans les *Hétéroptères*, et qui leur était sans doute inutile. Cette pièce, nommée par convention, *le Chaperon*, n'est qu'un prolongement du lobe intermédiaire, dont elle n'est séparée que par une suture transversale plus ou moins prononcée. Il n'y a entre eux aucune articulation mobile; le chaperon ne se meut qu'avec le lobe dont il fait partie, et celui-ci ne se meut qu'avec toute la tête.

7° Les lobes latéraux de la tête étant, au contraire, gênés dans leur développement par les parois internes du prothorax, et par l'agrandissement du lobe intermédiaire, ils doivent, ou se retrécir, en se glissant péniblement entre eux, et se rapprocher de la longitudinale parallèle à l'axe du corps, ou passer au-dessous du prothorax, et tourner, pour ainsi dire, les barrières qui s'opposaient à leur développement en largeur.

8° Le repliement de la tête, en dessous et en arrière, en faisant passer les trois lobes à la surface inférieure, les réduit nécessairement à n'avoir qu'une seule face extérieure.

9° L'écartement produit par l'agrandissement extraordinaire du lobe médian, doit empêcher les deux latéraux de se rejoindre du côté interne. Le contraire a toujours lieu dans les *Hétéroptères*, en conséquence de la direction de la tête qui est toujours en avant.

10° La portion basilaire du rostre, comprise entre l'extrémité et l'ouverture œsophagienne, doit poser immédiatement sur les membranes internes qui séparent la tête de la cavité thoracique.

11° Il ne peut pas y avoir de canal rostral au-dessous de la tête : ses traces, si elles existent, ne sont visibles que sous le sternum et sous le ventre.

Maintenant, si l'on observe que l'extrémité du labre est souvent sur la même ligne transversale que l'origine des pattes intermédiaires, que l'ouverture œsophagienne est toujours en avant du chaperon, à peu de distance des yeux à réseau, et que l'origine du rostre est toujours contiguë à l'ouverture œsophagienne, on comprendra pourquoi les premiers articles du rostre ne deviennent visibles que lorsque la tête s'écarte notablement de sa position normale. Or, cet écartement est très limité dans la plupart des *Cicadaires*, et surtout dans nos *Fulgorelles*. Je ne crois pas que l'extrémité du labre ou du chaperon puisse décrire un arc de 60 degrés. Il est donc bien prouvé que la retraite intérieure des premiers acticles est une des conséquences directes de la loi générale que nous avons énoncée plus haut.

Cela posé, il me semble que nous en savons assez pour

diviser l'ordre des *Rhyngotes* en trois *tribus*, de la manière suivante.

Rhyngotes.	Extrémité du rostre s'appuyant, pendant le repos, sur la surface inférieure du corps.	Tête se dirigeant en avant de la base jusqu'à l'extrémité du lobe intermédiaire. La face supérieure des trois lobes terminaux de la tête n'étant jamais renversée sur la face inférieure de la tête. Point de chaperon.	1re tribu. *Hétéroptères.*
		Tête commençant un peu au devant des yeux à se courber en bas, se dirigeant ensuite en arrière. La face supérieure des lobes terminaux s'étendant à la face inférieure de la tête. Un chaperon.	2e tribu. *Cicadaires.*
	Extrémité du rostre toujours libre pendant le repos.		3e tribu. *Pendulirostres.*

Cette division diffère un peu de celles de Latreille et de M. Burmeister, qui d'ailleurs diffèrent aussi entre elles. Les raisons que j'ai alléguées prouveront du moins que ce n'est pas sans quelque apparence de bons motifs que je me suis écarté de deux autorités aussi respectables.

Notre seconde tribu comprend les *Fulgorelles*. Par quels caractères les distinguerons-nous des autres *Cicadaires?* C'est la troisième question que j'avais à résoudre.

Si la tête d'un *Hétéroptère* n'éprouvait qu'un changement de direction de haut en bas et d'avant en arrière, nous verrions les trois lobes terminaux conserver, dans le plan inférieur, les rapports qu'ils avaient entre eux dans le plan supérieur. Nous verrions la première pièce des lobes latéraux séparée du lobe intermédiaire par une suture longitudinale plus ou moins enfoncée, mais toujours apparente. Nous verrions les trois lobes s'éten-

dre à peu près dans le même plan, si l'intermédiaire était lui-même applati. Nous les verrions, au contraire, vers leur côté interne, et le long du sillon sutural, continuer, pour ainsi dire, la surface courbe adjacente du lobe intermédiaire, si celui-ci était convexe ou caréné. Les secondes pièces des lobes latéraux seraient toujours très petites proportionnellement aux premières. Elles y seraient ordinairement enclavées, et souvent elles ne seraient pas en contact avec le lobe intermédiaire. Eh bien ! c'est précisément ce qui a lieu dans la plupart des *Cicadaires*.

Des formes de tête dont les détails sont susceptibles d'une infinité de modifications, mais qui sont toujours dessinées sur le même modèle, s'allient, dans les uns, avec des organes de stridulation, et avec la présence de trois ocelles; dans d'autres, avec deux ocelles seulement, ou avec leur absence totale, et avec celle des organes de stridulation. La tête des *Fulgorelles* est formée sur un type bien différent. Le renversement de haut en bas et d'avant en arrière ne suffit plus pour nous en expliquer toutes les particularités. Il nous faudra recourir à une autre cause, et nous aurons à nous en rendre compte lorsque nous justifierons nos subdivisions subséquentes. Maintenant, bornons-nous à signaler les différences essentielles.

La première pièce des lobes latéraux n'est plus séparée de l'intermédiaire par un sillon longitudinal. On voit à sa place une arête saillante, souvent rebordée, qui part du bord postérieur de la tête et qui descend, sans interruption, jusqu'à la base du chaperon. Cette pièce, nommée plus souvent *la joue*, est dans un plan vertical, et elle fait avec le lobe médian un angle presque droit. Elle est entourée, d'un côté, par l'arête qui la sépare du lobe médian, de l'autre, par le bord antérieur de la seconde pièce,

et enfin, par le contour du prothorax. Elle porte l'antenne, l'ocelle lorsqu'il existe, et l'œil à réseau. Une coupe transversale des trois lobes, prise où l'on voudra, entre les yeux et le chaperon, offrirait à peu près les trois côtés d'un carré ou d'un parallélogramme rectangulaire, sans aucune coupure, et souvent avec une saillie assez forte au sommet de chaque angle. La seconde pièce est dans un plan presque vertical, comme la première; mais elle est beaucoup plus étroite. Elle se glisse, le long du rostre, entre les branches du sternum et le chaperon. Elle n'est visible qu'après avoir soulevé les hanches de la première paire de pattes, qui se collent contre le reste, dans l'état normal, et qui la cachent entièrement.

Ces caractères me semblent assez tranchés. De là la division des *Cicadaires* en trois sous-tribus.

Cicadaires.	Lobes latéraux de la tête séparés de l'intermédiaire par un sillon sutural.	Des organes de stridulation. Trois ocelles. . . .	1re s.-tribu. *Stridulants.*
		Point d'organes de stridulation. Deux ocelles, ou point d'ocelles. . . .	2e s.-tribu. *Cicadellaires.*
	Lobes latéraux de la tête séparés de l'intermédiaire par une carène, ou au moins par une arête sensible. . . .		3e s.-tribu. *Fulgorelles.*

On voit, par la disposition de ce tableau, que le G. *Tettigometra* ne peut entrer que dans la seconde sous-tribu. Mais il y sera très rationnellement placé à la fin de la série de tous les genres, car la position et la forme de ses antennes nous conduisent insensiblement à la troisième sous-tribu. On voit aussi que la tête des *Cicadellaires* a plus de rapport avec celle des *Stridulants* qu'avec celle des *Fulgorelles*. MM. Germar et Burmeister ont suivi une marche arbitraire en plaçant les *Fulgorelles* entre les *Stridulants* et les *Cicadellaires*. Ils s'en sont

laissé imposer par la grandeur de la taille. M. Guérin a très bien fait d'en revenir à la méthode de Latreille ; la seule place rationnelle des *Fulgorelles* est celle que ce grand naturaliste leur avait assignée ; tant il est vrai que sa sagacité instinctive le sauvait de toute méprise, même dans les cas où ses raisonnements auraient pu l'induire en erreur ! Après les *Tettigomètres*, les *Cercopides* me semblent les *Cicadellaires* les plus rapprochées des *Fulgorelles*. Les *Membracides*, qui occupent l'intervalle du passage dans plusieurs méthodes, d'ailleurs si différentes entre elles, s'en éloignent davantage. On n'a qu'à observer la forme de la tête ; quoiqu'elle ait subi le renversement caractéristique de toute la tribu, ce renversement est bien moindre : il commence plus tard, c'est-à-dire bien plus en avant. Le repliement en dessous se prolonge si peu en arrière, que la base du chaperon et l'origine des premières pattes sont à peu près sur la même ligne transversale. La séparation des trois lobes sur la face supérieure de la tête est même assez visible, dans le G. *Centrotus*, qui est, par cela même, le plus voisin des *Stridulants*. Elle l'est moins dans les G. *Hoplophora Umbonia*, etc.; elle ne l'est pas dans les G. *Smilia, Darnis*, *Tragopa*, etc.

La sous-tribu des *Fulgorelles* est-elle susceptible de quelques grandes divisions ? Quatrième question à résoudre.

Le chaperon, cette pièce qui manque aux *Hétéroptères*, et qui se trouve dans toutes les *Cicadaires*, n'a pas la même forme dans toutes les *Fulgorelles*. On peut en distinguer deux types bien différents : chacun de ces types est commun à plusieurs genres; chacun d'eux est en harmonie avec certaines formes déterminées des autres parties du corps ; chacun d'eux semble dépendre d'un principe différent de la formation de la tête. Ce caractère

m'a paru bien tranché, et je n'ai pas hésité à l'employer pour diviser la sous-tribu en deux familles. Cette division m'a été d'un grand secours pour la disposition méthodique des genres anciens et nouveaux. Dans la première famille, le chaperon paraît être une continuation du front et des joues ; on ne le distinguerait même pas si la suture transversale, que nous nommerons désormais *base du front ou du chaperon*, pouvait disparaître tout à fait. Le chaperon a trois faces ; les deux latérales sont presque perpendiculaires à celle du milieu, et sont séparées par des arêtes saillantes; l'intermédiaire est un prolongement du front, les deux autres sont les prolongements des joues ; les arêtes intermédiaires sont aussi des prolongements de celles qui séparent les joues et le front ; mais comme le chaperon est triangulaire et finit en pointe, elles convergent en arrière, en s'abaissant insensiblement, et elles s'effacent souvent à peu de distance de l'extrémité. Dans les genres de cette famille, le principe qui a présidé à la formation du front et des joues a également présidé à la formation du chaperon. Ce sont les *Fulgorelles* par excellence ; je les ai nommées *Fulgorites*. Le G. *Fulgora* en ouvre la série.

Dans la seconde famille, la forme du chaperon tranche brusquement avec la forme des autres parties de la tête. Il est encore triangulaire, et il finit également en pointe ; mais il n'y a plus de carènes ou d'arêtes latérales : les trois faces se confondent en une seule. La tête est toujours plus ou moins convexe, et elle a même quelquefois un commencement de carène médiane; près de sa base, la conformité de ce type, avec celui qui est commun à toutes les *Cicadaires* des deux autres *sous-tribus*, est évidente. Le chaperon des *Cercopides*, par exemple, est parfaitement semblable; il est seulement un peu plus petit. J'ai

nommé les espèces de cette famille, *Issites*, parce que le G. *Issus*, qui en fait partie, est le plus nombreux en espèces européennes. Dans un travail qui embrasserait tous les *Rhyngotes*, les *Issites* devraient venir immédiatement après ou avant les *Tettigomètres;* mais dans un travail particulier sur les *Fulgorelles*, j'ai cru qu'il fallait commencer par le géant de la sous-tribu, par les célèbres *Porte-lanternes*.

Nous voici enfin arrivés à l'examen des caractères génériques. On sait ce que je pense sur ce sujet; je m'en suis expliqué, dans mon *Essai sur les Hémiptères-Hétéroptères*, et j'y suis revenu dans mon *Mémoire sur les Stéraspes et sur les Acmœodères*. Maintenant je ne me répéterai pas; mais j'ajouterai que s'il est vrai qu'il n'y ait, dans les insectes, aucune partie de leur corps qui ne puisse donner de bons caractères génériques, il ne s'ensuit pas que toutes les parties fournissent des caractères également bons dans toutes les familles. Quand elles sont bien déterminées, quand elles ont été resserrées dans les bornes rationnelles, c'est-à-dire quand elles ne contiennent plus des *Néfliers de la maison Burdin*, il n'y en a aucune qui n'ait ses règles particulières de critique. Lorsqu'une pièce quelconque n'acquiert jamais un certain volume, dans toute une famille, lorsqu'elle est rudimentaire dans quelques genres, lorsqu'elle est avortée dans quelques autres, lorsqu'elle paraît, disparaît et reparaît, indépendamment de toute loi appréciable, dans les espèces du même genre, ou dans les individus de la même espèce, on est fondé à croire que cette pièce ne joue qu'un rôle très secondaire dans les habitudes des insectes de cette famille, qu'ils en tirent peu de secours, et qu'ils peuvent s'en passer aisément. Telle est la bouche, dans les espèces qui n'ont pas besoin de se nourrir pendant la dernière

période de la vie (1) ; telles sont les ailes, dans celles qui ne sont pas destinées à s'élever dans les airs (2) ; telles sont les pattes, dans ceux qu'un vol facile dispense d'une marche fatigante et mal assurée, etc. (3) Par contre, lorsqu'une pièce quelconque acquiert un volume extraordinaire dans plusieurs espèces de la même famille, lorsque cette augmentation de volume est accompagnée d'un changement dans les formes, lorsque tous ces changements peuvent se rapporter à un type constant, lorsque ce type se retrouve dans les espèces où cette pièce est restée dans les proportions ordinaires, on est également fondé à croire que cette pièce est chargée d'une fonction spéciale, et que l'exercice de cette fonction joue un rôle important dans l'économie de ces insectes. Une méthode qui ne tiendrait aucun compte de ce caractère, qui ne le mettrait pas en première ligne, me semblerait bien peu rationnelle. Celle qui leur préférerait l'emploi des pièces qui pourraient indifféremment être ou ne pas être, serait encore pire. Elle serait plus qu'arbitraire, elle serait antirationnelle.

Ceci ayant été dit à propos des *Fulgorelles*, le lecteur éclairé devinera dès à présent où je veux en venir; il comprendra bien que je compte lui parler de cette tête énorme qui se prolonge au-delà des yeux, à une distance quelquefois égale aux deux cinquièmes de la longueur totale, dont le prolongement est, tantôt horizontal, tantôt ascendant et oblique, tantôt vertical et recourbé en arrière, dont l'extrémité a quelquefois une forme bizarre, imitant une feuille, un fer de lance, une fleur de lis. C'est ce singu-

(1) Ex. : dans les *Lépidoptères*, plusieurs espèces nocturnes; dans les *Himénoptères*, les *Eucharis;* dans les *Diptères*, les *OEstrides*, etc.

(2) Ex. : les *Carabiques*, les *Formicaires neutres*, etc.

(3) Ex. : les *Lépidoptères tétrapodes*.

lier prolongement que nous nommerons désormais *protubérance céphalique*, dont tous les accidents, quoique très variés, peuvent être ramenés à un type commun, et dont l'existence même peut être expliquée par une loi particulière à la famille dont nous nous occupons.

Cette loi consiste en *un développement extraordinaire du lobe intermédiaire de la tête, dirigé en un sens différent de celui du renversement ordinaire, commun à toute la tribu des Cicadaires.* Ce développement a sans doute un but. Nous y reviendrons plus tard. Commençons par exposer les effets immédiats du fait que nous avons posé comme une loi, nous verrons augmenter en conséquence le nombre des pièces intégrantes de la tête, et nous serons obligés d'imposer des noms nouveaux à chacune de ces pièces que nous chercherions inutilement ailleurs.

Les deux tendances opposées rompent nécessairement la continuité qui existait entre la base de la tête et son bord postérieur. La pièce unique qui occupait cet espace a été brisée. Chacun de ces morceaux est devenu une pièce indépendante, qui a continué à croître dans le sens qui lui était propre, et qui a constitué une face distincte. Chaque face continuant à croître encore, après être arrivée au contact de la face voisine, la suture intermédiaire a dû être une arête saillante, au lieu d'être un sillon enfoncé. La *protubérance céphalique*, qui est, comme nous l'avons observé, la résultante de l'assemblage de ces nouvelles pièces, est devenue un polyèdre dont les côtés sont le plus souvent des surfaces courbes. Lorsque la *protubérance céphalique* des *Fulgorelles* est parvenue à un certain degré de développement, le polyèdre a au moins quatre côtés. L'un, que nous nommerons la *face verticale*, part du bord postérieur de la tête, et se compose du *ver-*

tex proprement dit, et de son prolongement au-delà des yeux à réseau. La seconde, opposée à la première, sera pour nous la *face frontale ;* elle part de la base de la tête ; elle se compose pareillement du *front* proprement dit, compris entre la base et les yeux à réseau, et d'un prolongement faisant partie de la protubérance. Les deux autres, que nous nommerons *faces latérales*, sont symétriques et opposées entre elles. Elles partent des arêtes qui séparent les joues et le front, et elles se prolongent plus ou moins entre les deux autres.

Le *sommet de la tête* est le point de la protubérance le plus éloigné des yeux à réseaux. Le *bord antérieur* est une ligne idéale, qui est censé tirée des deux yeux au point le plus avancé, point qu'il ne faut pas confondre avec le sommet.

Des quatre faces principales, la *frontale* est celle qui acquiert le plus de développement, aux dépens des trois autres. C'est à elle qu'appartient presque toujours le sommet de la tête. Elle le dépasse quelquefois, en remontant jusqu'à sa surface opposée, où elle rejoint l'extrémité de la face verticale. Souvent elles interceptent ensemble les deux faces latérales dont les extrémités sont plus ou moins distantes. La *frontale* se divise souvent en trois *facettes*. Les arêtes intermédiaires sont semblables à celles qui séparent les faces principales entre elles et à celles qui séparent les joues et le front. Ces arêtes se rejoignent au sommet de la tête, lorsque ce point fait partie de la face frontale, mais s'effacent ordinairement à une certaine distance de la base. Près de cette ligne, les trois *facettes* se confondent ensemble. La *facette médiane* est ordinairement divisée longitudinalement par une carène médiane qui part du sommet, et qui est souvent plus courte, et jamais plus longue que les arêtes laté-

rales. Les *facettes latérales* sont symétriques, étroites et allongées.

Tel est le maximum de composition que peut atteindre la protubérance céphalique. De ce point à celui où elle n'existe plus, il y a une foule de combinaisons intermédiaires que l'on peut disposer dans un ordre rationnel, et qui sont comme autant de degrés d'une échelle construite par la nature.

En supposant l'existence de quatre faces principales, la protubérance peut se détourner de sa direction en avant, se recourber plus ou moins brusquement en arrière. Il peut y avoir alors froissement et retrécissement des *faces latérales*, avec rebroussement et renversement de la *face verticale.*

Lorsque les deux faces opposées, *frontale* et *verticale*, s'agrandissent aux dépens des deux *faces latérales*, celles-ci deviennent tantôt des fossettes rudimentaires, tantôt des fentes semblables à des sillons transversaux. Elles peuvent enfin disparaître entièrement.

Lorsque les *faces latérales* ont disparu, la *protubérance céphalique* peut encore subsister, et alors ses côtés peuvent être occupés par un *prolongement des joues* ou par les *facettes latérales de la face frontale.*

Lorsque la *face frontale* n'est pas divisée en trois *facettes*, elle peut avoir ou n'avoir pas de carène médiane. S'il y a dans ce cas une protubérance, ses côtés se réduisent à l'arête qui sépare la face verticale de la face frontale.

Quoiqu'il n'y ait pas de *protubérance*, les quatre *faces principales* et les *trois facettes de la frontale* peuvent subsister et être séparées entre elles par des carènes saillantes, comme pour prouver que chacune a eu son centre propre de formation.

Quoique le lobe intermédiaire de la tête n'offre plus aucun brisement, quoiqu'il n'y ait qu'une seule face continuée sans interruption de la base de la tête au bord postérieur, il peut y avoir une *protubérance céphalique*, comme pour prouver la tendance de la tête des *Fulgorelles* à se développer dans un sens opposé au renversement auquel est assujettie la tête de toutes les *Cicadaires*.

Je me suis appliqué de mon mieux à étudier toutes ces combinaisons si variées. A chaque changement de forme nettement déterminable, j'ai cru qu'il fallait faire une pause, qu'à chaque pause devait répondre une coupe gérique, et que chaque coupe devait avoir un nom, car il vaut toujours mieux fixer l'idée par un seul mot, que par une longue phrase. La plupart des genres sont donc établis d'après les formes de la tête.

Les caractères que j'aurais préférés à tous autres ne m'ont pas suffi dans l'ordonnance des *Issites* et dans celle des *Fulgorites* à tête peu ou point protubérante. J'ai été forcé de recourir à d'autres caractères auxiliaires. Mais ces espèces sont précisément celles qui ressemblent le plus aux *Cicadellaires*. Elles sont, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, les moins *Fulgoroïdes* de toutes les *Fulgorelles*.

Je me serais donné une peine bien inutile, et la marche que j'ai suivie aurait été bien arbitraire, si cette tête, si étrangement conformée, n'était pas destinée à remplir quelque fonction spéciale, et si l'exercice de cette fonc-pas directementtion ne dépendait de cette étrange conformation. Vos faces, me dirait-on, vos arêtes médianes et latérales ne sont que des inégalités de surface qui n'ont aucune influence sur les mœurs de l'animal; elles ne valent pas mieux que les cornes des *Bousiers* et de tant

d'autres *Lamellicornes*. Elles ne devraient fournir que des caractères spécifiques. Mais, répondrai-je, cette fonction spéciale existe. Cette tête doit faire l'office d'une lanterne dans l'obscurité. Elle doit servir à l'animal pour voir et pour se faire voir. C'est précisément la capacité de cette fonction qui distingue la tête des *Fulgorelles* de celle de tous les autres insectes connus. Toutes les modifications des pièces extérieures, qui peuvent augmenter ou diminuer cette capacité, sont donc quelque chose de plus que des caractères spécifiques.

On a contesté, dans ces derniers temps, l'existence de cette faculté. Mais qu'a-t-on dit pour refuser aux *Fulgorelles* cette propriété lumineuse qui leur avait été attribuée par des voyageurs qui avaient parcouru les régions qu'elles habitent, et par les habitants fixes de ces mêmes contrées? On a dit que plusieurs observateurs attentifs et éclairés les ont gardées pendant un certain espace de temps, et qu'ils ne les ont pas vues luire pendant la nuit. On peut y répondre par le témoignage contraire de ceux qui attestent l'émission de cette lumière, et faire remarquer qu'une seule déposition affirmative détruit, lorsqu'elle est croyable, un nombre quelconque de dépositions négatives. Mais, admettant même la véracité de celles-ci, et certainement je n'ai jamais songé à la révoquer en doute, on pourrait encore répondre qu'elles prouvent seulement que cette lumière n'est pas visible pendant toutes les nuits.

On a dit que si cette lumière existait, elle serait dirigée de manière qu'elle ne servirait pas à éclairer l'animal. Ceci est-il vrai? Il me semble, au contraire, que la lumière émise servira partout où s'étendra la portée de la vue. D'abord, l'arête qui entoure les yeux et qui les sépare du front, peut suffire pour prévenir l'éblouisse-

ment. Puis, je ne comprends pas pourquoi l'animal ne verrait pas les objets placés à sa portée, lorsqu'ils seraient éclairés par les rayons de lumière sortis de la lanterne. Quand même on se ferait une idée très exagérée de la faiblesse de cette portée, il y aurait toujours une émission de lumière et une vision. Ces conditions suffiront probablement pour que les deux sexes se reconnaissent, car leur instinct respectif leur apprendra à se placer dans la position la plus convenable pour eux-mêmes, et cette position ne paraît pas difficile à trouver. Si on prétend que la lanterne ne suffit pas pour bien voir, personne ne conteste qu'elle ne suffise pour être bien vu.

On a dit encore que la protubérance céphalique était vide, et qu'on y chercherait en vain une place que l'on pût considérer comme le siége de la lumière. Mais est-ce que la lumière d'une lanterne a besoin d'être placée sur le verre réfringent qui en laisse passer les rayons? Est-ce que son foyer, son siége réel, n'en est pas toujours plus ou moins distant? N'est-il pas souvent fixé à la partie opposée? Cette distance n'est-elle pas même nécessaire à l'existence du réverbère qui augmente l'intensité de la lumière dans un espace déterminé ? Si le fait que l'on oppose était bien démontré, il prouverait seulement que le siége de la lumière n'est, ni à l'extrémité, ni sur les côtés de la protubérance céphalique. Mais il ne s'ensuit pas qu'elle ne puisse être ailleurs, par exemple, dans l'intérieur de la tête : celle-ci n'est pas vide, quand même la protubérance le serait.

On a dit enfin que les lumières mouvantes, qui éclairent les nuits des tropiques, proviennent d'insectes qui ne sont pas des *Fulgorelles*. On a cité les *Lampyrides*, les *Elatérides*, etc. Ces faits sont vrais; ils prouvent seulement que les *Fulgorelles* ne sont pas, entre les tropiques, les seuls insectes lumineux.

La docte société anglaise, qui a concouru à la publication des cinq volumes de l'*Entomological Magazine*, a consacré plusieurs de ses séances à l'examen de cette question. Ce que j'en ai dit est à peu près le résultat de cette discussion. La décision a été pour l'affirmative, à la majorité de neuf voix contre trois. Je me range de l'avis de cette majorité; et quoique je n'aie jamais vu briller dans les airs la lumière des grands *Porte-lanternes*, j'aime à croire à son existence, comme je veux croire à celle de la Chine, où je n'ai jamais mis le pied.

Je m'étais fait cependant une objection un peu plus spécieuse, après avoir lu un morceau intéressant de M. Burmeister, sur les *lueurs que répandent certains insectes*, traduit et inséré dans la *Revue de M. Silbermann*, t. 1er, p. 210. L'auteur, ne voulant rien hasarder, laisse la question indécise; mais il établit d'abord, d'après de fortes présomptions, que le phosphore doit être la substance lumineuse, et il observe qu'étant opaque par elle-même, elle ne peut le devenir que par le concours d'un autre agent. Ici il passe en revue plusieurs causes possibles, et toujours ne voulant rien hasarder, il n'en récuse aucune; mais il insiste particulièrement sur l'influence de la respiration, sur l'action de l'air, et sur la combustion du phosphore. Dès lors l'objection se présente d'elle-même; si la propriété lumineuse est un effet de la respiration, elle ne peut être interrompue qu'autant que la respiration reste suspendue, et celle-ci ne peut être suspendue longtemps sans que la vie de l'animal ne soit compromise. Cependant les observations de Richard, de Siéber, du comte de Hoffmansegg, du prince de Neuwied, de M. Lacordaire, témoins irrécusables, nous apprennent que les grandes *Fulgores* d'Amérique, celles qu'on a nommées expressément *Porte-lanternes*, passent un

temps très considérable, sans émettre aucune lumière ; donc elles ne sont pas lumineuses.

L'objection n'est que spécieuse, et la conséquence est un peu forcée. Je ne dirai pas que la propriété lumineuse peut ne pas être phosphorescente, ou que le phosphore peut être lumineux sans le concours de l'air, parce qu'en réalité je ne le crois pas ; mais je remarquerai que la suspension de la respiration ne compromet la vie de l'animal qu'autant qu'il s'agit de la respiration générale, c'est-à-dire de l'introduction du principe vital donné par l'atmosphère dans l'intérieur des organes chargés de toutes les fonctions vitales. Mais il n'en est pas de même de la circulation partielle de l'air dans le fond d'une poche que l'on croit vide, qui ne contient à coup sûr ni viscères ni organes du mouvement, et qui est placée à une des extrémités du corps où elle semble ajoutée par surérogation. Cette circulation peut être arrêtée indéfiniment sans que la respiration générale en souffre, et sans que la vie de l'animal soit compromise. Qu'on suppose dans les *Fulgorelles* l'existence d'une valvule mobile soumise à la volonté de l'animal, et que cette valvule puisse ouvrir ou fermer la communication des grands conduits respiratoires avec le petit canal destiné à introduire l'air dans le petit espace où le phosphore combustible a été produit et déposé, il est clair que cette valvule sera fermée sans inconvénient jusqu'à ce que l'animal ait besoin de l'ouvrir. Il est probable que ce besoin ne se fera sentir qu'à la saison des amours, et il est possible que cette saison n'arrive pas durant la captivité.

L'existence de la protubérance céphalique nous explique pourquoi les joues sont séparées du front par une arête saillante, pourquoi elles font un angle avec lui, et pourquoi elles lui sont presque perpendiculaires ; elles

sont les piliers du dôme de lumière que la nature a voulu élever. La surface extérieure du pilier est un mur presque plan, sur lequel on voit, en allant de haut en bas, les *yeux à réseau*, les *ocelles* et les *antennes*.

L'*œil* est ordinairement implanté sur un tubercule tubuleux à large diamètre posé obliquement, quelquefois assez haut, près du bord postérieur, peu sensible et souvent effacé au côté opposé. Lorsque ce tubercule a une hauteur plus remarquable, ce qui n'a lieu cependant que d'un seul côté, on a dit que l'œil était pédonculé, et on s'est servi de ce caractère pour signaler quelques genres. Je n'ai pas osé m'en prévaloir. Le point où la hauteur latérale de ce tubercule change un œil sessile en un œil pédonculé m'a paru indéterminé et indéterminable.

L'*ocelle* manque trop souvent pour mériter plus de confiance ; j'en ai tenu peu de compte dans le choix des caractères génériques.

Les *antennes* méritent plus d'attention ; elles sont implantées, comme les yeux, sur un tubercule large et tubuleux, dans l'intérieur duquel elles peuvent se retirer en partie ; elles sont composées au moins de quatre articles, dont les deux premiers sont ordinairement beaucoup plus grands que les autres. Le premier, le plus souvent cylindrique ou faiblement obconique, peut alors s'enfoncer dans le fond du tubercule antennaire ; et dans ce cas il est arrivé qu'on a pu prendre le tubercule pour l'article, ou qu'on a cru à l'existence de deux articles distincts. Dans un petit nombre, ce premier article acquiert un développement extraordinaire qui ne lui permet plus de rentrer dans le tubercule, et ce développement est accompagné de formes anormales. Nous en aurons des exemples dans le petit groupe des *Delphacoïdes*, où nous en profiterons

comme ceux qui nous ont précédé, pour la formation des principales coupes.

Le second article, loin de pouvoir se retirer, comme le premier, dans l'intérieur du tubercule antennaire, est susceptible d'acquérir une grosseur extraordinaire, de prendre la forme, tantôt d'une massue sphérique, tantôt d'un ellipsoïde allongé, ou aplati, ou en olive. Son extrémité est concave, rarement ronde, plus souvent ovale ou allongée en fente étroite, intérieurement tapissée par une membrane tendre et flexible. La surface extérieure est souvent couverte de granulations qui l'ont fait comparer à un cryptogame du G. *Peziza*. On a dit alors qu'elle est spongieuse. Les dimensions et les formes de cet article, la présence et l'absence de ses granulations, les modifications de sa cavité terminale, les points différents de cette cavité qui donnent naissance au troisième article, fournissent autant de caractères qui sont plus que spécifiques, et dont il aurait été très inconvenant de ne faire aucun usage dans la distinction des genres. L'inconvenance aurait été d'autant plus sensible, qu'en bien des cas, ce second article est le seul apparent. De même que le premier peut s'enfoncer dans le tubercule, le troisième peut se retirer dans le second, et le quatrième est si fragile, qu'il disparaît souvent dans les exemplaires ; le second article est alors le seul reconnaissable, et on doit être bien aise qu'il puisse suffire pour reconnaître la *Fulgorelle* que l'on a sous les yeux.

La spongiosité du second article, ses granulations extérieures, nous offrent un phénomène unique qui est jusqu'à présent inexpliqué. Je sais bien que les conjectures qu'on pourrait hasarder actuellement n'inspireront aucune confiance, parce qu'elles sont dénuées de faits à leur appui. Cependant je ne saurais taire que ce phénomène

me semble être étroitement lié avec celui de la phosphorescence, ou, pour mieux dire, de la facuté lumineuse. S'il y a une valvule qui ouvre l'accès de l'air à la substance luminifère, elle doit être placée bien près de l'origine des antennes; les muscles qui meuvent celles-ci doivent être bien près de ceux qui ouvrent et qui ferment la valvule. La nature ne multiplie ses agents que lorsqu'ils doivent agir en des lieux distants et à des fins différentes. Pourquoi l'ouverture et la fermeture de la valvule ne répondraient-elles pas à des mouvements déterminés de l'antenne, et pourquoi ces mouvements seraient-ils étrangers à la circulation de l'air dans l'intérieur de l'antenne? Pourquoi l'ouverture de la valvule, en établissant une communication entre les conduits aériens de la tête et de l'antenne, ne produirait-elle pas l'introduction de la lumière dans l'intérieur de l'antenne même? Si cela était, le second article semblerait fait exprès pour lui servir de fanal. Sa cavité est vide, comme celle de la protubérance céphalique. Son enveloppe est extensible et translucide. Les granulations, vues au microscope, m'ont paru offrir une petite cavité qui n'est certainement pas piligère, dont les téguments sont plus minces, et qui doit opposer moins de résistance au passage de la lumière. Ce fanal serait dans des proportions bien minimes, sans doute; la lumière qu'il émettrait serait fortement colorée; sa sphère d'action aurait bien peu d'étendue; cependant, il pourrait suffire à éclairer l'œil qui le touche de si près, et à servir de signal à l'individu que son instinct appelle à la recherche et guide à la reconnaissance.

Le troisième est toujours un pygmée, comparativement au second; sa petitesse, sa tendance à s'enfoncer dans l'article qui le précède, le rendent très difficile à observer. On est heureux de pouvoir s'en passer dans l'or-

donnance de cette famille. Le quatrième, partant de l'extrémité du troisième, consiste en une soie fine, allongée et finissant en pointe ; vue successivement à l'œil nu et à la loupe, elle m'a toujours paru inarticulée.

Si de la tête, où siègent les principaux organes des sens, nous passons aux organes extérieurs du mouvement, nous serons frappés d'une particularité qui est commune à tous les individus de la tribu des *Cicadaires*. Quoique leurs ailes, lorsqu'elles existent, soient assez grandes, quoique le système alaire paraisse assez bien développé, ces espèces ne sont pas, en général, capables d'un vol étendu, rapide et élevé ; quoique leurs pattes paraissent semblables à celles des autres insectes marcheurs, il s'en faut de beaucoup qu'on puisse les prendre pour de grands coureurs. L'observation nous apprend que, lorsqu'ils se croient en danger, lorsqu'ils sont pressés de prendre la fuite, c'est-à-dire au moment où ils ont besoin des mouvements les plus prompts et les plus faciles, ce n'est ni au vol ni à la course qu'ils ont recours, mais c'est toujours à la saltation.

Ce phénomène s'explique, en partie, par l'attitude ordinaire de leurs pattes pendant l'état normal. L'origine de celles des deux premières paires est située au-dessous des angles antérieurs du prothorax et du mésothorax. Les hanches des mêmes paires, étroites et allongées, s'étendent obliquement au-dessous de la poitrine, d'avant en arrière et de dehors en dedans, dans l'espace plus ou moins resserré que le renversement de la tête et le refoulement du thorax laissent encore subsister. Dans les *Fulgorelles*, cet espace est si étroit, que les hanches antérieures se collent contre le chaperon et dérobent entièrement à la vue les pièces adjacentes des lobes latéraux (les *Fulcra rostri*). Le fémur se replie en avant sous la

hanche ; mais le tibia et le tarse se replient de nouveau en arrière, au-dessous du fémur, en sorte que les crochets des tarses sont notablement en arrière de l'origine des pattes. Celles de la troisième paire ont une autre conformation ; elle est en harmonie avec celle du mésothorax, qui s'est moins ressenti du refoulement général. Les branches sont rapprochées à leur naissance, placées près de la ligne médiane ; elles sont courtes, épaisses, très fortes. Les fémurs, les tibias et les tarses ne se replient pas les uns sur les autres ; les mouvements de leurs articulations semblent moins libres, et ces pattes semblent perdre en agilité ce qu'elles gagnent en force et en grandeur ; qu'elles se meuvent ou qu'elles se reposent, leurs différents articles peuvent faire différents angles entre eux, mais il n'y en a aucun qui soit absolument dirigé en avant.

Cela étant, supposons que l'insecte veuille sauter : les extrémités des pattes seront fixes, les quatre antérieures se déploieront ; le déploiement naturel des différentes pièces qui étaient pressées les unes contre les autres, élèvera le corps de l'insecte, et puisque les extrémités sont fixes, l'origine de chaque patte sera ramenée en arrière ; ce recul produira une flexion forcée des pattes postérieures, qui, n'étant pas ployées pendant le repos, devront faire un effort pour subir ce recul. La détente de ce ressort est la cause immédiate du saut, mais son existence provient de la conformation de la tête ; et nous en venons à cette conséquence remarquable : *les Cicadaires en général, et les Fulgorelles en particulier, ne sont des insectes sauteurs que parce qu'une partie de leur tête est renversée de haut en bas, et d'avant en arrière.* Il n'est pas aisé de mesurer la portée du recul ; il est probable qu'elle est au moins égale à la longueur des hanches an-

térieures, qui peuvent passer du plan horizontal à une position presque verticale ; et si on pouvait conclure de la plus longue portée du recul, la plus grande force de l'*élan*, les *Fulgorelles* seraient évidemment les sauteuses par excellence, entre toutes les *Cicadaires*.

Au surplus, les pattes des *Fulgorelles* m'ont fourni rarement des caractères génériques ; elles m'ont paru toujours inoffensives. Rien qui ressemble à une pince ou à un instrument de prise quelconque ; rien qui annonce une humeur guerrière ou un instinct carnassier. Les tibias et les premiers articles des tarses sont le plus souvent terminés par une couronne d'épines ; elles peuvent aider l'animal à se fixer sur les feuilles ou à se cramponner à la tige des végétaux, sur lesquels il passe son innocente vie. Nous verrons aussi quelques tibias garnis d'épines latérales : ces pièces, ainsi que les fémurs, sont généralement cylindriques ou prismatiques. Dans un petit nombre de cas très exceptionnels, quelques unes de ces pièces sont dilatées, aplaties, foliacées ou spatuliformes. Quand ces formes anormales m'ont paru bien tranchées et communes aux deux sexes, je n'ai pas hésité à les regarder comme de bons caractères de genre ; elles gênent évidemment les mouvements de l'animal ; elles doivent donc avoir une destination spéciale, il serait très peu rationnel de n'en pas tenir compte. Les tarses ont trois articles ; le troisième est armé de deux crochets simples, et garni en dessous d'une pelotte membraneuse peu apparente, surtout après le dessèchement.

On a écrit que les grands *Porte-Lanternes* des tropiques s'élèvent à de grandes hauteurs, et on a conclu qu'ils avaient un vol très étendu. Cette conséquence ne me semble pas rigoureuse. La *Fulgorelle* peut s'élever de branche en branche et monter jusqu'au sommet d'un arbre,

par une succession de sauts peu étendus et fréquemment répétés; parvenue au faîte, la *Fulgorelle* n'aurait qu'à se soutenir à cette hauteur pour passer d'un arbre à un autre.

Il y aurait loin de là au vol rapide, soutenu et balancé des insectes qui possèdent cette faculté à un autre degré éminent, comme la plupart des *Himénoptères*, certains *Lepidoptères*, les *Nevroptères* des G. *Æshna*, *Libellula*, etc. Ceux qui leur ont comparé les *Fulgorelles*, sont aussi ceux qui n'ont pas voulu voir en celles-ci des insectes nocturnes et lumineux. La protubérance céphalique, qui devenait inexplicable, s'expliquait alors en la comparant à une espèce de vessie aérienne qui pouvait diminuer ou augmenter la pesanteur spécifique de l'animal. On ne se refusait pas à croire qu'il fût le maître d'y introduire et d'en chasser l'air à volonté, tandis qu'on ne songeait pas que l'introduction et l'expulsion, pareillement volontaire d'une bien moindre quantité de ce fluide, aurait suffi pour expliquer la présence et l'absence de la lumière. L'exemple des espèces européennes vient à l'appui de mon opinion. Les *Dictyophora Europæa*, *Pannonica* et *Cyrnea* ont une tête protubérante; leur protubérance est assez grande, surtout dans les deux dernières espèces; elle semble vide; elle est allongée et terminée en pointe, de maniere à avoir un faux air de ressemblance avec la poupe d'un bâtiment; cependant ces *Fulgorelles*, bien connues, sautent tout aussi bien et volent tout aussi mal que la plupart des *Cicadaires*.

Quoique le vol des *Fulgorelles* soit, à nos yeux, borné, lent et paisible, leurs ailes n'en méritent pas moins toute notre attention; leurs attaches respectives, leur structure, leur innervation, la position qu'elles affectent pendant le repos, entreront nécessairement dans la description des genres; les belles couleurs dont elles sont parées

entreront de même dans celles des espèces. Mais ces descriptions seraient inintelligibles si nous ne nous entendions pas sur la nomenclature des différentes parties, telles que les nervures, les cellules et les autres espaces déterminés, les contours, ainsi de suite.

Les *ailes supérieures* prennent naissance aux angles antérieurs du mésothorax, au-dessous d'une petite pièce mobile que nous nommerons indifféremment *écaille humérale* ou *écaille alaire*. Leur système osseux consiste toujours en trois côtes longitudinales ou nervures principales plus ou moins ramifiées, s'anastomosant entre elles au moyen d'autres nervures obliques ou transversales. Ces trois côtes se séparent à peu de distance de leur origine et atteignent le contour extérieur de l'aile. Je les nommerai, en allant de dehors en dedans, le *radius*, le *cubitus* et le *post-cubitus*.

Le *radius* se sépare des deux autres presqu'en naissant; il se prolonge sur le bord antérieur. En l'examinant attentivement, on reconnaît qu'il est double, c'est-à-dire qu'il se compose de deux côtes semblables, adossées l'une à l'autre à leur naissance, mais pouvant dans quelques cas se détacher et laisser même entre elles un espace assez étendu. Quand la branche interne sera bien distincte, nous la nommerons *nervure sub-radiale*, en laissant à l'autre le nom de *radius*. Le *cubitus* et le *post-cubitus*, après s'être séparés, comme je l'ai dit, à peu de distance de l'origine, communiquent entre eux par une nervure transversale, et forment avec elle une cellule remarquable que nous nommerons la *cellule basilaire*. La grandeur relative et la forme de cette cellule ne sont pas les mêmes dans toute la sous-tribu; mais elle existe toujours, et les traces de son existence sont encore reconnaissables, même lorsqu'elle ne consiste plus qu'en une fente

longitudinale ou en un enfoncement punctiforme. Des bords de cette cellule, les deux nervures se prolongent en arrière en se dirigeant, le cubitus vers le radius, et le post-cubitus vers le bord interne; elles divisent ainsi la surface de l'aile en trois espaces, que nous aurons à distinguer et que nous nommerons, le premier *pan externe*, compris entre le *radius* et le *cubitus*; le second *pan discoïdal*, compris entre le *cubitus* et le *post-cubitus*; le troisième *pan interne*, compris entre le *post-cubitus* et le bord interne. De ces trois pans, les premier et le dernier partent de l'origine de l'aile, le *discoïdal* ne commence qu'en arrière de la cellule basilaire.

Le *pan externe* est toujours bien prononcé depuis l'origine jusqu'au delà de la moitié de l'aile, parce que, dans cet espace, le *radius* et le *cubitus* sont également apparents, et s'élèvent également au-dessus des anastomoses intermédiaires. Mais il arrive souvent que le *cubitus* s'affaisse peu à peu et que les dernières ramifications descendent au niveau des anastomoses les plus voisines de l'origine. Dans ce cas, on ne saurait dire exactement où finit le *pan externe*, et on voit qu'il se confond insensiblement avec le *pan discoïdal*. Lorsque la jonction du *radius* et du *cubitus* est mieux determinée, on a pu croire à l'existence d'un *stigmate* tel qu'on l'a reconnu dans les ailes supérieures des Hyménoptères. Mais le cas présente tant d'exceptions, la ressemblance est si éloignée, le prétendu stigmate est si souvent un espace partagé en plusieurs petites cellules, que j'ai renoncé à l'emploi d'une dénomination qui supposerait souvent l'existence de ce qui n'existe pas, et qui ne serait jamais parfaitement juste, parce qu'elle exprimerait plutôt une analogie de position qu'une ressemblance de forme.

Le *post-cubitus* a en général une consistance plus égale

dans toute sa longueur, et le point où il atteint le bord interne est ordinairement mieux déterminé. Il s'ensuit que le *pan interne* se confond plus rarement avec le discoïdal. Maintenant, si l'on conçoit une ligne tirée de ce point à celui où le *cubitus* rejoint le *radius,* lorsque leur jonction est apparente, ou bien perpendiculaire au bord externe, lorsque le *pan externe* et le *discoïdal* se confondent insensiblement, on divisera le dernier en deux parties, le plus souvent idéales, dont l'antérieure sera pour nous l'*avant-disque,* et l'autre sera l'*arrière-disque.* Le *bord postérieur de l'aile* sera pour nous tout le contour extérieur de *l'arrière-disque.* Le *bord interne* est le contour du *pan interne.* Ils finissent, l'un et l'autre, au même point. En arrière de celui-ci, le *bord postérieur* commence quelquefois par suivre la direction du bord interne ; il s'en écarte ensuite pour aller rejoindre le *bord externe.* Ces changements de direction sont tantôt insensibles et arrondis, tantôt brusques et anguleux. Lorsqu'il y a deux angles plus ou moins prononcés, je les ai distingués en *postéro-externes* et *postéro-internes.* Le *pan interne* a aussi deux ou trois nervures longitudinales principales; je les nommerai *nervures internes.* Elles partent de l'origine de l'aile, derrière le *post-cubitus.* L'une d'elles longe le contour extérieur. Nous la nommerons la *côte interne.* Elle est conformée de la manière la plus convenable à la position de l'aile, pendant le repos.

Les trois pans de l'aile ne sont pas dans le même plan. Pendant le repos, l'*interne* est presque horizontal; il est destiné à couvrir le dos de l'abdomen. La *côte interne* est d'abord arquée de manière à suivre le contour postérieur du mésothorax qu'il ne recouvre jamais ; de là elle se prolonge presque en ligne droite, en contact immédiat

avec sa pareille de l'autre aile, sans jamais passer au-dessus ni au-dessous, en sorte que la ligne du contact répond à la ligne médiane de l'abdomen. Lorsqu'il y a recouvrement des deux ailes, il est toujours en arrière du *pan interne*, et il appartient à *l'arrière-disque*. Le *pan discoïdal* s'écarte plus ou moins du plan horizontal, et descend obliquement de dedans en dehors. Le *post-cubitus* est l'arête de l'angle plan qu'il fait avec le *pan-interne*. L'ouverture de cet angle est d'autant plus grande que l'abdomen est plus large, et que son dos est moins élevé. Le *pan externe* reste quelquefois dans le même plan que le *discoïdal*. Lorsqu'il s'en écarte, il se rapproche ordinairement du plan vertical. Il y a cependant quelques cas bien exceptionnels, où il s'étend dans la direction contraire, et où il revient presque au plan horizontal. Nous en verrons quelques exemples dans les *Flatoïdes* des G. *Ricania* et *Pœciloptera*.

Dans le mouvement, le *pan discoïdal* passe toujours au plan horizontal, et les deux autres, s'ils font angle avec lui, prennent nécessairement une position oblique. Celle du *pan interne* est constante dans ce sens. Cette obliquité est indispensable pour assujettir ensemble les deux ailes du même côté. Dans les *Fulgorelles*, il n'y a point de grande agrafe comme dans les *Cigales*, point de série de petits crochets comme dans les *Cercopides*. Les deux ailes ne peuvent pas s'accrocher l'une à l'autre, et se tenir étroitement au moyen d'une espèce d'articulation artificielle. La nature y a suppléé, en partie, en plaçant au bord interne de l'aile supérieure, et au bord antérieur de l'aile inférieure, une côte saillante et solide, et en les disposant de manière que celle de l'aile supérieure passe derrière l'autre et descend plus bas à cause de l'inclinaison oblique et quasi-verticale du *pan interne*. On con-

çoit maintenant que pendant la durée du vol, tant que les deux ailes doivent obéir aux mêmes mouvements, tant que ces mouvements ne sont pas contrariés par des forces étrangères, les deux ailes se tiennent assez bien pour ne pas se séparer, car il faudrait pour cette séparation qu'il y eût à la fois et le long de la ligne du contact, exhaussement de l'aile supérieure et abaissement de l'inférieure; chose impossible, dans l'hypothèse permise. Cependant il faut convenir que cet assujettissement est moins intime que ceux dont nous avons cité quelques exemples. Il doit donc être plus difficile à maintenir. Le vol doit être plus fatigant et moins étendu. Il me semble que cette observation n'est pas sans utilité pour expliquer ce que nous savons des *Fulgorelles européennes*, et pour confirmer ce que nous pensons des grandes espèces exotiques. L'obliquité même du *pan interne* nous conduit au même résultat, car il me semble évident qu'une aile à plusieurs plans doit remplir son office moins bien que celle qui n'en a qu'un seul.

Les *ailes inférieures* nous occuperont moins, parce qu'elles jouent un role moins important. Homogènes comme les supérieures, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot, elles sont cependant moins consistantes. Leurs nervures, toujours moins nombreuses, sont moins saillantes, en exceptant toutefois les longitudinales principales. Souvent la saillie des nervures secondaires ou transversales est nulle en dessous, et alors leur présence n'est décélée que par leur plus grande opacité. Semblables en ceci aux ailes inférieures de toutes les *Cicadaires*, elles ont un seul pli longitudinal, lorsqu'elles sont retirées durant le repos. Mais la portion postérieure relativement à l'origine, celle qui est l'inférieure pendant l'inaction et l'interne pendant le vol, est plus grande dans

les *Fulgorelles* que dans les autres sous-tribus. Son bord interne est aussi long que l'abdomen, il est fixe, à la base, aux côtés du *métathorax ;* il se loge ensuite dans une rainure sub-marginale du dos de l'abdomen, et souvent il ne s'en détache pas même lorsque l'aile est étendue. Un pareil assujettissement me semble un obstacle de plus à la rapidité et à la durée du vol. Lorsque ces ailes sont repliées, elles se croisent au-dessus de l'abdomen, et elles y son entièrement couvertes et cachées par les supérieures, qui ne se croisent cependant pas.

La nervure qui répond au pli est plus forte que les autres. Toujours saillante en dessous, elle est la seule qui y puisse paraître carénée et tranchante. Quand l'aile est étendue, son contour postérieur offre souvent une échancrure dont le sommet répond à l'extrémité du grand pli de l'aile. Cette échancrure est plus grande dans quelques genres. Mais ses proportions ne m'ont pas paru rigoureusement les mêmes dans tous les individus de la même espèce, et je crains qu'on ne puisse pas en tirer des caractères spécifiques dignes de toute notre confiance.

J'achéverai ce que j'avais à dire sur les ailes des *Fulgorelles*, en appellant l'attention des naturalistes sur une particularité dont il serait bon de se rendre raison. La nervure transversale qui ferme postérieurement la cellule basilaire des ailes supérieures est, en dessous, très saillante; elle forme une espèce de tubercule laminiforme et tranchant, quelquefois échancré et unidenté, ordinairement vertical, plus rarement penché en avant ou en arrière. Cette saillie ne s'explique pas, comme celle du *post-cubitus*, par la nécessité d'un surcroît de force dans l'arête qui termine deux plans différents, car la cellule basilaire et le disque de l'aile sont dans le même plan. Elle ne s'explique pas davantage par l'assujettissement

réciproque des deux ailes du même côté, car lorsqu'elles sont étendues, elle est toujours à trop de distance en avant de l'aile inférieure pour lui servir de point d'attache. A quoi sert-elle ?

On sait que les *Rhyngotes*, qui sont si éloignés des *Coléoptères* et des *Orthoptères* par les parties de la bouche, en sont cependant les plus rapprochés par la forme du tronc, et surtout par le développement et par la mobilité du prothorax. Mais indépendamment des modifications produites par la poussée en avant de la pièce thoracique qui est immédiatement derrière le prothorax, poussée qui a lieu dans tout l'ordre des *Rhyngotes*, le prothorax des *Cicadaires* est encore influencé par le renversement de la tête qui caractérise cette tribu ; les angles antérieurs n'étant pas déplacés, comme nous l'avons déjà remarqué, on peut les considérer comme deux pivots sur lesquels l'anneau prothoracique a fait une révolution telle, que la coupe transversale, qui aurait été verticale, s'est abaissée en avant et s'est relevée en arrière, en prenant une position oblique, d'autant plus éloignée de la verticale, que le renversement de la tête a exercé plus d'influence. Le dos du prothorax étant poussé en avant, il a été nécessairement arrêté, non seulement par les points fixes qui lui sont propres, mais encore par ceux qui sont propres à la tête, c'est-à-dire par les yeux, car le renversement ne commence qu'au delà de la ligne qui est censée tirée de l'un à l'autre. Il s'ensuit que le bord antérieur peut s'avancer derrière le vertex, et qu'il doit se retirer en face des yeux. Nous nommerons l'avancement intermédiaire *lobe médian*, et les sinuosités latérales *échancrures post-oculaires*. Le *lobe médian* est ordinairement courbé en arc de cercle ou en arc d'ellipse, quelquefois plus accuminé, très rarement ter-

miné en pointe. Ces différents traits nous donneront d'excellents caractères spécifiques, mais nous n'en tirerons pas d'autre parti. Il en sera de même de la courbure des *échancrures post-oculaires* qui pourront être plus ou moins restreintes, et quelquefois même presque effacées. Le bord postérieur s'étend toujours plus ou moins en arrière, en recouvrement de la portion antérieure du mésothorax; il est rarement entier, droit ou arrondi. Le plus souvent il a une échancrure qui n'est pas la même dans tous les genres, et qui est toujours en rapport direct avec la portion du mésothorax qui reste à découvert dans l'état normal. Mesuré à son maximum de largeur, le *prothorax est toujours plus large que la tête*. Lorsqu'on a dit le contraire, on a pris la mesure trop en avant, et on n'a pas tenu compte d'une partie de la largeur. En règle générale, il est pareillement aussi large ou au moins presqu'aussi large que le mésothorax. Cette règle a cependant une exception que je signalerai en temps et lieu. Elle m'a paru très remarquable, en ce qu'elle change beaucoup le *facies* des espèces où elle se présente, et j'ai cru y voir un caractère assez bon pour en faire mention dans le signalement d'une sous-famille. Du reste, si on suit le contour du dos du prothorax, antérieurement bi-échancré et unilobé, latéralement arrondi ou en ligne oblique, postérieurement plus ou moins échancré, on conviendra qu'il faudrait forcer le rapprochement d'une manière bien arbitraire pour y voir une espèce de triangle et la moitié d'un rhombe. En dessous, et à la poitrine, l'extrémité du prosternum est toujours reculée en arrière, au delà de l'origine des ailes supérieures, et quelquefois jusqu'au-dessous de la pointe postérieure du dos du mésothorax. Les pièces paires qui le composent ne se rejoignent qu'à leur extrémité postérieure,

et elles laissent entre elles un espace triangulaire qui est rempli par la tête renversée en dessous. Au sommet postérieur de ce triangle, à la jonction de ses deux branches, le prosternum est encore creusé en gouttière, et reçoit, non seulement l'extrémité du chaperon, mais même une portion de cet article du rostre qui est le premier en évidence, et qui est réellement le quatrième.

L'autre partie du thorax a été divisée par les méthodistes en deux autres que l'on a assimilées séparément au prothorax, et qu'on a regardées comme autant de segments annulaires et indépendants. Je ne suis pas le premier à élever quelques doutes sur cette manière de voir qui a été accréditée par l'autorité de Latreille, qui a été adoptée par la plupart des entomologistes vivants, et que je n'ai pas hésité à suivre jusqu'à présent, parce que j'ai toujours pensé que la meilleure des langues est celle qui est la mieux comprise, et que les termes convenus ne sont jamais inconvenants. En me rangeant ici de l'avis de ceux qui pensent que la division du thorax en trois segments n'est pas toujours exacte, je rappellerai quelques unes de leurs objections.

D'abord les deux derniers segments sont tellement assujettis l'un à l'autre, qu'il n'y en a aucun qui ait, à lui seul, un mouvement propre et indépendant.

Ce manque de faculté ne provient pas de la soudure accidentelle de deux pièces originairement distinctes et mobiles. Cette exception particulière de la loi générale prouverait un arrêt de développement, et n'aurait lieu que lorsque les deux pièces, ou au moins l'une d'elles, seraient à l'état rudimentaire. Le cas de la règle serait d'ailleurs plus fréquent que celui de l'exception. Or, ici le cas qu'on voudrait regarder comme l'exception est non seulement le plus fréquent, mais il est même le seul

connu. On n'a aucun exemple du contraire. L'assujettissement réciproque des prétendus segments existe toujours, quand même ils seraient arrivés au maximum de leur développement.

Cet assujettissement réciproque est une conséquence nécessaire de la structure interne de cette partie du thorax ; il n'y a qu'une cavité commune. Ses muscles moteurs agissent ensemble sur toutes les pièces de son enveloppe. S'il y en a de spéciaux, ils appartiennent exclusivement aux membres qui en sortent.

En second lieu, ces prétendus segments ne sont pas annulaires. Les sections de la poitrine ne correspondent pas avec celles du dos. Il n'y en a que deux en dessous; il y en a presque toujours davantage en dessus.

Il y en a quatre dans les *Himénoptères ailés* : le premier au devant des ailes supérieures, et dont le milieu se nomme ordinairement le *disque du mésothorax;* le second, qui commence latéralement à l'origine des ailes supérieures, et dont le milieu répond à l'*écusson* proprement dit; le troisième, qui est pour les ailes inférieures ce que le second est pour les supérieures, et dont le milieu est le *porte-écusson ;* le quatrième, enfin, est le *métathorax* proprement dit. On serait bien embarrassé de rapporter chacun de ces quatre segments à l'un des deux de la surface inférieure, si on voulait faire un rapprochement rationnel, complet et rigoureux.

Que fera-t-on de la première section dorsale, quand elle ne sera plus apparente sur les flancs, et quand la racine des ailes supérieures répondra aux angles antérieurs du mésothorax ?

Que fera-t-on de la seconde, quand la première, étant apparente latéralement, sera censée la pièce supérieure

du segment, dont le cerceau inférieur porterait les pattes de la seconde paire?

Que fera-t-on, dans tous les cas, de la troisième, qui est constamment séparée par deux incisions latérales des deux pièces qui portent les pattes intermédiaires et les pattes postérieures?

Que fera-t-on de la quatrième, et ne sera-t-elle pas un hors-d'œuvre, si on place dans le même segment les pattes postérieures et les ailes inférieures?

Si, dans l'impuissance de résoudre la difficulté, on voulait couper le nœud, en combinant deux à deux les quatre sections dorsales, afin d'en réduire le nombre à celui des sections pectorales, comment justifierait-on cette nouvelle combinaison du reproche de l'arbitraire? a-t-on un criterium rationnel pour prononcer entre deux sillons transversaux, parfaitement semblables, et pour décider que l'un est la limite de deux segments différents, et que l'autre sépare simplement les pièces intégrantes du même segment?

Dans les *Rhyngotes*, il n'y a que trois sections dorsales. La troisième, ou le *métathorax*, répond aux deux dernières des *Hyménoptères* prises ensemble. Elle donne naissance aux ailes inférieures, et elle sert d'attache à l'abdomen : c'est une difficulté de moins. Les autres restent, et conservent toute leur importance. Comme j'avais à maintenir les faits en m'écartant le moins possible de la nomenclature généralement admise, j'ai conservé à la première et à la dernière section les noms connus de *mésothorax* et de *métathorax*, et j'ai donné à l'intermédiaire celui de *segment sub-alaire*.

Toutes les sections dorsales du thorax des *Fulgorelles* sont séparées par des lignes élevées, par des arêtes semblables à celles de la tête : c'est un fait général et con-

stant dans cette famille. Toutes les pièces attiques et in-articulées de leur enveloppe extérieure sont, ou disjointes entre elles, ou adhérentes par une suture saillante et caréniforme. Le *mésothorax* a toujours son véritable bord antérieur au delà de la racine des ailes supérieures, et enfoncé au dessous du prothorax. Il n'est visible qu'à l'aide du scalpel. Mais comme nous n'aurons à traiter que des pièces extérieures, nous nommerons bord antérieur la limite antérieure de l'espace que le prothorax ne recouvre jamais. Cette limite est souvent rebordée, et ce rebord semble fait exprès pour arrêter le mouvement rétrograde du prothorax. Le contour de ce bord idéal est déterminé par celui de la pièce qui le limite, le plus souvent arrondi ou en arc d'ellipse, dans un très petit nombre de cas, acuminé et anguleux. Les bords latéraux convergent en arrière, et finissent en pointe, en sorte que le dos présente à peu près l'aspect d'un triangle dont les trois sommets répondent aux racines des deux ailes supérieures et à la pointe postérieure. Cette forme triangulaire a fait comparer cette pièce à un *écusson*; et, en effet, elle est certainement l'analogue de l'écusson des *Coléoptères*. Mais elle n'a aucun rapport d'analogie et de connexion avec celui des *Hyménoptères*. Le dos offre souvent les traces de trois lignes longitudinales élevées qui la divisent en quatre compartiments. On peut présumer que chacun de ces compartiments répond à un centre particulier de formation, et qu'il y a eu une époque où ce tout unique a été composé de quatre pièces distinctes et disjointes. La surface du prothorax présente souvent les mêmes indices. Cette observation me semble venir à l'appui de celle que j'ai faite sur le prothorax des *Acmœodères* dans mon *Essai* sur les espèces de ce genre communiqué à la *Soc. Ent. de France*, en

1838. L'existence des quatre pièces primitives est encore reconnaissable, dans les *Hétéroptères*, à la portion du mésothorax, qui est constamment cachée sous le prothorax.

Le *segment sub-alaire des Fulgorelles* est un sillon profond, en sautoir, ouvert en avant, dont les sommets divergents sont à la naissance des pattes antérieures, et dont la pointe postérieure est derrière celle du mésothorax. La côte interne de l'aile supérieure se loge dans le fond de ce sillon. Elle est contournée près de la base de manière à s'y adapter commodément. Les deux arêtes marginales qui séparent les trois sections dorsales sont, à l'égard de cette côte, les parois d'une espèce d'étui étroit, allongé, et dont le couvercle supérieur aurait été enlevé. A l'extrémité postérieure, une petite carène longitudinale coupe le *segment sub-alaire* en deux parties, et semble quelquefois un prolongement du mésothorax. Malgré la grande différence des formes, cette carène, si étroite, et si courte est, d'après sa position, le véritable analogue de la pièce qu'on nomme *écusson* dans les *Hyménoptères*. Quant à celui des *Hétéroptères*, j'y vois la seconde section dorsale de la seconde portion du thorax, ou l'analogue du *segment sub-alaire*.

La première, ou le mésothorax, me semble entièrement cachée sous le prothorax. Les deux sections sont toujours séparées par une suture transversale : celle-ci est quelquefois un sillon, comme dans les *Pentatomites*, et tantôt une arête saillante, comme dans quelques *Coréites*, etc.

Le nom de *segment sub-alaire* ne lui conviendrait guère, car elle se prolonge en arrière, en passant au-dessus du *métathorax*, et elle s'étend au-dessus de l'abdomen, en y recouvrant en partie les ailes inférieures

croisées pendant le repos. Cependant on voit souvent, sur ces bords latéraux, une rainure qui sert de retraite au bord interne des ailes supérieures. Il s'ensuit que l'écusson des Hétéroptères est l'analogue de celui des *Hyménoptères*, et du segment sub-alaire des *Cicadaires*. Je suis fâché de ne l'avoir pas présenté sous ce point de vue dans mon *Essai sur les Hémiptères-Hétéroptères*.

Le *métathorax* fortement échancré en avant pour recevoir les deux premières sections dorsales, l'est moins sensiblement en arrière, où il embrasse l'abdomen, qui est sessile, et qui est à peu près de la même largeur. Son bord postérieur est élevé. On voit sur son dos une ligne élevée, en sautoir, ouverte en avant, et dont la pointe approche toujours et atteint souvent le bord postérieur. On pourrait prendre cette carène pour la limite de deux sections dorsales distinctes. Dans cette manière de voir, l'antérieure serait analogue à celle qui est la troisième dans les *Hyménoptères*, et que nous pourrions nommer le *second segment sub-alaire*, et l'espace triangulaire médian serait l'analogue du *post-écusson*. En considérant sous cet aspect la seconde portion du thorax des *Fulgorelles*, on pourrait dire qu'il a quatre sections dorsales, comme celui des *Hyménoptères*. Mais cette manière de voir m'a paru sujette à des graves objections. La division du métathorax en deux sections est nulle ou inappréciable dans tous les *Rhyngotes* des deux premières tribus. Il y est caché, en tout ou en partie, par les prolongements du mésothorax et du segment sub-alaire. La carène en sautoir n'est pas apparente dans un grand nombre de *Fulgorelles*, et surtout dans les petites espèces de la seconde famille. Dans celles où elle est la plus apparente, elle s'arrondit insensiblement vers les bords latéraux, et elle disparaît généralement avant d'atteindre l'origine des ailes

inférieures. Dans le doute, j'ai pensé qu'il fallait signaler ces analogies, comme un sujet d'étude, mais qu'elles n'étaient ni assez générales, ni assez bien démontrées, pour servir de base à la méthode et à la nomenclature.

Toutes les sections pectorales du thorax sont très lâchement réunies, et semblent presque disjointes. Elles ne sont attachées l'une à l'autre que par une membrane flexible qui leur permet de s'écarter et de se rapprocher à volonté. Les deux dernières, celles qui appartiennent à la seconde portion, et que nous pourrions nommer très rationnellement *mesopectus* et *metapectus*, sont quelquefois si écartées naturellement, que la membrane intermédiaire est toujours apparente. Il en est de même des différentes pièces qui entrent dans chacune des deux sections. Toutes celles qui se touchent, et dont la suture n'est pas élevée en carène, ne tiennent que par une membrane ordinairement très étroite, mais qui a encore assez de flexibilité pour leur permettre un certain écartement. Entre les autres avantages que la *Fulgorelle* peut tirer de cette faculté, qui semble jusqu'à présent un attribut particulier de cette sous-tribu, nous remarquerons celui qu'elle en tire évidemment pour donner au rostre et au suçoir une retraite sûre et commode. Les pattes intermédiaires sont trop distantes à leur origine, et le mésosternum est trop large, pour que les deux pièces qui le composent puissent former un canal rostral tel qu'il existe dans plusieurs *Hétéroptères*, et tel que la ligne médiane du canal réponde à la suture des bords internes des deux pièces, qui n'en font plus qu'une seule, et que ses parois latérales répondent à leurs bords externes. Mais ce canal que la *Fulgorelle* ne saurait former par le rapprochement des deux pièces mésosternales, elle le forme quelquefois par leur éloignement. La membrane intermé-

diaire remplit le creux du sillon, et les bords internes des deux pièces en sont les parois latérales. Par suite de la même faculté, le canal se prolonge pareillement sous le *metapectus*. Mais ici les hanches de la troisième paire sont si rapprochées, à leur naissance, que le métasternum est beaucoup plus étroit, et la solidification est si arriérée, qu'il ne parvient jamais à la consistance de la corne. Il s'ensuit que le canal rostral se change en un pli membraneux, dont les feuillets s'ouvrent inférieurement et obéissent toujours aux mouvements des pattes postérieures.

L'*abdomen* est sessile, large au moins autant que le thorax, ne se retrécissant qu'à peu de distance de l'extrémité, souvent déprimé, n'étant jamais comprimé, et ne paraissant l'être que parce que son dos est plus ou moins caréné, et parce que cette carène s'élève quelquefois à une grande hauteur proportionnellement à sa largeur. Il est toujours composé de six anneaux, dans les deux sexes. Si on les a comptés différemment, c'est parce que le premier anneau du dos semble en former deux, et parce que le sixième ventral change de forme en devenant partie de l'appareil génital. Ces anneaux tiennent peu entre eux, et leur substance a toujours une certaine mollesse. On peut en juger par les rides difformes et irrégulières qu'on remarque à l'abdomen des individus desséchés et conservés dans les cabinets. Elles sont, dans l'insecte parfait, semblables à celles des larves et des nymphes des espèces qui acquièrent la dureté normale lorsqu'elles arrivent à leur dernier état.

Le premier segment dorsal ne paraît double que parce qu'il a deux orifices plus ou moins grands, pareils à ceux qu'on voit sur le même segment dans les mâles des *Stridulants*, et communiquent par un sillon transversal assez rapproché du bord antérieur. Mais si on observe

attentivement le bord latéral, on reconnaît qu'il est continu et qu'il n'y a qu'un seul segment. Que devons-nous penser de ces deux orifices? Dans les *Stridulants*, chacun d'eux répond à une cavité qui peut agrandir l'espace où se meuvent les organes de la stridulation, quoiqu'elle ne le contienne pas, et qui peut concourir à la transmission du son, quoiqu'elle n'ait aucune part à l'entrée et à la sortie de l'air. On ne les trouve pas dans les femelles, qui sont muettes. Mais les *Fulgorelles* passent pour n'être pas stridulantes, et cependant ces orifices s'y trouvent, et ils s'y trouvent dans les deux sexes.

Les segments normaux, savoir : les 1er, 2e, 3e, 4e et 5e se composent de six pièces distinctes placées à côté l'une de l'autre, et formant un anneau transversal, savoir : une grande plaque dorsale, deux petites plaques latérales de chaque côté, l'une supérieure et l'autre inférieure, et enfin une grande plaque ventrale. Les deux grandes plaques opposées, que nous pourrions nommer les *cerceaux supérieur* et *inférieur*, ne tiennent aux quatre petites que par des ligaments membraneux très relâchés, qui se prêtent à l'action des muscles internes, et qui leur permettent de se mouvoir indépendamment les unes des autres. Les deux petites plaques du même côté sont, au contraire, très étroitement agrégées, et leur suture médiane est une carène saillante qui fait partie du bord externe de l'abdomen. Il y a sur chaque plaque supérieure un stigmate trachéen, qui surpasse en grandeur relative tous les stigmates abdominaux des autres divisions de l'ordre des *Rhyngotes*.

Les six plaques dorsales, ou cerceaux supérieurs, maintiennent, dans les deux sexes, les formes normales. Il en est toujours ainsi de deux premières plaques ventrales. Les 3e, 4e et 5e sont encore de même dans tous les

mâles, et dans la plupart des femelles. Les individus de ce sexe nous offriront des exemples d'exceptions très remarquables dans quelques genres de la sous-famille des *Cixioïdes*. Dans toutes les femelles, la sixième plaque ventrale est une pièce annulaire dont la paroi supérieure est d'une seule pièce flexible et membraneuse, tandis que l'inférieure, la seule visible en renversant l'insecte sur le dos, est fendue longitudinalement et composée de plusieurs pièces, toutes doubles et symétriques. On voit d'abord, le long de la fente, deux *appendices* longitudinaux qui s'adaptent l'un à l'autre du côté interne, et qui forment le conduit de l'*oviscapte* dont ils sont les véritables étuis; puis deux *lobes externes*, ordinairement plus courts et plus larges, séparés des *appendices* internes par un sillon sutural plus ou moins profond, et diversement contourné; enfin deux autres pièces implantées librement au-dessous de la paroi supérieure de la plaque annulaire, derrière les *lobes externes*, et en dehors des *appendices internes*. Nous les nommerons les *écailles vulvaires*, parce qu'elles nous semblent les analogues des pièces auxquelles M. Léon Dufour a imposé cette dénomination. Elles sont cependant assez distantes de l'orifice de la vulve, qui est au point médian inférieur, à l'origine même de l'*oviscapte*.

Le conduit de l'*oviscapte* peut être ouvert ou fermé inférieurement; ses *étuis* peuvent être minces ou épais, tranchants ou arrondis, épineux, dentelés ou inermes. Les *écailles vulvaires* peuvent adhérer à l'oviscapte presqu'à son origine, se coller extérieurement contre les appendices internes, et mériter le nom d'étuis externes de l'*oviscapte;* ils peuvent aussi ne le rejoindre qu'à une certaine distance de son origine, et n'en envelopper que l'extrémité postérieure. Ces détails appelleront notre at-

tention lorsque nous en serons à l'examen des genres et des espèces.

Dans le mâle, la sixième plaque ventrale est formée d'une seule pièce entière, cornée et annulaire. L'ouverture postérieure de cet anneau est oblique, de haut en bas, et d'arrière en avant, en sorte que sa paroi supérieure étant beaucoup plus prolongée en arrière que l'inférieure, elle apparaît souvent sur le dos de l'insecte, et alors on pourrait la prendre pour un septième ou huitième anneau dorsal. L'appareil génital est contenu dans l'intérieur de cette pièce, dont il peut sortir et où il peut rentrer à volonté. Il consiste dans la verge et son étui; cet étui est un tube d'une seule pièce, dont l'extrémité postérieure se divise en deux branches inarticulées, que nous nommerons les *branches de l'armure copulatrice*. Ces deux branches, qui s'étendent plus ou moins du milieu sur les côtés, présentent des formes très variées; tantôt elles ressemblent à deux feuilles d'acanthe, dont l'extrémité est roulée et repliée en dessus; elles sont quelquefois dentées, épineuses; elles ont souvent quelques échancrures, et si ces échancrures sont profondes, elles semblent subdivisées en plusieurs feuillets. Leur dureté n'est pas toujours la même, elle égale ordinairement celle de la corne; elles ont quelquefois plus de flexibilité, sans être pour cela mobiles à volonté. Il n'y a aucune discontinuité entre elles et la base de la pièce annulaire dont elles font partie, et elles doivent obéir aux mêmes mouvements; elles sont séparées par une fente droite, médiane et longitudinale, qui a un faux air de la fente du sixième anneau dans les femelles d'autres *Rhyngotes*. Lorsque l'extrémité de l'*oviscapte* est cachée dans la femelle, lorsque l'armure copulatrice du mâle est postérieurement en évidence, les deux sexes ont à leur extrémité une fente

à peu près semblable, mais celle du mâle est la plus allongée; il est alors aisé de se tromper, de prendre la femelle pour le mâle, et *vice versâ*. Il faut bien que cette méprise soit naturelle, puisqu'un savant aussi respectable que M. *Burmeister* ne l'a pas toujours évitée; il lui est échappé d'attribuer au mâle de la *Phenax reticulata* le ventre d'une femelle (1). On se garantira de cette erreur en examinant si la sixième plaque ventrale est entière ou fendue, si les deux pièces, qu'on pourrait croire des écailles vulvaires, sont capables d'un mouvement propre et latéral, si la fente intermédiaire est pleine ou vide, si dans la vide on n'aperçoit pas l'extrémité postérieure du pénis; car il est de fait que ce pénis, dont je n'entreprendrai pas la description, parce que je le regarde comme un organe interne qui ne devient extérieur que dans l'acte passager de l'accouplement, a un grand volume relatif dans toutes les *Fulgorelles*, qu'il est logé librement dans le creux de la plaque annulaire, et qu'il est aisé d'en apercevoir une partie à travers les fentes de son étui.

Tournons maintenant les yeux sur l'extrémité postérieure du tube intestinal et sur les pièces qui entourent l'anus. Les *Fulgorelles* nous offriront certaines particularités qui me semblent concourir à justifier la place que nous leur avons assignée dans notre méthode.

Toutes les *Cicadaires* ont non seulement leur orifice anal distinct de l'orifice de la vulve, mais ils l'ont séparé par une cloison cornée et tubuleuse qui entoure l'extrémité du tube intestinal; ce tube, que nous nommerons désormais le *tube anal*, est interne, très court et presque rudimentaire dans les *Stridulants*. Il est encore de même dans les *Membracides*, qui sont encore en ceci les *Cica-*

(1) Burmeister, *Gen. insect. Rhyngothes*, t. 1, G. *Lystra*, fig. 2.

dellaires les plus voisines des *Stridulants*. Mais peu à peu on voit ce tube s'allonger, à mesure que la partie supérieure de la dernière plaque dorsale se raccourcit ; il est déjà visible extérieurement dans les *Cercopides*, et il parvient à son *maximum* de développement dans les *Fulgorelles*, qui ont cette paroi petite, en comparaison de son analogue chez les *Stridulants*.

La correspondance de ces deux développements qui procèdent en sens inverse, s'explique très bien par la nécessité de la mise en liberté de l'anus, soit pendant toute la durée de l'accouplement, soit pendant celle de la ponte des œufs. Si l'ouverture de la sixième plaque ventrale est bien grande, elle peut suffire à la distance qui doit subsister entre l'anus et les parties génitales pendant l'exercice des fonctions génératrices, et c'est ce qui arrive dans les autres *Cicadaires*. Mais si elle n'a pas assez de longueur, comme dans les *Fulgorelles*, il faudra que le tube se prolonge davantage en arrière et qu'il y jouisse d'une certaine liberté, et qu'il puisse se redresser de lui-même aussi haut que besoin sera. La paroi supérieure de la plaque membraneuse, flexible dans les femelles, n'y oppose aucun obstacle aux mouvements indépendants du *tube anal*. Mais dans les mâles, il n'est pas tout à fait de même ; chez eux, cette pièce est encore destinée à former la paroi supérieure de l'étui de la verge et à en fermer l'ouverture postérieure ; sa longueur doit donc être proportionnelle à celle des branches de l'armure qui en occupent les autres parois, et son extrémité doit se courber d'autant plus en bas que celle de l'armure se relève moins en haut. Cette destination particulière met le *tube anal* dans une dépendance directe de l'étui, dont il devient partie intégrante. Il est évident qu'il ne doit se redresser que lorsque la verge doit sortir. Or, pour cela, il fallait

qu'il fût enclavé dans la plaque ventrale et annulaire qui entoure la verge. S'il en eût été autrement, il aurait pu se redresser lorsque les organes génitaux auraient été inactifs et retirés, et alors il aurait mis inutilement une partie de la verge à découvert. Il fallait de plus que l'armure copulatrice dût l'obliger à sortir en dehors pendant l'acte de l'accouplement, car sans cela son redressement aurait été impossible dans la seule circonstance où il aurait été nécessaire.

Les formes du *tube anal* sont très variées, non seulement selon les genres, mais même selon les espèces et selon les sexes. Cette sorte de détails n'a de place que dans les descriptions particulières. Le tube est rarement cylindrique, le plus souvent obconique et plus large à l'extrémité qu'à la base. Ses bords latéraux, souvent dilatés par lamelles, se rejoignent quelquefois de manière à n'en faire qu'une seule, qui se prolonge en arrière au delà et au dessous de l'ouverture postérieure. Nous la nommerons alors la *plaque anale*.

Le tube intestinal est toujours libre dans l'intérieur du *tube anal*, et se prolonge visiblement lors de l'ouverture postérieure, et l'anus est toujours découvert à l'extérieur. Il consiste en une fente longitudinale et dorsale, entourée de fils serrés et déliés qui forment une espèce de frange. On se demande d'abord à quoi sert cette série d'appendices filiformes. On pourrait la prendre pour une espèce de brosse ou de balai, apte à nettoyer en partie l'extrémité postérieure. Sans lui refuser absolument cet emploi, j'aurais quelque peine à croire qu'un organe qui existe dans toutes les circonstances et dans tous les individus de la sous-tribu, n'ait qu'un emploi aussi secondaire, et qu'il ne serve qu'à une fonction nécessairement accidentelle et passagère. Si l'on observe que, d'après la

conformation de leurs parties génitales, les deux sexes des *Fulgorelles* doivent adhérer bout à bout par leur extrémité postérieure pendant l'accouplement, et que la superposition absolue d'un individu sur l'autre est impossible ; si on réfléchit ensuite que les deux individus doivent préluder à l'accouplement en se plaçant volontairement dans la position respective qu'ils seront obligés de garder pendant la durée de l'acte ; si on remarque que leurs parties sexuelles sont alors hors de leur vue, et que le tact doit venir à leur aide ; si les attouchements nécessaires ne peuvent venir ni des pattes, ni des antennes, on conviendra, avec moi, que la *frange anale des* Fulgorelles *peut être un moyen de reconnaissance et de communication entre les différents sexes de la même espèce.*

Le corps et les membres des *Fulgorelles* sont ordinairement enduits, en partie, d'une substance étrangère que M. Burmeister a comparée à la cire, parce qu'elle se dissout entièrement dans l'alcool, et que je crois un peu animalisée, parce que, brûlée à la flamme d'une bougie, elle exhale une odeur de corne assez sensible ; c'est surtout dans les femelles et à l'entour de leurs parties génitales que cette substance acquiert plus d'épaisseur et plus de volume. On en a conclu qu'elle pouvait servir à la défense des œufs après la ponte, et l'analogie apparente du *tube anal* avec une espèce de couvercle a confirmé cette conjecture, en faisant supposer que les œufs pondus pouvaient séjourner au-dessous jusqu'à leur éclosion. Je ne contesterai pas la possibilité hypothétique du fait, quoiqu'on n'en ait jusqu'à présent aucune preuve directe, et quoique j'aie la preuve du contraire dans plusieurs cas particuliers ; mais en l'admettant avec doute, j'observerai qu'il ne suffirait pas pour expliquer tous les

phénomènes connus. Cette substance cornéo-cireuse est plus abondante à l'extrémité postérieure du ventre, mais elle peut exister partout ailleurs; je l'ai observée sur la tête, sur le cervelet, sur les pattes, sur toutes les ailes, et notamment sur les supérieures; elle est aussi plus abondante dans les femelles, mais les mâles n'en sont pas dépourvus; je l'y ai vue dans les régions les plus distantes de leurs parties sexuelles; et lorsque celles-ci en sont revêtues, elles le sont naturellement, et on a eu tort de les croire *saupoudrées de blanc par le contact de la femelle.*

Je regarde cet enduit *cornéo-cireux* comme une espèce de fourrure défensive que la nature a accordée à des animaux dont les téguments extérieurs sont toujours d'une certaine mollesse, et qui ne tiennent entre eux que par des ligaments très relâchés. Cette fourrure est le produit de l'animal; c'est une sécrétion qui sort indifféremment de tous les pores exhalants. On peut la comparer à celle de quelques *Melasomes* (1).

Il est probable qu'elle est plus épaisse là où les pores sont plus ouverts; il est également probable que cette condition se vérifie mieux dans la portion membraneuse des téguments que dans leur portion cornée; voilà pourquoi on a cru que cette substance sortait des interstices des segments du corps, et qu'on y a vu une analogie avec la sortie de la cire produite par les *abeilles*. Cependant les pièces cornées transsudent aussi la même substance, et l'unique différence est en plus ou moins. Lorsque la transsudation par le même pore est de courte durée, l'enduit extérieur conserve un aspect pulvérulent ou écailleux;

(1) Voyez surtout les G. *Eurychora* et *Pogonobasis*, *Sol.* Elle existe aussi dans les G. *Asida*, *Opatrum*, etc.; mais comme ceux-ci ont le corps bien plus dur que celui des Fulgorelles, je crois qu'elle leur sert plutôt à se déguiser qu'à se couvrir.

mais si elle est plus longuement prolongée, il sort de chaque pore un filet fin et allongé. Les filets qui sortent de la même pièce se groupent en flocons ou en houppes. Tous ceux qui sortent des pièces intégrantes du même segment transversal forment autant de couches distinctes ; toutes ces couches, houppes et flocons, s'écartent et se rapprochent, selon les positions respectives des pièces tégumentaires dont elles sortent. S'il en était autrement, cette fourrure si épaisse, dont les fils seraient si étroitement serrés les uns contre les autres, serait bien plus nuisible qu'utile à l'animal, qui ne saurait comment s'en dégager ; elle deviendrait pour lui un poids insupportable et une enveloppe meurtrière qui gênerait tous ses mouvements et qui s'opposerait au libre exercice des fonctions animales, sans lesquelles la vie est impossible.

Nous allons voir un exemple de ce que nous venons de dire dans le mode de la respiration abdominale. On sait que l'air est introduit dans les trachées par des stigmates spacieux, situés sur les pièces latérales et supérieures des six premiers anneaux ; ces pièces peuvent à volonté s'approcher et s'éloigner du cerceau dorsal. Lorsqu'elles sont arrivées au maximum du rapprochement, l'abdomen est affaissé, la pièce latérale supérieure est couchée presque horizontalement, et son bord interne s'enfonce sous le dos. Cette position me semble celle du repos, celle qui doit coûter le moins d'effort à l'animal, en un mot la position normale. Le tissu de la fourrure participe au même repos ; ses fils ne subissent aucun écartement, et l'abdomen ne perd rien de la couverture qui lui sert de défense passive. Supposons maintenant qu'il y ait écartement, ce changement s'effectuera par une conversion des pièces latérales, qui sera telle, que la supérieure passera d'un plan quasi horizontal à un autre quasi vertical. Le cerceau dorsal sera soulevé, et l'abdomen semblera renflé. Cette

position sera celle d'une tension générale, celle des plus grands efforts, celle des plus fortes inspirations. L'air pénétrera aisément dans tous les vides qui se formeront dans l'épaisseur de la fourrure cornéo-cireuse; il y en aura nécessairement un en cône tronqué et renversé, vis-à-vis de chaque stigmate abdominale; la respiration ne peut rencontrer, dans ce cas, aucun empêchement. Lorsque l'animal reviendra à la position normale, et nous devons croire qu'il y reviendra le plus tôt possible, il pourrait encore respirer par les stigmates thoraciques, quand même la respiration abdominale serait tout à fait interrompue; ce qui n'est certainement pas démontré. Il y en a ordinairement quatre sur les flancs de la seconde portion du thorax, au-dessous de l'origine des ailes : deux à la première section, derrière l'origine des pattes intermédiaires; deux à la seconde, près des sommets des angles postérieurs; mais la respiration abdominale peut être rallentie, sans être suspendue. Une portion de l'air qui a pénétré dans l'épaisseur de la fourrure, peut continuer à y séjourner même après que l'abdomen s'est affaissé, et après que les fils du tissu se sont serrés et rapprochés. Cette portion d'air retenu sera pour la *Fulgorelle* une provision semblable à celle que plusieurs insectes aquatiques conservent à l'aide des poils qui couvrent leur surface et qui entourent les orifices de leurs trachées. Cette provision permettra à la *Fulgorelle* de respirer pendant un certain temps, sans aucun effort, et sans sortir de sa position normale. Lorsqu'elle sera épuisée, il sera toujours le maître de la renouveler en reprenant, pour peu d'instant, la position qui rétablit la communication directe des stigmates avec l'air ambiant extérieur.

Comme une substance sécrétée quelconque ne fait pas partie du corps d'un animal, quand même elle y adhérerait encore après sa sortie, il aurait été très peu rationnel

d'employer l'enduit cornéo-cireux des *Fulgorelles* comme caractère de genre ou d'espèce. Je me suis imposé la loi de n'en jamais parler, sous ce rapport. Tels sont les principes qui m'ont guidé dans la classification des *Fulgorelles*, et d'après lesquels j'ai esquissé le tableau qui va suivre. On y trouvera quelques coupes nouvelles qui ont exigé de nouveaux noms; quoique je pense toujours que *les noms ne sont pas des définitions*, ceux que j'ai choisis auront le faible mérite d'être significatifs; je les ai composés en latinisant, de mon mieux, un, deux ou trois mots grecs choisis dans le *Thesaurus* d'*Henri Étienne*. Voici leur signification respective.

Phrictus,	Horrible.	*Arœopus*,	Mince, pied.
Enchophora,	Lance, porter.	*Lophops*,	Crête, front.
Pyrops,	Feu, front.	*Acanalonia*,	Sans règle, aréole.
Episcius,	Opaque.	*Elydiptera*,	Enveloppe, aile.
Dilobura,	Deux lobes, anus.	*Calyptoproctus*.	Caché, derrière.
Dichoptera,	Bipartie, aile.	*Monopsis*,	Une, face.
Plegmatoptera,	Filet, aile.	*Plectoderes*,	Pli, col.
Omalocéphala,	Plate, tête.	*Ommatidiotus*,	Ocellé.
Cladodiptera,	Veine, aile.	*Alycterodus*,	Avec nez.
Elasmoscelis,	Lame, jambe.		

Si quelques uns de ces noms ont été employés ailleurs, il faudra les changer. C'est un des dangers fréquents que courent les dénominations significatives; il aurait fallu avoir bien du malheur pour ne l'avoir pas évité, si on eût créé des mots nouveaux et insignifiants (1).

(1) M. Alex. Nordmann, auteur d'un très bon mémoire intitulé: *Symbolæ ad monographiam staphilinorum*, etc., inséré dans le tome IV *ex Acad. cæs. Petropol. comm.*, dit expressément: *Pariter genera Leacheana, quæ in Stephensi catalogo enumerantur, quum illa nomina illa omni sensu careant, neque quidem significent, veluti; Goërius, Talgius, Raphirus, Bisnius, Gabrius, Othrius et Cafius, atque temere ficta videntur, vel rejeci, vel tantum in transcursu commemoravi, vel pro iis saniora et aptiora proposui.* Un rejet ainsi motivé n'est-il pas un peu dur, et son autocratie est-elle incontestable?

RÈGNE ANIMAL.

Classe des Insectes.

Ordre des Rhyngotes.

TRIBU DES FULGORELLES.

Première Famille. — FULGORITES. *Voyez* ses caractères, plus bas, I.

Deuxième Famille. — ISSITES. *Voyez* id., II.

I. FULGORITES

		SOUS-FAMILLES.
ayant à la fois les quatre faces du tétraèdre céphalique apparentes, et la tête hors d'état de se redresser en glissant au-dessus du bord antérieur du prothorax.	Une protubérance céphalique dont les côtés sont occupés par les faces latérales du tétraèdre, en tout, ou en partie.	1. *Fulgoroïdes*, A.
	Protubérance céphalique ou nulle, ou n'ayant pas ses côtés occupés par les faces latérales du tétraèdre. . . .	2. *Lystroïdes*, B.
n'ayant jamais, à la fois, les quatre faces du tétraèdre céphalique apparentes, et la tête hors d'état de glisser au-dessus du prothorax.	Une protubérance céphalique.	3. *Dyctiophoroïdes*, C.
	Point de protubérance céphalique.	4. *Cixioïdes*, D.

A. *Première sous-famille des* FULGORITES. — FULGOROÏDES.

A. FULGOROÏDES.

Faces latérales occupant à elles seules les côtés de la protubérance céphalique.	Protubérance céphalique dirigée horizontalement en avant, renflée et vésiculeuse. . .		1. G. *Fulgora*, Lin.
	Protubérance céphalique n'étant aucunement renflée ou vésiculeuse.	Protubérance brusquement élargie à son extrémité.	2. G. *Phrictus*.
		Protubérance se rétrécissant insensiblement de la base à l'extrémité.	3. G. *Enchophora*.
Faces latérales n'occupant qu'en partie les côtés de la protubérance céphalique, la partie basilaire étant occupée par les joues.			4. G. *Pyrops*.

B. *Seconde sous-famille des* Fulgorites. — Lystroïdes.

B. Lystroïdes.

- Faces latérales plus ou moins refoulées en arrière par le rebroussement de la face frontale dont le développement arrête même celui de la face verticale. Une protubérance céphalique, dans quelques espèces seulement. . . . . . — 5. G. *Aphæna*, Guér.
- Faces latéralement comprimées par le front et par le vertex dont le développement n'a subi aucun arrêt.
  - Une protubérance céphalique.
    - Cinquième plaque dorsale de l'abdomen operculiforme, pouvant couvrir les anneaux suivants. . . — 6. G. *Episcius.*
    - Cinquième plaque dorsale de l'abdomen de forme ordinaire. . — 7. G. *Dilobura.*
  - Point de protubérance céphalique.
    - Second article des antennes, sphérique.
      - Division du front en trois facettes, nulle; front presque horizontal. . . . . . . — 8. G. *Omalocephala.*
      - Division du front en trois facettes bien prononcées. Front presque vertical. . . — 9. G. *Lystra*, Fab.
    - Second article des antennes en sphéroïde allongé.
      - Cinquième plaque dorsale de l'abdomen, operculiforme, pouvant recouvrir les anneaux suivants. — 10. G. *Calyptoproctus.*
      - Cinquième plaque dorsale de l'abdomen, de la forme ordinaire. . . . . — 11. G. *Poiocera*, Lap.

C. *Troisième Sous-Famille des* Fulgorites.—Dyctiophoroïdes.

C. Dyctiophoroïdes.

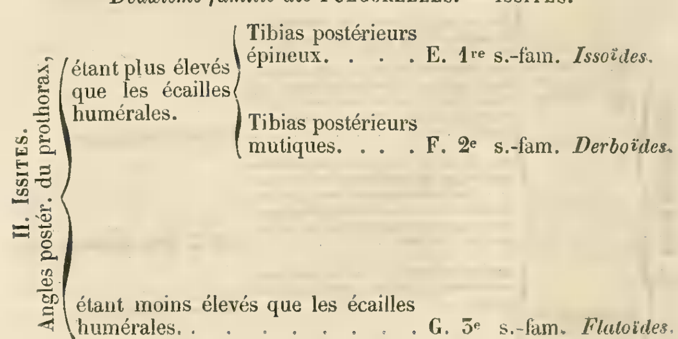
- Division de la face frontale en trois facettes bien prononcées.
  - Pan discoïdal des ailes supérieures étant parcouru dans tous les sens par une infinité de nervures anastomostiques, veineuses ou ramifiées, et partagées en une infinité de cellules de différentes formes. . . . . — 12. G. *Plegmatoptera.*
  - Pan discoïdal des ailes supérieures nettement divisé en deux parties par une nervure transversale en ligne brisée. Première partie, ou avant disque, sans nervures anastomostiques. Seconde partie, ou arrière-disque, partagée en cellules carrées ou rectangulaires. . . . . — 13. G. *Dichoptera.*
  - Pan discoïdal des ailes supérieures n'ayant pas de nervure transversale qui la divise nettement en deux parties. Cellules carrées ou rectangulaires commençant confusément plus ou moins loin de l'origine. . . . . — 14. G. *Dyctiophora.* Germ.
- Division de la face en trois facettes, nulle.
  - Ailes supérieures ne se croisant pas, nettement biparties; extrémité réticulée. . . . . — 15. G. *Monopsis.*
  - Ailes supérieures se croisant à leur extrémité, n'étant pas biparties, et n'ayant pas de réticulation apicale. . — 16. G. *Elydiptera.*

D. *Quatrième Sous-Famille des* Fulgorites Cixcoïdes.

D. Cixcoïdes.

- Ailes supérieures réticulées, à réticulation carrée ou rectangulaire. . . . . 17. G. *Phœnax*. Ger.
- Ailes supérieures non réticulées, n'ayant sur le pan discoïdal que des nervures longitudinales ramifiées.
  - Joues faisant avec le front un angle presque droit.
    - Tête ne pouvant pas glisser sur le prothorax.
      - Antennes ne dépassant pas l'arête qui sépare les joues et le front.
        - Front à peu près aussi long que large. . . 18. G. *Cladodiptera*.
        - Front beaucoup plus long que large. . . 19. G. *Achilius*. Kirb.
      - Antennes dépassant l'arête qui sépare les joues et le front. . . . . 20. G. *Ugyops*. Guér.
    - Tête pouvant glisser sur le prothorax.
      - Des faces latérales. Ailes supérieures ne se croisant pas à leur extrémité. . . . . 21. G. *Cixius*. Lat.
      - Point de faces latérales. Ailes supérieures se croisant à leur extrémité. . 22. G. *Plectoderes*.
  - Joues faisant avec le front un angle très obtus.
    - Second article des antennes plus long que le premier. . . . . 23. G. *Delphax*. Fab.
    - Second article des antennes plus court que le premier.
      - Pattes de la forme ordinaire. . . . . 24. G. *Aræopus*.
      - Pattes antérieures dilatées et aplaties. . . . . 25. G. *Asiraca*. Lat.

Deuxième famille des Fulgorelles. — Issites.



II. Issites. Angles postér. du prothorax,

- étant plus élevés que les écailles humérales.
  - Tibias postérieurs épineux. . . . E. 1re s.-fam. *Issoïdes*.
  - Tibias postérieurs mutiques. . . . F. 2e s.-fam. *Derboïdes*.
- étant moins élevés que les écailles humérales. . . . . G. 3e s.-fam. *Flatoïdes*.

E. *Première sous-famille des* Issites. — Issoïdes.

Jambes antérieures
- de la forme ordinaire.
  - Tête protubérante. . . . 26. G. *Mycterodus*.
  - Tête non protubérante.
    - Point d'ocelles. 27. G. *Issus*, Fab.
    - Des ocelles. . . 28. G. *Ommatidiotus*.
- aplaties et dilatées.
  - Dos du prothorax plus large que long. . . 29. G. *Eurybrachys*, Guér.
  - Dos du prothorax au moins aussi long que large. . . . . . 30. G. *Caliscelis*, Lap.

F. *Deuxième sous-famille des* Issites. — Derboïdes.

Antennes
- ne dépassant pas les joues. . . . 31. G. *Derbe*, Fab.
- dépassant les joues.
  - Second article sans appendices. . . . 32. G. *Anotia*, Kirby.
  - Second article ayant un ou plusieurs appendices. . . . . 33. G. *Otiocerus*, Kirby.

G. *Troisième sous-famille des* Issites.—Flatoïdes.

Nervure subradiale
- séparée du radius.
  - Facette médiane de la face frontale protubérante. . . . . 34. G. *Lophops*.
  - Facette médiane de la face frontale non protubérante.
    - Pattes aplaties et dilatées. . . 35. G. *Elasmoscelis*.
    - Pattes de la forme ordinaire.
      - Front distinctement séparé du vertex. . . . . 36. G. *Ricania*, Ger.
      - Front confondu avec le vertex. . .
        - Antennes dépassant les joues. . 37. G. *Flata*, Fab.
        - Antennes ne dépassant pas les joues. 38. G. *Pœciloptera*, Ger.
- Confondue avec le radius. . . . . 39. G. *Acanalonia*.

A. *Première famille des* Fulgorites.

Fulgoroïdes.

1. G. Fulgora, *Lin.*, *Fab.*, *Lat.*, *Ger.*, *Burm.*, *Guér.*, etc.

Tête très grande, égalant à peu près les trois quarts du reste du corps; protubérance céphalique, horizontale, vésiculeuse, renflée, tétraèdre. Les quatre faces du tétraèdre séparées des joues par une carène continue qui va de la base du front jusqu'au bord postérieur de la tête, plus ou moins convexes, séparées entre elles par des arêtes saillantes, mais faisant des angles peu appréciables, en sorte que la coupe transversale de la protubérance est un polygone curviligne à angles émoussés; son dos est gibbeux un peu en avant des yeux, puis rentrant et excavé, enfin notablement renflé près de l'extrémité.

La *face verticale* de la protubérance est beaucoup plus étroite; les arêtes qui l'entourent commencent vis-à-vis de l'angle antéro-interne des yeux à réseau; presque oblitérées au point de départ, elles s'élèvent progressivement en avançant; après s'être rapprochées en dessus de la première gibbosité, elles se prolongent, en avant, sur deux lignes presque parallèles, et elles passent au-dessus de l'excavation, et elles atteignent le renflement; là elles se brisent brusquement, pour rejoindre le sommet de la face verticale qui n'atteint pas celui de la tête, mais qui lui est réuni par une carène courte, longitudinale et médiane. Les deux *faces latérales* sont disposées obliquement sur les côtés de la surface dorsale de la protubérance. Après s'être élargies, au-dessus de la première gibbosité, aux dépens de la face verticale, elles se rétrécissent jusqu'à leur extrémité, qui n'atteint pas le sommet de celle-ci. La *face frontale* occupe toute la surface inférieure de la protubérance céphalique; elle commence à se renfler, en se

détachant du front proprement dit; elle se divise nettement en trois facettes; les deux *facettes extérieures*, beaucoup plus étroites que la médiane, occupent un plan oblique, sur les côtés de la surface inférieure de la protubérance, en remontant insensiblement en haut, et après avoir dépassé l'extrémité des *facettes latérales*, elles passent sur la surface supérieure où elles se touchent sans se confondre, étant séparées par l'arête qui va du sommet de la face verticale à celui de la tête. La facette médiane, très renflée et très large proportionnellement, est subdivisée en deux portions égales et symétriques, par une arête saillante qui descend du sommet de la tête et qui s'efface à une certaine distance du front proprement dit.

Le *sommet de la tête* est celui d'un angle tétraèdre formé par le concours de quatre arêtes qui appartiennent exclusivement à la *face frontale*, savoir les deux qui séparent les deux facettes extérieures de la médiane, celle qui sépare les deux extérieures entre elles, et celle qui divise la médiane en deux parties égales.

Des miroirs réfringents le long de toutes les arêtes de la *face frontale*. Ceux des facettes extérieures, et surtout ceux qui adhèrent à leur arête supérieure, plus grands et plus apparents que les autres. *Front proprement dit*, d'abord presque horizontal, se relevant ensuite en face des yeux, à la base de la protubérance céphalique, en sorte que si on observe l'insecte après l'avoir renversé sur le dos, on remarque vis-à-vis des yeux une excavation qui prend toute la largeur de la tête entre le front proprement dit et le renflement de la protubérance; les deux arêtes qui séparent les trois facettes s'effacent le long de cette excavation, et reparaissent sous le front proprement dit, où elles ont même un ou deux petits tubercules dentiformes; la *base du front* est faiblement et largement

échancrée, elle a un rebord saillant et épais; les angles extérieurs sont notablement dilatés et forment un repli rentrant, étroit et profond, qui va rejoindre les bords du chaperon.

Chaperon, sans carène médiane, à carènes latérales qui continuent celles du front, dépassant à peine la moitié de la longueur totale; portion sans carène, très convexe, s'affaissant, et se rétrécissant rapidement, de manière à former un triangle dont le sommet postérieur est très aigu.

Joues perpendiculaires, séparées du reste de la tête par une carène sinueuse et inégale, mais qui n'est ni brisée, ni discontinuée, dilatées devant la racine des antennes, épineuses en avant des yeux.

Yeux à réseau ronds, moyens, portés sur un tubercule immobile. Tubercules coupés obliquement, effacés en avant, très saillants en arrière, et y formant une espèce d'épine plus haute que les yeux.

Un *ocelle* sur chaque joue, entre l'œil et l'antenne, mais un peu en avant de la ligne qui est censée tirée de l'un à l'autre; antennes insérées au centre d'un *tubercule antennaire* large et profond, de quatre articles; premier article, caché en partie dans le tubercule antennaire, et beaucoup plus étroit que lui; second article, très grand, sphérique, granulé ou spongieux; troisième, très petit, inséré à l'extrémité supérieure du second dans une petite cavité où il peut se retirer entièrement; soie terminale, très fine, plus longue que les trois autres articles pris ensemble.

Rostre de six articles, les trois premiers, inapparents en dehors, cachés par le front ou par le chaperon; quatrième recevant le *labre* qui est étroit, finissant en pointe, et qui couvre extérieurement la base du suçoir; cinquième

aussi long que le mésosternum et le métasternum pris ensemble; sixième atteignant le bord postérieur du second anneau du ventre.

Dos du prothorax, ayant son maximum de largeur à ses angles postérieurs, passant toujours au-dessus des écailles humérales, indépendamment du repos, et du mouvement des ailes supérieures. Bord postérieur, assez étendu en arrière en recouvrement du mésothorax, très faiblement échancré, presque droit; échancrures post-oculaires, larges et peu rentrantes. Lobe médian, évidemment plus large que long; son bord antérieur, arrondi. Existence passée de quatre pièces primitives, indiquée par l'existence présente de trois carènes qui vont du bord antérieur au bord postérieur: l'intermédiaire droite longitudinale; les deux latérales, partant du bord antérieur du lobe médian, arquées en avant, rentrantes vis-à-vis des échancrures post-oculaires, obliquement divergentes en arrière, atteignant les deux angles postérieurs.

Dos postérieur du mésothorax, que le prothorax laisse toujours découvert, plus large que long, triangulaire, scutelliforme; carène médiane, oblitérée à quelque distance de la pointe postérieure; arêtes latérales, sinueuses, brisées, effacées en avant, et ne faisant pas de fer-à-cheval.

Mésosternum et *métasternum* plus solides que dans les autres *Fulgorelles*. Le premier, aplati et quadrangulaire; le second, triangulaire, à face extérieure concave, et à pointe postérieure arrondie.

Abdomen large, déprimé dans la position normale, ne paraissant jamais comprimé dans celle de la plus forte tension; carène dorsale et médiane, ne s'élevant jamais en arête.

Hanches intermédiaires et postérieures, ayant chacune

un gros tubercule aigu et spiniforme à leur côté externe. *Fémurs* et *tibias* prismatiques ; pas moins de six épines latérales aux tibias de la troisième paire ; extrémité tarsienne garnie d'une rangée de petites épines, fines, aiguës, et formant une espèce de demi-couronne. Tarses de trois articles; troisième beaucoup plus long que les deux autres, muni de deux onglets simples, et d'une petite pelotte membraneuse.

Pan discoïdal des ailes supérieures très grand, proportionnellement aux deux autres ; *pan externe* étroit, plus ou moins penché en avant, et faisant toujours un angle avec le *discoïdal;* en plan oblique lorsque l'aile est étendue, et lorsque le discoïdal est horizontal, en plan presque vertical lorsque l'aile est retirée et lorsque le discoïdal a une inclinaison oblique ; radius indivis, épais, saillant en côté, et suivant le contour extérieur de l'aile. *Nervure sub-radiale* nulle ou confondue avec le *radius. Cubitus* et *post-cubitus* s'approchant insensiblement, l'un du *radius,* l'autre du *bord interne,* et s'effaçant avant de les rejoindre, en sorte que les trois pans de l'aile, qui sont bien distincts à l'avant-disque, semblent se confondre à l'arrière-disque; *cellule basilaire*, triangulaire ; deux *nervures discoïdales :* l'antérieure se bifurquant assez près de l'origine; l'autre plus en arrière ; *cellules du pan externe et de l'avant-disque* affectant indifféremment toutes les formes, et résultant du croisement irrégulier des nervures secondaires, qui sont toujours bien moins apparentes que les nervures principales ; *arrière-disque* traversé dans toute sa longueur par les ramifications des nervures principales, qui sont alors très rapprochées, sub-parallèles, et se maintenant à la même hauteur jusqu'au bord postérieur; les espaces intermédiaires, étroits et allongés, sont coupés par des nervures secon-

daires transversales, le plus souvent obliques et arquées, mais n'étant cependant pas sans un certain parallélisme; les cellules quadrangulaires qui en résultent ont leurs deux côtés longitudinaux beaucoup plus élevés que les deux autres. C'est à ces traits particuliers de réticulation qu'on distinguera les deux fractions du pan discoïdal, quoique leurs limites soient vagues et indécises; la réticulation du *pan interne* est semblable à celle de l'*avant-disque*. Il y a deux nervures principales qui s'anastomosent avant d'atteindre l'*arrière-disque*; les *angles postérieurs* arrondis, mais l'*antéro-externe* est bien plus distant de l'origine que l'autre, et il est d'autant plus aigu que l'autre est plus obtus; le *bord postérieur* est dirigé en conséquence d'avant en arrière, et de dehors en dedans, en supposant les ailes étendues.

Les *ailes inférieures* ont l'échancrure ordinaire du bord postérieur bien apparente et arrondie.

Les *parties génitales* sont volumineuses.

Dans la femelle, les appendices internes de la sixième plaque ventrale se détachent peu à peu, à leur origine, des deux lobes externes, et leur extrémité est cachée sous les écailles vulvaires, en sorte que si ce sixième anneau n'était pas visiblement fendu en dessous, on le croirait semblable aux précédents. Les écailles vulvaires offrent d'abord les mêmes apparences; mais en les examinant de plus près, on reconnait qu'elles sont creusées du côté interne, et qu'elles forment la gaîne extérieure de l'oviscapte; leur face inférieure, celle qui passe au-dessous de l'oviscapte, est convexe et subtriangulaire. Des trois côtés du triangle, l'extérieur est arrondie, les deux autres sont parallèles, l'un à l'axe du corps et l'autre à sa coupe transversale; on voit une petite dent au côté interne, près du sommet de l'angle postérieur. Le *tube anal*

a une forme que nous ne retrouverons plus dans les autres femelles des genres suivants ; mais ses ailes latérales se relèvent au-dessus de lui, se tiennent par leur face inférieure, et forment ensemble une espèce de cuiller deux fois plus longue que le tube, en ovale, concave en dessus et un peu échancrée à son extrémité.

Dans le *mâle*, la sixième plaque ventrale est entière, et son bord postérieur est droit. Les deux branches de l'armure copulatrice sont raides, droites, allongées et repliées en dessus en feuilles d'acanthe ; leur fente intermédiaire est très étroite; elles sont certainement plus grandes que les écailles vulvaires de la femelle, dont on ne pourrait pas dire : *genitalia feminina valvis duabus majoribus obtecta* (1).

Le *tube anal* n'existait plus dans les individus que j'ai eu sous les yeux. Mais si la figure *de l'Hist. nat. des Ins.*, par MM. Audouin et Brullé, tom. X, fol. 4, est fidèle, comme je n'en doute pas, elle ne peut appartenir qu'à un mâle dont le *tube anal* différerait beaucoup de celui de la femelle.

Espèces.

Le G. *Fulgora* est celui qui contient les plus gros individus de la sous-tribu; ils habitent exclusivement les régions chaudes du nouveau continent, où ils ont attiré dès les premiers temps l'attention des voyageurs, qui se sont empressés de les recueillir et d'en enrichir les cabinets de l'Europe; cependant, ces individus y ont été peu étudiés, et malgré leurs dissimilitudes notables, on les a confondus sous le nom commun de *Fulgora candelaria*, Lin. Ce n'est que depuis très peu d'années qu'on a commencé à soupçonner l'existence de plusieurs espèces dis-

(1) Burmeister, *Gen. ins. Rhynch. Gen. Lystra*, page 2.

tinctes. M. GUÉRIN DE MÉNEVILLE a été le premier à détacher de la *Laternaria* les petits individus du Mexique, et à y voir une autre espèce qu'il a nommée *Fulgora Castresii*. (Voyez *Mag. de Zool.*, sect. IX *n* et fig. 174.) Il a de plus indiqué l'existence d'une troisième espèce, d'après un individu du Muséum, dont la description annoncée n'est pas encore publiée Cette manière de voir est généralement adoptée; je la respecterai, quoique ces différentes espèces me semblent plutôt des *variétés locales*. Mais si la *Fulgora Castresii* est réellement une espèce, il faudra en admettre une troisième au moins, intermédiaire entre elle et la *Laternaria*. Peut-être faudra-t-il en admettre davantage, outre celle du Muséum, qui est jusqu'à présent imparfaitement connue, mais qui semble plus distante de la *Laternaria* que ne l'est la *Castresii*. Les exemplaires que j'ai examinés m'ont offert trois combinaisons de couleurs et de formes qui seront, comme l'on voudra, trois types distincts où trois modifications remarquables d'un même type.

1. FULGORA LATERNARIA, *Auct.*

Femelle de Cayenne, communiquée par M. GÉNÉ.

Taille plus grande que dans les deux suivantes; longueur totale, mesurée du sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, non compris le tube anal, qui est un peu soulevé, 2 pouces et 6 lignes; longueur de la protubérance céphalique, 1 pouce; son maximum de largeur, 6 lignes; maximum de largeur du thorax, mesuré aux angles postérieurs du prothorax, 6 lignes. (M. GUÉRIN dit que la tête est plus large que le corcelet; je présume que nous n'avons pas pris la largeur de celui-ci sur la même ligne.) Arêtes inférieures de la face frontale peu saillantes, et n'ayant chacune que deux ou

trois petites dents avortées ; rides longitudinales de la face verticale peu profondes ; intervalles peu élevés et presque plans ; ailes supérieures couleur de feuille sèche, variées de noir sur le pan externe, et à l'extrémité du pan discoïdal, près du bord postérieur ; quelques traits de la même couleur, clair semés sur l'avant-disque. Tache ocellée des ailes inférieures, bipupillée ; pupilles, distantes ; diamètre de l'antérieure étant tout au plus le triple du diamètre de l'autre ; ventre jaunâtre, comme dans le corcelet.

2. Fulgora Servillei, *N. sp.?*

Du Brésil. — Femelle de mon cabinet : mâle de la collection de M. Serville.

Taille moyenne : longueur totale, 2 pouces et 4 lignes ; longueur de la protubérance céphalique, 10 lignes ; son maximum de largeur, 4 lignes ; maximum de largeur du cervelet, 6 lignes ; arêtes inférieures de la face frontale, comme dans l'espèce précédente ; rides longitudinales de la face verticale, également peu profondes ; intervalles peu élevés et ridés transversalement, paraissant presque granuleux, à grains difformes et aplatis ; ailes supérieures verdâtres, variées de noir sur l'avant-disque, ainsi que sur l'arrière-disque et sur le pan interne ; tache ocellée des ailes inférieures, bipupillée ; les deux pupilles plus rapprochées que dans la précédente ; le diamètre de l'intérieur étant presque le sextuple du diamètre de l'autre ; ventre rouge.

Le mâle diffère de la femelle par deux taches noires sur le dos du mésothorax, par la couleur des ailes supérieures, plus voisine de la feuille sèche, par les taches noirâtres du disque, moins grandes, et enfin par la couleur rouge du ventre, un peu plus pâle ; ces faibles diffé-

rences proviennent sans doute d'un état de moindre fraîcheur.

3. Fulgora Castresii, *Guérin*.

Une femelle du Mexique, donnée par M. Guérin.

Taille plus petite; longueur totale, 2 pouces et 2 lignes; longueur de la protubérance céphalique, 9 lignes; son maximum de largeur, 3 lignes; maximum de largeur du corcelet, 6 lignes; arêtes inférieures de la face frontale plus saillantes, et ayant au moins six dents bien prononcées; rides de la face verticale plus profondes; intervalles convexes, arrondis, entiers; ailes supérieures verdâtres, variées de noir et brodées antérieurement de rouge, comme dans la femelle de la *Servillei;* tache ocellée des ailes inférieures n'ayant qu'une seule pupille grande, réniforme, et résultante du rapprochement et de la réunion des deux pupilles qui sont restées à une certaine distance dans les deux précédentes; ventre de la couleur du corcelet, comme dans la *Laternaria*. J'ai omis expressément les taches blanches des ailes supérieures, ce ne sont que des efflorescences de cette sécrétion cornéo-cireuse qui est sortie du corps de l'insecte, et qui n'en fait plus partie; au surplus, elles sont petites et distantes dans l'individu du nº 1, plus grandes et plus rapprochées dans ceux du nº 2, et nulles dans celui du nº 3.

Si nous tenions beaucoup à l'idée que ces trois espèces ne sont que des variétés, nous pourrions observer que nous n'avons signalé aucune différence essentielle dans la forme du corps, que la différence de la taille peut tenir à l'influence du climat et surtout à l'action de la chaleur; que les individus les plus grands nous viennent des régions les plus voisines de la ligne; que cette influence

peut modifier d'autant plus chaque partie du corps, que la forme de celle-ci est moins déterminée par les besoins de la vie animale; que la protubérance céphalique est précisément dans ce cas; et enfin, qu'étant ridée ou plissée longitudinalement avant son développement, le dernier terme de son accroissement doit être plutôt en largeur qu'en longueur.

On voit constamment, dans toutes les espèces et dans tous les individus du genre *Fulgora*, deux enfoncements symétriques sur le dos de leur prothorax. Nous en retrouverons des traces dans plusieurs autres genres, et nous nous contenterons d'avertir de leur existence; leur destination sera expliquée lorsque nous en serons au genre *Aphœna*.

2. G. Phrictus, *Mihi.*

Tête protubérante; *protubérance céphalique* égalant tout au plus le quart de la longueur totale, dirigée d'abord horizontalement, puis ascendante, et enfin recourbée en arrière, sans gibbosité supérieure, sans excavation inférieure et sans renflement terminal; extrémité dilatée et trifide; *vertex proprement dit* trapéziforme et descendant obliquement d'arrière en avant; face verticale plus étroite que le vertex, horizontale; extrémité ascendante; bord antérieur anguleux; sommet en angle droit n'étant pas réuni au sommet de la tête par une arête continue.

Faces latérales étroites, allongées, perpendiculaires à la face verticale dont elles suivent le contour, ascendantes avec lui, tronquées en ligne droite et terminées en arrière de son sommet, vis-à-vis des extrémités latérales de son bord antérieur.

Face frontale, à base échancrée, mais sans repli latéral, embrassant le chaperon, divisée en trois facettes con-

tinues en partant à peu de distance de la base et en remontant sans interruption jusqu'au sommet de la tête; facette médiane opposée et presque parallèle à la face verticale; portion appartenant au front proprement dit, plus large, mais beaucoup plus courte que celle qui appartient à la protubérance céphalique : celle-ci ondulée, c'est-à-dire se relevant d'abord et s'abaissant ensuite, se relevant une seconde fois et se rabaissant encore pour se relever une troisième et dernière fois; dilatée alors et divisée en trois branches triangulaires, qui lui donnent quelque ressemblance avec une espèce de fer de lance. Le sommet de la branche intermédiaire est aussi le sommet de la tête; c'est celui d'un angle tétraèdre, formé par le concours de quatre arêtes, savoir : deux latérales qui séparent la facette médiane des deux extérieures; une supérieure médiane, longitudinale, très courte, qui se dirige en arrière vers le sommet de la face verticale et qui ne l'atteint pas; une autre inférieure qui ressemble à une continuation de la précédente sur la surface opposée qui divise la facette médiane en deux parties égales et symétriques, et qui s'efface vers le milieu de la protubérance céphalique; les *facettes extérieures* pressées entre la facette médiane et les faces latérales étroites, allongées, se maintiennent, dans un plan oblique inférieur, jusqu'aux angles antéro-internes des faces latérales; parvenues à ce point, elles se détournent, elles montent dans un plan oblique supérieur, et elles vont se rejoindre et se confondre au devant du sommet de la face verticale.

Chaperon, de la forme ordinaire; carènes latérales, dilatées près de la base; angles basilaires, arrondis; carène médiane, en côte arrondie, allant de la base jusqu'à l'extrémité.

Joues, yeux à réseau, ocelles, antennes, rostre, la-

bre et autres parties de la bouche, comme dans le genre précédent, auquel je renvoie le lecteur pour ne pas grossir cet ouvrage par trop de répétitions, en l'avertissant que toutes les fois qu'une pièce quelconque sera omise dans la description d'un genre, il est sous-entendu qu'elle est semblable à son analogue dans le genre qui précède immédiatement. On supposera répété tout ce qui ne sera pas contredit.

Le bord postérieur de la tête est coupé plus obliquement que dans le G. *Fulgora*, aussi le lobe médian du prothorax est-il plus étroit et plus avancé ; les deux enfoncements du dos sont de même bien prononcés ; la division primitive, en plusieurs pièces, est en évidence sur la ligne médiane où la carène suturale, très apparente en avant, se bifurque en arrière, de manière que l'espace compris entre ses branches postérieures reste encore membraneux et flexible ; le bord postérieur est droit, et n'a qu'une petite échancrure étroite et médiane.

Dans *la femelle*, les deux lobes externes du sixième anneau sont plus écartés ; les appendices internes s'en détachent plus nettement et sont plus étroits et plus saillants. Les écailles vulvaires diffèrent aussi en ce que le bord interne de leur face inférieure est assez échancrée pour laisser voir l'extrémité de l'oviscapte. Le tube anal est court, cylindrique, convexe en dessus, plan en dessous, latéralement rebordé, à rebords droits et n'étant ni dilatés, ni ailés ; ouverture postérieure, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière, terminée en croissant ; cornes du croissant n'étant pas plus écartées que les bords latéraux.

Dans *le mâle*, les plaques ventrales, de quatre ou cinq anneaux, sont largement et faiblement échancrées : la sixième est entière ; les branches de l'armure copulatrice

sont oblongues, sillonnées en dessous. Sillon court et large, partant de l'échancrure latérale, et se prolongeant un peu en arrière; extrémité inerme, arrondie, et non repliée en dessus. Tube anal, comme dans la femelle, mais proportionnellement plus étroit; rebords latéraux plus minces et plus dilatés; cornes du croissant plus acuminées.

Espèce unique.

PHRICTUS DIADEMA.

Fulgora diadema, *Linn. et Fab.*, *Syst. Rhyng*, p. 2, n. 3.

La Cigale couronnée, *Stoll*, *Cig.*, pag. 31, pl. 5, fig. 22.

Cayenne et Brésil. — Mâle et femelle de ma Collection.

Je ne ne m'appesantirai pas sur la description d'une espèce qui est connue depuis longtemps, et qui est assez commune dans les cabinets. Les couleurs sont à peu près les mêmes dans les deux sexes; seulement les mâles ont plus de rouge à la base des ailes inférieures. Cependant je suis forcé d'entrer dans quelques détails sur les formes. Dans les genres dont on ne connaît encore qu'une seule espèce, et qui peuvent néanmoins en comprendre plusieurs, il est malaisé de distinguer ce qui est propre à l'espèce de ce qui est commun au genre.

La face verticale a, de chaque côté, trois fortes échancrures arrondies. Ces deux espaces intermédiaires sont également arrondis; leur diamètre est à peu près égal à celui des échancrures, et leur bord extérieur est plus saillant. Les faces latérales s'adaptent, par leur arête supérieure, au contour de la face verticale, et elles ont deux tubercules placés au-dessous de cette arête : l'un, entre la première et la seconde échancrure, l'autre entre la seconde et la troisième. Leur arête inférieure, au contraire, n'est point échancrée, et elle suit le contour de la

face frontale. Les angles postérieurs du vertex sont très proéminents, aigus, et dirigés en arrière. Le bord antérieur du lobe médian du prothorax a, de chaque côté, une petite dent vis-à-vis de l'angle postéro-interne des yeux à réseau. L'arête, qui s'en détache, se dirige de ce point à l'angle postérieur du prothorax, et s'efface vers le milieu du dos. L'arête médiane du mésothorax n'atteint pas la pointe postérieure. Les deux arêtes latérales consistent chacune en deux lignes élevées, arquées et disjointes, dont l'une, plus extérieure, part du bord antérieur, et l'autre du bord postérieur, qui tournent leur convexité en dehors et qui s'oblitèrent vers le milieu du dos. Il n'y a pas de fer-à-cheval. L'échancrure ordinaire des ailes inférieures n'est pas sensible. Le mésosternum est plus mou et plus large que dans le G. *Fulgora*.

Nous ignorons, jusqu'à présent, si le *Phrictus diadema* est luminifère, soit dans son état habituel, soit dans quelques circonstances de sa vie. Toutes les parties de sa protubérance ne sont pas également propres à la transmission de la lumière. Quoique la couleur de la face verticale soit plus claire, quoique le blanc y domine, son opacité m'a paru incontestable. J'en dirai autant des tubercules blanchâtres des faces latérales. Ces pièces ne sont pas plus translucides que les parties pâles et décolorées du corcelet. Le reste des faces latérales est d'une teinte sombre et obscure. On pourrait croire qu'il en est de même de la face frontale, si on s'en laissait imposer par sa coloration en rouge foncé. Mais en l'observant plus attentivement, et en la plaçant contre la lumière, on reconnaîtra que ses parois sont plus minces, et qu'elles laissent voir le vide de la protubérance. Les facettes extérieures paraîtront visiblement translucides. On remarquera une série de taches blanches et transparentes, très

rapprochées et même confluentes, le long de leur arête supérieure, sur la feuille trifide qui termine la protubérance. Voilà, à mon avis, les véritables et les seuls vers réfringents.

Il faut aller les chercher au bout de la lanterne. Nous les retrouverons au même endroit dans plusieurs des genres suivants.

G. Enchophora, *Mihi.*

Tête protubérante.

Protubérance céphalique, assez renversée en arrière pour que la face frontale devienne supérieure, tandis que la verticale devient inférieure, et pour que son sommet soit plus ou moins reculé au-dessus du corcelet.

Face verticale, plane depuis le bord postérieur de la tête jusqu'au devant des yeux à réseau, renversée ensuite en arrière, brusquement rétrécie sur la ligne du rebroussement, finissant en pointe plus ou moins loin du sommet de la tête.

Faces latérales, ne consistant d'abord qu'en un pli étroit et transversal, s'élargissant dès que la protubérance commence à rebrousser chemin, se prolongeant sur ses côtés, et n'atteignant pas le sommet de la face verticale.

Face frontale, largement échancrée à sa base, sans repli latéral, se partageant en trois facettes à peu de distance du chaperon. *Front proprement dit*, ascendant un peu obliquement, mais faisant toujours partie de la surface inférieure de la tête. La *facette médiane* occupe le premier plan de cette surface. Les *facettes extérieures* sont souvent penchées en dehors, et leur inclinaison oblique s'approche plus ou moins de la verticale.

Tels sont les traits communs à toutes les espèces de ce

genre. On ne les trouve reunis dans aucun autre. Ils m'ont paru suffire à l'établissement d'un genre à part. Des cinq ou six espèces connues, j'en ai vu quatre bien distinctes. Leur tête, quoique modelée d'après le même type, présente des différences très remarquables.

Ces détails devraient être renvoyés aux descriptions particulières.

Espèces.

1. ENCHOPHORA RECURVA, *M.*, pl. 1 et 2.

Fulgora recurva, *D. Lefebvre in litteris.*

— — *Oliv., Encycl. méthod.*, tom. VI, pag. 569, n. 11?

La Cigale porte-auvent, *Stoll*, *Cig.*, pag. 43, pl. IX, fig. 44?

Du Brésil. Femelle de ma Collection; mâle de M. SERVILLE.

Protubérance céphalique, très brusquement recourbée et rétrécie un peu en avant des yeux, très comprimée latéralement, reculée en arrière au-dessus du bord postérieur du prothorax. Face verticale, concave, à bords latéraux et tranchants. Vertex proprement dit, trapéziforme, rétréci en avant. Reste de la face beaucoup plus étroit que le vertex, et s'en détachant même en faisant avec lui un angle rentrant, terminé en pointe un peu en avant du sommet de la tête. Faces latérales, n'étant d'abord que deux fentes transversales et horizontales qui occupent un très petit espace entre les joues et la racine de la protubérance. L'intérieur de la fente est plissé. Au delà elles s'élargissent et elles s'aplanissent pour former les pans latéraux de la protubérance. Leur surface est encore ridée. Leur extrémité est tronquée en ligne droite, un peu en avant du sommet de la face verticale.

Les deux facettes extérieures de la face frontale, plus larges que la médiane près de la base de la tête, se maintiennent dans le même plan tant qu'elles appartiennent au front proprement dit; parvenues à la racine de la protubérance, brusquement resserrées entre la médiane qui se renverse en arrière et remonte à la surface supérieure de la tête, et les faces latérales qui en occupent les côtés, elles ne consistent plus alors qu'en deux sillons étroits, allongés, profonds, visibles seulement en dessus. Elles s'élargissent de nouveau dès qu'elles ont dépassé en arrière les deux faces latérales, et elles se prolongent en un plan très oblique et presque perpendiculaire. Leur arête supérieure, qui est alors celle qui les sépare de la facette médiane, est fortement échancrée. Enfin, elles vont se rejoindre au sommet de la tête, où elles ne sont séparées que par l'arête longitudinale qui va de ce point au sommet de la face verticale. La facette médiane est divisée, tout le long de la protubérance, par une carène étroite, tranchante, et d'autant plus élevée, qu'elle est plus proche du sommet de la tête. En approchant de ce point, cette carène s'arrondit; son élévation, alors très remarquable, et celle des deux arêtes qui séparent les trois facettes, ont fait comparer l'extrémité de la protubérance à une *massue trilobée*. La carène qui entoure les joues n'est ni épineuse, ni tuberculée : elle est seulement un peu dilatée au-dessous des antennes et au-dessus des yeux. Une arête médiane et longitudinale parcourt toute la longueur du chaperon. Face postérieure de la tête en plan oblique. Lobe médian du prothorax avancé en pointe, et reçu dans une échancrure du bord postérieur de la tête. Carène médiane très élevée, ayant, à son extrémité postérieure, une bifurcation très courte qui trahit cependant la préexistence des deux pièces dis-

jointes. Arêtes latérales atteignant les angles postérieurs. Echancrures post-oculaires, peu rentrantes. Bord postérieur, droit. Arêtes dorsales du mésothorax comme dans le *Phrictus diadema*, mais bien moins apparentes.

Couleurs. Tête, d'un vert sale. Protubérance céphalique, verte, moins mate; arêtes, peu translucides; extrémité, noire. Dos du prothorax et du mésothorax, ailes supérieures, d'un vert également sale, mélangé de taches brunes et pâles. Abdomen, rouge. Ailes postérieures, obscures; base, et portion du disque, rouges. Pattes verdâtres.

Dans la *femelle*, les pièces extérieures de l'appareil génital ne diffèrent pas de celles du *Phrictus diadema*. Le tube anal est proportionnellement plus long, et plus étroit, également convexe en dessus et plan en dessous. Le tube proprement dit est obconique. Le contour supérieur de son ouverture représente une ellipse ouverte près de son sommet postérieur. Le contour inférieur est échancré. Les bords latéraux se détachent davantage du dos du tube proprement dit; ils sont faiblement arqués, et leur maximum de dilatation est vers le milieu de leur longueur.

Dans le *mâle*, les branches de l'armure copulatrice s'écartent un peu plus que dans les deux genres précédents; vers leur extrémité, elles se replient, et se roulent en dessus et en dehors. Le tube anal est plus allongé et plus cylindrique que dans la femelle. Sa surface inférieure est concave. Ses bords latéraux, étant penchés en bas, forment une espèce de canal renversé, et concourent à former, en dessus, l'étui de la verge. Vue de bas en haut, l'extrémité du tube ressemble à un croissant dont les cornes sont dirigées en bas.

2. Enchophora viridipennis. *N. sp.? pl.* 2e, fig. 2.

Du Brésil. — Femelle de la collection de M. Serville.

Longueur du corps, 2 pouces. Larg. 2 pouces 5 lignes. Larg. de l'envergure des ailes, 3 pouces.

Protubérance céphalique, moins comprimée que dans l'espèce précédente, moins effilée et moins prolongée en arrière. La largeur de la face verticale est, après le rétrécissement de la protubérance, au moins le tiers de la largeur du vertex. Les faces latérales, qui s'élargissent dès qu'elles sont arrivées sur les côtés de la protubérance, s'y maintiennent à la même largeur, jusqu'à leur extrémité, et n'ont pas de pli longitudinal. Les facettes extérieures de la face frontale sont toujours visibles au-dessous des faces latérales, et elles ne présentent, nulle part, les fausses apparences d'un simple sillon. Les trois arêtes de la facette médiane se détachent de la base de la tête en côtes arrondies, et elles ne commencent à devenir minces et tranchantes qu'en approchant du sommet. L'intermédiaire, plus saillante que les deux autres : celles-ci ayant une faible échancrure près de leur extrémité. Chaperon, autres parties de la tête et du corps, tube anal, comme dans la *Recurva*.

Couleurs. Tête et chaperon, vert foncé. Protubérance céphalique, rougeâtre. Dos du prothorax et du mésothorax, vert jaunâtre. Reste du corps, pattes et ailes inférieures, orangés. Ailes supérieures, vertes, avec cinq points noirs, trois entre le radius et le cubitus, deux sur le bord antérieur du post-cubitus. Antennes, orangées.

Mâle inconnu.

3. Enchophora variegata, *N. sp.? pl.* 3, fig. 3.

Brésil. — Collection de M. Serville.

Taille de la précédente. La protubérance céphalique est

encore un peu comprimée, mais bien moins que dans les deux espèces précédentes, et elle fait le passage à la suivante, où elle cesse de l'être, et où elle est même visiblement déprimée. Ici, elle s'élève d'abord dans le même sens que le front proprement dit, puis elle se recourbe doucement en arrière, et quoiqu'elle s'y plonge à peu près autant que dans la *Viridipennis*, elle a bien moins de courbure, parce qu'elle n'a pas commencé par se diriger brusquement en avant, et parce qu'elle s'élève proportionnellement un peu plus haut. Le vertex est un rectangle plan et transversal. La portion de la face verticale qui occupe la surface postérieure et inférieure de la protubérance, ne dépasse pas en largeur le quart du vertex. Elle s'en détache brusquement, en faisant avec lui un angle aigu et rentrant. De là elle se rétrécit insensiblement jusqu'à son extrémité, qui se confond avec le sommet de la tête. Cette circonstance est très remarquable. Notre *Enchophora variegata* est, à ma connaissance, la seule *Fulgoroïde* où ces deux sommets ne soient pas plus ou moins distants. Les faces latérales, planes et transversales près de leur origine, ne consistent qu'en un pli très étroit au point du rebroussement de la tête. Au delà, elles s'élargissent, et elles s'aplanissent de nouveau sur les côtés de la protubérance, puis elles se retrécissent encore insensiblement, et elles finissent en pointe à quelque distance du sommet de la tête. Les trois arêtes de la face frontale commencent un peu au-dessus du chaperon, et atteignent le sommet, qui est ainsi celui d'un angle solide pentaèdre, formé par le concours de cinq arêtes, dont deux appartiennent à la face verticale, et trois à la face frontale. Le front proprement dit est plus long que large, presque plan, tricaréné : carènes, en côtes arrondies; bords latéraux, sub-parallèles. Les deux facettes extérieures s'é-

cartent du plan de la facette médiane, et se penchent latéralement pour s'étendre le long de la protubérance, au-dessus des faces latérales qu'elles dépassent, et pour atteindre le sommet. La facette médiane se rétrécit aussi d'avant en arrière; ses trois arêtes s'élèvent en même temps, en sorte qu'elle semble bisillonnée près du sommet. L'arête qui entoure les joues est élevée et tranchante, sans épines, sans tubercules et sans dilatations. On remarque seulement un angle à la naissance de chacune des arêtes de la protubérance. La base du front est aussi largement et plus profondément échancrée que dans les deux précédentes. La carène médiane du chaperon est effacée près de la base. Le second article des antennes est en ovale allongé. Le troisième sort du bord extérieur du second, en deçà de son extrémité. L'avant-disque des ailes supérieures n'a presque pas de nervures transversales, et il ressemble un peu à celui des *Dyctiophores*.

Couleurs. Tête, obscure. Dos du prothorax, d'une teinte un peu plus claire. Dos du mésothorax, noir, varié de jaune. Ailes supérieures, jaunes, variées de noir. Ailes inférieures, jaunes, avec de taches noires près du bord interne, et blanches sur l'avant-disque : extrémité, noire. Pattes, obscures; fémurs, biannelés de jaune.

Sexe inconnu. L'abdomen n'existait plus.

4. ENCHOPHORA SERVILLEI, *N. sp.? pl.* 2, fig. 3.

Patrie inconnue. — Collection de M. SERVILLE.

Long. 8 lignes. Larg. 2 lignes $\frac{1}{4}$. Envergure des ailes supérieures, 8 lignes.

Protubérance céphalique renversée, comme dans toutes les *Enchophores*, mais n'étant pas comprimée latéralement, et s'étendant beaucoup moins en arrière, car elle dépasse à peine le bord antérieur du prothorax. Vertex,

comme dans la *Variegata*. Portion de la face verticale appartenant à la protubérance, égalant en largeur la moitié du vertex, courte, terminée en pointe à une distance assez notable du sommet de la tête. Faces latérales, en plan oblique et continu, sans rides et sans plis, de l'origine jusqu'à l'extrémité, triangulaires : côté antérieur et supérieur, arqué; côté postérieur et inférieur, droit : extrémité n'atteignant pas en arrière celle de la face verticale. Front, ascendant, presque perpendiculaire, divisé en trois facettes à peu de distance du chaperon. Facettes extérieures étant, sur le front, dans le même plan que la facette médiane, se retrécissant brusquement au devant des yeux, fléchissant obliquement, et passant au plan quasi vertical, tandis que la facette médiane passe au plan horizontal, s'élargissant ensuite de nouveau, et allant se rejoindre, sans se confondre, au-dessous de la tête, où elles sont séparées par une arête longitudinale et médiane, qui va du sommet de la protubérance à celui de la face verticale. Facette médiane, occupant tout le plan supérieur de la protubérance, un peu convexe, se maintenant partout à la hauteur des arêtes qui la séparent des facettes extérieures, n'étant sillonnée nulle part, et ayant seulement deux faibles dépressions terminales separées par une arête très courte qui part du sommet; celui-ci étant, en conséquence, le sommet d'un angle solide tétraèdre dont les quatre arêtes appartiennent à la face frontale. Carène qui entoure les joues, comme dans la *Variegata*. Il y a, sur chaque joue et au-dessus de chaque ocelle, une petite ligne élevée, transversale et arquée. Chaperon convexe, sans carène médiane. Innervations des ailes supérieures, comme dans la *Variegata*. Second et troisième articles des antennes, comme dans les *Enchoph. Recurva* et *Viridipennis*.

Couleurs. Cette espèce est très jolie. Tête, dos du prothorax et du mésothorax, rouge-brun. Dos du méthathorax et premier anneau dorsal, d'un brun plus foncé. Dos de l'abdomen, rouge écarlate. Dessous du corps, pattes et tube anal, d'un brun très foncé, presque noir. Portion simplement veineuse des ailes supérieures, bleue tachetée de noir. Portion réticulée ou *arrière-disque* des ailes supérieures, noire avec quelques tâches bleuâtres : nervures principales, rouges. Ailes inférieures, obscures : nervures, noires; sur le disque, une large bande bleue, irrégulière, formée par quatre ou cinq taches allongées et interceptées par les nervures longitudinales.

Dans *la femelle,* le tube anal ressemble à celui des deux premières espèces. L'ouverture postérieure est coupée un peu moins obliquement, et les branches de son échancrure sont un peu plus aiguës.

Mâle inconnu.

5. ENCHOPHORA FUSCATA, *Mihi. pl.* 3, fig. 2.

Aphæna fuscata. *Guérin*, *Voy. de la Coq. Zool.*, pag. 184, pl. ins., n° 10.

Nouv. Guinée. — Collection de M. GUÉRIN.

Quoique cette espèce ait beaucoup de rapport avec quelques *Aphènes*, la forme de sa tête la place évidemment dans les *Enchophores.* La protubérance céphalique est un tétraèdre recourbé et renversé en arrière. La face verticale en occupe le plan inférieur, et finit en pointe, sans atteindre le sommet de la tête. Les faces latérales ne sont visibles que sur les côtés, comme dans la *Servillei*, mais elles sont beaucoup plus étroites, à cause du renversement plus brusque et plus étroit de la tête. La face frontale est pareillement divisée en trois facettes. Les deux extérieures qui étaient, sur le front, dans le même

plan que la médiane, se renversent avec elle de dessous en dessus, se prolongent sur les côtés au-dessus des faces latérales, les dépassent, et se penchant alors obliquement en dedans, elles vont se rejoindre au delà de la face verticale, à la surface inférieure de la protubérance. Mais elles ne s'y confondent pas, et elles sont toujours séparées par l'arête ordinaire qui va du sommet de la face verticale à celui de la tête. Toutes les arêtes de la face frontale sont en côtes arrondies, très saillantes. La facette médiane est de plus divisée par une arête médiane et longitudinale qui va de son extrémité jusqu'à la base, en sorte que le sommet de la tête est encore celui d'un angle solide tétraèdre, comme dans les autres *Enchophores* hors la *Variegata*. Cette facette se rétrécit, entre les yeux, vers la ligne du rebroussement, pour s'élargir de nouveau et prendre, à la face supérieure de la tête, la forme de *la feuille du milieu d'une fleur de lis héraldique*. L'innervation des ailes supérieures diffère un peu de celle de ses congénères. Les nervures trasversales et sub-parallèles du pan discoïdal commencent plus près de la cellule basilaire, et la réticulation de l'avant-disque est presque semblable à celle de l'arrière-disque. Voyez pour le autres détails, Guerin, *loc. cit.*

Je possède une sixième espèce du même genre dont je n'aborderai pas la description, parce que mon exemplaire est mutilé. La protubérance céphalique à été brisée, M. Lefebvre, auquel je l'ai communiquée, et qui la connaissait d'ailleurs, m'a écrit que la *proéminence frontale qui a disparu était ascendante et recourbée, comme dans la* Recurva, *mais beaucoup plus courte, plus mince, et finissant en pointe*. La base de la protubérance subsiste encore, et elle ne laisse aucun doute sur l'existence des quatre faces du tétraèdre. Cette espèce est un peu plus

petite que la *Recurva*. Le corps est verdâtre, varié de jaune pâle. Les dos de l'abdomen rouge. Pattes annelées de noir et de vert. Ailes supérieures verdâtres, variées de brun : deux taches blanches, opaques, sur le pan interne, le long du cubitus : innervation du pan discoïdal, comme dans la *Fuscata ;* avant-disque d'une couleur plus claire et plus transparante. Ailes inférieures hyalinées, lavées du rouge; nervures rouges, quelques grains élevés et clair-semés sur le dos du prothorax ; carène médiane, unique, entière, atteignant les deux bords opposés. Lobe médian, terminé en pointe ; trois lignes élevées, sub-parallèles, saillantes au milieu et effacées vers les deux extrémités. Facies de *l'Enchoph. Recurva.* — Du Brésil.

Dans *la femelle*, le tube anal ressemble à celui de la *Servillei.* L'ouverture est échancrée et coupée verticalement. Les côtés sont droits, rebordés, mais non dilatés.

Les côtés de la protubérance céphalique, les faces latérales et les facettes extérieures de la face frontale offrent, dans la plupart des *Enchophores*, des rides transversales qui ont quelquefois des apparences de régularité. Je n'en ai pas parlé dans les descriptions, parce que je les ai regardées comme des effets accidentels du desséchement, survenus ou après la mort ou à l'instant de la dernière métamorphose. En effet, ces rides ne se voient que sur les parties de la tête les plus minces et les moins solides ; sur celles qui ont toujours un peu de translucidité, et qui seraient les seules propres à laisser passer une lumière qui serait nécessairement faible et colorée.

4. G. Pyrops, *Mihi.*

Tête très protubérante.

Protubérance conique, allongée; tantôt droite, alors

oblique et un peu ascendante; plus rarement arquée, alors plus ascendente et relevée.

Face verticale, occupant toujours la surface supérieure de la protubérance, se retrécissant insensiblement du bord postérieur jusqu'à son extrémité, qui n'atteint pas le sommet de la tête.

Faces latérales étant, à leur base, dans le même plan que les joues, dont elles semblent une continuation, se maintenant, jusqu'à leur extrémité, sur les côtés de la protubérance, n'atteignant pas le sommet de la face verticale.

Face frontale, divisée en trois facettes. Les *deux extérieures* ne passant de la surface inférieure de la protubérance à sa surface supérieure qu'après avoir dépassé l'extrémité des faces latérales, et allant se rejoindre au delà entre le sommet de la face verticale et le sommet de la tête. *Facette médiane*, relevée en dessus, à son extrémité, ou très près de son extrémité; carène médiane, nulle, ou commençant loin de la base du front. *Sommet* souvent obtus.

Base du front profondément échancrée; échancrure, souvent bisinuée.

Chaperon sans carène médiane.

Lobe médian du *prothorax* large et peu avancé. Echancrures post-oculaires, nulles. Carenes dorsales, oblitérées; celles du *mésothorax* pareillement nulles ou peu apparentes

Ce genre est assez nombreux en espèces. Les différences des formes m'ont engagé à les répartir en deux groupes dont les caractères distinctifs sont bien tranchés, quoique de moindre importance.

1re Division, A.

Protubérance céphalique ascendante, arquée ; extrémité renflée.

Face verticale, n'étant pas terminée en pointe, et n'étant pas conjointe au sommet de la tête par une arête intermédiaire.

Faces latérales terminées par une ligne oblique qui fait un angle très aigu avec l'arête supérieure, et très obtus avec l'inférieure.

Facettes extérieures de la face frontale se rejoignant, et se confondant ensemble à leur extrémité.

Facette médiane ayant une carène médiane longitudinale qui commence vers le milieu de la protubérance, et qui n'atteint pas l'extrémité ; celle-ci convexe et renflée.

Deux fossettes rapprochées sur le dos du prothorax.

Trois lignes élevées sur le dos du mésothorax.

Ailes richement colorées.

Espèces.

1. Pyrops candelaria. *Mihi.*

Fulgora candelaria, *Lin. Mus. Lud. Url.* 153.
— — *Fab. Syst. Rhyng.* 2. 4.
— — *Encycl., ins.* t. VI, pag. 568, n. 4.
Cigale chinoise porte-lanterne. *Stoll*, pl. 10, fig. 46 et A.
Indes orientales. Mâle et femelle de ma collection.

Cette espèce, assez connue, est le type d'après lequel j'ai proposé les caractères de la division. La portion des joues qui est entre les yeux et les faces latérales est assez grande, et elle est dans le même plan que les faces mêmes. L'arête intermédiaire fait un angle droit avec celles qui séparent les joues du front et du vertex. Des

trois lignes élevées du mésothorax l'intermédiaire n'atteint pas les deux bords opposés ; les deux latérales sont courbées en arc de cercle, convexes en dehors, ouvertes en avant, sinuées en arrière, et atteignant le bord postérieur. Les nervures transversales et sub-parallèles commencent sur l'avant-disque des ailes supérieures, à peu de distance de la cellule basilaire, et elles ne diffèrent de celles de l'extrémité que par leur moindre hauteur, qui va cependant en augmentant assez vite, en sorte que tout le pan discoïdal a à peu près la même réticulation. Le tube diffère peu dans les deux sexes. Il est également obconique, convexe en dessus, plan en dessous, à côtés rebordés et non dilatés, à ouverture perpendiculaire et échancrée en croissant. Celui de la femelle proportionnellement plus court et plus large, à côtés un peu arqués. Les deux lobes externes de la sixième plaque sont très écartés. Les appendices internes sont à leur origine épais, saillants en dessous et à bord inférieur tranchant. Elles sont terminées par une espèce de griffe, large, arrondie, à face interne concave, et à bord postérieur quadridenté. Elles tiennent les écailles vulvaires pareillement écartées, en sorte que celles-ci ne se rejoignent qu'à leur angle postero-interne. Dans le mâle, les deux branches de l'armure copulatrice sont entières, convexes, en ovale allongé.

Nous rapporterons à cette espèce comme variétés de couleur, 1° la *Fulgora Laternaria*, *Pal.-Beauv. ins. d'Af. Hemip.*, pl. 19, n. 2, vieux exemplaire décoloré ; 2° la *Fulgora maculata*, *Encycl. loc. cit.*, pag. 569, n. 6, ou la *Cigale verte Porte-Lanterne de Coromandel*, *Stoll*, *Cig.*, pl. 26, fig. 143 et A, variété locale des Indes orientales ; 3° la *Fulgora Lathburyi*, *Kirby*, de la Chine. C'est un de ces Negrinos qui sont si fréquents dans les pays chauds.

2° PYROPS SERRATA, *Mihi.*

Fulgora serrata, *Fab. syst. Rhyng.* 22.

La Cigale porte-scie, *Stoll. Cig.*, p. 117, pl. 39, fig. 170 et A.

Surinam.

Quoique je n'aie pas cette espèce en nature, je ne doute pas, d'après la figure de STOLL, qu'elle n'appartienne au G. *Pyrops.* Je ne suis pas aussi certain qu'elle réunisse tous les caractères de la division A, où je l'ai placée provisoirement, parce que la courbure et le redressement de la protubérance céphalique ne me permettaient pas de la mettre dans la division suivante.

2e DIVISION, B.

Protubérance céphalique, horizontale, droite; extrémité, tronquée.

Face verticale, terminée en pointe et conjointe avec le sommet de la tête au moyen d'une arête intermédiaire.

Faces latérales, terminées par une ligne transversale qui fait un angle droit, tant avec l'arête supérieure qu'avec l'arête inférieure.

Facettes extérieures de la face frontale, étant séparées à l'extrémité par l'arète, qui va du sommet de la tête à celui de la face verticale.

Point de fossettes sur le prothorax, et point de lignes élevées sur le mésothorax.

Ailes à couleurs ternes et sombres.

Espèces.

3. PYROPS TENEBROSA, *Mihi.*

Fulgora tenebrosa, *Fab. Syst. Rhyng.* 3, 9.

Porte-Lanterne brune de Guinée, *Stoll, Cig.*, pag. 21, pl. 2, fig. 7.

Côte d'Afrique. — Mâle de la collection de M. Serville.

L'arête qui sépare les joues et les faces latérales est encore distante des yeux à réseau, mais moins que dans la *Candelaria ;* elle est en arc de cercle; du reste, ces faces semblent des continuations des joues, de même que la face verticale est réellement une continuation du vertex. Toutes les arêtes de la protubérance sont sinueuses et dentelées, mais elles varient beaucoup en élévation; dans quelques individus, elles sont presque effacées, et on a de la peine à les distinguer à la vue simple.

Dans le *mâle,* le tube anal est convexe en dessus, concave en dessous; son ouverture postérieure est perpendiculaire et échancrée en croissant; ses bords latéraux sont renversés en bas, ainsi que les cornes du croissant, et ils concourent avec les branches de l'armure copulatrice à la défense de la verge. Les nervures anastomostiques de l'avant-disque des ailes supérieures sont obliques et ramifiées. La réticulation rectangulaire n'a lieu que sur l'arrière-disque. Les nervures principales et longitudinales, soit simples, soit bifurquées et veineuses, sont partout plus élevées que les autres; elles semblent même tuberculées à l'origine des nervures anastomostiques, mais ce caractère n'est pas constant. Fabricius avait sans doute sous les yeux un individu bien prononcé, puisqu'il a dit, dans la diagnose de la *Fulgora tenebrosa*: *Elytris scabris griseis.* Il était, au contraire, effacé dans l'individu que Palissot-Beauvois a publié comme une espèce distincte, *Fulg. Africana, Pal.-Beauv, ins. d'Af.*, pag. 168. *Hemipt.*, pl. 19, fig. 3.

4. Pyrops obscurata, *Mihi.*

Fulgora obscurata, *Fab. syst. Rhyng.* 3, 10.

Nouvelle-Hollande.

Fabricius a confondu cette espèce avec la suivante, à laquelle se rapporte le synonyme de *Stoll.* L'espèce de la Nouvelle-Hollande est *Parva*, selon Fabricius. Celle de Guinée est au moins de moyenne grandeur.

5. Pyrops punctata, *Mihi.*

Fulgora punctata, *Encycl.*, tom. VI, p. 569, n. 8.

Cigale porte-lanterne ponctuée, *Stoll, Cig.*, p. 34, pl. 6, fig. 28.

Côte de Guinée.

Stoll dit positivement que les ailes inférieures sont parsemées de points noirs des deux côtés ; elles sont sans tache dans l'*Obscurata* et dans les deux espèces suivantes.

6. Pyrops Servillei, *N. sp.?* pl. 2, fig. 1.
(Pl. 2 des Annales.)

Java. — Femelle de la collection de M. Serville.

Longueur du corps, prise du sommet de la tête jusqu'à l'extrémité du tube anal, 2 pouces.

Longueur de la protubérance céphalique, 10 lignes.

Largeur du mésothorax à l'origine des ailes supérieures, 4 lignes.

Envergure des ailes supérieures, 5 pouces et 8 lignes.

La protubérance céphalique est comparable à une pyramide hexaèdre tronquée, dont les six côtés sont la face verticale, les deux faces latérales et les trois facettes de la face frontale. En ceci, elle ressemble aux autres *Pyrops* de la même division. La face verticale finit en pointe et son extrémité est très rapprochée du sommet de la tête.

Toutes les arêtes de la pyramide sont assez saillantes, un peu sinueuses et dentelées ; dents distantes, triangulaires, comprimées, plus aiguës le long de la face verticale et de la facette médiane frontale, moins prononcées au bord inférieur des faces latérales, nulles à l'extrémité de la facette médiane ; sommet de la tête, obtus ; joues et arête qui les entoure comme dans la *Tenebrosa ;* base du front profondément échancrée ; échancrure arrondie ; un peu en avant de la base, on voit une ligne transverse, élevée en côte arrondie, de laquelle partent les deux arêtes qui partagent la face frontale en trois facettes ; dos du corcelet comme dans la *Tenebrosa*. Dans la femelle, l'ouverture postérieure du tube est perpendiculaire et sans échancrure.

Couleurs. Tête et dos du corcelet tachetés de points noirs et ronds, disséminés sans ordre sur un fond clair lavé de rouge ; ailes supérieures avec les mêmes taches sur le même fond ; quelques points orangés beaucoup plus gros le long des nervures principales ; dos du métathorax et de l'abdomen noir ; bord postérieur des anneaux pâle ; dessous du corps pâle ; un peu de noir aux derniers anneaux du ventre ; pattes pâles ; fémurs biannelés et tibias tacheté de noir ; ailes inférieures *sans taches*, translucides, blanches, un peu enfumées, surtout vers l'extrémité ; nervures transversales d'un blanc de lait qui tranche avec la couleur moins claire du fond, et qui fait paraître les ailes comme ondulées.

7. Pyrops albipennis, *N. sp.?*

Guinée. — Mâle, collection de M. Serville.

Long. du corps, 9 lignes $\frac{1}{2}$; longueur de la protubérance céphalique, 3 lignes $\frac{1}{2}$.

Largeur du corps à l'origine des ailes supérieures, 1 ligne $\frac{1}{2}$.

Envergure des ailes supérieures, 15 lignes.

La protubérance céphalique est plus rigoureusement horizontale que dans les précédentes, et elle semble plutôt conique que pyramidale, parce que toutes ses faces et facettes sont plus convexes, parce que ses arêtes sont plus effacées, et parce que sa coupe transversale offre le contour d'une courbe fermée et continue ; les arêtes, qui sont censées séparer les trois facettes de la face frontale, ne sont visibles qu'à l'extrémité, là où la facette médiane se relève en haut le long de la protubérance ; elles sont remplacées par cinq petits tubercules distants et disposés sur la même ligne longitudinale. La base du front est encore profondément échancrée, mais le front est plan et sans côte transversale. Dans le *mâle*, le tube anal est convexe en dessus, concave en dessous, parce que ses bords latéraux se replient en bas pour fermer l'étui complexe de la verge. L'ouverture postérieure est coupée obliquement de haut en bas et d'arrière en avant, c'est-à-dire que la paroi supérieure est plus avancée en arrière que la paroi inférieure, ce qui est précisément le contraire de ce qu'on a observé dans la plupart des *Fulgorelles*, et surtout dans les individus du sexe féminin.

Couleurs. Corps blanc-sale ; côtés tachetés de noir sur la protubérance céphalique, sur les joues et sur les flancs du prothorax ; quatre petits points sur le dos du prothorax et deux autres semblables sur le mésothorax, de la même couleur ; dos de l'abdomen grisâtre ; portions saillantes des deux arêtes qui séparent les trois facettes frontales, savoir : leur extrémité et leurs cinq tubercules, orangés ; ailes supérieures et pattes d'un blanc-sale, ta-

cheté de noir; ailes inférieures blanches, transparentes, sans taches et sans ondulations.

8. Pyrops annularis, *Mihi.*

Fulgura annularis, *Encycl.*, tom. VI, pag. 568, fig. *n* 6.
Cigale porte-lanterne à taches blanches, *Stoll*, *Cig.*, pag. 57, pl. 14, fig. 69.
Guinée. — Je n'ai pas vu cette espèce en nature.

B. *Seconde sous-famille des* Fulgorites.

Lystroïdes.

5. G. Aphæna, *Guérin.*

Protubérance céphalique, nulle, ou formée exclusivement par les trois facettes de la face frontale.

Vertex sans prolongement, plan ou concave, ordinairement plissé et échancré en avant et constamment quadrifovéolé.

Faces latérales ne consistant plus qu'en deux faces transversales ou en deux fossettes triangulaires et horizontales.

Front proprement dit, obliquement ascendant et presque vertical, plus long que large; *face verticale,* tantôt protubérante, tantôt repliée en arrière et prolongée en ce sens aux dépens du vertex et des faces latérales; division en trois facettes étant toujours apparente sur le front proprement dit quand il n'y a pas de protubérance, et à la racine de celle-ci quand elle existe.

Base du front largement échancrée.

Chaperon triangulaire, n'ayant de carène médiane qu'à son extrémité; carènes latérales minces, tranchantes et plus ou moins dilatées en dehors; arête qui sépare les

joues et le front, également dilatée en dehors de manière à cacher les joues, si on observe l'insecte renversé sur le dos.

Joues perpendiculaires, étroites et concaves.

Yeux à réseau ronds, de moyenne grandeur; *tubercule sub-oculaire* n'étant apparent qu'à l'angle postéro-externe de l'œil.

Un petit *ocelle* de chaque côté, entre l'œil et l'antenne.

Tubercule antennaire large, mais peu élevé. *Antennes* de quatre articles : le premier, difficile à observer et souvent retiré au fond du tubercule antennaire; le second très grand, granuleux, en ellipsoïde allongé, perforé à son extrémité et pouvant y donner retraite au troisième article qui y est inséré; celui-ci très petit; le quatrième en soie fine et allongée.

Corps large et déprimé.

Lobe médian du prothorax peu avancé, notablement plus large que long; échancrures post-oculaires rentrantes et anguleuses; carène médiane très saillante; arêtes latérales très distantes, allant de l'angle postéro-externe des yeux à l'origine des ailes, et occupant les bords latéraux du dos, parce que les deux pièces extérieures, qui étaient visibles en dessus dans les Fulgorides, sont ici rejetées tout à fait sur les flancs; deux fossettes dorsales près de la carène médiane; bord postérieur droit.

Abdomen déprimé; carène médiane peu élevée.

Pattes de la forme ordinaire; de trois à cinq épines latérales aux tibias de la troisième paire.

Ailes, comme dans les Fulgoroïdes. *Pan discoïdal* beaucoup moins penché obliquement pendant le repos, en raison de la forme plus large et plus déprimée de l'abdomen.

Réticulation rectangulaire, n'étant pas sensible sur l'avant-disque, qui est souvent dépourvu de nervures anastomostiques, et composé à l'arrière-disque de cellules deux ou trois fois plus longues que larges, et dont les petits côtés transversaux sont toujours moins élevés que les grands côtés longitudinaux. Deux nervures discoïdales : l'antérieure se bifurquant plus près de l'origine, et se ramifiant davantage.

Echancrure ordinaire des ailes inférieures assez profonde.

Tube anal, présentant quelques différences selon les genres, et même selon les espèces et les sexes, mais étant toujours convexe en dessus, plan ou concave en dessous, échancré postérieurement et coupé obliquement d'avant en arrière et de haut en bas. J'ai partagé ce genre en deux divisions, d'après la présence ou l'absence de la protubérance céphalique.

1re DIVISION, A.

Une protubérance céphalique formée exclusivement par la face frontale.

Espèces.

1. APHÆNA DISCOLOR, *Guérin*, *Voy. de Bélanger, Zool.*, pag. 482, pl. 3, fig. 2.

De Java et de la Cochinchine.

Quoique je n'aie pas vu cette espèce, quoique sa protubérance céphalique ressemble un peu à celle de quelques *Enchophores*, j'ai reconnu, dans la figure publiée par M. GUÉRIN, la tête d'une véritable *Aphène*. Le détail 2, B, présente un intervalle assez large compris entre le vertex et la protubérance. Puisqu'il y a interruption,

il n'y a pas de face verticale continuée sur la protubérance. Puisqu'il y a un espace intermédiaire, il faut qu'il soit rempli, au moins en partie, par les faces latérales qui doivent s'étendre horizontalement au lieu de remonter sur la protubérance. Il ne m'en faut pas davantage pour reconnaître la tête d'une *Aphène*. Je ne saurais, à la vérité, disconvenir que, sous d'autres rapports, ces deux genres ne soient assez rapprochés; cependant je pense qu'il n'y a pas de milieu, et qu'il faut, ou les distinguer, ou renoncer à connaître méthodiquement la tête des *Fulgorelles*.

2. APHÆNA NIGRO-MACULATA, *Guérin*, *Voy. de Bélanger*, *Zool.*, pag. 457., v. pl. 3, fig. 1.

De la Cochinchine. Collection de M. GUÉRIN.

Vertex, lisse près du bord postérieur, ridé transversalement en avant : bord antérieur échancré. *Faces latérales*, très courtes, triangulaires, transversales et horizontales. On pourrait les prendre pour des dépendances des joues, parce que l'arête qui les sépare de celles-ci est moins élevée que celles qui séparent les joues du vertex et du front, quoiqu'elles ne soient que les trois parties d'un même tout. Les facettes extérieures de la face frontale sont peu distinctes sur le front proprement dit. Elles commencent à être à peine apparentes là où la face frontale commence à se replier en arrière, et elles ne consistent alors qu'en deux petites fossettes resserrées entre le bord interne d'une des faces latérales, le bord antérieur du vertex et l'extrémité postérieure de la facette médiane. Celle-ci, commençant comme les deux autres entre les yeux à réseau, se prolonge très peu en arrière, et y finit en une petite pointe qui atteint le vertex au milieu de son échancrure antérieure. Mais ce qui la rend

très remarquable, c'est l'appendice singulier qui part de son extrémité, et qui se prolonge librement en arrière, bien au delà du prothorax. La base de cet appendice est un petit triangle égal à la portion de la facette qui a pénétré dans l'échancrure verticale. Sa tige est une pyramide dont les trois côtés sont très longs, très étroits, et dont l'extrémité est tronquée. Des trois côtés, le supérieur continue la surface de la facette médiane, et est partagé, dans toute sa longueur, par une arête qui atteint le sommet. Les deux autres inféro-latérales se détachent des deux arêtes qui séparent les trois facettes. Cet appendice est plus mou et plus flexible que les autres parties de la tête. Quoique inarticulé, il n'est pas absolument immobile; son intérieur est vide, comme celui des protubérances céphaliques, dans toutes les *Fulgorelles*. Après le desséchement, il paraît très comprimé latéralement, caréné en dessous et bisillonné en dessus.

L'innervation des ailes supérieures présente aussi une exception dans ce genre. La réticulation rectangulaire de l'avant-disque est pareille à celle de l'arrière-disque. Voyez, pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*

2e DIVISION, B. (*Aphænæ-genuinæ*).

Point de protubérance céphalique.

Espèces.

5. APHÆNA FARINOSA, *Burm.*, *trad. manuscr.*, p. 67, n. 12, v. pl. 6, fig. 1 (1).

Lystra farinosa, *Fab.*, *Syst. Rhyng*, 57, 3.

(1) J'ai préféré le nom d'*Aphæna*, parce qu'il a la priorité sur *Aphana*, et parce qu'il a pour moi l'avantage d'éviter toute confusion avec les espèces du G. *Aphanus*, qui seraient des *Aphanes* en langue

Indes-Orientales. Mâle et femelle de mon cabinet, envoyés par M. Reiche.

Vertex deux fois au moins plus large que long, trapéziforme, un peu rétréci en avant, plan, à rebords élevés; bords antérieur et postérieur fortement échancrés: échancrures anguleuses; disque quadrifovéolé; fossettes rondes disposées en ligne transversale. *Faces latérales* ne consistant plus qu'en deux fentes transversales, profondes, à rebords tranchants, mais très courtes, chacune d'elles étant à peu près le cinquième de l'espace compris entre les deux yeux. *Face frontale*, se divisant en trois facettes à peu de distance du chaperon. Facettes extérieures, se rétrécissant insensiblement à mesure qu'elles approchent des yeux à réseau, mais se maintenant dans le même plan que la médiane tant qu'elles sont sur le front proprement dit, se repliant brusquement en dedans dès qu'elles sont en face des yeux, s'effaçant d'abord derrière la facette médiane qui s'est repliée en arrière, et ne consistant plus alors qu'en deux fentes excessivement étroites, s'élargissant et reparaissant de nouveau vers le milieu de la tête, et allant se rejoindre au-dessous du sommet de la tête, sans s'y confondre néanmoins, étant toujours séparées par l'arête qui va de ce point au sommet de l'échancrure verticale. La facette médiane se rétrécit brusquement, et s'affaisse d'abord dès qu'elle se replie en arrière; elle se relève ensuite jusqu'au sommet qui est celui d'un petit tubercule solide et trièdre, dont les trois côtés appartiennent, l'un à la facette médiane, les autres aux deux facettes extérieures. Ce petit tubercule est une protubérance avortée:

française. M. Burmeister a coupé le nœud de la difficulté en revenant à l'ancien nom de *Pachimerus*, proposé en 1825 par MM. Serville et de Saint-Fargeau, *Enc. Méthod.*, t. X, p. 322.

il lie évidemment les espèces de cette division à celle de la première.

Les quatre fossettes du vertex ne sont mises en évidence qu'autant qu'on a pris la précaution de détacher la substance cornéo-cireuse dont elles sont enduites ordinairement. C'est pour ne l'avoir pas fait que Fabricius a dit, et qu'on a répété après lui, que cette espèce a *deux taches blanches sur la tête.* Au lieu de décrire l'insecte, on a décrit une partie de ce vêtement qu'il a sécrété, et dont il peut se dépouiller sans cesser d'être lui-même. Lorsqu'on se sera donné la peine de faire soi-même ce dépouillement, on pourra s'assurer que le fond des quatre cavités fosséales est plus mince et plus tendre que les téguments de toutes les parties entourantes, et on reconnaîtra qu'il a dû conserver plus longtemps la faculté sécrétoire primitive. Cette faculté a existé sans doute dans les autres *Aphènes* et dans la plupart des *Enchophores*, mais elles l'ont perdu plus tôt, puisqu'elles ne conservent plus de traces de *taches blanches farineuses.* Ce que nous savons maintenant des fossettes du vertex nous servira à expliquer la destination des fossettes prothoraciques : il y a à parier qu'il fut un temps où elles furent des foyers de sécrétion cornéo-cireuse, et que si elles ont cessé de l'être avant les autres, c'est que le corcelet étant le lien d'attache des muscles les plus forts, ses pièces intégrantes devaient acquérir plus tôt toute la solidité dont elles étaient susceptibles.

4. Aphæna variegata, *Guérin*, *Voy. de Bélanger, Zool.*, pag. 455.

Aphæna variegata, *Guérin, Iconog. du règne anim. ins.*, pl. 58, fig. 3.

De la Cochinchine. Collection de MM. Serville et Guérin.

Cette espèce est une de celles où les faces et les facettes de la tête sont plus distinctes, et où on peut le mieux reconnaître les caractères du genre. La moitié extérieure du vertex est plissée transversalement : ses bords latéraux sont très relevés. L'antérieure a une échancrure médiane. Les fossettes qui équivalent aux faces latérales sont plus grandes et moins profondes que dans les deux espèces précédentes : chacune forme un triangle horizontal dont la plus grande hauteur est transversale, et dont le sommet n'atteint pas le milieu de la tête. Le front se divise en trois facettes très près de la base ; mais la médiane s'élargit peu à peu aux dépens des deux autres qui se rétrécissent brusquement dès qu'elles sont arrêtées par les faces latérales : elles se replient alors en dedans, en passant sur le dos de la tête, et en y traçant un sillon transversal et sinueux entre le vertex et la facette médiane. Ce sillon semble interrompu au milieu par une arête longitudinale qui part du fond de l'échancrure verticale. Mais cette arête n'atteint pas la facette médiane, et les deux extérieures se rejoignent et se confondent derrière celle-ci, qui ne se replie presque pas en dessus, et dont le contour supérieur est arrondi, en sorte que le sommet de la tête n'est plus distinct. Les tibias postérieurs sont censés avoir cinq épines latérales. Cependant ce caractère a bien peu de valeur. Dans une femelle de la

collection Serville, j'en ai compté six au tibia du côté droit, et cinq seulement à celui du côté gauche.

Voyez, pour les autres détails, Guérin, *loc. cit.*

5. Aphæna nigro-punctata, *Guérin*, *Voy. de la Coquille*, *Zool.*, pag. 185.

Java. Collections de MM. Serville et Guérin, et de la mienne. Exemplaire fourni par M. Dupont.

Tête à peu près comme dans la *Variegata*. Faces latérales plus étroites, et ayant leur sommet interne un peu courbé en arrière. Facette médiane se détachant plus nettement des deux autres sur le front proprement dit, remontant un peu plus en arrière sur le dos de la tête, et y finissant en une pointe qui n'atteint pas le vertex. Facettes extérieures se rejoignant librement derrière cette pointe, et n'y étant interrompues par aucune arête intermédiaire.

6. Aphæna rosea, *Guérin*, *Voy. de Bélanger*, *Zool.*, pag. 454, pl. 3, fig. 3.

De Sumatra.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature.

7. Aphæna atomaria, *Burm.*, *trad. manuscr.*, pag. 67, n. 3.

Lystra atomaria, *Fabr.*, *Syst. Rhyng.*, 57, 4.

De Sumatra.

Cette espèce est-elle bien distincte de la *Nigro-punctata*, *Guérin?*

8. Aphæna hæmoptera, *Mihi.*

Flata hæmoptera, *Perty*, *Delect. ins.*, *Bras*, pag. 176, tabl. xxxv, fig. 3.

La figure paraît représenter une *Aphène*. La description est inintelligible. J'en suis encore à chercher comment le docteur Perty a pu y voir une *Flate*. Si ma conjecture est juste, cette espèce est jusqu'à présent la seule *Aphène* connue du nouveau continent.

9. Aphæna pulchella, *Guérin, Voy. de la Coq., Zool.*, pag. 186.

Java. Mâle. Collection de M. Guérin et de la mienne. Exemplaire fourni par M. Dupont.

Le vertex, un peu inégal, est plus faiblement rebordé et plus largement échancré que dans les Aph. *Farinosa, Variegata* et *Nigro-punctata*. Les faces latérales sont des fossettes horizontales, triangulaires, courtes et distantes. La facette médiane de la face frontale est nettement détachée des facettes extérieures. Elle se replie sur le dos de la tête. Son prolongement supérieur est un petit triangle peu élevé, creusé en dessus, deux fois plus large que long. Son sommet postérieur est l'analogue du sommet de la tête. Les facettes extérieures se rétrécissent beaucoup en passant en dessus et en se courbant en dedans, mais elles y sont encore plus larges et moins enfoncées que dans les autres espèces. Elles se rejoignent, sans se confondre, derrière le sommet de la tête, où elles sont séparées par la petite arête longitudinale qui va de ce point au point du milieu de l'échancrure verticale.

6. G. Episcius, *Mihi*.

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, cunéiforme. Les deux grandes faces du coin, la supérieure et l'inférieure, étant formées exclusivement, l'une par la face verticale, l'autre par la face frontale.

Face verticale, plane, horizontale. Vertex proprement dit et portion de la face prolongée au-dessus de la protubérance, n'étant séparés par aucune arête ou sillon, n'étant distingués par aucun changement de direction ou de diamètre, mais formant un tout continu à partir du bord postérieur jusqu'à l'extrémité antérieure.

Faces latérales, consistant en deux petites fentes transversales qui naissent à l'extrémité de la protubérance loin des yeux à réseau, et qui finissent en pointe très près du sommet de la face verticale.

Face frontale oblique, ascendante, continue de la base du front jusqu'au bord antérieur de la protubérance, sans retrécissement ou rebroussement vis-à-vis des yeux, et sans aucune distinction apparente du front et du reste de la face. Division en trois facettes, commençant à peu de distance de la base du front, et continuée jusqu'au sommet de la tête. *Facettes extérieures* dilatées aux angles basilaires, se retrécissant insensiblement, et se maintenant dans le même plan que la facette médiane jusqu'au bord antérieur de la protubérance; arêtes intermédiaires, droites et parallèles jusqu'à la même limite. Au delà, les arêtes se détournent brusquement et se dirigent en dedans. Les facettes extérieures prennent, au même point, la même direction, et, pressées entre la facette médiane et les faces latérales, elles forment, comme ces dernières, deux fentes transversales qui se retrécissent de dehors en dedans, et qui vont se rejoindre et se confondre entre le sommet de la tête et celui de la face verticale. L'extrémité est donc quadrifovéolée, ou plutôt quadrifendue; les deux fentes antérieures appartiennent à la *face frontale*, et sont formées par ses deux *facettes extérieures*. Les deux fentes postérieures sont les vrais analogues des *faces latérales*.

La facette médiane est partagée en deux parties égales par une arête longitudinale semblable, et parallèle à celles qui séparent les trois facettes. Elle s'efface près du bord antérieur; celui-ci est arrondi. Le sommet de la tête est anguleux et renversé sur le dos.

La base du front est largement, mais très faiblement échancrée.

Le chaperon a une carène médiane qui va de la base jusqu'au milieu. Les arêtes latérales sont saillantes, et dilatées en dehors, près des angles basilaires.

Les joues sont très remarquables par leur prolongement au delà de yeux, sur les côtés de la protubérance qu'elles occupent réellement aux dépens des faces latérales dont le développement a été gêné dans tous les sens, et qui ont été reléguées à l'extrémité supérieure.

Tubercule sub-oculaire, visible en arrière, saillant aux angles inféro-internes, et se confondant, au bord interne, avec l'arête qui sépare les joues et le vertex.

Le lobe médian du prothorax est un peu plus large que long, et son bord antérieur est arrondi.

Les échancrures post-oculaires sont très rentrantes et arrondies. L'arête médiane est saillante. Les deux latérales partent des échancrures post-oculaires, et se dirigent vers les angles postérieurs; mais elles sont dorsales, comme dans les *Fulgoroïdes*, et non marginales, comme dans les *Aphènes*, en sorte que les deux pièces extérieures du tergum du prothorax sont visibles en dessus, quoique penchées un peu en dehors.

Bord postérieur, largement échancré.

L'abdomen est large et très déprimé, comme dans les autres *Lystroïdes*. Les 3e, 4e et 5e anneaux sont les seuls qui aient une petite carène dorsale. Le cinquième se

détache des autres, et forme une espèce d'opercule apte à couvrir le suivant et le tube anal.

Le pan discoïdal des ailes supérieures s'éloigne peu du plan horizontal pendant le repos. Le ailes sont remarquables en ce que le radius et le cubitus, au lieu d'être à l'ordinaire droits ou simplement arqués, sont sinueux et tortueux. Il s'ensuit que le contour du bord antérieur est rentrant, vers le tiers de sa longueur; singularité dont nous n'avons vu aucun exemple dans les genres précédents.

Sept épines latérales aux *tibias* postérieurs.

Espèce unique.

Episcius Guerinii. *Mihi.* pl. 4, fig. 2.

Du Brésil. — Femelle de mon cabinet, envoyée par M. Buquet.

Longeur du corps, 1 pouce; long. de la protubérance céphalique, 1 ligne $\frac{1}{2}$; largeur à l'origine des ailes supérieures, 3 lignes $\frac{1}{2}$; envergure des ailes, 2 pouces et 4 lignes.

Bords latéraux de la face verticale relevés, ce qui la fait paraître un peu concave. Une arête longitudinale médiane, atteignant les deux bords opposés. L'antérieur arrondi; sommet obtus. Quelques plis transversaux sur le disque. Une échancrure marginale, vers les deux tiers de la protubérance. Sur les joues, une ligne élevée, naissant au devant des yeux, dirigée en avant sur les côtés de la protubérance, divisée vers le tiers de sa longueur en deux branches inégales et divergentes qui atteignent, l'une le bord de la surface supérieure, et l'autre celui de la face inférieure. Lobe médian du prothorax bien moins élevé que le lobe postérieur, et en étant séparé

par un sillon arqué qui coupe également l'arête médiane. Carène médiane du mésothorax effacée en arrière, assez loin de la pointe postérieure. Arêtes latérales convergentes en avant, et se rejoignant sur la ligne médiane, brisées irrégulièrement en arrière, et n'atteignant pas le bord postérieur. Cinquième anneau dorsal n'étant pas plus long que le quatrième. Réticulation des ailes supérieures, comme dans la plupart des *Aphènes*.

Couleurs. Dos de la tête, lobe postérieur du prothorax, et ailes supérieures, verts. Celles-ci, lavées de brun, et ayant quatre grandes taches noires, allongées et difformes : la première sur le pan discoïdal, près de son origine et le long du post-cubitus; la seconde sur le pan externe, vers le milieu et le long du cubitus; les troisième et quatrième, encore sur le pan dicoïdal, à son extrémité. Dessous de la tête et du corps, lobe antérieur du prothorax, dos du mésothorax et du métathorax, pattes, gris rougeâtre. Dos de l'abdomen, rouge. Avant-derniers anneaux du ventre, noirâtres. Ailes inférieures, rouges à la base, hyalines à l'extrémité; portions rouge et hyaline séparées par une bande obscure, transversale, irrégulière, plus large près du bord antérieur. Il y a de plus quelques taches également, obscures, disséminées sans ordre sur les parties rouges et hyalines.

Dans la *femelle* le cinquième anneau du ventre est largement échancré. Les parties génitales extérieures sont proportionnellement courtes et larges, comme on le verra mieux par la figure que nous en donnons. Elles ont besoin de se replier en haut pour pouvoir se cacher sous l'anneau dorsal operculiforme. Le tube anal est aussi assez court, obconique, dilaté en arrière; le tube proprement dit, convexe en dessus, l'est encore un peu en dessous. Les bords latéraux se détachent brusquement du

tube, et forment deux rebords minces, horizontaux et arrondis. L'ouverture postérieure est perpendiculaire, échancrée en croissant, à cornes horizontales.

J'ai dédié cette espèce à M. Guérin Menneville, qui l'avait connue avant moi, et qui m'en a communiqué un dessin fait par lui-même d'après un individu du cabinet de M. Percheron.

7. G. Dilobura, *Mihi.*

Tête un peu protubérante.

Protubérance céphalique, sub-cunéiforme. Les grandes faces de cette espèce de coin étant formées comme dans le G. *Episcius*, par les deux faces opposées, verticale et frontale.

Face verticale beaucoup plus large que longue, horizontale, plane, et faisant un tout continu, comme dans le genre précédent.

Faces latérales consistant en deux fossettes triangulaires et transversales, prolongées à leur angle interne, et se réunissant au milieu, au moyen d'un sillon très étroit qui se glisse de l'une à l'autre, derrière le bord antérieur, entre lui et la face verticale.

Face frontale formant également une surface continue, oblique, ascendante et relevée perpendiculairement près de l'extrémité. Division de la face en trois facettes, étant tout à fait effacée, près de la base du front, ne commençant que vers le milieu de la face, et alors tracée simplement par deux petites lignes élevées, d'abord distantes, longitudinales, et sub-parallèles aux bords latéraux, se rapprochant ensuite, en décrivant un arc de cercle, et se rejoignant sur la ligne médiane. Leur point de réunion est l'analogue du sommet de la tête. Mais il ne mérite plus ce nom, par sa position distante et en arrière du

bord antérieur. L'espace compris entre ces deux lignes élevées est la facette médiane, qui est divisée en deux parties égales par une troisième ligne un peu élevée et parallèle aux deux autres. Les deux facettes extérieures, moitié moins larges que la médiane, l'entourent de côté et en avant, passent au-dessus, se relèvent un peu perpendiculairement, et viennent se réjoinde au milieu sans qu'il y ait la moindre trace d'une arête intermédiaire.

Lobe médian du *prothorax* peu avancé, beaucoup plus large que long, son bord antérieur arqué à faible courbure. Dos peu convexe, moitié postérieure n'étant pas plus élevée que l'antérieure. Carène médiane, peu saillante. Les latérales très écartées et tout à fait marginales, comme dans les *Aphènes*. Échancrures post-oculaires arrondies, peu rentrantes. Fossettes ordinaires distantes. Bord postérieur largement, mais peu profondément échancré.

Abdomen, comme dans les *Aphènes ;* cinquième anneau dorsal n'étant pas propre à couvrir les suivants.

L'innervation des *ailes*, comme dans les *Aphènes ;* le radius seul est un peu tortueux près de l'extrémité, et le bord antérieur est un peu rentrant, cependant beaucoup moins que dans le G. *Episcius*.

On voit, sur le pan discoïdal, sur l'avant-disque, à côté des nervures principales, certains petits espaces beaucoup plus transparents que le reste de l'aile, ronds, bien circonscrits, à contour rebordé en dessus et épais, ayant au centre un point noirâtre, stigmatiforme, placé sur la nervure même ou à l'extrémité d'un rameau très court, qui s'en détache immédiatement et qui n'émet pas d'autres ramifications. Le mauvais état de mon exemplaire unique ne m'a pas permis d'autres observations. Mais c'est sur le vivant qu'il faudrait employer le microscope.

Ces espaces circulaires seraient-ils des bulles d'air? ces points stigmatiformes, qui sont creux en dessous, seraient-ils perforés ? Je ne sais qu'en penser. Je n'ai retrouvé quelque chose de semblable que dans les espèces du G. *Lystra*.

Les antennes diffèrent beaucoup de celles des genres précédents, et rapprochent nos *Dilobures* du G. *Lystra*. Le tubercule antennaire est de moyenne grandeur, et ne paraît pas conformé de manière à donner retraite à tout le premier article. La portion de celui-ci qui est en évidence, est plus longue et aussi large que le tubercule ; le second très grand, et très granulé, globuleux et non ovalaire, mais un peu plus renflé en dessus ; le troisième très petit et inséré à l'extrémité du second, dans une cavité assez grande pour le recevoir lorsqu'il est retiré ; le quatrième est en soie fine et allongée.

Pattes très comprimées. Arête extérieure des tibias dilatée en lance mince, étroite et parallèle à l'axe du tibia ; celle de la troisième paire en scie, à cinq dents aiguës, triangulaires et distantes.

Espèce unique.

DILOBURA CORTICINA, *Mihi*. pl. 5. fig. 1.

Aphæna corticina, *Burm.*, *trad. manus.*, pag. 66, n. 2.

Du Brésil. — Une femelle, envoyée par M. BUQUET.

Long. du corps, sans compter le tube anal, 3 lignes ; long. de la protubérance céphalique, 1 ligne ½; larg. du corps, 5 lignes; envergure des ailes, 1 pouce et 10 lignes.

Le chaperon n'a pas de carène médiane. La base du front est presque droite; elle ne semble largement et faiblement échancrée qu'en raison de la dilatation des

angles basilaires du front. Les facettes extérieures de la face frontale ont une ligne élevée, transversale, au point où elles se trouvent en dedans pour passer au devant de la facette médiane. Les deux arêtes qui séparent les trois facettes, font un angle rentrant à leur point de réunion. L'arête qui sépare les joues et les fossettes analogues des faces latérales, est uni-anguleuse. Une ligne élevée part du sommet et descend jusqu'à l'œil à réseau. Les téguments de cette espèce semblent moins solides que ceux des autres *Listroïdes*. On peut en juger par les rides irrégulières de la tête et du dos du corcelet. L'arête médiane du mésothorax est peu élevée. Les deux latérales sont beaucoup plus saillantes; elles s'écartent vers le milieu, en décrivant une courbe bisinuée, et elles atteignent le bord postérieur; elles se réjoignent en avant sur la ligne médiane, en décrivant un arc de cercle qui forme le fer à cheval. Tout l'espace renfermé est aplati, terne, ridé, inégal, et tranche nettement avec le reste du dos. Voyez, pour les autres détails, Burm., *loc. cit.*

Dans la *femelle*, le tube anal proprement dit est court, obconique; son ouverture postérieure est perpendiculaire, mais ses bords latéraux ont pris un développement remarquable. Ils s'étendent de chaque côté en lamelles très minces et ciliées extérieurement, qui décrivent de chaque côté un arc d'ellipse, et qui conservent partout un même diamètre égal à celui du tube proprement dit. Elles le dépassent notablement, et elles se rapprochent au delà de son ouverture. Leur extrémité est coupée obliquement d'avant en arrière et de dehors en dedans.

Mâle inconnu.

M. Burmeister, en plaçant cette espèce dans son G. *Aphæna*, l'a prise pour type d'une division dont le caractère, déduit de la forme du second article des antennes,

est en contradiction avec les caractères du genre. Je suis persuadé que s'il eût mis un peu plus d'importance à la conformation de la tête, il n'aurait pas hasardé un rapprochement qui n'est pas très heureux. Dans les sept premiers genres des *Lystroïdes*, il y a dégradation et avortement partiel du tétraèdre céphalique. Dans toutes, il y a surtout un arrêt de développement des faces latérales, mais les causes de cet arrêt ne sont pas partout les mêmes. Dans les *Aphènes*, c'est la face frontale qui s'est agrandie, aux dépens des autres pièces du tétraèdre, parce qu'elle a changé de direction et parce qu'elle a rebroussé chemin en arrivant à la hauteur des yeux. Dans les *Episcies* et dans les *Dilobures*, au contraire, où elle n'avait pas à revenir en arrière, elle a pu se développer sans porter obstacle au développement de la face verticale; leur accroissement simultané et leur tendance à se rapprocher sans se courber l'une vers l'autre, et en se maintenant dans le même plan, ayant lieu sans rupture et sans flexion de leurs bords latéraux, a dû produire nécessairement une compression et un rétrécissement des faces latérales, tandis que l'extension des mêmes bords de longueur se prêtait au développement des joues qui ont remplacé les faces latérales sur les côtés de la protubérance. Ce mode de conformation est certainement très distinct de tous les autres. Pour en retrouver d'autres exemples, il nous faudra entrer dans la sous-famille de *Dyctiophoroïdes*; mais là, les faces latérales ne seront pas simplement avortées et déformées, elles seront complètement anéanties.

Les proportions très différentes des trois facettes de la face frontale suffisent, d'autre part, pour tracer une ligne de séparation entre les *Episcies* et les *Dilobures*. Dans les premières, la facette médiane était destinée à dépasser les deux autres, elle devait souffrir moins d'empê-

chement des restes rudimentaires des faces latérales, et elle devait se rapprocher avec moins de difficulté du sommet de la face verticale. Dans les *Dilobures*, au contraire, cette facette médiane devait achever son développement normal sans pouvoir atteindre le dessus de la tête. Ce sont les facettes extérieures que la nature avait destinées à remplir l'espace intermédiaire. Il est donc vrai de dire que la face frontale des *Dilobures*, quoique placée dans les mêmes circonstances que celle des *Episcies*, en est exactement tout l'opposé.

8. G. Omalocephala. *Mihi.*

Tête sans protubérance.

Vertex plan, horizontal; bord antérieur arrondi.

Faces latérales consistant en deux fossettes oblongues, transversales, distantes; chacune d'elles égalant tout au plus le quart de la largeur de la tête.

Front plan, presque horizontal, faisant avec le vertex un angle qui a évidemment moins de 90 degrés, plus long que large; bord supérieur épais, dépassant le vertex et remontant à son niveau; point de traces d'une division en trois facettes; on voit seulement de chaque côté, près des angles antérieurs, un petit sillon qui se tourne aussitôt en dedans et qui se prolonge au-dessus de la tête entre le bord supérieur du front et le bord antérieur du vertex; ce sillon, qui est continu d'un côté à l'autre, est ordinairement une fente très étroite, dont le fond n'est pas apparent; mais lorsqu'il a un peu plus de largeur, on aperçoit quelques rides internes.

Je regarde ce sillon transversal comme un reste avorté des deux facettes extérieures, qui ne commenceraient, dans ce cas, qu'au point où finirait le front proprement dit. Cette manière de voir n'implique aucune contradic-

tion avec les caractères que nous avons employés dans le tableau synoptique de la sous-famille.

Base du front largement échancrée, en raison de la dilatation des angles basilaires du front, droite au milieu.

Chaperon sans carène médiane.

Joues très étroites, cachées en partie par la dilatation en dehors de l'arête, qui les sépare du front; un pli élevé entre les yeux et les faces latérales.

Yeux à réseau oblongs, transversaux; tubercule sub-oculaire, saillant en arrière et s'appuyant sur les flancs du prothorax, épais et obtus.

Un *ocelle* proportionnellement plus grand que dans les genres voisins, placé de chaque côté, très près des yeux, vis-à-vis de leur angle inféro-interne.

Tubercule antennaire et premier article des *antennes* très courts et ordinairement cachés par le second article; celui-ci granulé, globuleux et sub-sphérique, comme dans les *Dilobures*, mais proportionnellement beaucoup plus grand; troisième article cylindrique plus gros, pareillement que dans les autres genres, mais pouvant de même s'enfoncer tout à fait dans la cavité terminale du second; quatrième, en soie fine et allongée.

Corps large et déprimé notablement dans sa moitié antérieure; dos du prothorax et du mésothorax ne s'élevant pas au dessus du niveau du vertex.

Lobe médian du prothorax très peu avancé, beaucoup plus large que long; bord antérieur en arc de courbe, à faible courbure; échancrures post-oculaires presque oblitérées; arête médiane peu élevée; les deux latérales tout à fait marginales, comme dans le genre précédent.

Abdomen assez large, mais moins déprimé que dans les genres voisins; carène médiane plus saillante. Il s'ensuit que le pan discoïdal des ailes supérieures est toujours

penché davantage en dehors pendant le repos ; le cinquième anneau dorsal de la forme ordinaire, n'étant pas apte à recouvrir les suivants.

Ailes supérieures étroites et oblongues ; contour entier ; radius et cubitus droits ou faiblement arqués ; cellule basilaire étroite, oblongue, longitudinale ; nervures transversales de l'avant-disque étant aussi nombreuses que celles de l'arrière-disque, mais d'un parallélisme moins régulier, et étant partout aussi épaisses et aussi élevées que les nervures longitudinales principales ; caractère qui suffirait à lui seul pour distinguer les *Omalocéphales* de toutes les autres *Lystroïdes*.

Point d'échancrure apparente aux ailes inférieures.

Quatre épines latérales aux *tibias* postérieurs.

Espèces.

1. Omalocephala festiva, *Mihi.*

Fulgora festiva. *Fab.*, *Syst. Rhyng.* 4, 7.

Indes-Orientales. — Femelle, collection de M. Serville.

Front et vertex plus allongés que dans l'espèce suivante ; bord supérieur du premier sub-triangulaire et terminé en pointe ; vertex presque aussi long que large ; sillon intermédiaire assez large pour laisser apercevoir les rides internes.

L'avancement en pointe du front en a probablement imposé à Fabricius, qui avait d'ailleurs établi son genre *Fulgora* sur des caractères trop vagues et trop secondaires, et qui l'a composé d'espèces très disparates. Il est singulier qu'il n'ait pas saisi les rapports naturels de cette *Omalocéphale* avec la suivante, qu'il faut aller chercher dans les *Cercopes* du *Syst. Rhyng.* On voit bien qu'il n'a-

vait plus la première sous ses yeux lorsqu'il a décrit la seconde.

2. Omalocephala cincta, *Mihi.*

Cercopis cincta, *Fab. Syst. Rhyng.* 90, 9.

Sénégal. — Mâle et femelle de mon cabinet.

Le bord supérieur du front est arrondi ; le vertex est beaucoup plus large que long. Le sillon intermédiaire consiste, vers le milieu, en une fente suturale trop étroite pour laisser apercevoir quelques rides internes. (Voyez, pour les couleurs très ressemblantes de ces deux espèces, *Fab.*, *loc. cit.*)

Dans *les femelles*, le bord postérieur de la cinquième plaque ventrale a une petite échancrure médiane ; les pièces génitales extérieures sont de la forme ordinaire ; le tube anal est court, obconique, convexe en dessus, plan en dessous, à côtés faiblement rebordés, à ouverture postérieure coupée obliquement d'avant en arrière et de haut en bas ; paroi inférieure de cette ouverture profondément échancrée, échancrure arrondie.

Dans les *mâles*, la paroi inférieure du sixième anneau ventral est postérieurement biéchancrée, échancrures larges et arrondies ; dent intermédiaire droite, plate, étroite, aussi longue que l'anneau, et terminée en pointe mousse ; la face supérieure est un peu relevée en haut, notablement rebordée en arrière et profondément échancrée pour faire place au tube anal. Celui-ci est comme dans les femelles, mais proportionnellement plus étroit et plus long : l'armure copulatrice, largement creusée en dessus pour loger le pénis, se termine en deux branches solides, courtes, mutiques, distantes entre elles de toute la largeur du pénis, mais chacune est renforcée en dessous par un appendice mince et sub-membraneux, dont

le bord interne est assez rapproché de celui de sa pareille pour défendre suffisamment la face inférieure de la verge. Il n'y a pas de feuillets supérieurs, et l'extrémite postérieur du pénis est à découvert si on détache ou si on soulève le tube anal; son enveloppe semble cornée, et son ouverture, visible en dessus, semble un sillon étroit et longitudinal.

9. G. Lystra, *Fab.*

Tête sans protubérance.

Vertex beaucoup plus large que long, horizontal, transversalement concave; bords latéraux relevés en haut et plus ou moins prolongés au-dessus des yeux à réseau.

Faces latérales ne consistant plus qu'en une fossette très petite au-dessus des angles supérieurs du front; fossettes très distantes, réunies par un sillon transversal très étroit, équivalent à la suture du front et du vertex.

Front presque vertical faisant avec le vertex un angle de 90 degrés environ, plus long que large; angles basilaires arrondis; angles supérieurs échancrés; bords latéraux droits, parallèles, dilatés en dehors en recouvrement de joues, surtout près de la base et en face des antennes; division en trois facettes, bien prononcée de la base jusqu'au bord supérieur; arêtes intermédiaires divergentes de bas en haut; facettes extérieures sub-triangulaires, finissant en pointe mousse près de l'origine des faces latérales; facette médiane en trapèze renversé, s'élargissant de bas en haut, divisée en deux parties égales par une arête médiane et longitudinale, semblable aux deux arêtes latérales; bord supérieur droit, séparé du vertex par le sillon sutural, qui établit une communication entre les deux fossettes, restes uniques des faces latérales.

Base du front largement échancrée; échancrure arrondie.

Chaperon ayant une arête médiane qui commence à quelque distance de la base.

Joues étroites et concaves.

Yeux à réseau ronds, proéminents; tubercule sub-oculaire bien apparent en arrière et se détachant en dehors des côtés du prothorax.

Un petit *ocelle* de chaque côté, au-dessous de l'œil à réseau, naissant à l'extrémité d'un petit tubercule court, cylindrique et tubuleux.

Corps moins déprimé que dans les *Omalocéphales*, du moins dans sa moitié antérieure.

Dos du *prothorax* augmentant graduellement de hauteur d'avant en arrière; lobe médian beaucoup plus large que long; son bord antérieur arrondi au milieu, sinué latéralement et terminé derrière les yeux en angle aigu et proéminent; échancrures post-oculaires bien prononcées en dedans, en raison de l'angle extérieur du lobe médian, effacées en dehors; arête médiane plus élevée sur le lobe postérieur que sur l'antérieur; les deux latérales n'étant pas tout à fait marginales; les deux pièces extérieures du *tergum* n'étant pas absolument rejetées sur les flancs et étant encore visibles sur le dos.

Cinquième anneau dorsal de l'*abdomen* operculiforme et apte à couvrir les suivants.

Ailes supérieures comme dans les *Omalocéphales ;* nervures anastomostiques du pan discoïdal, moins épaisses et moins élevées que les nervures longitudinales; réticulation rectangulaire n'ayant lieu qu'à l'arrière-disque.

Trois épines latérales aux *tibias postérieurs*; l'épine antérieure manque dans plusieurs individus; dans quelques uns elle manque seulement à l'un des tibias; les deux autres m'ont paru moins variables.

Dans la femelle, le seul sexe que je connaisse, la cin-

quième plaque ventrale n'a pas d'échancrure médiane. Le tube anal est très aplati. Les parois du tube proprement dit ne se détachent pas des bords minces et dilatés : elles forment avec eux un large croissant à ouverture postérieure coupée perpendiculairement, et à cornes plates et horizontales.

Espèces.

1. LYSTRA LANATA, *Burm.*, *Rhynch.*, G. *Lystra*, n. 6.

Cicada lanata, *Lin.*, *Mus.*, *Lud.*, *Ulr.*, 163.
La cigale Poulette, *Stoll*, *Cig.*, p. 46, pl. 10, fig. 49 et D.
Fulgora lanata, *Encycl.*, *loc. cit.*, tom. VI, p. 57, n. 32.
Cayenne. Femelle de mon cabinet, envoyée par M. DUPONT.

Rapportez à cette espèce, comme une simple variété, la *Lystra Morio*, *Burm.*, *loc. cit.*, n. 4. La présence et l'absence de l'enduit cornéo-cireux, qui font paraître l'une (la *Lanata*, *Burm.*) farineuse, et l'autre (la *Morio*, *id.*) glabre et brillante, ne sont que des accidents individuels dont on ne peut tirer aucun caractère spécifique.

Cette espèce, qui est assez connue, ainsi que la suivante, en diffère, indépendamment des couleurs, par l'innervation des ailes supérieures. Les nervures anastomostiques du pan discoïdal sont partout moins élevées et moins épaisses que les nervures longitudinales principales. Dans la *Pulverulenta*, les anastomoses de l'avant-disque sont, si non aussi élevées, du moins aussi épaisses que les nervures principales, et elles sont toujours beaucoup plus saillantes que les nervures transversales et subparallèles de l'arrière-disque.

2. Lystra pulverulenta, *Burm.*, *Rhynch.*, G. *Lystra*, n. 5.

Fulgora pulverulenta, *Encycl.*, tom. VI, pag. 53, n. 33.
La Cigale petit-coq, *Stoll*, *Cig.*, pag. 47, pl. 50, fig. 50 et E.

De Cayenne. Femelle, envoyée par M. Dupont.

Je ne sais trop pourquoi M. Burmeister rapporte à cette espèce la *Lystra lanata*, *Fab.* Les synonymes de Linné et Stoll, cités par Fabricius, conviennent à la précédente.

Dans toutes les deux on voit, à leurs ailes supérieures, certaines taches arrondies et bleuâtres qui ressemblent beaucoup à ce que nous avons vu dans les *Dilobures*. Elles sont plus petites, moins régulièrement circulaires, et leur contour est moins épais; mais elles sont également placées le long de quelque nervure longitudinale, et elles ont également un point central stigmatiforme. Comme elles sont relevées en dessus, on les a prises pour des espèces de callosités, ce qui supposerait qu'elles ont plus de solidité que les parties entourantes. Il en est tout autrement, car elles sont autant de foyers particuliers d'une sécrétion circonscrite d'enduit cornéo-cireux. Cette sécrétion exige certains degrés de porosité et de ténuité dans la surface supérieure, qu'on ne peut concilier avec son élévation, qu'en supposant un renflement extérieur et un vide interne. Ces prétendues callosités seraient-elles des bulles d'air?

10. G. Calyptoproctus, *Mihi.*

Tête sans protubérance.

Vertex plan, horizontal, beaucoup plus large que long; bords latéraux non relevés du haut.

Faces latérales comme dans le G. *Lystra*.

Front au moins aussi large, et quelquefois plus large que long, presque perpendiculaire, et faisant avec le vertex un angle d'environ 90°, s'élevant à son niveau, et quelquefois le dépassant, en étant séparé, comme dans les genres précédents, par une suture transverse qui communique avec les deux faces latérales. Division en trois facettes, imparfaitement tracée.

Base du front largement échancrée

Chaperon peu convexe : carène médiane nulle ou peu saillante.

Corps très déprimé : moitié postérieure n'étant pas plus convexe que l'antérieure.

Lobe médian du *prothorax* beaucoup plus large que long ; bord antérieur arrondi ; angles extérieurs n'étant pas saillants et aigus. Arêtes dorsales oblitérées : les deux extérieures tout à fait marginales. Pièce extérieure du *tergum*, rejetée absolument sur les flancs, très petite, sub-triangulaire, rétrécie en avant. Dos du lobe postérieur plan et au même niveau que le lobe antérieur. Bord postérieur largement et faiblement échancré.

Arêtes ordinaires du *mésothorax* peu apparentes.

Cinquième anneau de l'*abdomen* très grand, operculiforme, pouvant couvrir à la fois les deux suivants, et le tube anal, unicaréné ou tricaréné en dessus.

Second article des *antennes*, en sphéroïde allongé, comme dans les *Aphènes* qui ont précédé, et comme dans les *Poïocères* qui vont suivre, et non sphérique, comme dans les *Lystres*, les *Omalocéphales* et les *Dilobures*.

Pan discoïdal des ailes supérieures très peu penché en dehors, et se rapprochant du plan horizontal plus que dans aucun des genres précédents. Réticulation rectan-

gulaire commençant sur l'avant-disque même, et s'étendant sur tout l'arrière-disque.

Pattes le plus souvent de la forme ordinaire, et alors ayant au moins cinq épines latérales aux tibias postérieurs. L'espèce unique, qui fait exception, diffère aussi de ses congénères par plusieurs autres caractères, et doit être le type d'une division particulière.

Ce genre a été établi d'après la *Fulgora elegans*, *Encycl.* Les espèces qui le composent auraient été des *Lystres* pour Fabricius, des *Poïocères* pour M. de Laporte et des *Pœoceres* pour M. Burmeister. Le seul caractère essentiel qui sépare ceux-ci de nos *Calyptoproctes* consiste dans la forme différente du cinquième anneau dorsal.

Ce caractère me semble très rationnel, parce que la différence des fonctions correspond à la différence des formes. Malheureusement j'ignore jusqu'à présent s'il est commun aux deux sexes. Des trois genres de *Lystroïdes* où je l'ai observé : les G. *Episcius*, *Lystra* et *Calyptoproctus*, je ne connais encore que des femelles. Dans les *Calyptoproctes* de ce sexe, le tube anal ressemble à celui des *Lystres*. Le tube proprement dit est court : ses bords latéraux sont dilatés en lamelles minces et horizontales. L'ouverture postérieure est perpendiculaire et échancrée en croissant. Les cornes du croissant sont les extrémités postérieures des deux lamelles latérales.

1re division, A.

Pattes antérieures de la forme ordinaire. Quatre épines latérales aux tibias de la troisième paire.

Première nervure discoïdale n'étant pas parallèle à la seconde, se bifurquant et se ramifiant au delà, comme dans les genres précédents.

1re SUBDIVISION A.

Cinquième anneau dorsal tricaréné en dessus, aussi long que les trois précédents pris ensemble.

Espèces.

1. CALYPTOPROCTUS LYSTROÏDES, *N. sp.?* pl. 3, fig. 5.

Du Brésil. Femelle de la collection de M. SERVILLE.

Un peu plus grand que l'*Elegans* qui suit, et auquel il ressemble beaucoup. De légères modifications de formes semblent le rapprocher des espèces du G. *Lystra.* Le front a un peu moins de hauteur. Le bord antérieur du vertex est plus élevé : il s'avance au-dessus du bord supérieur du front en couvrant en partie le sillon intermédiaire. Son sommet est anguleux. Voyez, pour les autres caractères, l'espèce suivante.

Couleurs. Tête, dos du corcelet et pattes d'un gris clair tacheté ou varié de brun et de noir; ventre pâle, ayant peu de taches obscures; dos du métathorax et de l'abdomen d'un gris plus foncé sur le dos des 2e, 3e, 4e et 5e anneaux, lavé de vert aux bords postérieurs des 2e, 3e, et 4e, ainsi que sur les carènes du 5e; une bande blanchâtre à la base de celui-ci, ailes supérieures hyalines, tachetées de noir; taches irrégulières; un espace rougeâtre près de la base; nervures brunes ou rougeâtres; ailes inférieures vitreuses et transparentes; nervures noires.

2. CALYPTOPROCTUS ELEGANS, *Mihi.*

Fulgora elegans, *Encycl.*, tom. X, pag. 576, n. 36.

Pœocera elegans, *Burm.*, *trad. manuscr.*, pag. 66.

La Cigale à taches argentées, *Stoll*, *Cig.*, pag. 81, pl. 21, fig. 111.

Du Brésil. — Femelle de mon cabinet.

Front inégal s'élargissant de bas en haut, remontant un peu plus haut que le vertex ; bord supérieur tranchant; division en trois faces, confuse et très imparfaitement tracée ; faces latérales consistant en deux fossettes triangulaires transversales, horizontales ; sillon intermédiaire faisant partie de la surface supérieure de la tête ; vertex quatre fois plus large que long, à bords opposés arrondis et sub-parallèles ; l'antérieur plus étroit ; angles antérieurs effacés ; postérieurs plus saillants et arrondis ; bords latéraux un peu rebordés, mais ne s'élevant pas au-dessus des yeux ; chaperon caréné au milieu ; carène n'atteignant pas la base du front ; dos du prothorax ridé transversalement ; carène médiane n'atteignant pas le bord postérieur ; angles extérieurs du lobe médian arrondis ; échancrures post-oculaires, consistant en un petit sillon longitudinal, court, mais assez profond ; arêtes ordinaires du mésothorax peu élevées ; l'intermédiaire remplacée par un sillon longitudinal ; les deux autres convergentes en avant, formant un point de rebroussement sur la ligne médiane, écartées et arquées au milieu, atteignant le bord postérieur; espace compris entre elles aplati et ridé transversalement ; les trois carènes du segment operculiforme égales entre elles, droites et parallèles ; extrémité du segment tronquée en ligne droite. (Voyez, pour les couleurs et pour les autres détails, les auteurs que nous avons cités.)

SECONDE SUBDIVISION, B.

Cinquième anneau dorsal, unicaréné en dessous et n'étant pas plus long que les deux précédents pris ensemble.

3. CALYPTOPROCTUS LUGUBRIS, *Mihi.*

Lystra lugubris, *Perty*, *Delect. ins. Bras.*, pag. 177, tab. 35, fig. 5.

Du Brésil. — Voyage de MM. *Spix* et *Martius*.

N'ayant pas vu cette espèce en nature, j'en ignore le sexe. La description du docteur *Perty* ne parle pas de la forme du cinquième anneau dorsal, mais on voit clairement dans la figure qu'il est operculiforme, unicaréné et échancré.

4. CALYPTOPROCTUS MARMORATUS, *N. sp.*?

Amérique septentrionale. — Femelle de la collection de M. SERVILLE.

Longueur 5 lignes ; largeur 2 lignes $\frac{1}{2}$; envergure des ailes supérieures, 16 lignes.

Front un peu inégal, plus large que long, dilaté aux angles basilaires, se rétrécissant de bas en haut, ascendant d'abord obliquement, se redressant ensuite près du bord supérieur, mais ne s'élevant pas à la hauteur du vertex, ayant de chaque côté, dans la partie où sa direction se rapproche de la verticale, 2 lignes obliques enfoncées, que nous pouvons regarder comme des rudiments d'une division à trois facettes. Les faces latérales se réduisent à deux dépressions planes et verticales, parallèles au front et placées au-dessus de ses angles supérieurs ; elles sont réunies, comme dans les autres *Calyptoproctes*, par un sillon transversal qui est plutôt antérieur que supérieur. Le vertex, comme dans l'*Elegans*, cependant plus concave; bords plus saillants; les latéraux obliques et sinueux. Lobe médian du prothorax proportionnellement plus étroit et plus avancé ; angles extérieurs sans saillie; échancrures post-oculaires assez rentrantes, arrondies; carène médiane n'atteignant pas le bord antérieur ; bord postérieur échancré. Dos du mésothorax distinctement tricaréné; arête médiane droite n'atteignant pas la pointe postérieure ; les deux latérales distantes, en arc de cercle,

dont la convexité est tournée en dehors. Cinquième segment dorsal postérieurement arrondi et recouvrant tout le tube anal.

Couleurs. Gris verdâtre, varié de noir; couleur noire en petits points sur le front, en marbrures irrégulières sur le dos de la tête et du corcelet, en grandes taches confluentes sur le milieu du dos de l'abdomen. Ailes supérieurs verdâtres près de l'origine, vitreuses et transparentes, avec des taches noires marbrées plus grandes et plus rapprochées le long du contour extérieur; nervures obscures; ailes inférieures hyalines; nervures noires.

5. Calyptoproctus luctuosus, *N. sp.*?

Patrie inconnue. — Une femelle de la collection de M. Serville.

Plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup par l'ensemble de ses formes; front rugueux; traces d'une division en trois facettes, visibles seulement à l'aide d'une loupe; vertex moins concave; bords moins élevés; les latéraux encore un peu obliques d'avant en arrière et de dedans en dehors, mais arrondis et sans sinuosités. Prothorax proportionnellement plus court et plus large que dans les espèces congénères; angles extérieurs du lobe médian, émoussés; échancrures post-oculaires faiblement arquées et très peu rentrantes; dos ridé transversalement; carène médiane effacée en avant; bord postérieur presque droit. Le mésothorax était endommagé dans l'individu que j'ai observé.

Couleurs. Corps, ailes et pattes, noir-mat; une large bande hyaline sur le disque des ailes inférieures; une tache transversale de chaque côté sur les cinq premiers anneaux de l'abdomen, très étroites sur le premier et le second, beaucoup plus larges sur les trois autres.

Il ne faut pas confondre cette *Lystroïde* avec la *Lystra luctuosa*, GUÉRIN. Celle-ci est une *Poïocère* dont nous connaissons les deux sexes, et dont nous aurons à reparler plus bas.

2e DIVISION, B.

Pattes antérieures, aplaties et dilatées ; cinq épines latérales aux tibias de la troisième paire.

Première nervure discoïdale, parallèle à la seconde sur l'avant-disque de l'aile, émettant, à partir de son origine jusqu'à l'extrémité, et toujours du côté antérieur, un grand nombre de nervures longitudinales, droites, parallèles au cubitus, et coupées par d'autres nervures transversales, également parallèles entre elles, en sorte que la réticulation de la portion du pan discoïdal comprise entre cette première nervure et le cubitus, est rectangulaire comme celle de l'arrière-disque.

Espèce unique.

6. CALYPTOPROCTUS HETEROSCELIS, *N. sp.?*

Lystra heteroscelis, *D. Lefebvre in litteris.*

Du Brésil. — Femelle de mon cabinet, envoyée par M. BUQUET.

Je laisse à cette espèce le nom spécifique que lui a imposé M. LEFEBVRE, auquel je l'avais communiquée et qui la connaissait d'ailleurs. Mon exemplaire est maintenant mutilé. Ses tibias antérieurs étaient comprimés et dilatés en spatule. Les fémurs de la même paire existent encore ; leur arête interne est dilatée en lame mince et arrondie. Dans les fémurs intermédiaires, l'arête interne est encore une lamelle droite, étroite et allongée. Les fémurs postérieurs et les tibias des deux dernières paires sont de la forme ordinaire.

L'*Heteroscelis* ressemble à l'*Elegans*, et surtout au *Lystroïdes*, par les formes de la tête et de l'abdomen ; il a de même le front inégal et un peu plus élevé que le vertex, le sillon intermédiaire supérieur et le cinquième segment dorsal tricaréné ; il ressemble, au contraire, aux *Marmoratus* et *Luctuosus* par les dimensions du segment operculiforme, qui n'est pas aussi long que les trois précédents pris ensemble ; il diffère enfin de toutes les autres *Calyptoproctes* connus, par la convexité majeure du front, par l'absence totale des lignes élevées sur le dos du mésothorax et par les carènes extérieures du segment operculiforme, qui sont effacées près de la base.

Couleurs. Tête, pattes et dessous du corps, gris-clair et tachetés de noir ; dos du prothorax et du mésothorax de la même couleur, mais sans taches ; dos du mésothorax et de l'abdomen, verts ; les ailes supérieures ont sur un fond hyalin deux taches noires : l'une plus petite, près de la base ; l'autre, beaucoup plus grande, forme une bande large, longitudinale et arquée, dont les deux bouts touchent le bord antérieur. Entre ces deux taches noires, il y en a une troisième, rousse ou orangée, qui longe le postcubitus ; on voit de plus quelques petites taches noires sur les grands espaces hyalins, et *vice versâ*, de petits espaces hyalins clair-semés au milieu des grandes taches noires. Ailes inférieures, hyalines, lavées de vert près de leur origine ; nervures, noires.

11. G. Poiocera, *Delaporte*.

Tête, sans protubérance.

Front, évidemment plus large que long, en parallélogramme transversal, ascendant obliquement, et faisant avec le vertex un angle d'environ 45 degrés ; angles basilaires arrondis et quelquefois dilatés ; bord supérieur re-

montant plus ou moins haut, selon les espèces; traces d'une division en trois facettes, nulles ou peu apparentes.

Faces latérales, comme dans les *Calyptoproctes;* sillon transversal qui communique de l'une à l'autre, pouvant être antérieur ou supérieur, selon que le front s'élève plus ou moins haut, comparativement au vertex.

Vertex, comme dans le genre précédent. *Chaperon et base du front*, de même.

Corps, également large et très déprimé; dans quelques espèces il l'est même davantage; elles offrent des exemples du maximum de dépression, tel qu'on le connaît dans cette famille. Autant que la forme de l'abdomen le permet, les ailes, en repos, se rapprochent plus qu'ailleurs du plan horizontal; mais cela n'est jamais rigoureusement vrai du pan discoïdal, qui est toujours un peu penché en dehors.

Le lobe médian du prothorax est en trapèze; son bord antérieur est très faiblement arqué, et souvent même coupé en ligne droite; ses angles extérieurs sont effacés; les échancrures post-oculaires sont aussi très peu rentrantes et très faiblement arquées.

Le cinquième anneau de l'*abdomen* est de la forme ordinaire.

Quatre épines latérales au moins aux *tibias postérieurs*, mais pouvant varier en nombre et monter à cinq et à six, non seulement dans les différents individus de la même espèce, mais même dans les différents tibias de la même paire et du même individu.

Ce genre a été fondé par M. Delaporte, et nommé par lui *Poiocera*.

M. Burmeister est survenu après lui, et il a changé le mot *Poiocera en Pœocera*, de même qu'il a changé *Acu-*

cephalus, *Aphena*, *Rhyngota*, etc., en *Acocephalus*, *Aphana*, *Rhynchota*, etc.

Cette réforme est-elle admissible? je n'en suis pas convaincu?

Il y a sans doute des règles à suivre lorsqu'on veut latiniser les mots dérivés du grec; ceux qui les connaissent feront très bien de les observer lorsqu'ils auront des nouveaux noms à composer; mais ces règles ne s'appliquent pas aux noms anciens, la date de ceux-ci fait disparaître les taches de leur origine. On doit rejeter un nom lorsqu'il est donné à une coupe qui n'est pas admissible; on peut encore le rejeter lorsqu'il a été employé ailleurs. Mais de quel droit le rejetterait-on, parce qu'il ne serait pas tout à fait conforme aux règles des langues savantes? Il ne s'agit, en fait de nomenclature entomologique, ni de parler grec, ni de parler latin; il s'agit seulement de s'entendre, au moyen d'un seul mot, sur tout ce qui a été dit en plusieurs, et de ne plus confondre ce qu'on a appris à distinguer. Or ce but est atteint, toutes les fois que le mot proposé peut être appris et retenu; quand cette condition a été remplie, si un grammairien pouvait changer le mot parce qu'il ne le trouverait pas conforme au génie des langues anciennes, tel autre pourrait le changer encore parce qu'il serait contraire au génie des langues modernes, tel autre parce qu'il serait trop long, tel autre parce qu'il serait trop dur à l'oreille, tel autre parce que la signification ne lui semblerait pas exactement convenable, enfin tel autre par humeur ou par caprice; ainsi un seul genre d'insectes pourrait bientôt avoir autant de noms de baptême qu'un hidalgo castillan, et l'entomologie deviendrait une tour de Babel. Pour moi, puisque le sujet de la question n'est pas un article de foi, je n'aurai pas à me prononcer entre *Poio* et *Poeo*, et je m'en tiendrai

à la première version, parce qu'elle est la plus ancienne.

Espèces.

1. POIOCERA PERSPICILLATA, *Mihi.*

Lystra perspicillata, *Fab.*, *Syst. Rhyng.* 59. 13.
— luctuosa, *Guér.*, *Voyage de la Coq.*, p. 188.
Fulgora perspicillata, *Encycl. ins.*, tom. X, p. 574, n. 34.
Cicada atrata, *Fab.*, *Ent. syst.*, IV, 11, 29.

Du Brésil. Femelle de mon cabinet. Mâle des collections de MM. SERVILLE et GUÉRIN. *Fabricius*, induit probablement en erreur par quelque étiquette erronée de l'exemplaire qu'il a décrit, a dit à tort que cette espèce se trouve aux Indes-Orientales.

Au défaut de tout autre caractère, l'innervation des ailes supérieures suffit pour distinguer cette espèce de toutes celles de ses congénères qui sont à ma connaissance. La première nervure discoïdale se bifurque très près de la cellule basilaire, se dirige parallélement à la seconde, et, avant d'arriver en face du point où celle-ci commence à se bifurquer, elle envoie à l'extrémité six branches rapprochées entre elles et parallèles au cubitus, tandis que toutes celles qui vont suivre, et que j'ai pu observer, n'en envoient que trois dans le même intervalle, et encore non parallèles entre elles, et plus ou moins divergentes. La *Perspicillata* semble faire le passage des *Poïocères* aux *Calyptoproctes* de la *division B*, tandis que les autres *Poïocères* ont leurs ailes supérieures semblables à celles des *Calyptoproctes* de la *division A*.

Front ayant un pli transversal élevé, un peu en dessus de la base ; division en trois facettes, presque effacée, invisible à l'œil nu ; haut du front courbé ; bord supé-

rieur renversé sur le dos de la tête. Sillon entre le front et le vertex supérieur. Bord antérieur du lobe médian du prothorax coupé en ligne droite.

Dans la *femelle*, le tube anal est plus épais, le tube proprement dit peu convexe en dessus, plan en dessous. L'ouverture postérieure est perpendiculaire et échancrée en croissant; les cornes du croissant sont des prolongements des bords latéraux qui sont minces, horizontaux, nettement détachés du tube en dessus, peu dilatés et faiblement arqués. Dans le mâle, les bords latéraux ne se détachent pas du tube, qui est un peu courbé en dessous vers son extrémité. L'ouverture postérieure est oblongue, sans échancrure, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière.

Les couleurs, que je ne décrirai pas en détail, parce que cette espèce est assez connue, diffèrent un peu dans les différents sexes.

Dans la femelle, la tache hyaline des ailes inférieures est plus large, le jaune est pâle, et le noir domine davantage sur l'abdomen.

Dans le mâle, le jaune acquiert une teinte rougeâtre, et le noir de l'abdomen se réduit à quelques taches punctiformes sur le dos des segments intermédiaires.

2. Poiocera maculata, *Mihi*.

Lystra maculata, *Guérin*, *Voyage de la Coq.*, page 187.

Lystra pantherina, *D. Lefebvre, in litteris.*

Du Brésil. Femelles de mon cabinet envoyées par M. Buquet; mâle de la collection de M. Guérin.

Cette espèce, qui diffère beaucoup de la précédente par ses couleurs, s'en rapproche beaucoup par les formes. Toutes les différences, hors celles de l'innervation

des ailes supérieures, sont très minutieuses. Le haut du front n'est pas bombé; il se renverse moins en arrière, et il s'élève un peu perpendiculairement. Toutes les arêtes du chaperon, du front, du prothorax et du mésothorax sont plus saillantes. La division du front en trois facettes est visible à l'œil nu dans sa moitié supérieure; elle est tracée par deux lignes élevées qui vont du milieu du front à ses angles supérieures. Les angles antérieurs du vertex ont leur sommet mieux prononcé : les postérieurs sont moins avancés en dehors.

3. POIOCERA PALLIDA, *Mihi.*

Lystra pallida, *Guérin*, *Voyage de la Coq.*, p. 188.

Du Brésil. Mâle de la collection de M. GUÉRIN.

Plus grande que les deux précédentes, elle en diffère beaucoup par les couleurs. Par les formes, elle tient le milieu entre elles. Elle ressemble à la première par les angles antérieurs du vertex aussi arrondis, et par les arêtes de la tête et du corcelet, plus élevées. Elle ressemble à la seconde par l'innervation des ailes supérieures.

4. POIOCERA FLAVO-PUNCTATA, *Mihi.*

Lystra flavo-maculata, *Perty*, *Del. ins. Bras.*, p. 176, tab. 35, fig. 4.

Du Brésil.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature : il en est de même de la suivante.

5. POIOCERA LUCZOTII, *de Lap.*, *Ann. Soc. ent.*, t. I, p. 222, pl. 6, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*.

L'auteur ne dit rien ni du sexe ni de la patrie de cet insecte. Les détails des figures ne se comprennent pas

bien. Par exemple, la fig. 1 représente l'insecte entier posé sur ses pattes, et en conséquence la *tête vue en dessus*. La figure 1 *a*, offre à part cette même tête, mais telle qu'on peut la voir quand l'insecte est renversé sur le dos, et en conséquence *vue en dessous*. Je ne saurais deviner en quelle position a été prise la figure 1 *a*. Elle ne ressemble à rien.

POIOCERA SERVILLEI, *Mihi*.

Lystra Servillei, *Guérin*, *Voyage de la Coq.*, p. 187, pl. 10, ins. fig. 8.

Du Brésil. Mâle et femelle de mon cabinet, envoyés par M. BUQUET.

Lors de la publication du *Voyage de la Coquille*, M. GUÉRIN ne connaissait sans doute qu'une femelle dépouillée de son tube anal, et il ne pouvait rien dire de positif sur cette pièce et sur les différences sexelles. Je puis maintenant remplir en partie cette lacune.

La *Poïocera Servillei* diffère d'abord des *Poïocères* n. 1, 2 et 3, par l'absence d'un pli élevé et tranversal près de la base du front; par la disparition absolue de toute trace d'une division en trois facettes; par la réduction au même plan de toute cette face, qui n'est ni bombée ni renversée en arrière; par la position des faces latérales qui font partie du dos de la tête, et enfin par la largeur du sillon intermédiaire, qui laisse apercevoir quelques plis internes. Le tube anal du mâle ressemble à celui des femelles des autres *Poïocères* : il n'est qu'un peu plus long et un peu plus étroit comparativement. Mais celui de la femelle est bien différent; le tube proprement dit est plus convexe en dessous qu'en dessus; il est court, large, obconique ; l'ouverture postérieure est perpendiculaire et profondément échancrée en crois-

sant : les cornes du croissant sont, à l'ordinaire, les prolongements des bords latéraux qui se détachent nettement de la paroi inférieure du tube proprement dit, et qui se confondent insensiblement avec sa paroi supérieure, en formant avec elle une plaque horizontale dont le contour est semblable à celui d'une circonférence de cercle dont le ventre serait sur le tube même, et qui serait coupée postérieurement par une autre circonférence de moindre diamètre dont le centre serait en dehors et en arrière du tube.

7. Poiocera lepida. *N. sp.* ?

Du Brésil. Mâle envoyé par M. Buquet.

Long., 3 lignes $\frac{1}{2}$. Larg., 2 lignes. Envergure des ailes, 1 pouce.

Front plan, oblique, ascendant, n'étant ni bombé en haut ni renversé en arrière ; sans plicature près de la base ; n'ayant de traces d'une division en trois facettes qu'aux angles supérieurs ; ne remontant pas au niveau du front. Sillon transversal entre le front et le vertex très étroit, et plutôt antérieur. Fossettes qui remplacent les faces, et qui communiquent entre elles par un sillon sutural, triangulaires, déprimées et presque verticales, comme dans nos numéros 1, 2 et 3. Vertex à rebords peu élevés ; angles latéraux également arrondis, les postérieurs peu avancés en dehors. Dos du prothorax ridé transversalement, caréné longitudinalement, carène médiane, en avant. Bord antérieur du lobe médian arrondi, caractère qui sépare nettement cette espèce de toutes les précédentes, dans lesquelles on sait qu'il est coupé en ligne droite. Innervation des ailes supérieures comme dans les numéros 2, 3 et 6. Tube anal du mâle deux fois plus long que large, plan en dessous, con-

vexe en dessus, obconique; ouverture postérieure perpendiculaire, échancrée en croissant; bords latéraux formant les cornes du croissant, nettement séparé de la paroi supérieure du tube proprement dit, se confondant dans le même plan avec l'inférieure, faiblement arqués, et n'étant pas dilatés en lamelles horizontales. Femelle inconnue.

Couleurs. Cette petite espèce est très jolie. Tête, prothorax, poitrine et mésothorax, gris foncé, teint de brun. Dos du mésothorax, vertex et premier segment dorsal, noirs. Reste du dos de l'abdomen d'un beau rouge de carmin tacheté de noir. Pattes obscures; deux anneaux pâles aux tibias des deux premières paires. Tibias et tarses postérieurs entièrement pâles; extrémité des épines noire. Ailes supérieures brunes, parsemées de petites taches rondes et bleuâtres, d'autant plus foncées qu'elles sont plus rapprochées de l'origine, blanches et hyalines à l'extrémité; vers les trois quarts de leur longueur, une large bande transversale hyaline, tachetée de noir, atteignant les deux bords. Ailes inférieures hyalines, veinées et réticulées de noir; base obscure, veinée de bleu.

M. Burmeister rapporte encore à son genre *Pœocera* les *Lystra Dianæ*, *tibialis*, *dichroæ*, *Turca* et *specularis* de M. Germar. Il y a peut-être parmi elles quelques *Calyptoproctes*. J'en dirai autant de la *Fulgora coccinea*, *Encycl.*, ou *Cigale de couleur incarnate*, Stoll, pl. 29, fig. 172. Cette espèce est, dit-on, du Cap de Bonne-Espérance. Cependant toutes les vraies *Poïocères* connues jusqu'à présent sont du nouveau continent. Quant aux *Fulg. reticularis* et *lymbata*, *Encycl.*, je les crois plus voisines de nos véritables *Lystres*.

C. 3e *sous-famille des* FULGORITES.

DYCTIOPHOROÏDES.

12. G. PLEGMATOPTERA.

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, formée exclusivement par la face frontale, par la face verticale et par un prolongement des joues en remplacement des faces latérales, dirigée en avant, et n'étant ni ascendante, ni recourbée.

Face frontale, plus longue que large, presque plane, ascendante un peu obliquement, faisant avec la face verticale un angle très aigu. Division en trois facettes bien prononcée de la base du front jusqu'au sommet; arêtes intermédiaires en côtes arrondies; facette médiane en forme de fer à cheval oblong et étroit, dont les branches très allongées se rapprochent de la ligne médiane à mesure qu'elles approchent de la base, et dont le sommet est aigu, un peu renversé en arrière et atteignant le sommet du vertex; facettes extérieures se rétrécissant insensiblement de la base à l'extrémité, suivant tout le contour de la facette médiane, se glissant entre elle et le vertex au-dessus des yeux à réseau, et se rapprochant l'une de l'autre sans se rejoindre. Base largement échancrée; bords latéraux dilatés près des angles basilaires.

Faces latérales, nulles et remplacées par un prolongement des joues qui atteint le sommet de la tête.

Face verticale, plane, horizontale, d'une seule pièce triangulaire; sommet antérieur du triangle se confondant avec le sommet de la tête; celui-ci étant en conséquence le sommet d'un angle solide heptaèdre, formé par le concours de sept arêtes; savoir, deux qui séparent le vertex et les joues, deux autres qui séparent les facettes exté-

rieures de la facette médiane, et une septième qui divise longitudinalement toute la face frontale, et qui se prolonge sur le chaperon.

Joues, perpendiculaires, étroites, planes; prolongement faisant partie de la protubérance, triangulaire.

Yeux à réseau, oblongs, sans échancrure, en contact immédiat avec le prothorax; point de tubercule sub-oculaire apparent.

Un *ocelle* de chaque côté, au dessous et à une certaine distance de l'œil à réseau.

Antennes enfoncées dans le tubercule antennaire au point que le premier et la tige du second ne sont plus apparents (au moins dans mon exemplaire desséché). Massue du second granuleuse, épaisse, en sphéroïde aplati; troisième et quatrième de la forme ordinaire.

Prothorax ayant son lobe médian assez avancé, quoique plus large que long, antérieurement arrondi; échancrures post-oculaires bien rentrantes, en arc de cercle; arête médiane peu élevée, effacée en avant; les deux autres tout à fait marginales; pièces extérieures du *tergum* rejetées sur les flancs et presque verticales; bord postérieur largement et assez profondément échancré.

Dos du mésothorax ayant les trois arêtes ordinaires assez élevées, étroites, mais non tranchantes; la médiane n'atteignant pas la pointe postérieure; les deux latérales se rejoignant sur la ligne médiane pour former le fer à cheval fermé en avant.

Abdomen assez allongé, faiblement convexe et sans carène dorsale.

Ailes supérieures, un peu penchées en dehors pendant le repos; pan discoïdal notablement agrandi aux dépens des deux autres; contour du bord antérieur un peu plus arqué que dans les deux genres suivants. Radius et cubi-

tus très rapprochés et sub-parallèles ; cellule basilaire petite, en quadrilatère irrégulier, ayant un certain espace opaque vis à vis de la seconde cellule discoïdal. Nervures principales et longitudinales du pan discoïdal, au nombre de deux, déliées, sinueuses, étant presque aussi minces que les nervures anastomostiques. Celles-ci commencent immédiatement en arrière de la cellule basilaire ; elles se contournent dans tous les sens, en entourant de petites cellules en très grand nombre, et en affectant toutes les formes.

Les pattes sont minces et allongées ; il y a cinq épines latérales aux tibias de la troisième paire.

Ce genre, qui diffère beaucoup des *Dyctiophores* par l'innervation des ailes supérieures, s'en rapproche cependant plus que des *Dichoptères* qui vont suivre, par la substance du corps moins solide, par la forme de la protubérance céphalique et par l'appareil génital de la femelle, comme nous le verrons mieux en parlant des *Dyctiophores*.

Dans la femelle, le seul sexe que je connaisse jusqu'à présent, le tube anal semble se rétrécir d'avant en arrière ; mais le tube, proprement dit, est réellement cylindrique, droit, allongé, convexe en dessus, plan en dessous ; son ouverture postérieure est ovale, entière, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière ; ses bords latéraux ne se détachent pas nettement de la paroi supérieure, mais ils se penchent notablement en dessous, et ils vont en diminuant insensiblement de largeur de la base jusqu'à l'extrémité postérieure.

Espèce unique.

PLEGMATOPTERA PRASINA, *N. sp.*?

Cayenne. — Une femelle de mon cabinet, envoyée par M. FEISTHAMEL.

Long. 8 lignes; larg. 2 lignes $\frac{1}{4}$. Envergures des ailes supérieures, 1 pouce et 6 lignes.

Antennes, corps et pattes, verts. Sommet de la tête, bords latéraux du prothorax et radius, jaunes. Ailes, transparentes; nervures, vertes.

13. G. DICHOPTERA, *Mihi.*

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, brusquement ascendante, mais non recourbée en arrière, formée, comme dans toutes les *Dyctiophoroïdes*, par la face verticale et par un prolongement des joues.

Face frontale, très grande, ascendante et nettement divisée en trois facettes, depuis la base jusqu'à l'extrémité. Facette médiane en ovale étroit et allongé, ouvert près de la base, fermé supérieurement et terminé au sommet en pointe, divisée en deux parties égales par une arête longitudinale en côte saillante qui part du sommet, et qui disparaît, à quelque distance de la base, vers le tiers de la facette ou vers le milieu du front proprement dit.

Les *facettes extérieures* se rétrécissant insensiblement de bas en haut, et restant dans le même plan que la médiane jusqu'au commencement de la protubérance, passant ensuite sur les côtés, et remontant insensiblement, sans se rétrécir, mais en se rapprochant continuellement, jusqu'à la surface supérieure, où elles ne sont plus séparées que par une arête longitudinale qui va du sommet du

vertex à celui de la tête. Celui-ci étant aussi le sommet d'un angle solide tétraèdre, formé par le concours de quatre arêtes qui font partie de la seule face frontale, savoir: une supérieure et longitudinale entre les deux facettes extérieures, deux autres latérales entre chaque facette extérieure et la facette médiane, une autre d'abord antérieure, puis inférieure au milieu de la facette médiane.

Faces latérales, nulles.

Vertex, proprement dit, plan, horizontal, en rectangle, presque carré. Portion de la *face verticale* prolongée sur la protubérance, n'étant séparée du vertex par aucune suture, ni par aucune arête transversale, d'un tiers plus étroite et plus courte, redressée supérieurement, faisant partie de la surface postérieure de la protubérance, mais ne se renversant pas au point de passer à sa surface inférieure comme cela arrive dans le *G. Enchophora*. Bords, saillants et tranchants; angles, saillants et rentrants, également arrondis.

Base du front, profondément échancrée en rond.

Chaperon, ayant ses angles basilaires dilatés, ses arêtes latérales saillantes, son disque très convexe se détachant des bords et dessinant un ovale allongé, sa carène médiane en côte très élevée qui va de la base à l'extrémité.

Joues, plus larges, proportionnellement à leur longueur, que dans les genres voisins, les yeux, les antennes et les ocelles étant un peu plus éloignés du rebord de l'arête latérale. Prolongement occupant les côtés de la protubérance en remplacement des faces latérales, subtriangulaire; bord supérieur, fortement sinué près de l'extrémité.

Yeux à réseau, *ocelles* et *antennes*, comme dans le genre précédent, mais beaucoup plus rapprochés, l'ocelle étant presque en contact avec l'œil.

Lobe médian du *prothorax*, presque aussi long que large, pouvant glisser au-dessus de la tête, dont la face postérieure est coupée obliquement. Bord antérieur, arrondi, six échancrures post-oculaires peu rentrantes. Arête médiane, tranchante, atteignant les deux bords opposés. Les deux autres, n'étant pas tout à fait marginales. Pièces extérieures du *tergum*, penchées en dehors, mais visibles sur le dos.

Dos du *mésothorax*, ayant les trois lignes élevées ordinaires, droites, parallèles et distantes ; l'intermédiaire, n'atteignant pas la pointe postérieure, et les deux extérieures n'atteignant pas le bord antérieur.

Abdomen, large et peu convexe : carène médiane, sur le 3e, 4e et 5e segments seulement.

Ailes supérieures, ayant leur bord antérieur moins arqué que dans les *Plegmatoptères*. Pan externe, presque aussi étroit. Innervation du pan discoïdal, très différente.

L'avant-disque n'a pas de nervures anastomostiques. Des deux principales, la première se bifurque près de l'origine, et sa branche interne se bifurque de nouveau vers le milieu de l'avant-disque. La seconde se bifurque un peu plus loin et une seule fois. Toutes ces branches ont entre elles un angle très aigu, et s'écartent peu de la direction longitudinale. Les grandes cellules qu'elles interceptent, sont très étroites proportionnellement à leur longueur ; elles sont terminées postérieurement, par une grosse nervure transversale qui court en ligne brisée du cubitus au point où le post-cubitus rejoint le bord interne. Cette nervure fait une espèce de plicature qui divise nettement le pan discoïdal en deux parties dont le niveau est inégal, l'antérieure étant visiblement plus élevée que l'autre. L'innervation de celle-ci est aussi bien

différente : elle consiste en une vingtaine de nervures longitudinales, sub-parallèles et équidistantes. Les intérieures sont dichotomes ; les autres sont simples. Toutes les cellules intermédiaires, longues et étroites, sont coupées en angle presque droit par plusieurs nervures transversales et sub-parallèles, dont le nombre et la position diffèrent d'une cellule à l'autre.

Les *pattes*, plus fortes que dans les *Plegmatoptères*, sont de la forme ordinaire, et elles ont pareillement cinq épines latérales aux tibias postérieurs.

Dans la *femelle*, l'appareil génital extérieur semble différer de celui des autres *Dyctiophoroïdes*, et il se rapproche davantage de celui des premières sous-familles.

Il en est de même du tube anal, qui est de nouveau un peu obconique, très convexe en dessus, plan en dessous ; qui a son ouverture postérieure coupée très obliquement du haut en bas et d'avant en arrière, inférieurement échancrée, et dont les bords latéraux, fort épais, mais non dilatés, se détachent très nettement de la paroi convexe supérieure, et se confondent avec la paroi plane inférieure.

Espèce unique.

DICHOPTERA HYALINATA, *Mihi*, pl. 4, fig. III.

Pseudophana hyalinata, *Burm.*, *trad. manus.*, p. 61.

Dyctiophora hyalinata, *Germar.*, *Rev. Entomol. de Sib.*, t. I, p. 175.

Fulgora hyalinata, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 4, 6.

. . . . *Encycl.*, *loc. cit.*, p. 572, n. 175.

Indes-Orientales. Mâle et femelle de mon cabinet.

Cette espèce, assez connue, ne doit pas être rare dans les régions chaudes de l'Asie. Je crois pouvoir me dispenser d'en faire une description détaillée, et je me bor-

nerai à une seule remarque. La *Dichoptera hyalinata* est la *Fulgorite* dont les téguments extérieurs sont les plus durs, et celle dont la surface est moins enduite de la substance cornéo-cireuse qui est si ordinaire et si abondante dans la plupart des *Fulgorelles*. Ce fait ne vient-il pas à l'appui de ma manière de voir sur la destination spéciale de cette substance?

14. G. Dyctiophora, *Germar.*

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, conformée de même que dans les *Plegmatoptères*, présentant dans les différentes espèces des différences secondaires de grandeurs de ses faces et facettes; mais dans toutes, on est frappé de la ressemblance de son profil avec la *tête* d'un *poisson*. Les deux mâchoires sont représentées par les deux faces opposées, savoir : la verticale, et la facette médiane de la frontale. Le contour de la bouche fermée est représenté par les deux facettes extérieures; cependant toutes nos *Dyctiophores* ne ressemblent pas au même poisson. Les distances sont grandes : les unes sont comparables à des *Syngnathes*, les autres à des *Cyprins*, etc.

Voyez le *G. Plegmatoptera*, pour la plupart des détails. Nous ne traiterons ici que des ailes supérieures, parce qu'elles nous fournissent le seul bon caractère générique, et des parties génitales, parce que nous avons renvoyé ici ce que nous avions à en dire.

L'avant-disque des ailes supérieures n'a pas les nombreuses nervures anastomostiques, près l'origine, que nous avons vues dans les *Plegmatoptères*, et le pan discoïdal n'est pas nettement biparti, comme dans les *Dichoptères*. Leur coupe les rapproche plutôt des seconds, par la faible courbure du radius et par la largeur un peu

moindre, proportionnellement à la longueur ; elles s'en rapprochent encore par l'innervation de l'avant-disque, qui est également partagé en un petit nombre de grandes cellules longues et étroites, formées par les nervures principales, et par leurs premières branches longitudinales ; mais elles en diffèrent parce qu'il n'y a pas une ligne de démarcation tirée entre la portion réticulée et la portion non réticulée, et parce qu'il n'y a aucune plicature qui indique un changement de niveau ; la réticulation régulière commence plus ou moins près du bord postérieur, selon les espèces ; les cellules de l'arrière-disque sont toujours moins nombreuses, parce que leurs nervures longitudinales varient seulement de huit à douze. Le nombre des rangées varie aussi en certaines limites, non seulement selon les espèces, mais encore selon les sexes, et même selon les individus ; la première nervure discoïdale, au lieu de se détacher du bord postérieur de la cellule, comme dans les deux genres précédents, et de commencer à se ramifier avant la seconde discoïdale, semble une branche du cubitus, soit qu'elle ait la même origine sur la cellule basiliaire, soit qu'elle se détache immédiatement du cubitus à quelque distance de la cellule, et qu'elle ne commence à se bifurquer qu'après la seconde discoïdale.

Dans la *femelle*, les divisions de la sixième plaque ventrale sont à l'extérieur conformées à l'ordinaire, mais ses appendices internes, qui s'enfoncent sous les écailles vulvaires, sont bien différents de ce que nous avons vu dans le genre *Pyrops*. Destinés exclusivement à former l'oviscapte, ils se changent en deux demi-tubes, creusés à leur face interne, pouvant se joindre par le bord supérieur seulement, formant ensemble un tube ouvert en dessous, qui se retrécit insensiblement d'avant en arrière,

et qui est terminé en pointe mousse. Les deux écailles vulvaires sont bilobées. Les lobes inférieurs embrassent inférieurement l'extrémité de l'oviscapte. Les lobes supérieurs consistent en deux feuillets oblongs, membraneux, horizontaux, interposés entre le tube anal et l'appareil génital. La forme du tube offre quelques différences dans les différentes espèces du genre, mais il est toujours conforme au type dont les *Plegmatoptères* femelles nous ont offert le modèle.

Dans le *mâle*, la sixième plaque ventrale est entière et annulaire. Les branches de l'armure copulatrice sont en feuilles minces, allongées et un peu recourbées en haut. Elles sont disposées latéralement de manière à y suffire à la défense du pénis que le tube anal laisserait à découvert, parce qu'il n'a pas de rebords dilatés et courbés en bas; mais il est lui-même coudé, de manière à boucher postérieurement l'étui de la verge, et à s'opposer à sa sortie.

Espèces.

1. Dyctiophora proboscidea, *N. sp.?* pl. 3, fig. IV.

Sénégal. — Femelle, collection de M. Serville.

Longueur du corps, 1 pouce; largeur idem, 1 ligne 1/2; protubérance céphalique, 5 lignes; envergure des ailes, 1 pouce et 3 lignes.

Protubérance céphalique un peu ascendante, pyramidale; faces et facettes planes, et paraissant même concaves en raison de la saillie des arêtes intermédiaires; extrémité visiblement renflée. Face verticale ayant son sommet en pointe mousse et une ligne médiane saillante près du sommet, s'abaissant insensiblement d'avant en arrière, et devenant un sillon enfoncé sur le vertex proprement dit. Facette médiane de la face frontale

relevée brusquement en haut, près de l'extrémité, coupée un peu en arrière du sommet par une ligne transversale, peu élevée, qui semble limiter en dessous le renflement terminal de la protubérance. Sommet arrondi; ligne qui va de ce point au sommet de la face verticale, peu élevée. Une seule arête médiane sur le dos du prothorax ; trois sur celui du mésothorax, l'intermédiaire n'atteignant pas la pointe postérieure. Six épines latérales aux tibias postérieurs. Ailes supérieures étroites proportionnellement à leur longeur. Arrière-disque ayant trois ou quatre rangées de cellules quadrangulaires, et neuf ou dix nervures longitudinales. Tube anal de la femelle, comme dans la *Plegmatoptera prasina.* Feuillets supérieurs des écailles vulvaires nuls ou peu apparents.

Couleur. Corps, brun foncé; trois lignes droites, parallèles, continues, sur le dos du mésothorax, du prothorax et de la tête, effacées vers le milieu de la protubérance, d'une couleur pâle, qui a pu être verte dans le vivant. Dos de l'abdomen, verdâtre. Dessous du corps, pâle. Pattes, vertes. Ailes, vitreuses, transparentes; nervures, noires; supérieures ayant deux taches obscures, l'une au bord extérieur, et l'autre, plus grande, près du bord postérieur. On remarque de plus des taches pâles et translucides sur les facettes extérieures de la face frontale, plus nombreuses et confluentes vers l'extrémité. Tout le contour du renflement terminal de la protubérance, également pâle et translucide; une grande tache triangulaire, blanche et évidemment transparente, vers l'extrémité de chacune des arêtes qui séparent le prolongement des joues et la face verticale. D'après les règles de l'analogie, toutes ces parties transparentes ou translucides sont autant de vers réfringents. Cette espèce serait donc lumineuse, et le nom générique de *Pseudophana,*

que M. Burmeister a substitué à celui de *Dyctiophora*, on ne sait trop pourquoi, serait une contre-vérité.

2. Dyctiophora cyrnea. *N, sp.?*

Corse. — Mâle, collection de M. Serville.

Longeur, 5 lignes; larg., 2/3 de ligne; protubérance céphalique, 1 ligne.

Protubérance céphalique allongée, comme dans la précédente, mais plus brusquement rétrécie à son origine, et se maintenant au delà à peu près à la même épaisseur, en sorte que dans cet intervalle elle est plutôt cylindrique que pyramidale. Extrémité non renflée. Arêtes saillantes, minces et tranchantes. Faces et facettes très concaves, et formant autant de sillons longitudinaux de différentes largeurs. Une arête longitudinale sur la facette médiane de la face frontale, allant du sommet de la tête à la base du front. Une autre semblable sur la face verticale, allant de son extrémité au bord postérieur. Deux arêtes longitudinales sur le prothorax, entre la médiane et les deux latérales ordinaires, qui se confondent ici avec les bords latéraux. Trois arêtes semblables sur le mésothorax, continuant celles du prothorax : l'intermédiaire n'atteignant pas la pointe postérieure. Ailes supérieures proportionnellement moins étroites que dans la précédente. Réticulation de l'arrière-disque ayant à peu près le même nombre de nervures longitudinales, et étant néanmoins beaucoup plus serrée, parce qu'il y a huit à neuf rangées de cellules quadrangulaires. Six épines latérales aux tibias postérieurs.

Couleurs. Corps et pattes, blanchâtres, tachetés de brun, ou de gris foncé. Ailes, vitreuses, transparentes : nervures, noires; quelques taches brunes sur l'extrémité des supérieures.

3. Dyctiophora Senegalensis, *N. sp.*?

Sénégal. — Mâle et femelle collection de M. Serville.

Semblable à la précédente, un peu plus petite et plus ramassée. Protubérance céphalique plus courte, moins rétrécie à son origine, plus cylindrique; extrémité arrondie, mais non renflée. Arêtes de la facette médiane de la face frontale moins élevées et moins tranchantes que les autres. Six épines latérales aux tibias postérieurs. Dans le mâle, la réticulation de l'extrémité de l'aile supérieure est comme dans le mâle de la *Cyrnea*. Dans la femelle, elle est bien moins serrée. En quelques endroits il n'y a que trois ou quatre rangées de cellules rectangulaires. Cette différence est-elle sexuelle? est-elle individuelle? Dans tous les cas, quelle confiance accorder à un caractère aussi variable?

Le tube anal des deux sexes est conforme au type particulier à chaque dans les espèces de ce genre. Dans le mâle, le tube proprement dit fait un coude, et se courbe en dessous : son ouverture est coupée très obliquement de haut en bas, et d'avant en arrière, la paroi inférieure est échancrée en croissant dont les cornes semblent presque verticales. Dans la femelle, le tube ne fait pas de coude, ses bords latéraux sont penchés en dessous; mais ils sont partout de la même largeur; l'ouverture postérieure est également oblique, mais la paroi inférieure est moins échancrée.

Couleur. Protubérance céphalique, noire; arêtes, blanches. Tête, blanche : une bande noire en dessous, près de la base du front. Dos et flancs du corcelet, noirâtres. Reste du corps, pâle, tacheté de noir. Pattes, pâles; fémurs et tibias, annelés de noir. Ailes, hyalines : nervures, obscures,

Plusieurs taches obscures, difformes et confluentes, sur l'extrémité des ailes supérieures.

Cette espèce se trouve aussi en Sardaigne. M. Géné m'en a communiqué des larves et des nymphes, toutes femelles, recueillies en 1838 par M. *Cigliani*, son élève. L'insecte parfait n'a pas été rencontré, probablement parce que la saison n'était pas assez avancée.

La larve, un tiers plus petite que l'insecte, est entièrement testacée, pâle, hors les tarses noirs. Les arêtes de la tête et du corcelet, comme dans l'insecte parfait. Parties génitales extérieures peu développées. Tube anal n'étant pas prolongé en arrière : on ne voit que son ouverture couchée à l'extrémité postérieure du dos. Épines latérales des tibias postérieurs peu apparentes. Ailes nulles.

La nymphe, deux fois plus grande que la larve, a acquis les couleurs de l'insecte parfait ; son corps a pris plus de consistance. Les pièces extérieures de l'appareil génital sont aussi distinctes que dans l'insecte parfait. On voit déjà quatre épines latérales aux tibias postérieurs ; cependant le corps semble avoir pris plus de développement en largeur qu'en longueur. Le tube anal, quoique un peu saillant en arrière, est encore très court. Les ailes inférieures sont nulles, et les supérieures ne consistent encore qu'en deux moignons rudimentaires cornés, opaques, coupés postérieurement en ligne droite, atteignant à peine le premier anneau de l'abdomen. Une nervure longitudinale, qui nous semble le rudiment du cubitus, la divise en deux parties, dont l'une, externe, répondant à la portion que nous avons nommée le *pan externe*, est rejetée entièrement sur les côtés du corps, où elle se tient en un plan presque vertical ; l'autre, interne, beaucoup plus grande, horizontale, ne laisse apercevoir que quelques

veinures plus opaques, irrégulièrement contournées et ramifiées.

4. DYCTIOPHORA PANNONICA, *Herr.-Schæff. Deutsch.*, *Fr.* 13, 1.

Pseudophana Pannonica, *Burm., trad. manusc.*, p. 62.
Fulgora cylindrica, *D. Friwadsky, in litteris.*
Romélie. — Femelle de mon cabinet, envoyée par M. FRIWADSKY.

Long., 5 lignes; larg., 1 ligne 1/2. Protubérance céphalique, 2 lignes.

Indépendamment de la taille et des couleurs, cette espèce diffère de la précédente par la plus grande longueur relative de la protubérance céphalique; elle est rigoureusement horizontale, son plan supérieur étant partout le même que celui du vertex et du dos du corcelet; elle forme une espèce de prisme hexaèdre, dont les six faces sont la face verticale, les deux joues et les trois facettes de la face frontale. La face verticale dépasse les joues, et égale en longueur la facette médiane qui lui est opposée; son bord antérieur est anguleux; le sommet de cet angle communique avec celui de la tête par une arête courte, épaisse et presque verticale. Les deux arêtes qui séparent les trois facettes de la face frontale, partent de la base du front et se prolongent en lignes droites et parallèles. L'extrémité de la facette est arrondie; le sommet de la tête, peu saillant, est celui d'un angle solide tétraèdre, formé par le concours des deux arêtes latérales qui séparent les trois facettes de la petite arête sub-verticale qui sépare les deux facettes extérieures, et d'une quatrième arête inférieure et longitudinale qui divise la facette médiane en deux parties égales en partant du sommet et en augmentant insensiblement de hauteur jusqu'à la base du front.

Il y a à l'extrémité de la facette médiane un espace circulaireplus mince et susceptible de renflement. Les facettes extérieures sont un peu concaves ; toutes les autres sont planes. La face verticale a aussi une arête longitudinale médiane, moins élevée que les latérales, et souvent effacée à une certaine distance du sommet. Le prothorax et le mésothorax ont trois lignes dorsales, élevées, droites, parallèles, continues. Il n'y a ordinairement que cinq épines latérales aux tibias postérieurs. Le cubitus et la première nervure discoïdale des ailes supérieures ont leur commune origine à l'angle postéro-externe de la cellule basilaire. Les nervures principales et anastomostiques augmentent également de hauteur à l'arrière-disque. Les rangées de cellules régulières montent, en quelques endroits, au nombre de huit et de neuf. Le tube anal a l'ouverture postérieure coupée très obliquement, presque supérieure, entière ; ses bords latéraux, penchés, à l'ordinaire, en bas, ne se rétrécissent pas insensiblement d'avant en arrière, comme dans la *Proboscidea*, mais ils décrivent de chaque côté un arc de courbe tel, que son maximum de largeur est un peu en arrière de l'origine.

5. Dyctiophora Europæa, *Germ.*, *Rev. Ent. de Silb.*, tom. I, pag. 175.

Pseudophana Europæa, *Burm.*, *trad. manusc.*, p. 62.

Fulgora Europæa, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 5, 28.

La Cigale à tête en pointe conique, *Stoll*, *Cyg.*, p. 48, pl. 11, fig. 41.

Environ de Gênes. — Mâle et femelle de mon cabinet.

Cette espèce, plus commune que la précédente et plus anciennement connue, en diffère par plusieurs caractères essentiels.

Protubérance céphalique, à peine un peu plus longue que le front; elle est plus du double dans la *Pannonica ;* elle est d'ailleurs évidemment pyramidale et non prismatique, comme dans la *Pannonica*. Ses arêtes principales, celles qui séparent les joues de la face frontale et de la face verticale, sont très saillantes, minces et tranchantes. Les joues et la face verticale sont, par cela même, plus concaves; la dernière est sub-triangulaire. Des trois arêtes dorsales du prothorax, les deux extérieures n'atteignent pas le bord postérieur. Les nervures de l'extrémité des ailes supérieures ne sont pas plus élevées que celles du disque, et le nombre des cellules comprises entre les mêmes nervures longitudinales varie de quatre à cinq. Une tache un peu opaque, verdâtre, à l'extrémité du pan externe, à l'endroit où le cubitus communique avec le radius au moyen de plusieurs nervures anastomostiques obliques.

6. Dyctiophora affinis, *N. sp.* ?

Patrie douteuse. — Femelle donnée par feu de M. de Cristofori.

Très voisine de l'*Europæa*, et cependant bien distincte; elle en diffère par les caractères suivants : protubérance céphalique plus courte que le front proprement dit. Toutes ses arêtes très saillantes, mais en côtes arrondies. Les trois arêtes dorsales du prothorax atteignant également le bord postérieur. Six épines latérales aux tibias postérieurs. Arrière-disque des ailes supérieures à réticulation plus serrée; cellules comprises entre les mêmes nervures longitudinales, de sept à huit. Point de tache colorée et un peu opaque vers l'extrémité du pan interne.

7. Dyctiophora virescens, *Germar.*, *loc. cit.*

Pseudophana virescens, *Burm.*, *trad. manusc.*, p. 62.

Fulgora virescens, *Fabr.*, *Syst. Rhyng.* 4, 15.

Du Brésil. — Mâle envoyé par M. Klug.

Je conserve à cette espèce le nom sous lequel je l'ai reçue ; cependant la phrase de *Fabricius* conviendrait mieux à l'*Affinis*.

La protubérance céphalique de notre *Virescens*, plus courte que le front proprement dit, est loin d'être conique; au lieu de finir en pointe, son bord antérieur est doucement arrondi. La face verticale n'est ni triangulaire, ni sub-triangulaire, c'est un trapèze dont le petit côté parallèle où le bord antérieur égale au moins les deux tiers du côté opposé. Les deux arêtes qui séparent les trois facettes de la face frontale ne commencent qu'à une petite distance de la base; elles s'écartent en s'en éloignant, et elles vont se rejoindre au sommet de la tête après avoir décrit une espèce d'ellipse très allongée et ouverte postérieurement, comme dans les *Dichoptères* et dans les *Plegmatoptères*. L'arête médiane, au contraire, se prolonge jusqu'à la base, et semble continue avec la carène du chaperon. Les facettes antérieures sont très comprimées et très étroites près du sommet de la tête. Celui-ci est épais et un peu renversé en arrière, en sorte qu'il va toucher la face verticale, qui est en cet endroit très rapprochée. L'arête médiane du vertex, les trois arêtes dorsales du prothorax et du mésothorax, comme dans l'*Affinis*. Première nervure discoïdale des ailes supérieures, sortant du cubitus, à une distance appréciable de la cellule basilaire. Réticulation de l'arrière-disque, à peu près comme dans l'*Affinis*. Une tache verte, un peu opaque, vers l'extrémité du pan interne, comme dans l'*Europæa*.

Elle ne prend que deux cellules marginales ; dans l'*Europæa*, elle en prend au moins quatre. Trois épines latérales, aux tibias postérieurs.

8. Pseudophana distinguenda, *N. sp.*?

De Cayenne. — Femelle envoyée par M. Feisthamel.

Cette espèce, certainement bien distincte, diffère des nos 4, 5 et 6, par les caractères qui lui sont communs avec la *Virescens*, savoir : la brièveté de la protubérance céphalique, l'ovale ouvert postérieurement de la facette médiane, le rétrécissement des facettes extérieures vers l'extrémité, le contact immédiat du sommet de la tête avec le sommet de la face verticale, l'origine de la première nervure discoïdale en arrière de la cellule basilaire, et enfin les trois épines seulement aux tibias postérieurs; elle en diffère par les caractères suivants : la face verticale, un peu rétrécie en avant, est presque triangulaire; elle n'a pas de ligne médiane élevée. Des trois arêtes dorsales du prothorax, les deux extérieures n'atteignent pas le bord postérieur; celles du mésothorax, au contraire, se rejoignent en avant et forment le fer à cheval, comme dans la *Plegmatoptera prasina*. La tache opaque verdâtre des ailes supérieures n'occupe pas moins de quatre cellules marginales. Tube anal de la femelle comme dans la *Plegmatoptera* (1).

(1) M. Burmeister rapporte à son genre *Pseudophana* plusieurs espèces qui ne nous sont pas bien connues, les *Fulg. noctivida*, *graminea*, *fenestrata* et *vivida*, Fab. La dernière est probablement un de nos 4, 6, 7 et 8. Toutes ces espèces vertes ont des teintes fugaces qui changent après la mort, et qui passent au jaune plus ou moins pâle. On ne peut rien en conclure. A en juger par la figure de Pal.-Beauv., la *Fulg. fenestrata* est réellement une *Dyctiophora*.

15. G. Monopsis, *Mihi.*

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, formée exclusivement par la face frontale, par la face verticale et par le prolongement des joues,

Face frontale, n'ayant aucune trace d'une division en trois facettes, plane, oblique, ascendante, faisant avec la face frontale un angle plan très aigu, divisé dans toute sa longueur en deux parties égales par une ligne élevée qui va de la base au sommet. Base, échancrée. Bords latéraux, droits et sub-parallèles le long du front proprement dit, courbés au delà en arc d'ellipse. Sommet, se confondant avec celui de la face verticale.

Faces latérales, nulles, remplacées sur les côtés de la protubérance par un prolongement des joues qui se rétrécit en s'éloignant des yeux, et qui finit en pointe près du sommet de la tête.

Face verticale, plane, horizontale, un peu plus longue que large. Bord postérieur, profondément échancré. Bord antérieur, en arc d'ellipse, semblable à celui qui termine la face frontale, avec laquelle il est en contact immédiat au sommet de la tête. Une ligne droite, élevée en côte arrondie, part du sommet, se dirige en arrière, se bifurque à peu de distance du bord postérieur, et divise la face frontale en deux loges, dont les contours sont semblables à ceux de deux feuilles lancéolées.

Chaperon, ayant une carène médiane.

Yeux, grands, oblongs, en contact immédiat avec le bord antérieur du prothorax.

Un très petit *ocelle* de chaque côté, un peu en avant de l'œil à réseau.

Les *antennes* n'existaient plus dans l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux.

Prothorax, ayant son lobe médian très avancé et fortement rebordé. Échancrures post-oculaires, bien rentrantes. Dos n'ayant que les trois carènes dorsales ordinaires ; l'intermédiaire, droite et atteignant les deux bords; les deux extérieures, obliques, partant du sommet antérieur de l'arête et atteignant les angles postérieurs. Pièces extérieuresdu *tergum*, un peu penchées en dehors, et néanmoins visibles en dessus. Bord postérieur, échancré ; échancrure, anguleuse. Portion à nu du disque du *mésothorax*, en rhombe plus long que large. Dos, tricaréné; carènes, droites, parallèles, ne formant pas de fer à cheval.

Abdomen endommagé.

Pattes, moyennes, de la forme ordinaire : trois épines latérales aux tibias postérieurs.

Ailes supérieures, comme dans les *Dichoptères*, qui sont d'ailleurs assez distantes sous les autres rapports. Pan discoïdal, également biparti. Avant-disque, plus élevé, sans nervures anastomostiques, n'ayant qu'un petit nombre de grandes cellules longitudinales comprises entre les premières ramifications des nervures principales. Arrière-disque, à niveau plus bas, réticulé ; réticulation assez serrée, à cellules carrées ou quadrangulaires. Nervure transversale qui sépare les deux portions du pan discoïdal, assez saillante, un peu moins brisée que dans les *Dichoptères*, et rejoignant le cubitus un peu plus en avant du point où celui-ci communique avec le radius.

Espèce unique.

Monopsis tabida, *Mihi*, pl. 1, fig. IV.

Des États-Unis de l'Am.-Sept. — Mâle de la collection de M. Serville.

Long., 3 lignes; larg., 1 ligne; long. de l'aile supérieure, 4 lignes.

Couleur générale du corps, des pattes et des ailes, testacé pâle.

Tube anal, coudé et penché en bas : ouverture postérieure, entière, oblongue, coupée très obliquement de haut en bas et d'avant en arrière.

16. G. Elidiptera, *Mihi.*

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, composée des mêmes pièces que dans les quatre genres précédents, peu avancée, n'étant jamais plus longue que le front proprement dit.

Face frontale, étroite, allongée, oblique, ascendante, plane ou convexe selon les espèces, se retrécissant insensiblement de bas en haut, sans traces d'une division quelconque en trois facettes, mais souvent divisée en deux parties égales par une ligne élevée qui part du sommet et qui n'atteint pas la base; celle-ci, échancrée. Sommet, se confondant avec celui de la face verticale.

Faces latérales, nulles, et remplacées sur les côtés de la protubérance par un prolongement des joues, finissant en pointe et n'atteignant pas le sommet de la tête.

Face verticale, horizontale, plane, ne paraissant concave qu'en raison de l'élévation de ses bords, en trapèze rétréci en avant. Arête qui la sépare de la face frontale ou bord antérieur de la tête, plus ou moins anguleuse ; sommet de cet angle, étant aussi celui de la tête. Vertex

proprement dit, excessivement court, ses angles postérieurs, aboutissant à une très petite distance en arrière du bord antérieur des yeux à réseau. Derrière de la tête, en un plan très oblique.

Yeux à reseau, ronds ou ovales, et alors notablement prolongés en arrière au-delà du bord postérieur de la tête, en contact immédiat avec le prothorax. Tubercules sub-oculaires, nuls.

Un *occlle* de chaque côté, au-dessous de l'œil.

Antennes, retirées dans tous mes exemplaires; massue du second article étant seule apparente : celle-ci, différente dans les différentes espèces.

Abdomen, large, d'une convexité moyenne ; dos, caréné.

Ailes supérieures, penchées en dehors, pendant le repos; pan externe, souvent un peu relevé, et se rapprochant du pan horizontal. Pan discoïdal, n'étant ni rétréci, ni biparti. Première nervure discoïdale, partant du radius, comme dans les *Monopsides* et dans quelques *Dyctiophores*. Bord interne de l'aile, faisant un angle à l'extrémité postérieure du post-cubitus. Il s'ensuit que l'extrémité du pan discoïdal est dilatée, sans se relever en haut, que son bord interne dépasse nécessairement la ligne médiane du corps, lorsque les ailes sont retirées, et qu'il doit y avoir croisement des deux arrière-disques.

Pattes, moyennes, assez fortes. Une seule épine latérale aux tibias postérieurs.

Espèces.

1. Elidiptera callosa, *N. sp.?* pl. 6, fig. II.

Du Brésil. — Femelle envoyée par M. Buquet.

Long., 3 lignes 1/2; larg., 1 ligne 1/2. Long. des ailes supérieures, 4 lignes.

Massue du second article des antennes, sans granulations, cylindrique et allongée. Face frontale, arquée et convexe; arêtes minces et tranchantes : celle du milieu, effacée à certaine distance de la base. Face verticale, presque aussi large que longue, faisant un angle presque droit avec la face frontale : bord antérieur, arrondi; ligne médiane, élevée, atteignant les deux bords opposés. Angles postérieurs, aboutissant au devant des yeux. Vertex proprement dit, nul. Yeux à réseau, ronds; six échancrures post-oculaires, moyennes. Dos du prothorax, plus long proportionnellement que dans les autres congénères. Lobe médian, plus large que long, antérieurement arrondi; arête dorsale, large, peu élevée, effacée en avant; bord postérieur, fortement rebordé, largement échancré; angle de l'échancrure, très obtus. Arêtes du mésothorax, larges, aplaties, droites, parallèles; l'intermédiaire n'atteignant pas la pointe postérieure. Carène du chaperon, ne commençant qu'à une certaine distance de la base du front. Pan externe des ailes supérieures, dilaté. Radius, arqué. Un gros *callus*, épais, convexe, arrondi en avant, tronqué en arrière, sur l'arrière-disque, vers le milieu de sa largeur, et aux deux tiers de sa longueur. Aile, froissée, et plissée derrière le *callus*.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, blanchâtres. Deux bandes longitudinales sur le haut de la face frontale, deux petites taches sur la verticale, deux autres semblables sur le lobe médian du prothorax, deux lignes transversales vis-à-vis des échancrures post-oculaires, dix autres taches en trois lignes transversales 4,4 et 2, sur le dos du mésothorax, noires. Ailes supérieures, nébuleuses, variées de gris et de blanchâtre. Callus, noir, brillant, entouré de blanc. Un petit point noir, un peu

en arrière du callus. Ailes inférieures, blanches, opaques, extrémité hyaline.

2. Elidiptera advena, *Géné*, pl. 6, fig. III.

Sardaigne, recueillie par M. Géné. — Mâle de mon cabinet, femelle communiquée par M. Géné.

Formes de la précédente ; plus petite. Massue du second article des antennes, granuleuse, en ovale oblong. Face frontale, plus étroite : arête médiane, atteignant la base du front. Bord antérieur de la tête, anguleux. Sommet, avancé sur la face frontale. Face verticale, deux fois au moins plus large que longue. Deux fossettes triangulaires, aboutissant aux angles postérieurs, séparées par l'arête médiane qui se dilate en avant, en formant un triangle dont la base se confond avec le bord antérieur de la tête, et dont le sommet est au milieu de son bord postérieur. Prothorax, comme dans la *Callosa*, un peu plus court ; échancrure du bord postérieur, un peu moins obtuse. Un petit point calleux, rond, sur l'arrière-disque, aux trois quarts de sa longueur, à peu de distance de son bord extérieur. Ailes n'étant ni pliées, ni froissées, derrière le point calleux. Les douze premières cellules marginales et extérieures de l'arrière-disque, ayant une grande tache oblique et opaque ; nervures intermédiaires plus élevées que celles du reste de l'aile : les trois ou quatre cellules suivantes, ou marginales postérieures, ayant au milieu un petit point élevé et calleux.

Couleurs. Testacé, très pâle. Points calleux, taches obliques des cellules marginales, noirs. Quelques taches d'un testacé plus foncé, sur les nervures longitudinales. Ailes inférieures, blanc de lait opaque.

Dans le *mâle*, la sixième plaque ventrale est en dessous profondément biéchancrée. Les échancrures sont dis-

tantes et arrondies. Le *processus* intermédiaire est large, aplati, entier. Les branches de l'armure copulatrice sont très écartées, minces, foliacées, en ovale oblong. Dans mon exemplaire, l'extrémité postérieure de la verge est en évidence. Elle a, en dessus, une longue fente longitudinale. Elle semble très déprimée, et ses bords latéraux paraissent comme ciliés ou frangés. Il est malaisé de deviner jusqu'à quel point les formes primitives ont été changées par le desséchement. Le tube anal est caché entre la verge et les ailes croisées ; il faudrait mutiler cet individu pour juger de sa forme.

Dans la *femelle*, les écailles vulvaires sont très écartées à leur origine; elles sont minces, peu convexes, en ovale oblong et transversal. Elles se rejoignent en dessous, sur la ligne médiane, où elles enveloppent l'extrémité postérieure de l'oviscapte, qui paraît avoir beaucoup de largeur et d'épaisseur, proportionnellement à sa longueur. Le tube anal m'a paru semblable à celui des *Dyct. Pannonica* et *Europœa* du même sexe.

3. Elidiptera Genei. *N. sp.?*

Italie supérieure. — Une femelle prise à Saint-Didier, sous l'écorce de sapin, au commencement d'août, communiquée par M. Géné.

Très voisine de la précédente, dont elle est cependant bien distincte. Elle en diffère par la face frontale, plus courte, plus large à sa base, et absolument plane, comme dans les deux espèces suivantes, faisant un angle plus aigu avec la face verticale; par les dimensions de celle-ci, qui est plus longue que large; par la ligne médiane enfoncée en sillon et non élevée en arête ; par l'arête dorsale du prothorax, n'atteignant pas le bord antérieur; par l'oblitération des trois arêtes dorsales du mésothorax;

par le bord externe des ailes supérieures, moins arqué; par leur pan externe, plus étroit et n'étant pas plus large que dans les *Dyctiophores* et dans les *Monopsides* ; par l'absence des points calleux sur l'arrière-disque, et enfin par la teinte unicolore et testacée de tout le corps, des ailes, des pattes et des antennes.

4. Elidiptera marginicollis. *N. sp.?* pl. 6. fig. IV.

Sicile. — Mâle de mon cabinet, envoyé par M. Grohmann.

Long., 2 lignes 1/2; larg., 2/3 ligne; long. des ailes supérieures, 2 lignes 1/2.

Massue du second article des antennes, granulée, globuleuse, en sphéroïde un peu allongé. Face frontale, plane, ascendante, faisant avec la face verticale un angle aigu qui n'a pas plus de 90°. Front proprement dit n'étant pas plus long que la portion de la face qui fait partie de la protubérance céphalique. Arête médiane, épaisse, peu saillante, diminuant d'épaisseur d'avant en arrière, n'atteignant pas la base du front. Face verticale, au moins trois fois plus large que longue, sans arête médiane, très concave, et paraissant même sillonnée longitudinalement; bords latéraux, dilatés, relevés perpendiculairement, minces et tranchants. Yeux à reseau, en ovale plus allongé que dans les trois espèces précédentes. Arête médiane du chaperon ne commençant qu'à une certaine distance de la base. Lobe médian du prothorax, étroit, acuminé : bords latéraux semblables à ceux de la face verticale, dilatés, minces, tranchants et relevés en haut. Prothorax, très court. Cette espèce, qui diffère beaucoup de la précédente par tous les caractères que nous venons d'exposer, s'en rapproche d'ailleurs par la forme des autres parties du corps, et notamment par le

radius, moins arqué, par le pan externe des ailes supérieures et par l'absence des points calleux à leur extrémité.

Dans le *mâle*, la sixième plaque ventrale a en dessous deux échancrures profondes, arrondies et distantes. Le *processus* intermédiaire est large, plan, rétréci en arrière, bilobé à lobes divergents et arrondis. Les branches de l'armure copulatrice, comme dans le mâle de l'*Advena*. Extrémité postérieure du pénis, également à nu dans mon exemplaire, mais en meilleur état, n'étant ni comprimée, ni frangée ou ciliée; la fente longitudinale également reconnaissable en dessous. Le tube anal est long, étroit, sans rebords, un peu aplati, faiblement convexe en dessus, plan en dessous, insensiblement courbé en bas, mais non coudé : ouverture postérieure, un peu oblique, en ovale transversal, entière.

Couleurs. Antennes, pattes, tête et poitrine, blanchâtres. Une bande transversale à l'extrémité du chaperon, une autre semblable à la base du front, deux autres longitudinales sur les prolongements des joues faisant partie de la protubérance céphalique, obscures. Ailes supérieures et dos du corcelet, gris-brun, avec quelques marbrures plus claires : rebords tranchants du lobe médian du prothorax, blanchâtres. Ventre, gris, avec quelques taches blanchâtres latérales. Ailes inférieures, obscures, unicolores.

5. Elidiptera cincticeps. *N. sp.?*

Sénégal. — Femelle, collection de M. Serville.

Long., 3 lignes; larg., 1 ligne 1/3; long. de l'aile supérieure, 4 lignes 1/2.

Indépendamment de la taille, plus grande, et de la plus grande longueur relative des ailes supérieures, cette

espèce, d'ailleurs plus voisine de la précédente que de toute autre, en diffère encore par l'absence totale d'une arête médiane sur la face frontale; par la protubérance céphalique, plus courte; par le prothorax, un peu plus long; par les bords latéraux de son lobe médian, non relevés en lames tranchantes; par les trois arêtes dorsales du mésothorax, également saillantes, droites et parallèles; et enfin par la distribution des couleurs.

Corps, antennes et pattes, pâles ou blanchâtres. Une large bande, partant du sommet de la tête, s'étendant de chaque côté sur les joues et sur les flancs du thorax jusqu'à l'origine des ailes supérieures, noire. Arêtes du mésothorax, bordées; anneaux du ventre, tachetés de la même couleur.

Quatrième sous-famille des FULGORITES.

CIXIOÏDES.

17. G. PHÆNAX, *Germar*.

Tête, sans protubérance. Pièces principales du tétraèdre céphalique entières et distinctes, mais sans aucun renflement, couchées à plat et séparées entre elles par des carènes très saillantes.

Front, ascendant, oblique, renversé en arrière sur le dos de la tête, se retrécissant insensiblement de bas en haut : angles basilaires très dilatés, formant une espèce de pli et embrassant le chaperon. Base, droite. Division en trois facettes, bien prononcée par des arêtes intermédiaires aussi élevées que celles qui séparent les quatre pièces principales du tétraèdre céphalique.

Facette médiane, composée de deux parties : l'une inférieure, en triangle, dont la base adhère à celle du

front, et dont le sommet ouvert répond à peu près à un tiers de la hauteur de celui-ci, concave et sans carène longitudinale; l'autre supérieure, occupant le milieu du front, en ovale oblong, fermé en haut et ouvert en bas, traversée par une arête longitudinale qui part du sommet supérieur et qui n'atteint pas l'ouverture inférieure.

Facettes extérieures, concaves, un peu relevées obliquement en dehors, resserrées d'abord entre la facette médiane et les bords latéraux, s'étendant ensuite au-dessus de la première, entre elle et le vertex, sur le dos de la tête; nettement séparées par l'arête longitudinale qui va du sommet du vertex à celui de la tête; divisées vers le haut en deux branches par une arête qui descend d'abord en ligne droite du vertex, et qui se courbe ensuite parallélement à l'ovale de la facette médiane dont elle se rapproche, et autour de laquelle elle disparaît.

Faces latérales, nulles.

Vertex, plan, en trapèze un peu retréci en avant, divisé en deux parties égales par une arête longitudinale saillante.

Chaperon, peu convexe; carène médiane, saillante en côte arrondie, et allant de la base à l'extrémité; arêtes latérales, dilatées en dehors; angles basilaires, arrondis et embrassés par les angles basilaires du front.

Joues, étroites, concaves, surtout au dessous des antennes, à cause de la dilatation majeure des angles basilaires du front.

Yeux à réseau, moyens, ronds; tubercule sub-oculaire, visible à l'angle postéro-externe.

Un petit *ocelle* de chaque côté, au dessous de l'œil à réseau.

Antennes, insérées au centre d'un tubercule antennaire, peu élevé, mais assez grand pour recevoir tout le

premier article et la tige du second. Massue de celui-ci, granulée, globuleuse et semblable à un sphéroïde irrégulier, aplati au pôle inférieur et un peu allongé au pôle supérieur, qui est creux, et qui reçoit le troisième article, très petit, à l'ordinaire; le quatrième, en soie très déliée : elle m'a paru proportionnellement plus courte que dans les autres *Fulgorelles*.

Corps, large, épais et un peu déprimé, à peu près comme dans les *Fulgoroïdes*, et beaucoup moins que dans les *Lystroïdes*.

Lobe médian du *prothorax*, beaucoup plus large que long : bord antérieur très faiblement arqué, presque droit au milieu; angles extérieurs, effacés. Six échancrures post-oculaires, arrondies et rentrantes. Arête médiane, en côte arrondie, n'atteignant pas le bord postérieur. Les *deux fossettes ordinaires*, apparentes et punctiformes. Arêtes latérales, tout à fait dorsales, dirigées obliquement des angles extérieurs du lobe médian aux angles postérieurs du prothorax. Pièces extérieures du *tergum*, étant entièrement visibles en dessus.

L'*abdomen* est très difficile à observer. Les femelles, le seul sexe que j'aie vu, sont presque toujours enveloppées dans une épaisse fourrure cornéo-cireuse qui nous dérobe toutes leurs formes. En cherchant à dépouiller les individus desséchés de cette parure étrangère, il est difficile de ne pas enlever quelques unes des pièces postérieures, qui sont d'une grande fragilité. Le tube anal, par exemple, se détache très aisément. De quatre femelles que j'ai eues sous les yeux, aucune ne l'a conservé. M. Burmeister en a donné une figure qui est censée vue en dessus; voyez *Burm*, *Ger. ins.*, *Rhyng.*, *G. Lystra*, fig. 11. Cette figure laisse beaucoup à désirer; je crois qu'elle représente la femelle, quoique l'auteur la rapporte

au mâle. La forme du tube anal, qui est aplati, ailé et dilaté, me semble venir à l'appui de ma manière de voir. Quoi qu'il en soit, ne connaissant pas de véritables mâles, voici ce que j'ai remarqué dans toutes les femelles :

Le dos et les trois premiers anneaux du ventre sont à peu près de la forme ordinaire ; le quatrième commence à être largement et profondément échancré en rond ; le cinquième, deux fois au moins plus long que large, est profondément échancré en angle très aigu. Le sommet de cette échancrure est si rapproché de la base, qu'il est souvent caché par le bord postérieur du quatrième anneau, et alors la plaque semble fendue en deux parties égales, ce qui n'est pas rigoureusement vrai. Les bords internes de l'échancrure ont un pli qui peut aussi induire en erreur, et qu'on pourrait prendre pour la suture de deux anneaux. Le sixième est réellement fendu, comme dans toutes les *Fulgorelles* du même sexe. Mais ces deux divisions, comprimées dans le sens de la longueur, sont très étroites, et rejetées en arrière. Les appendices internes ou les étuis de l'oviscapte séparés sont, à l'origine, étroits et allongés ; ils s'élargissent un peu d'avant en arrière, vers les deux tiers de leur longueur, ils ont un petit tubercule mamelonné, et au delà, jusqu'à l'extrémité, un petit sillon longitudinal. La portion de l'appendice qui est en dehors de ce sillon se dilate peu à peu, et prend, vers l'extrémité, la forme trompeuse d'une écaille vulvaire aplatie et horizontale. Les véritables écailles vulvaires font saillie en dessous, derrière les lobes externes de la sixième plaque, et se dirigent obliquement en arrière ; elles sont courtes, quadrangulaires, convexes en dehors, creusées en dedans, et elles embrassent l'extrémité de l'oviscapte.

Pattes, de la forme ordinaire ; six épines latérales aux tibias postérieurs.

Innervation des *ailes supérieures*, comme dans les *Fulgoroïdes*, et très différente, en conséquence, de celle de toutes les autres *Cixioïdes*.

M. Burmeister a établi un rapprochement entre le G. *Phœnax* et son G. *Lystra*, qui est probablement plus étendu que celui que j'ai conservé sous le même nom. Je ne sais pas si ce rapprochement est bien rationnel, il est du moins certain que la comparaison des deux têtes ne le justifie pas ; elles ne sont pas composées du même nombre de pièces. Ces faces latérales, qui existent toujours dans les vraies *Lystroïdes*, ont entièrement disparu dans les *Phœnax*. Les pièces qui restent n'ont pas subi les mêmes lois dans leur développement respectif. Dans les *Lystroïdes*, il y a eu empiètement d'une pièce sur l'autre, du front sur les faces latérales et sur le vertex, de la facette médiane sur les facettes extérieures : les pièces comprimées, ou refoulées, se sont creusées, ridées ou plissées ; leurs sutures avec les pièces voisines sont devenues des sillons enfoncés. Dans le *Phœnax*, il n'est arrivé rien de semblable : les pièces ont été moins nombreuses, parce que le type primitif était différent ; mais chacune est restée à sa place, et elle y a pris tout le développement dont elle était susceptible. En effet, toutes les sutures intermédiaires sont, ou des côtes élevées, ou des arêtes saillantes : or, on sait que les saillies des sutures ont lieu lorsque les deux pièces qui se touchent, croissant indépendamment l'une de l'autre, continuent à croître de même après avoir été touchées et réunies.

Espèce unique.

Phænax reticulata, *Germ.*, *Rev. de Silbermann*, t. 1er, p. 175.

——————— *Burm.*, *trad. manuscr.*, p. 67.

Eumallia variegata, *Guérin*, *Voy. de M. Bellanger*, p. 451.

Fulgora variegata, *Encycl. ins.*, t. X, p. 573, n° 451.

La grande Cigale bigarrée, *Stoll.*, *Cig.*, p. 43, pl. 9, fig. 45.

Du Brésil. — Deux femelles de mon cabinet, une troisième de la collection de M. Guérin, une quatrième communiquée par M. Géné.

La *Fulg. sanguinea*, *Encycl.*, *loc. cit.*, n° 31, ou la *Cigale à tête obtuse*, *Stoll.*, *Cig.*, p. 32, pl. 5, fig., 23, serait-elle de ce genre? M. Burmeister parle aussi de deux *Lystres* qui me sont inconnues, et qui lui semblent voisines des *Phœnax*, les *Lystr. multiguttata* et *auricoma*, *Burm.*

18. G. Cladodiptera, *Mihi.*

Tête, sans protubérance.

Front, quadrangulaire, presque aussi long que large, sans traces de division en trois facettes, sans arête médiane, ascendant presque verticalement, un peu renversé en arrière, séparé du vertex par une arête transversale qui est plutôt supérieure qu'antérieure.

Faces latérales, nulles.

Vertex, plan, horizontal, deux ou trois fois plus large que long.

Base du front, largement échancrée.

Chaperon, court, peu convexe ; arêtes latérales, peu saillantes et nullement dilatées ; arête médiane, nulle ;

côtés verticaux, plus hauts que dans les genres voisins.

Rostre, ne dépassant pas l'origine des pattes postérieures.

Arêtes qui séparent les joues et le front, ne faisant pas saillie sur le front, mais simplement dilatées au dehors et au-dessus des *joues*. Celles-ci, très courtes, et cachées en partie par l'arête qui les sépare du front.

Yeux à réseau, très grands, oblongs, obliquement transversaux, occupant toute la région supérieure des joues, prolongés en arrière bien au delà du vertex, étant en contact immédiat avec le bord antérieur plus que dans toute autre *Fulgorite*.

Un *ocelle* très petit, de chaque côté, placé entre l'œil et l'arête, plutôt qu'entre l'œil et l'antenne.

Massue du second article des *antennes*, granuleuse, épaisse, sub-cylindrique; extrémité, tronquée.

Dos du *prothorax*, plan, sans arêtes dorsales. Lobe médian, large, antérieurement arrondi; six échancrures post-oculaires, insensiblement et largement rentrantes; bord postérieur, largement et très faiblement échancré.

Dos du *mésothorax*, sub-triangulaire, scutelliforme.

Abdomen, oblong, assez large; convexité moyenne; dos des segments intermédiaires, élevé en carène.

Ailes supérieures, oblongues. Radius, droit à partir de l'origine jusqu'aux trois quarts de la longueur de l'aile. Pan externe, étroit. Deux nervures discoïdales, partant immédiatement du bord postérieur de la cellule basilaire. La première, ayant l'origine commune avec le cubitus. Point de nervures anastomostiques transversales; point de cellules quadrangulaires disposées par rangées. Toute l'innervation consiste dans les ramifications dichotomes et longitudinales des nervures

principales, et toutes les cellules sont étroites, allongées, et ayant leur angle antérieur, celui dont le sommet est tourné vers l'origine de l'aile, toujours plus ou moins aigu.

Pattes, moyennes; fémurs antérieurs, droits, comprimés; arête interne, lamelliforme; tibias, minces et allongés; quatre épines latérales à ceux de la troisième paire.

Espèce unique.

CLADIDOPTERA MACROPHTHALMA, *N. sp.*? pl. 4, t. I.

Du Brésil. — Femelle de mon cabinet, envoyée par M. BUQUET.

Long., 4 lignes 1/2; larg., 2 lignes. Envergure des ailes, 11 lignes.

Un pli transversal sur le front, un peu au-dessus de la base.

Deux petites cavités rondes, et à front membraneux, sur le vertex, comme celles des *Aphènes.* Trois lignes élevées, droites et parallèles, sur le dos du mésothorax. Couleur générale du corps, le gris-rougeâtre varié de noir. Les teintes rougeâtres sont plus fortes sur le dos de l'abdomen; le noir domine sur le front, sur le chaperon, et sur la poitrine. Une large bande d'un blanc un peu verdâtre, s'élargissant insensiblement d'avant en arrière, parcourt sans interruption la base du front et les flancs du thorax. Ailes, vitreuses; nervures saillantes, noires et entourées de noir. Les quatre pattes antérieures, noires; une grande tache blanche sur les tibias, un peu au-dessus de l'extrémité tarsienne; pattes postérieures, grisâtres.

Dans cette *femelle*, les deux appendices internes de la sixième plaque ventrale s'enfoncent, presque dès leur

origine, sous les écailles vulvaires, qui sont grandes, très rapprochées, extérieurement convexes et ovalaires. Le tube anal est droit, sans rebords latéraux, convexe en dessus, plan en dessous, en demi-cylindre allongé, et aplati; ouverture postérieure, entière, coupée obliquement de bas en haut et d'avant en arrière.

19. G. Achilius, *Kirby*.

Tête, non protubérante, formée des mêmes pièces que dans les *Cladidoptères*, mais dans des proportions bien différentes.

Front, beaucoup plus long que large, se rétrécissant insensiblement de bas en haut, remontant un peu sur le dos de la tête, sans aucune trace d'une division en trois facettes, mais étant divisé en deux parties égales par une arête médiane et longitudinale.

Faces latérales, nulles.

Vertex, plus large que long, bifovéolé. Bord antérieur, anguleux; son sommet se confondant avec celui de la tête.

Base du front, profondément échancrée, mais si peu prononcé, que le front et le chaperon semblent continus.

Chaperon, ayant une carène médiane qui continue celle du front.

Lobe médian du *prothorax*, peu avancé, plus large que long; bord antérieur, arrondi, épais; échancrures post-oculaires, peu rentrantes, et n'étant pas remplies par les yeux à réseau, qui sont moyens, ronds, et peu proéminents en arrière au delà des angles postérieurs du vertex. Prothorax, d'une longueur moyenne; son bord antérieur, ne permettant pas à la tête de glisser au-dessus de lui en se redressant; son bord antérieur étant largement et faiblement échancré; échancrure, non anguleuse.

Dos du *mésothorax*, plus large que long, sub-triangulaire, scutelliforme.

Abdomen, ovale et déprimé. Dans les femelles, les parties génitales sont sur le même type que dans les genres précédents. L'extrémité de l'oviscapte est pareillement enveloppée par les écailles vulvaires.

Ailes supérieures, non réticulées; cellules de l'extrémité, n'étant ni carrées, ni quadrangulaires. Première nervure discoïdale sortant du cubitus, à peu de distance de la cellule basilaire.

Pattes, de la forme ordinaire. Une seule épine latérale aux tibias postérieurs.

Ce genre avait été proposé par M. LE DOCT. KIRBY dès 1810. On a pensé depuis qu'il fallait le réunir au G. *Cixius*. Je l'en crois très distinct:

1° Par l'absence de tout rudiment des faces latérales:

2° Par le rebord antérieur du prothorax, qui ne permet pas à la tête de glisser au-dessus de lui;

3° Par la forme du dos du mésothorax, qui n'est pas en rhombe plus long que large;

4° Par l'origine de la première nervure discoïdale, plus éloignée de la cellule basilaire;

5° Par les tibias postérieurs, qui sont uni-épineux;

6° Par la forme de l'oviscapte et des écailles vulvaires.

Espèces.

1. ACHILIUS FLAMMEUS, *Kirby*, *Trans. of the Lond. Soc.*, t. XII, p. 475, pl. 23, fig. 13.

Nouvelle-Hollande. — Femelle de la collection de M. SERVILLE.

2. ACHILIUS BICINCTUS, *N. sp.?* pl. 7, fig. I.

Amér.-Mérid. — Femelle de la collection de M. SERVILLE.

Long., 2 lignes; larg., 1 ligne 1/2. Longueur de l'aile supérieure, 3 lignes.

Testacé-pâle; arêtes frontales, plus foncées Une grande tache noire près du sommet de la tête. Dos de l'abdomen et extrémité du ventre, noirâtres. Ailes supérieures, hyalines; nervures, saillantes et testacées; bord postérieur, noir; deux bandes transversales de la même couleur, l'une immédiatement derrière la cellule basilaire, l'autre, un peu au delà du milieu, plus grande, en arc de cercle dont la convexité est tournée en avant.

20. G. UGYOPS, *Guérin.*

Tête, sans protubérance et composée des mêmes pièces que dans les trois genres précédents.

Front, étroit, beaucoup plus long que large, peu rétréci de bas en haut, peu renversé en arrière près du sommet, fortement caréné dans toute sa longueur. Base, droite.

Vertex, plan, horizontal, peu rétréci en avant, ayant deux arêtes longitudinales; bord postérieur, profondément échancré; échancrure, anguleuse.

Chaperon, caréné dans toute sa longueur.

Rostre, atteignant à peine les hanches postérieures.

Joues, faisant avec le front un angle d'environ quatre-vingt-dix degrés.

Yeux à réseau, grands, ovales, entiers, proéminents en arrière, bien au delà des angles postérieurs du vertex.

Ocelles, nuls.

Antennes, insérées très près et un peu au-dessous des yeux, presque aussi longues que la distance du sommet de la tête à la pointe postérieure du mésothorax, de quatre articles bien distincts : le premier, sub-cylindrique ou très faiblement obconique, très long, dépassant de beaucoup l'arête qui sépare les joues et le front, ne pouvant pas s'enfoncer entièrement dans la cavité du tubercule antennaire qui est large et court ; le second, de la même forme et de la même grandeur que le premier, granuleux, à granulations piligères ; le troisième, très petit, inséré à l'extrémité du second ; le quatrième, en soie longue et déliée.

Prothorax, d'une longueur moyenne. Lobe médian, avancé au-dessus de la tête, dont la face postérieure est assez oblique ; bord antérieur, acuminé ; échancrures post-oculaires, assez rentrantes ; bord postérieur, largement et peu profondément échancré en arc de cercle.

Dos du *mésothorax*, comme dans les *Achilies*, plus large que long, sub-triangulaire, scutelliforme.

Abdomen oblong, déprimé latéralement. Segments intermédiaires un peu élevés en carène.

Ailes supérieures, comme dans les *Achilies* : première nervure discoïdale, sortant immédiatement de la cellule basilaire au même point que le cubitus.

Pattes, de la forme ordinaire : trois petites épines latérales aux tibias postérieurs.

Ce genre est un de ceux qu'on pourra changer de place à volonté, pourvu qu'on change l'ordre successif des caractères qu'on voudra employer. Il se rapproche des G. *Delphax*, *Arœopus* et *Asiraca* par la longueur des antennes, et il s'en éloigne par la grandeur de l'angle plan formé par l'intersection des joues et du front. Il se rapproche des *Cixies* et des *Plectodères* par l'innerva-

tion des ailes supérieures et par les trois épines des tibias postérieurs. Il s'éloigne des premiers par l'absence des faces latérales, et de tous les deux par l'avancement du prothorax au-dessus de la tête.

Espèce unique.

Ugyops percheronii, *Guérin. Voyage de Bellanger*, pag. 478.

Ugyops Percheronii, *Guérin*, *Iconogr. du règne animal*, pl. 57.

De la Cochinchine. Femelle de la Collection de M. Guérin.

La carène médiane du front est sillonnée, à partir du sommet de la tête, jusqu'à la moitié de sa longueur. Le vertex a une fossette triangulaire près du milieu du bord postérieur. Il n'y a qu'une ligne élevée sur le prothorax. Il y en a cinq sur le mésothorax, droites, équidistantes et sub-parallèles. La médiane n'atteint pas la pointe postérieure. Les cinq premiers anneaux du ventre sont courts, postérieurement échancrés, et comme refoulés en avant, sur la ligne médiane, par l'énorme développement des pièces génitales. Ceci établit un rapport de plus entre les *Ugyops* et les genres voisins des *Delphax*. Je ne saurais en dire davantage. L'individu de la Collection Guérin n'est plus sous mes yeux au moment où j'écris.

21. G. Cixius, *Latr.*

Tête, sans protubérance. Pièces du tétraèdre céphalique, bien distinctes, séparées par des arêtes saillantes, mais couchées à plat, et sans aucun renflement, comme dans les *Phénax*.

Front, plus long que large, se rétrécissant insensible-

ment de bas en haut, sans traces d'une division en trois facettes, partagé en deux portions égales et symétriques par une arête longitudinale qui va de la base jusqu'au sommet. *Base*, profondément échancrée.

Faces latérales, toujours apparentes, différant en longueur et en largeur selon les différentes espèces.

Vertex, plan, ne paraissant concave que parce que ses bords sont plus ou moins élevés. Sommet, ordinairement anguleux, se confondant quelquefois avec celui de la tête, le plus souvent communiquant avec celui-ci par une arête longitudinale qui sépare alors les deux faces latérales.

Chaperon, ayant une carène médiane qui continue celle du front, et qui va de la base jusqu'à l'extrémité.

Joues, étroites, verticales, planes, ne paraissant concaves que parce qu'elles sont cachées en partie par l'arête qui les sépare du front.

Yeux à réseau, grands, ronds, proéminents en arrière, en contact immédiat avec le prothorax. Tubercule sub-oculaire, nul.

Un *ocelle* de chaque côté, entre l'arête marginale et l'œil à réseau, vis-à-vis de l'angle inféro-interne de celui-ci.

Premier article des *antennes* et tige du second, pouvant s'enfoncer dans la cavité du tubercule antennaire, dont les bords sont d'ailleurs peu saillants. Massue du second article, granuleuse, épaisse, plus longue que large, sub-cylindrique : extrémité tronquée. Troisième et quatrième articles, de la forme ordinaire.

Prothorax différent de celui de toutes les *Fulgorelles* précédentes, en ce qu'il ne s'étend presque pas en arrière en recouvrement du mésothorax, et en ce que son bord postérieur, presque parallèle à l'antérieur, est profondé-

ment échancré : échancrure en angle aigu. Le prothorax ne consiste plus qu'en son lobe antérieur. Il devient très court, et ses deux bords, effectivement très rapprochés, le paraissent encore davantage, parce que l'antérieur est plus ou moins couché en arrière, et ne s'oppose pas au renversement de la tête dans la même direction. Les arêtes longitudinales sont nécessairement très courtes; la médiane est la seule qui reste, et encore s'efface-t-elle le plus souvent sous le repli du bord antérieur. Les deux autres ont disparu, et les pièces extérieures du *tergum* ne se distinguent plus de ses pièces intermédiaires.

Le *mésothorax*, découvert en avant, est plus long que large, et en forme de rhombe. Les trois arêtes ordinaires subsistent toujours. Elles sont droites, parallèles, équidistantes; les deux latérales ne convergent pas en avant pour former une espèce de fer à cheval. Dans quelques espèces, on voit de plus, entre la médiane et chacune des latérales, une autre arête semblable et parallèle aux trois autres.

L'abdomen est large et aplati; la carène dorsale médiane a une élévation moyenne.

Le pan discoïdal des ailes supérieures est toujours penché en dehors. Point de nervures transversales parallèles, toutes les anastomoses n'étant que des ramifications quasi-longitudinales des nervures principales. La cellule basilaire est en triangle allongé. Il y a encore deux nervures discoïdales; mais la première part du même point que le cubitus, et ne se bifurque qu'après lui et après la seconde nervure. L'arrière-disque de l'aile est nettement limité, d'un côté, par une nervure oblique qui va du cubitus au radius, et de l'autre par la réunion immédiate du post-cubitus et du bord interne. En arrière de la nervure anastomostique qui va du cubitus

au radius, il y a souvent un espace, dont la forme et les dimensions varient selon les espèces, opaque et coloré. On l'a regardé comme un analogue du *stigmate alaire des Hyménoptères*. Ce rapprochement ne me semble pas admissible. Toutes les nervures ont au moins une, quelquefois deux rangées longitudinales de tubercules punctiformes et piligères dont la couleur tranche souvent avec celle du fond.

Pattes, de la forme ordinaire. Deux ou trois épines latérales aux tibias postérieurs. M. Herrich-Schæffer signale la *Minuta*, *Germar*, comme la seule espèce de ce genre qui ait les tibias postérieurs mutiques. Je ne l'ai pas vue.

Dans la *femelle*, les appendices internes de la sixième plaque ventrale sont longs, étroits, terminés en pointe, creusés intérieurement, et tels qu'ils doivent être pour former un oviscapte. Les écailles valvulaires ont exactement la même forme; elles embrassent étroitement les deux autres pièces, et elles forment un second étui supérieur et extérieur. La pièce supérieure qui sert de support acquiert en même temps un haut degré de développement; elle devient une lamelle ovale, transversale, presque perpendiculaire à l'axe du corps, échancrée faiblement en dessous pour le passage du tube anal, plus profondément en dessous pour celui de l'oviscapte. Le tube anal est allongé, droit, cylindrique, un peu aplati, sans rebords latéraux, à ouverture postérieure perpendiculaire et entière.

Dans le *mâle*, la sixième plaque ventrale est inférieurement biéchancrée : échancrures profondes, arrondies, séparées par une dent spiniforme, plate et horizontale. Les deux branches de l'arme copulatrice peuvent se comparer à deux feuilles engaînantes, distantes à leur ori-

gine, dilatées, arrondies et rapprochées à leur extrémité postérieure. Le tube anal, cylindrique et sans rebord, comme celui de la femelle, se recourbe en dessous pour défendre le pénis, et son ouverture postérieure, toujours entière, est coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière.

Ce genre contient plusieurs espèces européennes assez connues, telles que les *Flata leporina*, *Germ.*; *Pallida*, *Herr.-Schæff.*; *Albicincta*, *Germ.*; *Contaminata*, *id.*; *Stigmatica*, *id.*; *Nervosa*, *Fab.* Voyez, pour les caractères spécifiques, et pour leur synonymie, *Herr.-Schæff.*, *Nomencl. entom.*, 1[er] cahier, pages 65 et 105. Toutes celles que j'ai vues ont leurs *faces latérales plus larges que longues*. Elles sont, au contraire, *plus longues que larges* dans l'espèce suivante.

Cixius Servillei, *N. sp.*?

Patrie inconnue. Une femelle de la collection de M. Serville.

Un peu plus grande que le *Cixius nervosus* (*Flata*), *Fab.* Arête longitudinale du front un peu dilatée au sommet de la tête. Arête qui va de ce point au sommet du vertex, canaliculée dans toute sa longueur.

Faces latérales deux fois plus longues que larges, en triangle tel que le sommet postérieur est beaucoup plus aigu que l'interne. Vertex très acuminé en avant et entre les faces latérales, à rebords très élevés, ce qui le fait paraître très concave : arête médiane effacée. Échancrure postérieure de la tête en angle aigu. Dos du mésothorax tricaréné. Une seule rangée de points élevés, moyens, équidistants sur toutes les nervures : ceux du radius semblables aux autres. Couleur générale du corps et des pattes, testacé-pâle.

Ventre, obscur; bord postérieur des quatre premiers anneaux, blanchâtre. Ailes supérieures, hyalines; points élevés des nervures, deux larges bandes transversales et quelques taches irrégulières, noirâtres. Ailes inférieures, plus minces, transparentes et sans taches.

22. G. Plectodères, *Mihi.*

Dans l'exposition des caractères de ce genre, je vais me borner à ce qui le distingue, à mon avis, du G. *Cixius*. Voyez, pour les autres détails, ce qui a été dit à l'article de celui-ci.

Faces latérales de la tête, nulles. Front, renversé en arrière, remontant au-dessus de la tête, bien plus sur les côtés que vers le milieu, étant encore plus long que large, mais moins que dans les *Cixies*, et ne se rétrécissant pas sensiblement de bas en haut.

Prothorax, penché obliquement en avant; bord antérieur, sans rebord, enfoncé au dessous de la tête; bord postérieur, mince, élevé, seul apparent, en sorte que le prothorax n'est visible en dessus que sous les apparences d'un pli transversal et tranchant.

Arrières-disques des deux ailes supérieures, croisés pendant le repos, comme dans les *Elidiptères*. Point où le post-cubitus rejoint le bord interne, étant beaucoup plus près de l'origine que celui où le cubitus s'anastomose avec le radius. Ligne de séparation entre les deux portions du pan discoïdal, très oblique de dedans en dehors, et d'avant en arrière.

Une seule épine latérale aux *tibias* postérieurs.

Appareil génital extérieur de le femelle, comme dans le G. *Achilius*.

Espèce unique.

PLECTODERES COLLARIS, *Mihi*, pl. 6, fig. V.

Flata collaris, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 53, 42.

Cayenne. — Femelle recueillie par feu BANON, communiquée par M. GÉNÉ.

23. G. DELPHAX, *Fab.*

Ce genre, et les deux qui le suivent immédiatement, forment, dans les *Cixioïdes*, un petit groupe bien distinct. Nous les réunirons sous le nom de *Delphacoïdes*. Leur caractère essentiel réside dans l'angle que font entre eux les joues et le front. Au lieu d'être droit, comme dans les autres *Fulgorites*, il est plus ou moins obtus; il y a même certaines espèces où son ouverture est très grande, et où l'inclinaison des joues est à peine sensible. Sous ce point de vue, les *Delphacoïdes* nous semblent les moins *fulgoriformes* de toutes les *Fulgorelles*. Ce sont elles qui font le passage aux *Tettigomètres* et aux *Cicadellaires*. C'est par elles qu'il aurait fallu, ou commencer, ou finir, dans un travail qui eût embrassé tout l'ordre des *Rhyngotes*, et dans lequel le G. *Fulgora* aurait dû être au milieu de sa sous-tribu, ou le point central dont seraient partis, comme autant de rayons divergents, tous les autres genres qui s'écarteraient plus ou moins de ce type absolu pour se rapprocher, par différentes routes, des autres tribus ou sous-tribus voisines. Mais dans cet essai, qui est essentiellement monographique, j'ai pensé qu'il y avait une autre marche à suivre, et qu'il fallait prendre le point central pour le point du départ, s'en éloigner pas à pas, et lui rattacher successivement tous les points de la circonférence.

Les *femelles* des *Delphacoïdes* ont, comme les *Phœnax*

et les *Ugyops*, l'origine de leur oviscapte très voisine de la base du ventre. Les plaques ventrales intermédiaires sont, ou fendues au milieu et divisées en deux lobes rejetés sur les côtés, ou profondément échancrées et à échancrures très allongées. *L'oviscapte* est long, étroit, comprimé latéralement, un peu arqué, terminé en pointe émoussée. Au premier aspect, on pourrait le prendre pour une tarière en forme de sabre; mais en l'examinant avec un peu plus d'attention, on reconnaît qu'il est formé de quatre valves inermes, creusées du côté interne, propres à y ouvrir un passage aux œufs, mais trop faibles pour entamer les corps un peu durs. Les deux internes et un peu supérieures sont les appendices internes de la sixième plaque; les deux autres externes et un peu inférieures, sont les analogues des écailles vulvaires. Ce mode de conformation est semblable à celui que nous avons observé dans les *Cixies;* mais la portion du sixième segment inférieur dont se détachent les écailles vulvaires, au lieu d'être perpendiculaire à l'axe du corps, est renversée à plat sous le ventre, au-dessus de l'oviscapte. Il s'ensuit que l'abdomen peut redresser ses segments postérieurs durant l'accouplement, et que le tube anal devant être entraîné par ce mouvement, il n'a pas besoin d'être aussi long que dans les *Fulgorelles*, où l'écartement des derniers anneaux de l'abdomen est, ou nul, ou très borné.

Dans les *mâles*, la grandeur de l'appareil génital et l'énorme allongement des dernières plaques ventrales, au moment de leur sortie, produit les mêmes effets. Aussi voyons-nous, dans les deux sexes de toutes les *Delphacoïdes*, le tube anal très court, dépassant à peine le dernier anneau, ayant une ouverture assez large, et coupée perpendiculairement.

Les *Delphacoïdes* diffèrent encore des autres *Fulgorites*, par l'échancrure inférieure de l'œil à réseau, par l'origine des antennes attiguë à l'œil au fond de cette échancrure, par la position de l'ocelle entre l'œil, et l'arête qui sépare les joues et le front, et enfin par la mobilité indépendante de l'épine apicale des tibias postérieurs.

Revenons au G. *Delphax*.

Tête, sans protubérance, assez large.

Front, presque vertical de la base jusqu'aux yeux, et dans cet espace, au moins aussi long que large, renversé souvent en arrière et alors s'étendant un peu sur le dos de la tête, n'ayant le plus souvent qu'une seule carène longitudinale, en ayant quelquefois deux, qui produisent une espèce de division de la face en trois facettes.

Facettes latérales, nulles.

Vertex, plan, horizontal, plus ou moins long en raison inverse de la longueur du front; bord postérieur, peu échancré.

Base du front, droite ou faiblement échancrée.

Chaperon, avec ou sans arête médiane, selon les espèces.

Rostre, ne dépassant pas l'origine des pattes postérieures.

Joues, faisant avec le front un angle obtus, triangulaire.

Yeux à réseau, occupant tout le haut des joues, oblongs, transversaux, proéminents en arrière, au delà des angles postérieurs du vertex; bord inférieur, échancré; échancrure aiguë.

Un *ocelle* de chaque côté, entre l'œil à réseau et l'arête qui sépare les joues et le front, près de l'angle inféro-interne de l'œil.

Antennes, dépassant l'arête qui sépare les joues et le front, mais n'étant guère plus longues que la tête, insérées dans l'échancrure des yeux assez loin du bord des joues, de quatre articles : le premier épais, obconique, ne pouvant pas s'enfoncer dans la cavité du tubercule antennaire ; le second n'étant pas plus épais que le premier, mais deux fois plus long, granuleux, cylindrique, tronqué à l'extrémité ; troisième, très petit, sortant de l'extrémité du second, où il peut se retirer entièrement ; quatrième, en soie longue et déliée. Tubercule antennaire, nul ou peu apparent.

Prothorax, d'une longueur moyenne, ne pouvant ni glisser au-dessus de la tête, ni permettre à celle-ci de glisser au-dessus de lui. Lobe médian, plus large que long ; bord antérieur, arrondi ; échancrures post-oculaires, insensiblement rentrantes ; bord postérieur, droit, ou très faiblement échancré.

Dos du *mésothorax*, sub-triangulaire, scutelliforme, et non en rhombe allongé comme dans les *Cixies*.

Abdomen, n'ayant que les deux premières plaques ventrales visiblement entières.

Ailes supérieures, oblongues, ne se croisant pas ; cellule basiliaire, ouverte en arrière, ou terminée par une nervure très peu apparente ; première nervure discoïdale sortant immédiament du cubitus ; point de réticulation proprement dite à cellules carrées ou quadrangulaires.

Pattes, de la forme ordinaire. Deux épines latérales, aux tibias postérieurs. Épine interne de l'extrémité tarsienne, grande, denticulée en dehors, creusée en dedans, mobile par elle même. M. Herrich-Schæffer s'est servi d'une manière heureuse du nombre des arêtes frontales pour partager le genre en deux divisions.

1re *Division.*

Front, unicaréné; arête unique, plus ou moins sillonnée vers le haut du front.

Rapportez à cette division :

1. DELPHAX LIMBATA, *Fab. Syst. Rhyng.*, 84, 5.

Delphax anceps, *Germar. Mag.*, t. 4, pag. 105, n. 10.

D'Allemagne, envoyée par M. WALTL; et de Sardaigne, communiquée par M. GÉNÉ.

2. DELPHAX NOTULA, *Germar.*

De Suède. — Une femelle de mon cabinet, donnée par M. ZETTERSTESDT à feu DE CRISTOFORI. M. *Herrich-Schœffer* rapporte à cette espèce les *Delph. striata* et *striatella* de FALLEN.

3. DELPHAX UNICOLOR, *Herrich-Schœf. Nom. Entom.*, *pag.* 66, et *Faun. ins. Germ.*, 143, 19. ♀.

De Sardaigne. — Une femelle communiquée par M. GÉNÉ.

Dans cet exemplaire, le ventre est testacé, comme le reste du corps; devant de la tête, noir; arêtes, pâles. Ne serait-ce pas la *Delphax striata*, *Fab. Syst. Rhyng.*, 84, 8? Mais M. HERRICH-SCHÆFFER rapporte celle-ci à la *Delphax dispar*, *Zett.*, qu'il caractérise par la phrase suivante, *nervis dimidii apicalis præsertim marginalis fuscis.* Dans le nôtre, toutes les nervures sont également pâles. La synonymie de FABRICIUS présentera toujours des difficultés insurmontables, lorsqu'on n'aura pas le secours de la tradition. S'il eût donné moins d'importance aux accidents de couleurs, s'il eût décrit les formes avec un peu plus de précision, il nous aurait laissé moins d'embarras.

4. Delphax pellucida, *Mihi. Fab. Syst. Rhyng.*, 84, 6.

Delphax pellucida, *Germar*, *Mag.*, tom. 3, pag. 212, n. 3. ♂.
Delphax hémiptera, *Zetterst.*, *ins. Lapp.*, pag. 306, n.4.
Delphax pellucida, *Germar*, *Mag.*, tom. 3, pag. 217, n. 8. ♀.
De Provence et de Sardaigne — Envoyée par MM. Cantener et Géné.
Dans la femelle, les ailes inférieures sont quelquefois rudimentaires. On a eu tort d'en faire une espèce distincte. Dans le mâle, le noir domine davantage sur l'abdomen et sur les ailes supérieures.

2e Division.

Front, bicaréné, et ayant des traces d'une division en trois facettes.
Rapportez à cette division :

5. Delphax bicarinata, *Herr.-Schæf.*, *nom. Ent.* 1, pag. 66 et 106.

Delphax bicarinata, *Faun. ins. Germ.*, 143, 21.
Allemagne.
Je ne n'ai pas vu cette espèce en nature, mais si la figure de la *Faun. ins. Germar* est fidèle, comme je n'ai aucun motif d'en douter, elle diffère de la suivante, en ce que les deux arêtes frontales sont plus écartées près de la base que vers le haut du front.

6. Delphax pteridis, *Géné. N. sp.?*

Sardaigne, sur les fougères.—Mâle et femelle, communiqués par M. Géné.

Femelle, long., 1 ligne ; larg., 1/2 ligne. *Mâle*, un peu plus petit.

Arête médiane du chaperon, nulle. Arêtes du front, moins élevées et moins tranchantes que dans les espèces de la première division. Les deux du milieu, partant de la base, rapprochées, droites, parallèles, effacées en haut vers le point où le front se renverse doucement en arrière et remonte sur le dos de la tête. Vertex, beaucoup plus large que long, bifovéolé : bord antérieur, arrondi ; bord postérieur, très faiblement échancré. Trois arêtes dorsales sur le prothorax ; la médiane n'atteignant pas le bord antérieur ; les deux autres commençant vis à vis des angles postérieurs du vertex, un peu divergentes et effacées avant d'atteindre le bord postérieur. Disque du mésothorax, plus large que long : les trois arêtes dorsales, peu élevées, droites, parallèles, écartées ; les extérieures, très courtes ; l'intermédiaire, n'atteignant pas la pointe postérieure. Ailes supérieures, rudimentaires, opaques, coriacées, à nervures effacées : bord latéral, renversé sur les côtés, un peu rebordé : bord postérieur, tronqué transversalement et dépassant à peine le premier anneau dorsal. Ailes inférieures, nulles.

Couleur, variable.

Var. *a*. ♀. Grise-testacée. Front, poitrine et pattes, plus clairs. Abdomen, plus foncé ; contour de l'ouverture du tube anal, blanc.

Var. *b*. ♀. Grise-testacée, unicolore : le ventre seulement un peu plus foncé. Bords latéraux de l'abdomen et contour postérieur du tube anal, blancs.

Var. *c*. ♂. ♀. Noire : tête, dos du prothorax, antennes et pattes, testacé - pâle. Contour postérieur du tube anal, comme dans les deux variétés *a* et *b*.

24. G. Aræopus. *Mihi.*

Ce genre ne diffère du précédent que par les caractères suivants.

Échancrure inférieure des *yeux à reseau*, en fente étroite et aiguë. Origine des antennes, à l'entrée de cette fente, au lieu d'être au centre de l'échancrure, comme dans les *Delphax*.

Antennes, plus longues que la tête et le prothorax pris ensemble. Le premier article, plus long que le second, aplati, comprimé, pubescent et non granulé, posé sur une tige membraneuse qui peut s'enfoncer dans la cavité antennaire, tronqué à son extrémité. Second article, de la même forme que le premier, également pubescent et non granulé, diminuant insensiblement de largeur vers l'extrémité; celle-ci portant le troisième article, qui est excessivement petit. Le quatrième, en soie longue et déliée.

Cellule basilaire, nettement terminée en arrière par une nervure transversale bien prononcée. Première nervure discoïdale, sortant du sommet de l'angle postéro-interne de la cellule, à une certaine distance en arrière de la naissance du cubitus.

Premiers anneaux du *ventre*, plus courts, plus refoulés en avant; origine de l'oviscapte, plus près de la base de l'abdomen.

Espèce unique.

Aræopus crassicornis, *Mihi.*

Delphax crassicornis, *Fab. Syst. Rhyng.* 83, 2.

Asiraca crassicornis, *Latr. Gen. Ins.*, tom. 3, pag. 168.

Cicada crassicornis, *Panz. Faun. ins. Germ. fasc.* 35, n. 18 et 19.

Environs de Gênes; assez rare.

25. G. Asiraca, *Latr.*

Ce genre diffère du précédent par les caractères suivants.

Second article des *antennes* étant, à son origine, plus étroit que le premier, ne diminuant pas insensiblement de largeur; extrémité, tronquée en ligne droite.

Troisième article, encore très petit, mais moins que dans les *Aræopes*, et visible aisément à l'œil nu.

Les premiers anneaux du *ventre*, assez grands, en sorte que l'origine de l'oviscapte est visiblement distante de la base de l'abdomen d'un tiers ou d'un quart de sa longueur.

Fémurs et *tibias* des deux premières paires, comprimés latéralement et lamelliformes; ceux de la première, à plaques larges et ovales, ceux de la seconde, en lames étroites et effilées.

Cellule basilaire, ouverte postérieurement; première nervure discoïdale, sortant du cubitus, comme dans le G. *Delphax*.

Espèce unique.

Asiraca clavicornis, *Lat. Gen. ins.*, tom. 3, pag. 167, n. 1.

Delphax clavicornis, *Fab. Syst. Rhyng.*, 83, 1.

Cicada clavicornis, *Coqueb. Illust.*, 1, 33, tab 8, fig. 7.

Italie et Sardaigne. — Plus commune que l'*Aræopus crassicornis*.

L'*Asiraca cylindricornis*, *Latr.*, *loc. cit.*, n. 2, n'ayant pas les pattes antérieures comprimées et dilatées, est probablement un *Aræopus*. J'en dirais peut-être autant du *Delphax cylindricornis*, *Fab.*, *loc. cit.*, n. 3, si je le connaissais mieux.

ANNONCES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE; par M. Rambur, Docteur-Médecin.

Chaque livraison contient 5 planches et 5 feuilles de textes. La quatrième livraison, comprenant une partie des Lépidoptères, est en vente chez Arthus-Bertrand.

Prix de chaque livraison : 6 fr.

GENERA ET INDEX MÉTHODICUS, LEPIDOPTERORUM EUROPÆORUM; auctore Boisduval.

Chez Roret, rue Haute-Feuille, 10 *bis*.

A vendre, par suite du décès de M. Th. Roger, l'ouvrage complet jusqu'à ce jour d'Hubner, sur les Papillons et les Chenilles d'Europe.

S'adresser à M. Boisduval, chez lequel il est déposé.

Errata. Tome VII, page 404, ligne 28, *au lieu de :* araignées, *lisez :* chenilles.

ESSAI

SUR LES *Fulgorelles*, SOUS-TRIBU DE LA TRIBU DES CICADAIRES, ORDRE DES RHYNGOTES.

PAR M. MAXIMILIEN SPINOLA.

(Séance du 3 juillet 1839.)

(Suite).

B. 2e *Famille des* FULGORELLES.

ISSITES.

Arêtes qui séparent les joues et le front, ne se prolongeant pas sans interruption sur les côtés du chaperon.

Tel est le caractère essentiel de la seconde famille des *Fulgorelles*. Le chaperon des *Issites* peut néanmoins avoir des arêtes longitudinales : il peut être divisé en plusieurs faces; mais ces faces et ces arêtes ne sont pas des continuations de celles de la tête. Or, ce défaut de continuité me semble un fait de la plus haute importance : il nous apprend que le principe qui a présidé à la formation de toute la tête, dans les *Fulgorites*, a cessé d'agir, dans les *Issites*, à une certaine distance des yeux, et qu'il ne s'est pas étendu aux parties les plus voisines de l'orifice oral.

Cette différence dans le principe de formation peut nous faire entrevoir plusieurs autres différences de détail.

D'abord, la tête doit être moins protubérante. En effet, la protubérance céphalique a disparu dans la plupart des *Issites*, et, lorsqu'elle existe, elle est chez eux peu dé-

veloppée, et pour ainsi dire rudimentaire ; ses parois sont rarement un peu translucides, le plus souvent opaques et colorées : on peut présumer qu'elle est rarement lumineuse.

En second lieu, la tête doit être plus simple. En effet, les faces latérales ne reparaissent jamais dans les *Issites*. Le front est rarement divisé en trois facettes ; le vertex recule peu à peu vers le bord postérieur, et finit par être, pour ainsi dire, absorbé par le front, qui se renverse et se prolonge en arrière. Dans ce dernier cas, la tête est arrivée à son plus haut degré de simplicité. Les *Fulgorites* ne nous en ont offert aucun exemple.

Dans toutes les espèces de la même famille, nous avons vu les angles posterieurs du prothorax passer au-dessus des écailles alaires, et les couvrir en partie. Nous n'avons jamais vu ces écailles plus élevées que les régions voisines du prothorax. Il en est encore de même, dans quelques genres, de la seconde, et précisément dans ceux par lesquels nous allons commencer, parce qu'ils sont les plus voisins des *Fulgorites*. Mais, dans un grand nombre d'autres *Issites*, le prothorax s'abaisse en face des écailles alaires ; et, comme celles-ci se maintiennent au niveau ordinaire, elles sont visiblement plus élevées que les flancs du prothorax. L'affaissement latéral de celui-ci n'est lui-même qu'une conséquence du rétrécissement du corps : l'abdomen s'en ressent également ; mais souvent il acquiert en hauteur ce qu'il perd en largeur. Son dos s'élève en carène continue ou en crête dentelée ; sa hauteur est alors en harmonie avec la position des ailes, durant le repos. Le pan discoïdal est penché beaucoup plus bas que dans les *Fulgorites*, et son plan, toujours oblique, se rapproche bien davantage du plan vertical.

Nous n'avons pas vu dans les *Fulgorites* une nervure

partant de l'origine des ailes supérieures, entre le radius et le cubitus. Nous la verrons pour la première fois dans la troisième sous-famille des *Issites*; je l'ai nommée la *sub-radiale*, parce que, quand elle est distante du radius, elle communique continuellement avec lui, au moyen de plusieurs nervures transversales obliques et sub-parallèles; et, quand elle en est plus rapprochée, elle se confond avec lui vers l'origine, et l'on voit aisément qu'elle en est une division interne.

L'accord du dessin des ailes avec leur inclinaison presque verticale, celui du rétrécissement du corps avec l'élévation des écailles alaires, m'ont engagé à rassembler tous les genres qui réunissent la plupart de ces caractères, et à en former une sous-famille, que j'ai nommée *Flatoïde*, en l'honneur du G. *Flata*, qui est le plus ancien et qui contient les plus grandes espèces. D'autres *Issites* se distinguent par une tête très comprimée latéralement, par le dos du corcelet plus long que large, et par les tibias postérieurs dépourvus d'épines latérales; j'en ai fait la sous-famille des *Derboïdes*, dont le type est le G. *Derbe*, *Fab.* Les autres *Issites* seront nos *Issoïdes* proprement dites.

Première sous-famille des Issites.

Issoïdes.

26. G. Mycterodus, *Mihi*

Ce genre diffère du G. *Issus*, auquel nous renvoyons pour de plus amples détails, par les caractères suivants.

Tête, protubérante.

Protubérance horizontale, formée par le prolongement du front et du vertex.

Face frontale, ascendante obliquement, et de manière

que sa coupe longitudinale dessine une ligne courbe dont la cavité est tournée en bas, nettement divisée en trois facettes, qui ne commencent cependant qu'à une grande distance de la base. Facette médiane, occupant tout le front proprement dit, se rétrécissant en triangle sous la protubérance, et terminée en pointes. Facettes extérieures, en plan oblique, occupant les pans inféro-externes de la protubérance. Arêtes intermédiaires, élevées et arrondies. Sommet de la facette médiane, distant de celui du vertex; arête qui va de l'un à l'autre, interposée entre les deux facettes extérieures, droite, saillante et caréniforme.

Face verticale, horizontale, plane, continue, beaucoup plus longue que large. *Vertex* proprement dit, un peu plus large, n'étant séparé du reste de la face par aucun trait transversal. Portion protubérante, formant un triangle isocèle dont la hauteur est plus longue que la base. Sommet, arrondi. Bords latéraux, minces et un peu élevés.

Innervation des *ailes supérieures* comme dans l'*Issus coleoptratus*. Ailes inférieures, rudimentaires ou nulles.

Pattes, de la forme ordinaire. Deux épines latérales aux tibias de la troisième paire.

Espèce unique.

Mycterodus nasutus, *Mihi.*

Issus nasutus, *Herr.-Sch.Nom. Ent.*, pag. 65.
— — *Id. Faun. ins. Germ.*, 144, 15.

Gênes et Sardaigne. Les deux sexes, de mon cabinet.

Dans les deux sexes, le tube anal est allongé, et son ouverture, toujours supérieure comme dans la plupart des *Issites*, est un peu en avant de la moitié de la lon-

gueur. Mais, dans le mâle, il est proportionnellement plus court et plus large; son extrémité est plus arrondie : elle doit couvrir en dessus l'extrémité de la verge, dans le large espace que les deux écailles vulvaires laissent entre elles.

27. G. Issus, *Fab.*

Tête, sans protubérance.

Front, séparé du vertex par une ligne transverse plus ou moins élevée, ne remontant pas sur le dos de la tête.

Vertex, horizontal, plan, pouvant paraître concave lorsque ses bords sont plus relevés. Bord antérieur de la tête, répondant à l'arête transverse qui sépare le vertex et le front.

Base du front, plus ou moins échancrée.

Chaperon, très convexe, pouvant avoir une arête médiane, n'en ayant jamais de latérales.

Joues, verticales, faisant avec le front un angle presque droit.

Yeux à réseau, assez grands, ronds, sans échancrure, assez préominents en arrière, au delà des angles postérieurs du vertex, mais étant toujours séparés du bord antérieur du prothorax par le bord postérieur de la tête.

Ocelles, nuls.

Antennes, sortant d'un tubercule antennaire assez saillant sur les joues, au-dessous et à une certaine distance des yeux, courtes, de quatre articles. Le premier et la tige du second, pouvant se retirer au fond du tubercule antennaire. Massue du second, globuleuse, granulée, tronquée à son extrémité, au milieu de laquelle est inséré le troisième, qui est très petit à l'ordinaire. Quatrième, en soie longue et déliée.

Dos du *prothorax* et du *mésothorax* pris ensemble, plus

large que long. Angles postérieurs du prothorax, couvrant en partie les écailles alaires.

L'*abdomen*, plan en dessous, plus ou moins convexe en dessus. Dans un petit nombre d'espèces, dont M. Germar a fait son genre *Amphiscepa*, la carène dorsale est si élevée, que l'abdomen a plus de hauteur que de largeur, comme dans la plupart des *Flatoïdes*. Les ailes, retirées, prennent alors une position presque verticale; mais c'est alors le bord interne de l'aile supérieure qui s'élève d'avant en arrière, au-dessus du plan horizontal, et il n'y a que peu ou point d'abaissement du bord externe. Dans les *Flatoïdes*, au contraire, le bord interne s'élève très peu, si ce n'est à l'extrémité, et il y a toujours un abaissement notable du bord externe.

Le contour des ailes supérieures, et la forme de la cellule basilaire, qui est toujours assez petite, diffèrent selon les espèces. Le première nervure discoïdale sort toujours de la cellule basilaire; mais son origine est plus ou moins rapprochée de celle du cubitus, et quelquefois elles se confondent ensemble. Le cubitus est arqué et parallèle au radius.

Toutes les nervures principales sont très saillantes, peu ramifiées, et à branches faisant entre elles des angles aigus. Les anastomostiques bien moins apparentes, obliques, sinueuses, diversement inclinées, d'autant plus serrées qu'elles sont plus loin de l'origine, ne formant pas un réseau régulier de cellules carrées ou quadrangulaires.

Ailes inférieures, quelquefois nulles ou avortées.

Pattes, assez fortes, de la forme ordinaire : deux épines latérales aux tibias postérieurs.

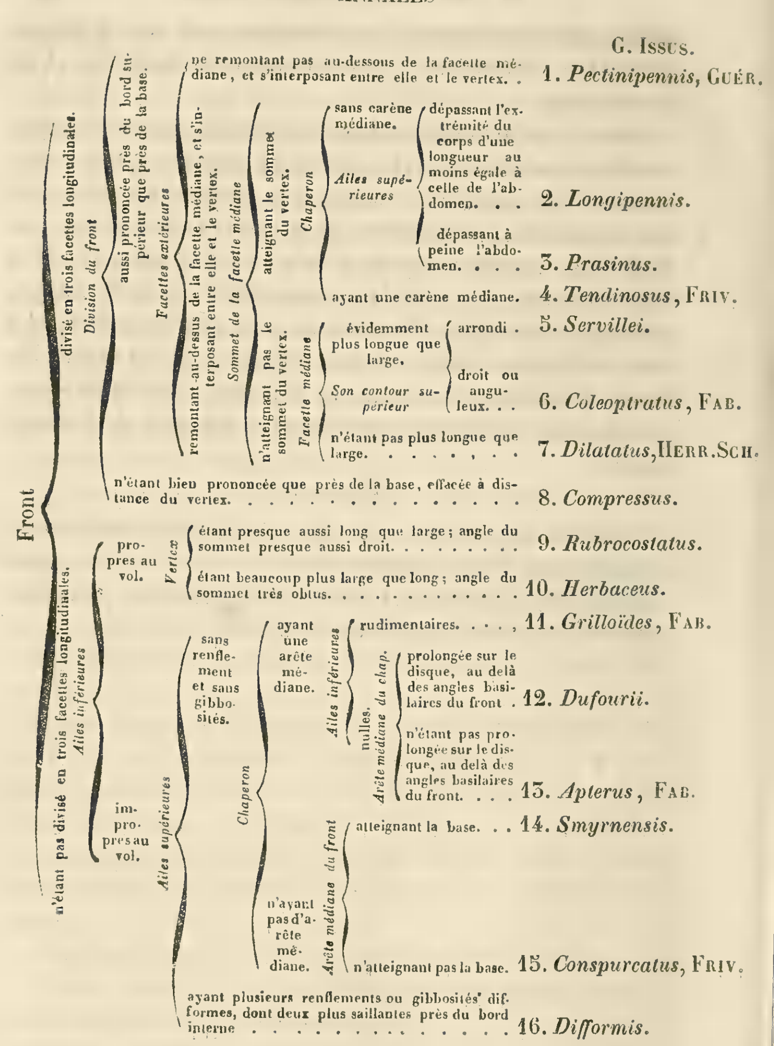
Dans la *femelle*, l'extrémité de l'oviscapte est enveloppée par les écailles vulvaires. Le *tube anal* est aplati,

dilaté, plan en dessous; son ouverture est tout à fait supérieure, et souvent à égale distance de l'origine et de l'extrémité.

Dans le *mâle*, les branches de l'armure copulatrice ressemblent aux deux divisions de la sixième plaque ventrale, telles qu'on les voit dans la plupart des *Cicadellaires* femelles. On pourrait se méprendre sur le sexe, si la sixième plaque ventrale n'existait pas d'ailleurs, et si elle n'était pas, comme dans toutes les *Fulgorelles* mâles, entière et annulaire. Le *tube anal* est encore aplati, et à face inférieure plane ou concave; mais il est étroit, allongé, et quelquefois courbé en dessous. L'ouverture postérieure est également supérieure et distante de l'extrémité.

Espèces.

Après avoir détaché de ce genre toutes les espèces qui appartiennent aux genres voisins, il est encore assez nombreux. J'en connais seize bien distinctes, pour lesquelles j'ai dressé le tableau ci-après.



G. Issus.

- **Front** divisé en trois facettes longitudinales. *Division du front* aussi prononcée près du bord supérieur que près de la base. *Facettes extérieures*
  - ne remontant pas au-dessous de la facette médiane, et s'interposant entre elle et le vertex . . 1. *Pectinipennis*, Guér.
  - remontant au-dessus de la facette médiane, et s'interposant entre elle et le vertex. *Sommet de la facette médiane*
    - atteignant le sommet du vertex. *Chaperon*
      - sans carène médiane. *Ailes supérieures*
        - dépassant l'extrémité du corps d'une longueur au moins égale à celle de l'abdomen. . . 2. *Longipennis.*
        - dépassant à peine l'abdomen. . . . 3. *Prasinus.*
      - ayant une carène médiane. 4. *Tendinosus*, Friv.
    - n'atteignant pas le sommet du vertex. *Facette médiane*
      - évidemment plus longue que large. *Son contour supérieur*
        - arrondi . 5. *Servillei.*
        - droit ou anguleux. . . 6. *Coleoptratus*, Fab.
      - n'étant pas plus longue que large. . . . . 7. *Dilatatus*, Herr.Sch.
  - n'étant bien prononcée que près de la base, effacée à distance du vertex. . . . . 8. *Compressus.*
- **Front** n'étant pas divisé en trois facettes longitudinales. *Ailes inférieures*
  - propres au vol. *Vertex*
    - étant presque aussi long que large; angle du sommet presque aussi droit. . . . . 9. *Rubrocostatus.*
    - étant beaucoup plus large que long; angle du sommet très obtus. . . . . 10. *Herbaceus.*
  - impropres au vol. *Ailes supérieures*
    - sans renflement et sans gibbosités. *Chaperon*
      - ayant une arête médiane. *Ailes inférieures*
        - rudimentaires. . . . 11. *Grilloïdes*, Fab.
        - nulles. *Arête médiane du chap.*
          - prolongée sur le disque, au delà des angles basilaires du front . 12. *Dufourii.*
          - n'étant pas prolongée sur le disque, au delà des angles basilaires du front. . . . 13. *Apterus*, Fab.
      - n'ayant pas d'arête médiane. *Arête médiane du front*
        - atteignant la base. . . 14. *Smyrnensis.*
        - n'atteignant pas la base. 15. *Conspurcatus*, Friv.
    - ayant plusieurs renflements ou gibbosités difformes, dont deux plus saillantes près du bord interne . . . . 16. *Difformis.*

1. Issus Pectinipennis, *Guérin, Voyag. de Bellanger, Zool.*, pag. 475.

Du Bengale.— Femelle, de la collection de M. Guérin.

Très grande dans ce genre, et très remarquable par le rebord antérieur des ailes supérieures. Il consiste en un limbe, en dehors du radius, aussi large que le pan externe de l'aile, environ une demi-ligne, transparent, vitriforme, ou semblable à une lame de talc excessivement mince. Il est traversé, dans toute sa longueur, par des nervures obliques, parallèles entre elles, dont la couleur et la substance tranchent avec celles du fond. Lorsque l'individu est endommagé, ces nervures plus consistantes survivent à la lamelle marginale, et ressemblent à des dents d'une espèce de peigne. Le front est ascendant, divisé de la base jusqu'au bord supérieur, en trois facettes, qui font entre elles des angles obtus. La médiane s'élargit de bas en haut, et arrive au contact immédiat du vertex. Elle est divisée par une arête longitudinale, qui descend du sommet, et qui se perd vers le milieu du front. Les deux facettes intérieures remontent un peu plus haut que la médiane, mais sans converger au-dessus d'elle : elles se courbent même en dehors, et elles finissent en pointe aiguë et saillante au-dessus des yeux. Le vertex est plus large que long, concave, à bords doucement relevés : l'antérieur bisinué; le postérieur faiblement échancré. Le bord postérieur de la tête se colle exactement contre le bord antérieur du prothorax. Le lobe médian de celui-ci est large, arrondi, et on ne saurait comparer le dos du corcelet à un rhombe transversal. Voyez, pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*

Cette espèce est la seule où les trois facettes étant bien distinctes, les extérieures ne soient pas dans le même plan

que la médiane, et ne remontent pas entre elle et le vertex. La tête a un facies particulier. Elle devrait peut-être faire un genre à part; mais n'ayant vu que l'exemplaire endommagé de la collection de M. Guérin, je ne l'ai pas jugée suffisamment connue.

2. Issus longipennis, *N. sp.?*

Patrie inconnue. — Femelle de la collection de M. Serville.

Long., 3 lignes; larg. 1 ligne 1/2. Longueur des ailes supérieures, 4 lignes.

Base du front profondément échancrée. Front beaucoup plus long que large, divisé en trois facettes qui restent dans le même plan, et qui sont séparées par des arêtes saillantes. Facette médiane, oblongue, arrondie en haut, ne touchant au vertex que par le sommet, unicarénée dans toute sa longueur. Facettes extérieures, un peu dilatées à la base, égalant tout au plus le tiers de la largeur de la médiane, l'entourant, passant au-dessus d'elle, et finissant en pointe au sommet de la tête. Vertex beaucoup plus large que long; bords relevés; angle apical, obtus; bord postérieur fortement échancré. Chaperon, sans carène. Bord postérieur de la tête ne se collant pas contre le bord antérieur du prothorax. Lobe médian, acuminé. Ailes supérieures, d'une longueur démesurée, plus longues que le corps; la portion qui dépasse l'abdomen en arrière étant aussi longue que l'abdomen même, étroites proportionnellement à leur longueur. Radius et cubitus, moins arqués que dans les autres espèces.

Couleurs. Corps, pattes et antennes, d'une teinte feuille sèche, qui a pu être verdâtre autrefois. Facettes extérieures du front, noirâtres, avec deux rangées de petites taches rondes, punctiformes, blanchâtres. Ailes supé-

rieures, brunes, avec quelques grandes taches irrégulières plus obscures; les inférieures, noires.

3. Issus prasinus, *N. sp.?*

Du Brésil. — Mâle de mon cabinet, envoyé par M. Buquet.

Même taille que celle du *Longipennis,* mais ailes supérieures beaucoup plus courtes, et dépassant à peine l'abdomen en arrière. Front, à peine un peu plus long que large. Division de la tête en trois facettes, peu marquée : arêtes intermédiaires, peu élevées vers le haut du front, entièrement effacées à quelque distance de la base; forme des facettes comme dans la *Longipennis*; la médiane, arrondie supérieurement, n'étant en contact avec le vertex que par le sommet de la tête, divisée longitudinalement par une arête médiane, plus élevée que les latérales, partant du sommet, et descendant jusqu'au milieu du front. Vertex, deux fois plus large que long; sommet, n'étant cependant pas en arrière du bord antérieur des yeux à réseau; angle apical, très obtus. Bord postérieur de la tête, ne se collant pas exactement contre le bord antérieur du prothorax.

Couleurs. Vert, plus foncé sur le dos du corcelet, sous le ventre et sur les ailes inférieures; pâle, et tendant à la couleur de feuille sèche, aux antennes, aux pattes et à la poitrine. Front, brun noirâtre : facettes extérieures, plus claires, tachetées de blanc. Ailes inférieures, obscures.

3. Issus tendinosus, *Frivaldsky, in litteris.*

Issus reticulatus, *de Cristofori*, *in litteris.*

Romélie. — Les deux sexes de mon cabinet, envoyés

par M. Frivaldsky. Un mâle de Dalmatie, donné par feu de Cristofori.

Taille de l'*Issus coleoptratus*. (Voyez ci-après, n° 6.)

Tête, comme dans l'espèce précédente ; division du front en trois facettes, mieux prononcée ; arêtes intermédiaires, plus saillantes tout autour de la facette médiane, et effacées à moindre distance de la base; celle-ci, plus large, plus arrondie. Facettes extérieures, remontant davantage sur le dos de la tête. Arête médiane du front, variable en longueur et en épaisseur, n'atteignant jamais ni le sommet, ni la base. Chaperon, ayant une arête longitudinale médiane, en côte arrondie, commençant à une certaine distance de la base. Ailes supérieures, comme dans le *Coleoptratus*, plus larges que dans le *Prasinus*.

Couleurs. Corps et pattes, blanchâtres, tachetés de gris-noirâtre. Taches obscures, disposées en bandes transversales sur le chaperon, en points moyens et distants sur les facettes extérieures du front et sur le dos du corcelet, en points rapprochés et confluents sur la facette médiane et sur le vertex, en lignes longitudinales sur les fémurs et sur les tibias. Abdomen, blanchâtre : base des plaques dorsales intermédiaires, milieu du ventre, quelques taches sur les côtés, noirâtres. Ailes supérieures, grises, obscures ; nervures principales, noires, anastomoses transversales, blanchâtres. Ailes inférieures, noires.

Dans la *femelle*, les écailles vulvaires sont noires, très volumineuses. Elles commencent à envelopper l'oviscapte très près de son origine. Les lobes externes de la sixième plaque ventrale sont courts et souvent cachés sous le bord postérieur de la cinquième. Le tube anal n'est ni rebordé, ni dilaté, mais il est un peu obconique : son

ouverture est plus voisine de l'origine que de l'extrémité ; celle-ci, en arc d'ellipse.

Dans le *mâle*, les branches de l'armure copulatrice sont latérales, oblongues, en feuilles lancéolées, concaves à leur face interne, et suffisantes pour entourer et pour défendre le pénis, sans le concours du tube anal. Celui-ci est en conséquence très court; sa paroi inférieure se prolonge très peu en arrière de l'ouverture postérieure ; celle-ci est simplement en ovale un peu allongé, coupée obliquement de haut en bas, et d'avant en arrière.

5. Issus Servillei, *N. sp.?*

Amérique Septentrionale.—Collection de M. Serville.

Taille des précédents. Facette médiane, en ellipse fermée de toutes parts, dont le grand axe est dans le sens de la longueur, dont le sommet supérieur est distant du vertex, et dont l'inférieur tombe sur la base du front. Arête longitudinale, correspondant au grand axe, en côte saillante. Arêtes latérales qui séparent les trois facettes, plus élevées vers les deux extrémités, presque effacées vers le milieu. Sommet supérieur de la facette médiane, réuni à celui du vertex par une arête longitudinale, qui continue l'arête médiane de la facette, et qui sépare les deux facettes extérieures dont l'extrémité supéro-interne est tronquée en ligne droite, tandis que l'inféro-interne est en pointe. Chaperon, sans arête médiane. Vertex, presque aussi long que large : angle du sommet, droit ou peu obtus; bord postérieur, plus profondément échancré que dans le *Tendinosus*. Cependant, comme le bord antérieur du prothorax fait un angle encore plus aigu, les bords adjacents de la tête et du corcelet ne se collent pas exactement entre eux. Il y a encore, der-

rière les yeux, cet hiatus qui se retrouve dans la plupart des espèces du genre.

Couleurs. Blanchâtre, tacheté de gris-brun. Taches disposées en petits points sur les facettes extérieures du front et sur les flancs du prothorax, en marbrures sur les ailes supérieures, en anneaux sur les quatre pattes antérieures, noirâtres. Ailes inférieures, blanches et transparentes. Sexe inconnu.

6. ISSUS COLEOPTRATUS, *Fabr. Syst., Rhyng.* 99, 1.

Var. α. Cercopis coleoptrata, *Panz, Faun. Germ., fasc.* 2, *tab.* 11.

Var. α. Cercopis coleoptrata, *Germar, Mag. Ent.*, tome III, pag. 24, n. 2.

Var. β. Issus Lauri, *Ahrens, Faun. ins. Cur. fasc.* 2, *tab.* 19.

Var. γ. Fulgora gibbosa, *Encycl.*, tome VI, p. 576, n. 49.

Commun en Europe. — Les deux sexes, de mon cabinet.

Taille des précédents. Facette médiane en rectangle plus long que large, à bord supérieur droit, à angles supérieurs bien prononcés, à bords latéraux droits et parallèles, à angles inférieurs ou basilaires arrondis, à bord inférieur arqué, et atteignant au milieu la base du front. En tout le reste, semblable à la *Servillei*.

Couleurs très variables.

Var. α. Corps et ailes supérieures, d'un gris cendré, qui s'éclaircit quelquefois après le desséchement; un point noirâtre sur chaque aile supérieure.

Var. β. Corps et pattes blanchâtres, pâles. Ailes supérieures, d'un vert plus ou moins clair : encore un point noir aux ailes supérieures.

Var. γ. Couleurs de la variété précédente, plus de point noir aux ailes supérieures.

Une quatrième variété existe dans la collection de de M. Serville, mâle et femelle. Couleurs de la var. α. Ailes supérieures, variées de blanc sale et de gris noirâtre; point de tache noire et punctiforme. Le mâle a été pris dans les environs de Paris. La femelle, plus endommagée, était simplement étiquetée *exotique*. Je présume que ceci ne doit s'entendre que des contrées de l'ancien continent qui participent de la faune européenne, et qui appartiennent surtout à la région dite *méditerranéenne*, telles que l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Egypte, la Barbarie, etc.

Le tube anal des deux sexes diffère beaucoup de celui du *Tendinosus*. Il est en ovale oblong, trois fois plus long que large, ayant son maximum de largeur vers la moitié de sa longueur, médiocrement convexe en dessus, concave en dessous. Son ouverture postérieure est ronde, supérieure, placée au tiers de la longueur dans la femelle, à la moitié dans le mâle. Dans celui-ci, les branches de l'armure copulatrice n'enveloppent pas le pénis dans tous les sens, et sa surface supérieure a besoin d'être défendue par le tube anal.

7. Issus dilatatus, *Herr.-Schœff. Nom. Entom.*, 1, 106.

Issus dilatatus, *Burm., trad. manuscr.*, pag. 50.
Fulgora dilatata, *Encycl.*, tome VI, p. 577, n. 50.
Italie et Sardaigne.—Mâle et femelle, de mon cabinet.

Taille des précédents. Tête, proportionnellement plus large. Facette médiane, en rectangle, comme dans le *Coleoptratus*, mais évidemment plus large que long, et à bord inférieur presque parallèle au supérieur, distant partout de la base, et échancré au milieu. Vertex, deux

fois plus large que long ; angle du sommet plus ouvert que dans le *Coleoptratus*. Le tube anal de la femelle est étroit, allongé, sub-cylindrique, comme dans le *Tendinosus* du même sexe. L'ouverture postérieure est placée tout au plus au quart de sa longueur. Celui du mâle est proportionnellement plus large et plus court, mais de la même forme ; il s'ouvre supérieurement, vers le tiers de sa longueur. Son prolongement sert à défendre la verge du côté où l'armure copulatrice la laisserait à nu.

Cette espèce, qu'on a souvent confondue avec le *Coleoptratus*, présente de même de nombreuses variétés de couleur ; quelques unes se rapprochent beaucoup de certaines variétés de la précédente ; aussi fera-t-on bien de s'en tenir aux différences des formes pour les distinguer. Je n'en connais cependant aucune qui ait un point noir aux ailes supérieures, comme les var. α et β de l'autre espèce, et *vice versâ ;* je n'ai vu aucun exemplaire du *Coleoptratus* dont le corps ait une teinte rougeâtre, et dont les flancs soient même rouge de carmin. Cette belle variété du *Dilatatus* se trouve en Sardaigne et en Sicile. M. Géné m'a communiqué un mâle de la première localité, et j'ai eu de feu *de Cristofori* une femelle de la seconde.

Issus compressus, *N. sp.?*

Brésil. Femelle envoyée par M. Buquet.

Taille des précédents, mais facies bien différent. Front, un peu plus long que large, verticalement ascendant, un peu convexe. Base, sans échancrure, droite, fortement rebordée, en sorte que la suture du front et du chaperon est une arête saillante et non un sillon, comme dans les autres *Issus*, et dans la plupart des *Fulgorelles*. Division du front en trois facettes, apparente près de la base, effacée vers le milieu du front, nulle

dans sa moitié supérieure. Facette médiane, semblable à la moitié inférieure d'un carré ouvert par le haut; bords latéraux, parallèles; angles émoussés; base de la facette, parallèle à celle du front. Arête longitudinale médiane, en côte arrondie, n'étant saillante qu'au-dessus de la facette. Chaperon, très convexe, ayant une arête longitudinale très élevée, en côte arrondie. Angles basilaires du front, tronqués obliquement. Angles supérieurs, bien prononcés, droits. Bord antérieur de la tête, en ligne droite, transversale, visiblement en arrière du bord antérieur des yeux à réseau. Vertex, quatre fois plus large que long. Bord postérieur, échancré, à échancrure anguleuse et obtuse, se collant exactement contre le bord antérieur du prothorax. Un petit tubercule ocelliforme et aveugle, sur chaque joue, à l'angle inféro-interne de l'œil à réseau. Échancrures post-oculaires du prothorax, nulles. Dos du prothorax et du mésothorax pris ensemble, faisant une espèce de rhombe à côtés rectilignes, plus large que long; caractère remarquable, car, dans les autres *Issus*, le rhombe n'existe pas, ou il n'a pas ses côtés rectilignes. Bord postérieur du prothorax et bord antérieur du mésothorax, droits, transversaux et rebordés, en sorte qu'ils peuvent s'écarter et se rapprocher, mais non glisser l'un sur l'autre. Abdomen, oblong. Dos, très élevé en carène continue, et dessinant un arc de courbe; maximum de hauteur, répondant au second anneau, à peu près égal au maximum de largeur. Ailes supérieures, prenant, durant le repos, une position presque verticale, telle que le bord interne s'élève au-dessus de la carène abdominale, sans que le bord externe descende bien bas au-dessous de l'abdomen, opaques, coriacées, convexes. Radius, arqué, pan externe, un peu dilaté ; nervures principales et anas-

tomostiques, également peu relevées. Bord interne, faisant une espèce de bourrelet près de l'origine, dans toute la portion qui doit se loger dans la rainure du mésothorax, ou, pour mieux dire, dans le segment sub-alaire dorsal. Ailes supérieures, très étroites près de l'origine, arrondies et dilatées vers l'extrémité. Quoiqu'elles ne soient pas tout à fait impropres au vol, elles n'ont qu'un développement imparfait; leur moitié interne est avortée; aussi n'ont-elles pas besoin de faire un pli et de s'appuyer sur les rainures dorsales de l'abdomen pour se retirer sous les ailes supérieures, pendant tout le temps de l'inaction. *Point d'épines latérales aux tibias postérieurs.* Le tube anal de la femelle (le mâle, inconnu) est étroit, allongé, convexe en dessus, concave en dessous, à côtés parallèles, sans rebords et sans dilatations, à extrémité arrondie; son ouverture est supérieure, ronde et attiguë à l'origine même.

Couleurs. Tête, corcelet et abdomen, couleur de feuille sèche, qui a pu avoir une teinte rougeâtre dans le vivant. Facettes extérieures du front, tachetées de noir. Une tache de la même couleur, sur le dos des 3e, 4e et 5e segments. Pattes, grises. Épines tarsiennes, noires. Ailes supérieures, brunes; inférieures, hyalines, légèrement enfumées.

Cette espèce appartient à la division B du G. *Issus*, *Burm., trad. manuscr., pag.* 30. Je pense, comme M. Burmeister, que cette division répond au G. *Amphiscepa* de M. Germar. Il faudra y rapporter les *Issus muscarius*, *Germ.*, et *nodipennis*, *id.* Nous y ajouterons une espèce nouvelle, l'*Issus difformis* (*voy.* notre n° 16). Les deux espèces qui me sont connues n'ont de commun entre elles que l'égale tendance de leurs ailes supérieures à se tenir en un plan presque vertical durant le repos. Sous tous les autres rapports, elles sont très distantes, et c'est

parmi les autres espèces du genre *Issus* qu'il faudrait aller à la recherche des chaînons intermédiaires. Cette marche m'a paru un peu arbitraire, et j'ai pensé qu'il valait mieux, dans l'état actuel de nos connaissances, laisser les *Amphiscepes* avec les *Issus*, leurs bons voisins.

9. Issus rubrocostatus, *N. sp.?*

Du Brésil. Femelle envoyée par M. Buquet.

Long., 3 lignes; larg., 1/2 ligne; long. des ailes supérieures, 3 lignes. Un peu plus grand que le *Coleoptratus*. Front, plus long que large, ascendant presque verticalement, peu convexe, se rétrécissant insensiblement de bas en haut, sans traces de divisions en trois facettes, n'ayant qu'une petite arête longitudinale et médiane, qui part du sommet et qui s'efface à peu de distance. Angles basilaires, arrondis; angles supérieurs, aigus. Base du front, profondément échancrée en rond, chaperon, peu convexe, sans arête médiane. Vertex, au moins aussi long que large, concave. Bords, insensiblement relevés. Angle du sommet, droit. Voyez, pour les formes des autres parties du corps, la description du *Servillei*.

Couleurs. Corps, blanc en dessus, et tacheté de noir; noir en dessous et tacheté de blanc. Pattes, noires en dessus, pâles en dessous. Tibias des deux premières paires, annelés de pâle et de brun; tibias postérieurs, entièrement pâles. Ailes supérieures, obscures, avec deux ou trois grandes taches longitudinales blanchâtres. Nervures principales, rouges; nervures anastomostiques, verdâtres. Ailes inférieures, noires.

10. Issus herbaceus, *N. sp.?*

De Cayenne. Femelle envoyée par M. Feisthamel.

Un peu plus petite que le précédent; elle en diffère par

des traits analogues à ceux qui distinguent le *Dilatatus* du *Coleoptratus.* Front, proportionnellement plus court, ne se rétrécissant pas sensiblement de bas en haut. Bords latéraux, un peu arrondis. Angles supérieurs, moins aigus. Vertex, deux fois, au moins, plus large que long, concave, à bords latéraux insensiblement relevés. Bord antérieur, moins avancé au delà des yeux. Angle du sommet, effacé. Cette arête participant de la concavité du vertex, il s'ensuit que sa projection horizontale serait presque une ligne droite, tandis que la verticale serait un arc de cercle.

Couleurs. Front et chaperon, bruns tachetés de blanc. Vertex, dos du prothorax et du mésothorax, dessous du corps et pattes, d'une teinte pâle et indécise, qui a pu être autrefois verdâtre. Plaques ventrales intermédiaires et écailles vulvaires, noires. Ailes supérieures, vertes, avec quelques marbrures noirâtres. Ailes inférieures, hyalines; extrémité, obscure.

11. Issus grylloïdes, *Fab. Syst. Rhing.*, 101, 8, et *Pl.* 8, fig. 2.

Europe méridionale. Mâle et femelle, de mon cabinet.

Taille variable, cependant toujours moindre que dans les espèces précédentes. Base du front, profondément échancrée, presque anguleuse. Carène médiane du chaperon, en côte arrondie, de hauteur variable, plus élevée dans les mâles. Front plus long que large. Angles inférieurs, arrondis. Côtés, parallèles. Arête médiane, allant de la base jusqu'à une très petite distance du bord supérieur. Quoiqu'il n'y ait pas de division en trois facettes bien nettement prononcée, il en reste encore quelques traces. Les analogues des trois facettes ne se distinguent que par des différences de niveau. La médiane, en

ovale un peu plus long que large, n'atteignant ni la base ni le sommet, est plane ou peu convexe. Les extérieures, plus étroites, et entourant la médiane, sont déprimées et un peu concaves. Le vertex, au moins deux fois plus large que long, plan, à bords peu élevés; l'antérieur, droit et faiblement arqué. Sommet de la tête non anguleux. Bord antérieur du prothorax, se collant exactement contre le bord postérieur de la tête. Contour des ailes supérieures, moins dilaté que dans l'espèce précédente. Cellule basilaire, triangulaire. Cubitus, partant du côté extérieur du triangle, commençant à se ramifier très peu en avant de la première bifurcation de la première discoïdale; celle-ci partant de l'angle postéro-externe de la cellule, à une certaine distance en arrière du cubitus. Ailes supérieures, rudimentaires, consistant en deux moignons impropres au vol. Extrémité, dilatée, atteignant le second segment dorsal.

Dans la *femelle*, le tube anal est en palette ronde, à dos un peu convexe, et à ouverture tout à fait supérieure, et placée à peu de distance de l'origine. Dans le *mâle*, il est au moins trois fois plus long que large, arqué, et penché en dessous. Face inférieure, concave; supérieure, convexe. Extrémité arrondie; ouverture supérieure, comme dans l'autre sexe, et placée à peu près vers la moitié de la longueur.

M. Géné m'a communiqué deux individus pris dans l'acte de l'accouplement, et conservés dans cette position; ils sont réunis bout à bout, et ventre contre ventre, en sorte que si l'un des deux est censé sur ses pattes, l'autre est nécessairement renversé sur son dos, et que les axes des deux corps étant sur la même ligne, les deux têtes sont aux deux extrémités opposées. La pièce annulaire du mâle, qui constitue son sixième segment inférieur, est

poussée en dehors, de manière que le ventre seul est refoulé en avant, et que le dos seul demeure dans son état normal. Le tube anal est collé contre le ventre de la femelle, et son extrémité s'enfonce entre le deuxième et le troisième anneau. La verge et son armure ne sont pas visible; mais on peut aisément s'assurer que la première s'enfonce dans le ventre de la femelle, au milieu du sixième anneau, à la racine même de l'oviscapte, dont les étuis sont cachés et collés contre les plaques dorsales, tandis que les écailles vulvaires restent en évidence, et ne subissent qu'un petit écartement. Ces pièces auxiliaires de l'appareil génital femelle sortent peu de l'état normal pendant l'acte de l'accouplement, parce qu'elles n'y prennent pas une part directe. Pour bien juger de tous leurs mouvements, pour connaître toutes les positions qu'elles peuvent prendre, il faudrait surprendre une femelle au moment de la ponte des œufs.

Couleurs. Elles ne sont pas constantes.

Var. α. Testacée, n'ayant que deux grandes taches noires sur le dos de l'abdomen.

Fulgora flavescens, *Encycl.*, *Ins.*, tom. VI, pag. 577, n° 52.

Gênes et Sardaigne. Les deux sexes de mon cabinet.

Var. β. Semblable à la précédente; portion du front, analogue de la facette médiane, plus foncée. Une tache longitudinale, noire, sur le pan externe de l'aile supérieure, près de l'origine du cubitus; quelques petites taches de la même couleur le long de leur bord postérieur.

Environs de Gênes. Plus commune que la précédente.

Var. γ. Semblable à la précédente. Ailes supérieures, ayant de plus grandes taches noirâtres.

Issus grylloïdes, *Fab.*, *Syst. Ryng.*, 101, 8?

— variegatus, *de Cristofori, in litteris.*

Une femelle de l'Italie supérieure, donnée par feu *de Cristofori*.

FABRICIUS dit du *Grylloïdes* (*Ent. Syst.*, 4, 54, 31) : *Alœ omnino nullœ*. La nôtre en a des rudiments. Aurait-il voulu parler de l'espèce suivante ?

Var. δ. Semblable à la var. γ, mais d'une couleur grise et terne.

Issus variegatus, *de Cristofori, in litteris*.

Italie supérieure. — Donnée par M. DE CRISTOFORI, avec la var. γ.

Var. ε. Semblable à la var. α, mais sans taches noires sur le dos de l'abdomen.

Sardaigne. — Mâle et femelle communiqués par M. GÉNÉ.

Var. λ. Grise; dos de l'abdomen noir; ventre tacheté de noir. Nervures des ailes supérieures, noirâtres et tranchant avec le fond grisâtre. Ailes inférieures rudimentaires, obscures.

Issus immaculatus, *Fab. Syst. Rhyng.*, 100,

12. ISSUS DUFOURII, *N. Sp.*?

France méridionale. — Collection de M. *Serville*. Individu pris à Saint-Séver par M. LÉON DUFOUR.

Cet individu, que je n'ai plus sous les yeux, n'est peut-être qu'une variété de l'espèce précédente. Il m'a paru en différer spécialement, 1° par l'absence totale des ailes inférieures; 2° par l'arête médiane du front, plus saillante vers le haut; 3° par le sommet de la tête plus prononcé; et par le bord antérieur du vertex, un peu anguleux. Taille des plus petits individus du *Grylloïdes*. Couleur de la *var.* ε.

13. Issus apterus, *Fab. Syst. Rhyng.*, 101, 7.

Sardaigne. — Femelle communiquée par M. Géné.

Espèce bien distincte du *Grylloïdes*, et beaucoup plus rare.

Taille des individus moyens du *Grylloïdes*. Front ayant encore, comme dans la précédente, des traces peu marquées d'une division en trois facettes; les extérieures proportionnellement plus étroites; arête médiane, bien prononcée près du bord supérieur, et effacée en bas près de la base. Celle-ci profondément échancrée. Chaperon n'ayant de traces d'une arête qu'au milieu du petit espace embrassé par la base du front. Tous les bords du vertex et du prothorax, notablement rebordés; rebords assez épais. Cellule basilaire des ailes supérieures en fente longitudinale, courte et étroite. Cubitus et première discoïdale ayant leurs origines distantes, comme dans le *Grylloïdes*, mais le premier commençant à se bifurquer bien avant le second. Ailes supérieures, nulles. Tube anal de la femelle n'étant pas en palette ronde, mais étant presque trois fois plus long que large, peu convexe en dessus, concave en dessous, recourbé dans ce sens au point de passer au-dessous des écailles vulvaires; côtés droits, et sans rebords; extrémité largement arrondie; ouverture oblongue, tout à fait postérieure, placée à peu près vers le premier tiers de la longueur totale. Mâle inconnu.

Couleurs. Noirâtre. Tête, d'une teinte plus claire. Front et chaperon, tachetés de brun. Vertex et dos du corcelet, jaunâtres, avec quelques taches grises. Ailes supérieures, cendrées. Nervures, de la couleur du fond; contour interne des cellules, plus obscur.

L'*Issus apterus, Herr.-Sch.*, me paraît différent. Je le crois une variété du *Grylloïdes*.

14. ISSUS SMYRNENSIS, *N. sp.*?

Smyrne. — Mâle de la collection de M. SERVILLE.

Il diffère du *Grylloïdes* et du *Dufourii* par l'absence de l'arête longitudinale sur le milieu du chaperon.

Il diffère de l'*Apterus* par l'innervation des ailes supérieures, qui se rapproche plutôt de celle du *Conspurcatus*, et par des rudiments d'ailes inférieures. Il diffère de celui-ci par la longueur de l'arête médiane du front, qui va sans interruption de la base jusqu'au bord supérieur. L'exemplaire de la collection SERVILLE a la taille des individus moyens du *Grylloïdes*. Sa couleur générale est le cendré, avec quelques taches obscures.

15. ISSUS CONSPURCATUS, *Friw. in litt.*

Romélie. — Femelle envoyée par M. FRIWALDSKY.

Long., 1 lig. 1/2; larg., 2/3 de lig.; long. des ailes supérieures, 1/2 ligne.

Chaperon sans arête médiane. Base du front échancrée en rond, mais moins profondément que dans nos n°s 11, 12 et 13. Front n'étant pas aussi lisse que dans les quatre espèces précédentes. Traces d'une division en trois facettes, nulles ou très douteuses. Arête médiane descendant du sommet, effacée vers le milieu du front. Sommet de la tête bien prononcé. Bord antérieur du vertex anguleux au sommet, mince et un peu plus relevé que les autres bords. Ailes supérieures contournées, comme dans le *Grylloïdes*. Cellule basilaire avortée ou punctiforme; cubitus et première discoïdale partant d'un tronc commun, droit, court et épais, à très peu de distance en arrière de la cellule avortée. Nervures principales saillantes à l'ordinaire; nervures anastomostiques moins nombreuses que dans l'*Apterus*. Cellules discoïdales et apicales en

polygones irréguliers. Ailes inférieures, rudimentaires, ne consistant qu'en une petite écaille membraneuse, étroite, qui ne dépasse pas le bord postérieur du métathorax. Dans la femelle, le tube anal tient le milieu entre celui du *Grylloïdes* ♀ et celui de l'*Apterus* ♀. Il est en palette oblongue, concave en dessous, mais non recourbé en bas; son ouverture est ovale, très grande, et prenant le tiers médian de la longueur totale. Couleur de mon exemplaire comme dans le *Grylloïdes*, *var. δ*. Mâle inconnu.

16. Issus difformis, *N. sp.?*

Toscane. — Collection de M. Serville. Une femelle prise dans les environs de Livourne par feu Carcel.

Taille du précédent. Chaperon convexe, sans ligne médiane élevée. Base de la tête profondément échancrée. Front quadrangulaire, se rétrécissant insensiblement en haut, sans traces d'une division en trois facettes, partagé dans toute sa longueur en deux parties égales par une côte assez large, à dos en carène. Angles inférieurs arrondis; bords latéraux relevés; espaces compris entre ces bords et la côte médiane, concaves. Vertex au moins deux fois plus large que long, n'étant pas sensiblement rebordé, trifovéolé; bord antérieur bisinué; sommet arrondi; bord postérieur droit. Lobe médian du prothorax en trapèze, dont le petit côté ou le bord intérieur se colle contre le vertex, tandis que les côtés non parallèles s'écartent en arrière du contour de la tête. Trois lignes élevées sur le dos du mésothorax. Dos de l'abdomen très élevé et paraissant comprimé, comme dans le *Compressus*; carène dorsale brusquement relevée en lame tranchante sur les segments intermédiaires, et principalement sur les quatrième et cinquième. Ailes supérieures presque verticales pendant le repos; contour extérieur

arrondi; surface inégale, ayant trois renflements difformes; le premier, plus petit, sur le pan discoïdal, un peu en arrière de la cellule basilaire; le second, plus grand et plus saillant sur le pan interne, près de l'origine de l'aile; le troisième, à l'angle postéro-interne de l'extrémité, obliquement ascendant, allongé, pouvant se joindre avec son analogue de l'autre aile, et envelopper avec elle la crête dorsale de l'abdomen. Rudiments des ailes inférieures nuls, ou n'étant visibles qu'après avoir enlevé les ailes supérieures. Tibias postérieurs un peu sinueux, armés de deux épines latérales rapprochées de l'extrémité tarsienne.

Tube anal, dans la *femelle*, court, épais, ayant à sa base son maximum de largeur, se rétrécissant insensiblement, terminé en pointe mousse. Ouverture tout à fait supérieure et très voisine de la base.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, couleur de feuille sèche un peu claire, qui a pu être testacée dans le vivant.

L'*Issus ascendens*, *Herr.-Sch.*, est sans doute une espèce voisine; mais l'auteur ne parle pas des gibbosités alaires.

L'*Issus pedestris*, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 101, 9, n'est pas de ce genre.

28. G. Ommatidiotus, *Mihi*.

La présence des *ocelles* suffirait pour ne pas confondre l'*Issus difficilis* de *Fallen* avec les autres *Issus*; mais ce seul caractère ne m'aurait pas paru assez important pour justifier l'introduction d'un nouveau genre s'il ne se fût pas combiné avec plusieurs autres différences notables, et dont l'ensemble donne à l'*Ommatidiote* un facies particulier et très aisé à reconnaître.

Tête, sans protubérance.

Front, plus long que large, ascendant obliquement, un

peu convexe, nettement divisé en trois facettes. Base faiblement échancrée; échancrure anguleuse; angles basilaires sans dilatation; bords latéraux un peu arrondis; arêtes intermédiaires élevées, tranchantes, partant de la base, atteignant le bord supérieur, en arc de courbe parallèle aux bords latéraux. Facettes extérieures, d'un tiers plus étroites que la médiane. Celle-ci, divisée dans toute sa longueur par une arête saillante et médiane qui se continue sur le milieu du chaperon.

Vertex, étant tout au plus une fois et demi plus long que large, plan, horizontal, faiblement rebordé; bord antérieur arrondi; le postérieur droit.

Yeux à réseau, oblongs, presque longitudinaux, dépassant notablement en arrière les angles postérieurs du vertex, séparé du prothorax par un rebord assez large.

Un *ocelle* bien apparent sur chaque joue, à l'angle inféro-interne de l'œil à réseau, presque en contact avec lui.

Bord antérieur du *prothorax*, se collant exactement contre le bord postérieur de la tête. Lobe médian, beaucoup plus large que long, tronqué en avant en ligne droite. Échancrures post-oculaires, peu rentrantes, presque droites, et parallèles à l'axe des yeux à réseau. Prothorax, très court aux angles postérieurs, et pouvant y être couvert par les prolongements de la tête en arrière des yeux à réseau. Dos du prothorax et du mésothorax pris ensemble, formant une espèce de pentagone, qui est à peu près aussi long que large.

Ailes supérieures, étroites, oblongues. Bord antérieur, très faiblement arqué, sans angles et sans dilatations. Cellule basilaire punctiforme. Innervation du pan discoïdal ne consistant qu'en trois nervures longitudinales, qui sont autant de branches du cubitus; elles partagent l'aile en quatre grandes cellules, très longues et très étroites, qui

ne sont coupées par d'autres nervures anastomostiques que très près du bord postérieur.

Ailes inférieures, nulles.

Pattes, de la forme ordinaire; une seule épine latérale aux tibias postérieurs.

Tube anal de la femelle, très différent de celui des *Issus* du même sexe, court, obconique, sans rebords latéraux, à ouverture terminale, coupée obliquement d'avant en arrière et de haut en bas.

Espèce unique.

OMMATIDIOTUS DISSIMILIS, *Mihi.*

Issus dissimilis, *Fallen, apud. Germ., Faun. ins. Eur., fasc.* 9, fig. 15 ♂ et 16 ♀.

Suède. — Une femelle de mon cabinet, donnée par M. DE CRISTOFORI, qui l'avait eue de M. ZETTERSTEDT. Mâle inconnu.

29. G. EURYBRACHYS, *Guérin.*

Tête, courte, large et sans protubérance.

Front, en hexagone plus large que long, ascendant obliquement, plan et sans traces d'une division en trois facettes. Des six côtés de l'hexagone, un est à la base du front, deux de chaque côté font partie des arêtes qui séparent les joues et le front; le sixième est le bord supérieur qui sépare le front et le vertex. La base est largement échancrée. Des deux côtés latéraux, le supérieur est toujours le plus court. Bord supérieur, droit.

Vertex, beaucoup plus large que long; horizontal, plan, à bords peu élevés.

Joues, biparties, en deux plans également perpendiculaires au front, mais faisant entre eux un angle égal à l'angle extérieur de l'hexagone frontal. C'est du sommet

de cet angle que part l'arête transversale qui coupe les deux plans. Le supérieur, quoique le plus petit, contient les yeux et les antennes.

Yeux à réseau, échancrés en dessous.

Ocelles, nuls.

Antennes, insérées immédiatement au-dessous de l'échancrure oculaire, dépassant l'arête qui sépare les joues et le front. Premier article, pouvant se cacher dans la cavité du tubercule antennaire. Le second, épais, granuleux, en cylindre, dont l'axe est trois ou quatre fois plus long que le diamètre; extrémité un peu acuminée. Le troisième, naissant au bout de cette extrémité, très petit à l'ordinaire. Le quatrième, en soie déliée.

Chaperon, de la forme ordinaire, sans arête médiane, n'étant pas plus large à sa base que la base même du front, et étant en conséquence plus étroit que son plus grand diamètre transversal, c'est-à-dire de celui qui est censé passer par les sommets des deux angles extérieurs de l'hexagone frontal.

Dos du prothorax et du mésothorax pris ensemble, plus large que long; bord antérieur du premier ne s'appliquant pas exactement contre le bord postérieur de la tête.

Abdomen, large, court et déprimé. Parties génitales, très développées dans les deux sexes, et égalant en longueur les cinq premiers anneaux du ventre. Tube anal, ayant son ouverture supérieure comme dans le G. *Issus*, et étant pareillement prolongé en arrière au-delà de cette ouverture; mais celle-ci n'est pas circonscrite postérieurement, et le reste du tube est creusé en canal jusqu'à son extrémité.

Pattes, courtes. Fémurs et tibias des deux premières

paires, aplatis et dilatés. Quatre épines latérales aux tibias postérieurs.

Ailes supérieures, épaisses et colorées, comme dans les grandes espèces de *Fulgorides*, partagées en une infinité de petites cellules irrégulières et difformes.

Ailes inférieures, rudimentaires ou avortées en partie, très étroites et n'ayant pas besoin de se ployer pendant le repos.

Espèces.

1. EURYBRACHYS SPINOSA, *Guérin* et *Burm.*

Lystra spinosa, *Fab.*, *Syst. Rhyng.* 60, 14.

Indes orientales. — Femelle de la collection de M. SERVILLE.

Le tube anal se rétrécit insensiblement en arrière, et finit en pointe mousse.

2. EURYBRACHYS ABBREVIATA, *Guér. Voyag. de la Coq.*, pag. 193.

Nouvelle-Hollande. Mâle de la collection de M. GUÉRIN.

Le tube anal ne se rétrécit pas en arrière. L'ouverture n'est pas nettement circonscrite, mais le canal qui la suit s'oblitère insensiblement; l'extrémité est convexe et arrondie. Ces différences sont-elles spécifiques ou simplement sexuelles?

3. EURYBRACHYS LEPELETIERII, *Guér. Voy. de Bellanger*, pag. 476.

Bengale.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature.

30. G. CALISCELIS, *Laporte.*

Tête, sans protubérance.

Front, plus long que large, sub-quadrangulaire, *ascendant d'avant en arrière*, et non d'arrière en avant, comme dans la plupart des *Fulgorelles*, divisé en trois facettes seulement dans sa moitié supérieure. *Base*, droite ou peu échancrée.

Vertex, plan, horizontal, plus large que long.

Joues, étroites, perpendiculaires au front.

Yeux à réseau, entiers, ovales, oblongs, sub-longitudinaux, prolongés notablement en arrière au-delà des angles postérieurs du vertex, et étant alors en contact immédiat avec le prothorax.

Ocelles, nuls.

Antennes, insérées au-dessous et à peu de distance des yeux, de quatre articles. Le premier, court, cylindrique, et pouvant s'enfoncer en partie dans le creux du tubercule antennaire. Le second, en massue, sans tige apparente, épais, granuleux, en olive échancrée supérieurement; centre de l'échancrure profondément excavé; extrémité en pointe mousse. Le troisième, inséré au centre de l'échancrure supérieure du second, obconique, petit, court, atteignant cependant l'extrémité du second, en sorte que, dans les individus bien conservés, l'extrémité de l'antenne paraît bifide. Le quatrième, en soie fine et allongée.

Chaperon, n'étant séparé du front que par un sillon transversal, peu enfoncé, et souvent presque effacé, n'étant pas embrassé latéralement par le front, aussi large que lui à sa base, très bombé, ayant une arête médiane très saillante en côte arrondie.

Rostre, ne dépassant pas l'origine des pattes postérieures.

Dos du corcelet, c'est-à-dire du prothorax et du mésothorax pris ensemble, étant au moins aussi long que

large, et ne ressemblant pas à une espèce de rhombe. Lobe médian du prothorax et du mésothorax, en trapèze, deux fois au moins plus large que long, en avant, faisant à lui seul tout le dos du prothorax, parce que les yeux à réseau se prolongent jusqu'aux écailles alaires. Bords opposés presque droits et sub-parallèles.

Abdomen, oblong, convexe, sans carène dorsale. Ventre plan.

Ailes supérieures, rudimentaires, impropres au vol, ne dépassant pas le premier segment dorsal. Bord postérieur coupé en ligne droite.

Ailes inférieures, nulles.

Fémurs et tibias de la première paire, dilatés en plaques lamelliformes. Lamelle tibiale s'étendant en dessus et en dessous de la tige du tibia. Lamelle fémorale ne s'étendant qu'au-dessous de la tige fémorale. Pattes des deux dernières paires, de la forme ordinaire. Une seule épine latérale aux tibias postérieurs.

Espèce unique.

Caliscelis Bonellii, *Mihi*. Pl. 8, fig. 1.

Fulgora Bonellii, *Latr.*, *Gen. ins.*, tom. 3, pag. 166.

Derbe Bonellii, *Herr.-Sch. Nom. Ent.*, I, pag. 65.

Eurybrachys Bonellii, *Guér. Voy. de Bell.*, pag. 467, et *Burm.*, *trad. manusc.*, pag. 52, n° 3.

Caliscelis heterodoxa, *Lap.*, *Ann. de la Soc. Ent.*, tom. II, pag. 251 et suiv., pl. 9, fig. A.

Caloscelis heterodoxa, *Burm.*, *trad. manuscr.*, pag. 61.

Italie méridionale. Mâle et femelle, de mon cabinet, recueillis en Sardaigne par M. Géné. J'ai eu aussi un mâle de Toscane, communiqué par M. Pechioli, et un autre de Sicile, fourni par M. Grohmann ; mais je ne crois pas que cette espèce habite l'Italie supérieure. Latreille s'est

trompé en donnant le Piémont pour patrie à l'individu qu'il a decrit; Bonelli l'avait eu de Sardaigne.

La division du front en trois facettes est tracée par deux arêtes saillantes, mais non tranchantes, qui descendent du bord supérieur jusqu'au milieu du front. Les facettes extérieures sont plus étroites que la médiane, et se prolongent davantage en haut. Le bord supérieur a une échancrure médiane. La base est sujette à un renflement variable, et qui fait aussi varier son contour. Selon que le renflement est petit, moyen ou grand, ce contour est largement échancré, droit ou proéminent et anguleux. Le bord supérieur a une petite échancrure au point qui semble répondre au sommet de la tête. Les bords du vertex sont relevés; ceux du prothorax, au contraire, n'ont pas de rebord. L'arête médiane et dorsale est à peine sensible. Le dos du mésothorax est parfaitement lisse. Les ailes supérieures sont opaques, homogènes, sans traces de cellules, et n'ayant sur leur disque que deux nervures principales qui me semblent les analogues du cubitus et du post-cubitus.

Les deux sexes présentent des différences très remarquables. Latreille et M. de Laporte n'ont connu que le mâle; c'est à M. Géné que nous devons la découverte de la femelle.

Le mâle est plus petit; sa tête est moins renflée à la jonction du front et du chaperon. Le milieu du front et le vertex sont concaves; les facettes sont plissées longitudinalement, comme si le haut de la tête eût été comprimé latéralement, ou eût subi un arrêt de développement en largeur. La seconde nervure discoïdale, analogue du post-cubitus, a une direction oblique d'avant en arrière, et de dehors en dedans; elle est très saillante, en côte arrondie, et elle atteint presque le bord postérieur. Les cinq pre-

mières plaques ventrales sont postérieurement échancrées, à échancrures un peu anguleuses. La paroi inférieure de la sixième est entière. Les branches de l'armure copulatrice sont oblongues, inermes et très rapprochées; elles ne sortent pas du plan inférieur; leur face externe est lisse et convexe, la supérieure et interne est concave, comme elle doit être pour faire une partie de l'étui de la verge. Le tube anal est court, en cylindre tronqué postérieurement de haut en bas et d'avant en arrière, sans ailes, sans rebords latéraux, et impropre à faire partie de l'étui de la verge. Celle-ci est défendue en dessus et sur les côtés par les appendices terminaux de ses propres téguments; elle finit en une pièce solide, cornée, pointue, à pointe dirigée en bas et latéralement rebordée, à côtés penchés dans le même sens, de manière à former une espèce de canal.

La femelle est d'un tiers plus grande que le mâle. Le renflement de la tête est plus fort à la jonction du front et du chaperon. Le front et le vertex ne sont plus concaves. Les arêtes frontales sont plus saillantes. Les facettes extérieures ne sont plus plissées, et leur concavité n'est qu'une conséquence de l'élévation des arêtes latérales. En un mot, tout prouve que cette tête n'a pas subi l'arrêt de développement que nous avons observé dans celle des mâles. Les lamelles des fémurs et des tibias antérieurs sont proportionnellement plus étroites. La seconde nervure des ailes supérieures est beaucoup plus courte et moins élevée; elle disparaît vers le milieu de l'aile. Les quatre premières plaques ventrales sont assez fortement échancrées, à échancrures anguleuses. La cinquième est entière, et elle paraît d'autant plus grande que l'échancrure des autres plaques laisse à nu le milieu de sa base. Les lobes externes de la sixième sont arrondis, très petits et

très écartés. Les appendices internes, larges à leur base, élevés et tranchants à leur bord interne, ayant leur face supérieure canaliculée, forment ensemble l'oviscapte extérieur, dont la longueur égale à peu près le tiers du ventre, et dont l'extrémité atteint celle du tube anal. Les écailles vulvaires, étroitement appliquées contre les bords de l'oviscapte, le laissent partout à découvert et ne passent pas au-dessous de lui. Elles consistent en deux petites plaques étroites et allongées qui finissent postérieurement en pointe mousse. Le tube anal, comme dans le mâle; troncature postérieure, un peu moins oblique, ouverture plus arrondie.

Couleurs. Celles du mâle sont assez connues par ce qu'en a dit M. de Laporte. C'est ce qu'il y a de plus vrai et de plus complet dans ses figures et dans sa description. Celles de la femelle sont bien différentes; elle est testacée, avec des petits points d'une teinte plus foncée. Les antennes, le chaperon, le post-cubitus et deux bandes longitudinales sur le dos de l'abdomen, noirs. Cette différence de couleurs ne doit pas nous surprendre; on en trouve des exemples fréquents dans toute la tribu des *Cicadaires*. Souvent des mâles noirs ou à teintes très sombres s'y associent à des femelles à teintes pâles et blanchâtres (1).

Le genre *Caliscelis* s'écarte non seulement des autres *Fulgorelles*, mais, en général, de toutes les *Cicadaires*,

(1) Malgré leur petitesse, les *Caliscelis* ont aussi leurs parasites. Dans le mâle de Sicile, que m'a envoyé M. Grohmann, j'ai trouvé une larve ou nymphe peu reconnaissable, fixée par sa partie postérieure, entre la cinquième et la sixième plaque ventrale. Elle égale en grandeur l'appareil génital, dont elle paraît une dépendance au premier abord. Elle est renversée sur le dos. La tête se courbe un peu en haut, et va se cacher au-dessous de la plaque dorsale.

par une anomalie très remarquable. L'inclinaison de la tête, du haut en bas, commence à l'ordinaire sur la ligne qui est censée tirée au-devant des yeux à réseau; mais son renversement d'avant en arrière ne commence réellement qu'à l'extrémité du front, à sa jonction avec le chaperon. Il s'ensuit que le bord antérieur de la tête est à la base du front, et qu'il est très distant du sommet, qui est à son bord postérieur ou supérieur.

L'histoire de l'espèce unique que nous connaissons est assez curieuse. Découverte par feu Bonelli, qui la rapporta de Sardaigne, communiquée par lui à Latreille, celui-ci la décrivit, dans son *Genera*, assez bien pour qu'elle ne fût plus méconnaissable, et il la laissa dans son genre *Fulgora*, qui comprenait toutes nos *Fulgorelles*, hors nos *Delphacoïdes*. Depuis lors elle fut perdue de vue, et la plupart des savants qui ont parlé des *Fulgorelles* ne l'ont pas connue. MM. Guérin, Herrich-Schæffer et Burmeister ne l'ont pas vue; chacun d'eux a vogué au plus près en se livrant à ses propres conjectures. M. Guérin crut y reconnaître une de ses *Eurybrachys*. M. Herrich-Schæffer y vit une *Derbe*. M. Burmeister n'en a parlé que sur l'autorité des autres. M. de Laporte fut le premier à reproduire cet insecte, et il en a donné une figure. Il en fit, avec raison, son nouveau genre *Caliscelis*; mais non seulement il ne s'aperçut pas de l'identité de son espèce avec la *Fulg. Bonellii*, *Latr.*, mais il plaça même son nouveau genre dans les *Cercopides*, ce qui est absolument inadmissible. M. Burmeister a corrigé la seconde erreur sans relever la première. Il a rendu aux *Fulgorelles* le G. *Caliscelis*, qu'il nomme *Caloscelis*; mais il admet aussi l'*Eurybrachis Bonellii*, *Guérin*, et il ne songe pas à la comparer avec la *Caloscelis heterodoxa*. Il se pourrait néanmoins que le

G. *Caloscelis*, *Burm.*, ne fût pas le même que le G. *Caliscelis*, *Lap.* L'auteur l'a établi d'après une espèce du Brésil que je ne connais pas ; les caractères qu'il lui assigne ne s'accordent pas avec ceux que nous avons signalés. Les voici tels que je les trouve dans la *trad. manuscr.*, pag. 60 :

« 15 (69) *Caloscelis.* — Caliscelis Laporte.

« Front et vertex non prolongés en avant, mais arron-« dis, de sorte que le bord antérieur et le bord posté-« rieur du vertex sont parallèles. Front point nettement « rhomboïdal, aplati et sans rebord au milieu, circonscrit « latéralement par un rebord. Il est un peu creusé au mi-« lieu, avec deux lignes parallèles, enfoncées, divergen-« tes par le bas. *Chaperon petit*, avec une carène élevée. « Antennes courtes ; deuxième article, globuleux, corné, « cylindrique, obtus, suivant M. de Laporte. *Ailes hya-« lines, nervures fourchues, formant à l'extrémité beau-» coup de petites cellules ; en avant sont deux rangées « de cellules plus grandes.* Pattes antérieures, très allon-« gées ; cuisses et *jambes*, *largement comprimées en « feuille*, *surtout à l'extrémité.* Jambes postérieures, « ayant des épines au bord externe. »

La petitesse du chaperon, la présence des ailes, et la plus grande dilatation des fémurs et tibias antérieurs près de leur extrémité, ne conviennent pas à la *Caliscelis heterodoxa.* Le premier caractère suppose une autre conformation de la tête. Il me semble de la plus haute importance, et je ne saurais le croire simplement spécifique.

C'est à côté des *Caliscelis* qu'il faudra mettre probablement une *Fulgorelle* des bords de l'Ohio, pour laquelle M. Newmann a créé son nouveau genre *Bruchomorpha.* (Voyez *The Entomol. Magaz.*, tom. V, pag. 399.) Le cha-

peron n'est ni décrit, ni figuré, en sorte que nous n'avons pas de renseignements certains sur la famille. Cependant, tous les autres traits tendent à confirmer mes conjectures; si elles sont justes, cet *Issite* ne différerait essentiellement des *Caliscelis* que par les pattes, qui sont de la forme ordinaire. Si la forme du chaperon plaçait, contre mon attente, la *Bruchomorphe* dans les *Fulgorelles*, et si on pouvait se fier à l'exactitude du dessin, l'existence d'une protubérance, dont les côtés seraient occupés par les prolongements des joues, la placerait dans la sous-famille des *Dyctiophoroïdes*.

Seconde sous-famille des ISSITES.

DERBOÏDES.

31. G. DERBE, *Fabr.*

Tête, sans protubérance, très comprimée et très étroite, pouvant glisser un peu au-dessus du prothorax en se redressant.

Front, très étroit, en gouttière, dont les parois latérales sont les arêtes qui séparent les joues et le front, remontant de bas en haut en décrivant une courbe à convexité extérieure, séparé du vertex par une arête droite et transversale. Base, profondément échancrée, en angle aigu.

Vertex, horizontal, petit, moins long que large, creusé en fossette quadrangulaire, à bords notablement élevés; le postérieur, échancré.

Chaperon, embrassé à sa base par les angles basilaires et par les prolongements des arêtes qui séparent les joues et le front, mais étant lui-même sans arêtes latérales et médiane, assez convexe, étroit et allongé.

Rostre, ne dépassant pas l'origine des pattes postérieures.

Joues, verticales, planes, à contour arrondi, n'étant pas prolongées en pointe en face des yeux à réseau.

Yeux à réseau, ronds, entiers, moyens, prolongés en arrière au delà des angles postérieurs du vertex, et étant en contact immédiat avec le prothorax.

Ocelles, nuls.

Antennes, insérées au-dessous et à quelque distance des yeux à réseau. Premier article, tige du second, ordinairement enfoncés dans le creux du tubercule antennaire, qui est large et saillant. Massue du second, granuleuse, épaisse, allongée, un peu renflée au milieu, terminée en pointe, échancrée en dessus très près de l'extrémité. Troisième article, sortant du milieu de cette échancrure, très petit et peu apparent. Quatrième, en soie fine et allongée.

Prothorax, trois fois au moins plus large que la tête, très court. Lobe médian, étroit et acuminé. Bord postérieur, largement et profondément échancré en angle aigu.

Dos du mésothorax, en rhombe, tel que son angle antérieur est plus aigu que sa pointe postérieure.

Abdomen, oblong, déprimé.

Ailes supérieures, longues, étroites et lancéolées. Bord externe, droit près de l'origine, et ne commençant que vers l'extrémité de l'aile. Bord interne, droit, et moitié plus court que l'externe. Innervation, comme dans le genre *Cladodiptera*, formée par les nervures principales, et leurs ramifications longitudinales qui font entre elles des angles aigus, et dont le nombre augmente à mesure qu'elles approchent du bord postérieur. Cubitus,

parallèle au radius. Pan externe de l'œil, très étroit. Pan interne, très court.

Ailes inférieures, beaucoup plus courtes que les supérieures, néanmoins aptes au vol, beaucoup plus larges que l'abdomen, et ayant besoin de se plisser pous se poser au-dessus de lui durant l'inaction.

Pattes minces et allongées, mais de la forme ordinaire. Point d'épines latérales aux tibias postérieurs.

Espèces.

1. Derbe pallida, *Fab., Syst. Rhyng.*, 81, 2.

Derbe pallida, *Percheron, Mag. de Zool.*, sect. IX, n. 36, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d* et *e*.

Brésil. Femelle de mon cabinet, envoyée par M. Klug.

Mon individu, qui est dans un état moyen de fraîcheur, diffère un peu, par ses couleurs, de celui qui a été dessiné par M. Percheron. Les ailes sont blanches, peu translucides et efflorescentes; efflorence cornéo-cireuse, pulvérulente et blanc de neige. Quelques espaces nus sont plus transparents que le reste de l'aile. *Toutes les nervures sont testacées pâles.* Le cubitus est plus relevé près de l'origine, inégal et denticulé. Le prothorax a une carène médiane tranchante. Les premiers segments dorsaux sont largement échancrés, à échancrure anguleuse. Je n'ai rien vu qui ressemble à des ocelles. Le tube anal avait disparu. Cette espèce est-elle bien la *Pallida, Fab.?* Ne serait-ce pas plutôt la *Derbe nivea, Fab., Syst. Rhyng.*, 82, 7?

Sur la foi des auteurs qui en ont parlé, et sans les avoir vues en nature, je citerai encore :

2. Derbe hæmorrhoïdalis, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 80, 1.

Derbe hæmorrhoïdalis, *Percheron*, *Mag. de Zool.*, sect. IX, n. 36, fig. 2.

La Cigale éphéméroïde, *Stoll.*, *Cig.*, pag. 109, pl. XXVII, fig. 160.

Surinam, *Stoll.*

3. Derbe nervosa, *Klug.*, *apud Burm.*, *trad. manuscr.*, pag. 56, n. 1.

Cigale à cornes tronquées, *Stoll*, pag. 115, pl. XXVIII, fig. 169.

Surinam. *Stoll.* — Para, *Burm.*

4. Derbe costata, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 81, 4.

Derbe costata, *Burm.*, *trad. manuscr.*, pag. 56, n. 2.

Amérique méridionale. *Fabricius.*

32. G. Otiocerus, *Kirby*.

Tête, très étroite, sans protubérance.

Protubérance céphalique, formée exclusivement par les joues, par le front et par le vertex, très comprimée latéralement, cunéiforme.

Front, oblique, ascendant, ne remontant cependant pas jusqu'à la face de la tête, se rétrécissant insensiblement de bas en haut, jusqu'à ce qu'il ait atteint le vertex, très étroit partout, même à sa base, creusé en canal très profond. Parois latérales de ce canal, ou arêtes qui séparent les joues et le front, minces, lamelleuses, tranchantes, convergentes de bas en haut, perpendiculaires au front, d'autant plus élevées qu'elles sont plus près de la base. Base, profondément échancrée.

Vertex, horizontal, creusé en canal comme le front, en trapèze, beaucoup plus long que large, insensiblement rétréci en avant. Bord antérieur, en arête très courte, droite et transversale. Bord postérieur, profondément échancré, échancrure aiguë. Parois latérales ou arêtes qui séparent les joues et le vertex, en lamelles tranchantes et verticales, s'abaissant insensiblement d'arrière en avant.

Joues, planes, verticales, découvertes, notablement dilatées au devant des yeux, terminées en pointe mousse au bord antérieur de la tête.

Yeux à réseau, petits, échancrés inférieurement, distants du bord postérieur de la tête, et n'étant nulle part en contact avec le prothorax.

Ocelles, nuls.

Antennes, très distantes des yeux, insérées au point de jonction des joues et du chaperon. Leur origine, consistant en une cavité ronde assez grande et sans rebords. On en voit sortir, à la fois, deux ou trois corps, épais, cylindriques, granuleux, étant de la même substance, ayant à peu près la même forme, différant peu en grandeur, placés sur la même ligne verticale. De ces corps, si ressemblants entre eux, le supérieur est regardé comme l'antenne proprement dite. Son extrémité est, en effet, fendue obliquement, et on peut présumer qu'un autre article sétigère est logé dans l'intérieur de cette fente. Je n'en ai aperçu aucune trace dans l'individu de la collection *Serville*. Mais le docteur Kirby, qui a créé ce genre, et qui en a donné une intéressante monographie dans les *Trans. of the Lin. soc.*, a vu la soie terminale, et l'a représentée vol. XIII, pars 1, tab. 1, fig. 1. Les autres corps semblables ont leur extrémité entière : on les regarde comme les appendices de l'antenne. L'exemplaire que

j'ai vu en avait deux à peu près égaux entre eux, et à peine un peu plus courts que l'antenne proprement dite.

Le docteur Kirby en a vu d'autres qui n'ont qu'un seul de ces appendices.

Le *chaperon* est plus large et plus court que dans les *Derbes*. Il est bombé à sa base, et il contraste brusquement, par sa longueur et sa convexité, avec les formes comprimées et aiguës de toutes les autres parties de la tête. Point de carène médiane.

Prothorax, beaucoup plus large que la tête; lobe médian, étroit, accuminé, s'appliquant exactement contre le vertex, et pouvant même glisser un peu au-dessus, parce que le bord postérieur de la tête est coupé obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Échancrures post-oculaires, remplacées par deux petites fentes longitudinales qui peuvent loger les prolongements postérieurs des deux arêtes qui séparent les joues et le vertex. Bord postérieur, profondément échancré en angle très aigu, relevé perpendiculairement en lamelle tranchante, et faisant une espèce de sautoir ouvert en arrière.

Mésothorax, en rhombe comme dans les *Derbes*. Angle antérieur, beaucoup plus aigu que la pointe postérieure.

Abdomen, presque aussi haut que large; dos, convexe; segments intermédiaires, élevés en carène.

Ailes supérieures, à innervation semblable à celle des *Derbes*.

Pan externe, proportionnellement moins long. Pan interne, proportionnellement moins court. Arrière-disques des deux ailes, croisés pendant le repos.

Ailes inférieures, de la forme ordinaire, propres au vol.

Pattes, comme dans les *Derbes*, proportionnellement moins longues et plus fortes.

Espèces.

1. OTIOCERUS STOLLII, *Kirby*, *Trans. of the Lin. Soc.*, tom. XIII, pag. 16, n. 2.

Cobax Winthemii, *Germar*, *Mag.*, tom. IV, pag. 5, n. 1, pl. 1, fig. 1, *a*, *b*, *c* et *d*.

Philadelphie. Femelle, collection de M. SERVILLE.

MM. KIRBY et GERMAR ont décrit le mâle. La femelle a deux appendices aux antennes, comme l'autre sexe. Toutes les femelles décrites par le docteur KIRBY n'en ont qu'une seule. S'il fallait subdiviser les *Otioceres* d'après le nombre de ces appendices, le *Stollii* n'entrerait donc dans aucune des deux divisions établies par le savant auteur anglais, et il faudrait en proposer une troisième. La cinquième plaque ventrale est très grande, biéchancrée postérieurement; le lobe médian arrondi et prolongé en arrière. Les deux lobes externes de la sixième sont à peu près aussi longs que larges. Les appendices internes, assez larges à leur origine, se rétrécissent brusquement en oviscapte, et ont leur extrémité enveloppée par les écailles vulvaires. Celles-ci font ensemble une espèce de tétraèdre. Le tube anal, qui est mince et allongé dans les mâles, que M. KIRBY a nommé *processus styliformis*, et que M. GERMAR a comparé à un *aiguillon*, est court dans la femelle, largement obconique, convexe en dessus, plan ou concave en dessous, sans rebords latéraux. Son ouverture postérieure est petite, entière, perpendiculaire et terminale. Il avait probablement disparu dans la femelle où M. KIRBY a pris les détails des fig. 6 et 7, *loc. cit.*, car la figure 6 représente

seulement la face supérieure du tétraèdre formé par la réunion des deux écailles vulvaires.

33. G. Anotia, *Kirby*.

Ce genre ne diffère du précédent que par les caractères suivants :

Arêtes qui séparent les joues du front et du vertex, ne s'abaissant pas sensiblement en approchant de celles qui séparent le front et le vertex, continuant à converger au delà de cette ligne, et se touchant même à une certaine distance. Vertex, plus court. Front, ascendant plus obliquement. Il s'ensuit que, tandis que les joues offrent les mêmes apparences, la protubérance céphalique est réellement moitié moins avancée.

Chaperon, ayant une élévation médiane et longitudinale en côte arrondie, qui est à sa base presque aussi large que le front, et qui se rétrécit ensuite insensiblement.

Yeux à réseau, beaucoup plus grands et plus fortement échancrés.

Antennes, sans appendices. Article principal, d'une grandeur colossale dans cette famille, étant aussi large et plus long que la tête, granuleux, sub-cylindrique, échancré en dessus et près de l'extrémité, terminé en pointe mousse. J'ai vu nettement une soie déliée sortir de l'échancrure supérieure et sub-terminale. Il est probable qu'elle part d'un petit article qui est lui-même retiré au fond de l'échancrure.

Abdomen, comme dans les *Derbes*, oblong, un peu déprimé, et n'étant certainement pas aussi haut que large.

Espèces.

1. ANOTIA COCCINEA, *Guérin, Voy. de la Coq., Zool.*, page 169.

Anotia coccinea, *Guérin, Règne animal, Ins.*, pl. 54.

Port-Praslin, Nouvelle-Irlande. Un mâle de la collection de M. GUÉRIN.

Dans cet exemplaire, le prothorax avait été endommagé, la tête s'en était détachée, et il m'était impossible de bien juger de sa position normale. D'après ce que dit M. BURMEISTER, dans l'exposé des caractères génériques, *front comprimé, se prolongeant moins vers le haut que vers le bas, et antennes placées presque derrière les yeux*, on devrait présumer que la tête est penchée plus en avant que dans les *Otioceres*, que le vertex est incliné, et que le front est moins ascendant. En imaginant cette simple modification, on conçoit comment la ligne tirée des yeux aux antennes a pu passer de la direction verticale à l'horizontale, et comment les antennes qui étaient au-dessous des yeux se trouvent derrière eux. Les branches de l'armure copulatrice sont minces, effilées, relevées en haut vers leur extrémité. On voit entre elles et le tube anal des restes plissés et déformés d'un corps mou et allongé; je les regarde comme faisant partie de la tunique extérieure de la verge. Le tube anal est droit, cylindrique, allongé, à ouverture postérieure oblongue, coupée de haut en bas et d'avant en arrière.

2. ANOTIA BONNETII, *Kirby, Trans. of the Lin. Soc.*, tom. XIII, pag. 21, tab. 1, fig. 15.

Anotia Bonnetii, *Burm., trad. manuscr.*, p. 55, n. 1.

Amérique septentrionale, *Kirby* et *Burm.*

Je n'ai pas vu cette espèce en nature, mais les détails qui accompagnent la figure de l'espèce donnée par M. le docteur Kirby nous fournissent de précieux renseignements. La figure 9 représente la tête dans une position verticale qui est évidemment accidentelle. On y voit très bien que, dans la position normale, les antennes doivent être derrière les yeux.

Le redressement vertical de la tête serait impossible si le prothorax pouvait glisser au-dessus d'elle, et en effet, on ne voit pas que le bord postérieur soit en plan oblique. Mais rien ne contredit l'hypothèse contraire, et il est permis de croire que la tête peut glisser au-dessus du prothorax, comme dans les G. *Derbe*, *Plectoderus*, *Cixius*, etc. L'article principal des antennes est ici le second. Il y en a un premier que nous n'avons pas vu dans l'espèce précédente, où il est probablement plus petit et enfoncé dans la cavité basilaire.

Le G. *Hynnis*, *Burm.*, est probablement une *Derboïde*. La tête est si comprimée, les joues sont si rapprochées, que l'auteur l'a caractérisé ainsi : *Front comprimé dans sa hauteur, ne formant qu'une seule lamelle profondément sillonnée à sa carène.* C'est le sillon de cette carène qui représente, dans notre manière de voir, le front et la face frontale. Du reste ce genre, que je n'ai pas vu en nature, paraît s'écarter beaucoup de toutes les autres *Derboïdes* par la petitesse de l'article principal des antennes, par l'homogénéité et par la dureté de ses ailes tant supérieures qu'inférieures.

3e *sous-famille des* Issites.

Flatoïdes.

34. G. Lophops, *Mihi.*

Tête, protubérante.

Protubérance céphalique, formée par la seule face frontale.

Face frontale, beaucoup plus longue que large, divisée en trois facettes, dont les deux extérieures sont perpendiculaires à la médiane et parallèles au plan des joues. Arêtes intermédiaires, saillantes et tranchantes. Facette médiane, concave et presque creusée en canal, ascendant obliquement, remontant au-dessous des yeux, se rétrécissant vers l'extrémité, terminée en pointe. Facettes extérieures, passant sur le dos de la tête, derrière le sommet, séparées par une arête longitudinale qui va de ce point au sommet du vertex.

Vertex, plan, horizontal.

Joues, verticales. Arêtes qui les séparent du front, moins élevées et moins apparentes que les arêtes intermédiaires de la face frontale.

Yeux à réseau, ronds, de moyenne grandeur,

Un *ocelle* de chaque côté, au-dessous de l'angle infero-interne de l'œil à réseau.

Antennes, distantes des yeux, de quatre articles. Le second ou l'article principal, en ovale oblong, granuleux; le troisième, très petit, inséré à l'extrémité du second; le quatrième, en soie longue et déliée.

Chaperon, très convexe, ayant une forte carène médiane.

Ailes supérieures, ayant une nervure sub-radiale. Espace compris entre cette nervure et le radius, partagé en

plusieurs cellules transversales plus larges que longues, par des nervures sub-parallèles. Pan discoïdal, penché en dehors. Pan externe, faisant angle avec lui, et relevé horizontalement. Bord antérieur, arrondi. Arrière-disque des ailes, ne se croisant pas durant le repos.

Fémurs et tibias de la première paire, un peu aplatis, mais n'étant ni foliacés, ni lamelliformes. Deux épines latérales aux tibias postérieurs.

Espèce unique.

LOPHOPS SERVILLEI, *N. sp.?* Pl. 1, fig. 3.

Afrique. — Mâle, de la collection de M. SERVILLE.

Grandeur de l'*Issus coleoptratus*. Facies des *Cixies*, dont il diffère cependant par la forme de la tête et par celle du chaperon. Tube anal, étroit, allongé, coudé en bas vers la moitié de sa longueur; paroi supérieure convexe; l'inférieure, plane ou concave; extrémité, arrondie. Bords latéraux, sans rebords; ouverture postérieure, oblongue, supérieure, et un peu distante de l'extrémité. Le corcelet et les parties génitales sont endommagés.

Couleurs. Corps, gris-foncé. Tête et pattes, un peu plus pâles. Celles-ci, tachetées de noir. Ailes supérieures, ayant quelques petites taches le long des nervures principales, et quelques bandes courtes et obliques près du bord antérieur, plus obscures.

L'*Issus cristatus*, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 102, 2, est probablement un *Lophops*, très voisin de notre SERVILLEI.

33. G. ELASMOSCELIS, *Mihi.*

Tête, non protubérante, très comprimée, beaucoup plus étroite que le prothorax.

Front, beaucoup plus long que large, se retrécissant insensiblement de bas en haut, d'abord très peu ascendant

et presque horizontal, passant rapidement à la verticale en face des yeux, et se renversant ensuite un peu en arrière sur le dos de la tête, nettement divisé en trois facettes longues et étroites. La médiane, creusée en canal et terminée en pointe avant d'atteindre le vertex. Arêtes intermédiaires, saillantes et tranchantes près de l'extrémité, en sorte qu'à cet endroit le front semble tri-sillonné. Facettes extérieures, plus étroites et moins enfoncées que la médiane, passant au-dessus et se rejoignant entre elle et le vertex. Base, droite. Bord supérieur, profondément échancré; échancrure, en angle aigu.

Vertex, un peu penché et insensiblement rétréci en avant. Bord postérieur, faiblement échancré. Bord antérieur, qui est aussi le bord supérieur du front, en sautoir ouvert en avant.

Joues, planes et verticales. Arêtes qui les séparent du front et du vertex, élevées en lames tranchantes, parallèles et sans rebords latéraux.

Yeux à réseau, grands, échancrés en dessous, peu proéminents en arrière.

Un *ocelle* de chaque côté, à l'angle inféro-interne de l'œil, en contact immédiat avec lui.

Antennes, peu distantes des yeux, naissant au-dessous, mais hors de leur échancrure inférieure. Tubercule antennaire, rond, cylindrique, et assez apparent pour simuler un premier article. Celui-ci, court, épais, obconique. Le second, granuleux, cylindrique, d'un diamètre égal à celui du second, mais au moins trois fois plus long; extrémité tronquée obliquement. Troisième, très petit, ordinairement enfoncé dans le creux de la troncature apicale du second. Quatrième, en soie longue et déliée.

Chaperon, peu convexe, ayant une carène médiane,

et deux autres latérales, qui continuent le contour extérieur des joues, et qui sont beaucoup plus écartées que les arêtes qui séparent les joues et le front.

Face postérieure de la tête, coupée obliquement, et permettant au prothorax de glisser au-dessus.

Lobe médian du *prothorax*, arrondi antérieurement. Échancrures post-oculaires, peu rentrantes. Bord postérieur, droit, laissant à découvert les écailles alaires. Celles-ci un peu élevées au-dessus du niveau des angles postérieurs du prothorax.

Dos du *mésothorax*, triangulaire, scutelliforme, plus large que long.

Abdòmen, ovale, oblong et déprimé. Parties génitales et tube anal, inobservés.

Ailes supérieures, penchées en dehors pendant le repos. Pan externe, relevé alors horizontalement, et extrémités croisées. Radius, ne faisant pas de coude près de son origine. Une nervure sub-radiale. Espace compris entre la sub-radiale et le radius, partagé en plusieurs cellules, plus larges que longues, par des nervures transversales sub-parallèles. Espace compris entre la sub-radiale et le cubitus, n'étant divisé par aucune nervure anastomostique. Cellule basilaire, en ovale oblong. Deux nervures discoïdales. Avant-disque, sans nervures transversales. Arrière-disque, réticulé, à cellules quadrangulaires étroites et allongées. Nervures longitudinales, nombreuses, rapprochées et saillantes; transversales, rares, distantes et peu apparentes.

Fémurs et *tibias* des deux premières paires, en lamelles minces, ovales et lancéolées. La dilatation lamelleuse de la face supérieure, étant la plus grande dans les tibias et la plus petite dans les fémurs. Pattes postérieures, de la forme ordinaire. Deux épines latérales aux tibias.

Espèce unique.

ELASMOSCELIS CIMICOÏDES, *Mihi.* Pl. 7, fig. 4.

Ricania cimicoïdes, *Germar, Cat. Drege*, n° 1662.

Cap de Bonne-Espérance. — Envoyé par M. THOREY.

Longueur, prise du sommet de la tête jusqu'au bord postérieur des ailes supérieures étirées et croisées, 4 lig.

Largeur, mesurée à l'origine des ailes supérieures, 1 lig. 12 ; largeur de la tête, 1/2 ligne.

Arête médiane du prothorax, ne consistant qu'en un petit tubercule distant des deux bords. Trois lignes droites, parallèles et rapprochées, peu élevées sur le dos du mésothorax; celle du milieu n'atteignant point la pointe postérieure.

Couleurs. Corps, ailes, antennes et pattes, noirs. Vertex et arêtes qui séparent les joues et le front, pâles, tachetés de noir. Facettes extérieures du front, plus élevées que la facette médiane. Bord antérieur des ailes supérieures tacheté de blanc ; une tache moyenne de la même couleur, au milieu du pan discoïdal. Ailes inférieures, obscures, un peu plus claires près de l'origine.

36. G. RICANIA, *Germar.*

Tête, sans protubérance, n'étant pas comprimée latéralement.

Front, séparé du vertex par une arête transversale qui ne fait pas d'angle rentrant.

Arêtes qui séparent les joues et le front, ayant un rebord qui s'étend au-dessus des joues.

Chaperon, n'étant pas plus large que le front à sa base. et n'ayant jamais d'arêtes latérales.

Ailes supérieures, ayant toujours une nervure sub-radiale ; espace compris entre elle et le radius, étant tou-

jours partagé en plusieurs cellules par des nervures anastomostiques sub-parallèles.

Flancs du prothorax, étant toujours moins élevés que les écailles alaires.

Pattes, de la forme ordinaire; deux épines latérales au moins aux tibias postérieurs.

Ce petit nombre de caractères nous suffira pour signaler le genre *Ricania*. On le distingue de toutes les *Fulgorites*, par son chaperon sans arêtes latérales en prolongement de celles qui séparent les joues et le front; des *Issoïdes* et des *Derboïdes ;* par la présence d'une nervure sub-radiale et par la hauteur des écailles alaires; des G. *Lophops* et *Elasmoscelis*, par la tête, qui n'est pas comprimée et qui n'a plus aucun trait de ressemblance avec celle des *Derboïdes;* du premier, par l'absence d'une protubérance céphalique; du second, par ses pattes, de la forme ordinaire; de toutes les *Flatoïdes* qui vont suivre, par l'arête qui sépare le front et le vertex. Ce genre est nombreux en espèces connues ; elles présentent des formes très variées dans les dessins des ailes, de la tête et du corcelet. C'est d'après ces différences, qui sont quelquefois assez saillantes pour altérer le *facies* des espèces, et pour faire douter si elles appartiennent au même genre, que j'ai dressé le tableau suivant. (*Voy.* p. 394.)

Les parties génitales des femelles subissent aussi beaucoup de modifications de forme dans les différentes espèces; cependant, elles m'ont paru offrir quelques traits généraux qu'il est bon de remarquer. Le sixième segment inférieur, ou la pièce annulaire, a sa paroi supérieure très apparente en arrière, et simulant une septième plaque dorsale, aussi longue que les deux précédentes prises ensemble, et éhancrée au milieu pour donner passage au tube anal. Sa paroi inférieure est fendue longitudinale-

ment; ses appendices internes forment l'oviscapte, dont l'extrémité est enveloppée par les écailles vulvaires; celles-ci ressemblent à un marteau renversé, à manche court et épais, à tête arrondie et denticulée. Il faut bien se garder de croire que ces denticules, tournés du côté interne, appartiennent à l'oviscapte proprement dit.

Espèces.

G. Ricania.

Ricanies. *Pan externe des ailes supérieures*

- n'étant pas relevé horizontalement, tandis que le pan discoïdal est penché en dehors. *Écailles alaires*
  - très grandes, passant au dessous des angles postérieurs du prothorax, et atteignant les angles postéro-internes des yeux à réseau. . . . . 1. *Albizona*. Ger.
  - de la forme et de la grandeur ordinaires. . . . . 2. *Planipennis*. M.
- étant penché en dehors au moins autant que le pan discoïdal, lorsque les ailes sont en repos. *Nervure sub-radiale*
  - beaucoup plus voisine du radius que du cubitus. . . 3. *Donovanii*. M.
  - au moins aussi distante du radius que du cubitus. *Bord postérieur des ailes supérieures*
    - coupé en ligne droite.
      - Tête protubérante. . . . . 4. *Pœcilopteroïdes*.
      - Tête non protubérante. . . . . . 5. *Rosea*.
    - arqué. *Bord antérieur des ailes supérieures*
      - doucement arrondi, et sans échancrure. *Les deux arêtes extérieures du mésothorax*
        - droites et parallèles à l'arête médiane. *Arête médiane du front*
          - effacée à la base . . . . 6. *Pellucida*.
          - n'étant pas effacée à la base, et se prolongeant, sans interruption, sur le milieu du chaperon. . . . 7. *Panorpæpennis*.
        - convergentes en avant. *Espace compris entre le cubitus et la sub-radiale*
          - coupé par deux ou trois nervures anastomosiques, mieux prononcées près du cubitus que près de la sub-radiale. *Côtés du front*
            - droits et parallèles, dans la moitié supérieure. . 8. *Reticulata*. Ger.
            - arrondis même dans leur moitié supérieure. 9. *Servillei*. M.
          - coupé par des nervures nombreuses, entières ou effacées tout au plus près du cubitus. *Lignes élevées du mésothorax*
            - au nombre de cinq. *Disque des ailes supérieures*
              - hyalin et tranchant avec la couleur sombre des bords.. . 10. *Splendida*. Guér.
              - aussi sombre que les bords. . 11. *Oculata*. uér.
            - au nombre de trois. *Disque des ailes supérieures*
              - ayant des nervures transversales.. . 12. *Klugii*. M.
              - sans nervures transversales. . . 13. *Trimaculata*. Guér.
      - largement échancré un peu au delà du milieu. . . . . 14. *Fasciata*.

1. Ricania albizona, *Germar., Cat. Drege*, n. 1661.

Cap de Bonne-Espérance. — Une femelle de mon cabinet., envoyée par M Thorey.

Longueur, 1 ligne $\frac{1}{2}$, largeur, $\frac{2}{3}$ de ligne.

Front, plus large que long, sans carène médiane, moins ascendant que dans les congénères, et se rapprochant davantage du plan horizontal. Traces d'une division en trois facettes, commençant vis-à-vis des angles postéro-internes des yeux, à peu de distance des bords, descendant en ligne courbe, s'abaissant insensiblement, et s'effaçant avant d'atteindre la base du front. Chaperon, sans arête médiane. Vertex, au moins quatre fois plus large que long ; bords opposés, sub-parallèles et faiblement arqués. Point de lignes élevées, ni sur le prothorax, ni sur le mésothorax. Écailles alaires, remarquables par leur développement extraordinaire, couvrant les angles postérieurs du prothorax pendant le repos, et s'avançant jusqu'aux angles postéro-externes des yeux à réseau. Pan discoïdal des ailes supérieures, penché en dehors lorsque les ailes sont retirées ; pan externe, étant alors dans un plan presque horizontal, et faisant avec le pan discoïdal un angle rentrant, dont l'arête est le cubitus. Écailles vulvaires, proportionnellement très grandes. Tube anal, inobservé.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, noirs ; ailes supérieures, de la même couleur. Deux larges bandes transversales sur l'avant-disque, et quelques taches le long du bord postérieur, blanches ; ailes inférieures, obscures.

2. Ricania planipennis, *N. sp.?*

Afrique. — Mâle, de la collection de M. Serville.

Longueur du corps, 3 lignes ; longueur des ailes supérieures, 4 lignes ; largeur prise à l'origine des ailes, 1 ligne ½.

Front, presque vertical, plus large que long; angles supérieurs, droits; inférieurs, arrondis ; bords latéraux, arqués et saillants. Division en trois facettes, bien prononcée ; arêtes intermédiaires, écartées, commençant à peu de distance du bord supérieur, arquées parallélement aux bords latéraux, disparaissant avant d'atteindre la base. Facette médiane, deux fois plus large que les extérieures, en ovale transversal, dont le contour n'est bien marqué que sur les côtés, et qui est divisé longitudinalement, ou dans le sens du petit axe, par une arête médiane qui n'atteint ni la base ni le sommet. Chaperon, sans arête médiane. Vertex, au moins quatre fois plus large que long, arqué; bord postérieur, un peu plus courbé que l'antérieur. Sommet de la tête, effacé. Prothorax, pouvant glisser sur la face postérieure de la tête, qui est coupée obliquement ; bord antérieur du lobe médian, arrondi ; échancrures post-oculaires, peu rentrantes; ligne médiane dorsale, peu élevée. Ecailles alaires, de la grandeur ordinaire. Mésothorax, endommagé dans l'exemplaire que j'ai vu. Dos de l'abdomen, convexe, faiblement caréné. Ventre plan. Pan discoïdal des ailes supérieures, penché en dehors, mais bien loin d'être perpendiculaire; pan externe, très large, relevé en haut et revenant au plan horizontal. Trois épines latérales, aux tibias postérieurs. Branches de l'armure copulatrice, allongées, recourbées en haut à leur extrémité. Tube anal, concave en dessous, et défendant la face supérieure

de la verge ; son ouverture, perpendiculaire, en croissant, dont les cornes sont dirigées en bas.

Couleurs. Corps, gris-brun ; pattes et ventre, un peu plus clairs ; ailes supérieures, variées de quelques teintes plus claires et d'autres plus foncées, sur un fond gris-brunâtre ; ailes inférieures, hyalines près de la base, enfumées et obscures vers l'extrémité ; épines apicales des tarses et des tibias, noires.

3. Ricania Donovanii, *Mihi*.

Ricania hyalinata, *Guérin*, *Voyag. de Bellanger*, *Zool.*, pag. 466.

Cicada hyalinata, *Donovan*, d'après M. *Guérin*. Je n'ai pas l'ouvrage de *Donovan*.

Offak. — Mâle, de la collection de M. Guérin.

J'ai changé le nom de cette espèce pour éviter toute confusion avec la *Ricania hyalina* (*Flata*), *Fab.*, que je crois très différente. Le caractère essentiel de la *Donovanii* consiste dans le rapprochement extraordinaire du radius et de la sub-radiale. Ces deux nervures décrivent un arc d'assez forte courbure, et sont parallèles entre elles, depuis l'origine jusqu'au tiers du bord antérieur. A ce point, il y a un épaississement anguleux de la sub-radiale tel, qu'on pourrait le prendre pour un stigmate. Au delà, la sub-radiale se rapproche insensiblement du radius, et elle le rejoint à l'extrémité de l'aile ; tout l'espace intermédiaire est très étroit, comme je l'ai déjà remarqué, et il est coupé par plus de trente nervures obliques, sub-parallèles et équidistantes. Le tube anal du mâle est allongé ; sub-cylindrique, sans rebords latéraux. L'ouverture postérieure est terminale, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière ; un peu échan-

crée en dessous. *Voy.*, pour les autres détails, la description et la figure de *Donovan.*

4. Ricania pæcilopteroïdes, *N. sp.?* Pl. 6, fig. 6.

Brésil.— Femelle envoyée par M. Dupont.

Tête, proéminente au delà des yeux ; proéminence inter-oculaire, dirigée en avant, courte, et terminée en pointe mousse. Front, beaucoup plus long que large, ascendant obliquement, terminé supérieurement en pointe, sans traces de divisions en trois facettes, ayant une carène médiane bien prononcée, mais très courte, partant du sommet, et disparaissant vers le tiers du front; base, droite, peu ou sensiblement échancrée. Bords latéraux, minces et tranchants, ayant un rebord anguleux vis-à-vis de la naissance des antennes. Chaperon très convexe et sans arête médiane. Vertex, plan, horizontal, avancé en pointe mousse au delà des yeux. Bord antérieur ou arête qui sépare le front et le vertex, bien prononcé; bords latéraux et postérieurs, moins élevés ; une arête médiane et longitudinale, allant du sommet jusqu'au bord postérieur. Joues, planes et verticales. Yeux à réseau, grands, ronds et entiers. Ocelles, nuls. Antennes, atteignant à peine les bords des arêtes qui séparent les joues et le front, dans l'individu desséché que j'ai sous les yeux; mais comme le premier article, dont l'existence ne me semble pas douteuse, est entièrement retiré au fond du tubercule antennaire, je présume qu'elles doivent les dépasser lorsqu'elles sont poussées en dehors. Lobe médian du prothorax, assez large et peu avancé : son bord antérieur, droit, ayant même une petite échancrure au milieu, rebordé, à rebord qui se prolonge des deux côtés jusqu'aux écailles alaires, et qui passe à une certaine distance des échancrures post-oculaires, d'ail-

leurs peu rentrantes. Arête médiane, atteignant les deux bords opposés. Il y a de plus deux autres lignes un peu moins élevées, disposées en sautoir ouvert en avant, partant ensemble de l'extrémité postérieure de l'arête médiane, et atteignant le rebord antérieur derrière les yeux à réseau. Dos du mésothorax, tricaréné. Arêtes latérales, convergentes en avant et formant le fer à cheval; droites, et parallèles en arrière, atteignant le bord postérieur. Ailes supérieures, sub-triangulaires; bord postérieur, droit. Angles postéro-externes arrondis postéro-internes, aigus. Radius, coudé très près de son origine; espace compris entre le radius et la sub-radiale, coupé par un grand nombre de nervures transversales et sub-parallèles qui interceptent autant de cellules quadrangulaires beaucoup plus larges que longues. Pan discoïdal et espace compris entre la sub-radiale et le cubitus, étant parcourus, dans tous les sens, par des nervures veineuses ou arborescentes qui circonscrivent un nombre infini de cellules, souvent assez petites, mais disposées sans ordre quelconque, et affectant indifféremment toutes les formes; pan interne, tuberculé; bord interne de l'arrière-disque, faisant un angle rentrant avec le bord du pan interne, comme dans les genres où les ailes supérieures peuvent se croiser; mais ici, elles sont ascendantes, et elles ne se croisent pas. Deux épines latérales aux tibias postérieurs.

Couleurs. Le blanc-verdâtre, plus pâle en dessous. Ailes supérieures, vertes : inférieures, blanches. Yeux à réseau, à disque noir et à contour hyalin.

Dans mon individu, le sexe femelle est encore reconnaissable, mais l'abdomen est déformé par une compression accidentelle qui ne me permet de rien dire du tube anal et des organes génitaux.

5. Ricania rosea, *N. sp.?*

Java. Mâle, de la collection de M. Serville.

Tête, large, et n'étant pas proéminente au-delà des yeux. Front plus long que large, ascendant obliquement, et se rétrécissant insensiblement de bas en haut; bords latéraux, un peu arqués. Division en trois facettes, sensible seulement vers le haut de la tête. Arêtes intermédiaires, peu élevées, partant du bord postérieur, arquées parallèlement aux bords latéraux, disparaissant avant d'atteindre le milieu. Arête médiane longitudinale, assez élevée au milieu du front, n'atteignant ni la base, ni le bord supérieur. Celui-ci, qui est en même temps le bord antérieur de la tête, droit et assez fortement rebordé. Vertex, trois fois plus large que long. Bord antérieur du prothorax, s'avançant en pointe mousse sur le vertex, de manière que le bord postérieur de celui-ci n'est visible que sur les côtés. Point d'arête médiane sur le dos du prothorax. Trois lignes élevées, droites, parallèles, équidistantes, sur le dos du mésothorax: les deux extérieures, n'atteignant pas le bord antérieur. Innervation des ailes supérieures, très fine; espace compris entre le radius et la sub-radiale, partagé en un grand nombre de petites cellules quadrangulaires, beaucoup plus larges que longues. Bord postérieur, droit; angles postéro-externes arrondis, postéro-internes aigus: arrière-disque ascendant, comme dans les *Pœcilopteroïdes*. Dans le mâle, branches de l'armure copulatrice, minces, allongées et foliacées; tube anal, long et étroit, peu convexe en dessus, plan ou concave en dessous, sans rebords latéraux, ouvert supérieurement vers la moitié de sa longueur, coudé ensuite brusquement en bas: extrémité arrondie. — Femelle, inconnue.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, blancs sans taches. Tête, dos du corcelet et ailes supérieures, couleur de rose.

6. Ricania pellucida, *Mihi.*

Cixius pellucidus, *Guérin*, *Voy. de la Coq.*, *Zool.*, page 189.

Java. Femelle, de la collection de M. Guérin.

Cet insecte a le chaperon des *Issites*, les écailles alaires et les ailes des *Flatoïdes*, l'arête qui sépare le front et le vertex des *Ricanies;* il n'a de commun avec les *Cixies* que la longueur du front proportionnellement à sa largeur. Sous tous les rapports, il en est très distant.

Chaperon, très convexe, sans arêtes latérales, mais ayant une carène médiane très saillante. Front, trois fois plus long que large, fortement rebordé, à rebords saillants et tranchants, n'étant pas divisé en trois facettes, mais étant partagé en deux larges sillons longitudinaux par une arête pareillement élevée et tranchante qui descend du sommet, et qui se perd à quelque distance de la base, en sorte qu'il y a interruption entre elle et la carène médiane du chaperon. Vertex, plus large que long, à disque plan et horizontal, à bords élevés, minces et tranchants : l'antérieur, anguleux, en angle obtus, dont le sommet est peu avancé au delà des yeux ; le postérieur, échancré, à échancrure anguleuse. Lobe médian, étant, en raison de la moindre largeur du vertex, plus étroit et plus acuminé que dans les trois espèces précédentes. Ecailles alaires, de la forme ordinaire. Abdomen, moins haut que large ; dos en toit, à deux versants, dont le faîte est faiblement élevé. Ailes, penchées en dehors, en plan oblique, plus éloigné du vertical que dans les espèces suivantes ; pan externe, n'étant pas relevé hori-

zontalement. Radius, faiblement arqué. Sub-radiale, droite, rejoignant le radius vers les deux tiers du bord antérieur. Espace intermédiaire, coupé par huit nervures transversales, sub-parallèles, et partagé en neuf cellules assez grandes; les sept intermédiaires, aussi larges que longues : les deux extrêmes, évidemment plus longues que larges. Espace contigu, compris entre la sub-radiale et le cubitus, partagé en deux grandes cellules, étroites et allongées, par une nervure transversale complète. Deux épines latérales seulement aux tibias postérieurs. Voyez, pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*

7. Ricania panorpæpennis, *Mihi.*

Cixius panorpæpennis, *Guérin, Voy. de la Coq., Zool.*, page 190.

Port-Jackson, à la Nouvelle-Hollande. Femelle, de la collection de M. Guérin.

Cette espèce, dont les formes sont calquées sur le même type que celles de la précédente, en diffère, indépendamment des couleurs, par des proportions un peu plus larges. Le front n'est pas deux fois plus long que large; le vertex est au moins deux fois plus large que long; le sommet de la tête est plus obtus; les arêtes médianes du front et du chaperon, se continuant, sans interruption, près de la base du front : celle-ci est profondément échancrée en rond. On voit de plus, de chaque côté du front, deux espaces étroits, arqués, à convexité tournée en dehors, plus enfoncés et d'une couleur plus sombre que le reste de la tête. Je les regarde comme des rudiments des facettes extérieures. Les arêtes qui séparent les joues et le front sont encore minces et tranchantes, mais elles sont moins saillantes que dans la *Pellucida.* Le dos de l'abdomen étant encore moins élevé

la position des ailes supérieures, pendant le repos, est aussi plus éloignée de la perpendiculaire; l'espace compris entre le radius et la sub-radiale n'a pas moins de seize cellules plus larges que longues : mais celui qui est entre la sub-radiale et le *cubitus* n'en a que deux, comme dans la *Pellucida*. Voyez encore, pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*

8. RICANIA RETICULATA, *Burm., trad. manuscr.*, pag. 63, n. 1.

Flata reticulata, *Fab., Syst. Rhyng.*, 47, 12.

Cigale à ailes de gaze, *Stoll, Cig.*, pag. 29, pl. 4, fig. 19.

Brésil. Femelle, collection de M. SERVILLE.

Je n'insisterai sur cette espèce, d'ailleurs assez connue, qu'autant qu'il le faudra pour la distinguer, indépendamment des couleurs, de celle qui va suivre, et que je décrirai avec plus de détails.

Front, plus large que long ; bords latéraux, arrondis, même aux angles supérieurs ; arêtes intermédiaires des trois facettes, partant du bord supérieur, divergentes, courbées paraléllement aux bords latéraux ; bord antérieur du vertex, faiblement arrondi, et n'ayant pas de sommet anguleux ; des trois lignes élevées du mésothorax, les deux extérieures se rejoignent en avant, et y forment un fer à cheval fermé sur la ligne médiane. Ce caractère est commun à la *Reticulata* et aux quatre espèces qui vont suivre: nous n'en reparlerons plus, pour ne pas nous répéter. Mais en dehors des trois arêtes ordinaires, il y a quelquefois de chaque côté une autre ligne élevée qui part du bord antérieur du mésothorax, et qui se prolonge plus ou moins en arrière, sans atteindre jamais le bord postérieur. Dans la *Reticulata*, ces deux arêtes surnuméraires existent : elles sont

droites, s'abaissant insensiblement d'avant en arrière, très voisines des deux intermédiaires, et disparaissant à peu près vis-à-vis du point où celles-ci commencent à se courber en dedans pour former le fer à cheval; les ailes supérieures ont de 23 à 24 nervures transversales dans l'espace compris entre le radius et la sub-radiale; les douze plus voisines de l'origine, droites, semblables et équidistantes; les autres, plus rapprochées, obliques, sinueuses, dissemblables, quelquefois nouées et anastomosées entre elles. L'espace compris entre la sub-radiale et le cubitus n'a jamais moins de trois cellules, souvent quatre et même cinq, également étroites, mais d'inégale longueur. Tout le pan discoïdal est divisé en cellules assez grandes, dont le nombre est variable, et qui sont taillées en polygones irréguliers, comme les pierres des murs cyclopéens. Elles se pressent, et elles se rapetissent, en s'éloignant de l'origine : celles de l'arrière-disque ont quelquefois une forme presque rectangulaire. Dans la femelle, le seul sexe que j'aie observé, le tube anal est une lamelle ovale : la portion du dos répondant au tube proprement dit, est la seule un peu convexe; l'ouverture est supérieure, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière, un peu distant de l'extrémité, qui est arrondie et entière : l'espace intermédiaire est un peu creusé en canal.

9. Ricania Servillei, *N. sp.?*

Ile de France. Femelle, Collection de M. Serville.

Longueur du corps, 2 lignes $\frac{1}{2}$; longueur des ailes supérieures, 4 lignes.

Largeur du corps, prise à l'origine des ailes, 1 ligne; largeur des ailes supérieures, prise à l'extrémité du pan interne, 3 lignes.

Chaperon, ayant une petite arête longitudinale qui disparaît à peu de distance du front; front, un peu plus long que large; bords latéraux, arrondis aux angles basilaires, droits et parallèles à la hauteur des yeux ; division en trois facettes, n'étant visible que vers la moitié supérieure du front; arêtes intermédiaires, commençant à quelque distance du bord supérieur, très écartées, divergentes, mais non arquées, disparaissant vers le milieu du front; vertex, quatre fois plus large que long, anguleux : sommet, bien prononcé en angle obtus; bord postérieur, profondément échancré en rond ; face postérieure de la tête, coupée obliquement, et permettant au prothorax de glisser au-dessus; lobe médian, assez avancé, arrondi; arête médiane dorsale, atteignant les deux bords opposés; échancrures post-oculaires, très rentrantes; portion du prothorax placée entre les yeux à réseau et les écailles alaires, penchée notablement en dehors, et faisant partie des flancs plutôt que du dos; les deux lignes élevées du mésothorax, placées en dehors du fer à cheval, partant encore du bord antérieur, mais plus écartées, et se prolongeant davantage en arrière du point où commence la courbe du fer à cheval; abdomen, presque aussi haut que large; milieu du dos, en carène; bords postérieurs des segments intermédiaires, relevés en haut, et faisant paraître la carène dorsale comme dentelée. Ailes supérieures prenant, pendant le repos, une position presque perpendiculaire; leur bord antérieur, descendant alors beaucoup au-dessous du corps; dix-huit nervures tout au plus entre le radius et la subradiale : les neuf premières, constantes, transversales, sub-parallèles, interceptant des cellules quadrangulaires presque aussi longues que larges : les autres, beaucoup plus rapprochées, confuses et variables; espace compris

entre la sub-radiale et le cubitus, comme dans la *Reticulata ;* pan discoïdal, n'ayant que six rangées transversales de cellules toujours étroites et allongées, diminuant plutôt de largeur que de longueur à mesure qu'elles s'éloignent de l'origine, et devenant d'autant plus régulières, qu'elles se rapprochent davantage du bord postérieur : les marginales, étant sub-rectangulaires et semblables entre elles ; deux épines latérales seulement aux tibias postérieurs.

Couleurs. Corps et pattes, testacés. Une large bande transversale noire, entourant le milieu de l'abdomen. Ailes hyalines ; nervures, noires ; supérieures, ayant une tache marginale brune à l'endroit où se rejoignent le radius et la sub-radiale.

10. Ricania splendida. *Guérin, Voyag. de la Coq., Insect.*, pag. 191, pl. 10, fig. 10.

Flata splendida, *Fab.*, *Syst. Rhyng.* 50, 21.

Dory, à la Nouvelle-Guinée. — Femelle, collections de M. Guérin et Serville.

Front, plus arrondi vers le haut que dans la *Servillei.* Division en trois facettes, mieux prononcée. Arêtes intermédiaires, descendant au-dessous du milieu, très écartées, courbées parallèlement au contour des bords latéraux. Tête, corcelet et abdomen, à peu près comme dans la *Servillei.* Innervation des ailes supérieures, tout autrement disposée. Jonction du radius et de la sub-radiale, reculée presque au bout de l'aile : espace intermédiaire, coupé par plus de quarante nervures, obliques, très rapprochées, sub-parallèles près de l'origine et vers le milieu, divergentes et quelquefois bifides plus près de l'extrémité. Cellules interceptées, beaucoup plus larges que

longues. Espace compris entre le sub-radiale et le cubitus, ne formant dans ses deux premiers tiers, à partir de l'origine, qu'une seule cellule, quoiqu'on y voie plusieurs nervures transversales qui partent de la sub-radiale, parce qu'aucune n'atteint le cubitus. Cellules discoïdales. assez grandes, plus longues que larges, difformes et irrégulières, ne commençant à paraître par rangées que près de l'arrière-disque. Rangée apicale, composée de cellules alternativement rectangulaires, non pétiolées, et triangulaires pétiolées. Deux épines latérales aux tibias postérieurs. Tube anal, sans rebords latéraux. (Voy. pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*)

C'est à côté de la *Splendida* qu'il faudra probablement placer, lorsqu'elle sera mieux connue, une autre *Ricanie*, dont je n'ai vu qu'un seul individu de la collection de M. Serville. Il avait perdu la tête et le prothorax. Le fer à cheval du mésothorax, ouvert en avant; l'innervation des ailes supérieures, à peu près comme dans la *Splendida*, mais la rangée apicale composée exclusivement de cellules semblables et rectangulaires plus longues que larges. Couleur générale, le brun noirâtre. Cinq taches inégales et transparentes sur les ailes supérieures; une grande, au bord antérieur; une autre petite et punctiforme, au milieu de l'avant-disque; les trois autres, le long du bord postérieur. Cette espèce, bien distincte de toutes les autres, est de Java.

11. Ricania oculata, *Guérin*, *Voy. de la Coq.*, *Ins.*, pag. 192, pl. 10, fig. 9.

Toujours indépendamment des couleurs, cette espèce diffère de la *Splendida*, 1° en ce que l'avant-disque commence, à très peu de distance de l'origine, à être partagé

en cellules étroites, longitudinales et sub-rectangulaires, en sorte qu'en allant de la base à l'extrémité, ces cellules augmentent en nombre et ne changent pas de forme; 2° en ce que le tube anal de la femelle a deux rebords latéraux, étroits et horizontaux, qui sont séparés du dos du tube proprement dit, par deux petits sillons longitudinaux. (Voyez pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*)

12. Ricania Klugii, *Mihi.*

Brésil. — Femelle envoyée par M. Klug, sous un autre nom que je n'ai pas pu conserver, ayant perdu la note où il était consigné.

Long. du corps, 3 lig. 1/4. *Id.* des ailes supérieures, 5 lignes.

Long. du corps à l'origine des ailes, 1/2 lig. *Id.* des ailes supérieures à leur angle postéro-interne, 3 lig 1/4

Voisine de la *Servillei* et de la *Reticulata*. Front, proportionnellement plus long; côtés, plus droits et parallèles. Angles basilaires, arrondis. Aucune trace d'une division en trois facettes. Arête médiane, bien prononcée, partant du bord supérieur et disparaissant à très peu de distance de la base. Celle-ci, droite. Chaperon, peu convexe : une arête longitudinale, effacée près de la base. Vertex, au moins quatre fois plus large que long. Bord antérieur, droit; sommet, effacé. Bord postérieur, largement échancré. Point d'arête médiane sur le dos du prothorax. Ligne médiane du mésothorax, déprimée et élargie en avant. Arêtes latérales formant le fer à cheval, assez saillantes. Point de lignes élevées en dehors du fer à cheval.

Ailes supérieures, penchées en dehors pendant le repos, comme dans les précédents; pan externe, ne se re-

levant pas horizontalement. Espace compris entre le radius et la sub-radiale, coupé par plus de trente nervures obliques et assez rapprochées, la plupart simples et sub-parallèles, bifides et divergentes. Espace compris entre la sub-radiale et le cubitus, plus étroit que le précédent, coupé par un moindre nombre de nervures transversales et parallèles, partagé en cellules presque aussi longues que larges. Pan discoïdal, divisé en huit rangées au moins de cellules quadrangulaires, toujours plus longues que larges. Dernière rangée, ou rangée marginale, composée de cellules plus étroites et beaucoup plus longues que celles de l'avant-dernière rangée. Quatre épines latérales aux tibias postérieurs. Dans la femelle, le tube anal est de moyenne grandeur, obconique, convexe en dessus, plan en dessous, sans rebords latéraux. Ouverture terminale, ovale, entière, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière.

Couleurs. Corps et pattes, d'une couleur de fève sèche qui a pu avoir eu une teinte verdâtre avant le dessèchement. Ligne médiane du mésothorax, blanchâtre. Branches du fer à cheval, d'une teinte obscure, qui tranche avec celle du fond. Dos de l'abdomen, noirâtre. Ocelles, rouge de carmin. Ailes supérieures, brunes. Trois bandes larges et irrégulières sur l'avant-disque, quelques taches près du bord postérieur, hyalines et vitreuses; nervures, noirâtres. Ailes inférieures, transparentes; extrémité, brune.

13. Ricania trimaculata, *Guér.*, *Voy. de la Coq.*, *Insect.*, pl. 9, 190.

Dory, Nouvelle-Guinée. — Femelle de la collection de M. Guérin.

Cette espèce, beaucoup plus petite que la précédente et

tout autrement colorée, en diffère encore : 1° par la division du front en trois facettes, aussi bien marquée que dans la *Splendida ;* 2° par l'innervation des ailes supérieures, semblable à celle de cette dernière espèce et à celle de la *Ric. oculata.* Elle diffère de celle-ci par l'absence des lignes élevées sur le mésothorax, en dehors du fer à cheval. (Voyez pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*)

14. Ricania fasciata, *Mihi.*

Flata fasciata, *Fab.*, *Syst. Rhyng*, 47, 8.

Java. — Femelle de la collection de M. Serville. Fabricius dit que cette espèce vient de l'Amérique méridionale; je crois qu'il a été induit en erreur.

La *Fasciata* fait le passage des *Ricanies* aux *Flates* et aux *Pœciloptères*, par la grandeur de ses ailes supérieures; elles ont 8 lignes de longueur, tandis que le corps n'en a pas plus de trois et demi.

Front, plus large que long, se retrécissant insensiblement de haut en bas; angles basilaires, arrondis; traces d'une division en trois facettes, très douteuses, variables, et visibles tout au plus près du bord supérieur; arête médiane, peu élevée, disparaissant vers le milieu; base, largement échancrée. Vertex, au moins six fois plus large que long, si l'on mesure la longueur sur la ligne médiane, quatre fois tout au plus, si l'on mesure le long des bords latéraux. Bord postérieur, largement échancré. Le fer à cheval du mésothorax est ouvert en avant. Il y a deux autres lignes élevées plus extérieures, partant du bord antérieur, s'abaissant insensiblement, et se perdant près des branches du fer à cheval au point où cellesci commencent à converger en dedans. Le radius, coudé à son origine, puis faiblement arqué, devient sinueux aux

deux tiers de sa longueur, et, à ce point, le bord antérieur de l'aile est largement et faiblement échancré. Derrière cette échancrure, la sub-radiale, qui est alors assez rapprochée du cubitus, a aussi une plicature convexe et saillante. L'espace compris entre elle et le radius est coupé par des nervures courtes, obliques, sub-parallèles, très rapprochées, mais dont le nombre n'est pas constant.

L'espace voisin, compris entre la sub-radiale et le cubitus, n'a, au contraire, que des veinures ramifiées peu apparentes et n'étant souvent visibles qu'à l'aide de la loupe. Nervures principales du pan discoïdal, commençant à se bifurquer très près de l'origine. Bifurcations, faisant entre elles des angles très aigus. Cellules du pan discoïdal, étant également longues et étroites; celles de l'avant-disque n'étant pas plus larges que celles de l'arrière-disque, et toutes celles de la dernière rangée étant sub-rectangulaires et non pétiolées. Trois épines latérales aux tibias postérieurs. Dans la femelle, le tube anal est ovale, oblong, plan en dessous, nettement triparti en dessus; la portion médiane ou le tube proprement dit, court, obconique, à ouverture terminale, perpendiculaire et échancrée en dessous; les deux extérieures, en lames minces, horizontales, dont les bords latéraux sont arqués, et les deux extrémités finissent en pointe mousse, dépassant l'ouverture terminale de la médiane, et représentant les cornes d'une espèce de croissant. (Voyez, pour les couleurs, *Fab.*, *loc. cit.*).

Plusieurs autres *Flates* du *Syst. Rhyng.* seront probablement rendues aux *Ricanies* lorsqu'elles seront mieux connues. Mais les descriptions de l'auteur sont si vagues, qu'elles ne donnent aucune lumière sur les véritables caractères génériques. J'en dirai autant de quelques figures de *Stoll*, telles que fig. 102, pl. 19; fig. 153, pl. 27, etc.

Autant que j'ai pu en juger, d'après un mauvais exemplaire de la collection de M. Guérin, la *Flata pyralis* de cet auteur a le vertex plan, horizontal, nettement séparé du front par une arête transversale qui répond au bord antérieur de la tête. Je la regarde comme une *Ricanie*, malgré la grandeur de ses antennes, qui dépassent en effet l'arête qui sépare les joues et le front. Si on mettait beaucoup d'importance à ce caractère, au lieu de placer cette espèce dans le G. *Flata*, dont la tête est bien différente, elle pourrait former une division du G. *Ricania*, à laquelle il faudrait peut-être rapporter notre *Pœcilopteroïdes*.

57. G. Flata, *Fab.*

Tête, rarement protubérante. Toute la portion comprise entre les deux joues, étant occupée exclusivement par la face frontale, qui remonte, sans interruption, de la base jusqu'au bord postérieur, en passant sur le dos de la tête, et en arrivant au contact immédiat du prothorax; face postérieure de la tête, coupée obliquement, en permettant au prothorax de glisser au-dessus.

Joues, planes, verticales; arêtes qui les séparent de la face frontale, ordinairement minces, tranchantes, et n'ayant pas de rebord extérieur.

Chaperon, peu convexe, et le plus souvent sans arête longitudinale.

Yeux à réseau, moyens, ronds, entiers, distants du prothorax, souvent entourés en arrière par un prolongement de l'arête qui sépare les joues et la face frontale.

Ocelles, nuls.

Les *deux premiers articles des antennes*, pris ensemble, dépassant toujours l'arête qui sépare les joues et la face frontale.

Lobe médian du *prothorax*, plus ou moins avancé, et toujours beaucoup plus élevé que les lobes latéraux qui descendent plus bas que les écailles alaires, et qui passent rapidement sur les flancs; échancrures post-oculaires, très rentrantes, à sommet souvent aigu et distant du bord antérieur; bord postérieur, presque aussi élevé que le lobe médian, et passant quelquefois au-dessus des écailles alaires, droit ou faiblement échancré.

Dos du mésothorax, triangulaire et scutelliforme.

Abdomen, souvent plus haut que large, le dos étant toujours relevé en crête, ou en carène.

Ailes, prenant dans le repos une position presque verticale, descendant alors au-dessous du ventre, en sorte que, dans quelques espèces, les supérieures se touchent par leurs angles postéro-externes; espace compris entre le radius et la sub-radiale, coupé par un grand nombre de nervures transversales, un peu obliques, et sub-parallèles.

Tibias postérieurs, épineux.

Le nombre des épines tibiales, l'innervation des ailes supérieures, les inégalités du front, les proportions du tube anal et des parties génitales, varient selon les espèces. Nous aurons à en faire remarquer les différentes modifications. Le caractère essentiel qui distingue le G. *Flata* de toutes les *Flatoïdes* précédentes, dont les ailes supérieures sont également pourvues d'une nervure sub-radiale, consiste dans la disparition absolue du vertex, et dans l'extension de la face frontale de la base du chaperon jusqu'au bord postérieur de la tête. Celui qui le distingue du genre qui va suivre se réduit à la plus grande longueur des deux premiers articles des antennes. Pris ensemble, ils n'atteignent pas, dans les *Pœciloptères*, l'arête qui sépare les joues et la face frontale; mais ce ca-

ractère relatif de *plus ou moins* n'a certainement pas l'importance qu'on ne saurait accorder qu'aux caractères absolus. J'avoue qu'il fournit une antithèse brillante, et qu'il fait un bel effet dans un tableau synoptique. Cependant, si l'on ne s'arrête pas aux extrêmes les plus distants, si l'on parcourt la série des passages intermédiaires, on en vient à se méfier de ces coupes qu'on croyait si nettes, et on finit par les trouver très vagues et purement arbitraires. En effet, que l'on mette en masse toutes les espèces des deux genres qu'on avait voulu séparer d'après la longueur relative de leurs antennes, on verra :

1° Qu'il est impossible de mesurer cette longueur d'une manière rigoureuse, parce que leurs articles sont plus ou moins contractiles, et parce qu'ils peuvent rentrer plus ou moins les uns dans les autres ;

2° Qu'il est fort difficile de comparer leur longueur à celle des arêtes qui séparent les joues et la face frontale, parce qu'on ne sait pas si l'antenne qu'on veut comparer a pris toute l'extension dont elle est susceptible ;

3° Que les proportions relatives des deux premiers articles sont très variables, surtout dans les espèces qui ont les plus longues antennes ; que le plus grand est tantôt le premier, qu'il est tantôt le second, et que quelquefois même ils sont égaux entre eux ;

4° Que les formes sont aussi variables que les proportions ; que ces articles peuvent être, indifféremment et selon les espèces, cylindriques, obconiques ou en massue ; qu'ils peuvent être lisses ou granulés ; que la massue peut être sphérique, en olive ou en cylindre ; que l'extrémité peut être droite, oblique ou échancrée ;

5° Que ces différences de forme et de grandeur n'ont aucun rapport avec les différences des autres parties du corps, et qu'elles ne semblent comparaître que pour té-

moigner du rôle très secondaire que les antennes doivent jouer dans l'économie de ces petits animaux ;

6° Que les dimensions des antennes peuvent varier dans les différents individus du même sexe et de la même espèce.

On sera alors tenté de croire que les *Flates* et les *Pœcilopteres* sont rationnellement inséparables. Pour moi, je l'avoue, je partage cette opinion. Cependant, par respect pour la chose jugée, par égard surtout pour l'autorité de *Latreille*, qui a fondé le genre G. *Pœciloptera*, et qui a été suivi par tous ceux qui lui ont succédé, je ne donnerai pas au G. *Flata* toute l'étendue que je voudrais lui donner, et je n'y comprendrai maintenant que les espèces à très longues antennes.

Espèces.

1. Flata limbata, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 46, 6.

Fulgora marginella, *Encycl.*, t. VI, p. 175, n. 45.

Cigale phalénoïde verte, *Stoll*, *Cig.* pag. 50, pl. 11, fig. 54, etc.

Var. *a.* Flata nigricornis, *Fab.*, *Syst. Rhyng.*, 45, 1.

Var. *a.* Flata pallida, *Guérin*, et Fulgora pallida, *Encycl.*, t. VI, p. 575, n. 42.

Cigale porte-laine, *Stoll*, *Cig.*, pag. 101, pl. 26, fig. 45.

Afrique équinoxiale. — Femelles, collection de MM. Serville et Guérin.

Les deux premiers articles des antennes, allongés, subcylindriques ou très faiblement obconiques. Le premier, lisse, verdâtre, dépassant l'arête qui sépare les joues et la face frontale ; le second, plus long que le premier, noir et granuleux. Front, étroit, creusé profondément, ascendant, en surface courbe et convexe, s'étendant assez

sur le dos de la tête; base profondément échancrée en rond. Trois lignes élevées sur le prothorax ; deux autres, plus écartées et n'atteignant pas le bord antérieur, sur le mésothorax. Dos de l'abdomen, en crête anguleuse et aiguë, ascendante d'avant en arrière jusqu'au troisième segment, descendant ensuite très brusquement jusqu'au niveau du tube anal. Radius, coudé à son origine, peu arqué : sub-radiale, parallèle au radius, et terminée à son point de jonction avec le cubitus, qui se prolonge jusqu'à sa rencontre avec le radius. Fémurs, sub-cylindriques ; arêtes, effacées. Deux épines latérales aux tibias postérieurs. Dans la femelle, le tube anal est court, ovale, aplati, un peu concave en dessous, triparti en dessus par deux sillons divergents en arrière : portion du milieu, ou tube proprement dit, en cône tronqué et peu convexe; ouverture, très oblique d'avant en arrière, et de haut en bas, presque horizontale, en ovale longitudinal, sans échancrure terminale; les deux portions extérieures, ou les bords latéraux, en lamelles minces, étroites, à bord extérieur arqué, ne dépassant pas en arrière la portion médiane. (Voyez, pour les couleurs et pour les variétés, les auteurs que nous avons cités.)

2. Flata aurora, *Mihi*.

Pœciloptera aurora, *Guérin*, *Voyag. de Bellanger*, *Zool.*, pag. 469.

Java. — Femelles des collections de MM. Serville et Guérin.

Dans l'exemplaire de M. Guérin, les antennes n'étaient pas en bon état; mais dans celui de M. Serville et dans le mien, j'ai vu qu'elles dépassent les arêtes qui séparent les joues et le front. Cette espèce est donc du

G. Flata, tel qu'il est maintenant admis. Elle est très voisine de la précédente, dont elle est d'ailleurs bien distincte. Les deux premiers articles sont également sub-cylindriques et sans granulations; mais le premier est plus grand que le second, et il dépasse plus ou moins l'arête qui sépare les joues et le front. Dans l'individu de la collection Serville, il est au moins le double de l'autre; dans le mien, le second égale à peu près les deux tiers du premier. Cette différence d'un individu à l'autre est-elle réelle, ou bien y aurait-il dans le mien une rétraction du premier article dans le fond du tubercule antennaire? Le front est un peu plus large que dans la *Limbata;* ses bords sont moins élevés. Des trois lignes élevées du prothorax, les deux latérales sont peu saillantes, et l'intermédiaire est effacée. Les deux lignes extérieures du mésothorax sont aussi moins élevées et beaucoup plus courtes. Le radius ne fait pas de coude notable à son origine. Les arêtes des fémurs sont saillantes, et les fémurs sont prismatiques. Le tube anal de la femelle consiste en une grande plaque mince et operculiforme, en toit à deux versants, concave en dessous, échancrée à son extrémité; sommet de l'échancrure apicale, étant un point de rebroussement de la première espèce. C'est sur le faîte de ce toit que pose le tube proprement dit; il est étroit, sub-cylindrique et ouvert postérieurement vers la moitié de la longueur de la plaque. Dans tout l'espace compris entre cette ouverture et l'extrémité, le dos est creusé en canal, se rétrécissant insensiblement en arrière et aboutissant au sommet de l'échancrure apicale. (Voyez, pour les autres détails, *Guér., loc. cit.*)

3. Flata floccosa, *Guér.*, *Voyag. de Bellanger*, *Zool.*, pag. 472, pl. 3, fig. 4.

De Java.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature; cependant, l'excellente figure qu'en a donnée M. Guérin ne laisse aucun doute sur la place qu'on doit lui assigner. On y voit que le premier article dépasse l'arête qui sépare les joues et la face frontale; que le second est encore plus long, comme dans la *Limbata;* qu'ils sont tous les deux lisses et sans granulations, comme dans l'*Aurora.* Le radius n'a pas de coude à son origine. La face frontale semble se retrécir vis-à-vis de la naissance des antennes, ce qui ne ne se voit pas dans les deux précédentes. Le tube anal ressemble à celui de l'*Aurora.* (Voyez, pour les autres détails, *Guér.*, *loc. cit.*)

4. Flata Stollii, *Mihi.*

La Cigale papillonnée, *Stoll*, *Cig.*, p. 37, pl. 7, fig. 33.

Java. — Femelle de mon cabinet.

Tubercule antennaire assez saillant. Premier article des antennes, épais, cylindrique, n'étant pas, dans mon exemplaire, plus long que le tubercule, lisse. Le second, dépassant visiblement l'arête qui sépare les joues et le front, granuleux, sub-cylindrique ou faiblement obconique, tronqué un peu obliquement à son extrémité. Troisième et quatrième, de la forme ordinaire. Le troisième, obconique, naissant à l'angle extérieur de la troncature apicale du second. Face frontale ne se rétrécissant pas vis-à-vis de la naissance des antennes. Prothorax, plus court que dans l'*Aurora;* bord antérieur du lobe médian, plus arrondi et également rebordé; arêtes du milieu, effacées. Mésothorax, endommagé. Abdomen, tout

au plus aussi haut que large. Dos des segments intermédiaires, en carène dentelée dont le maximum de hauteur répond au troisième segment. Ailes supérieures, comme dans les espèces précédentes, penchées presque perpendiculairement pendant le repos, et descendant alors beaucoup plus bas que l'abdomen. Radius, coudé à son origine, comme dans la *Limbata*. Deux épines latérales, aux tibias postérieurs : l'épine supérieure, plus petite. Tube anal, comme dans la femelle de l'*Aurora*. Plaque un peu plus allongée et un peu plus profondément échancrée. Cinquième anneau du ventre, ayant au milieu une échancrure larges, profonde et arrondie. Étuis de l'oviscapte, en lames verticales et tranchantes. Ecailles vulvaires, presque aussi large à leur base qu'à leur bord postérieur, enveloppant l'extrémité de l'oviscapte.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, blanchâtres. Deux bandes longitudinales sur le front, quatre taches, dont les deux extérieures, plus grandes, disposées en ligne transversale, sur le dos du prothorax, huit autres en deux lignes transversales et quatre sur le mésothorax, noires. Base des anneaux de l'abdomen, extrémité des écailles vulvaires, tube anal, bruns. Ailes supérieures bleuâtres : une large bande blanche, partant de l'origine de l'aile, suivant le bord antérieur jusqu'aux trois quarts de sa longueur, se repliant ensuite en dedans, décrivant un arc de cercle dont la convexité est tournée vers le bord postérieur, et qui n'atteint pas le bord interne ; une autre petite bande transversale très étroite et plus rapprochée de l'extrémité, de la même couleur. Pan interne, testacé-pâle. Ailes inférieures, hyalines, à reflets bleu très clair : nervures, noires. Les ailes supérieures sont saupoudrées de cette substance cornéo-circuse que les *Fulgorelles* sécrètent si abondamment sur l'a-

vant-disque; cette efflorescence forme des flocons courts, épais et circonscrits, qu'on a pris pour autant de taches de l'aile, quoiqu'elles n'en fassent pas réellement partie.

5. Flata postica, *N. sp.?*

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Serville.

Long. du corps, 2 lignes $\frac{1}{2}$; long. des ailes supérieures, 4 lignes.

Tubercule antennaire, saillant. Premier article des antennes, entièrement caché dans le fond du tubercule; second article, cylindrique, épais, granuleux, presque aussi grand que dans l'*Anotia coccinea*, très long, dépassant non seulement l'arête qui sépare les joues et le front, mais étant deux fois plus long que la tête mesurée de la base du front jusqu'au bord postérieur; face frontale, sans traces de division en trois facettes, et sans arête médiane et longitudinale, mais notablement proéminente entre les yeux: proéminence inter-oculaire, conique et obtuse; dos du corcelet, lisse et sans arêtes; ailes supérieures, arrondies, n'ayant de nervures sub-parallèles et obliques-transversales que dans l'espace compris entre le radius et la sub-radiale; innervation du reste de l'aile, veineuse ou arborescente. Le mauvais état de cet individu ne m'a pas permis d'en dire davantage.

Couleurs. Corps, ailes supérieures et pattes, vert-tendre; second article des antennes, noir. Une tache de la même couleur sur le bord interne de l'arrière-disque, à peu de distance du bord postérieur. Contour de l'aile derrière cette tache, orangé; ailes inférieures, blanc de lait, à peine translucides.

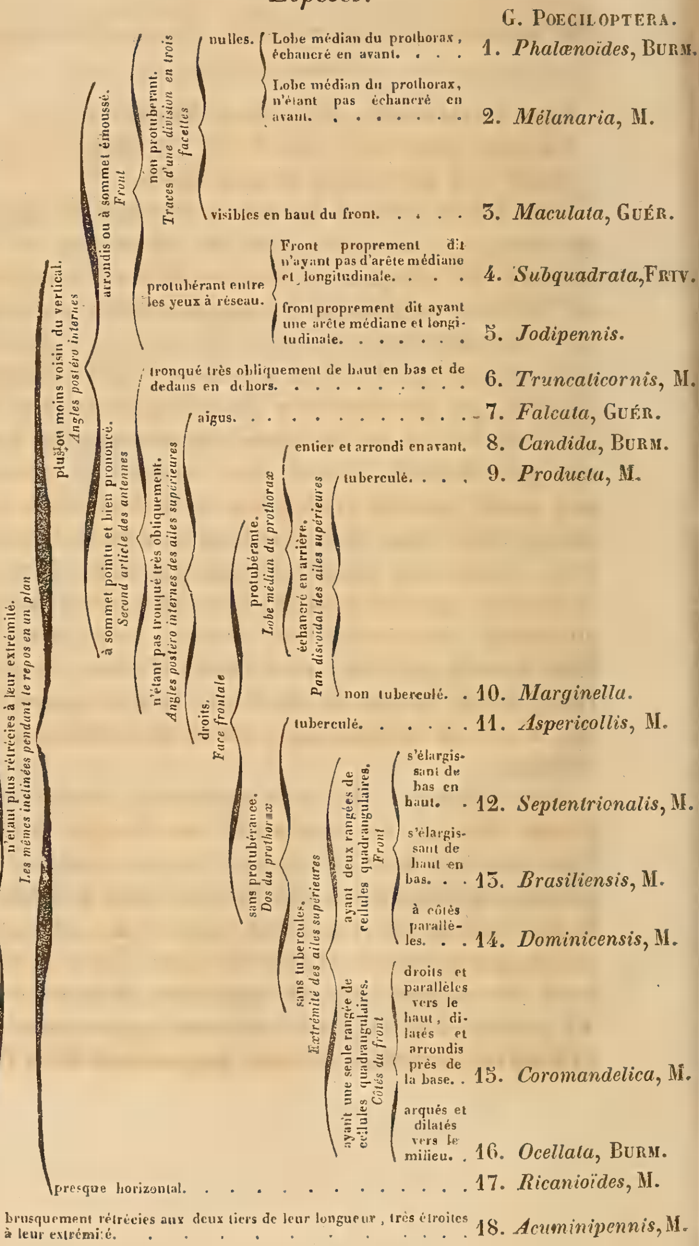
38. G. Poeciloptera, *Latr.*

Ce genre ne diffère du précédent que par la moindre

longueur de ses antennes, qui sont censées ne pas dépasser les bords latéraux des joues. On sait ce que je pense de ce caractère. Des espèces qui le composent, les unes ont les faces des *Flates* que nous avons décrites, d'autres s'en éloignent beaucoup par leurs formes secondaires, comme on le verra dans le tableau général de celles qui me sont connues et dans les descriptions particulières.

Latreille proposa cette coupe en 1803, et la nomma d'abord *Pœkilloptera* dans le *Gen. Ins. et Crust.*, tom. III, pag. 165. Plus tard, il adopta le changement d'orthographe proposé par M. Germar en 1818, *Mag. ent.*, tom. 3, pag. 218, et il consacra le nom de *Pœciloptère* en 1825 dans ses *Fam. nat. du règne anim.*, p. 427, en restituant le nom de *Flates* aux espèces qu'il avait nommées *Cixies* dans l'*Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, tom. XII, pag. 321. Cependant les *Cixies* diffèrent beaucoup du type du G. *Flata*, tel qu'il a été signalé par Fabricius, et leur intrusion dans cette classe est une de ces inexactitudes dont le *Syst. Rhyng.* offre tant d'exemples. C'est pour eux que Latreille aurait dû créer un nouveau nom, d'autant plus que ses *Pœciloptères* devaient contenir, non seulement les espèces que nous avons laissées dans ce genre, mais encore toutes celles qu'il nous a fallu rapporter aux *Flates* et aux *Ricanies*. M. Germar avait réparé en partie la faute de Latreille, en reproduisant le G. *Cixius*, que M. Burmeister a encore changé en *Cixia*. Mais ayant formé du G. *Pœciloptera*, *Latr.*, les trois genres *Ricania*, *Flata* et *Pœciloptera*, par une fatalité singulière, l'espèce type du G. *Flata*, *Fabr.*, la *Fl. Ocellata*, *Syst. Rhyng.*, 49, 18, s'est trouvée encore une *Pœciloptère*. Voyez le tableau pag. 422.

Espèces.


G. Poeciloptera.
Poeciloptères.
Ailes supérieures
n'étant plus rétrécies à leur extrémité.
Les mêmes inclinées pendant le repos en un plan
plus ou moins voisin du vertical.
Angles postéro internes
arrondis ou à sommet émoussé.
Front
non protubérant.
Traces d'une division en trois facettes
nulles.
Lobe médian du prothorax, échancré en avant. . . .
1. Phalænoïdes, Burm.
Lobe médian du prothorax, n'étant pas échancré en avant. . . . .
2. Mélanaria, M.
visibles en haut du front. . . . .
3. Maculata, Guér.
protubérant entre les yeux à réseau.
Front proprement dit n'ayant pas d'arête médiane et longitudinale. . . .
4. Subquadrata, Frtv.
front proprement dit ayant une arête médiane et longitudinale. . . . . .
5. Jodipennis.
à sommet pointu et bien prononcé.
Second article des antennes
tronqué très obliquement de haut en bas et de dedans en dehors. . . . .
6. Truncaticornis, M.
n'étant pas tronqué très obliquement.
Angles postéro internes des ailes supérieures
aigus. . . . .
7. Falcata, Guér.
droits.
Face frontale
protubérante.
Lobe médian du prothorax
entier et arrondi en avant.
8. Candida, Burm.
échancré en arrière.
Pan discoïdal des ailes supérieures
tuberculé. . . .
9. Producta, M.
non tuberculé. .
10. Marginella.
sans protubérance.
Dos du prothorax
tuberculé. . . . . .
11. Aspericollis, M.
sans tubercules.
Extrémité des ailes supérieures
ayant deux rangées de cellules quadrangulaires.
Front
s'élargissant de bas en haut. .
12. Septentrionalis, M.
s'élargissant de haut en bas. . .
13. Brasiliensis, M.
à côtés parallèles. . .
14. Dominicensis, M.
ayant une seule rangée de cellules quadrangulaires.
Côtés du front
droits et parallèles vers le haut, dilatés et arrondis près de la base. .
15. Coromandelica, M.
arqués et dilatés vers le milieu. .
16. Ocellata, Burm.
presque horizontal. . . . .
17. Ricanioïdes, M.
brusquement rétrécies aux deux tiers de leur longueur, très étroites à leur extrémité. . . . .
18. Acuminipennis, M.

1. Poeciloptera phalænoïdes, *Burm., trad. manus.*, pag. 64, n. 2.

Flata phalænoïdes, *Fab., Syst. Rhyng.*, 46, 4.
La cigale phalénoïde, *Stoll, Cig.*, p. 25, pl. 11, fig. 9.
Brésil. Les deux sexes de mon cabinet.

Cette espèce est une des mieux connues du genre, et une des plus communes dans les collections. Il serait inutile d'en entreprendre une description complète : je me bornerai seulement à quelques détails secondaires que l'on omet ordinairement, et auxquels j'attache de l'importance, parce qu'ils serviront à faire reconnaître l'espèce, *indépendamment de ses couleurs*. Les deux premiers articles des antennes sont obconiques, lisses et sans granulations : le second est environ deux fois plus long que le premier; cependant il ne dépasse pas l'arête qui sépare les joues et le front. La face frontale est convexe, à peine un peu plus longue que large, sans traces de division en trois facettes, ayant une petite arête longitudinale, peu élevée vers le haut, effacée près de la base; dos du corcelet, sans lignes élevées; bord antérieur du lobe médian du prothorax, sensiblement échancré; une seule épine latérale aux tibias postérieurs. Point d'ocelles.

Dans la *femelle*, le bord postérieur de la cinquième plaque ventrale est biéchancré ou trilobé; les deux lobes externes de la sixième sont larges et courts; les appendices internes sont comprimés en lame de sabre, dont la face interne est creusée en canal : leur extrémité est enveloppée par leurs écailles vulvaires. Celles-ci ont leur bord interne denticulé; le tube anal, comme dans les *Fl. aurora* et *Stollii* du même sexe; espace dorsal compris entre l'ouverture du tube proprement dit et l'extré-

mité de la plaque lamelleuse, n'étant pas sensiblement sillonné.

Dans le *mâle*, la cinquième plaque ventrale est semblable aux précédentes. La paroi inférieure de la sixième n'a pas d'échancrure; les branches de l'armure copulatrice sont en feuilles minces, allongées et un peu relevées en dessus. Le tube anal ne diffère de celui de la femelle, qu'en ce que la plaque qui porte le tube anal proprement dit est proportionnellement plus étroite, moins concave en dessous et sans échancrure apicale.

2. Poeciloptera melanaria, *N. sp.?*

Cayenne. Un exemplaire, provenant de la collection de feu Banon, communiqué par M. Géné.

Cette espèce, qui est très distante de la *Phalénoïde* par ses couleurs, en est très voisine par ses formes. Les différences notables se réduisent aux suivantes : second article des antennes, semblable à une olive dont le petit bout aurait été coupé en biais, ayant quelques granulations peu apparentes à l'œil nu ; un très petit tubercule ocelliforme, mais sans doute aveugle, entre les yeux et les antennes; lobe médian du prothorax, entièrement arrondi, ayant une petite dépression médiane et submarginale, mais sans échancrure véritable : une arête dorsale commençant derrière cette dépression, et atteignant le bord postérieur ; trois lignes élevées sur le mésothorax : les deux extérieures, convergentes en avant, et dessinant un fer à cheval fermé. Le mauvais état de l'individu ne m'a pas permis de reconnaître son sexe et de bien voir les derniers anneaux de l'abdomen. Deux épines latérales aux tibias postérieurs.

Couleurs. Corps, antennes, ailes et pattes, noirs. Cette couleur s'éclaircit insensiblement aux ailes supérieures,

en allant de la base à l'extrémité, qui est brune. Une tache au milieu du front; tarses et premiers anneaux du vertex, testacés.

3. Pœciloptera maculata, *Guérin, Iconogr. du règne anim., Ins.*, pl. 58, fig. 7.

Pœciloptera maculata, *Guérin, Voy. de Bellanger, Zool.*, pag. 470.

Java. Femelle de mon cabinet.

Les deux premiers articles des antennes, lisses, sans granulation, sub-cylindriques ou très faiblement obconiques, atteignant le bord des joues, et devant le dépasser si le premier article pouvait sortir davantage du tubercule antennaire. Cette possibilité est pour moi une probabilité, et cette réflexion me fait regarder la *Maculata* comme une des transitions nombreuses des *Flates* aux *Pœciloptères :* le second article paraît au moins trois fois plus long que le premier; un ocelle ou un petit tubercule ocelliforme de chaque côté, entre les antennes et les yeux; face frontale, convexe, comme dans les deux espèces précédentes, mais étant proportionnellement un peu plus étroite, et ayant ses bords latéraux un peu plus élevés; arête médiane, peu élevée, partant du bord postérieur et descendant jusqu'au milieu du front. Traces d'une division en trois facettes assez apparentes, consistant en deux arêtes peu élevées, très écartées, partant du bord postérieur, et descendant parallélement aux bords latéraux jusqu'au premier quart de la longueur du front; lobe médian du prothorax, sans échancrure antérieure. Point de lignes élevées sur son dos, ni sur celui du mésothorax; dos de l'abdomen dans la femelle, comme dans les *Phalenoïdes*; cinquième plaque ventrale, n'ayant

qu'une petite échancrure médiane, étroite, profonde et arrondie; écailles vulvaires, sans dentelures internes. *Voy.*, pour les couleurs et pour les autres détails, *Guérin, loc. cit.*

4. Poeciloptera subquadrata, *Friwaldsky, in litteris.*

Pœciloptera subquadrata, *Herr. Sch. fn. Germ. cont., fasc.* 134, fig. 2 et 3.

Romélie. — Mâle et femelle de mon cabinet, envoyés par M. Friwaldsky.

Longueur du corps, 1 ligne $\frac{1}{2}$; longueur du corps, $\frac{1}{2}$ ligne; longueur des ailes supérieures, 2 lignes $\frac{1}{2}$.

Antennes, courtes, et ne pouvant certainement pas dépasser les arêtes qui séparent les joues et le front. Premier article, le plus souvent enfoncé dans le tubercule antennaire, assez spacieux; le second, épais, globuleux, rétréci et tronqué à son extrémité, visiblement granulé. Troisième et quatrième, de la forme ordinaire. Tête, large, proportionnellement à la largeur du corps, et ressemblant, sous ce rapport, à celle des *Ricanies* plutôt qu'à celle des *Pœciloptères* précédentes. Base du front, largement échancrée. Angles basilaires un peu dilatés et arrondis. Front proprement dit, presque aussi large que long. Face frontale, insensiblement proéminente entre les yeux. Proéminence inter-oculaire, courte, obconique et obtuse. Arêtes qui séparent les joues et le front, un peu rebordées latéralement. Un véritable ocelle, de chaque côté, au-dessous de l'angle inféro-interne de l'œil à réseau; celui-ci, grand, sans échancrure, proéminent en arrière, et étant en contact immédiat avec le prothorax. Lobe médian, large et peu avancé. Bord antérieur, droit. Dos plan Ligne médiane, déprimée. Dos du mésotho-

rax, sans lignes élevées apparentes. Ailes supérieures, contournées et inclinées à peu près comme dans les trois espèces précédentes. Radius, très coudé près de l'origine. Espace compris entre le radius et la sub-radiale partagé en un grand nombre de cellules transversales et semblables, comme dans toutes les *Pœcilopières*. Espace compris entre la sub-radiale et le cubitus, plus large, mais plus court que l'autre, ne consistant qu'en une seule cellule, grande, étroite et allongée. Point de nervures anastomostiques sur le pan discoïdal. Une seule rangée apicale de petites cellules étroites et allongées, la plupart triangulaires et pétiolées. Abdomen, n'étant pas plus haut que large. Dos des premiers segments, étant cependant élevé en carène, et formant ensemble une espèce de crête dentelée. Une seule épine latérale aux tibias postérieurs, très près de l'extrémité tarsienne, et souvent assez petite pour échapper à l'attention des observateurs.

Dans la *femelle*, la cinquième plaque ventrale a, au milieu, un petit écusson, plan, saillant en triangle, dont le sommet touche le bord postérieur; celui-ci est largement et profondément échancré en rond. Les étuis de l'oviscapte paraissent minces, tranchants, notablement arqués; mais ils sont presque entièrement enveloppés par les écailles vulvaires, qui sont en marteau, dont la tête est très dilatée, et dont le bord interne est fortement denticulé. Le tube anal est court, son extrémité n'atteignant pas celle des écailles vulvaires; il est en plaque ovale, plus longue que large, sans échancrure apicale. Le tube anal proprement dit est moitié plus court que la plaque, peu convexe en dessus, à ouverture oblique et supérieure, sans canal apparent de l'ouverture à l'extrémité.

Dans le *mâle*, les cinq premiers anneaux du ventre sont de la forme ordinaire. La paroi supérieure du sixième est entière. Les branches de l'armure copulatrice consistent en deux feuillets oblongs, lancéolés, peu distants en dessus, embrassant le pénis latéralement et même un peu en dessus. Le tube anal, plus court que l'armure copulatrice, n'étant ni rebordé, ni lamelliforme, réduit au tube proprement dit, en cylindre, dont l'axe est plus du double du diamètre. Ouverture postérieure, oblongue, coupée très obliquement de haut en bas et d'avant en arrière.

Couleurs. Corps, antennes et pattes, d'un blanc sale, qui a pu avoir une teinte verdâtre avant le dessèchement. Ailes supérieures, un peu plus pâles. Dix à douze petits points noirs, ronds et distants, clair-semés sur le pan discoïdal et sur l'espace compris entre la sub-radiale et le cubitus ; cinq d'entre eux disposés en ligne droite longitudinale, entre les deux principales nervures discoïdales. Ailes inférieures, blanc de lait. Épines tibiales et tarsiennes, noires. Ocelles, rouges.

5. Poeciloptera jodipennis, *Mihi.*

Ricanea jodipennis, *Guérin*, *Voyag. de la Coq.*, pag. 191.

Dory, Nouvelle-Guinée. — Collection de M. Guérin.

Cette espèce, que je n'ai plus sous les yeux, m'a paru différer de la *Subquadrata*, indépendamment des couleurs, par une ligne élevée qui part du sommet de la proéminence inter-oculaire, et qui descend le long du front proprement dit. Je n'ai aperçu aucune arête entre le front et le vertex. Il n'y a réellement qu'une seule face, comme dans la *Subquadrata*, et ces deux espèces, évidemment congénères, ne sauraient être des *Ricanies*,

6. POECILOPTERA TRUNCATICORNIS, *N. sp.?* Pl. 7e, fig. 3.

Java. — Femelle de la collection de M. SERVILLE.

Grandeur des *Fl. limbata* et *aurora*. Espèce bien distincte de toutes les autres par la forme très remarquable du *second article des antennes*, beaucoup plus grand que le premier ; il ne dépasse pas l'arête qui sépare les joues et le front ; il s'approche cependant de son bord, et il le dépasserait, si le premier article pouvait sortir davantage du fond du tubercule antennaire, et, si cela arrivait, notre *Pœciloptère* deviendrait une *Flate*, tant il est vrai que ces deux genres n'en devraient faire qu'un seul. Il m'a paru lisse, sans granulation, obconique, un peu comprimé, et *tronqué très obliquement de dedans en dehors*, en sorte que l'angle interne est beaucoup plus avancé que l'externe. Toute la troncature est étroitement fendue ; l'intérieur de la fente est visiblement membraneux. C'est à son extrémité la plus avancée, à son angle interne, qu'est inséré le troisième article, qui est très petit, et qui porte le quatrième en soie fine et allongée. La face frontale est divisée en trois facettes d'inégale grandeur, celle du milieu étant presque aussi large que les deux autres prises ensemble. Les deux arêtes intermédiaires sont très saillantes : elles commencent à peu de distance du bord postérieur de la tête : elles suivent le contour de la face frontale, parallèlement à ses bords, et elles descendent jusqu'au milieu du front proprement dit. Une arête médiane commence sur la face frontale, au même point que les deux autres ; mais elle descend plus bas, et elle ne disparait qu'à peu de distance de la base. La ligne médiane du prothorax et du mésothorax est pareillement une arête saillante. On voit de plus, sur le dos du second, deux autres lignes élevées, droites et

parallèles à la médiane, partant du bord postérieur, et disparaissant vers le milieu. Le dos de l'abdomen était masqué par les ailes en toit, à versants presque verticaux, et descendant beaucoup plus bas que le ventre. Les supérieures, un peu coudées à leur origine, sont étroites, sub-triangulaires et tronquées très obliquement. Quoique leur bord postérieur soit droit, les deux angles sont arrondis, ou plutôt émoussés, et le postéro-externe est, pendant le repos, beaucoup plus avancé en arrière que le postéro-interne. Innervation, à peu près comme dans la *Ricania rosea*. Dans la femelle, le tube anal à peu près comme dans la *Pœcilopt. limbata.*

Couleurs. Corps, antennes, pattes et ailes supérieures, couleur rose-pâle. Angles postero-internes des supérieures, lisérés de jaune. Ailes supérieures, blanches. Second article des antennes, tibias et tarses, noirs.

7. Poeciloptera falcata, *Guérin, Voyage de Bellanger, Zool.*, pag. 469, pl. 3, fig. 5, avec les détails A, B, C et D.

Java et Sumatra.—Femelle.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature. Le contour des ailes supérieures et leurs angles postéro-internes, terminés en pointe allongée et aiguë, la distingueront de toutes les autres *Pœcilоptères*. Il n'est pas aussi aisé de décider du genre d'après le dessin des antennes. Dans les détails 3, B et C, le second article semble dépasser l'arête qui sépare les joues et le front. Cette espèce ne serait-elle pas un de ces chaînons intermédiaires qui lient rationnellement les deux genres que nos méthodes arbitraires ont voulu séparer? Le détail 3, D, nous apprend que le tube anal de la femelle est semblable à celui de la *Flata aurora* du même sexe.

8. Poecilopteraa candida, *Burm., trad. manuscr.*, p. 65.

Flata candida, *Fab. Syst., Rhyng.*, 45, 2.

Ile de France.—Femelle de mon cabinet, envoyée par M. Dupont.

Dans mon exemplaire, la proéminence inter-oculaire de la face frontale est non seulement obtuse et très courte, mais elle a une fossette ronde et de moyenne grandeur dans sa moitié inférieure, dans celle qui serait censée appartenir au front proprement dit. Cependant, comme cette espèce est assez connue, et comme aucune description ne parle de cette particularité, je ne puis la regarder que comme un accident individuel.

Le second article des antennes est plus grand que le premier, obconique, sans granulations. Il m'a paru pouvoir atteindre l'arête qui sépare les joues et le front. La face frontale est moins convexe que dans les espèces à contour des ailes arrondi : le front proprement dit se maintient dans un plan ascendant, il se recourbe plus brusquement, et la face se prolonge moins en arrière sur le dos de la tête. Il n'y a aucune trace de division en trois facettes; la tête, proportionnellement plus large, et le front proportionnellement plus court que dans les *Pœcilop. subquadrata*, *jodipennis* et *producta*, qui ont aussi une proéminence inter-oculaire. Il y a un ocelle véritable de chaque côté. Le bord antérieur du lobe médian est entier, arrondi et rebordé. Le dos du prothorax est lisse et sans lignes élevées. Il y en a, au contraire, trois sur le dos du mésothorax; la médiane, moins élevée, droite, ne paraît pas atteindre la pointe postérieure : les deux autres, plus saillantes, partant du bord postérieur, s'avancent parallélement à la médiane jusqu'au delà du milieu, puis elles se courbent en dedans, et elles dispa-

raissent sans se rejoindre et sans clore le fer à cheval. L'abdomen est tout au plus aussi large que haut. Le radius est coudé près de l'origine. Le bord postérieur des ailes supérieures est droit; les deux angles adjacents sont à peu près équidistants de la base; l'externe est arrondi; l'interne est droit et bien prononcé. J'ai compté distinctement deux épines latérales aux tibias postérieurs.

Dans la *femelle*, la cinquième plaque ventrale a postérieurement une grande échancrure médiane, qui occupe le tiers de sa longueur. Le contour en est arrondi et l'ouverture un peu rétrécie, de manière à offrir deux petites dents latérales, obtuses et dirigées en dedans. Les écailles vulvaires ont encore la forme d'un marteau à tête renversée, dont le bord interne est fortement denticulé, et qui a en avant un petit appendice dépourvu de dents. Le tube anal, conformé comme dans la *Phalénoïde*, et comparativement plus court, ne semble pas dépasser en arrière les écailles vulvaires.

Couleurs, on sait que cette espèce est blanchâtre, avec une teinte rosée, et qu'elle a seulement deux taches linéaires sur les ailes supérieures, jaunes ou orangées. De ces deux lignes colorées, l'une longe le cubitus, et l'autre est adossée à la seconde nervure discoïdale.

9. Poeciloptera producta. *N. sp?*

Java, collection de M. Serville. A peu près de la grandeur de l'*Aspericollis* qui va suivre.

Face frontale, protubérante. Protubérance inter-oculaire, conique, aiguë et carénée en dessus. Carène médiane et longitudinale, partant du sommet de cette protubérance, atteignant le bord postérieur de la tête, et prolongée sur le dos du corcelet, jusqu'à la pointe postérieure du mésothorax. Dos de celui-ci ayant de plus deux

autres lignes élevées, provenant du bord postérieur, parallèles d'abord à l'arête médiane, convergentes ensuite, et se rejoignant enfin le long du bord antérieur, en décrivant un fer à cheval complétement fermé en avant. Radius, coudé et arqué; bord postérieur des ailes supérieures, droit; bord interne, un peu ascendant; angles, postéro-externes, obtus, postéro-internes, droits; innervation de toute l'aile, veineuse ou arborescente, excepté dans l'espace compris entre le radius et la sub-radiale, où elle est comme dans toutes les autres *Pécilopteres*. Le pan interne est tuberculé comme à l'ordinaire; mais on voit de plus un petit tubercule au centre de la plupart des cellules des deux autres pans. Ces tubercules diminuent de hauteur en s'éloignant de la base, et ceux du pan externe sont plus saillants que ceux du pan discoïdal.

Couleurs. Le vert, qui passe au jaunâtre par le dessèchement. Les tubercules discoïdaux des ailes supérieures, plus clairs, presque blanchâtres; il est probable qu'ils ont été couverts par des flocons de la sécrétion cornéo-cireuse. Contour des mêmes ailes, à leur extrémité, ferrugineux et tacheté de brun. Quelques taches brunes sur l'avant-disque, mais bien variables et peu importantes, puisque leur nombre et leur position diffère d'une aile à l'autre dans le même individu.

La *Flata emortua*, Fab., *Syst.Rhyng.*, 463, est une espèce de Surinam qui doit être bien voisine de notre *Producta*.

10. Poeciloptera marginella, *Mihi.*

Ricania marginella, *Guérin*, *Voyage de Bellanger*, *Zool.*, pag. 467.

Ricania marginella, *Iconogr. du règne animal*, *Ins.*, pl. 58, fig. 6.

De la Cochinchine. — Collection de M. Guérin.

Cette jolie petite espèce a des couleurs très remarquables. Voyez *Guérin, loc. cit.* Pour nous, n'ayant à la comparer qu'avec la *Producta*, la seule espèce qui ait en commun avec la *Marginella* les caractères suivants : *Ailes supérieures non rétrécies à leur extrémité, perpendiculaires pendant le repos, à angles postéro-internes pointus et droits ; face frontale protubérante ; second article des antennes n'étant pas coupé obliquement, et lobe médian du prothorax échancré en avant*, nous pouvons nous en tenir à faire remarquer que *la Marginella n'a pas de tubercules sur le pan discoïdal de ses ailes supérieures.*

11. Poeciloptera aspericollis, *N. sp.?*

San-Leopoldo, dans le Brésil intérieur.— Mâle, de mon cabinet, envoyé par M. Dupont.

Longueur du corps, 5 lignes ; largeur du corps, 1 ligne ; largeur des ailes supérieures, 4 lignes.

Antennes, courtes, n'atteignant pas le bord de l'arête qui sépare les joues et le front. Second article, un peu plus grand que le premier, obconique et sans granulations. Front, à peine un peu plus long que large, ascendant en un plan oblique très voisin du vertical, ne se renversant presque pas en arrière, en sorte que son bord postérieur est aussi le bord antérieur de la tête. Base, échancrée en arc de cercle. Angles basilaires, arrondis. Côtés, un peu convergents de bas en haut. Bord supérieur, en arc d'ellipse, dont la convexité est tournée en avant, et dont le point du milieu est le sommet du grand axe. Point de traces d'une division en trois facettes. Une arête médiane, allant du sommet à la base. Chaperon, sans arête longitudinale. Yeux à réseau, distants des antennes. Un ocelle de moyenne grandeur, vis-à-vis de l'angle inféro-interne des yeux, situé entre eux et les bords la-

téraux. Face postérieure, coupée en un plan oblique très voisin de l'horizontal. Prothorax, couvert de tubercules ronds et distants, semblables aux tubercules ordinaires du pan interne des ailes supérieures. Milieu du dos, sans tubercules. Arête médiane, élevée, tranchante, atteignant les deux bords. Lobe médian, acuminé, pouvant aisément glisser sur la face postérieure de la tête; contour en arc d'ellipse, qui s'adapte exactement au contour du bord supérieur de la tête. Dos du mésothorax, sans tubercules, tricaréné. Les trois carènes longitudinales, droites et sub-parallèles. L'intermédiaire, atteignant la pointe postérieure; les deux autres, ne convergeant pas en avant pour y dessiner un fer à cheval. Abdomen, un peu plus haut que large. Dos des segments intermédiaires, en crête dentelée. Ailes supérieures, paraissant très inégales, en raison de la saillie remarquable de toutes leurs nervures, et des tubercules du pan interne. Portion du pan externe, compris entre le radius et la sub-radiale, comme dans toutes les espèces de ce genre ; l'autre portion de ce pan, et tout le pan discoïdal, partagés dès l'origine en cellules de moyenne grandeur, contournées en polygones inégaux et irréguliers, et qui prennent peu à peu la forme quadrangulaire, à mesure qu'elles approchent de l'extrémité. Une seule rangée apicale de cellules rectangulaires semblables, plus longues que larges, et dont les côtés sont presque perpendiculaires au bord postérieur. Contour de l'aile, comme dans la *Producta*. Radius, moins coudé. Bord interne de l'extrémité, moins ascendant. Deux épines latérales bien développées aux tibias postérieurs.

Dans le *mâle*, le seul sexe qui me soit connu, les cinq premiers anneaux du ventre sont de la forme ordinaire; la paroi inférieure du sixième est à elle seule presque

aussi longue que les cinq segments précédents pris ensemble. Les branches de l'armure copulatrice, comme dans la *Subquadrata* du même sexe. Feuillets, plus arrondis et plus rapprochés en dessous, n'y étant séparés que par une fente longitudinale très étroite. Dans mon exemplaire, l'extrémité postérieure de la verge est en évidence; son état de dessèchement ne permet pas de reconnaître ses formes primitives. Il m'a semblé que son ouverture a dû être une espèce de fente longitudinale dont les bords avaient été frangés. Le tube anal est étroit, allongé, plan ou concave en dessous, peu convexe en dessus, sans rebords latéraux, ayant un coude notable et étant brusquement penché en bas, vers la moitié de sa longueur, s'ouvrant en dessus au point même où il commence à se courber. Ouverture, très oblique de haut en bas et d'avant en arrière, en ellipse prolongé jusqu'à l'extrémité même du tube.

Couleur. Tête, dessus du corps, ailes inférieures, d'un vert clair qui passe au blanchâtre après le dessèchement. Ailes supérieures, d'un beau vert qui se change aussi en jaunâtre, lisérées de rouge ou d'orangé. Chaperon, pattes et dessus du corps, pâles. Épines tibiales et tarsiennes, noires.

12. Poeciloptera septentrionalis, *N. sp.*?

Amérique septentrionale.—Collection de M. Serville.

Un peu plus petite que la précédente. Front, au moins aussi large que long, sans traces quelconques d'une division en trois facettes. Une arête médiane, partant du bord supérieur, et descendant jusqu'au milieu du front. Angles basilaires, un peu dilatés et arrondis. Lobe médian du prothorax, peu avancé; son bord antérieur, fortement rebordé, en arc de cercle à faible courbure; échan-

crures post-oculaires, peu rentrantes. Dos, plan et sans arête longitudinale. Trois lignes élevées, droites et parallèles, sur le dos du mésothorax. La médiane s'abaissant insensiblement d'avant en arrière, et n'atteignant pas la pointe postérieure; les deux extérieures partant du bord postérieur, et disparaissant vers le milieu du dos. Ailes supérieures, contournées comme dans la *Producta*. Pan discoïdal, ne commençant à être partagé en cellules quadrangulaires que vers la moitié de sa longueur, terminé postérieurement par deux rangées de cellules semblables, en rectangle deux fois plus long que large.

Couleurs. Le vert passant au jaunâtre après le dessèchement. Extrémité des ailes supérieures, lisérées de rouge. Ailes inférieures, blanc de lait.

Je placerai à côté de la *Septentrionalis* une *Pœciloptère* du Mexique, que j'ai eue de M. Dupont. Elle n'en diffère que par des nuances trop légères pour y voir des caractères spécifiques. Côtés du front, un peu plus parallèles. Angles basilaires, moins dilatés. Ocelles, très apparents. Pan discoïdal, se partageant en cellules quadrangulaires, plus près de l'origine et avant le milieu. Cellules de la rangée apicale, alternativement rectangulaires, sessiles et triangulaires, pétiolées. Deux épines latérales, aux tibias postérieurs. Tête, dos du corcelet et ailes supérieures, d'un beau vert foncé. Dos de l'abdomen, blanc-verdâtre. Chaperon, pattes et dessous du corps, blanchâtres, un peu rosés. Second article des antennes et contour externe des ailes supérieures, orangés. Le mâle est remarquable par la forme de son tube anal : il est aplati et dilaté en plaque lamelleuse, comme dans la plupart des femelles. Le tube proprement dit est court, peu convexe en dessus, arqué, ouvert supérieurement,

à ouverture oblique. La plaque, deux fois plus longue que le tube, s'élargit et se courbe insensiblement en bas, en arrière de l'ouverture, sans sillon supérieur et avec une petite échancrure apicale.

13. Poeciloptera Brasiliensis, *N. sp.* ?

Brésil. — Femelle de mon cabinet, envoyée par M. Buquet.

Au bremier abord, on serait tenté de confondre cette espèce avec la précédente ; elle lui ressemble beaucoup par sa taille, par la coupe de ses ailes supérieures et par les couleurs ; néanmoins, je la crois bien distincte. Les angles basilaires du front sont arrondis, sans être dilatés. Le front s'élargit de la base en haut ; son maximum de largeur répond au bord supérieur, tandis qu'il est près de la base dans la *Septentrionalis*. Les trois arêtes du mésothorax sont proportionnellement plus longues ; la médiane s'approche davantage de la pointe postérieure, et les deux extérieures atteignent le bord antérieur. La première rangée des cellules rectangulaires de l'arrière-disque n'est pas nettement distincte des autres cellules du pan discoïdal : les plus extérieures de cette rangée sont les moins longues, et celle qui touche à la sub-radiale est presque carrée. Cette espèce a encore des ocelles bien apparents. Il est singulier qu'on ait refusé ces organes à tout le genre ; les espèces qui en sont pourvues sont plus nombreuses que celles où on ne les voit pas.

Dans la *femelle*, les appendices internes du sixième segment inférieur consistent en deux lamelles très minces, hautes proportionnellement à leur largeur, à face interne creusée en canal, à bord inférieur arqué et convexe, enveloppés à leur extrémité par les écailles vulvaires ; celles-ci, fortement dentelées. Tube anal, en

plaque elliptique de moyenne grandeur, ne dépassant pas en arrière les écailles vulvaires, sans sillon supérieur et sans échancrure apicale. Le tube proprement dit, très court, obconique, peu convexe en dessus, mais nettement séparé des rebords latéraux. Ouverture supérieure un peu oblique de haut en bas et d'avant en arrière.

14. Poeciloptera Dominicensis, *N. sp.*?

Saint-Domingue. — Femelle, collection de M. Serville.

Un peu plus grande que les deux précédentes, auxquelles elle ressemble beaucoup par les couleurs ainsi que par le *facies*, et avec lesquelles on peut l'avoir confondue dans plusieurs collections, elle en diffère en ce qu'elle n'a, à l'extrémité du pan discoïdal, qu'une seule rangée de cellules rectangulaires et semblables. Le front est proportionnellement plus long et plus étroit; ses angles basilaires sont arrondis, sans être dilatés. Les côtés sont droits et parallèles. Point de traces d'une division en trois facettes, mais une arête médiane qui descend du bord supérieur jusqu'à une petite distance de la base. Le lobe médian du prothorax avancé, proportionnellement à la moindre largeur de la face frontale, plus que dans les *Pœcil. septentrionalis*, *Brasiliensis*, et moins que dans l'*Aspericollis*. Bord antérieur, en arc d'ellipse. Échancrures post-oculaires, assez rentrantes. Dos, unicaréné, carène aussi saillante que dans l'*Aspericollis*. Arête médiane du mésothorax, atteignant la pointe postérieure; les deux extérieures, effacées en avant. Avant-disque des ailes supérieures, ayant peu de nervures anastomostiques; arrière-disque, partagé en cellules polygonales, dissemblables, rarement quadrangulaires, et au moins aussi longues que larges, à peu près de la même hauteur,

à nervures longitudinales sub-parallèles, alternativement sessiles et pétiolées.

Couleur. Le vert, passant au jaune après le dessèchement. Un point noir près du bord interne des ailes supérieures, vers l'extrémité du post-cubitus.

15. Poeciloptera Coromandelica, *N. sp.*?

De la côte de Coromandel. — Les deux sexes de mon cabinet, envoyés par M. Reiche.

Plus petite que la précédente ; taille de la *Brasiliensis*. Front, plus long que large, se rétrécissant de bas en haut, ascendant en un plan oblique peu distant du vertical, se renversant peu en arrière, en sorte que son bord supérieur est aussi le bord antérieur de la tête. Point de traces d'une division en trois facettes. Une arête médiane, partant du sommet, et disparaissant un peu au-dessous du milieu du front. Base, largement échancrée. Chaperon, peu convexe, sans arêtes. Joues, yeux à réseau, ocelles, antennes, dos de l'abdomen, épines tibiales, comme dans les espèces précédentes. Arêtes du corcelet, comme dans la *Dominicensis* ; celles du mésothorax, plus allongées et plus rapprochées, savoir, la médiane de la pointe postérieure et les extérieures du bord antérieur. L'innervation des ailes supérieures est encore comme dans la *Dominicensis*, mais le pan discoïdal est partagé dès l'origine, et en partant immédiatement de la cellule basilaire, en petites cellules polygonales, irrégulières et dissemblables, qui prennent peu à peu une forme carrée ou quadrangulaire à mesure qu'elles approchent de la rangée apicale.

Dans la *femelle*, la cinquième plaque ventrale a postérieurement une échancrure étroite, profonde et arrondie, qui pourrait la faire confondre avec la plaque sui-

vante, si elle était fendue dans toute sa longueur, comme l'est réellement la dernière. Les écailles vulvaires, en marteau, dont la tête est arrondie, et munie d'un appendice long et étroit, dirigé en avant, et dont le bord interne est faiblement denticulé. Tube anal, comme dans la *Brasiliensis.*

Dans le *mâle*, l'armure copulatrice et le tube anal comme dans l'*Aspericollis*. La verge n'était pas visible dans mon exemplaire.

Couleurs. Tête, dos du corcelet et ailes supérieures, d'un beau vert de pré. Chaperon, pattes, dos de l'abdomen et dessous du corps, d'un vert plus clair. Ailes inférieures de la même couleur; nervures, plus foncées. Second article des antennes, bord extérieur du pan externe et de tout le pan discoïdal des ailes supérieures, orangés. Troisième article des antennes, soie terminale, épines tibiales et tarsiennes, noirs. Ce dernier trait est commun à la *Coromandelica,* à l'*Aspericollis* et à la *Brasiliensis.*

Je présume que la *Flata ferrugata*, *Fabr.*, *Syst. Rhyng.*, 50, 19, est une *Pœciloptère* voisine de notre *Coromandelica.* Peut-être ne diffère-t-elle pas spécifiquement, et peut-être Fabricius a-t-il fait sa description sur un individu altéré après la mort, et dont le beau vert s'était changé en couleur de feuille sèche.

16. Poeciloptera ocellata, *Burm., trad. manusc.*, pag. 54.

Flata ocellata, *Fab., Syst. Rhyng.*, 19, 18.

Java. — Communiquée par M. Géné.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux m'offre une preuve de l'altération que le desséchement fait subir aux couleurs des *Pœciloptères.* Le vert est devenu un blanc sale,

et les taches ferrugineuses sont brun obscur. Du reste, son mauvais état répond aussi à son changement de couleur. La tête est endommagée. Il m'a semblé que le maximum de la largeur du front était un peu plus distant de la base que dans la *Coromandelica*, et j'ai cru devoir tenir compte de ce caractère dans le tableau synoptique. Cependant, je suis bien loin d'y avoir pleine confiance, car je n'ai aperçu aucune autre différence entre les deux espèces, et la présence de quelques points colorés sur les ailes supérieures ne m'empêcherait pas de les prendre pour de simples variétés. Peut-être suis-je trop prévenu contre l'importance que l'on accorde à des accidents de couleur; mais ici l'observation vient à l'appui de mes préventions. Ces points colorés, qui devraient être le caractère spécifique par excellence, ne sont ni en même nombre, ni également placés sur les deux ailes de la même paire et du même individu.

Poeciloptera ricanioïdes, *N. sp.?* Pl. 6, fig. VI.

Mexique septentrional, ou Californie. — Femelle, envoyée par M. Dupont.

Longueur du corps, 2 lignes $\frac{1}{2}$, largeur du corps, $\frac{2}{3}$ de ligne; longueur des ailes supérieures, 3 lignes.

Face frontale, ascendante en un plan oblique très voisin du vertical, courbe, notablement renversée en arrière, en sorte que le bord supérieur est distant du bord antérieur de la tête, à peine un peu plus longue que large; front proprement dit, évidemment plus large que long; base, droite, très enfoncée; angles basilaires, émoussés; côtés, arrondis; traces d'une division en trois facettes, nulles sur le front proprement dit, se réduisant, sur le dos de la tête, à deux arêtes rudimentaires, très courtes, très

écartées, partant du bord supérieur et ne dépassant pas la ligne qui est censée passer au devant des yeux à réseau; point d'arête médiane. Bord supérieur, qui est en même temps le bord postérieur de la tête, en arc de cercle à faible courbure. Chaperon, très bombé près de la base, à disque moins convexe, sans arête longitudinale. Yeux à réseau, proéminents en arrière au delà des angles postérieurs de la face frontale. Ocelles, bien apparents entre les yeux et les arêtes qui séparent les joues et le front. Dans mon exemplaire, le premier article des antennes est caché au fond du tubercule antennaire, qui est grand, tubuleux, et dont les parois sont transparentes ; le troisième et la soie apicale ont disparu; le second est épais, cylindrique, n'atteignant pas les bords des joues, et à extrémité tronquée perpendiculairement à son axe. Lobe médian du prothorax, très large, peu avancé; bord antérieur arrondi. Echancrures post-oculaires, très écartées, rejetées sur les flancs, presque en face des écailles alaires. Dos du prothorax, sans arêtes longitudinales, deux points enfoncés près du bord antérieur; bord postérieur, largement et profondément échancré en rond. Dos du mésothorax, plus convexe que dans les espèces congénères; bord antérieur, arrondi; pointe postérieure, obtuse. Des trois lignes élevées ordinaires, les deux extérieures sont les seules apparentes près du bord postérieur, celle du milieu est oblitérée dans toute sa longueur et remplacée par une petite strie suturale. L'abdomen est à peu près aussi haut que large, les segments intermédiaires du dos sont élevés en carène, en forme de crête dentée, à dents larges et obtuses. Les ailes supérieures ont ceci de remarquable que leur pan interne semble se tenir, pendant le repos, dans un plan oblique qui lui est commandé par la forme du dos de l'abdomen, contre lequel il est censé se coller,

tandis que les deux pans se maintiennent dans le plan horizontal. C'est du moins ainsi qu'elles se présentent dans l'exemplaire qui est représenté pl. 6, fig. 6, et c'est sur ces apparences que j'ai fixé la place que cette espèce occupe dans le tableau synoptique. Mais ses ailes sont-elles réellement dans la position normale du repos parfait, de la complète inaction? J'ai de la peine à le croire. Elles me semblent plutôt surprises dans une de ces positions transitoires qui peuvent ou précéder ou suivre celle qu'elles prennent définitivement pendant le vol, position où elles sont assez redressées ; mais où elles ne sont plus, ou bien où elles ne sont pas encore assez écartées pour voler. Dans ce cas, il faudrait réformer cette partie du tableau synoptique; mais l'espèce n'en resterait pas moins très distincte de toutes celles du genre. Cette *face frontale, dans laquelle le front proprement dit est évidemment plus large que long,* nous suffirait pour la reconnaître entre toutes celles du tableau. La grandeur relative et le contour des ailes supérieures sont à peu près les mêmes que dans les espèces précédentes. Le radius est également coudé près de son origine. L'espace compris entre le radius et la subradiale a la même réticulation ; mais le cubitus est plus saillant, plus tortueux, et l'espace compris entre lui et la subradiale est plus étroit et plus irrégulier. L'aile a une gibbosité derrière l'angle postero-externe de la cellule basilaire, près de la sortie du cubitus, qui la traverse longitudinalement. Toutes les nervures transversales ou anastomostiques du pan discoïdal sont moins élevées que les ramifications longitudinales des nervures principales, et la plupart d'entre elles ne sont guère visibles à l'œil nu. Il y a deux épines aux tibias postérieurs.

Dans la *femelle*, le seul sexe que je connaisse, la cinquième plaque ventrale n'est pas échancrée postérieure-

ment; mais elle a un petit écusson triangulaire pareil à celui que nous avons vu dans la femelle de la *Subquadrata*. Dans mon exemplaire, les appendices internes de la sixième plaque ne sont pas enveloppés par les écailles vulvaires, ce qui me prouve de plus en plus que cet individu n'est pas dans l'état normal. Elles sont conformées comme dans la femelle du *Brasiliensis*, mais leur extrémité découverte m'a permis de voir qu'elles sont terminées par quatre ou cinq dents aiguës placées à la suite l'une de l'autre, et tournées obliquement en arrière et en dehors. Les écailles vulvaires, très écartées accidentellement, semblent peu dilatées à l'extrémité; leur bord interne est denticulé; le tube anal est redressé en haut, sans doute pour ne pas gêner le jeu de l'oviscapte, il est conformé à peu près comme dans les *Pœcilopt. Brasiliensis* et *Coromandelica*.

Couleurs. Corps et pattes, testacés; dos de la tête et du corcelet, bruns; massue des antennes, crête abdominale, tube anal, oviscapte, épines tibiales et tarsiennes, noires; ailes supérieures, brunes, ombragées de teintes plus claires vers l'extrémité, plus obscures sur la gibbosité de l'avant-disque; portion tuberculée du pan interne, noirâtre.

18. Pœciloptera acuminipennis, *N. sp.?*

Saint-Domingue. — Collection de M. Serville.

Longueur prise du bord antérieur de la tête jusqu'à l'extrémité des ailes supérieures en inaction, quatre lignes. Le front proprement dit est déjà plus long que large, plan, ascendant obliquement, sans arête médiane, et sans traces de division en trois facettes; mais la face frontale l'est encore davantage, parce que, à la hauteur des yeux, elle se renverse brusquement en arrière, et elle

s'étend horizontalement sur le dos de la tête jusqu'à son bord postérieur, qui est fortement rebordé. Il n'y a aucune solution de continuité dans toute cette espèce, aucune arête, aucune suture. Ce trait suffit pour fixer la place de cette espèce, et pour la distinguer des *Ricanies*, avec lesquelles elle a d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Les antennes avaient disparu dans l'exemplaire unique que j'ai eu sous les yeux ; ce n'est donc que par induction que je l'ai mise plutôt dans le G. *Pœciloptera* que dans le G. *Flata*. Le prothorax est arrondi antérieurement, les échancrures post-oculaires sont effacées et le bord postérieur est arqué parallèlement au bord antérieur. Le mésothorax et l'abdomen étaient trop endommagés pour être décrits ; le sexe n'était plus reconnaissable. Les ailes supérieures sont frappantes par leur rétrécissement postérieur et par leur allongement. Ces caractères donnent à cette espèce un faux air de ressemblance avec notre *Issus longipennis*. Sans être coudées à leur origine, les ailes sont arrondies et dilatées ; elles ne commencent à se rétrécir qu'au premier quart de leur longueur ; au delà, leur bord externe décrit d'abord une courbe rentrante et à faible courbure, puis il se prolonge en ligne droite, et parallèlement au bord interne ; les angles postérieurs sont émoussés ; le bord postérieur est très court et un peu échancré ; l'espace compris entre le radius et la sub-radiale est comme dans toutes les *Pœciloptères ;* l'espace voisin, compris entre la sub-radiale et le cubitus, est notablement gibbeux, assez près de son origine : nervures transversales du pan discoïdal peu nombreuses et peu apparentes ; les tubercules ordinaires sur le pan interne ; deux épines latérales aux tibias postérieurs.

Couleurs, probablement altérées par le dessèchement : corps, pattes et antennes, blanchâtres ; ailes supérieures

de la même couleur ; deux grandes taches noires, l'une transversale, au-dessus de la gibbosité, l'autre difforme, plus en arrière, sur le pan discoïdal ; d'autres taches obscures, plus petites, le long du bord externe, à partir de l'origine jusqu'au point où ce bord commence à se prolonger en ligne droite parallélement au bord interne.

39. G. Acanalonia, *Mihi.*

Tête, non protubérante.

Face frontale, occupant tout le devant de la tête, de la base jusqu'au bord postérieur.

Vertex, nul.

Chaperon, sans arête.

Joues, planes et verticales, séparées de la face frontale par des arêtes minces, tranchantes et non rebordées.

Yeux à réseau, sans échancrures.

Un *ocelle* de chaque côté, entre les yeux et les bords des joues.

Antennes, ayant leur premier article enfoncé dans le creux du tubercule antennaire ; le second, globuleux, un peu granuleux, n'atteignant pas le bord des joues, donnant naissance au troisième à son extrémité ; celui-ci, très petit et de la forme ordinaire, ainsi que le quatrième en soie fine et allongée.

Abdomen, plus haut que large.

Ailes, inclinées, pendant l'inaction, en un plan presque perpendiculaire. Les supérieures ayant encore une nervure sub-radiale séparée du radius près de son origine, mais le rejoignant à une très petite distance, et formant ensuite avec lui une côte unique, épaisse, aplatie, non

sillonnée, et parcourant tout le bord externe de l'aile : toutes les autres nervures, veineuses ou arborescentes ; cellules interceptées, irrégulières, difformes et dissemblables.

Pattes, de la forme ordinaire, tibias postérieurs, mutiques ; corps, étroit et allongé.

Espèce unique.

ANACALONIA SERVILLEI, *N. sp.* ? pl. 7, fig. II.

Philadelphie. Mâle, collection de M. SERVILLE.

Long. du corps, 2 lignes ½; larg. *id.*, 1 ligne. Longueur des ailes supérieures, 4 lignes.

Tête, large ; front, plus large que long, sans trace de division en trois facettes ; arête médiane, bien prononcée, atteignant les deux bords opposés ; base, largement échancrée ; bord postérieur, rebordé ; prothorax, étant à peine deux fois plus long que large ; lobe médian, peu avancé, antérieurement arrondi ; échancrures post-oculaires, peu rentrantes ; dos, unicaréné ; bord postérieur, faiblement échancré ; écailles alaires, plus élevées que les flancs du prothorax ; trois lignes élevées, droites et parallèles, sur le dos du mésothorax ; ventre, plan ; dos de l'abdomen, caréné ; carène en crête dentelée. Ailes supérieures, oblongues ; angles postérieurs, arrondis ; tube anal du mâle ne dépassant pas en arrière l'armure copulatrice, lamelliforme ; lamelle de moyenne largeur, arrondie postérieurement, sans sillon supérieur, sub-membraneuse ; tube proprement dit, moitié plus court que la lamelle, peu convexe, ouvert supérieurement ; ouverture oblongue, coupée obliquement de haut en bas et d'avant en arrière.

Couleurs. Antennes, corps et pattes, blanchâtres. Ailes supérieures, vertes, lavées de jaune, avec quelques taches sub-marginales, étroites, noirâtres; les inférieures plus minces, blanches et translucides. Les deux derniers articles des antennes, épines et crochets des tarses, noirs.

EXPLICATION DES PLANCHES.

(Voy. pl. 10 à 17 des *Annales.*)

Tête.

j. Joue.

k. Face frontale. — *k'*. Facette extérieure. — *k'*. Facette médiane.

l. Face latérale.

γ. Face verticale.— *γ'*. Vertex proprement dit.— *γ'*. Prolongement de la face verticale.

m. Chaperon.

n. Labre.

Tube anal et parties génitales.

a. Tube anal.

b. Tube intestinal.

c. Branches de l'armure copulatrice du mâle.

d. Verge.

e. Sixième plaque ventrale du mâle faite en forme d'anneau.

f. Écailles vulvaires de la femelle.

g. Lobe externe de la sixième plaque ventrale de la femelle.

h. Appendices internes de la même plaque.

Ailes supérieures.

1. Radius, ou bord externe.

2. Cubitus.

3. Première nervure discoïdale.

4. Seconde nervure discoïdale.

5. Post-cubitus.

6. Côte interne.

q. Pan externe.

r. Avant-disque.

s. Arrière-disque.

t. Pan interne.

u. Cellule basilaire.

PLANCHE PREMIÈRE (10e des Annales).

I. *Enchophora recurva*, ♂. — A, abdomen et parties génitales vues de profil. — B, *id.* vues en dessus. — C, *id.* vues en dessous.

II. *Enchophora recurva*, ♂. — A, abdomen et parties génitales vues de profil. — B, *id.* vues en dessus. — C, *id.* vues en dessous.

III. *Lophops Servillei.* — A, tête vue de profil. — B, *id.* vue de face.

IV. *Monopsis tabida.* — A, tête vue de profil. — B, *id.* vue de face. — C, aile supérieure.

PLANCHE II (11e des Annales).

I. A. *Pyrops Servillei.*

II. A. *Enchophora viridipennis*, gr. nat. — B, tête vue de profil, grossie.

III. A. *Enchophora Servillei*, gr. nat. — B, tête vue de profil, grossie. — C, *id.* vue de face.

PLANCHE III (12e des Annales).

I. A. *Aphæna nigromaculata.* Tête vue de face, grossie; φ, appendice frontal. — B, *id.* vue en dessus, grossie.

II. A. *Enchophora fuscata.* Tête vue de profil, grossie. — B, *id.* vue de face. — C, *id.* vue en dessus; φ, sommet de la tête.

III. A. *Enchophora variegata.* Tête grossie. — A, vue de face. — B, *id.* vue de profil.

IV. A. *Dyctiophora proboscida.* Vue en dessus, un peu grossie; φ, miroir réfringent de la face verticale.—B, tête vue en dessous; χ, extrémité translucide de la facette médiane de la face frontale.

V. A. *Calyptoproctus lystroïdes*, gr. nat. — B, tête vue de face. — C, *id.* vue en dessus; φ, sillon qui sépare le vertex et le front. — D, abdomen, extrémité vue en dessous. —χ, cinquième anneau dorsal operculiforme.

PLANCHE IV (13e des Annales).

I. A. *Cladodiptera macrophthalma*, gr. nat. — B, tête vue de face ou en dessous.

II. A. *Episcius Guérinii*, gr. nat.—B, tête vue de profil; 1, 2, 3, 4, 5 et 6 articles du rostre, dont les trois premiers enfoncés sous le chaperon, dans l'état normal; θ, extrémité du suçoir mise en évidence.—C, tête vue en dessus. — D, *id.* vue de face. — E, tibia et tarse postérieurs.—F, dernier article du tarse.

III. Aile supérieure de la *Dichoptera hyalinata*, considérablement grossie.

PLANCHE V (14e des Annales).

I. A. *Dilobura corticina*, gr. nat. — B, tête vue de face. — C, *id.* vue de profil.

II. A. *Plegmatoptera prasina*, ♀ grossie. — B, tête vue de face. — C, *id.* vue de profil. — D, extrémité de l'abdomen vue de profil.— E, *id.* vue en dessous.

PLANCHE VI (15e des Annales).

I. Tête de l'*Aphæna farinosa*, vue en dessus.—A, vertex dépouillé de l'enduit cornéo-cireux qui cache ordinairement les quatre fossettes sub-membraneuses.

— B, *id.* avec les flocons cornéo-cireux qui simulent deux taches blanches et farineuses.

II. *Elidiptera callosa*, grossie.

III. A. *Elidiptera advena*, grossie. — B, tête vue de face, — C, *id.* vue en dessus; ψ, face postérieure de la tête, sur laquelle le prothorax peut glisser à volonté.

IV. A. *Elidiptera marginicollis*, grossie. — B, tête vue de face. — C, *id.* vue en dessus; ψ, face postérieure.

V. A. *Plectoderes collaris*, grossie.

VI. A. *Ricania pœciloptéroïdes*, grossie. — B, tête vue de profil. — C, *id.* vue de face ou en dessous.

VII. *Pœciloptera ricanioïdes.*

PLANCHE VII (16e des Annales).

I. A. *Achilius bicinctus*, grossi. — B, tête vue de face, — C, *id.* vue de profil.

II. A. *Acanalonia Servillei*, grossie. — B, tête vue de face, — C, *id.* vue de profil.

III. A. *Pœciloptera truncaticornis*, gr. nat. — B, tête vue de face. — C, *id.* vue de profil.

IV. A. *Elasmoscelis cimicoïdes*, grossie. — B, tête vue de face, — C, *id.* vue de profil, — D, fémur, tibia et tarse postérieurs.

PLANCHE VIII (17e des Annales).

I. A. *Caliscelis Bonellii*, femelle très grossie. — B, tête vue de face. — C, *id.* vue de profil. — D, abdomen vu en dessous; 1, 2, 3, 4 et 5, les cinq premiers anneaux du ventre. — E, abdomen du mâle vu de profil; *d'*, extrémité cornée des téguments supérieurs de la verge. — F, extrémité du ventre d'un autre mâle,

— P, parasite (larve ou nymphe) fixé sous les derniers anneaux du ventre.

II. Les deux sexes de l'*Issus grilloïdes* dans l'acte de l'accouplement, les ailes supérieures ayant été expressément détachées.—A, femelle.—B, mâle.

MÉMOIRE

SUR LE XENILLUS CLYPEATOR

(*Coléoptère nouveau*);

Par M. Robineau-Desvoidy, D. M., de Saint-Sauveur (Yonne).

(Séance du 6 février 1839.)

Le 12 juillet 1829, j'étais occupé à recueillir divers insectes sur les agarics d'un vieux cerisier, lorsque je crus voir *un point obscur, une sorte de molécule de forme arrondie,* s'agiter et se mouvoir sous mes yeux.

Je m'emparai avec précaution de *cette molécule vivante,* je parvins à la traverser d'une épingle très fine.

Rentré chez moi, je voulus connaître et étudier l'individu que j'avais en ma possession. Il me fallut un certain laps de temps, et le secours d'une excellente loupe, pour reconnaître un coléoptère.

Mais sa forme, sa structure, plusieurs particularités de son enveloppe extérieure, m'annoncèrent de suite une de ces organisations bizarres, singulières, extraordinaires, qui éveillent l'attention au plus haut degré, et qui se-

couent violemment les idées d'un classificateur. *Il venait de m'arriver une bonne fortune entomologique ;* et je rendis grâce au hasard qui avait fait choix de moi pour la découverte et l'étude de ce nouvel animal.

Cet insecte n'est guère plus gros que deux grains de millet réunis ; et, dans l'état de repos, il est tout arrondi.

Ses antennes sont insérées et cachées sous les bords latéraux du prolongement rostriforme du prothorax, dont elles ne dépassent pas le sommet.

Elles sont formées de cinq articles, dont le premier, cylindrique, est un peu plus court que le second.

Le second, également cylindrique, est le plus long, et un peu plus épais au sommet qu'à la base.

Les deux articles suivants sont granulés, et présentent des villosités.

Le cinquième et dernier, moins gros que les deux précédents, est conique et tout couvert de villosités.

Les trois paires de pattes, serrées les unes contre les autres, sont appliquées sous les côtés du corps ; les tibias et les tarses étant repliés et adossés sur les côtés postérieurs de la cuisse.

Chaque patte touche presque à la patte correspondante vers le lieu de son origine ou de son insertion.

Les hanches et les cuisses sont plus allongées, resserrées et comme contractées. Les tibias sont plus effilés.

Chaque tarse paraît formé d'un article unique. Il paraît plus épais à son origine qu'à son sommet ; mais, étudié attentivement avec une forte loupe et sous un certain rayon de lumière, on le reconnaît divisé en plusieurs articles dont le premier est plus long et plus gros que les autres

réunis. Ceux-ci vont toujours en diminuant, et les derniers semblent tout à fait indistincts.

En tout cas, ce tarse est terminé par des villosités sensibles à la loupe ; mais je n'ai pu y distinguer nul crochet.

La tête est une espèce de museau située sous les oreillettes du corselet, sous le premier segment duquel elle paraît s'enfoncer dans le repos.

La tête ainsi enfoncée, immédiatement sous l'insertion du premier article antennaire et contre la première paire de pattes, on distingue un petit œil rond et noir.

En dessus, et sur le devant, cette tête se termine en formant une espèce de lèvre solide ou de mâchoire supérieure incisée sur son milieu, et offrant une sorte de fossette ou de cannelure sur chacun de ses côtés.

Cette lèvre supérieure, cette espèce de bec, repose sur la lèvre inférieure, ou le lobe, qui ne paraît composé que d'une seule pièce basilaire. Ces deux lèvres, ainsi appliquées l'une contre l'autre, ne permettent de distinguer, ni la nature, ni le nombre, ni la forme des organes contenus dans la bouche, qui se trouve alors fermée à peu près comme la bouche osseuse d'une tortue.

Cette tête de l'insecte est, du moins dans l'état de repos, retirée sous un organe solide qu'on peut d'abord prendre pour une sorte de corselet.

Cet organe, qui couvre la tête, est formé de trois pièces un peu triangulaires, et soudées ensemble par leurs côtés.

La pièce médiane est appliquée directement sur le milieu de la tête, tandis que les deux latérales se relèvent davantage à mesure qu'elles s'avancent vers la bouche ;

elles forment ainsi deux pièces non mobiles, analogues à l'espèce d'oreillette mobile qu'on remarque à la base des antennes auditives de l'écrevisse. Ces deux pièces, ainsi relevées, laissent entre elles et la tête un intervalle où les antennes sont logées.

Derrière cet organe solide, cette sorte de corselet, se trouve une plaque large, solide, bombée sur le dos et clypéiforme, qui recouvre les parties du vrai corselet, où les pattes sont attachées, ainsi que tout le reste de l'abdomen et même de l'anus. Cette sorte de bouclier est soudée à toutes les pièces qui l'environnent; elle est soudée comme les élytres d'un grand nombre de coléoptères.

Le corselet, se trouvant ainsi couvert en dessus par cette plaque clypéiforme, ne peut être vu qu'en dessous et sur les côtés. Les trois paires de pattes que j'ai décrites plus haut y sont attachées.

Ce corselet n'offre la trace d'aucune pièce distincte. Il paraît composé d'une pièce unique.

L'abdomen, situé sous la plaque clypéiforme, lui est intimement soudé; il semble faire partie du corselet; aucun signe sensible ne l'en distingue, ni ne l'en sépare. Il paraît également composé d'une seule pièce.

On distingue aisément l'orifice anal vers l'extrémité postérieure de l'abdomen.

Telle est l'exacte description de cet insecte. Abordons maintenant le point essentiel, celui de cette singulière organisation.

Que sont les pièces signalées sur le dos de cet insecte? Je pense avoir rencontré ici et avoir résolu un des problèmes les plus curieux de l'entomologie, considérée dans la série des coléoptères.

Nous savons que sur les coléoptères ordinaires le mé-

sothorax fournit les élytres, qui souvent se soudent, soit entre elles, soit avec les diverses parties environnantes, et forment alors *un tout* solide, un toit, une cuirasse, sur le dos de l'animal. Dans mes recherches, j'ai annoncé que ce mésothorax correspond à ma *vertèbre* sonore, et que les élytres sont *les portions artromérales* de cette vertèbre : ceci n'est que le résultat tout simple des lois observées. L'organe du *vol*, de la *vertèbre motile*, n'a pas eu besoin de se développer, puisque l'insecte ne doit pas faire usage de ses ailes, puisqu'il est condamné ou destiné à ne point voler.

Ici, avons-nous dans les parties développées au-dessus de la tête de notre insecte, avons-nous aussi dans la large pièce clypéiforme qui recouvre le dessus de son corps, avons-nous, dis-je, les pièces qui constituent le *mésothorax* des entomologistes, ou ma *vertèbre sonore*, sur les insectes? Nous concevons que les ailes ont pu, et même ont dû manquer sur cet animal que la nature réduisit aux proportions les plus exiguës, et qu'elle contraignit de vivre entre les feuillets d'un agaric. Le large *scutum* de cet insecte représente-t-il les élytres connées? Ces trois pièces antérieures et soudées représentent-elles les diverses autres pièces du mésothorax, telles que les *costaux*, pour la pièce médiane, et les *polergaux*, pour les pièces latérales?

Cette manière de voir ne paraît certainement pas dénuée de vraisemblance au premier aspect; elle pourra avoir des partisans; je m'y suis même arrêté avec plaisir, avec complaisance : mais, en dernier résultat, j'ai trouvé que je ne dois point l'admettre.

Dès lors, je me place sur un des points les plus intéressants de l'organisation entomologique.

D'abord, pourquoi le *prothorax* (ma *vertèbre gustale*) n'est-il ici représenté par aucune pièce dorsale? Je conçois qu'une pièce, par son grand, par son excessif développement, atrophie et même anéantisse sur les insectes plusieurs des pièces qui l'accompagnent, et qu'elle ne manque pas alors de remplacer, ainsi qu'on le voit souvent pour les élytres, à l'égard des ailes. Dans le cas actuel, le mésothorax, porté à un développement inouï, aurait en arrière anéanti les pièces du *posthorax* et celles du dos de l'abdomen, en même temps qu'il aurait en avant anéanti les pièces dorsales du prothorax; sur la plupart des insectes, quand ce métathorax atteint à une grande exagération, cette exagération frappe sur les pattes intermédiaires, qui se trouvent plus ou moins éloignées des deux autres pièces.

Sur notre insecte, les trois paires de pattes sont contractées, resserrées les unes contre les autres, et à une égale distance réciproque.

Mais un fait sur lequel je dois insister, c'est le grand développement du segment ou plutôt de la vertèbre des pattes antérieures. Il est développé en avant, au point de pouvoir servir de refuge à une portion de la tête.

Si donc on tire une analogie d'après ce qui a lieu sur la plupart des autres insectes, on est porté à observer et à discuter si les pièces développées si singulièrement sur le dos de cet insecte *n'appartiendraient pas au prothorax, qui aurait ainsi envahi toute l'organisation dorsale de l'individu.*

Telle est mon opinion.

De ces pièces, la *médiane* antérieure représente les costaux comme sur beaucoup d'insectes; les deux pièces soudées latéralement représentent les *polergaux*, et ser-

vent à protéger les antennes, tandis que le vaste *scutum* représente les arthroméraux soudés, et tellement développés, qu'ils ont fait disparaître toute pièce de la *vertèbre sonore* et de la *vertèbre motile.*

J'ai déjà avancé (voir mon ouvrage) que plusieurs coléoptères offrent le développement de ce *prothorax*; j'ai même cité le genre Acrocinus parmi les Cérambicins ou les Longicornes.

Sur le nouvel insecte qui nous occupe, ce *prothorax* a atteint son *maximum* de développement; il protége la tête, le corselet, l'abdomen, les organes des sens et ceux de la digestion.

Une organisation analogue a été signalée et décrite sur les deux genres *Xenon* et *Stylops*, qu'on avait d'abord rangés et qu'on doit réellement ranger dans l'ordre des *Diptères*.

XENILLUS CLYPEATOR.

Sphæricus; subpallescens; pedibus fusco-fulvis, antennis subfulvis

Longueur, $\frac{1}{2}$ ligne.

Forme sphérique, un peu aplatie de haut en bas, et un peu en carène, ou plutôt en saillie sur le dos ; teinte d'un gris sombre.

A l'œil nu, on croit voir un petit corps globuliforme, un peu pâle. A la loupe, c'est un coléoptère de forme sphérique, un peu aplati de haut en bas, et un peu avancé en pointe sur le devant, et de couleur pâlissante.

Il a les pattes d'un brun fauve et les antennes d'un clair légèrement fauve.

A la loupe, tout le corps est granuleux.

Donné au général Dejean.

Nota. Ce genre doit marcher de pair avec le genre *Dasycerus*, de M. Brongniart.

RAPPORT

SUR LE MÉMOIRE DE M. ROBINEAU-DESVOIDY;

PAR M. DÉMARY.

(Séance du 3 juillet 1839.)

Messieurs,

Il existe dans toutes les sciences encore rapprochées des temps où elles prirent naissance, un certain vague dans leurs principes que personne ne peut se dissimuler, et auquel chacun cherche à porter remède, en proposant de nouveaux systèmes et en renversant ceux qui les ont précédés. De là un chaos et une confusion qui peuvent bien, pendant quelques moments, faire hésiter leur marche, mais ne sauraient arrêter l'essor que leur donne la puissance intellectuelle de notre siècle. L'entomologie, on ne peut en disconvenir, se trouve au nombre de ces dernières; et, plus qu'une autre peut-être, malgré les travaux assidus dont elle a été l'objet de la part de savants illustres, depuis Linnœus, qu'on peut à juste titre regarder comme son fondateur, jusqu'à M. Latreille, dont les travaux sont une magnifique introduction à l'entomologie du XIXe siècle, elle a à se plaindre de cette confusion, résultant de l'insuffisance des systèmes et des observations dont les entomologistes enrichissent chaque jour la science.

Qu'on ne croie pas que ces idées soient exagérées. Tous les jours elles trouvent leur confirmation dans l'observation des faits; et nous n'entendons pas seulement parler ici des difficultés qui se présentent, soit d'espèce à espèce, ou de genre à genre, ni même de famille à famille, celles-

ci sont trop nombreuses pour qu'elles aient besoin d'être relevées ; mais d'une classe à une autre, nous voyons souvent les auteurs hésiter, et même avoir les idées les plus opposées sur le rang que doit occuper, dans la classification, tel ou tel articulé. L'insecte qui fait le sujet du Mémoire que M. Robineau-Desvoidy vous a lu dans l'une des dernières séances de la Société, et sur lequel vous nous avez chargé de faire un rapport, présente ce résultat d'une manière remarquable. Et en effet, placé dans la classe des Coléoptères par ce savant entomologiste, après une observation attentive, nous avons cru devoir le ranger parmi les Arachnides.

Vous comprenez, Messieurs, que ce n'est qu'après une vérification minutieuse et plusieurs fois répétée des faits, que nous, dont le nom est encore inconnu dans la science, avons pu nous permettre de porter un jugement si différent de celui de cet habile observateur. Aussi réclamons-nous votre indulgence pour les erreurs qui auraient pu nous échapper au milieu d'observations aussi délicates et aussi difficiles que celles qui nécessitent l'emploi du microscope. D'ailleurs, nous n'avons été dirigé que par le désir d'être vrai, et de répondre dignement à l'honneur que vous nous avez fait en nous nommant rapporteur (1).

La description que M. Robineau-Desvoidy donne de l'insecte qu'il nomme *Xenillus clypeator* est telle que l'on devait l'attendre d'un observateur aussi distingué, c'est-à-dire d'une exactitude et d'une précision remarquables ; aussi, à l'exception de quelques légères diffé-

(1) L'individu qui était à notre disposition, se trouvant traversé par une épingle, et n'étant pas dans un état parfait de conservation, nous a présenté beaucoup de difficultés pour répéter les observations de M. Robineau-Desvoidy.

rences, n'avons-nous, pour ainsi dire, qu'à répéter celle qu'il en a donnée.

La forme du *Xenillus clypeator* est celle d'un ovoïde dont la tête occupe la petite extrémité ; sa grosseur, celle des graines de quelques Caryophyllées, du *Gypsophila repens*, par exemple. Il nous a été impossible de reconnaître des antennes ; cependant nous croyons devoir adopter la description qu'en donne M. Robineau-Desvoidy, car nous avons remarqué à la place qu'il indique, sous les bords latéraux du prolongement rostriforme du prothorax, en arrière et un peu au-dessus des yeux, un petit pédicule cylindroïde qui ne paraît être que le premier article d'une antenne brisée.

Les pattes sont au nombre de six, disposées par paires, appliquées contre le corps de l'insecte, resserrées, quoique parfaitement distinctes les unes des autres. Nous avons été frappé de la grosseur et de la longueur de la hanche dans la troisième paire de pattes ; cette dernière dimension égale au moins la moitié de celle de la cuisse. Ceci est d'autant plus remarquable, que dans les autres paires de pattes la hanche est à peine sensible et la cuisse effilée. Les tibias ne vont pas en diminuant de grosseur à partir de la cuisse, mais sont plus minces à leur partie moyenne. Le tarse de la dernière paire de pattes nous a paru plus épais à sa base qu'à son sommet, et légèrement recourbé sur lui-même. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il est formé de trois articles, sans crochet, et terminé simplement par des soies, ainsi que l'a reconnu M. Robineau-Desvoidy. Quant aux tarses des deux autres paires de pattes, il nous a été impossible de les voir assez nettement, bien que nous les ayons soumis à un grossissement très considérable, pour pouvoir dire s'ils sont composés d'un ou de plusieurs articles.

La tête s'avance en forme de museau, cachée en partie

sous deux lames saillantes et latérales, sur lesquelles nous reviendrons dans un instant; mais nous ne la croyons pas rétractile, ainsi que paraît le penser M. Robineau-Desvoidy; car les pièces sous lesquelles elle paraît s'enfoncer ne forment point avec elle une articulation mobile, mais bien un tout continu, et celles-ci, qui dans la première supposition devraient suivre ses mouvements, viennent s'arc-bouter contre la partie antérieure de la *carapace*, ou pièce dorsale.

Quatre pièces principales forment cette tête, trois latérales et supérieures, une inférieure. Deux des pièces latérales et supérieures sont minces, aplaties transversalement, s'articulent postérieurement avec la première pièce qui forme le thorax, ou plutôt le céphalo-thorax ; elles se dirigent en avant et se rapprochent de manière à circonscrire un espace triangulaire qui renferme la troisième pièce médiane et supérieure. Celle-ci s'articule postérieurement avec la partie moyenne et antérieure de cette sorte de bouclier qui recouvre le corps, et fait partie du corselet que signale M. Robineau-Desvoidy. Latéralement elle se confond avec les lames saillantes ou oreillettes que nous avons déjà indiquées; en se dirigeant en avant, elle se rétrécit ou s'infléchit peu à peu, et vient se terminer à la partie antérieure des deux lames latérales, mais sans se confondre intimement avec elles, de telle sorte qu'on distingue à leur extrémité deux petites rainures séparant trois petits tubercules. Ces trois pièces réunies forment ce qu'on peut appeler la lèvre supérieure. Elles reçoivent dans leur écartement une pièce inférieure, horizontale, qui se dégage au-dessous du premier segment du thorax, se recourbe à sa partie antérieure et vient s'emboîter au milieu des trois autres. Cette pièce unique, plus volumineuse que chacune des précédentes, constitue à elle seule

la lèvre inférieure. D'après cette disposition, il est facile de comprendre que l'ouverture de la bouche est horizontale, et, fermée, ressemble assez, ainsi que le dit M. Robineau-Desvoidy, à la bouche d'une tortue. L'extrémité antérieure de la lèvre supérieure et toute la surface de la lèvre inférieure sont recouvertes d'un duvet serré.

Au-dessus de cette tête se trouve un organe solide qui la déborde latéralement, et la fait paraître comme retirée sous sa partie inférieure ; il est composé de trois pièces, deux latérales et une médiane. La pièce médiane est convexe, soudée intimement avec les deux pièces latérales, vers la moitié postérieure de ses bords latéraux, et se termine antérieurement, comme nous l'avons dit, entre les deux pièces de la lèvre supérieure. Les deux pièces latérales sont triangulaires ; situées sur un plan supérieur à la pièce médiane, elles paraissent continuer par leur bord externe la courbe formée par les parties latérales de la carapace. Leur petite extrémité dirigée en avant est pointue, saillante, mais ne s'étend pas jusqu'à l'extrémité de la tête; leur base s'articule avec la partie antérieure et latérale de la pièce dorsale ; leur bord interne se recourbe et vient se confondre intimement, d'abord avec la pièce médiane, puis avec les pièces latérales de la lèvre supérieure, en formant avec elle un angle obtus plus ou moins arrondi. Ces deux pièces latérales comprennent entre elles et les pièces latérales de la lèvre supérieure, une rainure profonde qui renferme, à sa partie postérieure, un œil rond, petit et noir, sans facettes, et, un peu au-dessous de celui-ci, ce petit corps cylindrique que nous avons signalé comme étant probablement le premier article des antennes décrites par M. Robineau-Desvoidy.

Immédiatement après cet organe se présente une pièce

ovale, bombée, dont on ne peut se faire une meilleure idée qu'en la comparant à la carapace d'une tortue; sa surface est rugueuse, chagrinée, se recourbant sur les parties latérales du corps pour se réunir par une suture très distincte avec l'abdomen et les parties qui soutiennent les pattes, considerées aussi par M. Robineau-Desvoidy comme représentant un vrai corselet; cette réunion a lieu en formant un rebord saillant et arrondi. Sur aucune partie de cette pièce clypéiforme, on n'observe de sutures ou de lignes indiquant les analogues des élytres, comme cela se voit dans les Coléoptères; toute cette surface est parfaitement uniforme.

M. Robineau-Desvoidy ne reconnaît le thorax que par l'attache des pattes, et le croit formé par une pièce unique. Cependant, nous croyons avoir observé deux sutures séparant les anneaux qui soutiennent les deux premières paires de pattes; le troisième nous a paru entièrement confondu avec le derme qui constitue l'abdomen.

L'abdomen est composé d'une seule pièce, légèrement convexe, rugueuse et de même aspect que la pièce dorsale; il se confond entièrement avec l'anneau qui supporte la troisième paire de pattes. A son extrémité postérieure, mais cependant inférieure, on distingue parfaitement l'ouverture anale, consistant dans une simple fente; mais nous devons faire connaître une particularité qui n'est pas sans intérêt, c'est que cette ouverture est située à l'extrémité d'un petit mamelon, qui est lui-même séparé de l'abdomen par une rainure très distincte; je ne puis mieux le comparer qu'au mamelon des filières de quelques Arachnides.

Voilà la description de cet insecte, faite aussi exactement qu'il nous a été possible, et qui diffère très peu, comme on a pu le voir, de celle donnée par M. Robineau-

Desvoidy. Il aborde ensuite la partie théorique, c'est-à-dire les déductions qu'il croit devoir tirer de l'observation de ces faits; c'est alors aussi que commence la divergence de nos opinions, et de là nous arrivons à des conclusions différentes. Nous conviendrons volontiers que la théorie qu'il professe est extrêmement ingénieuse, qu'elle a même un grand degré de probabilité, quand on la considère sous le point de vue général de son application au règne animal; mais, dans l'application d'un fait spécial, elle ne saurait faire loi, car nous manquons de la plus grande partie des observations nécessaires pour lui donner ce degré de certitude.

Ainsi, M. Robineau-Desvoidy rappelle que dans quelques coléoptères, les élytres fournis par le mésothorax se soudent et ne forment qu'une seule pièce, un tout solide, et il se demande si la large pièce clypéiforme qui recouvre la presque totalité de la partie supérieure du *Xenillus clypeator*, ne doit pas être considérée comme un mésothorax et ses pièces arthromicales soudées. Après avoir fait observer que cette manière de voir n'a rien que de très vraisemblable, qu'elle pourrait même avoir des partisans, parce que, dit-il, cet insecte étant destiné à vivre entre les feuillets d'un agaric, les ailes lui devenaient inutiles, il finit néanmoins par l'abandonner pour adopter l'idée d'un développement considérable du prothorax, ainsi que nous le dirons plus bas. Nous pensons aussi que cette pièce ne peut pas être considérée comme faisant partie du mésothorax; car, pour cela, il serait nécessaire qu'elle ne fût pas sous la dépendance de l'anneau de la première paire de pattes qui forme le prothorax, ainsi que cela a lieu dans les Coléoptères, dont les élytres sont soudés. Or, ici c'est le contraire qui a lieu; la pièce clypéiforme, dont nous avons parlé, renferme sous sa dé-

pendance toutes les parties du corps qui soutiennent les trois paires de pattes.

L'auteur admet aussi comme pouvant donner du poids à cette opinion, qu'une pièce, par son grand développement, fait disparaître plusieurs de ses congénères, et occupe tout l'espace destiné à celles-ci. Cela est vrai en général ; mais sans rappeler ici les cas dans lesquels on observe le contraire, il faut ajouter aussi que toujours dans cette circonstance, quel que soit le développement exagéré d'une pièce, elle rappelle, par sa forme et ses usages, son origine. Or, encore une fois, nous n'observons rien de semblable ici ; cette carapace n'a ni la forme ni les usages d'un mésothorax.

Regardant comme une dépendance de la carapace les pièces triangulaires qui se détachent au-dessus de la tête, et les rattachant au prothorax, M. Robineau-Desvoidy croit qu'il faut considérer les parties supérieures de cet insecte comme le développement exagéré de ce dernier organe. Mais nous dirons qu'on ne peut pas considérer ces pièces triangulaires comme une dépendance du prothorax, car elles se confondent intimement sur leur côté interne avec les pièces latérales de la lèvre supérieure, tandis qu'une suture articulaire les sépare de la pièce clypéiforme. Dans notre opinion, ces pièces latérales doivent plutôt être considérées comme une dépendance de l'épicrâne, qui a pris un développement considérable pour protéger les yeux et les antennes ; protection qui se trouve parfaitement en harmonie avec les mœurs de l'insecte, que la nature a destiné à vivre entre les feuillets ou dans le tissu même des agarics. Relativement à la carapace, nous répéterons ce que nous avons déjà dit, savoir : qu'une pièce, quel que soit son développement, conserve toujours plus ou moins la forme et

les usages qu'elle avait originairement, et ici il n'en est rien. Maintenant, s'il nous est permis d'exprimer une opinion à l'égard de ce singulier insecte, en nous en tenant à la stricte observation des faits, nous croyons devoir le ranger parmi les Acaridiens, ainsi que M. le comte Dejean l'avait indiqué dans l'une des précédentes séances.

Nous sommes privés, il est vrai, des connaissances si nécessaires fournies par les premiers états de son existence, les métamorphoses, et l'anatomie interne ; en leur absence, nous devons nous en tenir à l'observation extérieure des caractères de l'insecte parfait; or, la plupart de ces caractères indiquent qu'il doit être rangé dans la famille que nous venons de nommer. Ainsi, le thorax et l'abdomen sont réunis en une masse, sous un épiderme commun; le thorax, ou plutôt les rudiments de thorax qui existent, portent à peine les traces d'une ou de deux divisions; l'abdomen est sans apparence d'anneaux; l'extrémité antérieure du corps est avancée en forme de museau ou de bec; les pattes sont au nombre de six : tous caractères qui le placent dans la troisième famille des Trachéennes, les *Holètres* de M. Latreille.

Nous le rangeons dans la tribu des Acarides, parce qu'on peut considérer les pièces qui composent la bouche comme des lames en lancettes, réunies, et formant une sorte de suçoir. Cependant, nous avouons que ces derniers caractères ne sont pas parfaitement distincts dans le *Xenillus clypeator*, et que c'est faute de pouvoir le placer ailleurs que nous le rapportons à cette tribu; une nouvelle division, dans cette classe, serait peut-être nécessaire pour lui assurer une place convenable. Quant au genre auquel il doit être rapporté, c'est une tâche bien plus difficile encore à remplir. Cependant, s'il fallait es-

sayer un rapprochement, nous pensons qu'il viendrait se placer entre les genres *Oribates* et *Uropodes* (1).

Telle est notre manière de voir sur l'insecte qui fait l'objet de ce rapport, nous le répétons, nous n'avons été guidé que par le seul amour de la vérité, et si dans notre critique nous nous sommes quelquefois laissé entraîner au delà des bornes de notre rôle de rapporteur, nous prions M. Robineau-Desvoidy de ne voir dans ce fait qu'un résultat de notre inexpérience, car nous professons pour son savoir la plus haute estime.

Signé, H. Lucas et Démary,
Rapporteurs.

(1) M. Audouin, auquel nous avons communiqué cet Acaridien, nous a assuré que M. Dugès le rapportait à l'*Oribates castanea* d'Hermann.

ESSAI

SUR LA CLASSIFICATION DES NOCTUÉLIDES;

PAR M. GUÉNÉE.

(Suite.)

Voir les pages 311, année 1837, VI[e] volume, et les pages 107 et 201, année 1838, VII[e] volume.

(Séance du 7 août 1839.)

TRIBU IX. ORTHOSIDI. *Mihi.*

Chenilles à 16 pattes, toutes égales, cylindriques, toujours dépourvues d'éminences et de tubercules, veloutées, vivant des feuilles des arbres ou des plantes basses, et se tenant cachées ou abritées pendant le jour.

Chrysalides lisses, luisantes, cylindrico-coniques, renfermées dans des coques composées de soie et de terre, et enterrées plus ou moins profondément.

Insectes parfaits. — Antennes généralement ciliées ou subciliées dans les mâles. Toupet frontal assez proéminent, d'une seule touffe. Palpes presque toujours très grêles, droits ou même incumbents, très rarement ascendants. Ailes ayant les taches principales toujours visibles, la réniforme presque toujours salie inférieurement de brun ou de noir, les lignes distinctes, l'anté-terminale souvent droite; dessins n'étant jamais rayonnés dans le sens de la longueur de l'aile. Au repos, les ailes

supérieures recouvrant entièrement les inférieures et disposées en toit déclive.

Ainsi que je l'ai dit, en parlant des Hadénides, cette tribu est presque entièrement artificielle. Elle se fond avec la précédente par des nuances insensibles; elle a aussi quelques rapports avec celle des Noctuélides, et ce n'est pas sans quelque raison que M. Stephens, dans son catalogue, a fait suivre immédiatement le genre *Graphiphora* (*noctua*) du genre *Orthosia* proprement dit. J'aurais suivi son exemple, si ces deux genres pouvaient être isolés chacun de leurs voisins, avec lesquels ils s'enchaînent trop étroitement pour qu'il soit possible de les rapprocher sans en diviser d'autres tout aussi semblables. Au reste, il est bien prouvé maintenant que la disposition sur une seule ligne d'un ordre ou d'une tribu quelconque doit nécessairement entraîner de pareils inconvénients; mais comme cette disposition est impérieusement commandée par la force des choses, quand il s'agit d'écrire un catalogue ou de classer une collection, il faut, de toute nécessité, l'admettre avec tous ses désavantages.

Les chenilles des Orthosides offrent avec celles de la tribu précédente la plus grande analogie pour la forme et les mœurs; cependant on n'en rencontre aucune qui soit pourvue d'éminences ou dont les trapézoïdaux soient saillants. Le mode de transformation est aussi le même, c'est-à-dire que toutes les chrysalides sont renfermées dans des coques composées principalement de terre.

Les insectes parfaits ont, pour les entomologistes exercés, un facies particulier. La tache noire qui occupe presque toujours la partie inférieure de la réniforme, la

ligne anté-terminale souvent droite, et brisée seulement à l'angle apical, attirent d'abord l'attention. En examinant les insectes de plus près, on voit que les palpes, si variables dans la plupart des autres tribus, offrent tous ici le même aspect; ils sont à peine formés, droits ou inclinés vers la terre, et rappellent un peu ceux des Bombycides.

Ce que j'ai dit plus haut de la tribu peut s'appliquer aux genres qui la composent, c'est-à-dire qu'il règne parmi eux une si grande uniformité, qu'ils paraissent tous artificiels : aussi faut-il se montrer ici moins difficile dans l'appréciation rigoureuse des caractères.

Gen. 1. TRACHEA.

(Och. Tr. *Achatia*, Hub., Steph. *Ilarus*, Boisd.)

Chenilles à 16 pattes, rases, cylindriques, allongées, ayant toutes les lignes visibles et même d'autres accidentelles, toutes longitudinales; elles vivent sur les arbres et s'abritent pendant le jour.

Chrysalides cylindrico-coniques, renfermées dans des coques de soie mêlée de terre ou de débris, et placées à la surface de la terre ou quelquefois sous les écorces.

Insectes parfaits. — Antennes assez courtes, subciliées dans les ♂. Palpes presque entièrement oblitérés, extrêmement grêles et perdus dans les poils qui les entourent. Toupet frontal déprimé. Tête très petite. Spiritrompe courte. Thorax robuste, velu et même sublaineux et lisse. Abdomen lisse, terminé carrément dans les ♂, gros et cylindrico-conique dans les ♀. Ailes supérieures, un peu prolongées au sommet, épaisses, ayant les deux taches supérieures grandes et distinctes, et les deux

lignes médianes très rapprochées au bord interne. Au repos, les supérieures recouvrent les inférieures et sont disposées en toit incliné.

Parmi les Orthosides, il s'en trouve quelques unes qui ont une affinité marquée avec les Bombyx ; mais aucune ne la possède à un si haut degré que l'espèce unique qui compose ce genre. L'extrême brièveté de ses palpes, celle de ses pattes, le vêtement presque laineux de son thorax, etc., tout semble la rapprocher des Notodontides, et ce n'est que le facies général et la connaissance des premiers états qui font reconnaître en elle une Noctuelle.

J'ai conservé à ce genre le nom qui lui avait été imposé par Ochsenheimer; mais, tel qu'il avait été créé par le naturaliste allemand, il était des plus hétérogènes. Il me suffira de citer la *Præcox*, qui appartient aux *Agrotis*, ou tout au plus aux *Noctua*, la *Porphyrea*, que j'ai placée dans ce dernier genre, l'*Echii*, que la connaissance de sa chenille nous a prouvé appartenir au genre *Dianthæcia*, pour donner une idée de son peu de solidité. L'*Ochroleuca*, qui diffère un peu moins de l'unique espèce que j'y laisse aujourd'hui, ne peut cependant, quand on l'étudie avec attention, rester à côté d'elle : son facies, nullement bombyciforme, le développement régulier de ses palpes, ses pattes, son abdomen crêté dans les deux sexes, la grosseur de sa tête, suffiraient pour l'en éloigner extrêmement, quand même la manière de vivre et la nourriture de sa chenille ne seraient pas si différentes. D'ailleurs, le genre qui nous occupe a autant d'affinité avec les *Tæniocampa* que l'*Ochroleuca* avec les *Dianthæcia*, et chacun doit naturellement se rattacher à ces genres plus nombreux dont on peut les considérer comme des annexes.

Les entomologistes français n'ont pas été plus heureux dans la formation du genre *Trachea* (ou *Ilarus*) que les naturalistes allemands. M. Stephens est le premier qui ait jugé à propos d'isoler complétement la *Piniperda*, qui n'a en effet aucune analogue parmi les espèces européennes, et c'est son exemple que je suis ici. On distinguera ce genre du suivant par les antennes moins ciliées, les palpes encore plus oblitérés, et le dessin des ailes supérieures.

Les chenilles vivent exclusivement sur les pins, et sont souvent assez multipliées pour causer des ravages notables. Les insectes parfaits éclosent, comme les Tæniocampa, dès le commencement de la belle saison.

Espèce.

{ PINIPERDA, *Tr. Esp.*
{ Flammea, ***Fab. Hub.***

Gen. 2. TÆNIOCAMPA (1). *Mihi.*

(*Orthosia* et *Cerastis*, OCH., TR., BOISD. *Orthosia*, *Glæa*, *Semiophora*, STEPH.)

Chenilles à 16 pattes, rases, cylindriques, veloutées, atténuées antérieurement, un peu renflées vers le 11e anneau, assez longues, ayant les lignes stigmatales, vasculaires et sous-dorsales toujours bien visibles, et la tête globuleuse. Elles vivent principalement sur les arbres et s'y tiennent à découvert ou simplement abritées.

Chrysalides cylindrico-coniques, luisantes, ayant souvent les articulations abdominales un peu rugueuses; ren-

(1) De ταινία, bandelette, et καμπη, chenille.

fermées dans des coques de terre peu solides enterrées assez profondément.

Insectes parfaits. — Antennes ciliées dans les ♂. Palpes assez grêles, très velus, droits ou incumbents, tachés de brun extérieurement, leur dernier article très court. Spiritrompe assez courte. Thorax robuste, velu et même sublaineux, lisse, peu ou point carré. Abdomen dépassant peu les ailes inférieures, velu, lisse, terminé carrément dans les ♂, et en pointe sensible dans les ♀. Pattes assez courtes, velues, ainsi que la poitrine. Ailes supérieures épaisses, entières, ayant les deux taches supérieures ordinairement visibles, la réniforme salie intérieurement de noir, mais souvent d'une manière confuse. Au repos, les supérieures couvrent les inférieures, et sont disposées en toit incliné.

C'est surtout dans l'intention de diviser un peu l'énorme genre *Orthosia* que j'ai créé celui-ci ; il est composé d'espèces qui ont toutes entre elles une ressemblance marquée, et je le crois aussi valable que la plupart des genres de cette tribu.

Les chenilles des *Tæniocampa* se font remarquer, dans les Orthosides, par la netteté de leurs lignes, et c'est ce qui m'a décidé à en tirer le nom générique ; elles sont généralement allongées, quoique ne présentant, sous ce rapport, rien d'exceptionnel, et leur corps va en diminuant jusqu'à la tête, ou, si on l'aime mieux, en grossissant jusqu'au onzième anneau. C'est sur les arbres ou arbrisseaux qu'on les trouve d'ordinaire ; cependant, deux ou trois d'entre elles, telles que les *Gracilis*, *Rubricosa* *Gothica*, vivent plus particulièrement de plantes basses ; elles sont en général très faciles à rencontrer, parce qu'il

suffit pour cela de battre les buissons ou les jeunes arbres sur lesquels elles se trouvent presque à découvert. Plusieurs sont fort jolies, comme la *Miniosa* et la *Rubricosa;* les autres présentent un fond vert agréablement coupé par des lignes blanches ou jaunes. Par une bizarre disposition de la nature, deux espèces des plus semblables à l'état parfait, *Stabilis* et *Gracilis*, diffèrent tout à fait à l'état de chenille, tandis que la première, si différente, comme papillon, de l'*Instabilis*, en est au contraire tellement voisine comme chenille, qu'on a de la peine à les distinguer, et que d'aussi bons observateurs que MM. Boisduval, Rambur et Graslin, les ont prises l'une pour l'autre.

Une condition qui ne se trouve pas dans le genre *Tæniocampa*, c'est l'uniformité dans la nourriture des chenilles. Ainsi *Rubricosa*, *Gracilis*, *Gothica*, vivent de plantes basses; cependant, la dernière se trouve aussi sur les arbres, et ce qui prouve que ce n'est pas l'effet du hasard, c'est que celles qu'on rencontre sur les buissons d'ormes ont une teinte jaunâtre, tandis qu'elle est glauque dans celles qu'on trouve sur les *rumex*.

Quant aux insectes parfaits, ils ont tous le même facies. Leur thorax velu, leurs ailes épaisses et mates, la brièveté de leurs palpes, de leur spiritrompe, de leurs pattes, etc., les rapprochent des *Bombyx*, ainsi que le genre précédent. Ils ont aussi avec ce genre cette ressemblance, qu'ils éclosent dès les premiers beaux jours; on les rencontre parfois volant autour des fleurs du saule marceau et du prunellier, seuls arbres qui soient fleuris à cette époque de l'année; mais il vaut beaucoup mieux en élever les chenilles. En effet, ils sont en général si communs sous cet état, qu'il suffit de frapper au mois de juillet une douzaine de chênes ou d'ormes pour se pro-

curer plusieurs chenilles de *Stabilis, Instabilis, Miniosa, Ambigua*, etc.

Jusqu'ici la *Gothica* avait été placée dans le genre *Noctua*; mais, dans ces derniers temps, M. Treitschke l'a, avec raison, rejetée dans son genre *Orthosia :* je crois qu'elle est bien à sa place dans celui-ci. La *Rubricosa*, que tous les auteurs mettent dans le genre *Cerastis* (*Glœa* des Anglais), m'y a toujours paru déplacée à l'état parfait, et me semble devoir faire naturellement partie des *Tœniocampa;* le reste des espèces a été séparé des Orthosies proprement dites.

Espèces.

Gothica, *Lin.*
Rubricosa, *Fab.*
{ Instabilis, *Fab.*
{ Var.? *Contracta*, Esp.
{ Opima, *Tr.*
{ Firma, *Hub.*
Populeti, *Fab.*, *Tr.*
Stabilis, *Hub.*, *Tr.*
Gracilis, *Fab.*, *Tr.*
Carnea, *Th. Dup.*
Rubella, *Dup.*
Miniosa, *Fab.*
{ Ambigua, *Hub. Dup.*
{ Cruda, *Tr.*

Gen. 3. ORTHOSIA. *Omn.*

Chenilles à 16 pattes, cylindriques, rases, veloutées, lisses, à tête moyenne, subglobuleuse, ayant la ligne stigmatale presque toujours bien distincte; le reste des dessins ordinairement assez confus. Elles vivent sur les arbres, les arbrisseaux ou les plantes basses, et se cachent pendant le jour sous les feuilles, les écorces, etc.

Chrysalides cylindrico-coniques, lisses, luisantes, à peau fine, renfermées dans des coques peu consistantes et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes assez longues, variables dans les ♂; palpes dépassant un peu la tête, jamais épais,

presque toujours grêles, jamais bien ascendants, presque toujours droits ou incumbents. Toupet frontal peu saillant, d'une seule touffe. Thorax convexe, peu carré, lisse, ou n'ayant qu'une petite crête entre les ptérygodes. Abdomen dépassant les ailes inférieures, lisse, terminé carrément dans les ♂, et en pointe obtuse dans les ♀. Ailes supérieures ayant les taches et les lignes distinctes, la réniforme souvent salie inférieurement de noir ou de gris; l'orbiculaire assez grande et bien arrondie. Au repos, les ailes supérieures couvrent les inférieures, et sont disposées en toit incliné.

Voici un genre qui a toujours laissé et qui laisse beaucoup encore à désirer. Les espèces qu'il renferme pourraient se diviser en cinq ou six sections, et peut-être devront-elles former par la suite autant de genres séparés; mais j'avoue que j'ai reculé devant cet interminable morcellement. Quelle différence, en effet, entre la *Cœcimacula* et la *Lota*, entre la *Neglecta* et l'*Ypsilon*, l'*Oxalina* et la *Congener*, etc.? Les chenilles, leur nourriture, les antennes des insectes parfaits, l'époque de leur apparition, leur facies général, présentent des caractères essentiellement différents. C'est donc surtout ici le cas d'appliquer ce que j'ai dit en parlant de la tribu, qu'il ne fallait pas se montrer trop difficile sur l'application des caractères. Au reste, si l'on veut y réfléchir, on verra que, pour être rigoureusement conséquent, il faudrait réunir en un seul genre les *Orthosia*, *Cerastis*, *Tœniocampa*, *Xanthia*, etc., ou, au contraire, les diviser à l'infini.

Les chenilles des *Orthosia* vivent tantôt sur les arbres, tantôt sur les plantes basses. Les premières, telles que

Lota, *Ypsilon*, aiment à se cacher sous les écorces, et s'y tiennent souvent en grand nombre dans des cavités qui sembleraient à peine pouvoir en contenir une ; la nuit elles grimpent le long du tronc, et vont ronger les feuilles. L'*Ypsilon* se fourre aussi dans les lichens qui tapissent le tronc des gros peupliers, et, en *émoussant* ces arbres, on en rencontre souvent une telle quantité, que l'abondance du feuillage explique seule comment les arbres n'ont pas souffert davantage de leurs attaques. Celles qui se nourrissent de plantes basses se rapprochent, par la manière de vivre, des *Noctua*, c'est-à-dire qu'elles se retirent pendant le jour sous les feuilles le plus près de terre, et ne mangent que le soir et le matin. Il y a cependant plus d'une exception : ainsi la chenille de la *Neglecta* se tient pendant sa jeunesse à l'extrémité de la tige de la bruyère (*Calluna erica*), avec laquelle elle se confond par sa couleur ; plus tard, elle se retire au pied, et se répand sur des plantes différentes ; et, comme si sa couleur verte ne lui était dès lors plus nécessaire, elle prend des teintes livides et brunâtres, appropriées à ses nouvelles retraites. J'en ai vu de contraintes à se nourrir des fleurs du jonc marin (*Ulex Europæus*), et qui avaient presque contracté leur teinte jaune. Elle offre aussi cette particularité, qu'elle éclot dès la fin de l'automne, et passe l'hiver en prenant si peu de nourriture, qu'au commencement du printemps elle n'a pas encore plus de 4 à 5 lignes de longueur.

J'ai divisé le genre *Orthosia* en sections, afin d'indiquer à peu près les genres qu'on pourrait y établir. On pourra remarquer que les espèces de la section A ont une grande affinité avec les *Tæniocampa*, dont elles diffèrent principalement par leurs chenilles et la forme de leurs antennes. De même, l'*Ilicis*, qui forme la dernière sec-

tion, a de grands rapports avec le genre suivant; mais le facies général et les mœurs de la chenille ne permettent pas de l'y rapporter. Au reste, cette *Ilicis* participe à la fois des *Orthosia*, des *Cerastis* et du genre suivant. J'ai donné dans le temps les raisons qui m'ont fait rejeter ici les anciennes *Mithymna*, *Acetosellæ* et *Oxalina*; la *Congener*, qui paraît être identique avec l'*Iners* de M. Ochsenheimer (du moins à ce que m'a assuré un entomologiste qui les a comparées sur la collection même de cet auteur), me paraît bien une véritable Orthosie voisine de la *Lævis*, et je l'ai transportée ici.

Espèces.

A.	C.	E.
α. COECIMACULA, *Fab.*	YPSILON, *W.v.*	{ CONGENER, *Hub.*
β. NEGLECTA, *Hub.*	*FARKASII, *Tr.*	{ INERS, *Och.*
B.	D.	LOEVIS, *Hab.*
ACETOSELLÆ, *Lin.*	LOTA, *Fab.*	F.
OXALINA, *Hub.*	MACILENTA, *Hub.*	ILICIS, *Boisd.*

Gen. 4. ANCHOSCELIS. *Mihi.* (αγχω strangulo, κηλις macula.)

(*Orthosia*, TR., BOISD., STEPH.)

Chenilles à 16 pattes, cylindriques, épaisses, rases, veloutées, médiocrement allongées, à tête moyenne, globuleuse, ayant les lignes ordinaires bien distinctes. Elles vivent exclusivement de plantes basses, et se tiennent pendant le jour cachées sous leurs feuilles ou sous des pierres.

Chrysalides cylindrico-coniques, luisantes, assez courtes, renfermées dans des coques de terre arrondies, peu solides, et enterrées assez profondément.

Insectes parfaits. — Antennes assez longues, simples ou crénelées dans les ♂. Palpes ne dépassant pas sensiblement la tête, très grêles, incumbents, velus; leur dernier article à peine distinct. Toupet frontal peu saillant, uni, d'une seule touffe. Thorax convexe, lisse, peu carré. Abdomen dépassant peu les ailes inférieures, lisse, terminé carrément dans les ♂, en pointe brusque dans les ♀. Ailes supérieures, un peu aiguës à l'angle apical, très légèrement dentées, ayant les deux lignes médianes bien distinctes dans toute leur longueur, souvent les nervures plus claires que le fond, les deux taches supérieures visibles mais peu développées, la réniforme toujours étranglée dans son milieu et salie de brun. Au repos, les supérieures couvrent les inférieures et sont disposées en toit très incliné.

C'est encore dans l'intention de diviser l'ancien genre *Orthosia* que j'ai créé celui-ci. Comme le genre *Tæniocampa*, il me semble composé d'espèces qui ont entre elles la plus grande affinité. Leurs chenilles, ou du moins toutes celles qu'on connaît jusqu'ici, vivent exclusivement de plantes basses. La plupart d'entre elles se tiennent, dans leur jeunesse, au sommet des plantes ou parmi leurs fleurs; mais, quand elles ont atteint une certaine taille, elles descendent à terre et s'y cachent dans les broussailles ou sous les feuilles inférieures. Le matin, elles grimpent le long des tiges, et, après avoir pris leur nourriture, elles restent souvent allongées le long de la hampe des fleurs ou des principales nervures des feuilles, jusqu'à ce que la chaleur les force à se retirer. Telles sont les mœurs de toutes celles qui sont connues dans ce genre; mais il existe toutefois une exception bien remar-

quable et dont j'ai déjà parlé ailleurs : la chenille d'une espèce voisine de l'*Humilis* vit, jusqu'à sa transformation, cachée, comme les *Agrotis*, près de la racine des graminées, et, bien qu'elle se nourrisse de leurs feuilles, cette vie retirée lui donne un aspect gras et vernissé comme celui des véritables Agrotides. Pour comble de ressemblance, et comme pour ajouter une nouvelle preuve à cette vérité : que les mœurs des chenilles influent puissamment sur leur conformation extérieure, ses trapézoïdaux deviennent luisants et subtuberculeux, comme ceux de beaucoup de larves souterraines ou endophytes. J'avoue cependant que le papillon ne porte point les traces de cette vie anormale, et j'ai été le premier à citer avec une franchise dont j'espère qu'on me tiendra compte, cette exception qui semblerait devoir bouleverser la méthode naturelle que je soutiens, si les meilleures méthodes n'offraient pas toujours quelques contradictions isolées comme pour attester l'indépendance de la nature.

Les insectes parfaits du genre *Anchoscelis* se distinguent au premier abord des autres Orthosides par la forme de leurs ailes et celle de leurs taches principales. Ils sont très sujets à varier; aussi l'espèce commune a-t-elle fourni aux Allemands l'occasion de créer à ses dépens jusqu'à cinq autres espèces. Ils n'offrent rien de particulier dans leurs mœurs; mais, bien différents des Tæniocampes, qui éclosent toutes dès les premiers jours du printemps, ce n'est qu'à la fin de l'automne que ceux-ci sortent de leurs chrysalides. Au reste, ce n'est pas seulement sous ce rapport qu'ils en diffèrent, et si l'on veut comparer ces deux genres sous tous leurs états, je n'hésite pas à dire qu'on sera étonné qu'ils aient pu être réunis si longtemps dans la même coupe générique.

Espèces.

Nitida, *Fab.*
Humilis, *Fab.*, *Dup.*
Agrotoïdes (1), *Guén.*
Pistacina, *Fab.*
Var. Lychnidis, *F.*, *Hub.*, *Dup.*
Var. *Serina*, Esp.
Var. *Rubetra*, Esp.
Var. *Schœnobœna*, Esp.
Var. *Canaria*, Esp.
Litura, *Lin.*, *F.*
Var.? *Depuncta*, *Bork.*
Var.? *Ornatrix*, *Hub.*
Haematidea, *Dup.*, *Tr.*

Gen. 5. EUPERIA, *Mihi.*

(*Cosmia*, Och., Tr., Boisd.)

Chenilles à 16 pattes, rases, cylindriques, à tête globuleuse ; ayant toutes les lignes bien visibles. Elles vivent sur les arbres, à découvert.

Chrysalides cylindrico-coniques, à partie postérieure

(1) C'est de cette dernière espèce que j'ai parlé dans les généralités comme offrant des mœurs très différentes de toutes les autres. M. Rambur m'écrit qu'il a trouvé sa chenille en Touraine à peu près en même temps que moi, et ses observations sont conformes aux miennes. Quant au nom à imposer à cette noctuelle, les avis sont très partagés : les uns veulent y voir l'*Humilis*, d'autres la rapportent à la *Populeti* ; mais je puis affirmer que la chenille de l'*Humilis*, figurée par Hubner, n'a aucun rapport avec celle-ci, et que le papillon représenté par M. Duponchel sous le même nom, et que je me rappelle avoir vu en nature, ne me paraît pas appartenir à la même espèce. Quant à la *Populeti* d'Ochsenheimer, que j'ai vue également en nature, elle se rapporte, sans contredit, au G. *Tœniocampa*, et n'offre aucune ressemblance avec la mienne. J'ai donc cru devoir lui imposer un nouveau nom, aucun n'ayant été publié.

Nota. Au moment où je me dispose à envoyer ce Mémoire à la Société, je reçois une livraison du supplément de mon collaborateur, qui a donné à cette espèce le nom de *Subjecta*, que je m'empresse d'adopter pour éviter le double emploi.

aiguë, entièrement saupoudrées d'une efflorescence bleuâtre ou violâtre, renfermées dans des coques de terre légères, mêlées de soie, et enterrées peu profondément.

Insectes parfaits. — Antennes crénelées dans les ♂. Palpes ascendants, bien développés, peu velus, leur dernier article presque aussi long que le deuxième, terminé en pointe. Thorax lisse, peu carré. Abdomen dépassant les ailes inférieures, un peu déprimé dans les [illegible], lisse dans les deux sexes, terminé chez les femelles en pointe aiguë. Ailes supérieures entières, aiguës à l'angle apical, et coupées carrément au bord terminal; ayant les deux lignes médianes très nettes, très écartées, au moins à leur partie supérieure, nullement dentées, les deux taches supérieures seules visibles, peu marquées, mais un point noir arrondi, toujours bien distinct à la partie inférieure de la réniforme, et séparées par une traînée ombrée toujours bien sensible et formant comme une troisième ligne médiane. Ailes inférieures un peu luisantes, plus claires au bord interne. Au repos, les supérieures les recouvrent et sont disposées en toit écrasé.

Comprises autrefois avec les *N. Affinis* et *Diffinis* dans le genre *Cosmia*, les espèces qui composent celui-ci ont en effet quelques points de ressemblance avec lui. Cependant, même en admettant que le vrai genre *Cosmia*, et conséquemment le genre *Telhea* qui n'en peut être séparé, soient déplacés dans les Noctuo-Bombycides, et qu'ils doivent venir se placer tous deux ici, ce dont de plus amples observations et l'étude des exotiques nous démontreront peut-être plus tard la nécessité, je pense néanmoins que les espèces qui composent mon genre *Euperia* ne peuvent être réunies aux véritables *Cosmia*,

dont elles diffèrent par une foule de caractères à l'état de chenille et d'insecte parfait, ainsi qu'on peut s'en assurer en les comparant. Le genre qui nous occupe aujourd'hui conduit naturellement aux Xanthies; ces insectes parfaits ont un facies particulier qui ne permet de les confondre ni avec ces dernières, ni avec le genre précédent : ils ont du reste les mêmes mœurs, mais ce n'est plus au printemps ni à l'automne qu'ils éclosent, c'est vers le milieu de l'été; aussi leurs transformations sont-elles rapides, car leurs chenilles prennent tout leur accroissement dans la même saison.

Celles-ci sont en général vertes, avec les lignes ordinaires plus claires; elles n'offrent rien de particulier dans leur forme, mais elles vivent d'arbres à haute tige. Elles sont voraces, et n'épargnent pas les chenilles qu'on renferme avec elles; aussi est-il prudent de les isoler. J'ai fait sur celles de la *Trapezina* une expérience qui m'a donné des résultats trop extraordinaires pour qu'il ne me soit pas nécessaire de la répéter plusieurs fois avant de la porter à la connaissance de mes collègues. J'attends avec impatience l'occasion de lever tous mes doutes à cet égard, et j'aurai alors l'honneur d'en instruire la Société.

Espèces.

TRAPEZINA, *Lin.*
ABLUTA, *Hub.*, *Tr.*
FULVAGO, *Hub.*

Gen. 6. CIRRŒDIA. *Mihi.* (χιῤῥοειδής, tirant sur le fauve, jaunâtre.)

(*Xanthia*, TR., BOISD., STEPH.)

Chenilles à 16 pattes, cylindriques, assez courtes, garnies de quelques poils à leurs parties antérieure et postérieure, à tête petite, subglobuleuse. Elles vivent sur les plantes basses.

Chrysalides..... Insectes parfaits. —Antennes crénelées dans les ♂. Palpes grêles, incumbents ou droits, peu velus ; leur dernier article très court et obtus. Thorax peu carré, presque lisse. Abdomen dépassant à peine les ailes inférieures, lisse, terminé carrément dans les ♂, nullement aplati et terminé en cône très arrondi dans les ♀. Ailes supérieures dentées, ayant une saillie marquée vers le milieu du bord terminal ; les deux lignes médianes très marquées et très rapprochées au bord interne, nullement dentées ; l'anté-terminale nulle, ainsi que la tache orbiculaire. Au repos, elles recouvrent les inférieures et sont disposées en toit un peu écrasé.

L'unique espèce qui compose ce genre a été placée jusqu'ici dans les Xanthies. Un seul coup d'œil jeté sur l'insecte parfait suffit pour faire reconnaître qu'il en diffère assez notablement, et qu'il est complétement intermédiaire entre elles et le genre *Euperia*. Je ne connais

la chenille que par la figure sans texte que M. Daube en a donnée dans l'*Iconographie des chenilles.* Si elle est bien exacte, elle me confirme encore dans la persuasion où j'étais que la *Xerampelina* doit former un genre séparé.

Elle diffère principalement de *Xanthia*, en ce que la chenille vit sur les plantes basses et porte quelques poils à ses extrémités, par la forme des palpes et celle des ailes supérieures, par leurs lignes médianes qui la rapprochent des *Ochria*, etc., etc. Les autres caractères la séparent aussi nettement de ce dernier genre.

Espèce.

{ Xerampelina, *Hub.*
{ Centrago, *Curt.*, *Steph.*

Gen. 7. XANTHIA. *Omn.*

Chenilles à 16 pattes, cylindriques, assez courtes, épaisses, rases, veloutées, à tête petite, le plus souvent fauve, luisante, globuleuse ; ayant la ligne stigmatale bien distincte, les autres en général confuses. Elles vivent sur les arbres et se tiennent de préférence parmi leurs fleurs, dont elles habitent même souvent l'intérieur pendant leur jeunesse.

Chrysalides cylindrico-coniques, lisses, luisantes, assez courtes, renfermées dans des coques de terre très légères et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes, quelquefois simples, le plus souvent crénelées dans les ♂. Palpes, tantôt dépassant la tête et avancés, en forme de bec, avec leur dernier article très long et aigu, tantôt velus, droits ou incumbents, avec le dernier article court et obtus. Thorax convexe, parfois entièrement

lisse, le plus souvent muni d'une crête linéaire entre les ptérygodes, et à collier saillant et caréné. Abdomen, toujours plus ou moins aplati, au moins dans l'un des sexes, lisse, dépassant peu les ailes inférieures. Ailes supérieures, entières, un peu aiguës à l'angle apical, à fond jaune ou rougeâtre, ayant les deux lignes médianes plus ou moins distinctes, écartées, dentées, les deux taches visibles, la réniforme presque toujours salie de noir inférieurement, la ligne anté-terminale brisée ou punctiforme. Au repos, elles recouvrent les inférieures, et sont disposées en toit un peu écrasé.

Le genre *Xanthia*, adopté depuis longtemps par tous les entomologistes, n'est pas plus solide que les autres genres de cette tribu. Assez nombreux, mais très hétérogène en sortant des mains de M. Ochsenheimer qui l'a créé, il a été successivement démembré avec raison par MM. Boisduval, Treitschke et Stephens. C'est dans ce dernier auteur qu'il est le plus naturel, mais c'est là aussi qu'il est le plus court. Tel que je le donne ici, il renferme à peu près les mêmes espèces que chez l'auteur anglais, mais j'ai dû y ajouter celles qui n'y figurent pas, parce qu'elles sont étrangères à la Grande-Bretagne. Réduit à la *Croceago*, le genre Xanthia serait très facile à caractériser, parce que cette espèce offre à l'état parfait des formes tout à fait tranchées; malheureusement il n'en est pas de même des autres espèces, qui ont un tout autre facies, mais qui se lient nécessairement avec la première par les *X. Citrago* et *Sulphurago*. Pour donner une idée bien claire des mœurs et de l'arrangement du genre Xanthie, il est nécessaire de le partager en trois groupes. Chacun de ces groupes aura son histoire séparée.

Le premier (A) vit, à l'état de chenille, sur les grands arbres. Ces chenilles sont, au moins dans leur jeunesse, un peu atténuées antérieurement : les lignes autres que la stigmatale n'y sont pas très marquées, mais les derniers anneaux y sont souvent ornés de larges taches qui rappellent un peu celles des *Triphœna*, quoiqu'elles soient d'une forme différente. Elles aiment à se retirer parmi les fruits membraneux (samares) des ormes, qui leur offrent une retraite commode pendant le jour. Celles de *Ferruginea* et de *Gilvago* (1) sont tellement voisines l'une de l'autre, qu'il est difficile de les distinguer, surtout parce qu'on les trouve souvent mélangées. Les papillons offrent des teintes moins pures que celles du groupe suivant, avec lequel ils se lient par la *Gilvago* et ses innombrables variétés.

Le deuxième groupe (B) a des mœurs toutes particulières. Les chenilles vivent jusqu'à la deuxième ou troisième mue dans l'intérieur même des chatons des saules. Elles commencent par s'introduire dans l'axe, et y pratiquent une petite galerie qui les contient tant que leur grosseur ne dépasse pas un ou deux millimètres. Le chaton ainsi attaqué dans sa partie vitale ne tarde pas à se dessécher, et il adhère si peu à l'arbre que la moindre secousse suffit pour le faire tomber. Aussi les chasseurs de chenilles qui connaissent cette particularité la mettent-ils à profit. Un coup sec donné sur le tronc de

(1) Je ne sais jusqu'à quel point tout ceci peut s'appliquer à celle de la ***Rubecula***, que je ne connais point, mais qui doit être voisine des deux autres, comme son papillon. Je n'ai pas non plus assez de certitude sur la chenille de la ***Rufina***, que j'ai cependant élevée plusieurs fois, mais mélangée, pour la rapporter à ce groupe. Enfin j'ai omis aussi l'***Evidens***, dont il faut absolument connaître les premiers états avant de la rapporter avec certitude au G. ***Xanthia***.

l'arbre fait pleuvoir une grêle de fleurs qu'ils ramassent et qu'ils emportent pêle-mêle, bien assurés que plusieurs d'entre elles contiennent de jeunes chenilles de Xanthies. Quand la jeune larve a atteint l'épaisseur de trois à quatre millimètres, elle ne quitte point pour cela le chaton, et elle se loge entre les organes sexuels de la fleur et souvent tout près de la surface ; mais il faut bien de l'attention pour l'apercevoir couchée parmi les étamines, et souvent recouverte presque entièrement de pollen. Même à cet âge, c'est encore l'axe du chaton qu'elle préfère, et généralement après qu'elle l'a rongé en entier, elle dédaigne les filets des étamines, et va à la recherche d'une autre fleur. Elle s'accommode même fort bien de cette nourriture, quoique parvenue à l'âge adulte, si on prend la peine de la lui fournir toujours fraîche ; mais, comme dans la nature les chatons ne persistent pas longtemps, force lui est bien de se rabattre sur les feuilles. Les insectes parfaits de ce groupe ont tous entre eux beaucoup de ressemblance : tous ont le fond des ailes supérieures d'un brun-jaune, parsemé de taches ferrugineuses dans lesquelles se perdent les taches ordinaires. Ils éclosent à l'automne, et volent au coucher du soleil dans le voisinage des prairies où les chenilles ont passé leur vie.

Le groupe (C) n'a rien de remarquable pour les mœurs. Ses chenilles vivent sur les grands arbres : elles ont absolument la même forme que celles du groupe B, et souvent aussi les mêmes dessins. Elles mangent les feuilles, et se tiennent pendant le jour dans les parties les plus touffues, mais simplement abritées ou cachées sous les écorces. On les trouve parvenues à toute leur taille dès le commencement de l'été, et leurs papillons éclosent, comme tous ceux du genre, dans le courant de l'automne. Ils se lient intimement avec ceux du groupe

précédent par la *Sulphurago*, mais on les distingue au premier abord à une ligne très foncée qui traverse l'aile supérieure entre les deux lignes médianes, et à l'allongement de leurs palpes qui vont, dans la *Croceago*, jusqu'à former une espèce de bec très saillant. Cette dernière, par l'aplatissement de son abdomen, forme un passage très naturel aux *Cerastis*.

Indépendamment de ces caractères propres à chaque groupe, le genre entier en a de communs; dans le nombre on peut citer : la nourriture générale des chenilles, l'époque de leur apparition et de leur éclosion, le mode de transformation qui est partout le même, la couleur des insectes parfaits, etc., etc.

Espèces.

A.	B.	C.
FERRUGINEA, *Hub.*, *Tr.*	SILAGO, *Hub.*	SULPHURAGO, *F.*, *Tr.*
*RUBECULA, *Tr.*	AURAGO, *Fab.*	CITRAGO, *Lin.*
Ochreago, *Dup.*, *Hub.*	Var. *Rutilago*, *Bork.*	CROCEAGO, *Fab.*
GIVAGO, *Fab.*	CERAGO, *Hub.*	
Var. *Palleago*, *Hub.*	Var. *Flavescens*, *Bork.*	
*PALLEAGO? *Tr.*		

Gen. 8. CERASTIS.

(OCH., TR., BOISD; *Glœa*, STEPH.)

Chenilles à 16 pattes, rases, cylindriques, épaisses, veloutées, à tête globuleuse, petite, luisante, souvent roussâtre, ayant la ligne stigmatale assez distincte; les autres souvent confuses. Elles vivent sur les plantes basses, au moins dans l'âge adulte, et se tiennent cachées pendant le jour sous leurs feuilles ou sous des débris.

Chrysalides lisses, luisantes, cylindrico-coniques, à

peau fine, renfermées dans de légères coques de terre et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes simples ou crénelées dans les ♂. Palpes, ne dépassant pas la tête, velus, incumbents ; leur dernier article court, obtus. Toupet frontal, assez épais, d'une seule touffe, ou ayant une très légère dépression transversale dans son milieu. Thorax, peu convexe, arrondi, entièrement lisse, velu. Abdomen, aplati et élargi dans les deux sexes, lisse, velu latéralement, terminé carrément dans les ♂, et même dans les ♀, où il est seulement un peu plus rétréci à l'extrémité. Ailes supérieures, subdentées, très arrondies au bord terminal, avec l'angle apical très obtus, luisantes, ayant les lignes peu distinctes, mais les deux taches supérieures très visibles, toujours salies inférieurement de noir; inférieures, foncées, à frange discolore. Au repos, les supérieures recouvrent les inférieures, avancent même en partie l'une sur l'autre, sont disposées presque parallèlement en plan de position, et donnent à l'insecte une forme un peu allongée.

Voici un genre bien tranché à l'état parfait. La coupe des ailes, leur port au repos, leurs dessins, l'aplatissement de l'abdomen, etc., etc., sont autant de caractères irrécusablement suffisants pour constituer un genre à part ; aussi reconnaît-on au premier coup d'œil les espèces qui en font partie. J'ose dire d'ailleurs que je l'ai rendu parfaitement homogène en en retranchant la *Rubricosa* et la *Satellitia* qui en troublaient l'harmonie. Les papillons éclosent tous à la même époque, c'est-à-dire vers la fin de l'automne; ils voltigent le soir autour des arbres, et, après s'être abattus sur les feuilles, ils

courent de l'une à l'autre avec vivacité, jusqu'à ce que le froid de la nuit vienne les plonger dans une immobilité presque complète. Ils paraissent répandus par toute l'Europe.

Leurs chenilles sont aussi très semblables entre elles, mais on ne peut dire qu'elles soient bien tranchées d'avec celles des autres Orthosides. Elles ont au contraire un rapport marqué avec les *Xanthia*; comme elles, elles sont en général veloutées, de couleurs sombres, souvent marbrées de points plus clairs, dans lesquels se confondent un peu les lignes ordinaires et les trapézoïdaux. C'est de plantes basses qu'elles vivent; mais pendant leur jeunesse elles se trouvent également sur les arbres, d'où elles ne descendent que quand elles ont atteint leur seconde ou troisième mue. J'ai donné dans l'*Iconographie des chenilles* celles de la *Vaccinii* et de la *Spadicea*, qu'on a si longtemps confondues malgré l'autorité d'Hubner, qui du reste, il faut l'avouer, n'est pas toujours d'un grand poids en pareille matière. Les insectes parfaits de ces deux espèces se confondent presque entièrement, et varient à l'infini. La meilleure marque distinctive que j'aie rencontrée entre eux jusqu'ici est l'absence, chez la *Spadicea*, de la ligne mi-partie de clair et de foncé qui, chez la *Vaccinii*, traverse les ailes inférieures vers leur milieu. Au reste toutes les espèces du genre Cerastis sans exception sont très sujettes à varier.

Espèces.

Buxi, *Boisd.*
* Ruticilla, *Tr.*
Erythrocephala, *W.v.*
Var. *Glabra*, *Hub.*
* Intricata, *Boisd.*
Silène, *Fab.*
Var. *Dolosa* (1).
Spadicea, *Hub.*
Vaccinii, *Lin.*
Var. *Polita*, *Dup.*

Gen. 9. DASYCAMPA, *Mihi.*

(*Cerastis*, Tr., Boisd., Steph.)

Chenilles à 16 pattes, moniliformes, non aplaties, entièrement garnies de poils soyeux, à tête globuleuse, luisante, sans lignes obliques. Elles vivent sur les arbres à découvert.

Chrysalides lisses, cylindrico-coniques, à peau fine, contenues dans des coques molles, irrégulières, composées de soie, de poils et de terre, et placées à sa surface.

Insectes parfaits.— Antennes, crénelées dans les ♂. Toupet frontal, assez proéminent, composé de deux touffes bifides et superposées. Palpes, ne le dépassant pas, droits ou un peu incumbents, velus, assez grêles, à dernier article court, mais assez distinct. Thorax, peu convexe, carré, à collier un peu saillant, un peu caréné et suivi d'une légère touffe de poils entre les ptérygodes. Abdomen, lisse, velu latéralement, très aplati dans les deux

(1) Toutes les *Dolosa* que j'ai reçues jusqu'ici sont des variétés de *Silène* ou d'*Erythrocephala*, dépourvues de points noirs sur la tache réniforme. Je n'ose certainement pas en conclure que la véritable *Dolosa* n'existe pas; mais je dois attendre que je l'aie vue pour affirmer le contraire. Il en est de même de la *Veronicæ* d'Hubner, que je ne sais où rapporter, et qui ressemble presque à la *Noctua bella*, d'après la figure de cet auteur.

sexes, terminé carrément dans les ♂, et même dans les ♀, où il est seulement un peu rétréci à l'extrémité. Ailes supérieures, entières, épaisses, droites à la côte, arrondies au bord terminal, mais coupées un peu carrément vers son sommet, à taches et lignes confuses; la réniforme salie inférieurement de noir. Au repos, les ailes sont disposées comme dans les *Cerastis*.

J'ai déjà publié ce genre et le suivant dans nos Annales, et je ne les reproduis ici que pour ne pas laisser de lacunes dans cette classification. Je renvoie à la page 225 du sixième volume pour les généralités; je dois seulement faire observer ici que j'avais nommé autrefois ce genre *Omalosoma*, et que la chenille de la *Rubiginea* a été publiée par moi sous ce nom générique dans l'*Iconographie des chenilles*; mais comme, d'une part, il a été déjà appliqué à une division des Ophidiens, et que, d'un autre côté, sa signification (corps aplati) peut également convenir aux *Cerastis* dont il est si voisin, j'ai cru devoir le changer. Au reste, je dois dire ici que, si je l'ai fait, c'est qu'il n'y avait aucun inconvénient à supprimer cette dénomination encore toute nouvelle et peu connue des entomologistes, car je ne partage point l'avis de certains naturalistes, qui renouvelleraient volontiers les noms les plus anciennement connus en entomologie, sous prétexte qu'ils font double emploi avec d'autres appliqués aux classes de zoologie les plus éloignées, et avec lesquelles on ne saurait les confondre sans être privé de raison. Ainsi, par exemple, je ne puis trouver d'inconvénient à ce que le nom de *Cerastis* désigne à la fois un genre de serpents et un genre de Lépidoptères, à ce que les *Noctua* soient à la fois des oiseaux et des papillons,

etc., etc. Tout ce que je puis accorder, c'est que, quand on a créé des genres nouveaux, il vaut peut-être mieux éviter, puisqu'on le peut si facilement, de choquer les personnes qui professent l'opinion contraire à celle-ci, et c'est ce que j'ai fait moi-même.

Espèce.

RUBIGINEA, *Fab.*

Gen. 10. MECOPTERA.

(*Mihi. Cerastis,* OCH., TR., BOISD., GLÆA, STEPH.)

Chenilles à 16 pattes, rases, cylindriques, veloutées, un peu atténuées antérieurement, à tête globuleuse, luisante, à lignes presque nulles (au moins dans l'âge adulte). Elles vivent sur les plantes basses, quand elles sont parvenues à toute leur taille; mais on les trouve aussi sur les arbres et les arbrisseaux, surtout dans leur jeunesse; elles s'abritent sous les feuilles pendant le jour.

Chrysalides lisses, luisantes, cylindrico-coniques, renfermées dans des coques de terre et enterrées peu profondément.

Insectes parfaits. — Antennes crénelées dans les ♂. Toupet frontal très épais, très serré, saillant, coupé carrément et semblant ne faire qu'un avec les palpes. Ceux-ci ne le dépassant pas, velus, droits ou incumbents, leur dernier article caché dans les poils du second. Thorax carré, à collier un peu saillant et suivi d'une petite crête qui forme carène avec lui. Abdomen lisse, velu latéralement, très aplati dans les deux sexes, coupé carrément dans les ♂ et même dans les ♀, où il est seulement un peu rétréci à l'extrémité. Ailes supérieures longues,

étroites, ayant les bords supérieur et inférieur presque parallèles, le terminal arrondi, denté, la tache réniforme seule visible, petite, non salie de noir, les lignes toutes bien marquées; ailes inférieures sinuées, à frange discolore. Au repos, elles sont disposées comme dans les *Cérastis*, mais l'insecte a une forme encore plus allongée.

Ce genre est dans le même cas que le précédent. J'ajouterai seulement à ce que j'en ai dit, pag. 226, que la chenille de la *Satellitia* aime à se retirer, pendant sa jeunesse, entre les samares des ormes, comme les *Xanthia, Gilvago* et *Ferruginea*, avec lesquelles on la trouve souvent mêlée. Quand elle est parvenue à une certaine taille, elle descend de l'arbre et va s'établir sur quelque plante basse, mais il arrive souvent qu'elle vit de feuilles d'arbres jusqu'à son entier développement.

Les papillons de ce genre éclosent aux mêmes époques que tous les genres précédents, et ils n'en diffèrent point pour les mœurs.

Espèces.

{ Satellitia, *Lin.*
{ Var. *Maculis croceis.*
*Serotina, *Och.*

Tribu X. XYLINIDI.

(*Mihi. Noctuelidi.* Lat., Boisd. *Noctuidæ*, Steph.)

Chenilles à 16 pattes toutes égales, cylindriques, rases, à anneaux souvent renflés, ordinairement de couleurs vives, ayant toujours les trois lignes ou au moins la stigmatale distincte. Elles vivent à découvert sur les plantes

ou les arbres, dont elles mangent les fleurs, les fruits ou les feuilles.

Chrysalides luisantes, à anneaux abdominaux, presque toujours saillants, souvent pourvues d'une graine ou appendice ventral. Elles sont renfermées dans des coques régulières, soit composées de terre, et alors enterrées, soit filées avec de la soie et des débris de consistance ferme, et alors attachées aux tiges ou aux mousses.

Insectes parfaits. — Antennes presque toujours simples dans les deux sexes. Palpes bien développés. Spiritrompe longue ou moyenne. Prothorax souvent saillant, en forme de capuchon. Ergots des pattes, de longueur moyenne ou courts. Ailes supérieures, tantôt subtriangulaires, tantôt étroites et allongées, offrant des dessins dans le sens de leur longueur, et n'étant presque jamais traversées par des lignes transverses distinctes. Au repos, les supérieures couvrant les inférieures et disposées, tantôt en toit très incliné, quelquefois presque parallèlement au plan de position, mais donnant toujours à l'insecte une forme allongée.

Ce n'est qu'ici que commence, à proprement parler, la série des chenilles qui vivent à découvert; et celles qui se cachent, même pendant le jour, ne formeront plus que de rares exceptions : aussi allons-nous trouver dans cette tribu une grande variété de couleurs et de dessins. Les plus belles chenilles de Noctuélides s'y rassemblent, pour ainsi dire, et se disputent les regards de l'observateur par leurs couleurs éclatantes ou leurs dessins gracieux. La variété dans les formes ne nous manque pas non plus; et, quoiqu'il se présente rarement ici quelque chose de bizarre ou de très tranché, elles sont telles, qu'un ento-

mologiste un peu exercé les reconnaît au premier coup-d'œil; aussi tous les genres de cette tribu sont-ils beaucoup plus naturels que ceux des deux précédentes.

Il ne faut pas s'attendre cependant à voir une tribu aussi nettement limitée que celle des Plusides ou des Catocalides chez lesquelles le nombre des pattes des chenilles ou la forme des papillons ne permet pas même l'hésitation. Nous sommes encore ici, il ne faut pas l'oublier, dans cet ancien genre *Noctua* que Latreille lui-même n'a pas osé diviser même en genres, et nous procédons encore par des gradations insensibles qui rendent fort difficile l'établissement des tribus. Ainsi celle-ci se rattache, d'une part, aux Orthosides par le genre *Xylina*, et aux Héliothides par le genre *Chariclea*. Il en faut dire autant des genres entre eux ; et plus tard, quand les Noctuélides exotiques seront mieux connues et les indigènes plus nombreuses, cette tribu sera peut-être partagée en trois ou quatre autres. Ainsi, les *Xylina*, qui forment un groupe bien distinct, mais que nous ne pouvons isoler, à cause des *Calocampa* qui les lient aux Cucullies, ces dernières elles-mêmes, les *Cleophana*, et surtout la *Char. Delphinii*, qui semble, pour ainsi dire, en équilibre entre les Xylinides et le genre *Heliothis*, se grouperont peut-être plus tard d'une manière plus naturelle, à l'aide de genres et d'espèces intermédiaires, car, quoi qu'on ait pu dire, plus les genres sont nombreux, plus l'établissement de coupes générales, telles que les tribus, devient praticable et paraît naturel.

Quant au mode de transformation et aux mœurs des insectes parfaits, je n'ai rien de mieux à faire que de renvoyer à l'histoire de chaque genre, pour ne pas me répéter inutilement.

Gen. 1. XYLINA, *Omn.*

Chenilles à 16 pattes, rases ou offrant parfois quelques poils épars, médiocrement allongées, à tête assez petite, subglobuleuse, ayant toutes les lignes visibles. Elles vivent sur les arbres à découvert.

Chrysalides lisses, cylindrico-coniques, renfermées dans des coques assez grossières composées de terre et de quelques fils de soie et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes médiocrement longues, simples ou à peine crénelées dans les ♀. Palpes dépassant peu la tête, droits, assez velus, leur dernier article également un peu velu, de longueur moyenne. Toupet frontal saillant, divisé en quatre pointes. Thorax très carré, à collier relevé, déprimé et comme échancré antérieurement, et portant, entre les ptérygodes, une crête saillante et bifide. Abdomen déprimé, le plus souvent crêté dans les deux sexes, terminé carrément dans les ♂ et même dans les ♀, où il est seulement rétréci à l'extrémité. Pattes velues, à ergots courts. Ailes supérieures étroites, à bord terminal subdenté, arrondi, à angle apical obtus, ayant les deux taches supérieures mal écrites. Ailes inférieures de couleurs sombres, lunulées en dessous. Au repos, les supérieures les recouvrent, débordent même un peu l'une sur l'autre, et sont disposées presque parallèlement au plan de position.

Peu de genres ont été jusqu'ici plus hétérogènes que le G. *Xylina*. On en jugera facilement quand j'aurai cité les *N. Putris*, *Polyodon*, *Puta*, *Exoleta*, comme en faisant partie dans le dernier catalogue publié par M. Treitschke ; l'index de M. Boisduval laisse tout autant à désirer. Enfin M. Stephens, qui réduit pourtant ce genre à sept

espèces. y fait figurer encore la *Conspicillaris* à côté de la *Petrificata*, et la *Putris* à côté de la *Perspicillaris*. Tel que je le publie aujourd'hui, je le crois au contraire des plus naturels.

Le genre *Xylina* se rattache encore un peu aux Orthosides, quoiqu'il ne puisse évidemment trouver place dans leur tribu. Les chenilles, qui vivent sur les arbres, n'offrent rien de particulier quant aux mœurs ; elles sont, en général, assez rares. Les lignes ordinaires, dessinées en jaune ou en blanc sur un fond vert, telles sont leurs principales couleurs; cependant, celle de la *Leautieri*, qui se trouve abondamment sur les cyprès dans le midi de la France, est plus variée, et rappelle un peu celle de la jolie *Anarta myrtilli*, ou celles des *Cucullia Abrotani* et *Absinthii*.

Les insectes parfaits ont entre eux une foule de points de ressemblance qui ressortiront suffisamment des caractères génériques que je donne plus haut. Il règne encore quelque confusion dans la détermination des espèces. Ainsi, les *Xyl. Petrificata* et *Oculata* sont confondues dans la plupart des collections. Je suis cependant porté à croire qu'elles forment deux espèces distinctes, et que c'est avec raison que MM. Zincken-Sommer et Treitschke les ont séparées. Je ne pense pas qu'il en soit de même des *Xyl. Leautieri* et *Sabinæ*, qui ne me paraissent différer entre elles que par la couleur. Enfin, la *X. Merckii* me paraît tout à fait identique avec la *Ripagina* de Geyer, et ce dernier nom ayant été publié postérieurement au premier, me semble devoir être supprimé.

Toutes les *Xylina* éclosent à l'automne; elles habitent toute l'Europe, mais plusieurs d'entre elles sont propres aux contrées méridionales, tandis que d'autres ne se trouvent que dans le nord et le centre.

Espèces.

CONFORMIS, *Fab.*
ZINCKENII, *Tr.*
{ MERCKII, *Ramb.*
{ Ripagina, *Hub.*
{ Simplex, *Kind.*

RHIZOLITHA, *Fab.*
{ LEAUTIERI, *Boisd.*
{ Var. *Sabinæ*, TR.
{ Var.? *Lapidea*, OCH.

PETRIFICATA, *Fab.*, *Tr.*
OCULATA, *Germ.*, *Tr.*

Gen. 2. CALOCAMPA.

(STEPH. — *Xylina*. OCH., TR., BOISD.)

Chenilles à 16 pattes, rases, lisses, très allongées, atténuées aux extrémités, à tête petite et globuleuse, de couleurs vives, ayant toutes les lignes très distinctes. Elles vivent sur les plantes basses, à découvert.

Chrysalides lisses, luisantes, cylindrico-coniques, mais un peu allongées, à peau fine, un peu déprimées sur le dos, sans gaîne ventrale, à anneaux abdominaux un peu saillants, et à extrémité anale obtuse. Elles sont renfermées dans des coques ovoïdes extrêmement fragiles, toutes de terre et enterrées profondément.

Insectes parfaits. — Antennes simples ou crénelées dans les ♂. Toupet frontal serré, mais peu saillant, coupé carrément antérieurement, et surmonté d'une crête bifide. Palpes courts, épais, droits ; leur dernier article très court, tronqué, velu. Thorax robuste, très carré, très déprimé latéralement, à collier saillant, un peu relevé en carène et comme échancré antérieurement. Abdomen très déprimé, lisse, velu latéralement, obtus à l'extrémité dans les deux sexes. Pattes à ergots courts. Ailes supérieures, étroites, longues, dentées au bord terminal, obtuses à l'angle apical, sans lignes médianes, mais les deux taches supérieures très distinctes. Au repos, elles recouvrent les inférieures, se recouvrent même no-

tablement l'une l'autre, et sont parallèles au plan de position.

Ce genre, créé par M. Stephens, est très voisin du précédent, dont il se distingue suffisamment par la forme et la nourriture des chenilles, et par plusieurs caractères de l'insecte parfait.

Peu de chenilles, parmi les Noctuélides, sont ornées d'aussi belles couleurs et de dessins plus gracieux, et le nom que l'entomologiste anglais a donné à ce genre n'est certes pas usurpé. Elles restent complétement à découvert pendant toute leur vie. Jeunes, elles se tiennent habituellement au sommet des plantes basses; aussi est-ce en fauchant au printemps qu'on se les procure le plus facilement. L'une d'elles préfère les endroits humides, et vit même souvent sur les *iris* qui croissent au bord des eaux; en général, elles sont presque polyphages, mais elles ne se trouvent jamais sur les arbres.

Les chrysalides sont très différentes de celles du genre précédent, ainsi qu'on peut le voir plus haut. Dans les éducations domestiques, les chenilles vont chercher, pour construire la coque ou plutôt la cavité qui doit les contenir, l'endroit le plus profond de la terre qu'on leur fournit. Les papillons éclosent à l'automne, comme tous les genres précédents; ils sont lourds et volent assez rarement; on les rencontre cependant parfois engourdis sur les feuilles.

Espèces.

Vetusta, *Hub.*, *Tr.*
Exoleta, *Lin.*

Gen. 3. CUCULLIA, *Omn.*

Chenilles à 16 pattes, égales, allongées, épaisses, moniliformes, rases, luisantes, de couleurs vives, à tête un peu aplatie antérieurement; elles vivent à découvert sur les plantes basses, dont elles préfèrent les fleurs.

Chrysalides déprimées en plusieurs endroits, à peau fine, à anneaux abdominaux très saillants, ayant une gaîne ventrale détachée sur l'abdomen, et terminées le plus souvent par une pointe spatulée; elles sont renfermées dans des coques ovoïdes, grosses, épaisses, très solides, composées de soie et de terre, et enterrées très profondément.

Insectes parfaits. — Antennes assez courtes, filiformes dans les deux sexes. Palpes épais, ascendants; leur dernier article très court, tronqué, nu. Thorax, convexe, sub-carré; collier se relevant pour former une espèce de capuchon très saillant. Abdomen, non aplati, conique, dépassant de beaucoup les ailes inférieures. Pattes fournies de longs poils. Ailes supérieures, étroites, lancéolées; inférieures, beaucoup plus courtes. Au repos, les supérieures couvrent les inférieures, et sont disposées en toit entièrement déclive.

Tout a été dit sur ce genre si bien caractérisé. On sait comment les chenilles vivent à découvert sur les fleurs des plantes basses, toujours par groupes plus ou moins nombreux; comme elles dégorgent, quand on les tou-

che, une liqueur verdâtre; comme elles se roulent et se laissent tomber à terre au moindre attouchement; on connaît la forme bizarre de leurs chrysalides et l'extrême ténacité de leur énorme coque, que les doigts ont peine à déchirer; enfin, on sait que les insectes parfaits volent avec une extrême rapidité, à la manière des sphinx. Chaque amateur a nécessairement observé ce singulier développement du prothorax, qui a fait donner au genre le nom qu'il porte. L'attention qui se porte d'abord sur cette partie bizarre, ne tarde pas à faire découvrir que l'insecte est le maître de lui donner plus ou moins d'extension, et que, le plus souvent, quand la force musculaire l'abandonne avec la vie, le collier se déprime et reprend presque la position ordinaire; aussi ce caractère si saillant disparaît-il souvent complétement chez les individus conservés dans les collections. Mais, quand même le genre Cucullie ne serait pas reconnaissable au premier coup d'œil, il serait toujours facile d'observer dans cette partie du thorax un développement plus qu'ordinaire.

Les belles chenilles des *Cucullia* donnent, comme on sait, des papillons presque toujours fort peu brillants, à l'exception de deux espèces sur les ailes desquelles l'argent est répandu avec profusion, *Artemisiæ* et *Argentina*, et d'une troisième tout nouvellement découverte dans la Russie méridionale (*Argyrea*), et qui est encore plus éclatante, puisque ses ailes supérieures ne sont qu'une seule lame d'argent à reflet verdâtre; mais, ce qui est vraiment désolant, c'est l'extrême ressemblance des espèces de chaque groupe entre elles et la confusion qu'elle a amenée dans la synonymie. Notre collègue M. Rambur a plus que personne contribué à l'éclaircir, et il a en même temps augmenté le genre Cucullie de plusieurs es-

pèces que les entomologistes possédaient sans en soupçonner l'existence. Aussi a-t-il trouvé bien des incrédules, surtout chez les Allemands. Pour moi, à l'exception de la *Cucullia Caninœ* que je n'ai point élevée, je puis confirmer pleinement les observations de M. Rambur, qui a même peut-être laissé une espèce à établir entre le *Lychnitis* et la *Scrophulariæ*. Je regrette que mon collaborateur pour l'iconographie des chenilles ait figuré le premier avec trop peu de détails ces deux espèces si voisines, car j'aurais soumis au jugement des entomologistes l'espèce intercalaire dont je parle, et j'en aurais pris occasion de rectifier quelques erreurs qui ont échappé à M. Rambur, dans la description de la *Scrophulariæ*.

Les Cucullies paraissent dans le courant de l'été.

Espèces.

VERBASCI, *Lin.*
SCROPHULARIÆ, *Hub.*
{ LYCHNITIS, *Ramb.*
Var. vel. nov. sp.? *Mihi.* }
CANINÆ, *Ramb.*
THAPSIPHAGA, *Tr.*
{ BLATTARIÆ, *Tr.*
Scrophulariphaga, RAMB.
An eadem sp.? }
NOV. SP., *Ramb.* (Andalousie.)
{ Nov. sp., *Boisd.*,
Blattariæ, *Dup.* }
ASTERIS, *Fab.*
*DRACUNCULI, *Hub.*
*SPECTABILIS, *Hub.*
SANTONICI, *Hub.*
ABROTANI, *Fab.*
GNAPHALII, *Hub.*
ABSYNTHII, *Lin.*
ARTEMISIÆ, *Fab.*
ARGENTINA, *Fab.*
ARGYREA, *Kind.*
LACTEA, *Fab.*
{ TANACETI, *Fab.*
* *Campanulæ*, TR. }
UMBRATICA, *Lin.*
* CHRYSANTHEMI, *Hub.*
{ CHAMOMILLÆ, *Rœs.*
*Var.? *Calendulæ*, DAHL. }
SANTOLINÆ, *Ramb.*
LUCIFUGA, *Rœs.*
LACTUCÆ, *Rœs.*

Gen 4. CLOANTHA.

(BOISD. *Xylina*, TR., *Id.*, et *Dypterygia*, STEPH.)

Chenilles à 16 pattes égales, cylindriques, épaisses,

rases, sans aucune éminence, de longueur ordinaire, à tête moyenne, subglobuleuse, ayant les lignes, ou au moins la stigmatale, très distinctes. Elles vivent sur les plantes basses et se cachent pendant le jour, soit sous leurs feuilles inférieures, soit sous des débris.

Chrysalides cylindrico-coniques, lisses, luisantes, dépourvues de gaîne ventrale, renfermées dans des coques ovoïdes, composées de terre et de soie et enterrées.

Insectes parfaits. — Antennes simples ou crénelées dans les ♂. Palpes un peu ascendants, assez courts, leur dernier article très court, nu. Thorax carré, velu, à collier légèrement saillant, et muni de deux très petites crêtes bifides, l'une à la suite du collier, l'autre à la jonction de l'abdomen. Abdomen nullement déprimé, parfois crêté, terminé carrément dans les ♂, gros et cylindrico-conique dans les ♀. Ailes supérieures moins étroites que dans les genres précédents; denticulées ou fortement entrecoupées au bord terminal, ayant la ligne anté-terminale rayonnée ou en zig-zag, les taches ordinairement visibles, l'orbiculaire parfois nulle, mais alors la réniforme très développée.

Ce genre faisait autrefois partie des *Xylina*. Il n'a point encore été publié, et son nom a seulement été donné par M. Boisduval à la X. *Hyperici* dans son iconographie des chenilles. Peut-être eût-il été plus juste d'appliquer à cette espèce le nom générique de *Dipterygia*, déjà créé par M. Stephens pour la *Pinastri*, qui ne peut en être séparée sous aucun de ses états; mais le méthodiste anglais, ayant réduit son genre *Dipterygia* à cette seule espèce, et ne publiant point les caractères de ses genres, il est impossible de deviner quelles sont, d'après

ses intentions, les autres espèces européennes qu'on doit y rapporter; et la place qu'il a assignée dans une autre coupe générique à la *Conspicillaris*, qui est certainement inséparable des deux espèces déjà citées, laisse ici une confusion que la création d'un genre nouveau et nettement limité fera disparaître entièrement.

Les *Cloantha* ont toutes, à l'état de chenilles, les mêmes habitudes; c'est-à-dire, qu'elles se nourrissent de plantes basses, au pied desquelles elles se cachent pendant le jour, à la manière de certaines Orthosides. Elles forment, sous ce rapport, une sorte d'anomalie dans la tribu des Xylinides, mais cette différence dans la manière de vivre paraîtra moins importante, quand on saura que les *Cloantha* se tiennent, dans leur jeunesse, à découvert à la sommité des plantes, et que souvent, même parvenues à toute leur croissance, on les trouve appliquées le long des tiges. Elles sont, en général, de couleurs sombres, quelques unes cependant sont vertes; toutes ont la ligne stigmatale très marquée. Les plantes qui les nourrissent appartiennent à des familles très différentes; les *Lotus*, *Rumex*, *Hypericum*, *Asphodelus*, sont les principales. Le mode de transformation est le même pour toutes les espèces.

Les insectes parfaits volent, au coucher du soleil, et se tiennent appliqués, pendant le jour, contre le tronc des arbres.

Espèces.

SOLIDAGINIS, *Hub.*	HYPERICI, *Fab.*
N. sp.	AUSTRALIS, *Boisd. Ramb.*
PERSPICILLARIS, *Lin.*	{ CONSPICILLARIS, *Lin.*
{ RADIOSA, *Tr.*, *Dup.*	{ Var. *Melaleuca*, DUP., *in fig.*
{ LYNCEA, *Hub.*	PINASTRI, *Lin.*

Gen. 5. XYLOCAMPA.

(*Mihi. Xylina*, TR., BOISD.)

Chenilles à 16 pattes, plus ou moins allongées, rases, lisses, très atténuées aux extrémités, renflées au milieu, à fausses pattes très longues, surtout les anales, à tête petite et aplatie, et munies d'une éminence sur la partie postérieure du onzième anneau. Elles sont très vives et se nourrissent de feuilles d'arbrisseaux sur lesquels elles se tiennent à découvert.

Chrysalides peu allongées, ayant la partie abdominale composée d'anneaux assez saillants, peu conique et terminée carrément par des angles très prononcés. Elles sont renfermées dans des coques papyracées, recouvertes de mousse ou de débris de végétaux, et placées contre les branches ou à la surface de la terre.

Insectes parfaits. — Antennes simples ou ciliées dans les ♂, munies à leur base d'une touffe de poils. Palpes velus, à dernier article bien visible, nu. Thorax subcarré, à collier saillant et s'avançant parfois en une sorte de capuchon. Abdomen velu latéralement dans les ♂, épais et cylindrico-conique dans les ♀, crêté dans les deux sexes. Ailes supérieures médiocrement allongées, entières, mais entrecoupées au bord terminal, ayant les deux taches principales très grandes et presque toujours réu-

nies inférieurement. Au repos, les supérieures couvrent les inférieures, et sont disposées en toit très déclive.

En créant ce genre (page 227 des *Annales*), j'y renfermai les *Xyl. Lithoriza* et *Ramosa* des auteurs, dont les chenilles paraissent avoir entre elles la plus grande analogie, et je rejetai dans le genre *Cloantha* la *Rectilinea*, dont la chenille, d'après la figure d'Hubner, ne saurait appartenir aux Xylocampes. Je ne possédais d'ailleurs alors sous le nom de *Rectilinea* qu'une espèce que j'ai reconnu depuis être nouvelle, et dont j'ai indiqué la place dans le genre précédent. Depuis on m'a communiqué la véritable *Rectilinea* des Alpes, qui a, à l'état parfait, une certaine ressemblance avec la *Ramosa*, tandis que celle que je possédais dans ma collection se rapproche tout à fait de la *Perspicillaris* ou de l'*Hyperici*. N'ayant point élevé moi-même les chenilles de la *Ramosa* et de la *Rectilinea* des Alpes, j'aime mieux ne pas les classer quant à présent, que de le faire d'une manière trop peu certaine, et je réduirai ici mon genre *Xylocampa* à la *Lithoriza*, que j'ai étudiée avec soin sous tous ses états. Si, comme je le crois, les caractères de ce genre conviennent à la *Ramosa* et même à la *Rectilinea*, elles devront être rétablies en tête du genre, sinon la dernière devra terminer le genre *Cloantha*.

Il existe peu de chenilles de Noctuélides aussi bizarres pour la forme que celle de la *Lithoriza;* on serait tenté, comme je l'ai dit, de la prendre pour une *Ophiusa*. Elle se tient appliquée pendant le jour contre les branches du chèvre-feuille, qui forme sa nourriture exclusive; si on la touche, elle se replie brusquement sur elle-même, et exécute des espèces de frétillements comme

les *Catocala*. Une chose très remarquable encore dans l'organisation de cette singulière chenille, c'est le développement des palpes maxillaires, qui sont très allongés et se dirigent en avant comme des tentacules. La chrysalide n'est pas moins bizarre; chacune de ses articulations porte en dessus un dessin en arc de cercle qui paraît sculpté avec la plus grande précision, et son extrémité anale se termine par une pointe tronquée carrément. La coque qui la renferme a une consistance papyracée qui approche déjà de celles des genres suivants.

Le papillon éclot dès les premiers beaux jours. On le rencontre en quantité dans nos environs en frappant les arbres, contre le tronc desquels il se tient cramponné pendant le jour.

Espèces.

{ LITHORIZA, *Tr.*
{ Operosa, *Hub.*

Gen. 6. EPIMECIA (ἐπιμήκης, *elongatus* (la chenille).

(*Mihi. Cleophana*, BOISD.)

Chenilles à 16 pattes égales, très allongées, minces, effilées, atténuées aux extrémités, à anneaux renflés, à tête petite, globuleuse, ayant toutes les lignes visibles. Elles sont très vives, et se nourrissent de plantes basses, au pied desquelles elles se tiennent pendant le jour.

Chrysalides un peu allongées, pourvues d'une gaîne ventrale, longue et linéaire, à anneaux abdominaux renflés et munis en dessus chacune d'une petite touffe de poils; elles sont renfermées dans des coques ovoïdes

composées de soie et de débris, et placées à la surface de la terre.

Insectes parfaits. — Antennes, filiformes dans les deux sexes. Palpes, dépassant beaucoup la tête, comprimés latéralement, droits : leur dernier article, court, très distinct, incumbent. Thorax, grêle, *lissé*, à collier saillant et relevé. Abdomen, grêle, dépassant les ailes inférieures, lisse dans les deux sexes. Pattes, peu velues, à ergots assez prononcés. Ailes supérieures, très entières, un peu allongées, à dessins confus; inférieures, très développées.

Ce genre, indiqué par M. Boisduval, est complétement intermédiaire entre le précédent et le suivant. C'est un de ceux qu'on ne peut deviner sur l'insecte parfait, et il fallait absolument connaître la chenille pour trouver sa véritable place. Aussi M. Treitschke, qui ne connaissait que le papillon, est-il bien excusable de l'avoir placé parmi les *Leucania* sous le nom de *Lurida*. Il faut donc rayer ce nom de *Lurida* de son catalogue et du mien (où je l'avais inscrit d'après son autorité, en l'accompagnant toutefois d'une * qui indique que je n'avais point vu l'insecte). Ce double emploi est hors de doute, puisqu'il m'a été signalé par l'entomologiste même qui a découvert la *Lurida*, M. Kindermann d'Ofen.

On voit assez par les caractères génériques en quoi le genre *Epimecia* diffère de ses voisins. Ses chenilles, qui vivent sur les *scabiosa*, sont douées de la même agilité que celles des Xylocampes, c'est-à-dire que, quand on les touche, elles frétillent et se retournent dans tous les sens avec une extrême vivacité. Les insectes parfaits se rapprochent un peu des *Cleophana*, et ont les mêmes

mœurs, c'est-à-dire qu'ils butinent le soir sur les fleurs, et qu'ils éclosent à peu près aux mêmes époques.

C'est à M. Daube, de Montpellier, qu'on doit la découverte de la chenille de l'*Ustulata*, découverte bien plus intéressante que celle du papillon, ainsi qu'on en peut juger par ce que j'ai dit plus haut.

Espèce.

{ Ustulata, *Boisd.*
{ Lurida, *Tr.*

Gen. 7. CLEOPHANA.

(Boisd., Tr. *Calophasia*, Steph.)

Chenilles à 16 pattes, égales, un peu allongées, atténuées aux deux extrémités, sans éminences, à anneaux un peu renflés, de couleurs vives, à tête petite, subglobuleuse. Elles vivent à découvert sur les plantes basses, contre les tiges desquelles elles se tiennent appliquées pendant le jour.

Chrysalides déprimées par place, à anneaux abdominaux un peu saillants, munies d'une gaîne ventrale longue et linéaire. Elles sont renfermées dans des coques ovoïdes, papyracées, recouvertes ou parsemées de débris, et attachées aux tiges ou aux mousses.

Insectes parfaits. — Antennes, simples dans les deux sexes. Palpes, dépassant un peu la tête, assez épais, ascendants, velus; leur dernier article, court, souvent peu distinct. Toupet frontal, uni ou divisé en deux pointes plus ou moins saillantes. Thorax, sub-carré, ayant tantôt le collier relevé en capuchon, tantôt les ptérygodes saillantes latéralement. Abdomen, dépassant

un peu les ailes inférieures, lisse ou crêté, terminé carrément dans les ♂, et finissant brusquement en pointe dans les ♀. Ailes supérieures, un peu étroites, à franges fortement entrecoupées, ayant parfois les lignes médianes et les taches visibles; l'anté-terminale, presque nulle. Au repos, elles couvrent les inférieures, et sont disposées en toit très incliné.

C'est à M. Stephens que nous devons l'établissement de ce genre. Il l'a publié (sans caractère, du reste, comme tous ceux de son catalogue) sous le nom de *Calophasia*, que M. Boisduval a changé, je ne sais pourquoi, en celui de *Cleophana*, dans ses *Chenilles d'Europe*. Quoi qu'il en soit, M. Treitschke ayant suivi son exemple dans son supplément, et ayant assigné au genre *Cleophana* des caractères (insuffisants, il est vrai), je suis forcé de conserver cette dénomination déjà généralement adoptée.

Au reste le genre *Cleophana* de M. Treitschke est beaucoup plus nombreux que le mien, puisqu'il y fait entrer mes genres *Cloantha* et *Xylocampa*, tandis qu'il se réduit pour moi aux espèces dont les chrysalides ont une gaîne ventrale saillante, et qui se métamorphosent hors de terre dans des coques papyracées. Tels sont en effet les principaux caractères de ce joli genre, mais ils ne sont pas les seuls, et ils s'appuient sur un facies uniforme dans les chenilles et dans l'insecte parfait. J'avoue cependant que quelques uns de ces derniers se rapprochent un peu de certaines *Cloantha*, par exemple, de la *Perspicillaris*; mais, indépendamment des mœurs et de forme des chenilles et des chrysalides, qui seraient déjà des raisons bien suffisantes pour constituer un genre à part, on reconnaîtra dans les papillons une certaine dif-

férence de tournure et de dessins qui justifie encore cette séparation.

Les chenilles des *Cleophana* sont toutes fort jolies. Elles sont plus ou moins allongées et atténuées à leurs deux extrémités. Leur nourriture consiste en plantes basses, et c'est surtout le genre *Linaria*, si nombreux en espèces, qui fournit les espèces, si nombreuses aussi, de *Cleophana*. Elles ne prennent pas la peine de se cacher pendant le jour, et la plupart se tiennent appliquées le long des tiges qu'elles ont dépouillées de leurs feuilles, ce qui rend leur recherche très facile. Nulle part on n'en trouve davantage d'aussi voisines les unes des autres, malgré la différence de leurs papillons ; ainsi, les *Cl. Linariæ, Platyptera, Opalina*, qui, à l'état parfait, sont certainement les espèces du genre les plus éloignées entre elles pour les dessins et les couleurs, proviennent de chenilles tellement semblables, qu'il est presque impossible de les distinguer.

Les Chrysalides du genre qui nous occupe sont fort remarquables par leur appendice ventral. Ce n'est plus ici, comme chez les *Cucullia* ou les *Danthœcia*, une sorte de bouton court et comme extravasé ; c'est un filet, ou plutôt une véritable gaîne bien détachée, accompagnée, à sa naissance, de deux petites caroncules, et prolongée jusqu'au niveau de l'extrémité anale. Vue avec une forte loupe, cette gaîne est rugueuse sur ses bords, et on voit régner dans le milieu une dépression longitudinale qui la partage en deux tubes soudés et communiquant ensemble, qui rappellent tout à fait la forme de la spiritrompe, qu'elle paraît destinée bien réellement à contenir. On a peine, du reste, à se rendre compte de la nécessité de cet appendice ; car la spiritrompe des *Cleophana* n'est pas proportionnellement plus longue que

celle de beaucoup d'autres Noctuélides, et on ne saurait se l'expliquer comme chez certains *Sphingides* (*Convolvuli*, *Ligustri*, etc.), dans les chrysalides desquels la longueur démesurée de cet organe justifie la présence d'un réceptacle additionnel.

Un autre caractère remarquable du genre *Cleophana*, c'est la consistance de ces petites coques solides comme du parchemin; et, pour un observateur attentif, il y a encore là matière à réflexion. En effet, en se rappelant bien la contexture des coques que construisent les chenilles qui doivent passer hors de terre le temps de leur transformation, on s'apercevra que leur solidité est presque toujours en raison inverse de leur capacité proportionnelle. Ainsi, les chrysalides qui sont à l'étroit dans leur demeure, et qui n'ont, pour ainsi dire, que l'espace strictement nécessaire pour s'y loger, comme les *Bom. Populi*, *Lanestris*, *Cratœgi*, les *Zygœna*, la *Procris Infausta*, la *Limacodes Testudo*, etc., et le genre qui nous occupe, ont des coques impénétrables et d'une consistance presque cornée, tandis que les nymphes qui sont couchées dans des réseaux de soie molle et perméable y sont toujours fort au large, comme les *Lip. Salicis*, *Chrysorrhœa*, les *Catocala*, etc.; ou bien, s'il arrive que les parois de leurs cocons soient plus rapprochées de leur corps comme chez les *Bomb Neustria*, *Procris*, *Pruni*, etc., il y a alors un second tissu de soie lâche et étendu qui enveloppe la coque proprement dite. Serait-ce que chaque espèce a besoin d'un intermédiaire particulier pour subir les influences atmosphériques, et ne laisser arriver jusqu'à elle que l'air, la chaleur et l'humidité qui conviennent à sa constitution? ou bien, ces différences de construction aboutiraient-elles toutes à un seul but, celui de soustraire la chrysalide aux attaques de ses enne-

mis, dont les aiguillons, les mandibules, etc., saraient alors arrêtés, dans le premier cas, par la dureté de la matière à entamer, et dans les deux autres, par la mollesse même de la bourre, et la difficulté d'arriver, au travers d'une construction plus étendue, jusqu'à l'animal qui est tapi au centre? J'inclinerais vers cette dernière interprétation, car, lorsque par hasard la chenille trouve un angle de rocher ou de muraille qui la met à l'abri de deux côtés, ce n'est plus au milieu qu'elle loge sa chrysalide, mais tout à fait au point le plus reculé, et elle ne construit son second filet que dans la partie accessible, ce qui serait difficile à concilier avec la première supposition, puisque le corps abritant subissant lui-même, d'une manière particulière, toutes les variations de la température, il y aurait alors, plus que jamais, nécessité d'interposer entre lui et la coque un tissu convenable.

A l'état parfait, les Cléophanes sont de jolis et élégants papillons; ils bourdonnent le soir avec rapidité autour des fleurs, et plusieurs même voltigent à l'ardeur du soleil. Le nombre des espèces connues a doublé dans ces dernières années, et il est probable qu'il en existe encore plusieurs espèces à découvrir sur les linaires de nos montagnes et des contrées méridionales de l'Europe. La plus récemment découverte est la charmante *Lauteti*, que je ne place dans ce genre que conditionnellement, car elle ne m'est connue que par un exemplaire unique trouvé par l'infatigable Anderregg, dans les montagnes du Valais, et ses premiers états sont complétement ignorés. Une autre espèce, dont je ne connais pas non plus la chenille, et qui est aussi un peu différente des autres par son facies, c'est la *Cymbalariæ*, qu'on plaçait dans le genre *Erastria*, et que M. Treitschke a rapportée ici avec raison, je crois.

Espèces.

CYMBALARIÆ, *Hub.*
CYCLOPÆA, *Gresl.*
YVANII, *Dup.*
ANARRHINI.
DEJEANII, *Dup.*
SERRATA, *Tr.*
ANTIRRHINI, *Hub.*
LINARIÆ, *Fab.*
{ PLATYPTERA, *Tr.*, *Dup.*
{ Tenera, *Hub.*
OPALINA, *Hub.*
LAUTETI, *Anderregg.*

G. 8. CHARICLEA.

(STÉPH. (BOISD., DUP. *recent.*) *Xylina*, BOISD., (index) *Heliothis*, TR.)

Chenilles, à 16 pattes égales, cylindriques, rases, à anneaux un peu saillants, de couleurs vives, ayant toutes les lignes visibles. Elles vivent à découvert sur les plantes basses, dont elles préfèrent les fleurs et les fruits aux feuilles.

Chrysalides lisses, luisantes, un peu allongées, à partie antérieure un peu atténuée, sans gaîne ventrale, renfermées dans des coques légères composées de terre et d'un peu de soie et enterrées.

Insecte parfait. — Antennes filiformes dans les deux sexes. Palpes dépassant à peine la tête, velus ; le dernier article peu distinct. Thorax carré, ayant le collier un peu relevé et une crête bifide à sa jonction avec l'abdomen. Celui-ci, peu velu, n'ayant qu'une forte crête sur le premier anneau dans les deux sexes, ayant l'extrémité obtuse. Ailes supérieures entières, un peu prolongées au sommet, ayant les lignes transverses très distinctes. Au repos, elles couvrent les inférieures, et sont disposées en toit très incliné.

C'est encore M. Stephens qui a créé ce genre, et il a

été de suite adopté par les naturalistes français, moins parce qu'il offre des caractères bien tranchés, que par l'impossibilité de faire entrer l'unique espèce qui le compose dans aucun des genres voisins. M. Treitschke a cru cependant devoir la rapporter au G. *Heliothis*, et on ne peut nier, en effet, que l'insecte parfait n'ait une certaine analogie avec les espèces de ce genre; mais cette analogie n'est point confirmée par les premiers états, et la chenille de la *Delphinii* appartient encore aux Xylinides. Elle a quelque ressemblance avec celles des *Cleophana*, sans cependant être atténuée comme elle aux extrémités. Elle vit sur les *Delphinium*, dont elle aime surtout à ronger les fruits capsuleux, et elle se tient à découvert sur ses tiges.

La chrysalide n'a aucun rapport avec celles du genre précédent, non plus que sa coque, qui est presque entièrement composée de terre et enterrée assez profondément.

Les *Chariclea* volent autour des *delphinium* et des autres fleurs qui existent à l'époque de leur apparition; mais pour avoir dans toute leur fraîcheur ces charmants lépidoptères, il faut absolument les élever de chenilles, car ils se décolorent assez promptement.

Espèce.

Delphinii, *Lin.*

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE D'*Ophthalmicus*.

Par M. WAGA (de Varsovie).

(Séance du 3 avril 1839.)

OPHTHALMICUS DISPAR, WAGA (1).

Niger, pedibus pallidis.

Masc. : Antennarum articulo ultimo, pronoti margine anteriori elytrorumque juxta scutellaris albidis.

Femina : Tota atra.

Habitat in pratis humidis Poloniæ borealis.

Le mâle de cette espèce (fig. 1), a la grandeur de l'*O. Grylloïdes*, et lui ressemble beaucoup; mais l'article apical de ses antennes est constamment blanc, l'avant-corselet, n'est bordé de blanc qu'antérieurement, et cette bordure est interrompue au milieu; enfin, la lisière blanche des élytres n'est apparente que sur leurs bords qui sont contigus à l'écusson; elle ne s'étend que jusqu'à l'extrémité de l'écusson en formant un V, tandis que chez le *Grylloïdes*, elle dépasse bien encore l'écusson en formant un X. La

(1) Voyez pl. 18, n° I.

bordure extérieure ne se laisse guère apercevoir qu'à la loupe, tandis que, chez le *Grylloïdes*, elle est large et très apparente, même à l'œil nu. Chez les deux espèces, l'extrémité des élytres est également sans bordure (1), mais cette partie non bordée est beaucoup plus considérable dans le mâle du *Dispar*. Outre cela, le corps de ce dernier est d'une consistance plus faible que celui du *Grylloïdes*, les élytres sont plus courtes, l'abdomen plus étroit, de manière que son diamètre transversal, pris dans l'endroit le plus large, est moindre que celui de la tête, tandis que, chez le *Grylloïdes*, ce dernier est toujours surpassé par le premier. Les yeux du mâle du *Dispar* sont brun-rougeâtre, et encore plus prononcés que ceux du *Grylloïdes*.

La femelle (fig. 2), presque aussi longue que le mâle, est de moitié plus large que lui et toute noire, à l'exception des pattes qui sont brunâtre-pâle et de quelques traces de la bordure extérieure des élytres, mais qui sont presque imperceptibles à l'œil nu. Le dernier article des antennes est couvert de poils dispersés, blanchâtres; il existe des variétés à cuisses postérieures noires.

Les régions du suçoir blanches; l'éclat et la ponctuation sont également communs à tous.

Jusqu'à présent je n'ai pu trouver cette espèce que dans le Palatinat d'Augustow et par conséquent au nord de la Pologne, dans les prairies humides, au mois d'août et de septembre. Elle s'y cache sous l'herbe, et pendant les jours où le soleil s'augmente, elle monte sur les amas de débris de plantes desséchées, ou bien sur les pierres

(1) La figure de Hahn (*Wanren*, tome I, tab. XIV, figure 48) représente les élytres de l'*Ophthalmicus grylloïdes* bordées de blanc tout autour; mais le plus souvent cette bordure est interrompue derrière.

et les copeaux qui se trouvent quelquefois dans les prairies. A l'approche de l'homme, elle s'enfonce et s'enfuit dans l'herbe. La première fois que je trouvai en août un mâle et une femelle, je les mis dans un flacon; ils s'y sont prêtés aussitôt à l'accouplement. Vers la mi-septembre, il est déjà difficile de trouver cette espèce, qui même en tout temps n'est pas très commune.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE SITARIS.

PAR M. PECCHIOLI (de Pise).

Telle est la facilité avec laquelle on est porté à établir des espèces nouvelles, que la crainte d'ajouter au nombre des synonymes, dont la science n'est malheureusement que trop surchargée, me fit longtemps hésiter à publier le Sitaris, dont je viens soumettre à la Société la description, et sur les mœurs duquel je me promets d'ailleurs de lui faire part des observations que j'aurai été à même de faire.

C'était en effet à partir du mois d'octobre 1833 que je possédais deux individus, mâle et femelle, trouvés sur une même plante de romarin. Je soupçonnai de suite avoir trouvé une nouvelle espèce, mais ne connaissant que l'*Humeralis* et l'*Apicalis*, je ne voulus pas m'en rapporter à mes propres lumières, et je consultai à cet égard plusieurs entomologistes distingués, qui tous furent de mon opinion. Je m'abstins toutefois, pour les motifs précédents, de faire connaître cet insecte, jusqu'au moment où, ayant visité, en 1837, plusieurs collections, non seulement de Paris et d'autres villes de France, mais encore de Suisse et d'Italie, je ne le rencontrai que dans celle de M. Solier, qui en possède un seul individu, et qui, le croyant aussi nouveau, m'engagea à le publier.

J'en avais déjà préparé la description et le dessin, lorsque, dans le mois de septembre dernier, j'eus le bonheur d'en rencontrer plusieurs individus des deux sexes, sur la même espèce de plante, à quelque distance de Pise. Cependant la coexistence de plusieurs individus de l'*Humeralis* également des deux sexes, sur la même plante, me jeta dans le doute et me fit craindre que ce ne fût qu'une variété; dès lors je me proposai de faire à ce sujet toutes les observations possibles.

Dans l'espoir de surprendre leur accouplement, je ramassai et gardai un certain nombre de jours plusieurs individus des deux espèces, réunis dans un même lieu, mais ce fut inutilement. Ne perdant pas cependant de vue ma plante, je parvins à surprendre plusieurs accouplements dans lesquels je reconnus, à ma grande satisfaction, que les deux espèces ne s'étaient point mélangées. Ce fait, accompagné des différences caractéristiques que je crus avoir reconnues dans les deux espèces, m'ont enfin décidé à la publier, la dédiant au savant et laborieux naturaliste, qui m'en a volontairement abandonné l'honneur.

L'intérêt qu'inspire naturellement l'étude des mœurs des insectes, dont dérive tant d'utilité pour la science, fut réveillé en moi par la circonstance d'avoir trouvé ce Sitaris à deux époques et dans deux localités si éloignées entre elles, et sur la même plante. Est-ce à la proximité du mur près duquel se trouvaient ces romarins qu'est due la présence de ce coléoptère sur cette plante? En fait-il lui-même sa nourriture habituelle, ou ne s'y porte-t-il que pour pondre dans ses fleurs, d'où les œufs, après avoir passé dans l'estomac de quelque Apis, seraient déposés avec le miel de cet Hyménoptère dans son nid, où la larve de notre insecte se nourrirait de celle de l'Apis?

Voilà des faits que je désirerais pouvoir constater par les observations que je me propose de faire sur cet intéressant sujet.

SITARIS SOLIERI (1).

S. Capite, thorace scutelloque nigris; antennis nigris parumper albicantibus. Elytris dimidia parte antica flavis, postica nigro-brunneis. Abdomine flavo; femoribus nigro-brunneis; tibiisque flavis.

A peu près de la grandeur du *Sitaris humeralis.*

Tête, thorax et écusson d'un noir luisant, très fortement ponctués, paraissant chagrinés. Antennes d'un noir mat et un peu blanchâtres. La poitrine est recouverte de poils soyeux, très courts et très serrés, surtout dans le mâle, d'un jaune doré. Ces poils se retrouvent, quoique plus courts, plus rares et plus foncés, sur la tête, ainsi que sur les tibias du mâle.

Abdomen jaune, plus foncé dans le mâle.

Élytres très finement ponctuées, avec une espèce de côte de points relevés, très peu visibles, au milieu de celles du mâle. Leur couleur est un jaune clair depuis leur base jusqu'à moitié, avec la moitié postérieure d'un brun-noir, plus foncé dans le mâle.

Les ailes jaunâtres, avec la nervure de la même couleur que la moitié postérieure des élytres.

Comme il existe une grande différence dans les pattes des deux sexes, je crois nécessaire de les décrire séparément.

Mâle. *Cuisses* très ponctuées et velues, d'un brun-noirâtre, à l'exception de la moitié thoracique et de

(1) Voyez pl. 18, n° II.

la moitié cubitale des côtés, qui sont presque jaunes ainsi que les genoux.

Tibias jaunes avec les épines brunes, et une tache de la même couleur sur la face externe des postérieures.

Les deux premiers articles et moitié du troisième des tarses antérieurs jaunes; tous les autres bruns. Les postérieurs n'ont que le premier article jaune.

Femelle. Les cuisses toutes d'un brun noirâtre, moins velues que dans le mâle, et paraissant par conséquent plus ponctuées.

Les quatre tibias antérieurs jaunes, avec les épines et une petite tache apicale brune. Premier article des tarses antérieurs jaune, tous les autres bruns.

Tibias et tarses postérieurs de la couleur des cuisses avec la seule base du premier article jaunâtre.

OBSERVATIONS DÉTACHÉES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE QUELQUES INSECTES.

PAR M. GOUREAU.

(Séance du 4 septembre 1839.)

§ I. Eumène étranglée (*Eumenes coarctata*, Lat.). (Voyez pl. 18, n. III, fig. 1, 2, 3.)

L'Eumène étranglée n'est pas rare; on la trouve dans toutes les parties de la France que j'ai habitées. Elle est décrite dans le *Règne animal* de Cuvier, qui donne quelques détails sur ses mœurs. L'auteur s'exprime ainsi : « La femelle construit sur les tiges des végétaux, et particulièrement des bruyères, avec de la terre très fine, un nid sphérique, le remplit, selon Geoffroy, de miel, et y dépose un œuf (1). »

Ces détails succincts ne sont pas exacts, et les observations que j'ai eu l'occasion de faire sur cet insecte me permettent d'y ajouter quelque chose, et de les rectifier. J'ai trouvé dans mes promenades plusieurs nids de l'Eumène étranglée, les uns aux mois de mars et d'avril, les autres au mois de septembre; ils ne sont pas attachés à des tiges de bruyères, et d'une forme sphérique, ainsi que le dit l'auteur cité plus haut, mais fixés contre des pierres, et ressemblent à une demi-sphère surmontée d'une cheminée. On rencontre, à la vérité, pendant le

(1) Cuvier, *Règne animal*, tome V, page 337.

mois de juin, des nids sphériques construits avec de la terre très fine, attachés à des branches de bruyères, mais ces nids n'appartiennent pas à l'Eumène étranglée. Si on les ouvre, on voit qu'ils sont formés de parcelles de terre reliées avec des fils de soie; que leur coque est assez molle, et que leur intérieur contient une bourse sphérique de soie blanche remplie de petits œufs ronds d'un blanc un peu jaunâtre. Ces particularités les font reconnaître pour les nids d'une espèce d'Arachnide.

Quant à celui de l'Eumène étranglée, il est fixé contre une pierre à l'exposition du midi; sa forme est celle d'une demi-sphère surmontée d'une sorte de bouchon plein et saillant à l'époque des mois de mars et d'avril, mais qui, dans l'origine, est une véritable cheminée; la matière qui le compose est une terre fine, dont les parcelles sont liées par une gomme solide que dégorge l'insecte en la pétrissant; il est construit par anneaux circulaires un peu inclinés par rapport au plan de position, dont le diamètre diminue successivement, et posés les uns sur les autres. Le bouchon, ou la cheminée, occupe le centre de tous ces cercles; il est de terre comme le reste du nid, percé d'un trou de 1 millimètre $\frac{1}{2}$ de diamètre, dont les parois s'épanouissent en cloche au bord supérieur. Il n'occupe pas exactement le sommet du nid, mais il est placé un peu sur le côté. Cet édifice, lisse et poli à l'intérieur, est très solide, et tient fortement à la pierre contre laquelle il est fixé. Le ciment qui réunit les molécules de terre, et en fait une sorte de mortier, résiste parfaitement à l'humidité de l'air, au moins pendant une année; ceux qui ont deux ans, ou plus de date, sont moins fermes, et se démolissent assez facilement.

C'est pendant l'été, dans les mois de juillet et d'août, que la femelle construit son nid; à cette époque on la

voit assez fréquemment posée sur la terre fine, l'argile pulvérulente, dont elle emporte des parcelles entre ses mâchoires; elle m'a paru revenir constamment au même lieu où elle a commencé à prendre ses matériaux.

La forme du nid ne permet guère de douter qu'elle le construise par anneaux successifs en collant chaque parcelle contre ses voisines, et les polissant à l'intérieur avec ses mâchoires, tandis qu'elle laisse l'extérieur à l'état brut; elle termine son édifice par une cheminée saillante, percée d'un trou, par laquelle elle pond son œuf, à ce que je suppose, et qui lui sert ensuite à introduire les aliments dont la larve se nourrira; lorsqu'elle est approvisionnée, l'insecte ferme le trou avec de la terre semblable à celle du nid et avec une si parfaite exactitude, que l'on ne croirait pas qu'il y ait jamais eu de vide dans le bouchon; après quoi il abandonne sa construction et l'habitant qu'elle renferme au cours de la nature.

Un nid trouvé le 10 septembre ayant sa cheminée ouverte, contenait un œuf blanc, oblong, un peu courbe, de 3 millim. de longueur sur $\frac{1}{3}$ de millim. de diamètre; à côté se trouvait une petite chenille dont la grosseur était de 1 millim. environ, et la longueur de 7 millim. Cette chenille est pourvue de quatre paires de pattes intermédiaires continues, et de deux pattes anales horizontales, en forme de petites queues; sa couleur est verte; la tête et le premier anneau sont pointillés de noir, et tous les autres anneaux présentent quatre petits points noirs au bord antérieur et deux au bord postérieur. Elle était encore vivante, et faisait des mouvements pour essayer de se traîner et de s'échapper lorsque sa prison a été ouverte.

Il paraît donc constant que l'Eumène étranglée ne nourrit pas sa larve de miel, ainsi que Geoffroy l'a

avancé, mais qu'elle approvisionne son nid de petites chenilles.

D'autres nids, trouvés les 5 février et 27 mars avaient leurs cheminées entièrement fermées, et contenaient chacun une larve fort grosse et couchée en arc de cercle dans sa cellule, dont les parois étaient garnies d'une tenture de soie fine et blanchâtre, qui s'étendait aussi sur la partie de la pierre que recouvrait le nid. Dans l'un des coins on remarquait un petit paquet chiffonné que j'ai pris pour la dernière dépouille de la larve, et une grande quantité de grains noirâtres qui, examinés à la loupe, n'offrent rien de régulier, et que l'on doit prendre pour les dépouilles des chenilles dévorées ou pour des excréments. Ce coin est comme la sentine de l'habitation où l'insecte accumule les débris et les ordures qui le gênent. Lorsqu'il construit sa tapisserie pour s'envelopper et attendre mollement sa métamorphose en chrysalide, il a soin de s'isoler de ce cloaque, et de s'en séparer par une cloison de soie.

La larve parvenue à toute sa grosseur est d'une couleur jaune-paille uniforme ; elle est privée de pattes et formée de douze anneaux ; elle est amincie à sa partie antérieure et renflée à l'extrémité opposée ; elle présente deux carènes latérales qui s'étendent dans toute sa longueur; la tête est petite, appliquée contre la poitrine; on y distingue à la loupe deux mâchoires brunes et deux points oculaires. Lorsqu'elle a consommé toutes ses provisions et pris son développement complet, elle se file une toile de soie dont elle s'enveloppe, comme on l'a dit plus haut; elle s'y couche en rond, et se tient dans un état complet d'immobilité jusqu'au moment de sa métamorphose, qui a lieu vers le 26 mai.

La chrysalide est immobile, mais toutes ses parties

sont libres, et ont acquis leur grandeur complète, à l'exception des ailes; la tête est penchée sur la poitrine; les pattes sont pliées à leurs articulations et appliquées contre les côtés du thorax; les tarses sont rangés sur deux lignes à peu près parallèles; les antennes sont étendues et couchées le long de la poitrine; enfin, les ailes, très petites, sont placées de chaque côté sur les flancs; l'insecte entier est courbé en rond. Au premier coup d'œil, on reconnaît la forme d'un Hyménoptère, mais à la grandeur du premier anneau de l'abdomen, on ne suppose pas qu'il doive donner naissance à une Eumène, on serait plutôt porté à croire qu'il appartient à une Odynère. La chrysalide est d'abord entièrement blanche; les yeux commencent à se colorer, puis l'abdomen, et successivement toutes les parties du corps; enfin, l'insecte s'est montré le 12 juin.

On peut remarquer, d'après les formes que prend l'insecte dans ses diverses métamorphoses, que la chrysalide est plus allongée et plus fluette que la larve, et que l'insecte parfait est encore plus long et plus mince que la chrysalide. Ces changements que l'on remarque dans un grand nombre d'Hyménoptères sont tout l'opposé de ceux que présentent les Coléoptères en général dans leurs métamorphoses, quoique les chrysalides des uns et des autres aient la plus grande analogie dans le nombre et la disposition des parties qui les composent.

§ II. *Esquisse de l'histoire d'un insecte de la famille des Fouisseurs.* (Pl. 18, n. III, fig. 4, 5, 6, 7, 8, 9.)

L'Hyménoptère dont il est ici question appartient à la tribu des Fouisseurs et probablement au genre Pompile de Latreille. Mais comme il ne me semble pas s'y rap-

porter très correctement, et qu'il diffère un peu par ses mœurs des insectes de ce genre, je vais en donner une description succincte :

Antennes. — Insérées au milieu de la face, courbées ♂, roulées ♀.

Labre. — Grand, s'étendant jusqu'aux antennes : une protubérance au milieu.

Palpes. — Longs, pendants, à articles de même longueur, mais diminuant de grosseur en approchant de l'extrémité.

Prothorax. — S'étendant jusqu'aux ailes.

Pédicule. — Court.

Pattes. — Grêles; les postérieures allongées, sans brosses; les antérieures munies d'une épine, les quatre autres de deux épines.

Couleur. — ♀ noire; ♂ noir; face blanche, excepté la protubérance du labre : un très petit point blanc à l'extrémité du dernier anneau de l'abdomen.

Mœurs. — ♀ construit un nid formé de cinq à six coques en terre qu'elle place à couvert, dans chacune desquelles elle dépose un œuf et une araignée dont elle a coupé les pattes.

Dans mes promenades entomologiques aux environs de Collonges, j'ai trouvé trois nids de cet insecte; le premier le 19 mars, le deuxième le 24 du même mois et le troisième le 24 décembre suivant. Le premier était placé sous une vieille écorce de noyer détachée du tronc; il était formé de six à sept coques adhérentes l'une à l'autre, et fixées au tronc; le deuxième était placé sous une pierre qui ne touchait pas la terre par tous les points de sa surface inférieure, et formait une sorte de voûte

qui le recouvrait; le dernier était caché dans une crevasse profonde de l'écorce d'un vieux peuplier, et formé de deux coques avec les amorces de plusieurs autres qui en avaient été détachées par accident, à ce que je présume. Comme ces coques ont peu de solidité, il est probable que l'insecte qui les construit a la prévoyance de les abriter de la pluie et de l'humidité de l'hiver qui ne manquerait pas de les détruire ou de les avarier. On voit à l'aspect de leur surface rugueuse, qu'elles sont construites par anneaux circulaires formés de la réunion de petites boulettes de terre fine, collées l'une à l'autre par une gomme que rend l'insecte qui les pétrit, mais leur intérieur est lisse et poli ; elles sont placées l'une à côté de l'autre, et adhérentes entre elles sans former un édifice régulier. Chaque cellule, de forme ovoïde, a 8 millim. de long et 4 millim. de diamètre. En ouvrant plusieurs coques des deux premiers nids, j'ai trouvé dans chacune un cocon de soie blanchâtre, collé par l'une de ses extrémités à la cellule en un point marqué par une couleur rougeâtre produite, à ce que je présume, par une sécrétion de la larve qui l'a filé. Le cocon étant adhérent à la coque, l'insecte doit en sortir avec facilité lorsqu'il subit sa dernière métamorphose. En brisant les deux coques du troisième nid, j'ai trouvé dans l'une un cocon semblable aux précédents, et dans l'autre une araignée qui n'avait plus que deux pattes; les six autres avaient été coupées par le maître du logis pour empêcher l'araignée de se sauver tandis qu'il travaillait à fermer sa coque. Il paraît qu'il n'y a pas eu d'œuf pondu dedans, ou que, s'il y en a eu, il a été infécond, et s'est desséché; je n'en ai trouvé aucune trace, non plus, que des pattes coupées.

Les larves renfermées dans les cocons étaient parve-

nues à toute leur taille, et avaient 7 millim. de long sur 2 millim. de diamètre; elles étaient dans un état d'immobilité parfaite et attendaient dans le repos l'instant de leur métamorphose en chrysalides. Elles sont d'une couleur jaune paille, formées de douze anneaux séparés par des incisions bien prononcées; elles sont atténuées du côté de la tête, qui est recourbée sur la poitrine, et terminées par une sorte de tubercule ou d'anneau très étroit à l'extrémité opposée. La tête présente, étant vue à la loupe, deux mâchoires bistriées, noirâtres à l'extrémité, et en dessous trois mamelons arrondis, ou un seul mamelon trilobé un peu saillant, ce qui donne à la tête la forme d'un trèfle à la première vue.

Les coques ne renferment aucun débris de corps étranger, ce qui prouve que les larves dévorent en entier les araignées que la mère leur a données, et de plus qu'elles ne rendent point d'excréments. L'insecte parfait s'est montré à la mi-juin.

D'après les faits rapportés plus haut, on peut conjecturer que l'insecte construit son nid pendant l'été; que la larve croît jusqu'aux froids de l'automne; qu'elle s'enveloppe alors dans son cocon pour passer l'hiver et une partie du printemps; qu'elle se transforme en chrysalide vers le mois de mai pour subir sa dernière métamorphose au commencement de l'été.

§ III. *Quelques traits de mœurs des insectes Fouisseurs* (*Pompiles*).

Les faits observés sur les mœurs des insectes, quelque peu importants qu'ils paraissent, méritent cependant d'être rapportés; car, outre qu'ils sont toujours intéressants, ils servent encore à confirmer des observations

antérieures sur lesquelles il peut y avoir du doute, ou à rectifier d'anciennes erreurs, ou à jeter de l'incertitude et à appeler de nouvelles investigations sur des remarques qui ne s'accordent pas complétement avec ce que l'on savait à l'avance. Je crois donc qu'il n'est pas inutile de publier les faits suivants, que m'ont offerts plusieurs insectes de la famille des Fouisseurs.

J'ai vu plusieurs fois les *Pompilus fuscus* et *exaltatus* parcourir avec rapidité la surface d'un terrain sablonneux exposé au midi, entrer, en furetant, dans tous les trous qu'ils rencontraient et en sortir aussitôt, comme s'ils n'avaient pas trouvé l'objet de leurs perquisitions. D'autres fois je les ai surpris fouissant le sable à la manière des chiens qui grattent la terre, y creuser un petit entonnoir, et s'enfuir bientôt, abandonnant l'ouvrage commencé. Je n'ai jamais vu postérieurement quel est le but de ces manœuvres ; mais je conjecture que les Pompiles cherchent des araignées dans les galeries ouvertes ou dans le sable, pour les emporter ou pour pondre sur leurs cadavres, et que, s'ils font tant de perquisitions inutiles, c'est qu'ils ont les sens obtus et peu développés, ainsi que semble le confirmer l'observation suivante.

Le 16 septembre, un Pompile qui portait une araignée entre ses pattes la laissa tomber à côté de moi; il se précipita à terre pour la ramasser; mais une fourmi plus alerte s'en empara et l'emporta. Le Pompile parcourait le terrain avec une grande rapidité, mais en étourdi, allant et venant sans relâche et sans la rencontrer, quoiqu'il n'en fût éloigné que de quelques centimètres : ni la vue ni l'odorat ne l'avertirent du chemin qu'il devait suivre, et son gibier fut perdu pour lui.

Le 20 août j'ai surpris le *Pompilus bipunctatus* en-

fouissant une araignée dans le sable au bord du Rhône; il tenait sa proie entre ses pattes et pénétra dans sa galerie à reculons; mais comme elle était creusée dans un sable sans cohérence et très mobile, des graviers tombés naturellement ou jetés à dessein l'avaient encombrée, et il ne put arriver jusqu'au fond. Alors il en sortit, déposa sa proie sur le bord du trou et se mit à le vider avec ses pattes de derrière et ses mâchoires; après quoi il vint reprendre son araignée, l'entraîna dans le fond et l'y déposa. Il reparut ensuite et remplit sa galerie de sable, ce qu'il fit en grattant sur le bord avec ses pattes antérieures, et dirigeant le sable dans l'ouverture. Lorsqu'il eut achevé son opération, je m'emparai de l'insecte et j'ouvris sa galerie, où je ne trouvai, à ma grande surprise, qu'une seule araignée, celle qu'il venait d'enterrer. Celle-ci, d'une assez petite taille, était certainement insuffisante pour la nourriture de la larve, et je pense que le Pompile devait en apporter d'autres. Probablement qu'à chaque araignée qu'il enfouit il prend la précaution de fermer sa galerie, afin d'empêcher d'autres insectes fureteurs de venir pondre sur la nourriture qu'il réserve à sa larve. Cette manœuvre n'est pas particulière au Pompile cité; j'ai vu le *Larra nigra*, le *Stizus sinuatus* et le *Bembex rostratus* combler leurs galeries avec du sable et s'y prendre de la même manière pour faire cette opération.

En examinant l'araignée déterrée, je remarquai que l'abdomen tenait à peine au corselet et que le pédicule était comme rompu. En effet, lorsque, de retour chez moi, je voulus l'examiner de nouveau, il acheva de se déchirer, et l'abdomen me tomba dans la main. Cette lésion du pédicule peut venir des tiraillements qu'il a éprouvés lorsque le Pompile entraînait l'araignée dans

sa galerie; mais il peut dépendre d'une autre cause qui mériterait d'être éclaircie.

On admet comme règle générale que les Hyménoptères fouisseurs blessent les insectes dont ils nourrissent leurs larves en les piquant avec leur aiguillon. Je doute que cette règle soit vraie; je suppose au moins qu'elle souffre plusieurs exceptions. La piqûre des Pompiles est très douloureuse et la plus poignante de toutes celles que causent les Hyménoptères à aiguillon de nos contrées; elle produit une inflammation et une enflure qui durent pendant plusieurs jours. Si la très petite goutte de venin qu'ils versent dans la plaie produit un tel effet sur un homme, il est probable qu'elle en produirait un analogue sur les araignées ou sur les autres insectes, et même qu'elle les tuerait, comme il arrive aux Abeilles qui sont piquées dans les combats qu'elles se livrent entre elles, et qui meurent bientôt de leurs blessures; mais on n'observe rien de semblable sur les insectes que l'on arrache des serres des Fouisseurs : ils vivent, au contraire, fort longtemps après leur blessure. Des faits particuliers viennent augmenter les doutes que je soulève. J'ai signalé plus haut un Fouisseur qui avait coupé six pattes à une araignée pour l'empêcher de s'échapper de son nid. Un autre Fouisseur m'a fourni un exemple semblable. Un jour, pendant l'été, me trouvant à Besançon, je vis tomber à mes pieds une araignée, et en même temps un Fouisseur se précipita à terre pour la ramasser; je fus plus agile que lui, je m'emparai de sa proie et je le pris lui-même; il était du genre *Pompilus* ou *Larra*, autant que je puis me le rappeler, car je ne l'ai pas sous les yeux pour le décrire. L'araignée était étrangement mutilée, elle avait les huit pattes coupées au ras du corselet. Il n'était pas nécessaire que ces araignées fus-

sent blessées par l'aiguillon venimeux des insectes chasseurs; elles étaient hors d'état de s'échapper. J'ai suivi avec soin la vie du *Circeris ornata*, dont l'histoire est donnée dans les mémoires de l'Académie de Besançon (1). Cet insecte blesse les Halictes femelles, dont il nourrit ses larves, en leur mordant le pédicule, et cela expliquerait la facilité avec laquelle celui de l'araignée du *Bipunctatus* s'est rompu entre mes doigts sans que j'eusse fait aucun effort pour obtenir ce résultat. Mais à quoi sert l'aiguillon des Fouisseurs, et quel est le but d'une arme aussi redoutable? je l'ignore. Peut-être qu'il n'a pas un autre usage que celui qu'en font les abeilles et les guêpes, et qu'il ne sert que dans les combats. Les abeilles n'ont point de proie à blesser; les guêpes, qui font la chasse aux diptères et autres insectes, ne les piquent pas, elles leur mordent le cou et leur écrasent la tête entre leurs mâchoires, et les mettent ainsi dans l'impossibilité de remuer. J'ajouterai encore à l'appui de l'opinion énoncée plus haut une observation que m'a fournie le *Mellinus arvensis*. Le 6 septembre, je vis plusieurs de ces Hyménoptères posés sur une bouse de vache dont la surface était déjà desséchée et un peu dure; il y avait aussi avec eux des Diptères de différents genres, tels que des *Lucilia musca* et *sepsis*. Le *Mellinus arvensis*, qui nourrit ses larves de Diptères, ne chasse qu'une seule espèce, qui est, autant que j'ai pu le reconnaître, le *Musca corvina* (Macq.). Lorsque l'un de ces insectes venait se poser sur la bouse, on voyait le *Mellinus* s'en approcher doucement, comme en rampant, jusqu'à la distance de 12 à 15 millim., et de là sauter sur sa proie, la saisir par le cou avec ses mâchoires et par le corps avec ses pattes et l'emporter à

(1) Séance publique de l'Académie de Besançon du 25 août 1854.

tire d'aile; s'il lui arrivait de la tuer complétement, il en abandonnait le cadavre. Il paraît que sa proie doit conserver un reste de vie pour lui convenir. Jamais il n'attaquait les petits *Sepsis*, qui se promenaient avec agilité en agitant leurs ailes ponctuées. Quelquefois il s'élançait sur un *Lucilia cæsar*; mais s'apercevant aussitôt de sa méprise, il quittait le combat et dirigeait ailleurs ses recherches. Je ne me suis pas aperçu qu'il piquât son gibier, et je suis persuadé que dans toutes ses chasses il ne se sert pas de son aiguillon.

La paix est loin de régner dans les régions les plus inférieures de notre univers, et parmi ses infiniments petits habitants, on voit des animaux cruels et rapaces qui exercent un empire de carnage sur d'autres animaux innocents et plus faibles qu'eux. Parmi les premiers, on peut compter les Crabrons, qui font une immense destruction de Diptères.

Le 23 mai, en me promenant au bord du Rhône, sous Collonges, je vis une multitude de ces insectes déprédateurs enfouissant des Diptères dans le sable. Je m'arrêtai pour observer leurs manœuvres, et je ne tardai pas à voir l'un de ces insectes qui tenait une mouche entre ses pattes, et qui se posa sur le chemin. Après avoir marché pendant quelque temps en tenant sa proie étendue sous son ventre, il s'arrêta à l'endroit qui lui parut convenable et se mit à gratter le sable avec ses pattes antérieures pour s'ouvrir un passage; mais comme l'ouvrage qu'il avait à exécuter était assez considérable, il se débarrassa en partie de son fardeau et ne le tint plus qu'avec les crochets d'une des pattes postérieures; les jambes antérieures se trouvant libres, il put travailler avec facilité, et eut bientôt creusé sa galerie. Lorsqu'il eut fini, il vint reprendre sa mouche et l'entraîna dans son nid. Avant

qu'il eût pris son essor pour retourner dans la campagne, je découvris la galerie et je m'emparai du Crabron et de tout son approvisionnement, qui consistait en trois mouches de la même espèce que celles que j'avais vu enfouir. Il me parut alors que l'insecte chasseur commençait un approvisionnement sur lequel il devait bientôt déposer un œuf. Tous ceux que j'ai vus occupés à serrer des vivres étaient obligés de creuser leur galerie ou de la déboucher, soit que le sable fin et sans consistance dans lequel elle était pratiquée la comblât ou s'éboulât, soit qu'eux-mêmes prissent ce soin pour la dérober à d'autres insectes parasites. Ces petits animaux sont doués d'un admirable instinct ou d'un odorat très subtil, car ils ne se trompent pas; en fouissant dans un terrain qui est tout uni, ils arrivent sans erreur à leur approvisionnement déjà commencé. Les uns s'y enfoncent sans préliminaire avec leur proie; d'autres sont obligés de gratter. Parmi ces derniers, il y en a qui déposent leur fardeau avant de se mettre à l'ouvrage, tandis que d'autres travaillent sans l'abandonner. Leur magasin est caché à 8 ou 10 centimètres au-dessous de la surface du sol.

Tous les Crabrons que j'ai vus occupés à cet ouvrage sont de la même espèce; ils sont d'un noir luisant avec des taches jaunes; ils ont de cette dernière couleur la partie supérieure du premier article des antennes, deux taches latérales sur les deuxième et troisième anneaux de l'abdomen, les tibias et les tarses; la lèvre est argentée et le bord des ailes est légèrement noirâtre.

Les diptères dont ils nourrissent leurs larves sont tous aussi de la même espèce, qui m'a paru être l'*Atherix Ibis* ♂. (Macq.) Cet insecte a les yeux verts, le thorax gris avec trois bandes longitudinales noires; le premier

anneau de l'abdomen noir, les autres fauves; les deuxième, troisième et quatrième portant une tache en losange au milieu, et une latérale, noires, les autres sont bordés d'une bande de la même couleur; le dernier est saillant; les jambes sont jaunâtres, les cuisses portent un anneau brun, les tarses sont de cette dernière couleur, et les ailes sont marquées de trois bandes irrégulières noirâtres.

Si les Crabrons sont des insectes déprédateurs et de véritables fléaux pour les Diptères, ils ne sont pas pour cela à l'abri de tout danger, et ils sont soumis à leur tour à une cause puissante de destruction, non pas à l'état d'insectes parfaits, mais à l'état de larve. Le 5 novembre, je ramassai dans un bois de chêne une petite branche sèche et à demi-décomposée : je trouvai dans une galerie creusée à peu près à son centre une larve parvenue à toute sa grosseur; elle était couchée sur des débris de pattes et d'ailes que je reconnus pour avoir appartenu à des Diptères, sans pouvoir cependant en déterminer ni l'espèce, ni le genre. Cette larve est blanche et assez grosse; elle est formée de douze anneaux séparés par des étranglements profonds; des deux côtés règne une carène où ces étranglements se reproduisent; les extrémités sont atténuées, la tête est ronde, écailleuse et luisante; on y distingue à la loupe deux mâchoires brunes, courbes, qui paraissent trisillonnées à leur extrémité; sous ces mâchoires on voit deux mamelons saillants terminés par une petite pointe, qui sont probablement les autres parties de la bouche; elle n'a point de pattes.

Sur cette larve il y en avait une autre très petite, un peu longue, à tête grosse et écailleuse et privée de pattes; elle semblait attachée à la première et y tenir par sa tête. Il était facile de reconnaître, à une petite blessure que portait la grosse larve, et de laquelle suintait une très petite

goutte d'humeur limpide, qu'elle était dévorée par la petite ; cependant elle ne donnait aucun signe de douleur et paraissait impassible ; ce qui porte à croire que la sensibilité est peu développée chez ces animaux. Il peut se faire aussi que la larve parasite se nourrisse par succion, et que cette opération, se faisant très lentement, l'animal sucé n'en éprouve qu'une légère incommodité qui le conduit à la mort par une maladie de langueur. Quoi qu'il en soit, c'est par le milieu du côté que la grosse larve était blessée.

Dans une galerie voisine de la même branche il y avait le cadavre d'un Crabron. Cet insecte, né dans l'année qui était sur le point de se terminer ou dans la précédente, n'avait pu ouvrir sa prison, et était mort dans son berceau. Je soupçonne que la larve pourrait bien appartenir à la même espèce, car on ne voit guère deux espèces différentes se loger si près l'une de l'autre, et très souvent le même insecte rassemble toute sa ponte dans un espace étroitement circonscrit ; cependant je ne l'affirmerais pas.

Ce Crabron est d'un noir luisant marqué de jaune ; on voit de cette dernière couleur le premier article des antennes, deux petits traits au prothorax, un autre à l'écusson, deux taches latérales sur les deuxième et quatrième anneaux de l'abdomen, dont le cinquième est marqué d'une bande jaune. Cette description convient à peu près au *Crabro vagus*. Je conjecture que la larve parasite est celle d'un Ichneumon.

§ IV. *Accouplement de quelques Insectes.*

L'accouplement est l'acte le plus important de la vie des animaux, puisque c'est celui par lequel ils se propa-

gent indéfiniment sur la terre. Celui des insectes offre des traits remarquables de l'industrie que la nature a donnée à certains mâles pour subjuguer leurs femelles et pour les forcer à se prêter à leurs désirs. En observant ces accouplements, on parvient quelquefois à reconnaître l'utilité de pièces ou d'appendices dont sont munis les premiers, et qui ne paraissent pas dépendre immédiatement de cet acte important. Ainsi l'on sait que les pinces que portent à l'extrémité de leur abdomen les Libellules mâles, servent à saisir les femelles par le cou, à les entraîner à leur suite jusqu'à ce qu'elles consentent à rapprocher leurs parties sexuelles des leurs; que les grosses cuisses des Ædemères et du *Cimbex femorata* mâles étreignent l'abdomen de leurs femelles, les obligent à le relever et à le mettre en rapport avec l'extrémité du leur; que les jambes arquées, les cuisses renflées, épineuses ou dentées d'un grand nombre de Syophides ont le même but; l'abdomen des femelles serré entre la patte et la cuisse denticulée, est forcé de s'étendre et de se relever pour se prêter à l'accouplement. Certains Apiaires parviennent au même but à l'aide de dents ou crochets dont la nature a pourvu l'abdomen des mâles.

Le 23 avril, j'ai rencontré deux insectes de cet ordre posés sur une fleur d'orchis; le mâle se tenait sur la femelle qu'il étreignait fortement avec ses quatre pattes antérieures, les postérieures étaient étendues le long des côtés du ventre. La femelle qui cherchait à se soustraire à ses désirs tenait son abdomen baissé, un peu roulé en dessous et rapproché de la poitrine. Le mâle, pour la contraindre à l'étendre et à le relever, frappait dessus avec le dernier anneau de son corps en guise de marteau, d'abord à petits coups, puis à coups redoublés, jusqu'à ce qu'il eût forcé la femelle à se prêter à ses désirs.

Je m'emparai des deux insectes et je reconnus qu'ils font partie de la section des Dasigastres et du genre *Osmia* de Lat., et qu'ils sont probablement l'*Osmia tunensis*. La femelle a 9 millimètres de long; elle est couverte de poils fauves, plus épais sur le corselet et sur le bord postérieur des anneaux de l'abdomen que sur les autres parties de son corps; ceux de la brosse du ventre et des tarses sont d'un roux vif; les ailes ont leur bord postérieur enfumé, et les supérieures portent deux cellules cubitales complètes, dont la deuxième reçoit deux nervures récurrentes. Le mâle est un peu plus petit; il a la tête, le corselet, les premiers anneaux de l'abdomen et les pattes couverts de poils gris, ceux qui garnissent les derniers anneaux tirent sur le fauve; le dernier est formé d'une lame écailleuse un peu courbe, accompagnée d'une dent de chaque côté. C'est cette lame et les deux dents qui l'escortent qui forment le marteau à l'aide duquel il subjugue sa femelle.

D'après cela, il me paraît probable que les crochets ou dents situés à l'extrémité de l'abdomen des mâles du *Cœlyonis conica*, du *Megachile manichata*, etc., ont le même usage et qu'ils s'en servent de même pour contraindre leurs femelles et les subjuguer. Il est encore vraisemblable que ces attouchements sont des moyens d'exciter les femelles et qu'elles y cèdent lorsqu'elles ont une prédisposition inspirée par la nature. Lorsque cette prédisposition n'existe pas, elles savent se soustraire aux sollicitations et aux moyens de contrainte que les mâles exercent quelquefois sur elles.

Le 20 septembre, me trouvant sur les îles sablonneuses du Rhône, je vis une Andrenette du genre *Halictus*, chargée de pollen, qui cherchait à s'enfoncer dans le sable fin pour aller à son nid; un mâle qui la guettait s'é-

lança sur elle, la saisit avec ses pattes et parvint à se maintenir sur son dos; mais cette femelle, qui avait été déjà fécondée, ne voulut pas se prêter à ses désirs; elle roula son abdomen en dessous et se déroba aux tentatives qu'il faisait pour parvenir à l'accouplement; il avait beau la mordre sur le cou, la serrer avec ses pattes et la secouer, il échoua dans son attaque et fut obligé de lâcher prise et de s'éloigner; aussitôt la femelle entra dans le sable et disparut.

Le *Xylocopa violacea* mâle saisit sa femelle à l'improviste, se cramponne sur son dos et se laisse emporter à tous ses mouvements; on les voit alors voltiger de buissons en buissons jusqu'à ce que la femelle cède et se prête à ses désirs.

Par ces exemples et ceux que présentent les fourmis, dont on rencontre assez souvent des couples unis posés sur des feuilles ou des troncs d'arbres, on peut conjecturer avec vraisemblance que les mâles saisissent les femelles à l'improviste, lorsqu'elles sont occupées à butiner sur les fleurs ou sur la terre, qu'ils volent ensemble pendant quelque temps, mais que l'union n'a lieu que dans le repos, lorsque la femelle fatiguée cède aux désirs du mâle et vient se poser quelque part. Il ne serait pas étonnant que l'abeille domestique agît de même, et que la femelle sortie de sa ruche fût saisie en l'air par un mâle avec lequel elle viendrait ensuite se poser sur une branche pour y consommer l'accouplement. L'opinion de Hubert, qui suppose que cet acte important se passe entièrement dans l'air, ne serait pas alors tout à fait exacte. Celle que j'expose est aussi une conjecture appuyée sur quelques probabilités, mais qui ne peut être mise hors de doute que par une heureuse rencontre, bien peu probable, qui ferait trouver le mâle accouplé avec la femelle.

Je termine ces observations par celle que m'a présentée l'accouplement du *Malachius elegans*. Ce joli petit Coléoptère mérite son nom par sa grâce et sa légèreté. On le trouve fréquemment dans les bois qui avoisinent le fort l'Écluse, pendant le mois de juin, occupé à butiner sur les fleurs, ou à donner la chasse aux insectes plus faibles que lui, tels que les Pucerons et les plus petits Charançonites, dont il fait sa nourriture. Je ne connais pas sa larve; je conjecture cependant qu'elle vit sous les écorces d'arbre, car le 7 mai j'ai rencontré deux *Malachius elegans* sous une vieille écorce de châtaignier, couchés dans deux petites loges creusées dans le tan : ils étaient dans un état de mollesse qui annonçait qu'ils venaient d'éclore, et n'avaient pas encore pris la belle couleur verte qui leur est naturelle; celle qu'ils présentaient était brun-verdâtre. On trouve quelques uns de ces insectes, qui portent à l'extrémité de leurs élytres deux espèces d'épines ou de soies écailleuses, tandis que les autres sont privés de ces appendices. Il était intéressant de savoir si ces épines indiquent une différence de sexe, ainsi que le dit Latreille, ou si elles sont l'indice d'une différence d'espèce, comme on l'a avancé récemment. Au mois de juin, j'ai eu le plaisir de satisfaire ma curiosité à cet égard, en voyant l'accouplement de cet insecte, et de me convaincre que les mâles seuls en sont pourvus.

Les amours du *Malachius elegans* se passent sur une feuille de chêne ou de coudrier. Lorsqu'un mâle aperçoit une femelle, il vient auprès d'elle pour la provoquer, mais elle s'éloigne aussitôt et va se placer sur une autre feuille; le mâle ne manque pas de la poursuivre dans tous ses mouvements jusqu'à ce qu'elle s'arrête et l'attende de pied ferme; alors il s'en approche, se retourne et lui présente le derrière; alors la femelle saisit avec ses

mandibules une des épines des élytres et fait de légers efforts comme pour attirer le mâle à elle ; lorsqu'elle l'a lâché, il s'éloigne de quelques pas pour revenir auprès d'elle et lui présenter de nouveau ses épines, qu'elle saisit, comme la première fois ; ce manége dure assez longtemps et se répète jusqu'à ce que le mâle se présente de front et donne un baiser à sa femelle ; pour cela, celle-ci ouvre ses mâchoires qui s'enlacent avec celles du mâle ; en même temps les insectes croisent leurs pattes antérieures et leurs antennes comme pour se serrer l'un contre l'autre ; aussitôt après la femelle se porte en avant de quelques pas, le mâle s'élance légèrement sur son dos, et les extrémités des deux abdomens se touchent un instant ; le mâle descend, s'éloigne un peu, revient bientôt, les insectes se donnent un nouveau baiser, qui est suivi d'un second accouplement ; ce manége se répète dix à douze fois, après quoi chacun s'en va de son côté.

§ 5. *Stridulation des Cigales.*

Je prie la Société de me pardonner si je reviens encore sur la stridulation des cigales, mais ce sujet est si intéressant et si fécond, qu'on ne se lasse pas de l'étudier et qu'on trouve toujours quelques faits à ajouter à ceux déjà connus. On rencontre dans les environs de Toulouse quatre espèces de cigales, les *Plebeia*, *Sanguinea*, *Picta*, et une autre espèce ressemblant beaucoup à l'*Hæmatodes* par la forme, la taille, les couleurs, à l'exception de la base des ailes, qui n'est pas tachée de rouge. Les trois dernières espèces font partie du genre *Tibicen*. Les *Plebeia* et *Sanguinea* habitent sur les ceps de vigne et les amandiers, où on les trouve pendant les mois de juillet et d'août ; la *Picta* se trouve sur les buissons,

rière les yeux, cet hiatus qui se retrouve dans la plupart des espèces du genre.

Couleurs. Blanchâtre, tacheté de gris-brun. Taches disposées en petits points sur les facettes extérieures du front et sur les flancs du prothorax, en marbrures sur les ailes supérieures, en anneaux sur les quatre pattes antérieures, noirâtres. Ailes inférieures, blanches et transparentes. Sexe inconnu.

6. Issus coleoptratus, *Fabr. Syst., Rhyng.* 99, 1.

Var. α. Cercopis coleoptrata, *Panz, Faun. Germ., fasc.* 2, *tab.* 11.

Var. α. Cercopis coleoptrata, *Germar, Mag. Ent.*, tome III, pag. 24, n. 2.

Var. β. Issus Lauri, *Ahrens, Faun. ins. Cur. fasc.* 2, *tab.* 19.

Var. γ. Fulgora gibbosa, *Encycl.*, tome VI, p. 576, n. 49.

Commun en Europe. — Les deux sexes, de mon cabinet.

Taille des précédents. Facette médiane en rectangle plus long que large, à bord supérieur droit, à angles supérieurs bien prononcés, à bords latéraux droits et parallèles, à angles inférieurs ou basilaires arrondis, à bord inférieur arqué, et atteignant au milieu la base du front. En tout le reste, semblable à la *Servillei.*

Couleurs très variables.

Var. α. Corps et ailes supérieures, d'un gris cendré, qui s'éclaircit quelquefois après le desséchement; un point noirâtre sur chaque aile supérieure.

Var. β. Corps et pattes blanchâtres, pâles. Ailes supérieures, d'un vert plus ou moins clair : encore un point noir aux ailes supérieures.

Var. γ. Couleurs de la variété précédente, plus de point noir aux ailes supérieures.

Une quatrième variété existe dans la collection de de M. SERVILLE, mâle et femelle. Couleurs de la var. α. Ailes supérieures, variées de blanc sale et de gris noirâtre; point de tache noire et punctiforme. Le mâle a été pris dans les environs de Paris. La femelle, plus endommagée, était simplement étiquetée *exotique*. Je présume que ceci ne doit s'entendre que des contrées de l'ancien continent qui participent de la faune européenne, et qui appartiennent surtout à la région dite *méditerranéenne*, telles que l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Egypte, la Barbarie, etc.

Le tube anal des deux sexes diffère beaucoup de celui du *Tendinosus*. Il est en ovale oblong, trois fois plus long que large, ayant son maximum de largeur vers la moitié de sa longueur, médiocrement convexe en dessus, concave en dessous. Son ouverture postérieure est ronde, supérieure, placée au tiers de la longueur dans la femelle, à la moitié dans le mâle. Dans celui-ci, les branches de l'armure copulatrice n'enveloppent pas le pénis dans tous les sens, et sa surface supérieure a besoin d'être défendue par le tube anal.

7. ISSUS DILATATUS, *Herr.-Schœff. Nom. Entom.*, 1, 106.

Issus dilatatus, *Burm., trad. manuscr.*, pag. 50.
Fulgora dilatata, *Encycl.*, tome VI, p. 577, n. 50.
Italie et Sardaigne.—Mâle et femelle, de mon cabinet.

Taille des précédents. Tête, proportionnellement plus large. Facette médiane, en rectangle, comme dans le *Coleoptratus*, mais évidemment plus large que long, et à bord inférieur presque parallèle au supérieur, distant partout de la base, et échancré au milieu. Vertex, deux

cessivement, devenir concaves de convexes qu'ils étaient, et produire chacun un petit son dans ce changement de forme ; lorsque le disque revient à sa position primitive, la timbale, par sa propre élasticité, reprend sa forme naturelle. Il paraît donc que chaque pli de la timbale représente un son, et que la cigale a autant de notes dans sa gamme qu'il y a de plis dans sa timbale; la valeur de ces notes dépend de la forme des plis, et il est probable qu'un observateur exercé et clairvoyant pourrait lire sur la timbale la chanson de l'insecte comme un musicien lit un air sur un papier de musique.

J'ai cherché à m'assurer par l'observation si les femelles viennent, comme on le croit, au chant des mâles ; mais les longues stations que j'ai faites à côté d'eux ne m'ont jamais laissé voir les premières s'en approcher. Je suis disposé à croire qu'ils chantent par instinct et pour le plaisir de chanter; je crois aussi qu'ils le font dans l'espérance et le désir de charmer les femelles, et que le chant est un des moyens qu'ils emploient pour leur faire la cour.

Pour vérifier, par une nouvelle expérience, l'existence des courants d'air par les stigmates, pendant le chant, j'ai fait de l'eau savonneuse, et à l'aide d'un pinceau j'en ai appliqué une couche sur les deux côtés du thorax d'une *Picta* que je venais de percer d'une épingle et qui poussait des cris très énergiques ; en même temps j'observais, à l'aide d'une loupe, les stigmates pour voir s'il s'élevait de leurs ouvertures quelques bulles annonçant un mouvement de l'air contenu dans les trachées. Je n'en vis aucune, l'insecte continua à crier pendant une minute environ, et tomba ensuite asphixié, ou plutôt étouffé, car il mourut de cette opération. Je répétai la même expérience sur une *Plebeia*, non blessée et vi-

goureuse, et je remarquai après l'application de l'eau savonneuse que les stigmates s'ouvraient et se fermaient alternativement, comme pour chercher à respirer, mais il ne parut aucune bulle à leur orifice; l'insecte en se débattant avec violence entre mes doigts poussait des cris énergiques, il s'affaiblit bientôt et tomba asphyxié au bout d'une ou deux minutes; l'évanouissement cessa après trois ou quatre minutes, et la cigale reprit sa première force et se mit à crier avec autant d'énergie qu'auparavant. Je lui appliquai de nouveau de l'eau savonneuse sur les stigmates et les mêmes phénomènes d'asphyxie et de retour à la vie se reproduisirent plusieurs fois. L'insecte, dans toutes ces expériences, n'ayant pas cessé de chanter jusqu'au moment de son évanouissement, il me semble qu'on est en droit de conclure que les courants d'air que l'on a supposés à travers les stigmates du thorax pour expliquer le son, n'existent réellement pas, et que l'on doit admettre comme vrai ce précepte de Linné : *Insecta muta crisi alio proprio instrumento sonora.* (Systema naturæ.)

EXPLICATION DE LA PLANCHE XVIII, N° III.

La fig. 1[re] représente un nid de l'*Eumenes coarctata*, fixé contre une pierre.

a est la cheminée qui sert à introduire les chenilles dont se nourrit la larve.

La fig. 2 montre le nid renversé ; on y voit la larve *b* et la cloison de soie *c*, dont elle fait usage pour s'isoler des immondices rassemblés dans le nid.

La fig. 3 représente la chrysalide.

La fig. 4 est un nid de Fouisseur ; on y voit deux coques entières et deux amorces de coques *a a*, qui ont été détachées.

La fig. 5 représente le cocon retiré de la coque.

La fig. 6 est une araignée, qui n'a plus que deux pattes ; les autres ont été coupées par l'insecte qui l'a prise avant de la renfermer dans le nid.

La fig. 7 représente la larve du Fouisseur retirée du cocon, et parvenue à toute sa grandeur.

La fig. 8 montre la partie antérieure de cette larve grossie à la loupe, où l'on voit les mâchoires *a a* et le mamelon trilobé situé en dessous, marqué *b*.

La fig. 9 est l'insecte parfait.

NOTE

SUR LE GENRE AMBLYCHEILA DE SAY, ET DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE.

PAR M. REICHE.

(Séance du 3 juillet 1839.)

A la séance du 7 mars 1838, j'ai eu l'honneur de présenter à la Société une Note sur le genre *Omus* d'Eschscholtz, auquel je rapportais le genre *Amblycheila* de Say; la presque identité des caractères donnés par les auteurs précités m'induisit, comme MM. Audouin et Brullé, à réunir dans un même genre les deux espèces de Cicindelètes qu'ils décrivaient, et j'y en ajoutais deux nouvelles.

Notre collègue M. Dupont acquit, vers la fin de 1838, une collection de Coléoptères contenant entre autres quelques individus de la Nouvelle-Californie, parmi lesquels se trouvait une grande espèce de Cicindèle, que je crus à la première vue être un Omus, et que M. Dupont voulut bien me prêter pour la décrire. En m'occupant de ce travail, je fus frappé de la ressemblance de ma description avec celle que Say fit de l'*Amblycheila cylindriformis*, et, examinant l'insecte plus attentivement, je reconnus qu'il ne pouvait faire partie du genre Omus, et que ses caractères répondant parfaitement à ceux assignés par Say à son genre Amblycheila, il fallait l'y rap-

porter et rendre à ce genre, évidemment distinct du genre Omus, sa place dans la nomenclature.

Quoique Say ait déjà donné les caractères principaux de ce genre, j'ai cru bien faire, dans l'intérêt de la science, en les donnant de nouveau avec plus d'étendue, et en signalant particulièrement ceux qui le distinguent du genre Omus.

L'espèce que je décris pourrait être la même que celle de Say, qui paraîtrait n'avoir vu qu'un individu pris récemment transformé, et qui ne lui parvint que mutilé; cependant, comme la description qu'il en donne ne se rapporte pas parfaitement à cette espèce, je l'ai décrite sous un nom nouveau, convaincu qu'il vaut mieux faire une nouvelle espèce, que de la rapporter à une description quand on n'est pas absolument sûr de l'identité.

CARABIQUES. — CICINDÉLÈTES.

Gen. AMBLYCHEILA, *Say*. (Αμβλυς, *obtus*; χειλος, *lèvre*.)

Tête, forte, un peu plus longue que large.

Palpes, à dernier article sécuriforme; le premier article des maxillaires, court, renflé; le deuxième trois fois plus long que le premier, fusiforme; les troisième et quatrième en triangle allongé; chacun moitié moins long que le second; les palpes labiaux *n'atteignant pas la longueur* des maxillaires; leurs deux premiers articles, très courts, renflés: *le premier caché entièrement par le menton*; *le second ne dépassant pas la dent de l'échancrure du menton*; le troisième très allongé, cylindrique; le quatrième en triangle allongé *presque aussi long que le troisième*.

Mandibules, grandes, arquées, aiguës, à trois dents très fortes; celle de la base, bifide.

Labre, transverse, *en arc de cercle*, crénelé par quelques gros points enfoncés le long de sa marge, *fortement sinué ou échancré dans son milieu; les bords de l'échancrure avancés en deux petits lobes.*

Menton, trilobé; le lobe du milieu figurant une dent forte, assez allongée, canaliculée, *aiguë* et recourbée en dedans; les lobes latéraux en forme de croissants.

Antennes, filiformes, atteignant la longueur de la moitié du corps; leur premier article renflé, conique, de la longueur du troisième et des suivants; le second, de moitié plus court.

Pattes, allongées, robustes; tarses *moins longs que les jambes*: leur premier article double de la longueur des autres.

Yeux, petits, hémisphériques.

Corselet, très peu plus large que la tête antérieurement, plus étroit postérieurement, caréné latéralement.

Elytres, ovales; le double de la largeur de la base du corselet; carénées latéralement *aux deux cinquièmes de leur largeur;* soudées; point d'ailes.

Ecusson, très large, triangulaire, ne séparant pas les élytres.

Les caractères qui différencient ce genre du genre *Omus* consistent donc, 1° dans la brièveté des deux premiers articles du palpe labial et la longueur du quatrième; 2° dans la courbure antérieure de la marge du labre, qui est droit dans les Omus; 3° dans les dentelures médianes du labre; 4° dans l'acuité du lobe intermédiaire du menton; 5° dans la plus grande longueur des pattes, et 6° dans la largeur des épipleures.

Amblycheila Picolominii, *Dupont*, Collection (1).

Longueur, 28 millim.; largeur, 9 millim.

Ater, nitidus; capite lœvigato; thorace subquadrato, lœvigato sub canaliculato; elytris obsolete punctulatis, lineis tribus elevatis; interstitiis, punctis profunde impressis.

Fœmina.

Corps entièrement d'un noir brillant, poli.

Tête, lisse; deux enfoncements larges, peu marqués, entre les yeux; deux points enfoncés au-dessus de chaque orbite.

Epistome, lisse; un gros point enfoncé de chaque côté.

Labre, lisse; de gros points enfoncés le long de sa marge : ces points, comme ceux des orbites et de l'épistome, servant d'insertions à des poils raides.

Antennes avec quelques poils rares; leurs quatre premiers articles d'un brun noirâtre : les autres obscurs, pubescents.

Palpes, d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de chaque article un peu clair.

Corselet aussi long que large, avec quelques rides transverses très fines ; deux impressions antérieures, arquées, parallèles, obsolètes, et une autre droite, encore moins marquée le long du bord postérieur.

Elytres, presque le double plus larges que la base du corselet, ovales, allongées, couvertes de très petits points enfoncés presque effacés; carène effacée à son extrémité, n'atteignant que les *cinq sixièmes de la longueur de l'é-*

(1) Voyez pl. 19, fig. 1 à 6.

lytre; une ligne élevée, aiguë, aux deux tiers du disque de l'élytre, vers la carène; une autre au tiers de l'épipleure, toutes deux plus courtes que la carène; une première série longitudinale de gros points enfoncés sur le disque, allant jusqu'à l'extrémité de l'élytre; une seconde semblable dans l'intervalle de la première ligne élevée et de la carène, et une troisième dans l'intervalle de la carène et de la seconde ligne élevée: celle-ci, comme la carène, crénelée par des points enfoncés très serrés; de gros points irrégulièrement placés à la base et à l'extrémité des élytres, et les épipleures couvertes de points semblables plus rapprochés; la plupart de ces points, précédés d'un petit point élevé, servant d'insertion à un poil raide. En dessous les segments de l'abdomen lisses, avec quelques gros points enfoncés de chaque côté.

Pattes couvertes de poils noirâtres.

Le seul individu que j'aie vu de cette espèce est une femelle : M. Dupont l'a dédié à M. Picolomini, qui l'a trouvé au port ou baie de Saint-Francisco, dans la Nouvelle-Californie, sous le 48e degré environ de latitude septentrionale.

NOTE

SUR LA FAMILLE DES LONGICORNES ET DESCRIPTION D'UN GENRE NOUVEAU.

PAR M. REICHE.

(Séance du 3 juillet 1839.)

L'excellent travail sur les Longicornes, publié dans les Annales de la Société par notre savant collègue M. Serville, a commencé à débrouiller le chaos dans lequel cette belle famille de Coléoptères était plongée. M. le comte Dejean profita de ce travail dans la révision qu'il fit de cette famille, lors de la confection de son dernier catalogue ; il augmenta beaucoup le nombre des genres, et de 210 qu'il était dans le travail de M. Serville, le porta à 354 (1). Encore est-il à remarquer que plusieurs des genres décrits par M. Serville manquent à la collection de M. Dejean. Ce nombre de genres est certainement très élevé, mais je suis loin de croire, comme plusieurs entomologistes, qu'il le soit trop ; je suis convaincu que l'étude approfondie de cette famille amènera non seulement la création de genres nouveaux pour des insectes nouvellement découverts, mais même la division en plusieurs de beaucoup des genres actuels. Il est bien à re-

(1) Ce nombre s'est encore accru beaucoup dans la collection du comte Dejean depuis l'impression du Catalogue.

gretter que M. Dejean n'ait pu encore publier les caractères des genres nouveaux qu'il a établis; tous ceux que j'ai eu occasion d'étudier dans cette famille, et particulièrement parmi les Lamiaires, m'ont paru très naturels. Dans leur formation, M. Dejean s'est servi, indépendamment des autres, d'un caractère qui m'a paru très important et que M. Serville avait négligé; je veux parler de la présence ou de l'absence de la saillie sternale, entre la deuxième paire de pattes : ce caractère établit de très bonnes divisions, et je ne doute pas qu'il ne soit d'un grand secours à l'entomologiste qui entreprendra la monographie de cette famille si belle. Espérons que nous devrons cet ouvrage utile au savant auteur de la nouvelle classification des Longicornes, qui complètera ainsi cette œuvre estimée; ses travaux antérieurs nous garantissent un bon livre de plus. En attendant, nous qui ne nous sentons pas de force à aborder un si vaste sujet, apportons chacun notre pierre pour aider à la construction de l'édifice.

Le genre dont je présente la description à la Société est un de ceux nouvellement découverts, dont la place est la plus difficile à fixer dans la Nomenclature; il sert de chaînon entre deux genres assez éloignés l'un de l'autre par tous leurs caractères.

LONGICORNES. — LAMIAIRES.

Gen. AMPHION. *Reiche.*

Corps, légèrement convexe en dessus, allongé, ailé.

Antennes, sétacées, pubescentes en dessous, rapprochées à leur insertion, plus longues que le corps dans les deux sexes, de onze articles cylindriques ; le premier gros,

d'un diamètre double de celui des autres articles; le second très petit, cyathiforme ; le troisième un peu moins long que le premier et plus que les suivants.

Tête, de la largeur de la partie antérieure du corselet, canaliculée entre les antennes; sa face antérieure aplatie, rabattue en dessous, formant avec la supérieure un angle un peu aigu.

Dernier article des *palpes*, obconique, aigu.

Labre, droit.

Mandibules, légèrement arquées.

Yeux, de grandeur moyenne.

Corselet, cylindrique, un peu plus long que large, ridé transversalement.

Élytres, linéaires, tronquées à leur extrémité, mutiques; leur base plus large que le corselet.

Écusson, petit, arrondi.

Poitrine, sans protubérance sternale.

Pattes, moyennes, les antérieures n'étant pas dans le mâle plus allongées que dans la femelle.

Ce genre forme le passage du genre Gnoma au genre Hippopsis; il tient au premier par le facies, la forme des mandibules et les rides du corselet; mais il en diffère essentiellement par la forme du dernier article des palpes, la longueur relative du premier article des antennes, l'absence de protubérance sternale, et les pattes antérieures du mâle.

Il tient au genre Hippopsis par l'inclinaison de la face antérieure de la tête, la forme des palpes et des antennes, et en diffère par les rides transversales du corselet et l'extrémité tronquée et mutique des élytres. Je crois qu'il doit être placé dans l'ordre naturel, entre les genres Colobothea et Hippopsis.

A. Vittatum. *Reiche* (1).

Longueur, 21 millim.; largeur, 4 1/2 millim.

Hab. Santa-Fé de Bogota, Colombie.

Nigro-œneum, subtus pruinosum, suprà subtilissime rugosum ; capite vage punctato, antice macula lata, postice atque thorace vittis quatuor, elytris singulo vittis tribus obliquis subtusque vitta laterale, luteo-albis, tomentasis.

Corps d'un noir bronzé en dessus, d'un noir glauque, en dessous; tête légèrement rugueuse, avec une petite ligne longitudinale, lisse, au milieu du vertex; lèvre supérieure, jaunâtre à sa base; extrémité des palpes, roussâtre; une grande tache carrée sur la face antérieure de la tête; deux lignes sur le vertex, en forme de V renversé; une bande sur chaque joue, se prolongeant sur les côtés du corselet, de la poitrine et de l'abdomen; deux bandes étroites parallèles sur le disque du corselet, et trois sur chaque élytre, la première paraissant un prolongement de la bande correspondante du corselet, et se dirigeant obliquement vers l'extrémité qu'elle n'atteint pas, la seconde partant de l'angle huméral, et arrivant obliquement à l'extrémité près de la suture, et la troisième presque marginale : ces taches et lignes toutes d'un blanc jaunâtre et formées d'un duvet très serré. Bord extérieur des élytres, cilié de poils noirs.

(1) Voyez pl. 19, fig. 7 à 9.

OBSERVATIONS

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CRUSTACÉ FOSSILE APPARTENANT AU GENRE *Macrophthalmus*.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 7 août 1839.)

Desmarets, que la mort a trop tôt ravi aux sciences naturelles qu'il avait déjà tant illustrées, a publié sur les crustacés fossiles un travail fort remarquable et généralement estimé par les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle de la carcinologie. M. Al. Brongniart a aussi publié sur ces animaux un travail non moins précieux et auquel a été joint celui de Desmarets. M. Al. Brongniart, frappé des dissemblances que présentent entre eux les corps auxquels on s'était accoutumé à appliquer, d'après Linnæus, le nom d'*Entomolithus paradoxus*, a démontré avec une grande lucidité que, sous ce nom, on avait réuni une foule d'animaux d'espèces fort différentes, quoique cependant ils présentassent entre eux une grande analogie. En effet, ce célèbre minéralogiste, après avoir comparé tous ces fossiles, et en avoir fait un examen sévère, s'est vu conduit à créer un certain nombre de nouvelles coupes génériques, toutes parfaitement distinctes entre elles, et qui depuis ont été adoptées par tous les carcinologistes. Ces animaux, qui

sont désignés sous le nom de *Trilobites*, forment aujourd'hui un ordre que Latreille avait placé tout à fait à la fin des Crustacés, et que M. Edwards, dans son histoire naturelle sur ces animaux, range après les Cladocères, c'est-à-dire, entre ces derniers et l'ordre des Aranéiformes.

Desmarest, dans son estimable travail, ne s'est occupé que des Crustacés Décapodes, Isopodes et Branchyopodes. C'est dans ce même travail, qu'embarrassé pour la distinction des caractères spécifiques, que, conduit par un esprit vraiment philosophique, il a reconnu, toutefois après de pénibles recherches, que ce n'était pas le hasard qui présidait à la distribution des parties saillantes des carapaces des Crustacés, mais bien les viscères qui, placés sous cette carapace, obligent cette dernière à se mouler sur eux, de manière à représenter à l'extérieur la position exacte qu'occupe chaque organe sous la carapace. On n'ignore pas sans doute de quel avantage a été cette découverte ingénieuse pour la détermination générique et spécifique des Crustacés fossiles. En effet, que de difficultés n'aurait-t-on pas éprouvées pour la détermination de ces animaux, dont la plus grande partie sont dans un tel état de mutilation ou tellement cachés dans la roche, qu'on ne peut apercevoir le plus souvent qu'une partie de la portion supérieure, ou la carapace! On peut dire que cette découverte ingénieuse a fait faire un pas immense à la carcinologie; et non seulement elle contribuera à établir une distinction bien marquée entre les Crustacés fossiles, mais elle fournira encore de bons caractères pour la classification des Crustacés vivants. En effet, si l'on jette les yeux sur les deux premières familles de la classe des Crustacés, les Brachyures et les Macroures, on verra que ces saillies, auxquelles Desma-

rets a donné des noms correspondant aux organes qu'elles protégent, sont toujours plus ou moins apparentes. Au reste, c'est en nous éclairant de cette observation ingénieuse, marquée du cachet philosophique, que nous sommes parvenus à distinguer une nouvelle espèce de Crustacé fossile, fort voisine d'une autre espèce qui a été décrite par Desmarest, sous le nom de *Gonoplax Latreillæi*, Crust. foss., pl. 9, fig. 1, 2, 3, 4, p. 99.

Depuis la publication de ce travail, qui date de 1822, on a établi dans la classe des Crustacés, et surtout dans la famille des Brachyures, plusieurs nouvelles coupes génériques, dans une desquelles vient se ranger le *Gonoplax Latreillæi.*

Parmi ces nouvelles coupes génériques, Latreille, dans la seconde édition du Règne animal de Cuvier, a désigné sous le nom de *Macrophthalmus* un nouveau genre de Crustacés, dont le principal caractère est, comme son nom au reste l'indique, d'avoir le pédoncule supportant les yeux très allongé et grêle. Ce célèbre entomologiste semble n'avoir connu qu'une seule espèce, car il ne reste comme type de ce genre que le *Gonoplax transversus*, Latr., Encycl. méth., Hist. Nat., CCLCVII, 2; *Camer brevis*, Herbst, LX, 4. Cependant, dans le même ouvrage, tom. IV, p. 44, remarq. 2, Latreille regarde, mais avec doute, le *Gonoplax Latreillæi* comme étant un Macrophtalme; et plus loin, il dit que le *Gonoplax incisus* du même auteur pourrait bien aussi se ranger dans le genre *Macrophthalmus*.

En effet, la forme de la carapace, la disposition des cavités orbitaires, et surtout la forme du front, sont des caractères qui indiquent évidemment que ces Crustacés fossiles appartiennent plutôt au genre *Macrophthalmus* qu'au genre *Gonoplax*. C'est, au reste, ce qu'a très bien

senti M. Milne-Edwards, dans le tom. 2 de son Hist. nat. sur les Crustacés, car ce savant range dans ce genre non seulement les deux espèces que nous avons citées ci-dessus, mais encore le *Gonoplax emarginata*, Desm.

Macrophthalmus Desmarestii. *Lucas* (1).

M. Testâ longiore quàm latiore, granulatâ; angulis anterioribus prominentibus, tridentatis. Pedibus validis, elongatissimis, subgranulatis.

Longueur, 42 millimètres; maximum de largeur, 55 millimètres.

Cette espèce, que nous avons dédiée à Desmarest, a beaucoup d'analogie avec le *Gonoplax Latreillœi* du même auteur; cependant, après l'avoir comparée avec soin avec cette dernière, nous avons vu que notre espèce en diffère et offre même des caractères assez tranchés : c'est, du reste, ce qu'il sera facile de voir par la description suivante.

Les régions du *M. Desmarestii* sont généralement très distinctes et séparées par de profonds sillons. Les régions branchiales, qui occupent un grand espace sur la carapace, sont saillantes, finement granulées et à saillies transversales antérieurement; les bords latéraux antérieurs de ces régions sont tridentés, mais ces dentelures sont bien moins saillantes que celles du *Gonoplax Latreillœi*, quoique cependant l'individu sur lequel nous faisons cette description soit beaucoup plus grand. Les régions hépatiques antérieures, peu distinctes, sont cependant constatables par un sillon transversal qui part de

(1) Voyez pl. 20.

l'échancrure que forme la première dent au bord latéro-antérieur, et qui semble séparer ces régions de celles qui sont désignées sous le nom de branchiales. La région stomacale est presque cordiforme, saillante, légèrement échancrée antérieurement, arrondie postérieurement, et très finement granulée ; le sillon, qui sépare cette région de celles qui sont désignées sous le nom d'hépatiques antérieures et de branchiales, est fortement prononcé et sans aucunes granulations. La région génitale, presque carrée, un peu moins saillante que les précédentes, offre, de même que ces dernières, des granulations. La région cordiale est petite, assez saillante, et se confond avec la région hépatique postérieure, qui est à peine distincte. Le bord qui termine la carapace postérieurement est saillant et assez fortement granulé. Le bord supérieur des cavités orbitaires est très allongé, convexe, arrondi, et très finement granulé; ces granulations s'étendent même jusque dans la cavité orbitaire. Le front, que nous n'avons pu observer, parce que le calcaire dans lequel il est incrusté est très dur, doit être spatuliforme. Les pattes antérieures, ou celles qui sont terminées en pince, sont très grandes; leur troisième article est court, finement granulé, légèrement comprimé, avec sa partie supérieure arrondie; le quatrième article, ou la main, est très allongé, comprimé, à bord supérieur fortement granulé, à face extérieure entièrement lisse, tandis que la partie opposée, ou la face interne, est très finement granulée; ces granulations se montrent même jusque sur le bord inférieur; le doigt qui termine ce quatrième article est lisse à sa face externe, avec son bord supérieur très finement denticulé ; enfin, le cinquième article, ou le doigt mobile, est semblable au précédent pour la position des granulations, mais son bord

inférieur est très fortement denticulé, et, près de son insertion avec le quatrième article, il présente une très forte dent à base arrondie, finement denticulée, et qui forme pince avec le bord supérieur du quatrième article : ces doigts, légèrement courbés du côté interne ou celui qui regarde la bouche, forment pince à leur extrémité. Les pattes ambulatoires semblent être très allongées, à en juger par leur troisième article, ou le fémoral, qui égale à lui seul 42 millimètres; la hanche et l'exinguinal sont finement granulés; le fémoral est très comprimé, à face supérieure lisse et saillante, à bords antérieurs et postérieurs saillants, très fortement granulés, et à face extérieure saillante et également granulée, mais beaucoup plus finement que les parties que nous venons de décrire. L'abdomen, dont nous n'avons pu apercevoir que le premier segment et une partie du second, est lisse, et offre transversalement des saillies assez fortement prononcées.

Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. L. Rousseau, aide-naturaliste au Muséum de Paris, lui a été donné, dans son voyage en Russie, par M. Martin, qui l'a trouvée près du détroit de Malacca. Le calcaire dans lequel cette espèce est incrustée est très dur, argileux et d'une couleur grisâtre.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU GENRE DE CRUSTACÉ DE L'ORDRE DES DÉCAPODES BRACHYURES.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 2 octobre 1839.)

Sous le nom d'Oxystome, M. Edwards a désigné, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, une famille dont le principal caractère est d'avoir, comme le nom l'indique, une bouche ordinairement terminée en pointe. En effet, chez tous les genres que cette famille renferme, le cadre buccal est ordinairement d'une forme triangulaire, et se prolonge quelquefois si loin, que souvent il va jusqu'au niveau des yeux, et atteint presque le front. Il résulte de cette conformation que l'épistome est presque toujours nul, et que les pièces composant la bouche affectent toujours cette forme triangulaire; et cela est d'autant plus sensible, que cette conformation influe surtout sur les pièces qui sont extérieures. Par exemple, si on jette les yeux sur les organes masticatoires d'un genre quelconque de cette famille, et surtout sur un de ceux renfermés dans la tribu des Calappiens, on verra que la cinquième paire de pieds-mâchoires, ou celle qui est extérieure, est tout à fait triangulaire, et clot par conséquent plus ou moins complétement le cadre buccal. C'est à l'aide de ce caractère, constant dans tous les genres de cette fa-

mille, que nous avons été conduit à placer dans la tribu des Calappiens cette nouvelle coupe générique qui fait le sujet principal de cette notice.

Avant d'entrer de suite dans la description des différences caractéristiques, nous avons jugé à propos de dire encore quelques mots sur la famille des Oxystomes de M. Edwards. Cet auteur réunit dans cette famille des genres de crustacés qui avaient été placés par Latreille dans des groupes très différents et souvent très éloignés les uns des autres. C'est ainsi, par exemple, que quelques uns des Calappiens, qui forment la première tribu de la famille des Oxystomes et qui renferment les genres suivants : *Calappa*, *Platymera*, *Mursia*, *Orythia*, *Matuta* et *Hepatus*, étaient placés à des distances très considérables et même dans des groupes tout à fait différents. En effet, les Matutes et les Orythies formaient les premiers genres de son ordre des Décapodes Brachyures, et étaient rangés dans la tribu des Crabes nageurs, tandis que les Calappes étaient placés tout à fait à la fin des crustacés Brachyures, et étaient rangés dans la tribu des Cryptopodes.

La famille des Oxystomes de M. Edwards renferme les quatre tribus qui suivent : les *Calappiens*, les *Leucosiens*, les *Corystiens* et les *Dorippiens*. Nous ne parlerons pas des trois dernières tribus, parce que le nouveau genre que nous allons traiter ne présente, par ses caractères, aucune analogie avec elles ; nous aurons donc à ne nous entretenir que de la première tribu, celle des *Calappiens*.

Cette tribu, comme nous l'avons déjà dit plus haut, renferme six genres, suivant le travail de M. Edwards ; mais depuis elle a été augmentée par l'établissement d'une autre coupe générique qui a été créée par M. Au-

guste Brullé, et qui doit paraître incessamment dans l'ouvrage que publient MM. Webb et Berthelot sur les îles Canaries ; ce septième genre a été désigné sous le nom de *Cryptosoma*. Enfin, nous-même, en classant la collection de Crustacés que possède le Muséum de Paris, nous avons été conduit à distinguer un huitième genre qui offre quelque analogie avec celui de *Mursia*, mais qui cependant en est bien distinct, comme on le verra à l'exposition des caractères génériques. Cette nouvelle coupe générique, à laquelle nous avons donné le nom de *Thealia*, nous oblige, à cause de la mer dans laquelle elle a été trouvée, de dire quelques mots sur la distribution géographique des Crustacés composant la tribu des Calappiens. Ces Crustacés semblent être répandus dans toutes les mers, l'Océanie cependant exceptée ; quelques genres même semblent leur être particuliers. Ainsi, par exemple, les *Platymera* n'ont encore été rencontrés que dans la mer qui baigne les côtes du Chili ; le genre *Hepatus* est tout à fait américain, car il n'a encore été trouvé que sur les côtes des deux Amériques. Les *Calappa* sont les seuls crustacés de cette tribu qui habitent des mers aussi variées, car on les rencontre dans la mer Méditerranée, dans celles des Indes et d'Asie, et jusque sur les côtes d'Afrique, baignées par le grand océan Atlantique ; cette même mer nous fournit aussi les *Cryptosoma* et les *Mursia*, dont les premiers ont été trouvés aux îles Canaries et les seconds au cap de Bonne-Espérance. Enfin, la mer des Indes est habitée par les *Matuta*, genre qui semble lui être particulier (1) ; et celle de Chine nourrit dans son sein les *Orythia*, crustacés jusqu'à

(1) Ces Crustacés cependant ont été aussi rencontrés sur les côtes de la mer Rouge.

présent exclusivement propres à cette mer; c'est aussi dans cette dernière mer qu'a été trouvé notre nouveau genre. Les *Thealia*, comme nous l'avons déjà dit, ont beaucoup d'analogie avec les *Mursia*, et même par la forme de leur carapace ils avoisinent beaucoup les *Platymera*, et semblent établir un passage entre ces deux genres.

Leur carapace, moins circulaire que celle des *Mursia*, présente de chaque côté une forte dent spiniforme qui est beaucoup plus allongée que dans ce dernier genre. Cette carapace est aussi bien moins large que celle des *Platymera*, quoiqu'elle soit armée cependant, comme dans ce dernier, d'une forte dent spiniforme; ce nouveau genre se distingue encore du précédent par la forme de son front, qui est tridenté, et surtout par la conformation des pattes, qui sont bien moins allongées, et ne sont nullement lamelleuses, comme cela a lieu dans les *Platymera*. Les Calappes ne pourront être confondus avec cette nouvelle coupe générique, en ce que dans ces derniers la carapace est excessivement bombée en dessus, arrondie en avant et très large en arrière, où elle se prolonge de chaque côté, de manière à former au-dessus des pattes des quatre dernières paires une voûte mince et inclinée, sous laquelle ces organes peuvent se cacher complétement. Les *Matutes* et les *Orythies* en sont bien distingués par leurs tarses, qui sont natatoires, conformation qui est surtout très sensible dans le premier genre. Enfin, les *Hépates* ont la carapace large, arquée en avant, tronquée en arrière, et non armée sur les côtés d'une dent spiniforme. Tels sont les caractères qui empêcheront sans doute de les confondre avec notre genre *Thealia*. Le genre *Cryptosoma* de M. Brullé ne pourra être confondu avec notre nouvelle coupe générique par la forme

de la carapace, qui est presque aussi longue que large, par son front, qui n'est que tridenté, et surtout par les organes de la vue, qui sont fort remarquables. En effet, c'est le seul genre de la tribu des Calappiens qui nous ait offert dans cette partie de leur corps une organisation aussi bizarre. Dans tous les genres que comprend la tribu des Calappiens, les organes de la vue sont disposés de manière que, lorsqu'ils sont hors de leurs orbites, ils ne peuvent plus s'allonger, au lieu que, dans les *Cryptosoma*, les pédicules oculaires sont organisés de manière qu'ils peuvent s'allonger, et par conséquent sortir complétement de leurs orbites. Il s'en distingue encore par le dernier article des pattes, qui est lamelleux et légèrement en nageoire, surtout dans la cinquième paire.

G^us^. Thealia (1). *Lucas.*

Testa multò latior quàm longior, gibbosa, anteriùs rotundata, ad latera spinâ elongatissimâ armata, posteriùs coarctata, ad basim duobus tuberculis spinosis distincta. Frons trianguli formis, trispinosa. Orbitæ ovatæ, maximæ, fissurâ valdè impressâ inferiùs indutæ. Os angustissimum; anteriùs indivisum. Sternum coarctatum. Pedes paris primi maximi, compressi, cristâ elevatâ ornati; pedes subsequentes elongatissimè, tenues. Articulo styliformi, subemarginato terminati.

La carapace, beaucoup plus large que longue, est bombée, arrondie en avant, avec les côtés se prolongeant en une dent spiniforme excessivement prononcée; postérieurement, cette carapace se rétrécit et présente à

(1) Nom fabuleux.

sa base deux tubercules épineux, assez saillants et peu éloignés l'un de l'autre. Le front est peu relevé, triangu-liforme, formé de trois épines, dont la médiane beaucoup plus prononcée. Les orbites sont ovales, très grandes, et beaucoup plus prononcées que dans les genres *Platymera* et *Calappa*; du reste, elles sont comme dans le premier, c'est-à-dire qu'on remarque une fissure profonde au milieu de leur bord inférieur. Les antennes internes et externes sont disposées comme dans les *Platymera*. L'épistome est entièrement nul. Le cadre buccal, à sa partie antérieure, est beaucoup plus étroit que dans les genres *Platymera* et *Calappa*, et cette même partie se termine comme dans ce dernier genre par une espèce de canal longitudinal, qui n'arrive pas tout à fait jusqu'au bord des fossettes antennaires; mais ce même cadre buccal diffère surtout de celui des *Calappa*, en ce qu'il n'est pas divisé en deux gouttières distinctes, comme cela a lieu dans ce dernier genre. Les *Platymera* présentent bien cette organisation, mais la partie antérieure de leur cadre buccal est ordinairement beaucoup plus large. Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les pieds-mâchoires externes qui occupent cette portion étroite et terminale du cadre buccal, mais bien un prolongement de l'appendice latéral des pieds-mâchoires extérieurs, qui est lamelleux, terminé en pointe arrondie extérieurement, et qui atteint le bord des fossettes antennaires. Les pieds-mâchoires extérieurs sont composés de deux tiges, dont l'une externe et l'autre interne. Cette dernière est formée de six articles : le premier, ou celui qui sert de base à ces deux tiges, est semi-lunaire, assez grand, presque lamelleux; le second, beaucoup plus long que large, est finement denticulé au côté interne, et présente au-dessous de son angle antérieur et interne une

gouttière profonde dans laquelle est reçu le quatrième article et une partie des organes qui le composent. La tige externe est très allongée, mais elle ne dépasse cependant pas l'extrémité antérieure du troisième article. Le plastron sternal est très étroit, moins cependant que celui des *Calappa*. Les pattes de la première paire sont très grandes, disposées entièrement comme celles des *Calappa*; le quatrième article de ces pattes est assez comprimé, orné de dents, d'une crête élevée, moins que celle cependant des *Calappa*, mais plus saillante que celle des *Platymera*; les pattes qui suivent sont allongées, fines, et se terminent par un article styliforme, très allongé, aigu à son extrémité, et légèrement cannelé. L'abdomen manquant ou étant en très mauvais état aux trois individus qui étaient à notre disposition, il nous a été impossible par conséquent de constater quel est le nombre d'articles dont il est composé, et si ce nombre d'articles varie d'un sexe à un autre.

THEALIA ACANTHOPHORA. *Lucas* (1).

Longueur, 28 millimètres; maximum de largeur, 64 millimètres.

T. Testâ tuberculatâ, albido subflavescente, tenuissime aurantiaco-granulatâ. Pedibus primi paris subflavescentibus, tenuissime aurantiaco-granulatis; intùs unimaculatis; tertio articulo ad extremum spinoso, subsequentibus exteriùs tuberculatis. Cœteris pedibus albido-subflavescentibus.

La carapace, d'un blanc légèrement jaunâtre, est ornée de petites granulations très fines, d'une belle couleur

(1) Voyez pl. 21.

oranger foncé; de plus, elle est couverte de tubercules arrondis, saillants, avec les bords latéro-antérieurs finement tuberculés. Les régions branchiales, assez saillantes, sont séparées des autres régions, telles que la stomacale, la cordiale, etc., par deux sillons profonds, longitudinaux, qui ne partent pas de la partie antérieure de la carapace, mais qui se continuent jusqu'à la partie postérieure. La première paire de pattes, de même couleur que la carapace, est couverte, comme cette dernière, de fines granulations d'un jaune-oranger vif; le second article de ces pattes est armé antérieurement et à son bord inférieur d'une très forte épine, allongée, et d'un petit tubercule épineux, prononcé, situé au-dessus: le troisième article, à sa partie antérieure, est aussi armé d'un tubercule épineux, mais beaucoup plus prononcé que celui que nous venons de décrire; le quatrième article, outre la crête qu'il présente à sa partie supérieure, est tuberculé intérieurement, et pourvu à la face externe de trois rangées longitudinales de tubercules très fortement prononcés, avec le doigt qui le termine court, denticulé sur son bord inférieur, muni d'un fort tubercule à sa naissance, situé du côté externe; ce même article, du côté interne ou celui qui regarde la bouche, est orné d'une tache allongée, d'un jaune oranger très vif. Le dernier article, ou l'angle mobile, est un peu plus allongé que le précédent, armé à sa naissance et du côté externe d'un tubercule épineux, très saillant, avec son bord inférieur denticulé; l'extrémité de ces doigts, ainsi que les pattes suivantes, sont d'un blanc légèrement jaunâtre. Cette espèce se trouve dans les mers de Chine.

M. F. Prevost depuis longtemps avait eu l'obligeance de nous communiquer un test de ce crustacé; mais comme les organes de la vue, de la manducation et de la

locomotion manquaient, il nous avait été impossible dans ce temps-là de le décrire et même de lui assigner aucune place, quoique cependant la forme du cadre buccal et de la carapace nous démontrât assez que c'était un crustacé appartenant à la famille des Oxystomes. Ce n'est que tout nouvellement que, M. F. Prevost ayant reçu un autre individu à peu près complet de ce crustacé, il nous a été possible de le décrire et de lui assigner sa véritable place.

Le Muséum possède cette espèce remarquable qui lui a été envoyée des mers de Chine, par M. Gaudichaud.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 21.

I. Thealia acanthophora.

I *a*. Bouche vue de face.

I *b*. Première paire de pattes vue de face.

NOTICE

SUR LA *Nomia Diversipes*, LATR.

PAR M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 4 septembre 1839.)

L'*Andrena humeralis* de Jurine n'est pas, comme l'avait cru Latreille, la femelle du *Lasius difformis* de Panzer, et elle est celle de la *Nomia diversipes* du second de ces auteurs. C'est donc un divorce à prononcer et une union légitime à valider. Il existe encore dans l'entomologie beaucoup de mariages mal assortis, beaucoup de partis à accorder, beaucoup de doubles emplois, et le redressement de ces erreurs, de ces incertitudes, est un progrès réel pour la science.

La *Nomia diversipes*, qui est un mâle, n'a été décrite, à ma connaissance, et encore fort incomplétement, que par Olivier, dans l'*Encycl. méth.*; car Latreille, le fondateur du genre, n'en a, nulle part, donné le signalement, et il se contente de citer une figure détestable placée à la planche 14 de son *Genera*. Jurine a assez bien représenté la femelle sous le nom d'*Andrena humeralis*, mais il s'est borné aussi à la citation de sa figure. La science réclame donc une description des deux sexes de cette rare espèce, et je vais l'essayer.

Nomia humeralis.

Nomie humérale.

Nomia diversipes, Latr., *Gen. cr. et ins.*, t. 4, pag. 155, pl. 14, fig. 8 (*pessima*), mas. — Oliv., *Encycl. méth.*, tom. 8, pag. 376.

Andrena humeralis, Jur., *Hym.*, p. 231, pl. 14, 6. *Femina.*

Nigra punctato-scabriuscula, grisco-albido pubescens, prothoracis squama humerali cornea; alæ tegula magna oblonga; abdominis segmentis posticè subdepressis, glaberrimis nitidis.

Maris *antennis piceo-nigris, facie densius villosa; scutello utrinquè unidentato; abdomine albido, trifasciato apice subtus latè excavato, quadridentato; mesothoracis sterno bispinoso, tarsorum ruforum articulo primo flavescente; femoribus posticis angulato-incurvis subtriquetris, subtus niveo dense lanatis; tibiis posticis brevibus incrassatis, spina unica acuminata terminatis.*

Feminæ *antennis brevioribus nigrioribusque; scutello inermi; abdomine albido bifasciato; pedibus simplicibus griseo scopulosis.*

Long. 3 1/2 lig.

Hab. in floribus Galliæ meridionalis.

Tête, corselet, et abdomen grossièrement ponctués, d'un noir terne. Palpes comme dans les Andrennes. Mandibules brunes, pointues et simples dans le mâle, obtusément tridentées dans la femelle. Antennes de ce dernier sexe, courtes, atteignant à peine le prothorax;

celles du mâle, du double plus longues, roussâtres en dessous, avec les deux premiers articles entièrement noirs. Épaules du prothorax munies, surtout dans la femelle, d'une lame cornée, mince, tranchante, jaunâtre ou subdiaphane. Tégule des ailes grande, ovale-oblongue, rétrécie en avant, noirâtre au centre, subdiaphane au pourtour. Écusson, transversal; ses angles postérieurs prolongés, dans le mâle, en une petite pointe, à peu près comme dans les *Cælioxys*. Métathorax, tronqué, droit. Abdomen avec les troisième et quatrième segments dans les deux sexes, et le cinquième dans le mâle, garnis à leur base d'un liséré transversal blanc, formé par un duvet écailleux, couché. Bout de l'abdomen de la femelle avec un duvet fourni d'un gris-roussâtre, formant, aux deux derniers segments ventraux, une sorte de brosse; aiguillon rétractile, brun, fin. Des quatre dents marginales de l'excavation sous-abdominale du mâle, les deux postérieures obtuses. Cuisses postérieures de ce dernier sexe remarquables par leur courbure cambrée; leur forme triangulaire, et le long duvet serré, d'un beau blanc soyeux, qui remplit toute sa concavité; ce duvet disposé sur trois rangs ou couches, dont l'intermédiaire plus long. Tibia de ces cuisses prolongé à son extrémité tarsienne en une épine jaunâtre, aiguë, un peu courbée, plus longue que lui. Pattes de la femelle, toutes simples, avec les tibias postérieurs et intermédiaires revêtus, ainsi que le premier article des tarses, de poils gris en brosse. Ailes avec les nervures d'un brun sale, ainsi que le calus.

On voit, par les nombreux caractères saillants que je viens d'exposer, combien cette curieuse espèce avait été mal étudiée.

L'épithète d'*humeralis*, à laquelle j'ai donné la préfé-

rence, parce que l'ouvrage de Jurine a une antériorité de publication sur le *Genera* de Latreille, a encore l'avantage d'exprimer un trait commun aux deux sexes, fourni par les épaules du prothorax. Ce trait était resté inaperçu à Jurine qui, dans sa dénomination spécifique, n'avait eu en vue que la grandeur de la tégule des ailes.

La *Nomie humérale* est un insecte peu commun. En juillet 1807, je rencontrai, aux environs de Saint-Sever, un seul mâle que j'envoyai à Latreille. Il y a peu de jours (août 1839) que j'en ai trouvé un autre, et en septembre 1834 je pris une femelle, la seule que je possède. L'individu figuré par Jurine venait de M. Faure-Bignet.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR PICART, NATURALISTE CORRESPONDANT DU MUSEUM ROYAL DE PARIS, DÉCÉDÉ AU GABON (Afrique), A BORD DU NAVIRE *la Clarisse*, CAPITAINE TOURET, LE 3 SEPTEMBRE 1836, A L'AGE DE 26 ANS.

PAR le baron FEISTHAMEL.

(Séance du 4 septembre 1839.)

Le jeune Picart (Pierre-François-Guillaume) naquit à Genève, de parents Français d'origine, expulsés pour cause de religion lors de la révocation de l'édit de Nantes. De bonne heure il manifesta un goût très prononcé pour les sciences naturelles. Plusieurs amateurs et professeurs distingués de Genève s'attachèrent à lui et développèrent ces dispositions en cherchant à étendre le champ de ses connaissances. Il ne tarda pas à devenir préparateur du Musée de cette ville, où il passait tout son temps. L'histoire naturelle étant devenue sa passion favorite, il comprit qu'il devait se consacrer à ses progrès, et plusieurs naturalistes l'ayant encouragé dans ses desseins et aidé de leur fortune, il partit, au commencement de 1830, pour Bordeaux, avec l'intention de se rendre à Madère, et, après avoir visité cette île, d'explorer le groupe des îles Canaries, celui des Açores; mais le destin en ordonna autrement.

Arrivé à Bordeaux à l'époque de la révolution de 1830,

ne trouvant pas de bâtiments faisant voile directement pour Madère, on lui conseilla de s'embarquer pour Cadix, d'où il trouverait plus facilement les moyens de se rendre à sa destination. Il suivit ce conseil; mais il y avait eu beaucoup de temps perdu et d'argent dépensé; il écrivit à ses mandataires pour exposer sa position et le besoin de nouvelles avances. Arrivé à Cadix, il reçut en effet quelques fonds, mais insuffisants pour continuer ses projets. Cela ne l'empêcha pas de travailler pour ses commettants, et il recueillit une quantité d'objets d'histoire naturelle qu'il leur fit parvenir. Cependant l'horizon politique de l'Europe commençant à s'obscurcir, les souscripteurs de Genève reculèrent devant la nécessité de nouveaux sacrifices, et les engagements réciproques furent rompus.

Abandonné à lui-même et privé de toutes ressources dans une ville tout à fait commerçante, il fut bientôt réduit à la plus fâcheuse extrémité, quand la Providence le mit en rapport avec un ecclésiastique respectable, M. Guttiérés, qui, partageant les mêmes goûts, et voyant un jeune homme intéressant, martyr, en quelque sorte, de sa passion pour la science, éprouva pour lui la plus grande sympathie. Dès qu'il le connut, ce vénérable ecclésiastique avertit le consulat général de France de la position critique de notre malheureux jeune homme, et dès ce moment il fut tiré d'embarras. M. Gros, qui précisément était son compatriote, le présenta à son chef, M. de Bourboulon, consul général, qui sur-le-champ l'attacha au consulat avec des appointements. Bientôt notre jeune naturaliste fut à même de s'acquitter envers son bienfaiteur; car M. de Bourboulon, atteint par le choléra, fut l'objet des soins les plus assidus et les plus empressés de la part du reconnaissant jeune homme.

Vers la fin de l'année 1833, M. de Bourboulon, nommé consul général à Tunis, le laissa aux soins de M. Gros, chancelier du consulat chargé de l'intérim en son absence. Il retrouva près du successeur les mêmes soins et les mêmes attentions qu'avait eus pour lui M. de Bourboulon, et non seulement il lui continua la place qu'il avait, mais il l'admit à sa table, lui augmenta ses appointements et lui promit de l'emmener avec lui à Paris et de travailler à son avancement. Effectivement Picart arriva à Paris; mais, tout en cherchant à se placer à la suite de quelque agent diplomatique, il ne rêvait qu'histoire naturelle. Son ardeur pour la science l'emporta sur toutes les considérations de la prudence, et, malgré les conseils de ses amis, il résolut de partir pour la rivière du Gabon (Afrique), aux frais d'une société par souscription. M. le baron Delessert, toujours prêt à encourager la science et ceux qui s'en occupent, aida puissamment de sa bourse la nouvelle Société, dont M. Feisthamel fut nommé directeur. De son côté, le Muséum en fit autant, et conféra le titre de correspondant au jeune voyageur.

Picart partit du Havre le 28 avril 1836 sur le navire *la Clarisse*, capitaine Touret; armateur, M. Martin Coutant fils. Sa dernière lettre, du 20 avril, adressée à M. Feisthamel deux jours avant son embarquement, était remplie de détails les plus curieux : je la trancris ici pour donner une idée de son style et de ses moyens.

« J'ai pris de nouveaux renseignements sur le pays « que je vais habiter temporairement, et voici ceux qui « m'ont été fournis par le capitaine de *la Clarisse* et par « celui de *la Norna*, qui a déjà fait quatre voyages au « Gabon, et qui doit y retourner incessamment. Les ha- « bitants, m'ont-ils dit, sont, en général, doux et affa-

« bles avec les blancs, des gens auxquels on peut se fier,
« surtout lorsqu'on se trouve sous la protection d'un de
« leurs chefs. L'argent n'ayant pas cours dans le pays,
« toutes les affaires se traitent en marchandises couran-
« tes, tels que tabac en feuille, pipes, eau-de-vie, mou-
« choirs, tissus communs, couteaux, verroterie, fusils
« de munition, etc. J'ai fait, en conséquence, une paco-
« tille de ces articles pour une somme de 800 et quelques
« francs; j'ai également fait l'achat de papier à herbier,
« poudre, plomb de chasse, pierres à fusil, cordes,
« ficelle, hameçons, outils, etc., nécessaires à mon usage
« particulier, et ne conserve par devers moi qu'une
« somme de 300 francs en argent pour parer aux dépen-
« ses imprévues que je serais dans le cas de faire à bord
« des bâtiments qui fréquentent la rivière du Gabon. J'ai
« appris également que la rivière est très poissonneuse,
« que ses produits alimentent journellement les popula-
« tions qui habitent ses rives, conjointement avec les ra-
« cines d'ignames, les bananes, poules, chevreaux, etc.
« Je ne serai donc pas fort à plaindre sous le rapport de
« la nourriture, et, si je dois en croire le capitaine de *la*
« *Norna*, plusieurs de ces messieurs (les Nègres) ont une
« cuisine très confortable.

« Quant à l'histoire naturelle, le capitaine de *la Cla-*
« *risse* et celui de *la Norna*, étant peu chasseurs, n'y ont
« pas pris garde; cependant ils m'ont dit avoir vu beau-
« coup de singes, chevreuils, perroquets gris, une autre
« espèce presque noire et très criarde, et que, pour cela,
« on ne rapporte pas; une grande quantité de petits oi-
« seaux, de papillons et de coléoptères, dont j'ai vu
« quelques uns dans la collection naissante d'un jeune
« homme d'ici, et provenant du premier voyage du
« capitaine de *la Clarisse*, » etc., etc.

Le navire arriva dans la rivière du Gabon le 8 juillet. Tout le monde fut d'abord consigné jusqu'à ce que les précautions d'usage fussent prises avec les naturels du pays. Picart fut alors présenté par le capitaine Touret au roi Denis, auquel il portait quelques présents. Pendant deux jours il fut fêté et choyé par ses nouveaux hôtes, qui se disputèrent le soin de lui bâtir une jolie cabane; une réponse de ce roi fait connaître la bonté du caractère de ces sauvages. Picart avait l'intention de passer un an avec eux; le capitaine Touret dit à leur chef qu'il répondait sur sa tête de la vie et du bonheur de son hôte. « Non seulement vous le retrouverez heureux et « content, lui répondit le roi, mais encore (montrant un « sauvage d'un embonpoint extraordinaire) aussi bien « portant que celui-là. » Il y avait cependant fort à faire, car Picart était d'une constitution grêle et sèche.

Notre voyageur put enfin commencer ses courses; le capitaine ne voulant pas qu'il descendît seul à terre, le fit accompagner dans ses excursions par un jeune nègre et le second du bâtiment, qui était son frère. Après deux ou trois courses, il avait recueilli déjà une certaine quantité d'insectes de différents ordres.

Le 19 juillet, descendu à terre avec son ami et son nègre, munis de leurs fusils de chasse, ils longèrent la forêt qui s'étend derrière le village du roi Denis, près de la rivière où était mouillé le navire. Pendant la marche, Picart tenait la gauche et marchait sur la lisière de la forêt, pénétrant de temps à autre dans l'intérieur. Son compagnon, qui connaissait le pays, et qui savait avec quelle facilité on pouvait s'égarer au milieu de cette végétation épaisse et touffue, lui criait, de temps à autre, de ne pas s'y aventurer. Bientôt il s'aperçoit qu'il n'est plus en vue, et l'appelle aussitôt. Le jeune nègre se joint

à lui; point de réponse... Ils font quelques pas au milieu du fourré, déchargent leurs fusils; les déchargent encore, et ne sont pas plus heureux. Ils courent au bâtiment, afin de donner l'alarme: guidés par quelques naturels, qui se joignent à eux, les gens de l'équipage s'avancent dans la forêt à la recherche de l'imprudent voyageur.

Picart s'était laissé entraîner par l'aspect de quelques oiseaux; perdu dans le bois, il avait inutilement cherché à revenir sur ses pas, à retrouver sa direction; il se rappela alors, mais trop tard, la promesse qu'il avait faite d'être constamment muni d'une des boussoles qu'il avait emportées; il les avait laissées à bord. Après avoir marché longtemps et dans plusieurs directions, sans retrouver son chemin, il monta sur des arbres d'une élévation prodigieuse, espérant revoir le ciel ou apercevoir les mâts des bâtiments, ce fut en vain: des branches se brisèrent sous son poids; il tomba et fit une chute qui ne contribua pas peu à le décourager. Enfin, après six heures de fatigues, et songeant avec horreur à la fin cruelle dont le menaçait la chute du jour, il ressaisit la bonne voie. Bientôt il entendit les cris et les coups de fusils des gens de l'équipage qui étaient à sa recherche. Grande fut sa joie, elle ne fut pas néanmoins de longue durée! Revenu à bord, exténué au moral et au physique, il refusa de se laisser saigner. Dès le lendemain, il fut pris d'une fièvre inflammatoire, et, après deux mois d'une longue et douloureuse maladie, il s'éteignit, le 3 septembre, dans les bras du capitaine, qui lui a prodigué les soins les plus empressés.

Ceux qui ont connu cet excellent jeune homme, son esprit d'ordre et de conduite, auront de la peine à comprendre qu'il se soit aventuré sans boussole dans une forêt où nul sentier ne peut servir de point d'orientation.

Ils en seront d'autant plus étonnés, qu'ils l'auront sans doute entendu raconter souvent combien il avait souffert de la faim dans une forêt de l'Andalousie, où il fut égaré pendant toute une journée. Cet événement avait fait sur lui tant d'impression, qu'outre une boussole que lui avait donnée M. Lefebvre, il en avait acheté deux autres, afin, disait-il, de ne jamais en manquer.

Entre autres détails que m'a transmis le capitaine Touret, il m'a souvent répété combien le malheureux Picart s'affectait du temps que lui faisait perdre sa maladie, et des regrets qu'il éprouvait de ne pouvoir récolter de quoi faire un premier envoi par le retour de *la Clarisse*. Ses inquiétudes augmentèrent le mal, et, malgré tout ce que put lui dire M. Touret, il ne cessait de se lamenter de ne pouvoir remplir ses engagements. En vain, pour le calmer, ce brave marin lui offrit de le ramener au Havre, en lui faisant l'abandon de ses frais de voyage, afin de rassurer sa conscience alarmée ; mais sa dernière heure avait sonné, il ne devait pas revoir l'Europe.

Regretté de l'équipage, il fut enterré sur les bords du Gabon, et une simple croix en bois, chargée d'une inscription, apprendra aux voyageurs et sa religion et sa fin malheureuse.

Ainsi s'éteignit, à l'âge de 26 ans, l'infortuné Picart, victime de son ardeur et de son amour pour la science. Quelques lépidoptères et coléoptères, parmi lesquels se trouvent des espèces nouvelles, ont été acquis par la Société, lorsqu'on fit au Havre la vente de la succession. Trente-six flacons contenant des crustacés, chenilles, etc., dans l'esprit-de-vin, et vingt oiseaux, ont été également rapportés et vendus à un amateur de cette ville.

Tels sont les renseignements que j'ai pu me procurer sur l'infortuné voyageur ; je suis un de ceux qui le re-

grettent le plus, ayant été à même d'apprécier son instruction et ses bonnes qualités. La science a perdu un homme qui lui était acquis, et le Gabon un historien naturaliste qu'il ne retrouvera pas de longtemps.

LETTRE

DE M. LACORDAIRE A M. DUPONCHEL SUR LA DISCUSSION QUI S'EST ÉLEVÉE ENTRE CE DERNIER ET M. GUÉNEE RELATIVEMENT AU ROLE QUE DOIVENT JOUER LES *Chenilles* DANS LA CLASSIFICATION DES *Lépidoptères* (1).

(Séance du 3 avril 1839.)

Liége, 31 mars 1839.

Monsieur et cher Collègue,

Votre aimable lettre m'est parvenue jeudi dernier à midi. Désirant, comme vous, que l'article dont je vous

(1) M. Lacordaire m'ayant écrit, dans une première lettre, en date du 23 mars dernier, que le sujet de ma discussion avec M. Guénée lui paraissait du plus haut intérêt, et qu'il avait envie lui-même d'y prendre part en publiant un article sur ce sujet, je m'empressai de lui répondre que j'approuvais d'autant mieux son projet, qu'un esprit aussi juste et aussi lumineux que le sien ne pouvait manquer de saisir le point difficile de la question et d'en donner la véritable solution. Je l'invitai en conséquence à m'envoyer son article le plus tôt possible pour être inséré dans nos *Annales* à la suite de la réplique de M. Guénée. Mais au lieu d'un article *ex professo* sur lequel je comptais, il s'est borné à m'écrire une seconde lettre, dans laquelle, après avoir déduit les motifs qui l'ont fait renoncer à son premier projet, il aborde néanmoins la question et la traite d'une manière tout à fait nouvelle. La Société, à qui j'en ai donné lecture dans sa séance du 3 avril dernier, en approuvé l'impression dans ses *Annales*, et je la remets

avais parlé pût être lu mercredi à la séance de la Société, je me mis sans retard à l'ouvrage, et hier soir j'avais composé la valeur d'environ 24 pages d'impression. Je me proposais de les mettre au net aujourd'hui et de vous les expédier par le courrier de ce soir; mais en relisant ce travail, il m'est arrivé ce qui arrive souvent en pareil cas : je me suis aperçu que si j'avais bien raisonné à certains égards, sous d'autres j'étais dans l'erreur; que la question était insoluble ou très simple, selon le point de vue sous lequel on se plaçait; enfin je suis arrivé à croire que la discussion qui s'est élevée entre vous et M. Guénée ne provient que d'unmal entendu, et qu'il serait possible de vous mettre d'accord sans que vous eussiez besoin ni l'un ni l'autre de faire aucune concession. Il me paraît inutile de faire là-dessus un article destiné à la Société. Le temps me manquerait d'ailleurs, puisque je pars demain à midi, et je préfère vous exposer simplement ma façon de voir, dont vous pourrez, du reste, faire l'usage que bon vous semblera.

Il faut commencer par se faire une idée nette de la méthode naturelle. De l'aveu de tout le monde, et du vôtre aussi, sans aucun doute, elle se propose de classer les êtres de façon à ce qu'ils soient rapprochés en raison des caractères qu'ils ont en commun entre eux, de telle sorte que de la place donnée à l'un de ces êtres on puisse en conclure son organisation, sinon totalement, du moins en grande partie. Pour atteindre ce but, que j'appellerai *philosophique*, il est évident que la mé-

aujourd'hui à cet effet à la commission de publication, ce qui aurait eu lieu beaucoup plus tôt, si je ne l'avais gardée par devers moi dans l'intention d'y joindre quelques commentaires; mais des occupations extraordinaires qui me sont survenues, et qui absorbent tout mon temps, m'en ont ôté le loisir. DUPONCHEL.

thode doit faire usage de toutes les particularités que peut offrir un être dans son organisation, son mode de développement, ses fonctions, etc.

D'un autre côté, on veut que la méthode conduise en même temps à la connaissance des espèces, des genres et autres groupes : c'est là un second but évidemment distinct du précédent, et je l'appellerai *systématique*.

Lequel de ces deux buts est le plus important, le plus satisfaisant pour l'esprit, le plus réellement scientifique? Personne, je crois, n'hésitera à répondre que c'est le premier. En effet, il conduit à la science réelle, la connaissance des êtres; l'autre ne mène qu'à savoir les noms arbitraires que nous leur avons imposés.

Mais ces deux buts sont-ils conciliables entre eux? Peut-on faire marcher de front deux principes aussi distincts? Là est toute la question.

Il est certain que si on y réussit quelquefois, le plus souvent on y échoue; et comment en serait-il autrement? Il suffit au *système* de prendre en quelque sorte le premier organe venu, de le suivre à travers toutes ses modifications, sans s'inquiéter des autres organes; il ne se propose que de vous faire connaître un nom, et pourvu qu'il y arrive, peu lui importe le reste. La méthode *philosophique*, au contraire, tient compte de tous les organes, non seulement des organes arrivés à leur état de perfection, mais des organes en train d'opérer leur évolution. Il est évident qu'elle embrouille à chaque instant son malheureux compagnon, le système, et qu'elle ne peut même vivre qu'à la condition de le mettre à mort. Aussi remarquez-vous que, placés entre deux buts inconciliables, les naturalistes sont obligés de procéder à coup de bascule en faisant prédominer tantôt l'un tantôt l'autre, sans pouvoir les mettre d'accord. L'exemple sui-

vant, emprunté à notre ami Boisduval, va à la fois vous prouver ceci et vous le rendre plus clair.

J'ouvre son dernier ouvrage, et je vois qu'il divise les Lépidoptères en deux grandes sections, les *Rhopalocères* et les *Hétérocères*. Voilà qui est parfaitement satisfaisant sous le point de vue systématique, car je peux en tout temps vérifier les caractères tirés des antennes sur lesquels sont basées ces deux sections. Mais en est-il de même sous le point de vue philosophique? Est-ce me donner une idée bien exacte des rapports qu'ont les Lépidoptères entre eux que de me les présenter répartis en deux vastes groupes placés en face, ou à côté, ou enfin à la suite l'un de l'autre, comme vous voudrez, peu importe? cela me donne-t-il la moindre idée de ces innombrables relations que mon esprit aperçoit entre ces animaux, partant comme des rayons de chacun d'eux en se croisant dans tous les sens? La réponse ne peut être douteuse, et je dis qu'ici le point de vue philosophique a été sacrifié au point de vue systématique. Je passe aux Rhopalocères, et je trouve qu'ils sont partagés en trois sections, les *suspendus*, les *succincts* et les *enroulés*. Ici me voilà arrêté net sous le rapport systématique; car comment puis-je deviner que le papillon que j'ai sous les yeux a été suspendu ou succinct lorsqu'il était à l'état de chrysalide? Si je ne sais pas son nom à l'avance, ou si je n'ai pas sous la main un ami qui me l'apprenne, il faut que je ferme le livre ou que je le parcoure au hasard jusqu'à ce que je tombe sur le nom que je cherche. Ainsi, sous le rapport systématique, cette division des Rhopalocères est tout ce qu'il y a de plus mauvais; mais, sous le point de vue philosophique, elle me paraît excellente, car il est clair que ce n'est pas une petite considération dans l'histoire d'un Lépidoptère que la façon dont est

suspendue la chrysalide. Donc ici le point de vue systématique se trouve sacrifié au point de vue philosophique, sacrifié au point qu'il n'en reste pas de traces. Voilà bien le coup de bascule dont je vous parlais plus haut.

Maintenant, mon cher Collègue, vous pouvez voir clairement la raison du dissentiment qui existe entre vous et M. Guénée. La diversité naturelle des esprits a fait que l'un et l'autre vous avez envisagé plus spécialement un seul des deux côtés de la question. Pour ce qui vous concerne, c'est le point de vue systématique qui vous a frappé, et vous avez objecté avec raison à votre adversaire que les caractères empruntés à la chenille ne pouvaient pas conduire à la connaissance du papillon ; cela est indubitable, et vous auriez même pu ajouter que, quand bien même toutes les chenilles seraient connues et classées, on n'en serait pas plus avancé pour cela ; on aurait mis en ordre les chenilles, voilà tout : il resterait à en faire autant pour les insectes parfaits.

De son côté, M. Guénée a été frappé exclusivement par le côté philosophique de la question. Il a raison quand il dit que pour assigner à un papillon sa place dans l'ensemble de ses semblables, il faut l'avoir étudié sous tous ses états et tenir compte de chacun d'eux ; mais il se trompe quand il se flatte de pouvoir mener de front dans sa méthode la connaissance des papillons, des chrysalides, des chenilles, des mœurs, etc.: car, il mettra, comme il le fait, les chenilles au premier rang, auquel cas sa méthode ne mènera qu'à la détermination des chenilles ; ou ce seront les insectes parfaits qui occuperont cette place, et alors sa méthode ne conduira qu'à la connaissance des insectes parfaits ; ou enfin il mettra tour à tour en avant les chenilles et les papillons, auquel cas sa méthode ne mènera à la détermination ni des uns ni des autres.

Si, comme je le pense, voilà la question ramenée à sa plus simple expression et à ses véritables éléments, il en résulte que, rigoureusement parlant, elle est insoluble. Il faut cependant qu'elle soit résolue, me direz-vous, et pour cela que faut-il faire? Ici la question devient très simple, et ce qu'il faut faire est tout fait. Il faut imiter les botanistes, qui ont à la fois deux classifications, une systématique, pour arriver purement et simplement à la connaissance des espèces, et une naturelle, où ces espèces sont rangées d'après le plus grand nombre de leurs affinités : la première est à la seconde ce qu'une table analytique des matières est au corps de l'ouvrage auquel elle est annexée. Il n'y a pas absolument besoin que ces deux classifications coexistent dans le même ouvrage : souvent un auteur fait l'une et un autre auteur la seconde; peu importe, pourvu qu'elles existent quelque part et qu'on sache où les trouver. Il est cependant des ouvrages où elles sont réunies, et cela n'en vaut que mieux. Si, jusqu'à présent, on n'a pas songé à faire cela pour l'Entomologie, cela tient à la manière dont nous apprenons cette science. Remarquez bien que, tous tant que nous sommes, nous ne commençons pas par l'étudier dans les livres; nous l'apprenons d'abord par tradition, en déterminant des espèces sur les collections de nos amis, et ce n'est guère que lorsque nous sommes déjà d'une certaine force que nous nous servons de livres; c'est-à-dire que nous savons à l'avance une partie de ce qu'ils doivent nous apprendre, et que cette partie nous sert d'instrument pour apprendre l'autre que nous ignorons. Je suis persuadé, pour ma part, qu'un homme tout à fait novice, qui voudrait devenir entomologiste à l'aide seulement de nos livres, tels qu'ils sont faits, serait obligé d'y renoncer.

Ainsi, d'après cela, vous voyez que, pour que la science des Lépidoptères fût complète, il faudrait une classification systématique pour les insectes parfaits, une pour les chrysalides, une pour les chenilles, puis une méthode naturelle où toutes les classifications précédentes seraient résumées et combinées de manière à ce que les Lépidoptères y fussent rangés suivant le plus grand nombre de rapports qu'ils ont sous leurs trois états ; la science, pour cela, ne serait pas disloquée. En définitive, c'est dans notre esprit qu'elle doit exister ; les livres ne sont que les instruments nécessaires pour l'y faire arriver, et pourvu qu'elle arrive, qu'importent les moyens? Quel est d'ailleurs le livre qui contient toute la vérité? Celui-ci nous en donne un fragment, celui-là un autre; c'est à notre intelligence à faire de ces fragments un tout en les coordonnant ensemble.

Voilà où j'en suis arrivé après trois jours d'un travail opiniâtre, que je ne regrette pas; car, me fussé-je trompé, ce qui est bien possible, ce n'est pas avoir perdu son temps que de l'avoir employé à examiner une question aussi importante. S'il vous restait quelque doute dans l'esprit, je ne serais pas fâché que vous m'en fissiez part; je le désire même, attendu que, cherchant l'un et l'autre la vérité de bonne foi, nous finirions peut-être par y arriver. Si même vous pensez que cette lettre puisse contribuer à éclaircir la chose dans l'esprit de quelques uns de nos collègues, rien ne vous empêche d'en donner lecture à la séance de mercredi ; mais je ne me soucie pas qu'elle soit imprimée, elle n'en vaut pas la peine (1). Si

(1) M. Lacordaire se montre ici trop modeste en disant que sa lettre ne vaut pas la peine d'être imprimée : ceux qui la liront me sauront gré, sans doute, de n'avoir pas été de son avis. Quant à l'autorisation

enfin elle pouvait déterminer M. Guénée à retirer la réplique que vous dites qu'il a fait passer à la Société, je ne vois aucun inconvénient à ce que vous la lui communiquiez; mais pour cela cependant il faudrait qu'elle eût porté la conviction dans votre esprit, ce dont vous seul êtes juge.

J'ai souscrit au Dictionnaire auquel vous allez concourir; je trouve que vous vous êtes mis là une terrible besogne sur les épaules.

Croyez-moi, Monsieur et cher Collègue, votre dévoué et affectionné serviteur. TH. LACORDAIRE.

qu'il me donne de la communiquer à M. Guénée, je n'en ai rien fait, dans la crainte de laisser croire à cet estimable collègue que je redoutais la publication de sa réplique à mon second mémoire, tandis qu'au contraire j'ai toujours désiré qu'elle eût lieu; car je cherche comme lui la vérité dans la question qui nous divise, et si je me suis retiré un peu brusquement de la lice, ce n'est pas, comme il le suppose, pour l'empêcher de développer son opinion, mais c'est parce que je n'aurais pu continuer cette discussion sans négliger d'autres occupations plus sérieuses pour moi, et qui, jointes à mes travaux ordinaires, exigent l'emploi de tout mon temps.

DUPONCHEL.

NÉCROLOGIE

SUR M. ARSÈNE MAILLE (de Rouen).

(Séance du 16 janvier 1840.)

La Société entomologique de France, sur la triste nouvelle que la mort venait d'enlever à la science M. Arsène Maille, décida sur-le-champ que cette perte déplorable serait mentionnée dans ses *Annales*, quoique cet homme respectable ne fût pas au nombre de ses membres. Un sentiment louable, que la Société a toujours apprécié, empêcha M. A. Maille d'être notre collègue, malgré le désir qu'il en avait, et quoique tout le monde le souhaitât. Son motif était qu'ayant refusé à diverses époques, par une modestie qui était un des traits distinctifs de son noble caractère, d'être membre d'aucune société savante de sa province, quoique vivement sollicité à cet égard, il craignit, lors de la formation de la Société entomologique, de blesser, en faisant partie d'une association parisienne, plusieurs notabilités de Normandie qui l'avaient souvent pressé de siéger parmi elles (1).

(1) Toutefois il prenait un si grand intérêt aux travaux de notre Société, qu'il ne manquait pas de se procurer annuellement toutes ses publications.

M. A. Maille, mon ami particulier pendant seize années, si bien connu, si dignement apprécié d'un grand nombre de nos honorables collègues par sa générosité peu ordinaire, sa douce urbanité et sa politesse affectueuse, s'occupait avec délices, quand sa santé ne s'y opposait pas, de l'étude des Coléoptères, dont il possédait une collection remarquable. Observateur scrupuleux, et doué d'un vif amour pour l'histoire naturelle en général, il avait rédigé plusieurs notes sur des insectes nuisibles aux arbres fruitiers, et notamment aux pommiers à cidre. Je les lui demandai souvent pour en enrichir nos *Annales*, et ne pus les obtenir; il m'alléguait toujours que cela ne méritait pas l'honneur de l'impression (1).

L'entomologie lui est redevable du voyage de M. Lebas en Colombie, qui a procuré aux amis de la science un si grand nombre de Coléoptères nouveaux, voyage qui n'aurait peut-être jamais eu lieu sans les soins et l'actif empressement de M. Maille, qui furent ensuite puissamment secondés par le zèle et le patronage de M. le comte Dejean.

Peu de personnes savent jusqu'à quel point M. A. Maille était instruit. Une correspondance très suivie, sans aucune interruption, et des conversations fort intimes m'ont fait connaître l'étendue de son savoir et de ses lumières; cependant je manquais des documents indispensables pour la notice que la Société m'a chargé de rédiger. Je me suis donc adressé à l'un de ses concitoyens, très connu dans le monde savant par ses travaux archéologiques sur l'ancienne province de Normandie, et qui dès sa jeunesse était lié de la plus étroite amitié

(1) Ces notes n'ont pas été retrouvées parmi ses papiers.

avec celui qui sera pleuré si longtemps. C'est avec la plus extrême bienveillance que ce savant est venu à mon aide par les détails suivants, auxquels je me ferais scrupule de changer un seul mot.

« M. Arsène Maille naquit à Rouen le 7 juin 1784. Une forte éducation développa ses habitudes studieuses et méditatives et lui ouvrit l'accès de toutes les branches des connaissances humaines, qu'il a successivement cultivées. Les sciences mathématiques appelèrent les premières son attention, et il fut l'un des premiers élèves que Rouen ait fournis à l'École polytechnique. Rappelé bientôt dans cette ville par les affections de famille qui ont fait le bonheur de sa vie, il se livra avec le même succès à l'étude de la chimie, puis à celle de l'administration forestière, dans laquelle il entra en 1807. Quelques années plus tard, la mairie de la commune de La Vaupalière vint réclamer ses soins et offrir un nouvel aliment à son activité aussi bien qu'à son inépuisable bienveillance. Une capacité peu commune, de consciencieux services, l'alliance si rare d'une fermeté inébranlable avec la plus touchante bonté, marquèrent chacun de ses pas dans ces deux carrières, et purent se concilier avec la culture de la botanique, qui a charmé une grande partie des loisirs de sa vie; mais de l'étude de cette aimable science étant passé, par une transition très naturelle, à celle de l'entomologie, il sentit qu'elle réclamait toute son activité et renonça à toute autre occupation pour s'y livrer avec une ténacité proportionnée à l'immense développement qu'elle a pris de nos jours. Ce serait à une plume plus savante que la nôtre qu'il appartiendrait de signaler quel succès sut récompenser une application si exclusive et si soutenue. Le seul besoin qu'elle laissa dans sa vie, celui d'être utile

à ses concitoyens, fut bientôt satisfait par la grande part qu'il prit à la régénération de l'instruction primaire et au perfectionnement de l'instruction secondaire, tant dans la ville que dans l'arrondissement de Rouen. Membre du conseil académique, secrétaire du comité d'instruction primaire, président de la société des salles d'asile, il devint l'ame de ces diverses administrations; il y organisa le présent et y prépara l'avenir. C'est au milieu de ces nobles et utiles occupations, c'est à une époque peu avancée d'une vie toute vouée à l'étude des merveilles de la nature, à la pratique du bien, à la protection du pauvre et de l'enfant, que la mort est venu le frapper avant le temps, le 31 octobre 1839. »

AUDINET SERVILLE.

Décembre 1839.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1839.

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 2 janvier 1839.)

Présidence de M. RAMBUR, vice-président.

Correspondance. — M. Fehz, de Gaunzenhausen, en Bavière, adresse à la Société un catalogue de Lépidoptères d'Europe dont il peut disposer.

Ouvrages offerts. — Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot, de Janvier à Octobre 1838, in-8.

La Société procède au renouvellement annuel des membres du bureau ; les élections ont lieu dans l'ordre suivant :

Président, M. Rambur.
Vice-président, M. Douë.

Secrétaire, M. Brullé.
Secrétaire-adjoint, M. Pierret.
Trésorier, M. Aubé.
Archiviste, M. Duponchel.

Lectures.— M. Aubé lit une note critique, faite par un membre qui désire garder l'anonyme, sur le *Spéciès des Hydrocanthares* qu'il a publié récemment.

— M. Duponchel présente le compte rendu des expériences faites chez lui, par plusieurs membres de la Société, à l'effet de découvrir l'organe du cri dans le *Sphynx* à tête de mort (*Acherontia atropos*).

— M. Pierret lit la description d'une nouvelle espèce d'*Agrotis*.

Membre reçu. — M. le vicomte de Lamotte, présenté par M. Buquet.

(Séance du 16 janvier 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — Notice sur M. Frédéric Cuvier, extraite des *Annales d'anatomie et de physiologie*, par M. Gervais.

Communications. — M. Pierret donne des nouvelles de M. Deyrolle fils, qui voyage en ce moment dans le midi du Portugal, aux frais d'une société d'actionnaires. Après s'être embarqué à Londres le 6 décembre dernier, M. Deyrolle a touché Lisbonne le 15 du même mois. Sa santé était parfaite et il se disposait à commencer ses excursions.

— M. Amyot communique, de la part de M. Serville, une lettre adressée à ce dernier par M. Solier, de Marseille.

« J'ai reçu il y a peu de temps, dit M. Solier, une lettre « de M. Gay ; elle est datée de S.-Yago, du 10 septembre « 1838. Il vient de parcourir les provinces de Coquimba, « Illopio, Santa-Rosa, c'est-à-dire une partie du nord du « Chili; il paraît satisfait de ses récoltes dans tous les « genres. D'après ce qu'il marque, il a de nombreux do- « cuments sur les mœurs, l'anatomie, et la distribution « géographique des insectes qu'il a recueillis. »

— M. Audouin annonce qu'il s'occupe activement de la publication de ses recherches sur la *Pyrale* de la vigne. Ce travail formera un volume in-4, qui sera accompagné de vingt planches, montrant les dégâts causés à la vigne par la chenille de cet insecte, et le représentant dans ses divers états. L'étude que M. Audouin en a faite lui a donné l'occasion d'observer, dans la structure de cet insecte, des particularités curieuses, qui n'avaient pas encore été signalées. Il a reconnu, par exemple, que la poussière écailleuse qui recouvre les ailes des pyrales était formée par des couches superposées, au nombre de trois au moins. Il a démontré l'existence de ces couches à l'aide d'un procédé simple, qui consiste à enduire très légèrement une lamelle de verre d'un peu de gomme liquide; renversant l'aile sur cet enduit, et appuyant dessus avec le doigt, il obtient par cette pression l'empreinte de l'aile sur la lamelle de verre. Cependant la surface de l'aile (et il s'agit ici de la face supérieure de la première paire d'ailes), n'est pas encore dépouillée de toutes ses écailles, et ce qui le prouve, c'est que si l'on répète la même opération avec la même aile, on obtient une seconde empreinte sur la lamelle de verre ; enfin, en appliquant encore cette aile, qui a déjà fourni deux empreintes, on en produit une troisième.

M. Audouin s'est assuré par le secours du microscope que les écailles avaient des dimensions différentes, qu'elles étaient d'autant plus petites qu'elles appartenaient à une couche plus profonde, en sorte que, se recouvrant complétement l'une par l'autre, il n'y a jamais de touché chaque fois par le liquide gommeux que la couche la plus extérieure. Le fait s'explique ainsi facilement.

Le même membre fait une autre communication au sujet de la structure singulière du pénis de la *Pyrale*, qui présente à sa base une série d'épines réunies en faisceaux, au nombre de huit ou dix; ces épines pénètrent dans les organes de la femelle, et s'écartent tout à coup à leur intérieur en forme de rosace, qui empêche au mâle de le retirer de la partie dans laquelle il l'a engagé.

— M. Boisduval présente à la Société deux individus de l'*Agrotis Europea*, qui lui paraissent se rapporter à l'espèce dont M. Pierret à lu, à la dernière séance, la description sous le nom de *Desillii*. Après avoir examiné ces individus, M. Pierret, tout en se plaisant à reconnaître la haute supériorité de M. Boisduval, qu'il nomme son maître, croit voir à son tour dans le dessin et dans la couleur de ces deux espèces, des différences qui lui paraissent suffisamment tranchées; en conséqnence il demande à la Société, ainsi qu'à M. Boisduval, la permission de persister dans son opinion.

(Séance du 6 février 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Communications. — M. Feisthamel apprend à la Société que plusieurs membres l'ont chargé de réclamer auprès d'elle une table alphabétique, semblable à celle

des quatre premiers numéros des *Annales*. M. Feisthamel fait valoir les avantages d'une pareille table, indispensable, dit-il, pour la recherche des matières scientifiques. M. Aubé objecte à son tour que la Société a dû renoncer à établir une table aussi compliquée, parce que la composition en était beaucoup trop dispendieuse. M. Feisthamel reprend la parole pour demander qu'à partir de 1838, la table soit rédigée, sinon comme celle des quatre premiers numéros, du moins avec plus de régularité que celle des années précédentes. MM. Aubé et Amyot insistent sur l'opportunité de l'observation de M. Feisthamel. En conséquence, la Société invite le secrétaire-adjoint à informer M. Brullé du désir qu'elle éprouve d'avoir, à compter de l'année 1838, une table rédigée dans un ordre plus méthodique et plus régulier.

— M. Duponchel annonce qu'il vient de recevoir une réponse de M. Boyer-de-Fonscolombe, relativement à l'invitation qu'il lui avait faite d'envoyer en communication à la Société la pierre qui porte l'empreinte d'un papillon, tellement exacte, qu'on y reconnaît que ce papillon est une espèce de Jasius. M. de Fonscolombe répond que M. le comte de Saporta, son gendre, possesseur de cette pierre, ne veut pas s'en dessaisir, parce qu'il craint qu'elle ne se brise en route, mais il pense que le dessin très fidèle qui en a été envoyé à M. le professeur Audouin pourra convaincre les plus incrédules de l'exactitude de son assertion. M. de Fonscolombe annonce en même temps que M. de Saporta se propose d'envoyer à la Société une notice sur ce fossile, aussitôt qu'il aura réuni tous les renseignements nécessaires.

— M. Pierret donne des nouvelles toutes récentes de M. Deyrolle fils, jeune voyageur qui explore le Portugal

dans le but d'y faire des recherches entomologiques. Dans une lettre datée de Lisbonne 28 janvier, M. Deyrolle annonce qu'il a déjà recueilli, malgré le mauvais temps, plus de 1,500 insectes, parmi lesquels se trouvent des espèces qu'il croit fort intéressantes. Il signale parmi celles-ci plusieurs *Brachinus*, dont un plus grand que le *Mexicanus*, et qui est fort rare dans ce pays ; quelques *Ditomus* et *Acinopus*, plusieurs espèces de *Pristonichus* et genres voisins, une douzaine d'espèces de *Brachélytres*, quelques *Hétéromères*, *Lytta*, etc. ; plusieurs espèces intéressantes de *Curculionites*, de *Chrysomélines*, etc., etc. A l'heure où M. Deyrolles écrit, les Lépidoptères ne volent pas encore ; il n'a pris qu'un très petit nombre d'insectes des autres ordres.

Lectures. — M. Pierret donne lecture d'une note sur le *Sphinx cretica*, par M. Bugnon de Lausanne. Dans cette note, M. Bugnon établit deux espèces parmi les individus du Sphinx connu sous le nom de *Cretica* ; il laisse à la première le nom de *Sphinx cretica*, et il donne à la seconde le nom de *Sphinx Boisduvalii.*

Le même membre lit, au nom de M. Guénée, une réponse au second Mémoire de M. Duponchel sur la manière d'établir une bonne classification dans l'ordre des Lépidoptères.

— M. Robineau-Desvoidy lit une courte notice où il se plaint amèrement de la nullité des progrès de la science dans l'étude des Mouches, depuis la publication de son essai sur les Myodaires. Il pense qu'il faut s'en prendre surtout au défaut d'études réelles dans cette matière, et déclare qu'en France aucun entomologiste ne s'est encore sérieusement occupé de ce sujet.

(Séance du 20 février 1839.)

Présidence de M. Boisduval.

Lectures. — Observations sur le travail de M. Mac-Leay intitulé : *On some new forms of Arachnidea*, par M. Lucas.

Mémoire sur le *Xenillus clypeator*, nouveau genre de Coléoptères, par M. Robineau-Desvoidy.

(Séance du 6 mars 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — *Nova Acta naturæ curiosorum*, t. XVIII, part. 2.

Manuel du Coléoptériste, par M. Hope, 2e partie, en anglais. Description du *Goliathus torquatus*, par le même (extrait du *Magasin d'histoire naturelle*, en anglais).

Iconographie et Histoire naturelle des Coléoptères, par MM. de Castelnau et Gory ; livr. 25 et 26.

Recueil de la Société d'agriculture, sciences et arts et belles-lettres du département de l'Eure ; 1er et 2e cahiers trimestriels de 1838.

Communications. — M. Gervais fait connaître à la Société un travail de M. de Waga sur les Myriapodes des environs de Varsovie.

— M. Audouin présente à la Société le dessin représentant le Lépidoptère fossile de la formation gypseuse d'Aix, en Provence. Ce dessin lui a été donné par M. de Fonscolombe, qui n'a pu obtenir l'empreinte elle-même. M. le Président prie M. Boisduval de vouloir bien examiner ce dessin, et d'en faire l'objet d'un rapport. Voici ce qu'en dit M. de Fonscolombe : « Je n'ai pas pu me procurer, ou on n'a pas voulu me céder une pièce bien

intéressante trouvée dans nos plâtrières d'Aix ; j'ai imaginé de la faire dessiner et ensuite colorier. Je puis en garantir l'exactitude, l'ayant vérifié avec soin ; vous verrez que c'est l'empreinte d'un Lépidoptère qui me paraît appartenir au genre Nymphale. Je l'ai cherché dans l'*Encyclopédie méthodique :* il m'a paru ne pas s'y trouver ; il serait voisin de la nymphale *Erota*, n° 47. J'ai pensé que ce dessin pourrait être de quelque intérêt. »

(Séance du 20 mars 1829).

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — *Iconographie et Histoire naturelle des Coléoptères,* par MM. de Castelnau et Gory ; livraisons 27 et 28.

Communications. — M. Aubé communique à la Société une observation curieuse qui a été faite par M. de Waga dans les environs de Varsovie. M. de Waga fut consulté au sujet d'un insecte qui rongeait les jeunes greffes des arbres fruitiers, et occasionnait de grands dégâts. Il reconnut que cet insecte était le *Polydrusus* (Phyllobius) *oblongus* à l'état parfait. Le moyen indiqué par M. de Waga pour préserver les jeunes greffes des ravages de cet insecte, consiste à les envelopper de laine ou de coton très lâche, qui laisse pénétrer l'air sans livrer passage au *Polydrusus.*

M. Aubé prie la Société d'agréer sa démission des fonctions de trésorier, que des changements survenus dans sa famille le mettent dans l'impossibilité de remplir plus longtemps. La Société exprime ses regrets à M. Aubé, et accepte sa démission ; elle déclare qu'elle procédera à son remplacement dans la prochaine séance.

Lectures. — M. Lucas lit la description d'un Lépidoptère nouveau (*Papilio Duponchelii*).

(Séance du 3 avril 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — M. Guérin fait présent à la Société d'un numéro de la *Revue de la Société cuviérienne*, renfermant un Mémoire de M. de Waga sur les Myriapodes.

Correspondance. — M. Blomart adresse à la Société un modèle de nouvelles boîtes à insectes ; ces boîtes, construites en verre, ont l'avantage de ne pas se déformer, et de laisser voir les insectes sans que l'on soit obligé de *les ouvrir.* Le prix des boîtes est le même que celui des boîtes en carton employées jusqu'ici par les entomologistes.

Communications. — M. Pierret communique à la Société, de la part de M. Florent Ducellier, jeune entomophile qui s'occupe de Lépidoptères, une courte notice sur des chenilles de *Sphinx Nerii* qui ont été trouvées dans Paris en 1837. « Ces *Nerii*, dit-il, sont éclos dans un jardin du faubourg Saint-Antoine, sur des lauriers conservés depuis plusieurs années, et sans doute originaires de Paris. Le jardinier qui me les a procurés avait trouvé dix-sept chenilles, mais l'une d'elles périt instantanément pour avoir été placée au soleil. Je nourris les seize autres sous une cloche à melons, dans un lieu assez obscur, depuis le milieu de septembre jusqu'au premier octobre 1837 ; à cette époque, elles s'étaient toutes changées en chrysalides. Quelques jours avant leur métamorphose, la couleur verte passait, par des dégradations plus ou moins brusques, à un brun très foncé. Les chrysalides, d'un brun très clair d'abord, devinrent tout à fait noires au bout de cinq à six jours. Les quatre premiers Sphinx sont éclos le 7 ou 8 octobre, les derniers

passé le 20; une seule chrysalide n'a pas donné de papillon. »

Ce qu'il y a de remarquable dans cette découverte, ajoute M. Pierret, c'est que le *Sphinx Nerii* a totalement manqué dans le midi, cette même année, tandis qu'en 1834 et 1835, il avait été extrêmement abondant, non seulement dans les contrées méridionales, mais même dans des climats beaucoup plus froids, où l'on ne l'avait pas encore observé.

M. Pierret fait encore observer qu'en 1837 madame Lesage, née Deplantade, avait également trouvé plusieurs chenilles de *Sphinx Nerii* aux environs de Chartres, mais qu'elle n'avait pu réussir à en obtenir une seule éclosion.

— M. Aubé met sous les yeux de la Société un instrument destiné à la chasse aux insectes, construit sur le modèle du *Thérentome* de M. Blisson; seulement la charpente de cet instrument est composée de tubes en cuivre qui se vissent les uns à la suite des autres, au lieu de se replier comme les compartiments en bois blanc, employés par M. Blisson.

— La Société procède ensuite à la nomination d'un nouveau trésorier, en remplacement de M. Aubé, l'unanimité des suffrages se porte sur M. Montandon, qui est en conséquence proclamé trésorier de la Société.

— La Société, conformément à un article de son règlement, s'occupe aussi dans cette séance du renouvellement de la commission de publication. Les cinq membres qui obtiennent le plus de suffrages sont : MM. Duponchel, Boisduval, Aubé, Démary et Douë.

Lectures. — Description d'une nouvelle espèce du genre *Ophthalmicus*, par M. de Waga.

(Séance du 17 avril 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — Description d'une nouvelle espèce de Porcellion, et observations sur ce genre de crustacés, par M. Guérin-Meneville.

Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot, numéros des mois de Novembre, Décembre 1838; Janvier, Février, Mars 1839.

Correspondance. — Le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre de M. Brullé, qui annonce à la Société son intention de quitter bientôt Paris, et qui la prie en conséquence de vouloir bien agréer sa démission de ses fonctions de secrétaire.

La Société décide qu'elle procédera au remplacement de M. Brullé dans la prochaine séance.

Communications — M. Boisduval rend un compte verbal du rapport que la Société l'avait chargé de faire, sur un dessin envoyé à M. Audouin, par M. de Fonscolombe, et qui représente une empreinte de lépidoptère fossile, trouvée dans les environs d'Aix. M. Boisduval déclare, qu'après un examen attentif, il a reconnu que ce lépidoptère devait appartenir à son genre *Cyllo*, et qu'il se rapprochait beaucoup des espèces décrites par les auteurs sous les noms de *Satyrus Europa*, *Caumax*, *Rhosia*, et plusieurs autres lépidoptères indiens. Le même membre ajoute que ce *Rhopalocère* ne peut se rapporter exactement à aucune des espèces vivantes déjà connues. Toutefois, avant de décider si cet insecte doit être regardé comme un véritable fossile, M. Boisduval pense qu'il serait indispensable que la Société pût avoir sous les yeux

la pierre qui a servi de modèle au dessin envoyé par M. de Fonscolombe.

La Société adopte à l'unanimité les conclusions de M. Boisduval ; elle invite donc le secrétaire-adjoint à écrire à M. le comte de Saporta, possesseur de la pierre en question, pour le prier de vouloir bien la lui envoyer en communication.

Lectures. — M. Boisduval lit, au nom de M. Merck, de Lyon, la description de la chenille d'une espèce de lépidoptère du genre *Agrotis*, déjà connue dans le collections sous le nom de *Nyctimera ;* cette description est accompagnée d'un dessin.

Note monographique sur le genre Macrodontie de M. Audinet-Serville, par M. Gory.

Membres reçus. — M. Vngher, de Paris, présenté par M. Brullé ; M. Charles Delacour, juge d'instruction à Beauvais (Oise), présenté par M. le comte de St.-Fargeau.

(Séance du 8 mai 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — *Histoire naturelle et Iconographie des Coléoptères*, par MM. de Castelnau et Gory.

Correspondance. — Lettre de M. Graells, de Barcelonne, qui annonce à la Société sa nomination à la chaire de zoologie du Muséum royal des sciences naturelles de Madrid. M. Graells s'empresse d'offrir ses services à ses collègues de la Société entomologique de France, et les prie de croire qu'ils trouveront toujours en lui un ami sincère et dévoué.

Communications. — M. le général Dejean entretient la

Société d'un insecte qui lui a été donné, comme appartenant à l'ordre des Coléoptères, par M. Robineau-Desvoidy (cet insecte a été le sujet d'un mémoire que M. Robineau a lu récemment à la Société). M. Dejean pense que l'espèce dont il s'agit n'est point un coléoptère, mais qu'elle doit être rapportée à la tribu des Acaridiens ; au reste, comme la faiblesse de ses yeux ne lui a pas permis d'en étudier les caractères avec une attention aussi scrupuleuse qu'il l'aurait désiré, M. Dejean a cru devoir l'apporter à la Société, afin qu'il fût soumis à l'examen d'une commission spéciale.

Conformément à la demande de M. Dejean, M. le Président charge deux membres de la Société de vérifier avec soin les caractères de l'insecte décrit par M. Robineau-Desvoidy. Les deux membres désignés par M. Rambur sont MM. Lucas et Démary.

—M. Audouin communique à la Société la description de quelques espèces du genre *Acarus*, par M. Léon Dufour.

Le même membre appelle l'attention de la Société sur une larve de diptère, dont Linnœus, Fabricius et Olivier avaient déjà signalé les ravages; Linnœus, le premier, avait donné des détails sur cet insecte, qui a souvent endommagé des récoltes entières; de plus, Olivier l'avait également mentionné sous le nom de *Musca pumilionis*. Cette larve, dit M. Audouin, se tient à la base de la tige des seigles, près du collet, et c'est là qu'elle subit ses métamorphoses. Des agriculteurs de Grignon remarquèrent avec étonnement, au mois de mars dernier, que les tiges du seigle qu'ils avaient semé pendant l'automne de l'année précédente, devenaient monstrueuses à leur base, et que ce développement excessif

avait arrêté la croissance des parties supérieures. Dans l'ignorance où ils étaient de la véritable cause du fléau qui affligeait ainsi leurs céréales, ils imaginèrent de faire parcourir leurs champs par des bestiaux, qui dévorèrent toutes les parties saines de la plante, sans toucher aux portions attaquées. M. Audouin, ayant été averti par M. Boyer, professeur d'agriculture à la ferme-modèle de Grignon, reconnut bientôt la présence de la larve dont nous avons parlé, et c'est alors qu'il leur conseilla d'enlever une à une toutes les tiges malades, opération qui n'est ni moins simple, ni plus difficile à exécuter, dit-il, que l'extirpation des herbes nuisibles à l'agriculture.

M. Audouin met sous les yeux de la Société un petit bocal qui contient la larve de la *Musca pumilionis*, la plante dont elle se nourrit, la chrysalide, ainsi que l'insecte parfait.

Lectures. — M. Brullé lit un mémoire contenant des observations sur le *Sybistroma Dufourii*, par M. Léon Dufour.

Après cette lecture, la Société procède par la voie du scrutin à l'élection d'un secrétaire en remplacement de M. Brullé, démissionnaire. M. Lefebvre, membre absent, obtient quatorze voix, et M. Démary huit; le premier ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé secrétaire.

(Séance du 5 juin 1839.)

Présidence de M. Doué, vice-président.

Ouvrages offerts. — Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot.

Correspondance. — Le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre de M. Lefebvre, qui remercie la Société

de l'honneur qu'elle lui a fait, en le nommant secrétaire, dans la dernière séance. M. Lefebvre exprime en même temps à ses collègues le vif déplaisir qu'il éprouve de ne pouvoir accepter ces fonctions, qu'il se regarderait comme très heureux de remplir encore, si des circonstances particulières n'étaient venues entraver sa volonté.

Sur la demande du secrétaire-adjoint, la Société décide que la lettre de M. Lefebvre sera insérée au Bulletin des Annales ; en outre, M. le Président charge ce fonctionnaire d'être, auprès de M. Lefebvre, l'interprète des regrets de la Société.

Paris, 10 mai 1839.

A Messieurs les Membres de la Société entomologique de France.

Mes chers Collègues,

Il est de ces circonstances qui font époque dans la vie, et qu'on aime à se rappeler. Dans leur nombre, pour moi bien restreint, je dois placer au premier rang et la nomination aux fonctions auxquelles vous avez bien voulu m'appeler, à mon insu, dans votre séance dernière, et surtout la démarche insolite dont vous avez cru devoir me faire l'honneur de l'accompagner, en chargeant votre Président et votre Secrétaire de venir en personne m'en apprendre la nouvelle, aussi douce qu'inattendue.

Les expressions me manquent pour vous dire ici, comme je le ressens, combien ce souvenir de vieux amis, d'anciens collègues, m'a ému, et plus encore combien il m'est pénible de ne point répondre, pour le moment, comme je le voudrais à cette nouvelle preuve d'affection et de confiance de votre part.

Vous le savez, il m'a fallu de bien graves, de bien puissants motifs pour me décider, dans le temps, à résigner des fonctions que j'aimais tant à remplir, et que, grâce à votre coopération active, je vis couronner de quelques succès pendant nos premières années. Aujourd'hui que des affaires, pour moi d'une haute importance, entravent encore ma volonté et m'empêchent de disposer de moi-même, il m'est impossible de former actuellement quelque projet, et, par consé-

quent, de vous promettre ce qu'il ne dépendrait peut-être pas de moi de tenir en reprenant la direction du secrétariat que vous vouliez bien me confier de nouveau.

Et c'est par cela même que je sais par expérience ce que ces fonctions peuvent exiger, comment elles demandent à être remplies, que, voulant répondre dignement à votre bienveillance, je ne veux accepter ce poste, si bien fait pour me flatter sous tant de rapports, que lorsqu'il dépendra de moi seul de m'y consacrer entièrement.

Pour moi alors ce sera non seulement un bonheur, mais encore un devoir. Latreille mourant avait reçu ma promesse de ne jamais retirer ou refuser mon concours à cette Société qu'il fonda, et dont il nous légua à tous l'avenir, à moins que d'impérieuses circonstances ne vinssent à m'y forcer. C'est le moins, lorsqu'elles cesseront, que je tienne ma parole envers notre digne maître, et que je réponde, comme elle le mérite, à la précieuse confiance que vous n'avez cessé de me témoigner.

Soyez assez bons, mes chers Collègues, malgré ce refus qui me peine bien, et que la dure nécessité m'impose aujourd'hui de sa main de fer, pour me conserver votre bonne amitié; plus que jamais elle m'est nécessaire... Un temps viendra, je veux le croire prochain, où j'irai vous serrer la main, et jaser encore à nos séances de cette douce Entomologie à laquelle je dois parmi vous de si précieuses et honorables affections.

Veuillez, je vous en prie, agréer mes hommages, et me croire, avec reconnaissance, toujours votre bien dévoué confrère.

A. Lefebvre.

— Lettre de M. de Saporta, qui annonce à M. Pierret que, pour se conformer au désir de la Société, il vient d'adresser à M. Duponchel l'empreinte du lépidoptère fossile qui lui avait été demandée en communication par la Société.

— Lettre de M. Perris, de Mont-de-Marsan, qui envoie à la Société une notice sur quelques diptères nouveaux.

Communications. — M. Duponchel s'empresse de mettre sous les yeux de la Société l'empreinte du lépidoptère

fossile qu'il a reçu de M. de Saporta, et dont il vient d'être question.

La Société décide que cette empreinte sera soumise à l'examen de la commission de publication, et, sur sa demande, M. Audouin est invité à s'adjoindre à cette commission.

M. Audouin communique, de la part de M. Pecchioli, de Pise, la description d'une espèce nouvelle de *Sitaris*, à laquelle l'auteur donne le nom de *Sitaris Solieri.*

A ce sujet, M. Audouin rappelle que, dans la séance du 2 décembre 1835, il avait fait connaître les habitudes des *Sitaris* : ainsi qu'ils vivent dans les nids de certains hyménoptères, particulièrement dans ceux des *Antophores.* M. Audouin a vu les jeunes larves sortir des œufs qui avaient été pondus sous ses yeux ; elles ont plusieurs traits de ressemblance avec celles des *Meloés* et des *Cantharides.* Leur vie, parasite à l'intérieur des habitations des *Antophores*, est très remarquable ; cet entomologiste en a signalé les principaux traits, il se propose de publier bientôt les observations qu'il a pu faire.

Lectures. — Description de quelques diptères nouveaux, par M. Edouard Perris, de Mont-de-Marsan ; elles sont accompagnées de plusieurs dessins.

Après cette lecture, M. le Président rappelle à la Société que M. Lefebvre n'ayant pu accepter les fonctions qui lui ont été conférées dans la dernière séance, il y a lieu pour elle de procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire, en remplacement de M. Brullé, démissionnaire. En conséquence, la Société procède à cette élection par la voie du scrutin.

Au premier tour, M. Démary ayant obtenu la majorité

des suffrages, est proclamé par M. le Président secrétaire de la Société.

Avant la clôture de la séance, M. Pierret annonce à la Société qu'un de nos collègues, M. Dupont, vient d'acheter la belle collection de Coléoptères de Madagascar, qui a été rapportée par M. Goudot. Cette collection se monte à 15,000 individus.

M. Audouin annonce, de son côté, que le Muséum d'histoire naturelle de Berlin et le Musée de Paris avaient acheté antérieurement une partie des insectes provenant du voyage de M. Goudot.

Membres reçus. — M. le baron d'Hombres Firmas, correspondant de l'Institut, demeurant à Alais (départ. du Gard), présenté par M. Audouin.

M. Boulard (Désiré), attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris, présenté par M. Douë.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1839.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 3 juillet 1839.)

Présidence de M. Doüe, vice-président.

Ouvrage offert. — Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot, n° 5, de Mai 1839.

Communications. — M. Buquet fait part à la Société de la découverte faite à Arras et à Saint-Valery-sur-Somme du *Trechus discus*, par MM. Colin et Henri ; suivant ces entomologistes, cette espèce de coléoptère est rare dans les deux localités. M. Buquet ajoute qu'il a reçu de M. Pesneau plusieurs individus du *Biphyllus*

lunatus, pris à Nantes, sur des troncs de frênes et dans des champignons.

Lectures. — Le Secrétaire lit, au nom de MM. Lucas et Démary, un rapport sur un mémoire de M. Robineau-Desvoidy, ayant pour titre : *Mémoire sur le Xenillus clypeator* (Coléoptère nouveau).

Après la lecture de ce rapport, M. Audouin fait observer que l'erreur sur la nature de cet insecte lui paraît si évidente, que, dans l'intérêt de M. Robineau-Desvoidy, il s'oppose à ce que le mémoire de ce dernier soit inséré dans les Annales de la Société. M. Démary pense que cela ne doit pas être un motif pour refuser d'imprimer dans les Annales le mémoire de M. Robineau-Desvoidy, car tout le monde sait que ce savant a assez de bonne foi pour reconnaître son erreur, s'il se rend aux raisons établies dans le rapport, ou assez d'habileté pour se défendre, s'il persiste dans son opinion. Néanmoins, la Société décide que le mémoire de M. Robineau-Desvoidy ne sera pas imprimé dans les Annales.

M. Démary fait alors observer que le rapport devient sans objet et ne doit pas être imprimé, car il serait injuste de publier la critique des opinions de M. Robineau-Desvoidy, sans y joindre en même temps le mémoire de ce dernier, afin que les lecteurs des Annales puissent juger la question. Malgré ces motifs, M. Audouin veut que le rapport soit imprimé, et, sur sa proposition, la Société décide qu'il sera publié dans les Annales. Mais il désire que quelques modifications soient apportées au rapport; il croit que M. Démary n'aurait pas dû établir, dans son introduction, que cette erreur ne devait pas étonner, et qu'on en avait déjà plusieurs exemples, parce que, dit-

il, pour l'honneur de la Société entomologique, il ne veut pas que l'on croie qu'il lui est difficile de distinguer une Arachnide d'un insecte. Ainsi il pense qu'il faut supprimer ce passage, et que le Rapporteur doit avertir par une note que l'insecte qu'il avait à sa disposition n'était pas en très bon état.

M. Démary déclare qu'il est parfaitement d'accord avec M. Audouin sur le second point, et qu'il a même eu soin d'en dire quelques mots dans le rapport. Sur le premier, il répond que la question n'était pas aussi facile à décider que le prétend M. Audouin, et il appuie son opinion : 1° sur l'incertitude dans laquelle sont restés tous les membres de la Société, lorsqu'on leur a présenté cet insecte à l'une des précédentes séances ; 2° la tribu des Acarides à laquelle appartient cet insecte, s'éloigne déjà des Arachnides vraies par des caractères importants, tandis que quelques uns la rapprochent des Hexapodes ou insectes proprement dits, et en forment, pour ainsi dire, le passage, par conséquent que l'erreur n'a rien d'extraordinaire ; 3° cet insecte étant microscopique, la question ne pouvait être décidée à la vue simple : or, tout le monde sait combien sont incertaines les observations faites avec les instruments grossissants, car il arrive souvent que deux personnes, regardant le même objet à travers le même microscope, le voient d'une manière différente ; 4° que la zoologie fournit des exemples plus grands encore de ces divergences d'opinions : ainsi, par exemple, les *Cirripèdes*, que M. Cuvier plaçait parmi les mollusques, ont été rattachés aux articulés par d'autres naturalistes d'un grand mérite, puis placés comme intermédiaires entre ces deux ordres, et cepen-

dant ici on n'avait pas à observer des animaux microscopiques.

Malgré ces motifs, la Société décide que les modifications proposées auront lieu.

M. Reiche lit la description de deux espèces nouvelles de Coléoptères : la première, formant un genre nouveau, qu'il nomme *Amphion*, appartient à la famille des *Longicornes*; la seconde, au genre *Amblycheila*, de Say. Ces deux mémoires sont accompagnés de dessins coloriés.

M. Boisduval donne lecture d'un rapport sur un Lépidoptère fossile, envoyé par M. de Saporta. M. Boisduval propose de faire exécuter, aux frais de la Société, un dessin exact et colorié de cette empreinte; la Société approuve cette proposition. M. Audouin fait observer qu'il a examiné avec M. Duponchel cette empreinte de Lépidoptère fossile, au microscope, et qu'il n'existe sur la pierre aucune trace d'écailles.

M. Pierret lit, au nom de M. Boulard (Désiré), une note sur quelques observations faites aux environs de Paris par cet entomologiste, et relatives au *Platicerus caraboïdes*. La Société décide qu'elle sera insérée dans le Bulletin des Annales.

« Fabricius, dans son *Entom. syst.*, suppl., tom. 7, p. 140, sp. 15, dit M. Boulard, regarde comme deux espèces distinctes le *Platicerus caraboïdes* et le *P. rufipes*. Mais je suis porté à croire que ce célèbre entomologiste a fait un double emploi, et que le dernier, ou le *P. rufipes*, n'est autre chose qu'une variété femelle du *P. caraboïdes*.

« Dans une excursion que je fis dernièrement aux environs de Paris, je pris accouplés un très grand nombre de ce charmant coléop-

tère, et, après avoir examiné tous ces individus avec une scrupuleuse attention, je m'aperçus que le *P. caraboïdes* était accouplé avec le *P. rufipes*, Fab. Je crois que ce qui aura induit Fabricius en erreur, et ce qui l'aura poussé à commettre ce double emploi, c'est que ce savant entomologiste n'aura sans doute vu qu'un très petit nombre d'individus; de plus, je suis porté à croire que ce même auteur n'a jamais surpris cette espèce accouplée, et que peut-être aussi il ignorait les mœurs de ce lamellicorne que j'ai été aussi à même d'observer.

« C'est dans les premiers jours du mois de mai, de deux à six heures après midi, par un temps calme et un soleil ardent, que l'on voit voltiger le *P. caraboïdes* autour des jeunes taillis de chêne (*quercus robur*). La femelle se tient toujours sur le bourgeon de cet arbre encore jeune, et qu'elle ronge afin de se pratiquer une retraite, dans laquelle elle est à peine visible. Pour le mâle, on le trouve ordinairement accroché à la branche occupée par la femelle, dont il découvre bientôt la retraite, et effectue sans doute là, l'acte auquel la nature le destine. C'est en observant la démarche des mâles que je parvins à découvrir, non sans beaucoup de peines, la retraite des femelles. En peu de temps je surpris dix individus accouplés du *P. caraboïdes* avec la femelle désignée sous le nom de *P. rufipes*, et dix-huit autres accouplements du *P. caraboïdes* proprement dit. Enfin cette excursion me produisit en tout quatre-vingt-trois individus des deux sexes.»

M. Duponchel donne communication d'un mémoire de M. Spinola, sur les Fulgorelles.

(Séance du 7 août 1839.)

Présidence de M. Boisduval.

Ouvrages offerts. — Genera et species curculionidum, cum synonymia hujus familiæ; tom. 5, première partie; par M. Schœnherr.

Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, tenue à Châlons, le 1er septembre 1838.

Recueil de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, du département de l'Eure, numéros 35 et 36 de Juillet et Décembre 1838.

Correspondance. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Ministre de l'instruction publique, annonçant que plusieurs publications à l'adresse de la Société entomologique sont déposées à son ministère.

Communications. — M. Serville communique à la Société une lettre de M. Fischer de Waldheim, dans laquelle cet entomologiste annonce la découverte de trois espèces nouvelles d'Acridiens, trouvées dans la Daourie. M. Fischer fait part aussi à M. Serville d'un travail particulier qu'il a entrepris sur les espèces aptères de Locustes, et qu'il a soumis à la Société Impériale des naturalistes de Moscow. M. Serville demande qu'un extrait de la lettre de M. Fischer soit insérée dans le Bulletin des Annales; la Société approuve cette proposition.

Monsieur,

J'ai reçu peu d'espèces nouvelles. Mais trois espèces d'Acridiens de la Daourie me paraissent cependant remarquables; ce sont :

Acridium gibbosum, thorace carinato gibboso; elytris griseis, fusco-maculatis; 1″ 7‴ long.

Acridium dorsatum, viride, elytris raro nigro-punctatis, vitta nigra capitis thoracisque inter elytra prolongata; 1″ 6‴ long.

Acridium reticulatum, fuscescens, vitta thoracis et elytronum fusciori; elytris fortites reticulatis. Long. 1″ 6‴.

J'ai soumis à la Société Impériale des naturalistes de Moscou une revue des espèces aptères de Locustes, où j'ai établi quelques sous-genres, qui trouvent peut-être leur défense dans vos propres prin-

cipes de classification. La forme du thorax et de l'oviducte m'ont conduit à la division du tableau suivant :

Loc. thorace	
I. Tridiviso.	
a. Lævi, plano (corpore lineari).	*Saga*, Charp.
b. Tuberculato (corpore crasso)	*Ephippiger*, Latr.
II. Bifido ; metathorace	
a. Margine spinoso ; abdomine	
α. Conico, lævi.	*Onconotus*, Fisch.
β. Obconico, crasso, spinoso.	*Hetrodes*, Fisch.
b. Brevi, lævi, plano, subquadrato.	*Olynthoscelis*, Fisch.
c. Magno, carinato, rotundato, postice elevato, clypeiformi.	*Peltastes*, Fisch.
III. Indiviso, subtuberculato.	*Bradyporus*, Charp.

Le nom d'*Ephippiger* doit être conservé au type connu sous le nom de *Locusta ephippiger*, F. Latr. *Ephippigera vitis*, Audinet-Serville.

Onconotus ne comprend qu'une seule espèce, *Locusta Laxmanni*, Pall., caractérisée par la forme de son corselet et de son oviducte. Plusieurs ont l'oviducte très comprimé et en croissant, denticulé à sa pointe, comme *Loc. aptera*, F. (*clypeata*, Panz.), *Denticauda*, *Sericauda*, *autumnalis*, Charp. : ils composent le genre *Olynthoscelis*. Il existe en Daourie quelques espèces, dont l'oviducte ressemble à celui des *Ephippiger*, quoiqu'il soit plus allongé et plus acéré ; mais leur thorax est lisse, élevé, arrondi en arrière, en forme de casque. Je les ai fait connaître sous le nom de *Peltastes*. Trois espèces m'en sont parvenues, que je crois nouvelles : *Venosus*, *Specularis* et *Hastatus*.

Moscou, ce 25 mai 1839.

Lectures. — **Le secrétaire lit, au nom de la commission de publication, un projet de réimpression et de modi-**

fications du règlement. Ce projet, après quelques changements, qui portent principalement sur les articles 14, 35 et 45, est mis aux voix et adopté.

— M. Pierret lit, au nom de M. Lucas, la description d'une nouvelle espèce de crustacé fossile recueillie dans la presqu'île de Malaca. Ce Mémoire est accompagné d'un dessin colorié.

Le même membre donne lecture d'un Mémoire de M. Guénée, ayant pour titre : *Essai sur la classification des Noctuélides.*

— M. Duponchel dépose sur le bureau le dessin colorié du lépidoptère fossile envoyé par M. de Saporta, et que la Société l'avait chargé de faire exécuter.

(Séance du 4 septembre 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — Journal entomologique de M. Germar, deuxième numéro de l'année 1839.

Séance publique annuelle de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, d'Aix.

Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscow.

Notice sur deux Longicornes nouveaux, de la tribu des Lamiaires, avec une planche coloriée; par M. Buquet.

Notice sur le genre Sphœnognatus (Orthognathus, *Dej.*), fondé sur une espèce nouvelle de la Colombie, que M. Buquet nomme *Prionoïdes*, accompagnée d'une planche coloriée; par M. Buquet.

Notice sur la synonymie de quelques Gorytes; Notice

sur les Chrysides de la Belgique; Notice sur une nouvelle espèce de fourmis; par M. Wesmaël.

Thèse pour le doctorat en médecine; par M. Démary.

Correspondance. — Lettre de M. Maximilien de Spinola, qui adresse à la Société une Notice sur les Odynères des environs de Gênes.

Lettre de M. Gravenhorst annonçant qu'un prodrome de sa monographie des Staphylins paraîtra dans le prochain numéro du Journal entomologique de M. Germar; la monographie elle-même ne sera publiée qu'après celle des Coléoptères Microptères de M. Erichson, de Berlin.

Lettre de M. Léon Dufour annonçant l'envoi de deux Notices, l'une sur le *Chalcis sarcophagœ*, l'autre sur la *Nomia diversipes.*

— M. le baron d'Hombres-Firmas adresse à la Société une note relative aux dégâts commis sur les mûriers, dans les environs d'Alais, par la sauterelle Porte-selle (*Locusta ephipiger*).

— M. Perris adresse à la Société un Mémoire sur deux Galles nouvelles qu'il a découvertes aux environs de Mont-de-Marsan.

Communications. — M. Amyot appelle l'attention de la Société sur l'ouvrage périodique allemand de M. Germar, qui annonce la formation d'une Société entomologique à Stettin, et à laquelle le ministre de l'instruction publique de Prusse a accordé une somme considérable. Cet ouvrage donne un extrait des statuts de cette Société,

dont l'objet principal est l'entomologie des provinces allemandes; elle publie un journal, forme une bibliothèque et une collection d'insectes allemands. Les membres de cette Société sont obligés tour à tour de donner des mémoires sur la partie de l'entomologie qu'il leur plaît de choisir.

—M. Doumerc présente à la Société un Lépidoptère de la tribu des Tordeuses, accompagné du noyau endocarpique d'une pêche, où elle a subi ses métamorphoses ; ce Lépidoptère, suivant M. Duponchel, ne serait autre que la *Pyralis ribeana* de Fabricius.

« Vers le milieu du mois d'août de cette année, dit M. Doumerc, je remarquai une pêche mûre dont la base du pédicule était corrodée et perforée. Je fendis avec précaution cette pêche dans sa longueur jusqu'au noyau, dont les valves s'écartèrent d'elles-mêmes. Je remarquai aussitôt dans son intérieur une larve verdâtre, à tête bleue, occupant la place de l'amande, dont il ne restait qu'une petite portion. Afin de connaître l'espèce à laquelle appartenait cette larve, je refermai le noyau, et l'isolai en le plaçant sous un verre reposant sur une capsule de porcelaine. Huit à dix jours s'étaient écoulés, lorsqu'examinant de nouveau ce noyau, je trouvai dans son intérieur une petite chrysalide d'un brun fauve, fixée par l'extrémité caudale à l'une de ses parois, et entourée de quelques soies mélangées de petites crottes résidu de la dernière curée que la larve avait faite de l'amande. Je cessai alors de l'examiner jusqu'au 3 septembre, moment auquel j'aperçus le petit Lépidoptère fraîchement éclos appliqué contre les parois du verre, où je le piquai aussitôt. »

M. Doumerc termine cette communication, en demandant si la larve de ce Lépidoptère se nourrit spécialement de l'amande amère des fruits à noyaux, pour se métamorphoser ensuite dans la demeure qui lui a fourni sa pâture ; ou bien se nourrit-elle des feuilles de différents arbres fruitiers, ne rongeant l'amande des noyaux qu'au moment de la métamorphose, afin de s'y loger et se mettre à l'abri des agents extérieurs.

M. Duponchel fait observer que ces larves sont polyphages, et offrent les plus grandes variations dans le choix des substances qui doivent servir à leur nourriture; par conséquent que ce fait n'est pas en dehors de leurs habitudes connues.

— M. Pierret met sous les yeux de la Société un individu mâle de la *Plusia mya*, qu'il signale comme ayant été rencontré cette année dans la vallée de Chamouny par M. Pierret père, qui l'a pris en chassant au crépuscule. « On sait, dit M. Pierret, que cette belle espèce, » décrite pour la première fois par Esper sous le nom » de *V. argenteum*, a été retrouvée il y a une dixaine » d'années dans les vallées du Simplon par M. Anderegg » de Gamsen; on sait encore que toutes les *Plusia mya*, » qui figurent dans les collections de France et d'Alle- » magne proviennent uniquement des envois de ce zélé » et infatigable collecteur; or, il n'est pas douteux que » des explorations, habilement dirigées, ne fassent dé- » couvrir un jour cette espèce dans les Hautes-Alpes ou » dans les parties élevées des montagnes du Dauphiné, » puisqu'elle vient d'être prise à Chamouny, localité » dont la Faune a une grande ressemblance avec celle » de ces deux contrées. »

M. Pierret ajoute que son père a retrouvé aussi à Chamouny les *Polia Tephroleuca*, *Hadena Feisthamelii* et *Agrotis Helvetina*, qui avaient été rapportées de ce pays pour la première fois, à Paris, par M. Feisthamel, ainsi que les *Mamestra pernix*, *Maillardi*, *Agrotis Simplonia*, dont on doit la découverte à M. Anderegg de Gamsen.

Lectures. Le secrétaire donne lecture du projet de composition du troisième numéro des Annales de l'an-

née 1839, tel qu'il a été arrêté par la commission de publication, dans sa réunion du 28 août 1839. Quelques réclamations s'élèvent après cette lecture, relativement au mémoire de M. Robineau-Desvoidy, rejeté dans l'une des précédentes séances, et que la commission de publication propose d'imprimer conjointement avec le rapport de MM. Lucas et Démary, qui doit faire partie de ce troisième numéro.

M. le Président prend alors la parole, pour faire observer qu'il est impossible d'imprimer ce rapport et ce mémoire l'un sans l'autre; et, puisque la Société est obligée de revenir sur une décision déjà prise, M. Rambur pense qu'elle doit le faire en faveur de M. Robineau-Desvoidy, dont elle a d'abord accueilli le mémoire avec bienveillance; d'ailleurs, en admettant que ce savant observateur se soit trompé, cette erreur ne sera pas sans utilité pour la science, parce que, dans la suite, elle prémunira contre de semblables méprises.

Après une discussion courte mais animée, le rapport de la commission de publication est adopté.

M. Feisthamel lit une notice nécrologique sur M. Picard, jeune naturaliste voyageur, mort en 1838 au Sénégal, victime de son amour pour la science. Cette notice sera insérée dans les Annales de la Société.

Lecture d'une notice de M. le baron d'Hombres-Firmas, sur les dégâts commis aux environs d'Alais, par la sauterelle Porte-selle (*Locusta ephippiger*).

« Le gros Grillon, sauterelle Porte-selle, *Locusta ephippiger* des entomologistes, que nous appelons *grillë vert*, ou *gros-gril*, en languedocien, dit M. d'Hombres-Firmas, n'est que trop connu des agriculteurs par ses ravages dans les jardins, les champs et les vignes. Je l'accuse encore d'un tort dont beaucoup de gens ne l'auraient pas

cru coupable; il casse les branches de nos mûriers, des jets qui ont jusqu'à deux centimètres de diamètre; ou, pour parler plus juste, il occasionne leur rupture.

« Quand les blés sont coupés et emportés à l'aire, alors la sauterelle Porte-selle grimpe sur les mûriers qui bordent les terres. Ce ne sont pas les feuilles ou leurs pédoncules qu'elle attaque, elle ronge l'écorce des plus beaux jets près du tronc; elle n'en dévore pas une lanière ou un morceau d'un seul côté, mais la prend tout au tour, formant une véritable incision annulaire, dans le but d'en faire couler une sève abondante, si l'on n'admet l'instinct du mal. Si cette sauterelle cherchait l'écorce la plus tendre, elle dévorerait l'extrémité des pousses ou des brindilles, au lieu de s'attacher aux jets les plus vigoureux.

« Cette incision, qui pénètre quelquefois les premières couches du bois, a de 5 à 10 millimètres de large; elle est toute de bavures, bien loin d'être coupée net, ce qui, avec la chaleur de cette saison, l'empêche de se cicatriser, et bientôt une autre cause vient en hâter la perte : des coups de vent balancent vivement nos arbres, les branches feuillées surtout, qui offrent plus de prise; celles que les grillons ont entaillées, ne conservent plus l'élasticité qui fait plier et redresser les branches saines, elles se tordent ou se cassent; quelques fibres qui ont résisté les retiennent pendantes et flétries. Il faut, dès qu'on les aperçoit, raser proprement avec une serpette la naissance du jet, et le détacher même avant que le vent l'ait déchiré, si l'on reconnaît l'incision faite par les Porte-selles.

« Il est inutile que je décrive ici cet insecte de la famille des Orthoptères et que j'en fasse l'histoire (1); je rapporterai seulement, comme l'ayant mainte fois observé, la ruse qu'il a de se cacher en se tenant toujours derrière les branches, du côté opposé à ceux qui le cherchent; il suit tous leurs mouvements, tourne comme eux, et monte au-dessus des feuilles de l'arbre si l'on vient regarder par dessous : plus d'une fois j'ai perdu de vue les grillons que j'avais d'abord aperçus. Le moyen le plus sûr pour les chasser est de secouer fortement le mûrier, s'il est jeune et flexible, ou bien ses branches les unes après les autres dans le cas contraire; ils tombent et on les écrase sous le pied, quoiqu'ils contrefassent les morts.

« On a proposé des troupes de dindons, qui en sont assez friands;

(1) M. Dunal l'a décrit et figuré dans le Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault 25e année, décembre 1838.

mais ces volailles ne peuvent guère les atteindre sur les arbres, et sont d'ailleurs regardées par bien des propriétaires comme des animaux nuisibles à l'agriculture.

Membre reçu. — M. Garnier, d'Amiens, présenté par M. Pierret.

« A la date du 15 novembre 1839, une lettre de mon « ami M. Solier (de Marseille), m'instruit qu'il vient de « recevoir des nouvelles de notre confrère M. Gay. Il a « terminé heureusement son voyage de Santa-Rosa, « San-Iago, Coquimbo, etc.; parti ensuite pour la pro- « vince de la Conception, il pense que ce sera son der- « nier voyage dans la République du Chili. Ses récoltes « en insectes ont été fructueuses. » (Communiqué par M. Serville.)

ANNONCES.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1839.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 2 octobre 1839.)

Présidence de M. Doüe, vice-président.

Ouvrages offerts. — Manuel complet du Micrographe, par M. Charles Chevalier, in-8, 1839; par l'auteur.

Essai sur les Carabiques du département de la Somme, par M. Garnier, in-8; 1836. Entomologie du département de la Somme, par le même, in-8, 1838; offerts par l'auteur.

Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Berlin, pour l'année 1837, in-4, 1839. — Bulletin de l'Académie

royale des Sciences de Berlin, de juillet 1838 à juin 1839, in-8°; offerts par l'Académie.

Histoire naturelle et Iconographie des Coléoptères, par MM. de Laporte et Gory, livraisons 30 à 34, in-8; offerte par les auteurs.

Communications. — M. Guérin-Méneville met sous les yeux de la Société une nouvelle espèce de Lépidoptère, appartenant au genre Papilio proprement dit, remarquable par son facies et sa demi-transparence, tout à fait analogue à celle des Idea. La description de ce Lépidoptère a été publiée dans la Revue zoologique, sous le nom de *Papilio Delessertii.*

Le même entomologiste présente aussi des larves de Buprestides. « Sous un des individus, dit-il, de *Sternocera Chrysis*, rapportés par M. Delessert, il se trouvait un petit cornet contenant les œufs que cet insecte avait pondus quand on l'a piqué; plusieurs sont éclos et ont donné des larves à grosse tête et à corps étroit, que j'ai décrites brièvement dans le N° de septembre 1839 de la Revue zoologique.

M. Gervais communique à la Société quelques détails sur le mémoire qu'il a adressé à l'Académie dans sa dernière séance et faisant suite à ses études sur les Myriapodes, insérées dans les *Annales des sciences naturelles.* Il donne entre autres, la description d'un genre nouveau de la famille des Scolopendres, et celle de quelques autres espèces peu connues.

L'espèce sur laquelle repose le nouveau genre qu'il propose, et qu'il désigne sous le nom de *Scolopendrella Notacantha*, vit dans les jardins à Paris, se tient à la surface de la terre humide et sous le sable des allées; elle est

de la grandeur du *Pollyscenus*, mais plus linéaire. Ses antennes moniliformes sont composées de vingt articles ; à leur base et à leur partie postérieure on observe un stigmate ; les pattes sont au nombre de vingt ; leur dernier article portant des appendices terminaux analogues à ceux que l'on observe chez les Géophiles. Sa couleur est blanche, et sur chacun des anneaux du corps on voit en dessus, au bord postérieur, deux appendices spiniformes, qui ont valu à cet insecte son nom spécifique. C'est la même espèce que l'auteur avait signalée, il y a deux ans, comme un jeune Géophile, et dont il est fait mention dans le bulletin des Annales.

Lectures. — Description d'une nouvelle espèce de crustacé, formant un genre nouveau que l'auteur nomme Thealia; par M. Lucas.

Description d'une nouvelle espèce de Jule, trouvée dans les environs de Paris, par M. Lucas.

Lecture d'une notice sur les Odynères des environs de Gênes, par M. Spinola. La Société décide que cette notice sera insérée dans le bulletin des Annales.

NOTE SUR LES ESPÈCES LIGURIENNES DU G. *Odynerus*, LATR.

Les *Annales des Sciences naturelles*, n° de février 1839, contiennent deux Mémoires très intéressants sur les *Odynères;* l'un est de M. LÉON DUFOUR ; l'autre de M. AUDOUIN. Le premier de ces savants m'y invite à dissiper les incertitudes qui restent encore sur les espèces de ce genre qui habitent les environs de Gênes. Il me sera difficile de satisfaire entièrement à sa demande, ayant perdu depuis longtemps la plupart des types des descriptions de l'*Ins. Lig.*, et cette perte n'ayant été réparée que pour quelques espèces seulement, les éclaircissements que je puis donner dépendent des matériaux dont je puis disposer, et je suis le premier à convenir de leur insuffisance.

Les descriptions de mon premier ouvrage, qui est maintenant un

peu ancien, sont quelquefois incomplètes ; mais, en général, elles sont fidèles et véridiques : je n'en dirai pas autant de la synonymie. Ayant à cette époque peu de correspondances, manquant de bonnes traditions, réduit à ne consulter d'autres livres et d'autres insectes que ceux de mon cabinet, qui était alors dans l'enfance, ma synonymie n'a été nécessairement qu'une espèce de divination conjecturale, et elle en a couru toutes les chances hasardeuses. Aussi dois-je souscrire dès à présent à la plupart des corrections qui y ont été faites, et en particulier à celles dont nous sommes redevables à M. Vesmael, qui a traité les *Odynères* à trois différentes reprises, et qui y a toujours ajouté de nouvelles lumières.

1° ***Odynerus auctus***, ***Ins. lig.***, fasc. I, pag. 88, n° 1, n'est qu'une variété du ***Parietum;*** mais le mâle du même nom, *fasc.* 3, *pag.* 185, est une variété du ***Dantici***, ♂.

2° ***Odynerus Dantici***, ***Ins. lig.***, fasc. 1, pag. 88, n° 1 et fasc. 3, pag. 186, n° 2, est une espèce bien distincte de la première div. Vesmael ou ***Oplopus***, id. La spirale antennaire ne commence en effet à être sensible qu'au neuvième article, qui est encore noir, mais aplati et contourné ; le huitième est simplement aplati. Cette espèce est assez rare dans nos environs.

3° ***Odynerus spinipes***, ***Ins. lig.***, fasc. I, pag. 89, et fasc. III, pag. 186, n° 3, est l'***Odyn. melanocephalus***, Vesm. Le véritable ***spinipes*** doit être très rare en Italie ; je n'en ai qu'un, qui encore vient de Provence. Parmi les femelles du ***Melanocephalus***, la plupart de nos individus ont une tache transversale jaune, sur le dos du sixième anneau. Je les avais rapportées, peut-être à tort, à la ***Vespa sexfasciata***, Fab. ; mais si celle-ci est un mâle, elle n'a pas ses antennes roulées en spirale, et elle appartient à une autre division.

4° ***Odynerus biglumis***, ***Ins. lig.***, fasc. I, p. 69, n° 4, et fasc. III, p. 186, n° 4, n'a rien de commun ni avec la ***Vespa biglumis***, Fab., qui est un ***Polistes***, ni avec l'***Odynerus antelope***, Vesm. Cette espèce, dont les deux sexes me sont bien connus, est très distincte. Quoique le mâle ait encore les antennes de la seconde div. Vesm., ou ***Ancistroceres***, id., son métathorax ou gastrothorax se rapproche de celui du ***Symmorphes***, en ce qu'il n'a pas d'épines latérales. La division du premier segment abdominal en deux pièces est encore sensible ; mais elle l'est bien moins que dans l'***Antelope***, et elle paraît faire le passage à certaines espèces exotiques, dont les mâles ont à la fois l'ab-

domen des *Oplopes*, les antennes des *Ancistrocères* et le métathorax des *Symmorphes*.

5° *Odynerus notatus*, *Ins. lig.*, fasc. III, pag. 189, *n. s.* ♀. J'ai perdu cet insecte depuis longtemps; je crois cependant qu'il devait différer de la *Vespa notata*, JURINE.

6° *Odynerus bistrigatus*, *Ins. lig.*, fasc. III, pag. 180; également perdu.

7° *Odynerus parietum*, *Ins. lig.*, fasc. III, pag. 180, n° 6. Ici M. VESMAEL a parfaitement raison, la *Vespa parietum*, LIN., est très différente. LATREILLE s'est trompé, et quoique je l'aie copié, j'avais pressenti son erreur, et j'en avais fait la remarque, *loc. cit.*, pag. 182. Notre espèce est bien certainement la *Vespa crassicornis*, PANZER, et très probablement la *Vespa muraria*, LIN.

8° *Odynerus Geoffroyanus*, *Ins. lig.*, fasc. III, pag. 133, n° 7. La femelle est bien la *Vespa parietum*, PANZ., *In.* GERM., fasc. 49 (et non 29), fig. 23; mais elle diffère spécifiquement de l'*Odyn. parietum*, VESM. Je la rapporte maintenant à la *Vespa simplex*, FAB. Le mâle est un de ceux qui n'entrent, à la rigueur, dans aucune des divisions de M. VESM. Antennes des *Ancistrocères*, corselet et abdomen des *Oplopes*. Ne serait-il pas la véritable *Vespa sexfasciata*, FAB.? Celui que j'avais attribué à cette espèce, *loc. cit.*, pag. 183, ne lui appartient pas : ses antennes en faisaient un *Oplope*. Je l'ai perdu.

9° *Odynerus trifasciatus*, *Ins. lig.* fasc. III, pag. 184, n° 8. C'est précisément l'espèce du même nom que M. VESM. a eu le bon esprit de séparer du *Parietum* dans son *Suppl. monog. des Odynères de la Belgique*, pag. 7, n° 6.

10° *Odynerus bifasciatus*, *Ins. lig.*, fasc. III, pag. 184, n° 9. Je crains bien d'avoir confondu sous ce nom trois espèces que je regarde maintenant comme très distinctes entre elles, savoir les *Vespa bifasciata* et *minuta*, FAB. et la *Vespa bicincta*, MEG. L'exposition des différences spécifiques exigerait des descriptions détaillées qui me mèneraient trop loin, et qui trouveront leur place ailleurs.

11. *Odynerus spiricornis*, *Ins. lig.*, fasc. IV, pag. 257, n° XCII; est encore le mâle d'une espèce bien distincte. La spirale antennaire commence au septième article et fait plusieurs tours sur elle-même. L'espèce doit être rare; je n'en ai jamais eu qu'un seul exemplaire, qui est maintenant en très mauvais état. La femelle m'est inconnue;

j'ai seulement un individu de ce sexe qui ressemble au mâle du *Spiricornis* par les couleurs et par la taille; feu DE CRISTOFORI me l'a donné sous le nom de *Vespa Pallasii*, KLUG. Je le crois de la Dalmatie.

Je ne connais pas bien les *Odynères oviventris* et *elegans* de M. VESM., et je n'ai pas vu son *reniformis*. Les individus d'Égypte que j'avais rapportés à cette espèce, *Ann. de la Soc. ent.*, t. VII, p. 504, en diffèrent spécifiquement par l'absence de l'éperon aux mandibules, et par les palpes jaunes : les hanches intermédiaires sont toutefois épineuses, et les cuisses de la même paire sont simples. Cet *Odynère* inédit pourra porter le nom de *coxalis*. Les nouvelles espèces de M. DUFOUR, ses *Odyn. Reaumurii*, *consobrinus*, *cognatus* et *rubicola*, me sont également inconnues. En examinant attentivement tous les exemplaires de ma collection, je n'en ai trouvé aucun qui répondît exactement aux descriptions de l'auteur.

M. Duponchel donne communication de la description d'une nouvelle espèce de Teigne, par M. Boyer, de Fons-Colombe. Le même Membre dépose aussi sur le bureau la description d'une nouvelle espèce de Crocallis, par M. Donzelle, de Lyon.

Membres reçus.—M. Robineau-Desvoidy, présenté par M. Pierret; M. Crépu, présenté par M. Démary.

(Séance du 6 novembre 1839.)

Présidence de M. RAMBUR.

Ouvrages offerts. — Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, in-4, 1839; offerts par la Société.

Les deux dernières parties de la monographie des Trachydérides, famille des Longicornes, par M. Dupont, in-8, 1839; offert par l'auteur.

Transactions de la Société entomologique de Londres, deuxième et troisième partie du second volume, in-8, 1839; offert par la Société.

Symbolæ ad monographiam Staphylinorum scripsit, Alexander Nordmannus, in-4, 1837; offert par l'auteur.

Catalogue descriptif des insectes du nord de l'Amérique, appartenant au genre sphinx de Linné, et qui se trouvent dans le cabinet de M. Harris, in-8. — Remarques sur le *Scarabœus Goliathus*, et autres espèces qui ont du rapport avec lui, par M. Harris, in-8; offerts par l'auteur.

Bulletin de la Société agricole et industrielle du département du Lot, N° 7, in-8., juillet 1839; offert par la Société.

Correspondance. M. Feisthamel adresse à la Société la notice nécrologique sur Picart, qu'il a lue dans la séance du 4 septembre 1839.

M. Léon Dufour envoie à la Société un travail ayant pour titre : Mémoire sur les insectes Hyménoptères qui nichent dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce, dont il est l'auteur conjointement avec M. Perris.

Communications. M. Amyot fait remarquer que, dans les deux derniers numéros des transactions de la Société entomologique de Londres, il est question de différents procédés pour la destruction des insectes; un prix même a été fondé dans ce but, par cette Société.

M. Dejean prend alors la parole pour faire observer qu'il ne croit pas qu'il existe un moyen direct de détruire les insectes, mais ce fléau, dit-il, trouve quelquefois son remède dans l'excès même du mal; à ce sujet, il cite un fait fort curieux, dont il a été témoin dans le département du Gers. Une vaste forêt de ce pays, composée essentiellement de chênes, était ravagée par les chenilles du *Bom-*

bix dispar; leur nombre était si considérable, qu'elles couvraient littéralement les arbres, de telle sorte, qu'en peu de temps, ils furent entièrement dépouillés de leurs feuilles, et semblaient sortir de la saison des frimas; mais cette disparition des feuilles ayant eu lieu avant que les chenilles eussent atteint leur complet développement, elles descendirent des arbres, couvrirent les chemins, et ne tardèrent pas à périr faute d'une nourriture suffisante pour arriver au temps de leur métamorphose; cette destruction fut si complète, que, l'année suivante, on n'en aperçut pas une seule.

M. Démary présente à la Société un individu vivant du *Calosoma auropunctatum*, insecte fort rare des environs de Paris; il lui a été donné par M. Pierret. Ce Coléoptère, pris au mois de juin, a été placé dans une boîte avec d'autres individus de son espèce et appartenant à des sexes différents; mais il a constamment refusé de s'accoupler; c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer cette persistance si grande de la vie, chez un insecte où elle est ordinairement si courte.

M. Pierret prend la parole au sujet des communications suivantes :

« La Société, dit-il, m'a fait l'honneur d'insérer dans ses *Annales* diverses notices que je lui ai présentées sur des Lépidoptères que je croyais nouveaux. L'expérience m'a démontré depuis que plusieurs de ces Lépidoptères n'étaient que des variétés d'espèces déjà connues; telle est, par exemple, une *Hadena* que j'avais publiée, avec défiance il est vrai, sous le nom de *H. Latenai.* Je reconnais aujourd'hui que cette Hadena n'est autre que la *Dentina* des montagnes, plus grande et plus intense que celle des plaines. Un nombre considérable d'individus, recueillis cette année par mon père dans la vallée de Chamouny, et parmi lesquels j'ai trouvé plusieurs variétés intermédiaires, m'ont entièrement confirmé dans l'opinion que je viens d'énoncer.

Tel est encore un Polyomate d'Alger que j'ai décrit, aussi avec défiance, sous le nom d'*Abencerragus*; cet Argus n'est certainement qu'une variété locale de notre Hylas, peu différente du *Panoptes* d'Hübner. Bien que j'aie déclaré que je regardais comme très contestable la légitimité de ces deux espèces, je n'aurais pas dû les publier, même sous la forme du doute, puisque MM. Boisduval et Rambur, entomologistes d'un mérite bien supérieur au mien, et dont j'aurais dû écouter les avis, s'étaient prononcés d'une manière absolue contre l'opportunité de ces publications.

Je citerai encore une *Gortyna*, que j'ai dédiée à feu Borel, qui l'a découverte le premier dans les environs de Paris. La comparaison que j'ai faite des individus qui habitent cette localité avec ceux qui ont été trouvés près de Constantinople par les fils de M. Kindermann, et auxquels M. Treitschke a donné le nom de *G. Lunata*, m'a clairement démontré que la *G. Lunata* et la *Borelii* n'étaient qu'une seule et même espèce. Les différences qu'on y remarque ne consistent que dans la taille, qui est plus grande, et dans la couleur des ailes, qui est plus intense chez la *Lunata* que dans la *Borelii*, ce qu'on doit attribuer uniquement à l'influence du climat. Je puis être, du reste, en quelque sorte excusé d'avoir publié la *Borelii*, puisqu'à l'époque de cette publication aucune collection de Paris ne possédait la *G. Lunata;* c'est à peine même si l'on pouvait avoir connaissance de la description, alors toute récente, de M. Treistchke, qui peut revendiquer, à juste titre, la priorité du nom. M. Boisduval a dit qu'il rapportait la *G. Borelii* à la *Flavago;* mais je crois que la *Borelii*, pour être la même que la *Lunata*, n'en doit pas moins constituer une espèce distincte de la *Flavago*.

Je suis beaucoup moins excusable d'avoir publié sous le nom de *Desillii* une variété de l'*Agrotis Ripæ*, qui ne diffère du type ordinaire que parce que le dessin et la couleur sont plus tranchés. M. Bottin-Desilles vient de m'envoyer trois individus de l'Agrotis, que je lui ai dédié, beaucoup moins colorés que ceux que j'ai fait figurer dans les *Annales*; ces individus ne diffèrent en rien des *Agrotis Ripæ* de la collection de M. Boisduval. C'est un devoir pour moi de rendre hommage au tact sûr et profond de ce dernier, qui a reconnu à la première inspection que ma *Desillii* n'était qu'une variété de la *Ripæ*.

M. Pierret termine ses observations, en invitant le Secrétaire à vouloir bien insérer au bulletin des Annales, la rectification de ces erreurs, afin qu'elles puissent ser-

vir d'exemples à ces nombreux auteurs de descriptions isolées, qui, sous le prétexte de rendre service à la science, ne font que l'embarrasser davantage, en augmentant la confusion qui règne dans la synonymie.

Lecture d'un mémoire de M. Goureau, ayant pour titre : Observations détachées, pour servir à l'histoire de quelques insectes.

(Séance du 20 novembre 1839.)

Présidence de M. Boisduval.

Ouvrages offerts. — Recueil des travaux botaniques d'Upsal, pour l'année 1836; in-8, 1838. Recueil de fragments de Physique et de Chimie, in-8, 1837. Recueil de mémoires technologiques de l'Académie royale de Stockolm, in-8, 1837. Annuaire de l'Académie royale de Stockolm, pour l'année 1837, in-8; offerts par l'Académie.

Communications. — M. Doumerc présente à la Société une larve se nourrissant de la pulpe des châtaignes, et qu'il croit appartenir à une teigne; il fait remarquer que ce fait vient à l'appui de celui qu'il a communiqué dans la séance du 4 septembre 1839, où il a exprimé l'opinion qu'en général, les larves de ces Lépidoptères se nourrissent de la pulpe des fruits et presque jamais des feuilles.

M. le baron d'Hombres-Firmas envoie à la Société plusieurs individus appartenant à la *Locusta ephippiger*, et occasionnant sur les mûriers les dégâts qu'il a signalés dans une notice, lue dans la séance du 4 septembre 1839; ces insectes, mis sous les yeux de la Société, sont recon-

nus pour appartenir à l'espèce désignée par M. d'Hombres-Firmas.

Le même Membre communique quelques larves et chrysalides appartenant à des insectes, qu'il signale comme attaquant les cocons et dévorant les œufs de vers-à-soie. Ces insectes, que l'on nomme vulgairement *Teignes* et *Arno* en languedocien, appartiennent au *Dermestes lardarius*.

Lecture d'un mémoire de MM. Léon Dufour et Perris, ayant pour titre : Mémoire sur les Insectes Hyménoptères qui nichent dans l'intérieur des tiges sèches de la ronce.

Membre reçu. — M. Colin, avocat, directeur du Muséum d'Histoire naturelle d'Arras, présenté par M. Pierret.

(Séance du 4 décembre 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. Tableau de l'aile supérieure des Hyménoptères, par M. de Romand, in-4°, 1839 ; offert par l'auteur.

Calodromus genus e familia curculionidum adunbratum et descriptum, par M. Boheman, in-8, 1837 ; offert par l'auteur.

Remarques sur la cochenille du nopal, par M. Audouin, in-4, 1839 ; offert par l'auteur.

Description des espèces nouvelles ou peu connues de la famille des Cicindelètes, faisant partie de la collection

du muséum, par MM. Audouin et Brullé; offert par M. Audouin.

Communications. M. Audouin rappelle qu'à la dernière séance, M. d'Hombres-Firmas a envoyé à la Société plusieurs insectes qui attaquent les œufs et les cocons de vers à soie ; il a eu, dit-il, dernièrement l'occasion de constater les pertes immenses qu'ils occasionnent dans cette industrie ; mais il s'est assuré qu'ils ne s'attachent qu'aux cocons morts, qui deviennent ensuite impropres à la filature et sont entièrement perdus.

Le même membre présente aussi quelques considérations sur la cochenille du nopal, relativement à la notice qu'il a offerte à la Société. Ainsi il déclare que c'est à M. Berthelot qu'il doit les faits et renseignements communiqués à l'une des dernières séances de l'académie des Sciences, faits recueillis par ce zélé voyageur pendant un long séjour aux îles Canaries. M. Berthelot est le premier qui ait essayé d'introduire la cochenille dans ces îles ; l'insouciance et la mollesse habituelle des habitants lui opposèrent d'abord les plus grands obstacles. Voyant que, dès les premiers moments, ils n'obtenaient pas de riches produits, ils abandonnèrent bientôt cette culture ; mais deux ans après, leur étonnement fut grand, lorsqu'ils s'aperçurent que tous les nopals étaient couverts de ces insectes; et ils occasionnèrent tant de dégâts sur les fruits de ces cactus, dont la figue sert de nourriture à la plus grande partie des habitants pauvres, qu'ils voulurent les détruire. Quelques habitants seuls songèrent à tirer parti de cet incident, et en firent l'objet d'une industrie lucrative, qui prend toutes les années plus de développement, car on a estimé la valeur des produits à plus de 6,000 livres pour l'année 1836.

M. Audouin ajoute qu'il s'occupe d'observer ces insectes dans les serres du Muséum et qu'il a demandé des renseignements au Mexique sur les insectes nuisibles à la cochenille.

Cet entomologiste présente encore quelques considérations au sujet d'une nouvelle espèce de Sitaris décrite par M. Pecchioli, de Pise, et qui doit être publiée dans les annales de la Société. Dans un voyage qu'il a fait récemment en Italie, il a eu l'occasion de voir M. Pecchioli ; cet entomologiste a bien voulu le conduire dans la localité où il a trouvé le *Sitaris Solieri*; celle-ci, située près de Pise, contenait un grand nombre de romarins. Ces végétaux, au moment où ces entomologistes les observèrent, étaient couverts d'œufs tout à fait semblables à ceux du *Sitaris humeralis*; ils étaient enveloppés d'une matière blanche, glutineuse, et en voie d'éclosion ; cependant ils n'observèrent pas d'Antophores dans le voisinage et ne pouvaient ainsi se rendre compte des moyens par lesquels ces larves prenaient leur accroissement. Mais ils apprirent bientôt qu'il existait dans des lieux voisins un grand nombre de ruches, infestées d'insectes destructeurs, que M. Audouin crut devoir regarder comme appartenant aux larves des Sitaris.

M. Audouin observa encore dans une rue de Pise un grand nombre de ces Coléoptères, et comme il n'existait, soit sur le sol, soit contre le mur des maisons aucun nid d'Antophore, il ne savait comment se rendre compte de la présence de ces insectes, lorsqu'il s'aperçut qu'aux poutres qui soutiennent la toiture étaient appendus des nids d'Hyménoptères; il supposa alors que ces Sitaris avaient vécu à l'état de larve dans ces nids, et étaient tombés sur le sol après leur éclosion.

M. Rambur rappelle à ce sujet qu'il a trouvé aux environs de Perpignan un grand nombre de Sitaris, en les cherchant dans des trous d'Hyménoptères, creusés dans des terrains arides et exposés au nord plutôt qu'au midi.

Dans son voyage en Italie, M. Audouin croit encore avoir observé un fait très vulgaire, et connu sans doute d'un grand nombre d'Entomologistes, mais qui, à sa connaissance, n'a encore été consigné nulle part; c'est, dit-il, que les Cétoines, pendant le vol, tiennent leurs élytres fermés, ce qui n'a pas lieu dans le plus grand nombre des Coléoptères. Plusieurs Membres reconnaissent l'exactitude de cette observation, mais M. Rambur déclare qu'il l'a vue consignée dans plusieurs ouvrages, sans que cependant il les ait assez présents à la mémoire pour pouvoir les indiquer.

M. Audouin fait aussi part à la Société d'une nouvelle acquisition que le Muséum d'histoire naturelle vient de faire en achetant la belle collection de Lépidoptères exotiques, appartenant à M. Lacordaire. Le Muséum est aussi sur le point, dit-il, d'acquérir la collection de Diptères de M. Meigenn, ainsi que le manuscrit du bel ouvrage sur les Diptères de l'Allemagne que ce savant entomologiste a publié. Ce manuscrit, que l'on doit au zèle éclairé de M. Macquart, est accompagné d'un atlas composé de plus de 299 planches.

Il annonce aussi qu'il espère que la riche collection de Coléoptères de M. Dejean viendra se joindre aux précédentes; des démarches ont été faites par l'administration du Muséum auprès du ministre, afin d'obtenir les fonds nécessaires, et sans les événements politiques, il est probable que tout arrangement serait terminé. Enfin, dit en terminant M. Audouin, ces diverses acquisitions ren-

dront les collections entomologiques du Muséum, qu'il se plaît à désigner sous le nom de *collection nationale*, l'une des plus riches qui existe, et il mettra toujours le plus grand empressement à les communiquer aux entomologistes ou amateurs qui le désireraient.

Lectures. — Le secrétaire donne lecture d'une note de M. Solier, envoyée par M. Serville, avec quelques explications de ce dernier; la Société décide qu'elle sera insérée dans le Bulletin.

RECTIFICATIONS IMPORTANTES A FAIRE AU MÉMOIRE SUR DEUX GENRES REMARQUABLES DE *Curculionites du Chili* (page 6 de ce vol.).

A l'époque où j'informai la Société que je venais de recevoir le manuscrit du Mémoire de MM. Gay et Solier, pour être soumis à la commission de publication et, par suite, livré à l'impression dans nos *Annales*, M. Chevrolat, d'après quelques doutes émis par lui sur la question de savoir si ces deux genres étaient bien réellement nouveaux, en demanda la communication pour former sa conviction. La lecture du manuscrit lui confirma en partie ses doutes, et il adressa aux auteurs une note dans laquelle il motivait son opinion. J'envoyai cette note à M. Solier, qui, ayant reconnu la vérité de plusieurs de ces observations, apporta quelques modifications au premier travail. Malheureusement j'étais à la campagne lorsqu'on se mit à imprimer, et le Mémoire a paru tel que les auteurs l'avaient d'abord rédigé. Il convient donc de donner maintenant ces rectifications, puisque les circonstances ne m'ont pas permis de corriger le manuscrit primitif.

AUDINET-SERVILLE.

Je reconnais que M. Chevrolat a raison en rapportant le genre *Eublepharus* au *Lophotus* de M. Schonherr. La cause de cette erreur est due à la place qu'occupe ce genre dans la Monographie de cet auteur : il le met dans ses *Cléonides*, entre le genre *Barynotus* et le genre *Minyops*; tandis qu'il me semble toujours qu'il doit faire partie des *Entimides* de ce savant monographe. Il est vrai que les caractères de ces divisions, tirées plus de la longueur du rostre que de sa forme, paraissent un peu ambigus. Cependant les caractères « *rostrum breviuscu-*

lum, CRASSISSIMUM, *extrorsum* VALDE INCRASSATUM » conviennent mieux, ce me semble, au *Lophotus* que ceux assignés aux *Cléonides:* « *Rostrum longiusculum*, *extrorsum sœpius* SUBINCRASSATUM. » En effet, le rostre de ces insectes se rapproche plus par sa forme de celui du genre *Entimus* que de celui du genre *Cleonus*. Au reste, le *Lophotus*, SCH., se rapporte évidemment à notre deuxième division, à laquelle on pourrait conserver le nom de *Lophotus*, en nommant *Eublepharus* la première division (1). L'*Eschscholtzii* doit se rapprocher du *Germari*, mais il en paraît distinct, à en juger par la description. Je ne connais point l'ouvrage de M. Hope; mais j'admets sa synonymie, et l'on peut substituer le nom spécifique de *Nodipennis* à celui de *Rouleti*.

Je reconnais que le *Curculio strumosus*, à en juger par la figure, ne doit pas appartenir en effet au genre *Lophotus;* c'est donc par erreur que je l'ai cité, et on ne doit laisser que le *Leprosus*, OLIV., ainsi que le pense M. Chevrolat.

Je reconnais également la justesse de son observation relativement à l'identité du genre *Rhyephenes* de M. Schonherr avec notre genre *Physothorus* (2). Le mémoire a été rédigé d'après le premier ouvrage de M. Schonherr, *Disposito methodica Curculionidum*, où le genre *Rhyephenes* ne figure pas, et ce n'est qu'après l'envoi du Mémoire que j'ai reçu les deux parties du tome IV du *Genera et species* de ces insectes, et je ne songeais plus à ce mémoire, lorsque M. Serville me fit part des observations de M. Chevrolat. Si j'admets la justesse de la synonymie indiquée par notre savant collègue, je crois encore que la forme remarquable des pattes et tarses antérieurs des mâles de ces insectes, forme qui annonce des habitudes toutes particulières, je crois, dis-je, que la forme de ces pattes doit placer ce genre près des *Macromerus*, et que l'ancien genre *Pœcilma* de Germar, auquel le genre *Rhyephe-*

(1) D'après les justes observations de M. Chevrolat, la deuxième division du genre que nous avions nommé *Eublepharus*, correspond au genre *Lophotus*, SCH., et nous adoptons ce nom pour elle, en conservant à la première division le nom d'*Eublepharus*; mais nous pensons toujours que ces insectes seraient mieux placés dans les *Entimides*.

(NOTA à supprimer ensuite). Outre cette note et la suivante, on changerait le nom spécifique de *Rouleti* en *Nodinipennis*, HOPE, puisque cette espèce est déjà publiée; et le nom de *Boyeri* en celui d'*Incas*.

(2) D'après les mêmes observations du même savant, et dont nous reconnaissons aussi toute l'exactitude, le genre que nous avions nommé *Physothorus* correspond au *Rhyephenes*, SCH., quoique cet auteur donne pour un des caractères : *Thorax* LONGIUSCULUS, *pone oculos* HAUD LOBATUS, ce qui ne convient point entièrement à nos insectes; mais nous pensons toujours que ce genre serait mieux près des *Macromerus*. Une organisation si remarquable dans les pattes et les tarses antérieurs des mâles annonce des habitudes particulières, qui, selon nous, ont encore plus d'importance qu'un facies souvent trompeur. Au reste, nous n'avions pas encore reçu le quatrième volume de M. Schonherr lorsque notre Mémoire a été rédigé et envoyé.

nes semble appartenir, forme un petit groupe très naturel. Je ne donne, au reste, à mon opinion que la valeur qu'elle mérite; mais je suis toujours porté à donner la préférence à un caractère qui annonce des mœurs particulières sur un faciès souvent trompeur.

Je consens, sans aucun doute, aux changements proposés par M. Chevrolat dans les noms des genres et des espèces déjà décrites; mais alors le préambule du Mémoire doit être entièrement modifié, et la distance où je me trouve de la capitale rend la chose si difficile, que je préfère retirer ce mémoire. Quant à l'offre obligeante de M. Chevrolat de m'envoyer ses espèces et les extraits des ouvrages qui me sont inconnus, j'y suis très sensible, mais je ne puis l'accepter, n'étant pas autorisé à publier des insectes du voyage à M. Gay dans une monographie particulière, à laquelle d'ailleurs je ne puis me livrer actuellement. J'ajouterai encore que je ne me sens nullement propre à me faire iconographe, étant trop inhabile dessinateur pour aller promptement; je suis certain que chaque dessin d'espèce me coûterait un jour de travail, et encore qui sait si je rendrais bien à mon gré ce que mes yeux me feraient apercevoir? Ainsi le Mémoire rédigé en commun avec M. Gay restera comme il est, sauf les changements de synonymie indiqués avec justesse par M. Chevrolat, ou je le retire complétement, mon but n'ayant été que d'assurer à mon collaborateur et ami une partie de ses découvertes. J'ai indiqué précédemment à mon honorable ami M. Serville le moyen de rectifier par une note les erreurs de ce Mémoire.

SOLIER.

Marseille, le 12 août 1839.

Lecture d'un mémoire de M. Perris, ayant pour titre: Observations sur les insectes qui habitent les galles de l'*Ulex nanus* et du *Papaver dubium*. Après la lecture de ce mémoire, quelques membres expriment le désir que l'auteur envoie en communication les espèces qu'il décrit, afin que la Société puisse se convaincre qu'elles sont nouvelles. Le Président invite en conséquence le Secrétaire à écrire à M. Perris pour lui faire part de ce désir.

Membres reçus. — M. Julien Desjardins, de l'Ile-de France, et M. Schmid, présentés par M. Audouin.

(Séance du 18 décembre 1839.)

Présidence de M. Rambur.

Ouvrages offerts. — Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves des Lépidoptères, par M. Blisson, in-8, 1839; offert par l'auteur.

Diptères exotiques, nouveaux ou peu connus, par M. Macquart, tome I, deuxième partie, in-8, 1838; offert par l'auteur.

The entomological Magazine, n. 25, octobre 1838, in-8; offert par M. Walker.

Monographia chalciditum, by Francis Walker, in-8., 1839; offert par l'auteur.

Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères, par MM. de Laporte et Gory, livraisons 34 et 35, in-8, 1839; offert par les auteurs.

Traité élémentaire d'Entomologie, par M. de Laporte, in-12, 1839; offert par l'auteur.

Notice sur un cas de renversement de la jambe, compliqué de brièveté, chez un Coléoptère, par M. Wesmaël, in-8; offert par l'auteur.

Sur le gisement des insectes fossiles, et sur les services que l'étude de ces animaux peut fournir à la géologie, par M. Brullé, in-4, 1839 (Thèse pour le doctorat ès-sciences). Sur quelques points de la méthode en Histoire naturelle, et en particulier sur les limites du genre et de l'espèce, par M. Brullé (Thèse pour le doctorat ès-sciences). Offerts par l'auteur.

Correspondance. — Lettre de M. Blisson, demandant la rectification d'une erreur qui s'est glissée dans le Bulletin des deux derniers numéros, et relative au Thérentome dont il est l'inventeur.

Lettre de M. Léon Dufour, annonçant l'envoi d'un mémoire sur les métamorphoses du *Stenocorus inquisitor*.

Communications. — Le Secrétaire communique à la Société les insectes envoyés par M. Perris, et relatifs à son mémoire lu dans la séance du 4 décembre. Sur sa demande, ils sont renvoyés à l'examen d'une commission. Les Membres désignés par le Président pour faire partie de cette commission, sont MM. Aubé et Doumerc.

Sur l'invitation du Président, il est ensuite donné lecture des articles 14 et 15 du règlement, qui ordonnent le renouvellement du bureau à la seconde séance de décembre. En conséquence, la Société procède, par la voie du scrutin, à l'élection des Membres du Bureau ; les nominations ont lieu dans l'ordre suivant :

Président, M. le comte Dejean.

Vice-Président, M. Boisduval.

Secrétaire, M. Démary.

Secrétaire-Adjoint, M. Pierret.

Trésorier, M. Montandon.

Archiviste, M. Duponchel.

ADDITION AU RÈGLEMENT.

ART. 52 *bis*. Les manuscrits de tous les mémoires qui seront imprimés dans les *Annales* deviendront la propriété de la Société, et seront déposés aux archives. (Séance du 17 janvier 1838.)

ART. 52 *ter*. Sous le mot *manuscrit* seront compris et le texte et les dessins, coloriés ou non. Néanmoins, si les auteurs désiraient retirer leurs dessins, la commission de publication est autorisée à leur en faire la remise, sauf l'approbation de la Société. (Séances des 19 février et 4 mars 1840.)

MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Année 1839)

HUITIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

A

MM.

1837. AHRENS, Professeur de Mathématiques à Augsbourg.
1834. AMYOT, Avocat à Paris, rue Neuve-Saint-Roch, 24.
1836. ARNAUD, Secrétaire de la Direction des Douanes et Gabelles, à Chambéry.
1835. ASMUSS, Bachelier en Philosophie, à Dorpat (Livonie).
* AUBÉ, Docteur en Médecine à Paris, rue de Ponthieu, 14.
* AUDOUIN, Membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; au Muséum.

B

1836. Badham, Docteur en Médecine, Associé du collége royal des Médecins de Londres; à Paris, rue Basse du Rempart, 46.

1833. Barthélemy, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Marseille, à Marseille.

1833. Bassy (le Chevalier), à Milan (Lombardie).

1836. Beck, Docteur en Médecine, à Copenhague.

1835. Becker, Naturaliste, à Wiesbaden (Duché de Nassau).

1835. Berce, Graveur, à Paris, rue Saint-Honoré, 338.

1837. Bernard-Deschamps, à Auxerre (Yonne).

1832. BLAINVILLE (Ducrotay de), Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences et au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; au Muséum.

1837. Blanchard, Attaché au Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, rue Saint-Jacques, 161.

1838. Blisson, propriétaire, au Mans (Maine-et-Loire).

1833. Blutel, Directeur des Douanes, à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. Bohemann, Lieutenant, etc., à Grenna et Anneberg (Suède).

* Boisduval, Docteur en Médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Paris, rue de la Vieille-Estrapade, 15.

1836. Bottin-Desylles, avocat, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

1836. Bouchard-Chantereaux, à Boulogne-sur-Mer.

1839. Boulard (Désiré), Attaché au Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris; rue du Jardin-du-Roi, 9.

1835. BOURASSÉ, Professeur d'Histoire naturelle au petit Séminaire de Tours (Indre-et-Loire).

1833. BOYER, Pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1838. BRÊME (le Marquis de), à Paris, rue de Poitiers, 8.

1832 BRONGNIARD (ALEXANDRE), Membre de l'Institut, Professeur de Minéralogie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; au Muséum.

1832. BRUGUIÈRE, Négociant, à Nîmes (Gard).

* BRULLÉ, Professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre grec du Sauveur, etc.; à Dijon.

1832. BUGNION, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles, etc.; à Lauzanne (Suisse).

1833. BUQUET, Naturaliste, à Paris, rue Dauphine, 25.

C.

1838. CALLOIT, Pharmacien, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

1834. CARLIER, Professeur intérimaire d'Histoire naturelle à l'Université de Liège, Conservateur du Cabinet de Zoologie de cette ville, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Liège et de la Société Philomatique d'Ath; à Liège.

1837. CARRÉ (Paul-Dorothée), ancien Major du génie, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis; à Fontainebleau, place de l'Etape-au-Vin, 111.

1833. CARTIER (Ali), à Morteau (Doubs).

1834. CHAUDOIR (le Baron Maximilien de), à Dorpat (Livonie).

* CHAUDOUET, Avocat, à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 18.

* CHEVROLAT, Vérificateur à l'Administration de l'Octroi, membre de plusieurs Sociétés d'Histoire naturelle; à Paris, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1833. **Children** (J.-G). Esq., Secrétaire de la Société royale et Président de la Société Entomologique de Londres.

1836. **Christy** (G.), Membre des Sociétés Linnéenne, Zoologique et Entomologique de Londres, et de la Société Wernerienne d'Edimbourg; à Londres.

1839. **Colin**, Avocat, à Arras, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville.

1832. **Coulon**, Membre de la Société Linnéenne du Calvados, et de la Société Helvétique des Sciences naturelles; à Neufchâtel (Suisse).

1839. **Crépu**, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique à la Faculté de Grenoble, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville, à Grenoble.

1834. **Curtis** (John), Membre de la Société Linnéenne de Londres, Membre honoraire des Sociétés d'Histoire naturelle d'Oxford, des Georgofili de Florence, etc.; à Londres.

D.

1833. **Dahlbom**, Docteur en Philosophie, à Lund (Suède).

1836. **Dardoin**, Peseur du Commerce à Marseille, rue Pisançon, 17.

1832. **Daube**, Pâtissier, à Montpellier (Hérault).

1834. **Davis** (A.-H.), Esq., Membre de la Société Entomologique de Londres.

1837. **Dejean** (le Comte), Lieutenant-général, Pair de France, etc.; à Paris, rue de l'Université, 17.

1839. **Delacour**, Juge d'Instruction, à Beauvais (Seine-et-Oise).

1837. **Démary**, Docteur en Médecine, à Paris, rue Descartes, 44.

1839. **Desjardins** (Julien), Secrétaire de la Société d'Histoire naturelle de l'Ile-de-France.

1838. Desmarest (Eugène) rue de l'École-de-Médecine, 18.

1833. Donzel, à Lyon, place Sainte-Claire, 1.

1834. Doubleday (E.), Membre de la Société Entomologique de Londres, à Londres.

1833. Doué, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Chef de bureau au Ministère de la Guerre; à Paris, rue Sainte-Anne, 64.

* Doumerc, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Paris, rue Montholon, 18.

1838. Dreer (le Chevalier), Docteur en Médecine, à Friesta (Illyrie).

1834. Drewsen, Fabricant de Papiers, à Strendsmöllen, près Copenhague.

1832. Dubus (le Chevalier), à Bruxelles.

1832. DUFOUR (Léon), Docteur en Médécine, Correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie Royale de Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Saint-Severs (Landes).

1832. DUMÉRIL, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à l'École de Médecine de Paris, etc.; au Muséum.

1837. Dupin, Docteur en Médecine, à Ervy (Aube).

* Duponchel, Membre des Sociétés d'Histoire naturelle de Paris, des Georgofili de Florence, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Paris, rue de Sèvres, 45.

1832. Dupont, Naturaliste des Princes, à Paris, quai Saint-Michel, 25.

E.

1836. Elisalde, Docteur en Médecine, à Cadix.

1832. Emy, ancien Capitaine d'Artillerie, Officier de la Légion-d'Honneur; à Rouvray (Côte-d'Or).

1833. Escher Zollikofer, Banquier, à Zurich (Suisse).

F.

1837. FALDERMANN, Jardinier en chef de l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg.

1833. FARHOEUS, Chef de district des Douanes, Chevalier de l'Étoile polaire; à Gœthembourg (Suède).

* FEISTHAMEL (le Baron), Maréchal-de-Camp, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne, etc.; à Paris, rue Vaugirard, 29.

1836. FISCHER DE WALDHEIM, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Moscou, etc.

1837. FOL, Négociant, à Paris, rue de Cléry, 15.

1832. FONSCOLOMBE (Boyer de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

1838. FRIDWALSKY, Docteur en Médecine, à Pesth (Hongrie).

G.

1839. GARNIER, Bibliothécaire et Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle d'Amiens.

1833. GAY, à Paris.

1833. GÉNÉ, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Turin (Piémont).

1832. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences de Paris, etc.; au Muséum.

1833. GERMAR, Professeur d'Histoire naturelle, à Halle.

1835. GERVAIS, Élève en Médecine, à Paris, rue Neuve-Saint-Etienne, 5.

* GODET, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).

* GORY, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Ferdinand, Capitaine de Cavalerie; à Paris, place de la Madeleine, 32 *bis*.

1835. GOUREAU, Chef de Bataillon du Génie, à Brest.

1833. GRAELLS fils, Professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Madrid.

1832. GRASLIN, Propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. GRAVENHORST, Docteur en Philosophie, Conseiller privé de la Cour de Prusse, Professeur de Zoologie et Directeur du Musé Zoologique de l'Université de Breslau (Silésie).

1837. GRÉVILLE, Botaniste, à Edimbourg (Ecosse).

1833. GREY, attaché au jardin d'Horticulture de S. M. l'Empereur de Russie; à Ropsha, près Pétersbourg.

1836. GUÉNEAU D'AUMONT, ancien Élève de l'École Polytechnique, Officier au 9e régiment d'Infanterie.

1832. GUÉNÉE, Avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

1835. GUTCH, Docteur en Médecine, à Londres.

1836. GUYOT, Docteur en Philosophie, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles; à Paris, rue d'Enfer, 9.

1832. GYLLENHALL, Membre des Académies des Sciences de Paris, Stockholm, Upsal, et de plusieurs Sociétés savantes, Commandant des Gardes, Chevalier de l'Ordre royal de Vasa, etc.; à Hœberg, près Skara (Suède).

H.

1833. HAAN (de), Docteur en Philosophie, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Leyde (Hollande).

1833. HANSON (S.), Esq., à Londres.

1833. HELFER, Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Prague (Bohême).

1834. HÉRÉTIEN, Contrôleur des Contributions directes,

Membre du Conseil-Général du département du Lot; à Cahors (Lot).

1839. HOMBRES-FIRMAS (le Baron d'), Correspondant de l'Institut, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; à Alais (Gard).

1833. HOPE (REV.-F.-W.), Vice-Président et Trésorier de la Société Entomologique de Londres.

1838. HOREAU, Docteur en Médecine, à Alger.

1832. HUMBOLDT (le Baron de), Membre des Académies Royales des Sciences de Paris et de Berlin, etc.; à Berlin.

J.

1834. JURINE, à Genève (Suisse).

K.

1838. KAY (James), à Redwales (Angleterre).

1832. KIRBY (W.), Président honoraire de la Société Entomologique et Membre de la Société Linnéenne de Londres, Recteur de Barham; etc., à Barham (Angleterre).

1832. KLUG, Docteur en Médecine, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Berlin, etc.

1835. KOLLAR, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Vienne (Autriche).

1836. KUNZE, Professeur de Botanique à l'Université de Leipsig.

L.

1832. LACORDAIRE, Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée, à l'Université de Liège.

1837. LAFERTÉ-SENECTAIRE (le Comte de), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

1839. LAMOTTE-BARACÉ (le Vicomte de), au château du Coudray, près Chinon (Indre-et-Loire).

1838. LANGLOIS-LONGUEVILLE, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Capitaine de la garde Municipale de Paris; rue de Tournon, 10.

* LAPORTE (Comte de Castelnau), Auditeur au Conseil-d'État, Membre de plusieurs Sociétés savantes; à Paris, rue de l'Université, 67.

1836. LECONTE, Négociant, au Havre (Seine-Inférieure).

1838. LECORBEILLER, Docteur en Médecine, à Meaulne (Allier).

1833. LEFEBURE DE CERISY, Ingénieur de la Marine, Officier de la Légion-d'Honneur; à Toulon.

* LEFEBVRE (Alexandre), Correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelonne, Membre honoraire de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Paris, rue du Jardinet, 13.

1834. LEPAIGE, ancien Député, chevalier de la Légion-d'Honneur; à Dornay (Vosges).

* LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU (le Comte), Membre des Académies de Moscow et de Dijon, de la Société d'Histoire naturelle de Paris; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1837. LEPRIEUR jeune, Pharmacien, à Dieuze (Meurthe).

1836. LOCHES (le Comte de), Membre des Académies royales des Sciences et des Beaux-Arts, Président de la Société Académique de Savoie; à Chambéry (Savoie).

1838. LUCAS, Professeur d'Histoire naturelle, à Verdun (Eure).

1832. LUCAS, Membre de la Commission scientifique de l'Algérie, à Alger.

1837. LUCCIANI, Pharmacien, à Castel-Nuovo (Toscane).

M.

1832. MACQUART, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).

1833. MANNERHEIM (le Comte de), Gouverneur de Wiborg, Chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir; à Wiborg (Russie).

1835. MARC, Négociant, au Havre (Seine-Inférieure).

1832. MARCHAND, Propriétaire, à Chartres (Eure-et-Loir).

1835. MARSEUIL (de), Professeur d'Histoire naturelle, à Sainte-Croix-lès-Le-Mans (Sarthe).

1832. MEISSONNIER, Homme de lettres, à Hyères (Var).

1832. MELLY (A.), Esq., Négociant, à Liverpool (Angleterre).

1832. MERCK, Fabricant de Poêles de faïence, Membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc.; quai Sainte-Claire, à Lyon.

1834. MICHEL, Capitaine en retraite à Toulon.

* MILNE EDWARDS, Membre de l'Institut, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Paris, rue Neuve-Saint-Étienne, 19.

1838. MONTANDON, Secrétaire du Conseil de l'administration des Postes, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 25.

1833. MONTAULT-DESILLES, à Loudon (Vienne).

1835. MORISSE, Membre de la Société Géologique de France, etc.; à Graville, près le Havre (Seine-Inférieure).

N.

1833. Newmann (E.), Esq., à Londres.

1833. Nodier (Charles), Membre de l'Institut, Bibliothécaire de l'Arsenal, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Paris (à l'Arsenal).

1833. Nybloeus, Chef de bureau au Collége de la Chambre, Greffier dans les Ordres du Roi; à Stockholm (Suède).

O.

1835. Ocskay (Baron de Ocsko), Chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, Membre de l'Académie impériale et royale des Curieux de la Nature, de la Société impériale des Naturalistes de Moscow et de la Société Entomologique de Londres; à OEdembourg (Hongrie).

1837. Olnhausen, Professeur de Chimie, à Augsbourg.

P.

1837. Paccard (Martin), Négociant, à Châlons-sur-Saône, rue d'Autun.

1834. Paris, Avoué, à Épernay (Marne).

1833. Passerini, Professeur agrégé de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Florence (Toscane).

1838. Payer, à Paris, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 6.

1837. Pecchioli, à Pise (Toscane).

1833. Peiroleri (le Baron), Maître-Auditeur à la Cour des Comptes de Turin (Piémont).

1838. Perris, Chef de bureau à la Préfecture de Mont-de-Marsan (Landes).

1837. Perrochel (le Comte de), au château de Saint-Aubin (Sarthe), ou à Paris, quai Voltaire, 15.

1833. Pictet, Membre de l'Administration du Muséum d'Histoire naturelle de Genève.

1833. Pierret, à Paris, rue Corneille, 3.

* Poey, Avocat, à la Havane (Cuba).

R.

* Rambur, Docteur en Médecine, à Paris, rue de la Clef, 11.

1834. Ramon de la Sagra, à Paris, rue Chauveau-Lagarde, 4.

1835. Reich, Docteur en Médecine, Professeur à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin, Chevalier des Ordres de la Croix-de-Fer, de Saint-Wladimir et de la Légion-d'Honneur, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes; à Berlin.

* Reiche, à Paris, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

1835. Reichenbach, Conseiller de la Cour, Professeur et Directeur du Muséum d'Histoire naturelle du Roi de Saxe, Docteur en Philosophie et en Médecine; à Dresde (Saxe).

1835. Reinhart, Professeur de Zoologie à l'Université de Copenhague.

1832. Rippert, Propriétaire, à Pau (Basses-Pyrénées).

1839. Robineau-Desvoidy, Docteur en Médecine, à Saint-Sauveur (Yonne).

1832. Robyns, à Bruxelles (Belgique).

1838. Rohmer, Professeur d'Histoire naturelle, à Layrac (Lot-et-Garonne).

* Romand (le Comte de), Chevalier de la Légion-d'Honneur, à Tours (Loire).

S.

1833. SAHLBERG, Docteur en Médecine, Professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir ; à Helsingfors (Suède).

1833. SAINT-FLORENT (Domergue de), Propriétaire, à Vandœuvres, près Nancy (Meurthe).

1834. SANS (Mariano de), Secrétaire de la Section d'Histoire naturelle de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne.

1835. SAUNDERS, Londres.

1832. SAVIGNY, Membre de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise).

1839. SCHMID.

1837. SCHMIDT, Docteur en Médecine, à Brême.

1835. SCHŒFFER (Herrich), Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Ratisbonne (Bavière).

1832. SCHOENHERR, Conseiller de Commerce, Chevalier de l'Étoile Polaire; à Skara et Sparresœter (Suède).

1834. SELYS-LONGCHAMPS (de), Membre de la Société des Sciences naturelles de Liège (Belgique).

* SERVILLE (Audinet), Membre de la Société Impériale des Naturalistes de Moscow; à Paris, rue de Buffaut, 21 (*bis*).

1832. SILBERMANN, Avocat, un des Directeurs du Muséum d'Histoire naturelle de Strasbourg (Bas-Rhin).

1833. SOLIER, Capitaine du Génie en retraite, à Marseille.

1834. SOMMER, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Altona, près Hambourg.

1833. SPENCE (W.-B.), Secrétaire, pour l'Etranger, de la Société Entomologique de Londres.

1834. SPENCE (R.-H.), fils du précédent, à Londres.

1835. SPINOLA (le Marquis Maximilien de), à Gênes (Piémont).

T.

* THEIS (de), Consul de France à Leipsig, Membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin.

1835. TREITSCHKE, Membre de diverses Académies et Sociétés savantes ; à Vienne (Autriche).

1838. TROBERT, Docteur en Médecine, Chirurgien de première classe entretenu de la Marine, Membre correspondant de la Société Anatomique et du Cercle Médical de Montpellier; à Brest, Grande-Rue, 35.

U.

1839. UNGHER, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 76.

V.

1834. VILLA (Antonio), à Milan (Lombardie).

1832. VILLIERS (de), Capitaine d'Infanterie, Membre correspondant de la Société Linnéenne de Paris; à Chartres (Eure-et-Loir).

W.

1836. WAGA (de), Professeur d'Histoire naturelle, à Varsovie.

* WALCKNAER (le Baron), Membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue Caumartin, 21.

1838. WENDENBACH (Charles de), Docteur en Médecine, à Augsbourg.

1838. WELLENBERG, Docteur en Médecine, à Leyde.

1834. WESTERMANN, à Copenhague.

1833. WESTWOOD, Membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, d'Histoire naturelle de l'Ile-Maurice, Linnéenne d'Edimbourg, etc.; à Londres.

1834. WILSON (J.), Esq., à Edimbourg (Ecosse).

Z.

1834. ZANELLA, à Milan (Lombardie).

1833. ZETTERSTEDT, Professeur de Zoologie, à Lund (Suède).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

PENDANT L'ANNÉE 1839.

MM. DOYÈRE.
CONTAMINE.
VON-GEHEUR.
VILLARET (de).
GIRALDÈS.
BLONDEL.

DEPUIS LE 1er JANVIER 1840.

MM. CHARLES-CHEVALIER.
VIARD.
LUCZOT.

MEMBRES RAYÉS DE LA LISTE

COMME AYANT REFUSÉ DE SATISFAIRE A LEURS ENGAGEMENTS.

MM. BAVALAN (le Marquis de), à Vannes (Morbihan).

BERTRAND, Chirurgien Aide-Major au 7e Chasseurs à cheval.

MM. Bocandé, au Sénégal.

Boié, à Kiel (Danemarck).

Boisrouvray (le Baron de), à Chartres.

Boulard, Docteur en Médecine, à Orléans.

Brunet, Capitaine au 51e régiment de Ligne.

Companyo, Docteur en Médecine, à Perpignan.

Emond-d'Esclevin, Capitaine d'Artillerie de la Marine, à Toulon.

Hammerschmidts, Docteur en Droit, à Vienne (Autriche).

Hoeger, à Mœdling (Autriche).

Hoepfner, Juge au Tribunal d'Appel de Darsmstadt.

Lanier, Ingénieur Géographe à la Havane.

Leclerc, Docteur en Médecine, à Tours.

Leplay, Propriétaire à Saint-Chaptes (Gard).

Maravigna (Carmelo), Professeur de Chimie, à Catane (Sicile).

Margarot, Propriétaire, à Nîmes (Gard).

Mathieu, Docteur en Médecine, à Orléans.

Mille, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Morineau, Lieutenant de Grenadiers au 8e régiment de Ligne.

Saporta (le Comte de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

Thion, Docteur en Médecine, à Orléans.

Tricou, Docteur en Médecine, à la Nouvelle-Orléans.

Zoubkoff, Secrétaire de la Société Impériale des Naturalistes de Moscow.

Vinsot, Docteur en Médecine à Melun.

MEMBRES REÇUS DEPUIS LE 1er JANVIER 1840.

MM. MONTET DE LA ROCHE, Receveur des Contributions directes à Crucheray (Loir-et-Cher).

COPPIER, Professeur d'Histoire naturelle au Collége de Bonneville (Savoie).

DAUVERGNE, Propriétaire, à Passy (Seine).

HAEFELI, Docteur en Médecine, à Baltimore (États-Unis).

FOL, Docteur en Médecine, à Vandœuvres (Suisse).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ERRATA ET ADDENDA

DU TOME VIII.

MÉMOIRES.

Page 61, ligne 20, *au lieu de :* or le bruit, etc., *lisez :* or le cri, etc.
61, 23, *au lieu de :* avec des bruxelles, *lisez :* avec des brucelles.
62, 23, *au lieu de :* car, si comme il dit, c'est le mouvement des insectes, *lisez :* car si, comme il le dit, c'est le mouvement des ailes.
63, 23, *au lieu de :* à cet organe, *lisez :* à cet usage.
63, 24, après cette phrase : et la suite de nos expériences prouva en effet qu'il avait raison, *ajoutez ces mots :* car les ayant continuées, etc.
74, 15, *au lieu de :* méridionale, *lisez :* nord-ouest.
77, 19, *au lieu de :* Hurris, *lisez :* Harris.
78, 3, *au lieu de :* Norfolkland, *lisez :* Norfolsund.
79, 15, *au lieu de :* Zoubkost, *lisez :* Zoubkoft.
86, 20, *au lieu de :* Dinentes, *lisez :* Dineutes.
87, 21, *au lieu de :* Murinus, *lisez :* Marinus.
88, 28, *au lieu de :* Schoenherr, *lisez :* Schoenherri.
88, 31, *au lieu de :* Gageticus, *lisez :* Gangeticus.
89, 9, *au lieu de :* Semilunatus, *lisez :* Semilanatus.
89, 90, *au lieu de :* Dinentes, *lisez partout :* Dineutes.
139, 17, *au lieu de :* in tabulum, *lisez :* in tubulum.
140, 5, *au lieu de :* Densa, lisez : Dense.
140, 29, *au lieu de :* percussus, *lisez :* per cursus.
141, 26, 27, *au lieu de :* et combien de doutes et de pénibles recherches *que* je me serais épargnées, *lisez :* et combien de doutes et de pénibles recherches je me serais épargnés.
145, 1, *au lieu de :* Glata, *lisez :* Flata.
145, 20, *au lieu de :* Aphana, *lisez :* Aphæna.
145, 21, *au lieu de :* Cumallia, *lisez :* Eumallia.

Pag. 155, 12, *au lieu de* : contre le reste, lisez : contre le rostre.

165, 27 et suiv., *au lieu de* : et si l'exercice de cette fonc- pas direcment tion ne dépendait de cette étrange conformation, *lisez* : et si l'exercice de cette fonction ne dépendait pas directement de cette étrange conformation.

172, lig. 5 et suiv., *au lieu de :* du mésothorax, *lisez :* du métathorax.

179, 8, *au lieu de :* dans l'hypothèse permise, *lisez :* dans l'hypothèse prémise.

186, 1, *au lieu de :* toutes les pièces attiques, *lisez :* toutes les pièces attigues.

194, 32, (en note) *au lieu de :* Rhyngothes, *lisez :* Rhynchota.

196, 21, 22, *au lieu de :* lors de l'ouverture, *lisez :* hors de l'ouverture.

198, 4, *au lieu de :* sur le cervelet, *lisez :* sur le corselet.

201, 16, *au lieu de :* Elydiptera, *lisez :* Elidiptera.

201, 21, *au lieu de :* Alycterodus, *lisez :* Mycterodus.

202, 5, *au lieu de :* FULGORITES. Voyez ses caractères plus bas, 1, *lisez :* FULGORITES. Voyez ses caractères plus haut, aux pages 156 et 157, et ses subdivisions plus bas, I.

202, 6, *au lieu de :* ISSITES. Voyez *id.* II, *lisez* : ISSITES. Voyez ses caractères plus haut, aux pages 157 et 158, et ses subdivisions, plus bas, II.

208, 18, *au lieu de :* discontinuée, *lisez :* discontinue.

214, 9, 10, *au lieu de :* comme dans le corselet, *lisez :* comme le corselet.

214, 17, *au lieu de :* cervelet, *lisez :* corselet.

214, 26, *au lieu de :* l'intérieur, *lisez :* l'intérieure.

220, 15, *au lieu de :* plus mou, *lisez :* plus court.

226, 6, *au lieu de :* s'y plonge, *lisez :* s'y prolonge.

234, 10, *au lieu de :* le tube, *lisez :* le tube anal.

236, 26, *au lieu de :* Fabricius avait sans doute sous les yeux un individu bien prononcé, *lisez :* Fabricius avait sans doute sous les yeux un individu dans lequel ce trait était bien prononcé.

240, 21, *au lieu de* : face verticale, *lisez :* face frontale.

Pag. 244, 10, 11, *au lieu de* : Les deux autres inféro-latérales se détachent des deux arètes qui séparent les trois facettes, *lisez* : les deux autres inféro-latéraux sont les prolongements des deux arètes qui séparent les trois facettes.

247, 11, *au lieu de :* l'antérieur, *lisez :* l'antérieure.

270, lign. 3, *au lieu de* : division en trois faces, *lisez* : division en trois facettes.

281, 7, *au lieu de* : le ventre, *lisez* : le centre.

281, 20, *au lieu de* : et plutôt antérieur, *lisez* : et plutôt antérieur que supérieur.

281, 21, *au lieu de* : les faces, *lisez* : les faces latérales.

288, 3 et 4, *au lieu de* : bord. Antérieur arrondi, six échancrures post, oculaires peu rentrantes, *lisez* : bord antérieur, arrondi : échancrures post-oculaires, peu rentrantes.

296, 5, *au lieu de* : M. Cigliani, *lisez* : M. Ghiliani.

300, 23, *au lieu de* : les facettes antérieures, *lisez* : les facettes extérieures.

301, 4, *au lieu de* : Pseudophana, *lisez* : Dyctiophora.

308, 5, *au lieu de* : en dessus, *lisez* : en dessous.

311, 6, *au lieu de* : arètes du mésothorax, bordées, anneaux du ventre, tachetés de la même couleur, *lisez* : arètes du mésothorax bordées, anneaux du ventre tachetés, de la même couleur.

315, 30, *au lieu de* : après avoir été touchées et réunies, *lisez* : après s'être rejointes et réunies.

317, 18, *au lieu de* : six échancrures, *lisez* : échancrures.

BULLETIN.

IV, 17, *au lieu de* : Agrotis Europæ, *lisez* : Agrotis Ripæ.

X, 20, *au lieu de* : bois blanc, *lisez* : bois de noyer.

ANNONCES.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE L'ANDALOUSIE; par M. Rambur, Docteur-Médecin.

Chaque livraison contient 5 planches et 5 feuilles de texte. La quatrième livraison, comprenant une partie des Lépidoptères, est en vente chez Arthus-Bertrand.

Prix de chaque livraison : 6 fr.

GENERA ET INDEX METHODICUS, LEPIDOPTERORUM EUROPÆORUM ; auctore Boisduval.

Chez Roret, rue Haute-Feuille, 10 *bis*.

A vendre, par suite du décès de M. Th. Roger, l'ouvrage complet jusqu'à ce jour d'Hubner, sur les Papillons et les Chenilles d'Europe.

S'adresser à M. Boisduval, chez lequel il est déposé.

MONOGRAPHIE DES TRACHYDÉRIDES; par M. Dupont.

Formant un volume in-8 de 60 pages, accompagné de 70 planches coloriées. La dernière partie vient de paraître.

Chez Arthus-Bertrand, rue Haute-Feuille, 23.

GENERA ET SPECIES STAPHYLINORUM; auctore Guil. F. Erichson. Un vol. in-8, chez Morin, libraire-éditeur, à Berlin.

ERRATA ET ADDENDA

DU TOME VIII.

MÉMOIRES.

Page 61, ligne 20, *au lieu de :* or le bruit, etc., *lisez :* or le cri, etc.
61, 23, *au lieu de :* avec des bruxelles, *lisez :* avec des brucelles.
62, 2, 3, *au lieu de :* car, si comme il dit, c'est le mouvement des insectes, *lisez :* car si, comme il le dit, c'est le mouvement des ailes.
63, 23, *au lieu de :* à cet organe, *lisez :* à cet usage.
63, 24, après cette phrase : et la suite de nos expériences prouva en effet qu'il avait raison, *ajoutez ces mots :* car les ayant continuées, etc.
74, 15, *au lieu de :* méridionale, *lisez :* nord-ouest.
77, 19, *au lieu de :* Hurris, *lisez :* Harris.
78, 3, *au lieu de :* Norfolkland, *lisez :* Norfolsund.
79, 15, *au lieu de :* Zoubkost, *lisez :* Zoubkoft.
86, 20, *au lieu de :* Dinentes, *lisez :* Dineutes.
87, 21, *au lieu de :* Murinus, *lisez :* Marinus.
88, 28, *au lieu de :* Schonherr, *lisez :* Schoenherri.
88, 31, *au lieu de :* Gageticus, *lisez :* Gangeticus.
89, 9, *au lieu de :* Semilunatus, *lisez :* Semilanatus.
89, 90, *au lieu de* : Dinentes, *lisez partout :* Dineutes.
139, 17, *au lieu de :* in tabulum, *lisez :* in tubulum.
140, 5, *au lieu de :* Densa, *lisez :* Dense.
140, 29, *au lieu de :* percussus, *lisez :* per cursus.
141, 26, 27, *au lieu de* : et combien de doutes et de pénibles recherches *que* je me serais épargnés, *lisez :* et combien de doutes et de pénibles recherches je me serais épargnés.
145, 1, *au lieu de :* Glata, *lisez :* Flata.
145, 20, *au lieu de :* Aphana, *lisez :* Aphæna.
145, 21, *au lieu de :* Cumallia, *lisez :* Eumallia.

Pag. 155, ligne 12, *au lieu de :* contre le reste, *lisez :* contre le rostre.
163, 28 et suiv., *au lieu de :* et si l'exercice de cette fonc- pas directementtion ne dépendait de cette étrange conformation, *lisez :* et si l'exercice de cette fonction ne dépendait pas directement de cette étrange conformation.

172, lig. 5 et suiv., *au lieu de :* du mésothorax, *lisez :* du métathorax.

179, 8, *au lieu de :* dans l'hypothèse permise, *lisez :* dans l'hypothèse prémise.
186, 1, *au lieu de :* toutes les pièces attiques, *lisez :* toutes les pièces attiguës.
194, 32, (en note) *au lieu de :* Rhyngothes, *lisez :* Rhynchota.
196, 21, 22, *au lieu de :* lors de l'ouverture, *lisez :* hors de l'ouverture.
198, 4, *au lieu de :* sur le cervelet, *lisez :* sur le corselet.
201, 16, *au lieu de :* Elydiptera, *lisez :* Elidiptera.
201, 21, *au lieu de :* Alycterodus, *lisez :* Mycterodus.
202, 5, *au lieu de :* FULGORITES. Voyez ses caractères plus bas, 1, *lisez :* FULGORITES. Voyez ses caractères plus haut, aux pages 156 et 157, et ses subdivisions plus bas, I.

202, 6, *au lieu de :* ISSITES. Voyez *id.* II, *lisez :* ISSITES. Voyez ses caractères plus haut, aux pages 157 et 158, et ses subdivisions, plus bas, II.
208, 13, *au lieu de :* discontinuée, *lisez :* discontinue.
214, 9, 10, *au lieu de :* comme dans le corcelet, *lisez :* comme le corselet.

214, 17, *au lieu de :* cervelet, *lisez :* corselet.
214, 26, *au lieu de :* l'intérieur, *lisez :* l'intérieure.
220, 15, *au lieu de :* plus mou, *lisez :* plus court.
226, 6, *au lieu de :* s'y plonge, *lisez :* s'y prolonge.
234, 10, *au lieu de :* le tube, *lisez :* le tube anal.
236, 26, 27, *au lieu de :* Fabricius avait sans doute sous les yeux un individu bien prononcé, *lisez :* Fabricius avait sans doute sous les yeux un individu dans lequel ce trait était bien prononcé.

240, 20, *au lieu de :* face verticale, *lisez :* face frontale.

Pag. 244, lignes 10 et 11, *au lieu de :* Les deux autres inféro-latérales se détachent des deux arêtes qui séparent les trois facettes, *lisez :* les deux autres inféro-latéraux sont les prolongements des deux arêtes qui séparent les trois facettes.

247, 11, *au lieu de :* l'antérieur, *lisez :* l'antérieure.

270, 3, *au lieu de :* division en trois faces, *lisez :* division en trois facettes.

281, 7, *au lieu de :* le ventre, *lisez :* le centre.

281, 20, *au lieu de :* et plutôt antérieur, *lisez :* et plutôt antérieur que supérieur.

281, 21, *au lieu de :* les faces, *lisez :* les faces latérales.

288, 3 et 4, *au lieu de :* Bord. antérieur arrondi, six échancrures post, oculaires peu rentrantes, *lisez :* bord antérieur, arrondi : échancrures post-oculaires, peu rentrantes.

296, 5, *au lieu de :* M. Cigliani, *lisez :* M. Ghiliani.

300, 22, *au lieu de :* les facettes antérieures, *lisez :* les facettes extérieures.

301, 4, *au lieu de :* Pseudophana, *lisez :* Dyctiophora.

308, 5, *au lieu de :* en dessus, *lisez :* en dessous.

311, 12 et suiv., *au lieu de :* arêtes du mésothorax, bordées ; anneaux du ventre, tachetés de la même couleur, *lisez :* arêtes du mésothorax bordées, anneaux du ventre tachetés, de la même couleur.

315, 30, *au lieu de :* après avoir été touchées et réunies, *lisez :* après s'être rejointes et réunies.

317, 18, *au lieu de :* six échancrures, *lisez :* échancrures.

348, 5, *au lieu de :* connue, *lisez :* connu.

349, 17, *au lieu de :* vertex deux fois plus large que long, *lisez :* vertex deux fois plus large que long, anguleux.

356, 5, *au lieu de :* ailes supérieures, *lisez :* ailes inférieures.

361, 25, *au lieu de :* spécialement, *lisez :* spécifiquement.

362, 18, *au lieu de :* ailes supérieures, nulles, *lisez :* ailes inférieures, nulles.

378, 26, *au lieu de :* et ne commençant que, *lisez :* et ne commençant à s'arrondir que.

394, (tableau) *au lieu de :* RICANIES. Pan externe des ailes supérieures, n'étant pas relevé horizontalement, tandis que le pan discoïdal est penché en dehors, *lisez :* RICANIES. Pan externe des ailes supérieures étant plus ou moins relevé horizontalement, tandis que le pan discoïsal est penché en dehors.

398, ligne 12, *au lieu de :* peu ou sensiblement échancrée, *lisez.* peu sensiblement échancrée.

401, ligne 12, *au lieu de :* sous tous les rapports, *lisez :* sous tous les autres rapports.

452, 3, *au lieu de :* proboscida, *lisez :* proboscidea.

520, 24, *au lieu de :* la charmante *Lauteti*, *lisez :* la charmante *Laudeti*.

521, 3, *au lieu de :* LAUTETI, *Anderregg*, *lisez :* LAUDETI, *anderregg*.

521, 4, *au lieu de :* CYCLOPÆA, *gresl.*, *lisez :* CYCLOPEA, *Gresl.*

555, 19, 20, *au lieu de :* insecta muta crisi alio proprio instrumento sonora, *lisez :* insecta muta, nisi alio proprio instrumento sonora.

BULLETIN.

IV, 17, *au lieu de :* Agrotis Europæ, *lisez :* Agrotis Ripæ.

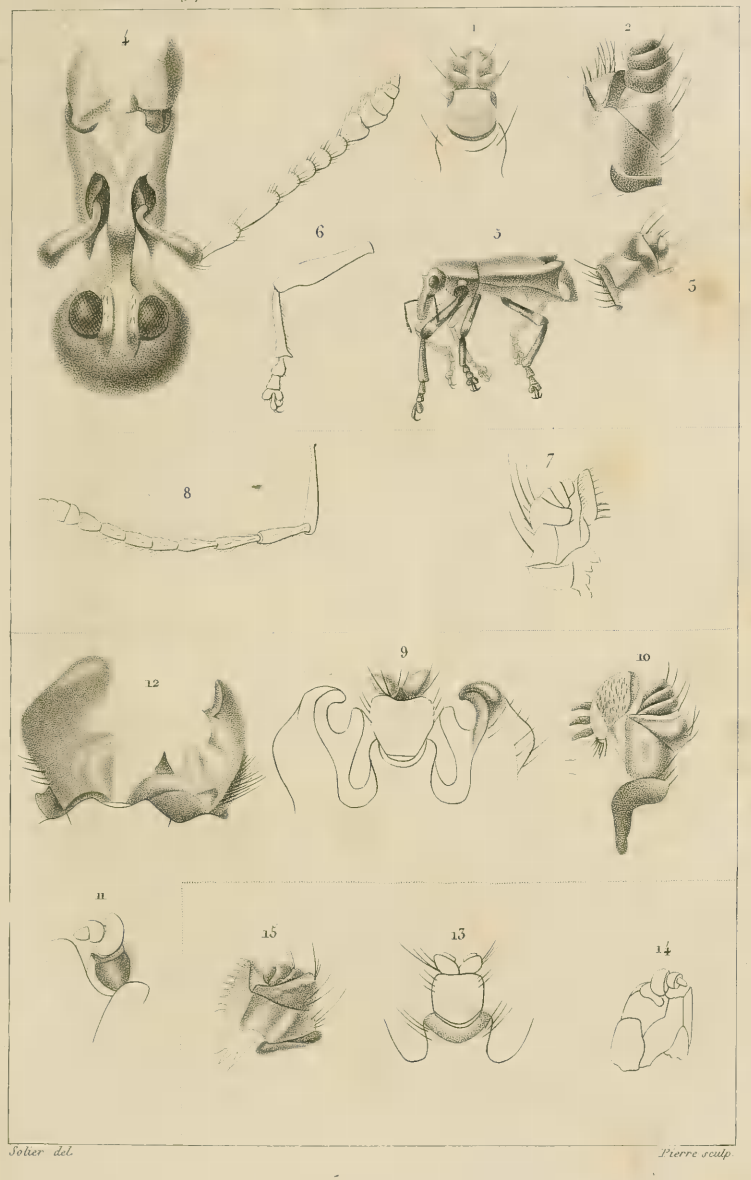
X, 20, *au lieu de :* bois blanc, *lisez :* bois de noyer.

XLVII, 17 et 27, *au lieu de :* Antophores, *lisez :* Anthophores.

XLVIII, 21, *au lieu de :* M. Meigenn, *lisez :* M. Meigen.

LVII, 14, *au lieu de :* BUQUET, naturaliste à Paris, rue Dauphine, 25, *lisez :* BUQUET, naturaliste à Paris, rue Dauphine, 35.

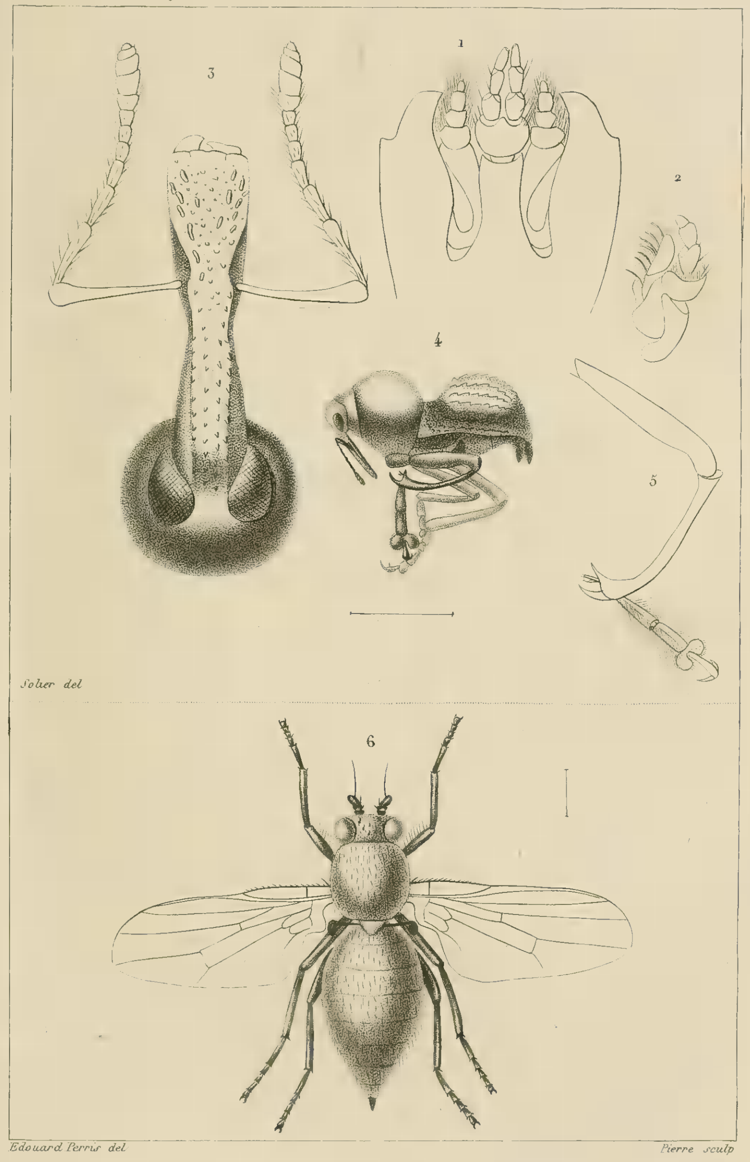
LXV, 25, 26, *au lieu de :* PERRIS, chef de bureau à la Préfecture de Mont de Marsan (Landes), *lisez :* PERRIS, chef de division à la Préfecture de Mont de Marsan (Landes).



Solier del. Pierre sculp.

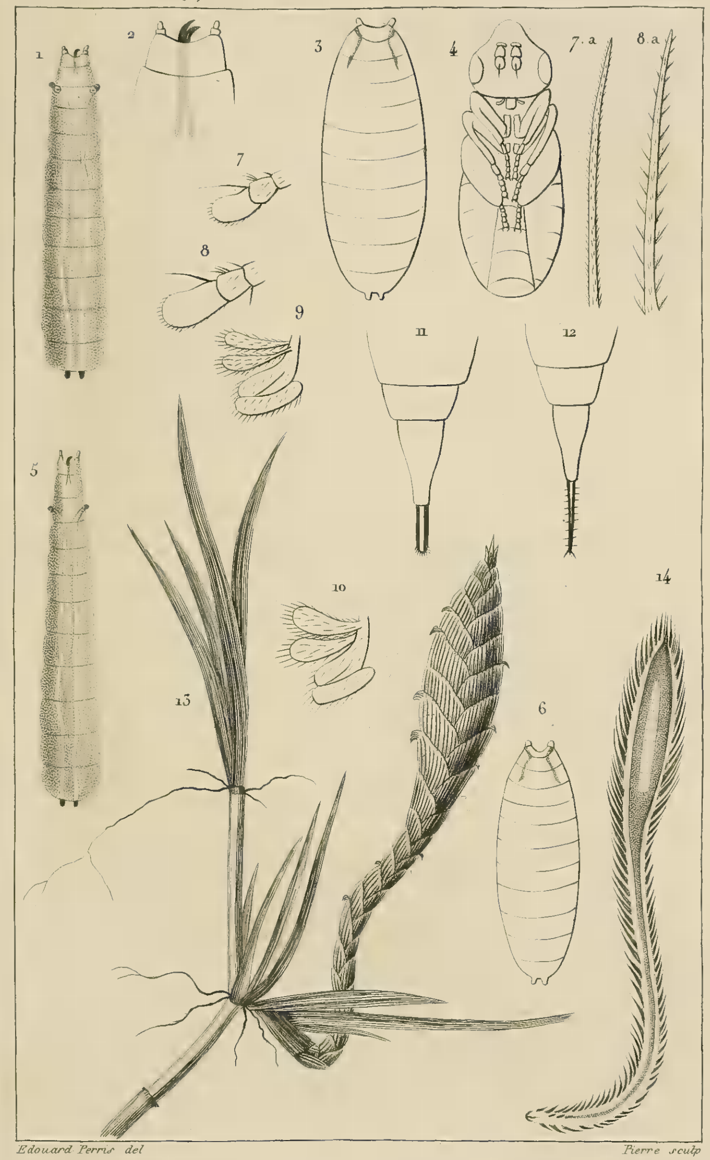
Détails du genre Eublepharus.

1 à 6. Eubl. *Rouleti* 7. 8. Eubl. *Servillei* 9-12 Eubl. *Schoenherri* 13-15. Eubl. *Germari*.



Edouard Perris del Pierre sculp

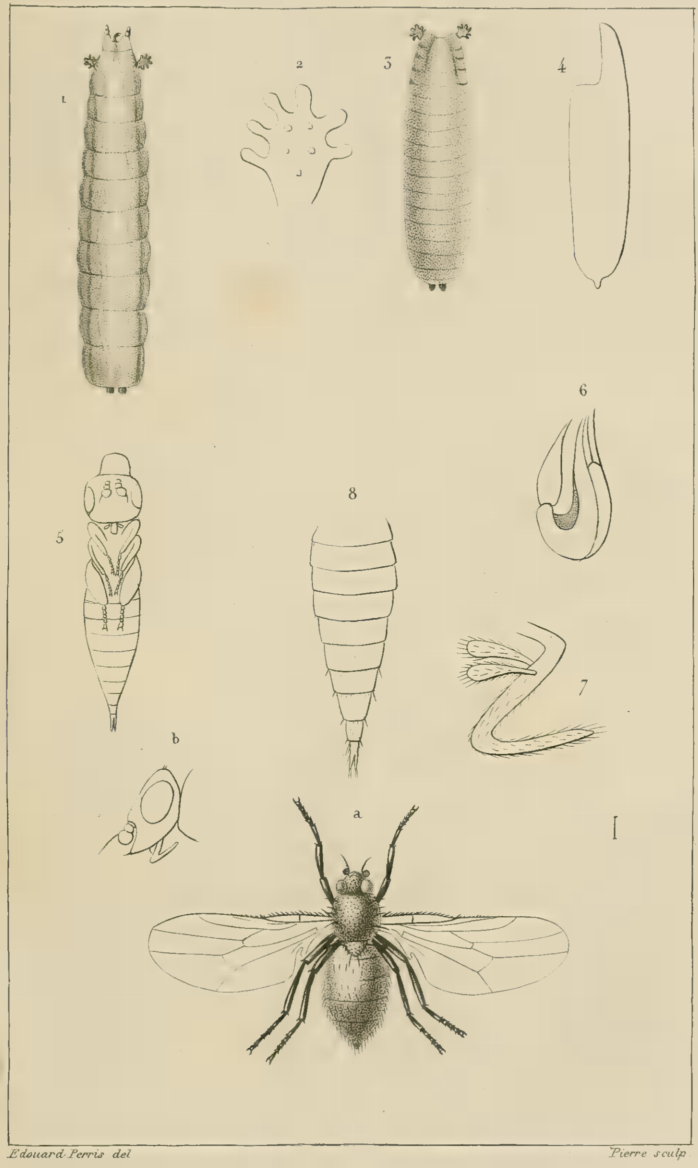
1 à 5. *Détails du genre* Physothorus *(Type Maillei)*
6. Lonchœa *parvicornis, très grossie.*



Edouard Perris del. Pierre sculp.

1. *Larve de la* Lonchœa *parvicornis*. 2. *Sa Tête* 3. *Sa coque*. 4. *La nymphe*. 5. *Larve de la* Teremyia *laticornis*. 6. *Sa coque*. 7. *Antenne de la* Lon.ª 7. a. *Portion du style*. 8. *Antenne de la* Tere.ª 8. a *Portion du style* 9. *Trompe et palpes de la* Lon.ª 10 *Trompe et palpes de la* Tere.ª 11. *Extrémité de l'abdomen et tarière de la* Lon.ª 12. *Extrémité de l'abdomen et tarière de la* Tere.ª

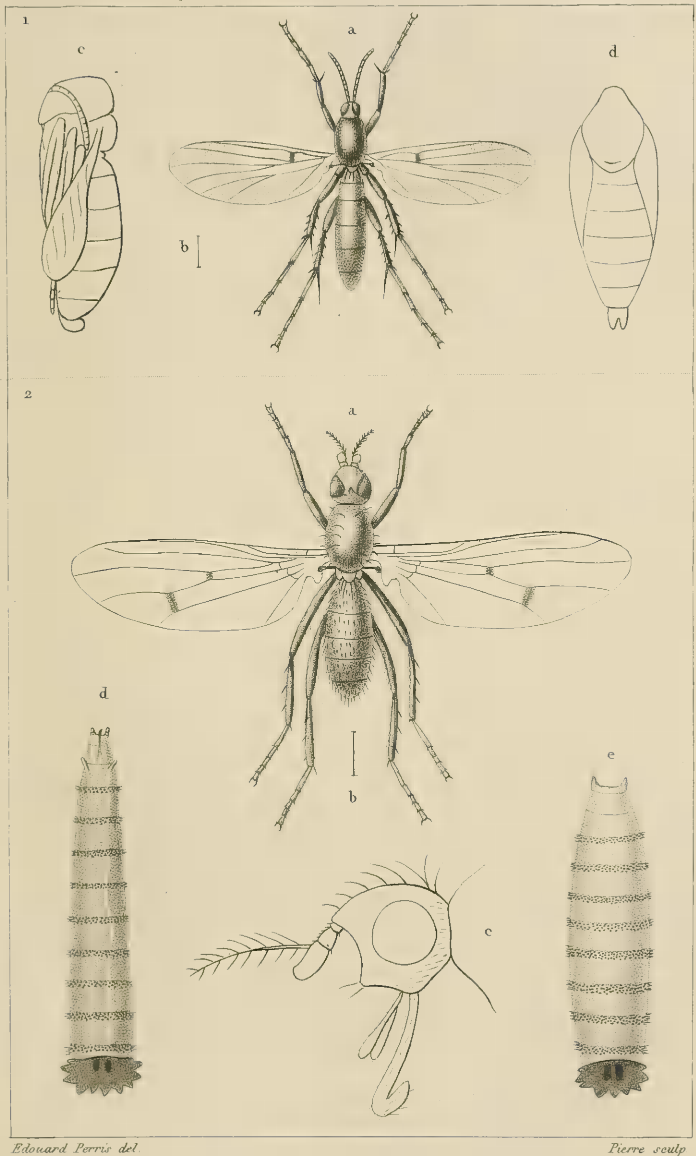
13. 14. *Galle du chiendent dans laquelle vit la larve de la* Lonchœa *parvicornis*.



Edouard Perris del. *Pierre sculp.*

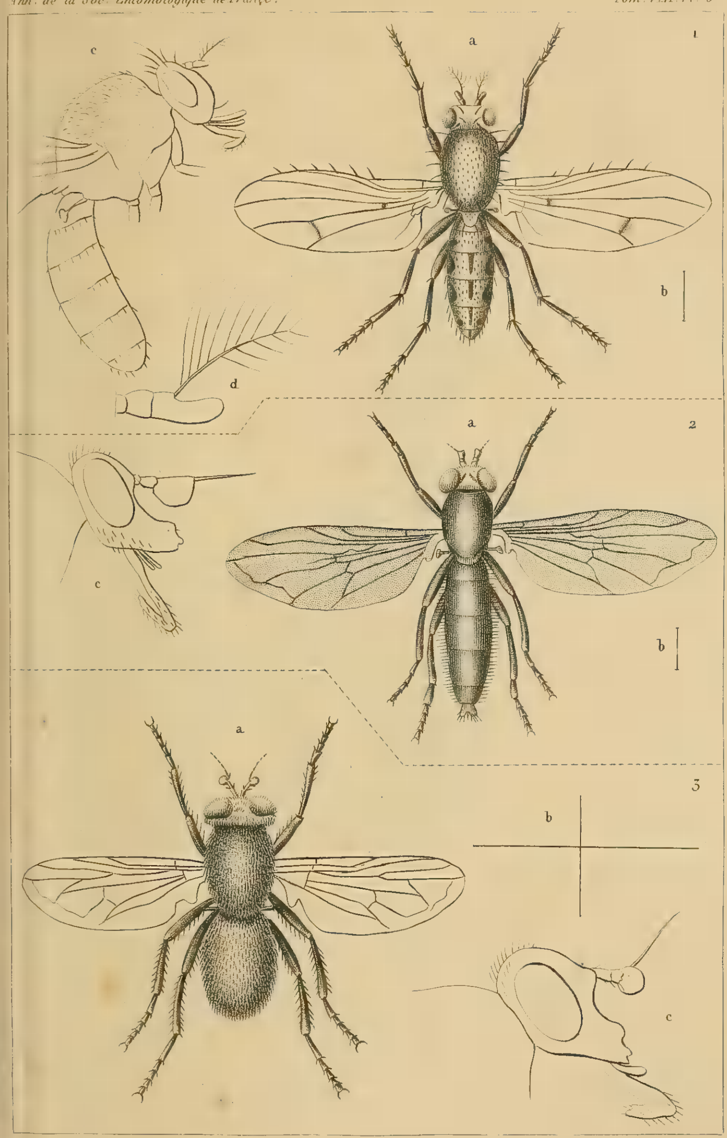
1. *Larve.* 2. *Appendice lobé placé au bord anterieur du 3.me Segment de chaque côté et qui est peut-être un organe respiratoire.* 3. *Coque de la nymphe.* 4. *La même lorsque l'insecte en est sorti.* 5. *Nymphe.* 6. *Aile de la nymphe.* 7. *Trompe de la* Siphonelle. 8. *Abdomen.*

a. Siphonella *nucis, (nob.) très grossie.* b. *Sa Tête vue de profil.*



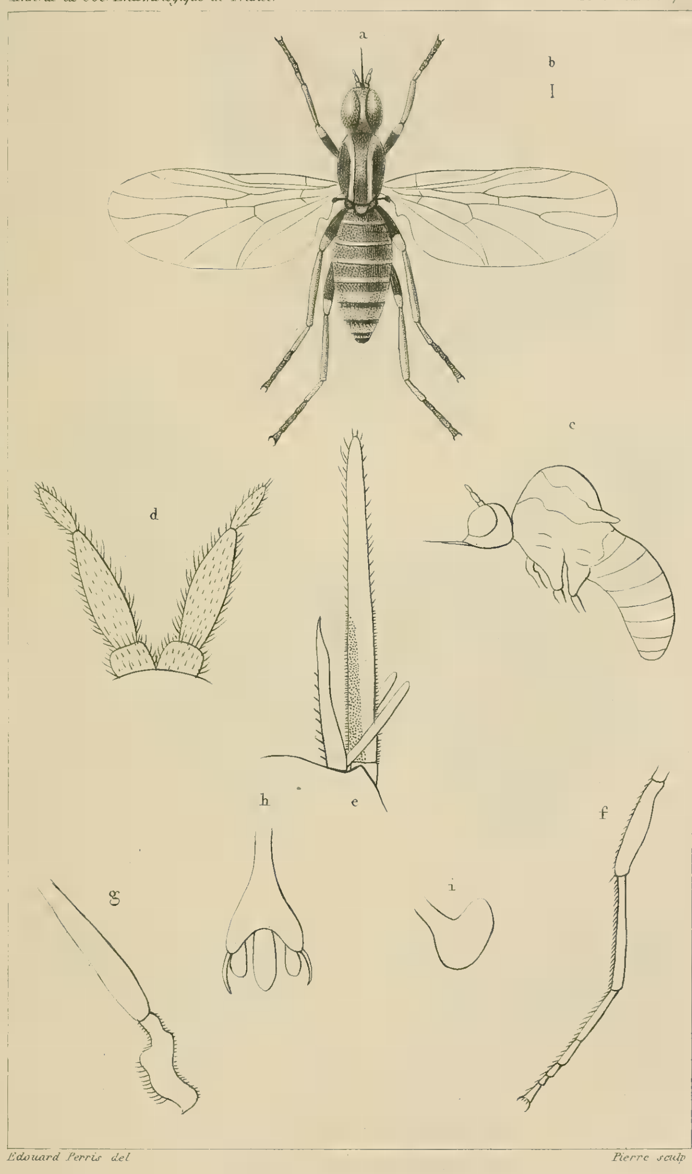
Edouard Perris del. Pierre sculp

1. a. Mycetophila *lycogalæ, grossie.* b. *Grandeur naturelle.* c. *Nymphe vue de profil.* d. *Nymphe vue par derriere.* 2. a. Scatophaga *serotina, grossie.* b. *Grandeur naturelle.* c. *Tête vue de profil.* d. *La larve.* e. *La Nymphe.*



Edouard Perris del.

1. a. Helomyza *gibba*, grossie. b. Grandeur naturelle. c. Corps vu de profil. d. Antenne grossie. 2. a. Pelecocera *lugubris*, grossie. b. Grandeur naturelle. c. Tête vue de profil. 3. a. Criorhina *bombiformis*, un peu grossie. b. Grandeur naturelle. c. Tête vue de profil.

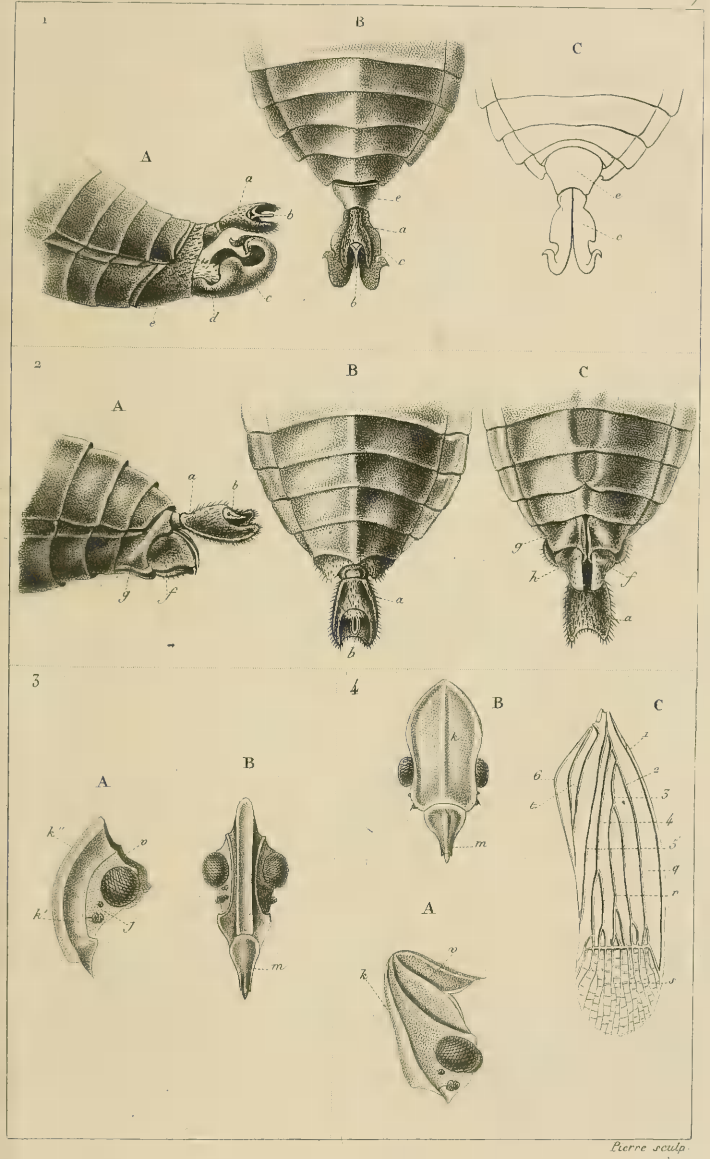


Edouard Perris del. Pierre sculp.

a. Cyrtosia *marginata*, *très grossie*. b. *Grandeur naturelle*. c. *Corps vu de profil*. d. *Antennes*. e. *Trompe*. f. *Patte postérieure*. g. *Hanche des pattes antérieures*. h. *Dernier article des tarses avec les ongles et les pelottes*. i. *Balancier*.

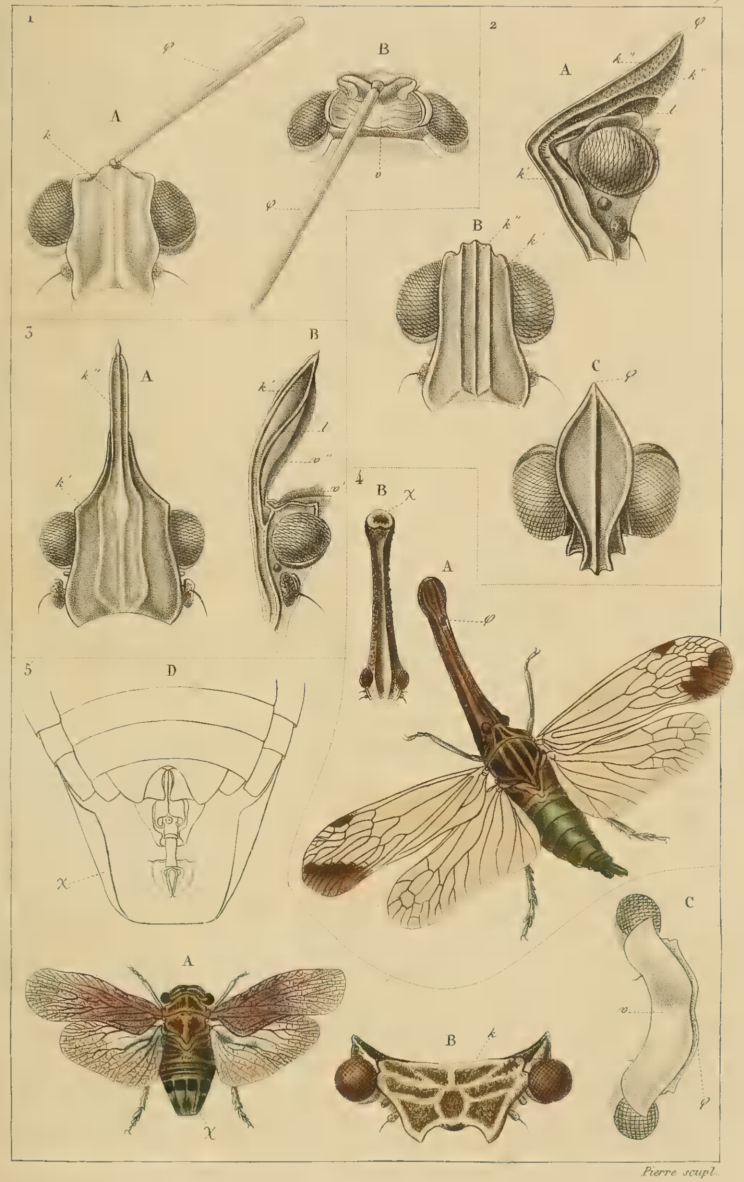


1. Papilio *Duponchelii. Lucas.*
2. Agrotis *Desilii.*



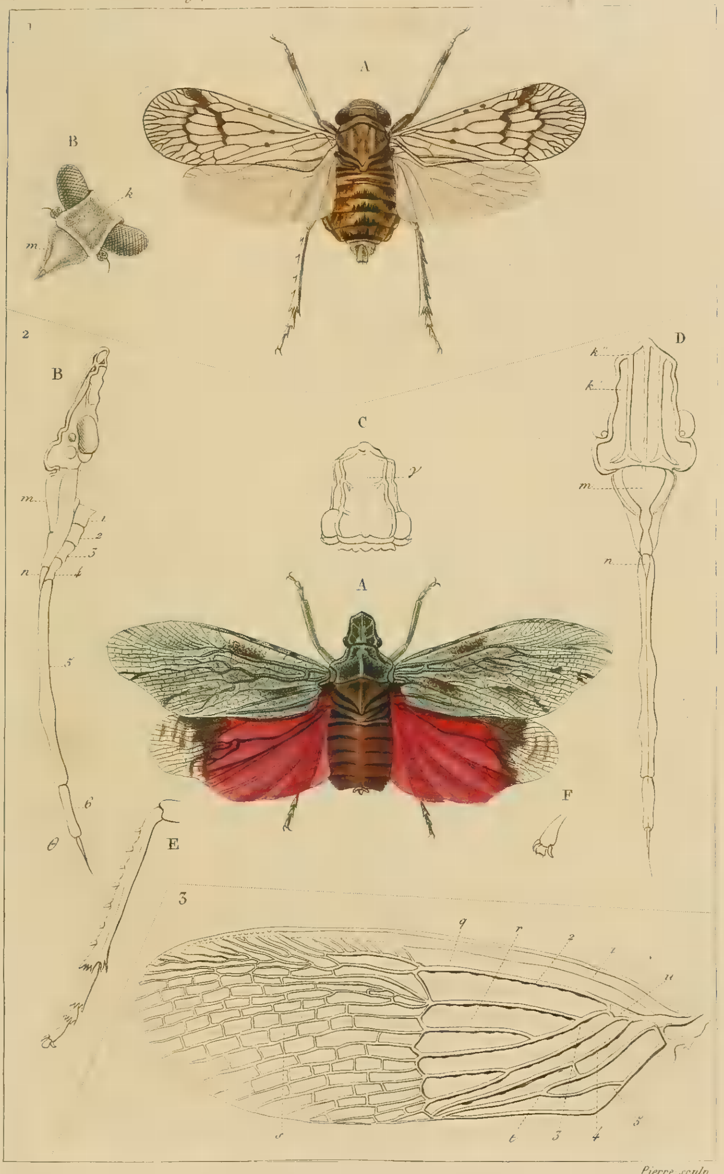
Pierre sculp.

1. Enchophora *Recurva*, ♂. 2. Idem. ♀ 3. Lophops *Servillei*, 4. Monopsis *Tabida*.



Pierre sculp.

1. Aphœna *nigro-maculata*. 2. Enchophora *fuscata*. 3. Encho. *variegata*.
4. Dyctiophora *proboscidea*. 5. Calytoproctus *lystroides*.



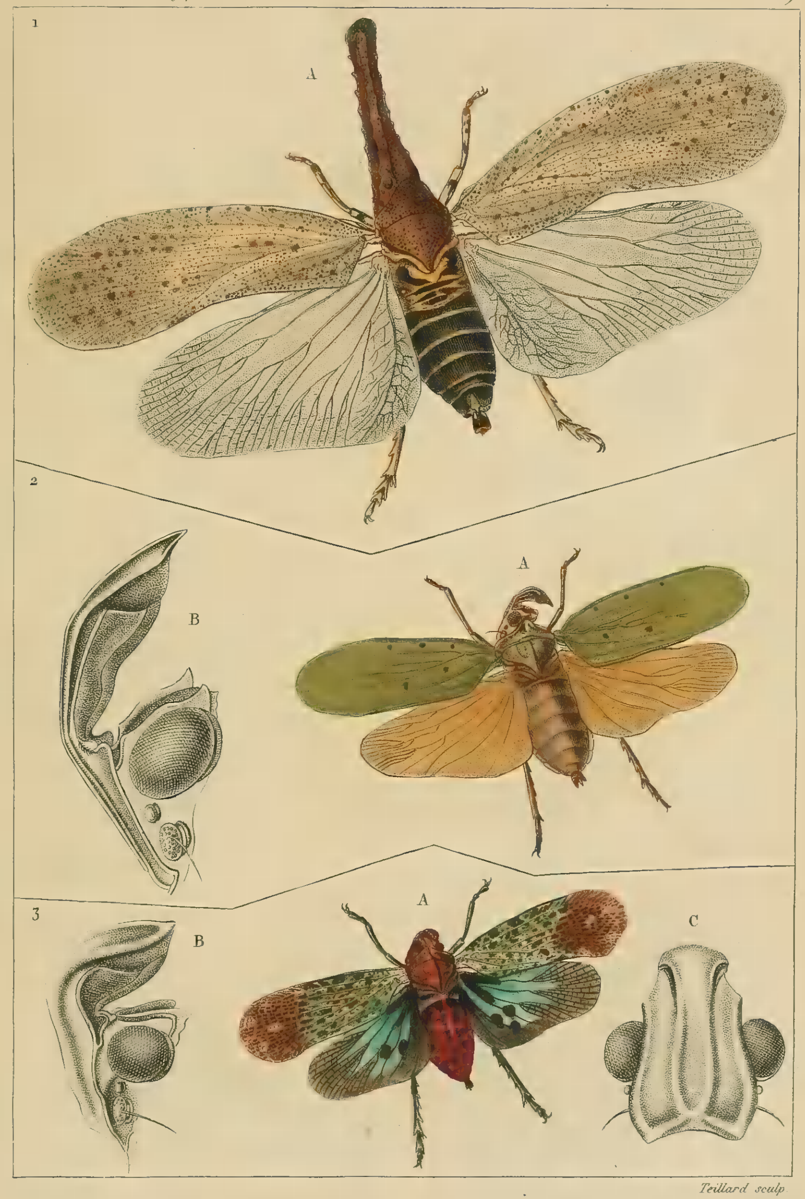
Pierre sculp.

1. Cladodiptera *macrophtalma*. 2. Episcinius *Guerinii*.
3. *Aile supérieure de la* Dichoptera *hyalinata, grossie*.



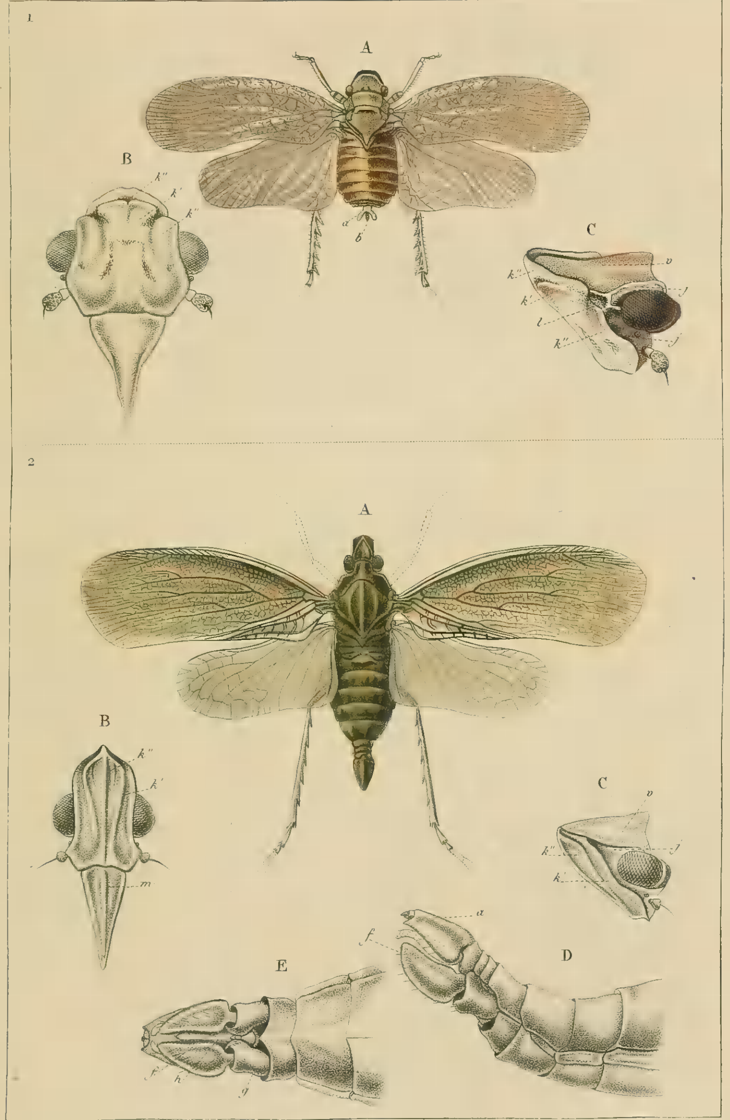
Gory pinx.t Teillard sculp.

Macrodontia *Dejeanii*



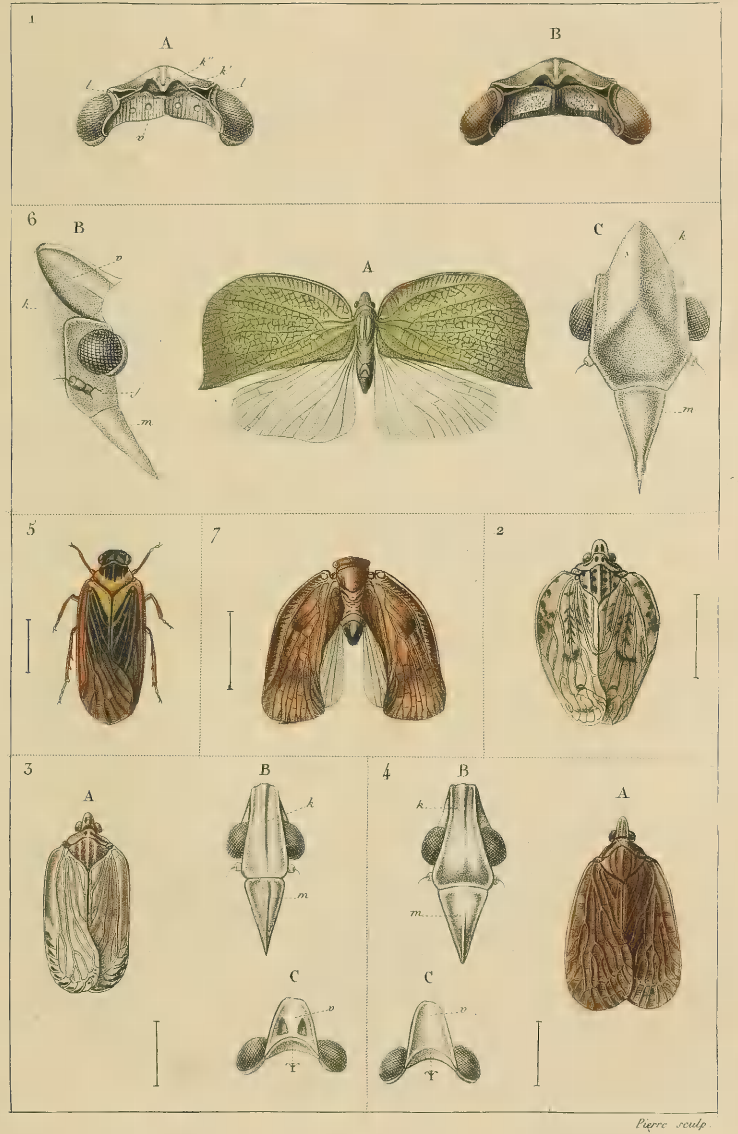
Teillard sculp.

1. Pyrops *Servillei*. 2. Enchophora *viridipennis*. 3. Encho. *Servillei*.



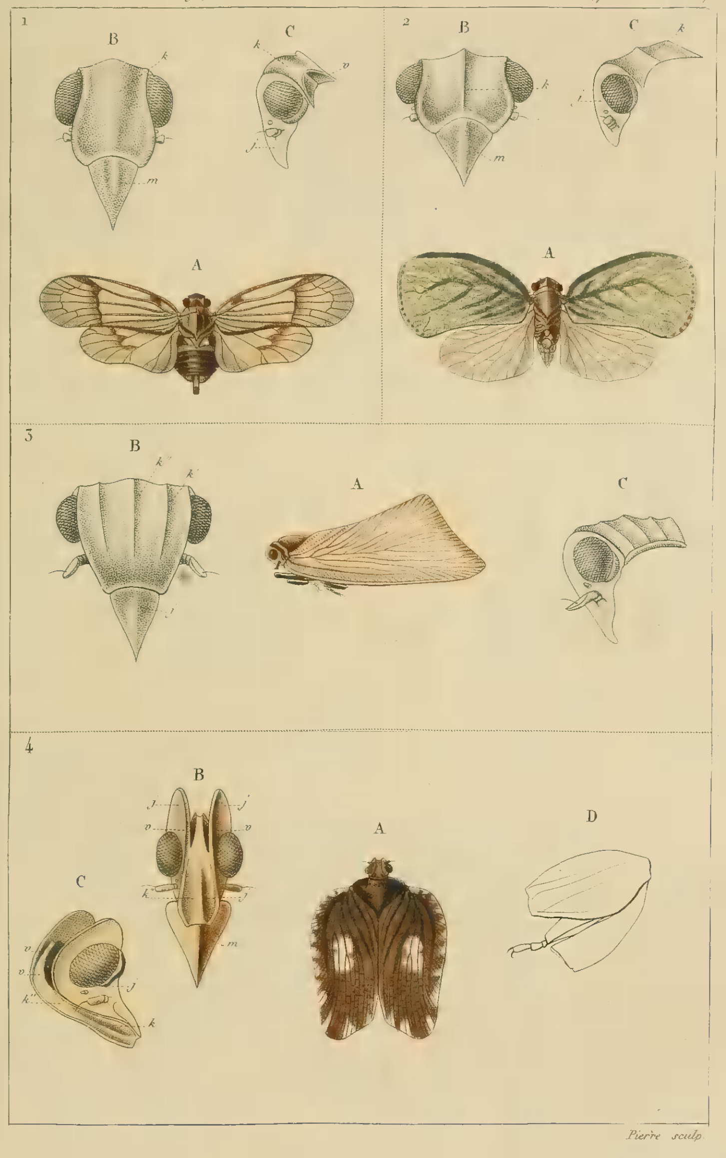
Pierre sculp.

1. Dilobura *corticina*. 2. Plegmatoptera *prasina*.



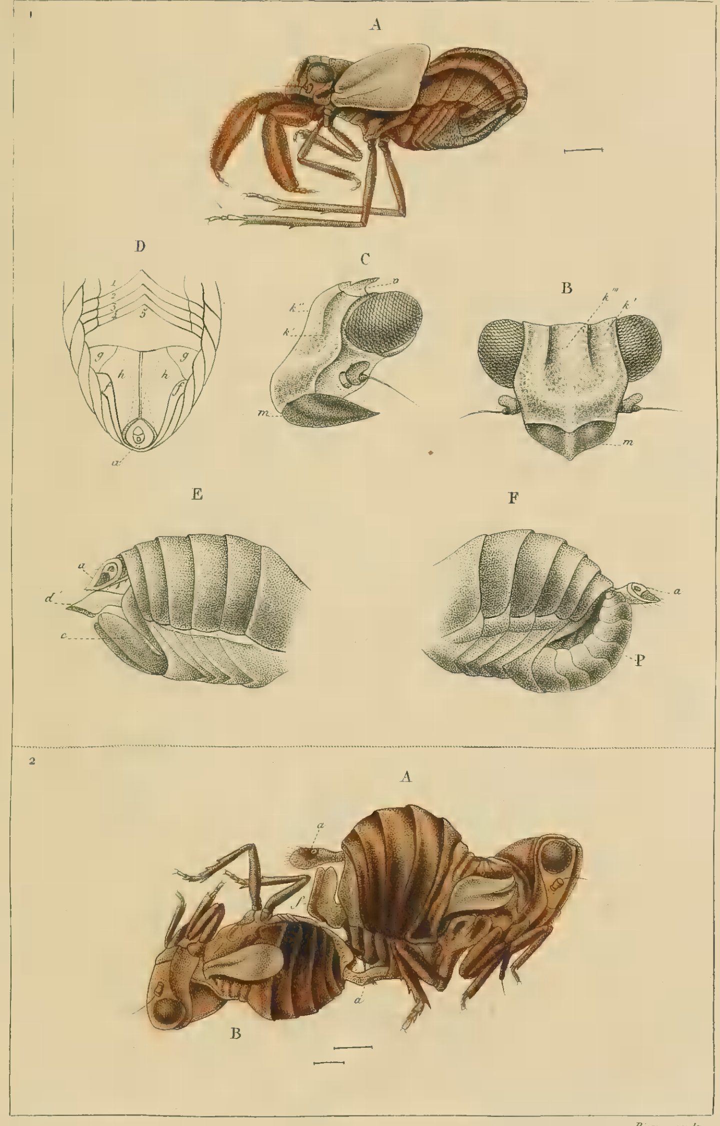
Pierre sculp.

1. Aphæna *farinosa* 2. Elidiptera *callosa* 3. Eli. *advena* 4. Eli. *marginicollis*
5. Plectoderes *collaris* 6. Ricania *pœcilopteroides* 7. Pœciloptera *ricanioides*



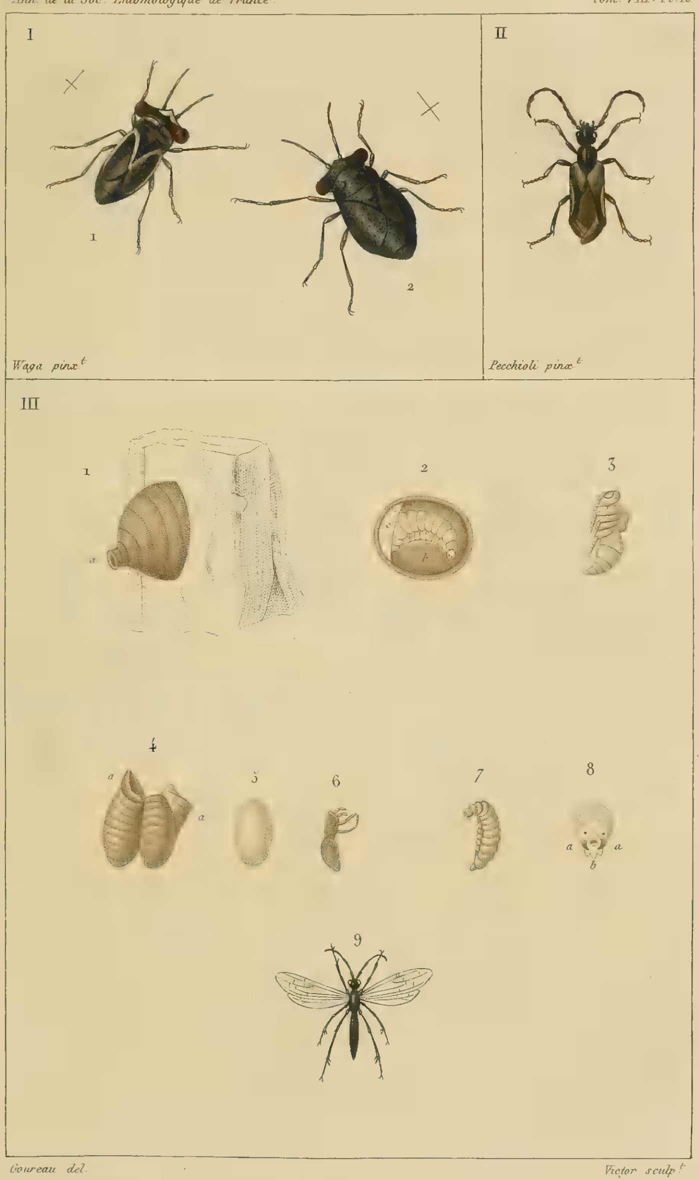
Pierre sculp.

1. Achilius *bicinctus*. 2. Acanalonia *Servillei*. 3. Pæciloptera *truncaticornis*
4. Elasmoscelis *cimicoides*.



Pierre sculp.

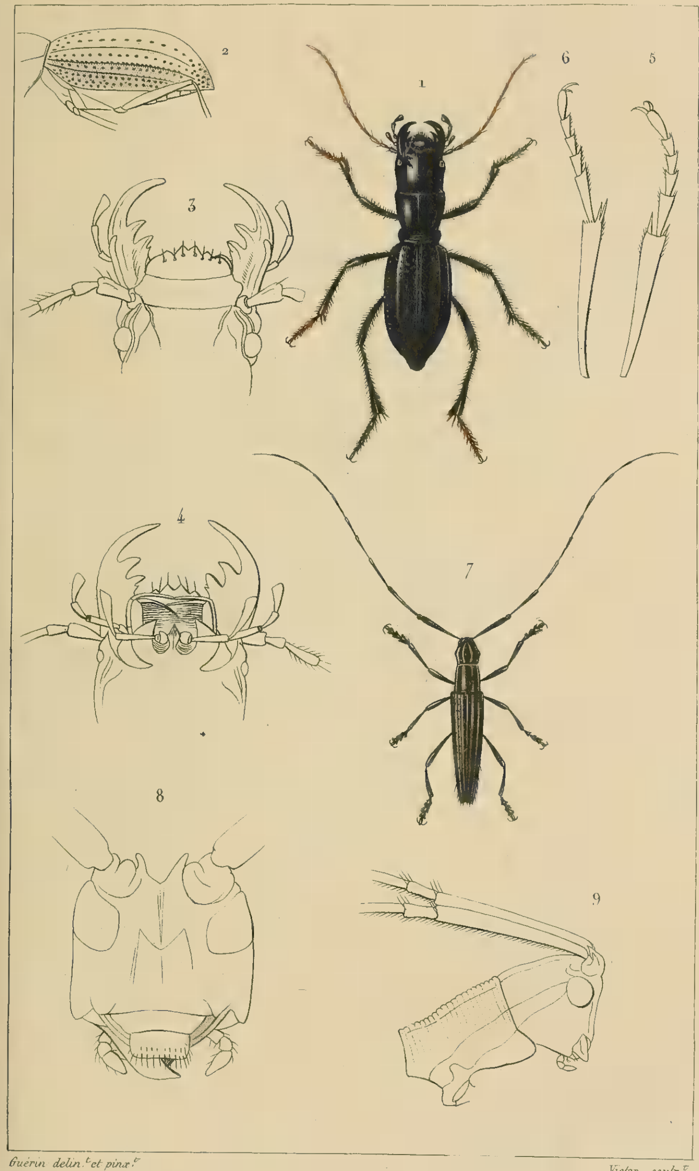
1. Caliscelis *Bonellii*. 2. Issus *grylloides* ♂ ♀ accouplés.



Goureau del. *Victor sculp.t*

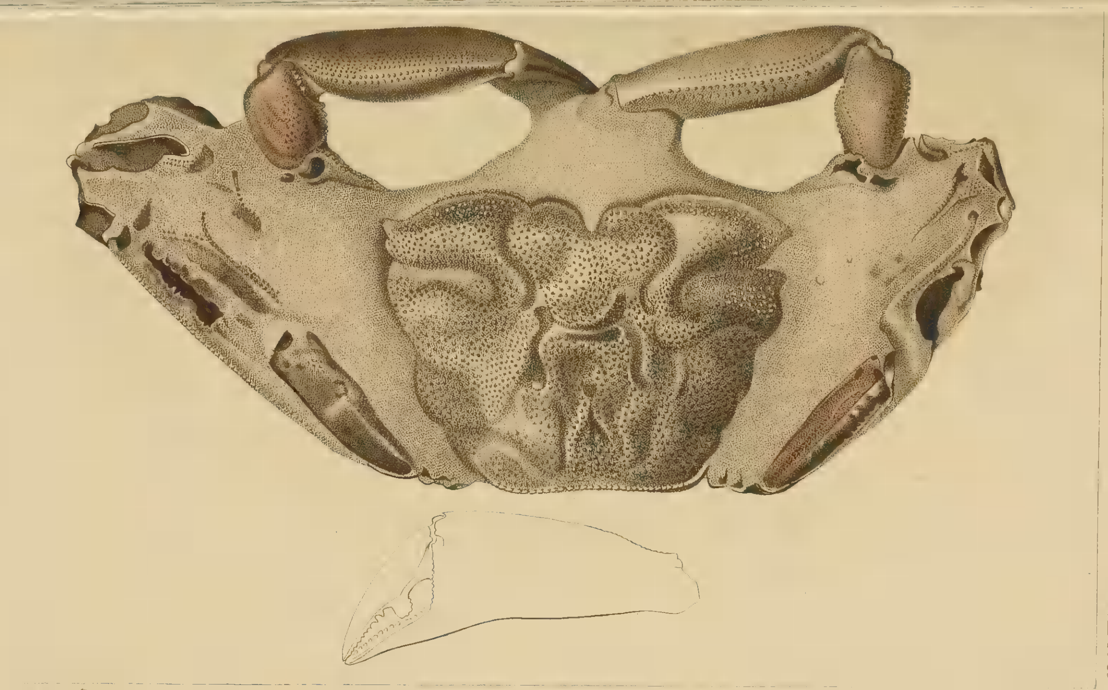
I. Ophthalmicus *dispar*, *Waga*. 1. *Le mâle*. 2. *La femelle*. II. Sitaris *Solieri*, *Pecchioli*.

III. *Figures pour servir à l'histoire de quelques insectes.*



Guérin delin.t et pinx.t *Victor sculp.t*

1 *à* 6 . Amblycheila *Piccolominii* . 7 *à* 9 . Amphion *vittatum* . *Reich*



F. Bocourt pinx. *Victor sculp.*

Macrophthalmus *Desmaresti*, *Lucas*



1. 1 a. 1 b. Thealia *acanthophora*, *Lucas*.

